SHL
WITHDRAWN

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET A. ERNOUT

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME VII

(59e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1933

TOUS DROITS RÉSERVÉS

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

TITE LIVE, XXV, 24, 1

Iam mille armatorum ceperant partem, cum ceterae admotae, pluribusque scalis in murum evadebant.

Jusqu'ici les éditeurs et commentateurs de Tite Live ont conservé, en le complétant, le membre de phrase *cum ceterae admotae* ; paléographiquement, la meilleure correction[1] est celle de Heusinger : *cum ceterae <copiae> admotae*, avec ellipse postclassique de *sunt*. M. Constans[2] le supprime, y dépistant l'intrusion dans le texte d'une glose marginale, *cum ceterae* (*scalae*) *admotae* (*sunt*), explicative de *pluribus scalis*. Sa raison est que, si Tite Live avait écrit cela, s'il avait dit que « déjà mille soldats avaient pris une[3] partie du mur, quand on fit approcher le reste des troupes, et elles se mirent à escalader le mur au moyen d'un plus grand nombre d'échelles » ; en somme, que le gros de l'armée romaine pénétra dans Syracuse par le mur escaladé, il serait en contradiction flagrante avec lui-même, puisqu'il a dit plus bas qu'elle y pénétra par une porte forcée de l'intérieur : *sub luce Hexapylo effracto Marcellus omnibus copiis urbem ingressus*[4]. La suppression élimine la contradiction. *Mille armatorum*, sujet de *partem ceperant*, est aussi le sujet de *pluribus scalis in murum evadebant*. La première proposition signifie l'occupation, par les mille soldats commandés pour le coup de main, d'un secteur du terrain devant le mur, et non la prise d'une partie du mur, lequel fait est énoncé dans la seconde proposition seulement.

L'interprétation de M. Constans est inacceptable, car elle impose à *partem* une valeur que ce mot ne saurait avoir ici : à lui tout seul[5], il désigne assez clairement, vu le contexte, une partie du mur, mais il ne suffit pas à désigner une partie du terrain devant le mur[6]. Étant donné le contexte antérieur et

1. Meilleure même que celle de J. F. Gronov : *caeteri admoti*.
2. *Mélanges Paul Thomas*, p. 139-144.
3. Plus exactement, M. Constans traduit « cette », parce qu'il adopte la correction de Riemann : *<eam> ceperant partem*, selon laquelle *eam* se référerait, par l'intermédiaire de *eo deducti*, (23, 16), à 23, 11 (désignation d'une partie relativement faible du rempart vers la tour Galeagra).
4. 24, 7 ; cf. 3.
5. Madvig conjecture : *muri partem* ; Weissenborn : *turrim et muri partem*.
6. *<Eam> partem* n'y suffirait pas davantage.

ultérieur, mentale, sinon formelle, on doit faire l'addition de *muri ; ceperant partem* signifie naturellement et nécessairement que les mille avaient déjà occupé une partie du mur, au moment où le reste des troupes fut amené, au point, si l'on préfère, où commence le chapitre 24. Ne serait-il pas absurde que Tite-Live eût constaté l'occupation du terrain devant le mur seulement après avoir constaté l'occupation du mur lui-même, ce qu'il a fait dans les phrases immédiatement précédentes, les dernières du chapitre 23 : ... *ad mille fere armati... eo deducti* — l'occupation du terrain, la voilà signifiée, je pense, voilà les mille à pied d'œuvre — *Ubi... primi evaserunt in murum, secuti ordine alii, cum priorum audacia dubiis etiam animum faceret* ? Venant après cette mention de l'escalade, *iam mille armatorum ceperant partem* peut-il raisonnablement signifier autre chose que le résultat de l'escalade [1] ?

Mais l'interprétation de M. Constans, qui est fausse, fût-elle juste, sa correction n'en serait pas moins inutile, donc condamnable. Et peut-être nous aviserons-nous finalement qu'elle serait pis qu'inutile. La contradiction qu'il prétend supprimer de la sorte n'existe pas [2]. Il croit qu'elle existe, parce qu'il formule comme nous l'avons dit l'interprétation de la vulgate, parce qu'il fait de *ceterae* <*copiae*> le sujet d'*evadebant*. Mais cela n'est point du tout nécessaire. Traduisons : « Déjà les mille soldats avaient occupé une partie du mur, quand le reste des troupes fut amené, et, au moyen d'échelles plus nombreuses, *ils* atteignaient », ou bien « *on* atteignait la crête du mur ». *Ils*, c'est-à-dire ceux des mille qui n'avaient pas encore grimpé à ce moment ; *on*, c'est-à-dire de nouveaux grimpeurs fournis par le reste des troupes. L'escalade qui avait produit le succès antérieur à l'approche du gros de l'armée, s'était faite en deux temps : *ubi primi evaserunt in murum, secuti ordine alii*. Polybe [3] marque aussi deux temps :

1. Si, au lieu d'ajouter *muri* ou de le sous-entendre, on ajoutait, ce que personne n'a proposé, à ma connaissance, *urbis*, ce résultat serait, non la prise d'une partie du mur, mais celle d'une partie de la ville. La conjecture n'est pas déraisonnable, je crois ; cf. 24, 5 : *tenentium muros partemque urbis*. Les mille, dès ce moment, ou les premiers d'entre les mille, sont maîtres des abords de l'Hexapyle ; cf. 24, 1 et suiv. : *Jam mille armatorum ceperant partem, cum..., pluribusque scalis in murum evadebant, signo ab Hexapylo dato, quo... erat perventum.*

2. Elle existerait, si on adoptait la conjecture de Muret : *caeteri admotis pluribus scalis...*

3. VIII, 37, 7 et 8, éd. Büttner-Wobst. Dans ce texte, qui n'est, nous y insisterons plus loin, que celui d'un épitomateur, à ὥρμησαν... οἱ πρὸς τὴν ἀνάβασιν ἀποτεταγμένοι s'oppose ἅπαντες ἀνέθεον. Comme ἅπαντες ne peut signifier toute l'armée, laquelle entrera dans la ville par la porte, il faut bien entendre que οἱ πρὸς... signifie l'élite des grimpeurs ou, si l'on veut, les grimpeurs proprement dits, ceux qui avaient été choisis comme tels, τοῖς μὲν ἐπιτηδείοις πρὸς τὴν ἀνάβασιν καὶ τὸν

parmi le millier des grimpeurs, les plus hardis, tout d'un coup, sans hésitation, s'élancent et prennent fortement position sur le rempart ; tous les autres ensemble se mettent à gravir les échelles. Ainsi, chez Polybe, les deux temps de l'escalade absorbent tout l'effectif des mille. Nous ne sommes pas sûrs qu'il en soit de même chez Tite-Live, *alii* étant équivoque. S'il a son sens classique, si nous devons traduire, avec M. Constans, *d'autres*, tous les mille n'ont peut-être pas atteint la crête du mur à ce moment du récit ; alors *mille armatorum*, sujet de *ceperant*, est aussi le sujet d'*evadebant* ; *pluribus scalis in murum evadebant* exprime seulement la continuation de l'escalade des mille. S'il a ici le sens, qu'il a souvent dans la prose postclassique, de *ceteri* [1], si nous devons traduire *les autres*, tout l'effectif des mille a donné avant le début du chapitre 24 ; alors il ne s'agirait pas d'une simple continuation, même intensifiée —*pluribus scalis* —, mais d'un plus large développement de l'assaut, il s'agirait d'une nouvelle phase de l'assaut par le moyen de nouveaux assaillants ; *mille armatorum* ne serait pas le sujet d'*evadebant* ; à ce verbe il faudrait chercher un autre sujet. Nous le trouverions dans le membre *cum ceterae* <*copiae*> *admotae* ; mais ce ne serait pas exactement *ceterae* <*copiae*> : *pluribus scalis in murum evadebant*, qui peut très bien signifier un développement de l'assaut, ne peut signifier un assaut total. De *ceterae* <*copiae*> il faudrait dégager une notion restreinte et vague, celle que j'ai traduite par *on*. Un effectif plus ou moins considérable, fourni par le reste des troupes, serait allé à la rescousse des mille, mais non pas le reste des troupes.

Cette seconde hypothèse me paraît la plus probable, à cause déjà de *pluribus scalis*. D'autres échelles ont été mises en place que celles qui avaient été prévues suffisantes pour l'assaut des mille — *signi unius milites scalas ferre iussit* [2]. — Ce plus grand nombre d'échelles n'implique-t-il pas un plus grand nombre de grimpeurs ? Ce renfort appuyant l'action des mille, il me semble que la suite du récit [3] l'implique également. Bien qu'elle ne soit pas d'une limpidité parfaite, on y distingue deux phases de l'irruption nocturne. Les envahisseurs sont parvenus d'abord à l'Hexapyle, sans rencontrer d'adversaires sur leur chemin...,

---

ἐπιφανέστατον καὶ πρῶτον κίνδυνον (§§ 3), auxquels se joignent spontanément les porteurs d'échelles et leur escorte, τοὺς δὲ τούτοις ὑπουργήσοντας καὶ προσοίσοντας κλίμακας (§§ 4), τοὺς ἅμα ταῖς κλίμαξι μετὰ σημαίας (§§ 5).

1. Tite-Live aurait préféré *alii* à *ceteri* pour la variété, entre *ceteris signum dari iubet* (23, 15) et *ceterae* <*copiae*> *admotae*.

2. 23, 16.

3. 24, 1-5.

ab Hexapylo... quo per ingentem solitudinem erat perventum ; puis ils sont parvenus aux Épipoles, endroit bien garni de défenseurs, *quippe ad Epipolas, frequentem custodiis locum, perventum erat.* D'abord ce fut un coup de surprise, maintenant c'est un coup de force : *et iam undique non furtim, sed vi aperte gerebatur res.* De l'Hexapyle, où ils se sont mis en devoir de forcer la poterne qui livrera passage à Marcellus et au gros de l'armée — *prope Hexapylon est portula magna vi refringi coepta* —, ils ont fait un signal — un signal convenu évidemment, mais Tite-Live ne dit pas lequel —, qui a provoqué une recrudescence de l'escalade, *pluribus... scalis in murum evadebant, signo ab Hexapylo dato*, et, sur la crête du mur, des sonneries de trompettes, *e muro ex composito tuba datum signum erat*[1]. Car, désormais il s'agit moins de tromper l'ennemi que de l'épouvanter, *terrendique magis hostes erant quam fallendi.* Ces sonneries de trompettes et les cris de ceux qui occupent le mur et une partie de la ville, produisent l'effet voulu, *...sicut territi sunt ; nam simul ac tubarum est auditus cantus clamorque tenentium muros partemque urbis, omnia teneri custodes rati...* Sonneries de trompettes, occupation du mur, occupation d'une partie de la ville, tout cela est-il le fait des mille seuls ? Non. D'autres, certainement, leur ont succédé sur la crête du mur, parmi lesquels les sonneurs de trompettes. A l'occupation d'une partie de la ville ils ont pu suffire, tant que ce fut un coup de surprise avec objectif limité, l'Hexapyle ; mais y suffiraient-ils encore, depuis que l'action a changé de caractère et que le champ de l'action s'est élargi jusqu'aux Épipoles ? D'autres, vraisemblablement, sont descendus après eux du mur dans la ville.

Mais qui ne voit que, même si un nouvel effectif vint garnir la crête du mur après la descente des mille, ce qui paraît certain, et même si un renfort considérable dut descendre après eux dans la ville, ce qui paraît probable, il n'en sera pas moins vrai que le gros de l'armée y pénétra par la porte ? Même si Tite-Live a voulu dire tout ce que nous préférons lui faire dire, il a pu le vouloir dire sans se mettre aucunement en contradiction avec lui-même ; à plus forte raison ne s'y est-il point mis, si l'hypothèse que nous ne préférons pas est la bonne.

A celle que nous préférons la comparaison avec Polybe n'est pas favorable, avec Polybe tel que nous le possédons, en ce que, d'après lui, seuls les contingents désignés au préalable pour l'as-

1. M. Constans, p. 143, confond ces sonneries *e muro* avec le signal fait *ab Hexapylo*.

saut escaladent le mur, descendent dans la ville et enfoncent la porte par laquelle Marcellus entre avec le reste des troupes. Mais ici la comparaison ne prouve rien. Ce que nous possédons de Polybe, trois brefs fragments conservés par Suidas et surtout un long *excerptum*[1], si c'est du Polybe pur ou à peu près, ce n'est pas Polybe intégral, et tant s'en faut. L'auteur de l'*excerptum*, où l'original a visiblement souffert et des coupures et des retouches qui en ont été la conséquence, n'a retenu que ce qui lui paraissait l'essentiel, et qui fut le fait des premiers envahisseurs, l'occupation de l'Hexapyle et l'effraction de la porte par où entra Marcellus. Il a négligé le progrès ultérieur de l'irruption nocturne. Mais Polybe ne l'avait pas négligé : l'un des trois courts fragments[2] relate l'occupation des Épipoles. On peut admettre raisonnablement que Polybe avait raconté tout ce qui est raconté par Tite-Live, que le récit de Tite-Live était une reproduction libre du récit de Polybe, en d'autres termes que Polybe fut la source immédiate et unique de Tite-Live[3]. On le peut, mais on n'y est pas obligé. A vrai dire, le rapport des deux récits est pour nous bien incertain[4]. On peut admettre aussi, tenant compte davantage des divergences, n'acceptant pas de les attribuer toutes à l'arbitraire, plus ou moins conscient, soit de *l'excerptor*, soit de Tite-Live, ou bien que Polybe fut seulement la source principale de Tite-Live, ou bien qu'ils puisèrent l'un et l'autre à la même source principale[5], ou bien qu'il n'y eut pas même communauté de source, que la communauté du sujet explique suffisamment les ressemblances, rencontres naturelles et nécessaires, et non pas preuve de dépendance ou d'autre parenté. Hâtons-nous d'ajouter que de toutes les opinions possibles celle-ci est la moins plausible. Mais, fût-elle la vraie, ou mieux quelle que soit l'opinion admise, on a le droit de poser cette double affirmation : la présence dans notre Polybe de tel ou tel fait rapporté par Tite-Live prouve qu'il était dans Polybe ; l'absence ne prouve pas qu'il n'y était point. Puisque notre Polybe mentionne la prise des Épipoles, Polybe la mentionnait aussi ; quoique notre Polybe ne mentionne pas l'envoi de renforts aux premiers envahisseurs, peut-

1. Cf. Wescher, *Fragments inédits de Polybe relatifs au siège de Syracuse*, dans *Revue archéologique*, vol. 19 (1869), p. 50-60, 124-130.

2. VIII, 37, 13.

3. Opinion de G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, III, 2, p. 367.

4. Cf. A. Arendt, *Syrakus im zweiten punischen Kriege. I. Teil : Quellenkritik* ; Königsberg, 1890 ; p. 20 et suiv. Le travail d'Arendt serait excellent, s'il avait donné pour base à ses observations, presque toutes justes, un parallèle continu des textes.

5. Opinion d'Arendt, p. 40 et suiv.

être la narration de Polybe l'impliquait-elle, comme le récit de Tite-Live ; peut-être même le mentionnait-elle explicitement.

Si la comparaison avec notre Polybe ne prouve rien, parce qu'il n'est pas le Polybe intégral, contre l'hypothèse que nous préférons, elle milite au contraire, malgré cela, pour l'authenticité du membre de phrase que M. Constans élimine. Chez Tite-Live, le gros des troupes de Marcellus exécute deux mouvements. D'abord, alerté dès avant le coup de main des mille — *ceteris signum dari iubet ut mature corpora curarent quietique darent : nocte in expeditionem eundum esse* —[1], il est amené, après le succès initial de l'escalade, à pied d'œuvre : *ceterae <copiae> admotae* ; puis, après l'effraction de la porte[2], il envahit la ville : *effracto Hexapylo Marcellus omnibus copiis urbem ingressus...* Il en exécute deux chez Polybe aussi, et les mêmes, la marche d'approche, l'entrée dans la ville par la porte forcée. La seule différence notable est que, le premier, il l'exécute plus tôt, après l'acheminement des mille, mais avant le succès de l'escalade. Y a-t-il même différence notable ? Ne vaut-il pas mieux dire que, de la marche d'approche, Polybe mentionne le commencement : quand il eut acheminé ses grimpeurs, Marcellus attendit un peu de temps, puis se mit à suivre lui-même avec le reste de l'armée[3] ; — et Tite-Live la fin : les mille grimpeurs avaient occupé une partie du mur, quand le reste de l'armée arriva — ?

Recommandés par ce rapprochement, les mots suspectés et condamnés se recommandent surtout d'eux-mêmes. Ils sont un membre utile ou nécessaire de la phrase, avec la correction bénigne de Heusinger, l'addition de *copiae* ; membre utile, si l'on adopte la première hypothèse : car alors ils servent à déterminer le moment où fut acquis un succès partiel des mille : *iam... ceperant partem, cum...* ; membre nécessaire, si l'on adopte la seconde, car alors ils contiennent le sujet de *pluribus scalis in murum evadebant*. Gardons-nous de les exclure brutalement, comme une glose intruse, inconciliable avec le contexte.

Philippe FABIA.

---

1. 23, 16-17.

2. Je ne crois pas que *effracto Hexapylo* signifie l'effraction de l'Hexapyle même, de la porte sextuple, effraction venue après celle de la poterne voisine de l'Hexapyle, *prope Hexapylon est portula magna vi refringi coepta*. La seconde fois Tite-Live s'exprime inexactement. Notre Polybe ne mentionne que l'effraction de la poterne : Ἐπειδή τοῖς Ἑξαπύλοις ἤγγιζον... τὴν πρώτην πυλίδα διεῖλον, δι' ἧς τόντε στρατηγὸν καὶ τὸ λοιπὸν ἐδέξαντο στράτευμα. Arendt, p. 37, voit ici une divergence entre les deux auteurs.

3. §§ 6.

CONTRIBUTIONS A LA CRITIQUE ET A L'EXPLICATION DE TEXTES LATINS

(Caton l'Ancien, César, Celse, Corpus inscriptionum Latinarum, Corpus glossariorum Latinorum).

Caton, *de agri cultura* prooem. 1 : *est interdum praestare mercaturis rem quaerere, nisi tam periculosum sit, et item fenerari, si tam honestum sit.*

Si l'on passe en revue les tentatives d'explication de ce début du *de agri cultura*, la constatation s'impose qu'aucune ne satisfait pleinement. Écartons d'emblée la conjecture de C. Howe, *The Classical Review* XXXVI, année 1922, p. 72 : *est interdum praestans* qui est trop simpliste pour qu'on s'y arrête. Quant à celle de Th. Birt, *Berliner philol. Wochenschrift* XXXV, année 1915, col. 922 et suiv. : *est<o> interdum praestare* « admettons qu'il vaille parfois mieux » (comp. Lucrèce 2,907 *sed tamen esto iam posse haec aeterna manere*), elle donnerait, au prix d'une retouche légère, un sens parfait, mais il ne faudrait y recourir que si la leçon traditionnelle était tout à fait impossible à justifier. Or, je suis de ceux qui croient que le texte tel qu'il est peut s'expliquer et qu'il faut partant s'abstenir d'y rien changer. Seulement, ce n'est pas résoudre la difficulté que d'assimiler, comme on l'a fait quelquefois, la tournure *est interdum praestare mercaturis rem quaerere* à la construction de *est* avec l'infinitif qu'on trouve chez Horace, *Satires* 1, 5, 87 *mansuri oppidulo, quod versu dicere non est*, chez Aulu-Gelle, *Nuits attiques* 7,20,4 *est adeo invenire apud nobiles poetas huiuscemodi suavitatis multa*, chez Tacite, *Germanie* 5 *est videre apud illos argentea vasa, legatis et principibus eorum muneri data*, etc. (voir p. ex. Riemann, *Syntaxe latine*[7], p. 338, note 2 ; *P. Corneli Taciti de Germania* erklärt von Alfred Gudeman, Berlin 1916, p. 69). Ces analogies, en effet, sont trompeuses, *est*, dans *est videre*, *est invenire*, signifie « on peut » ; qu'on essaie maintenant de le traduire ainsi dans le tour catonien *est praestare* et l'on verra immédiatement que cela ne va pas. Une autre interprétation, imaginée au XVIIe siècle par Jean-Frédéric Gronovius et que plusieurs philo-

logues et linguistes ont, par la suite, prise à leur compte (notamment Lachmann, *Commentarius in Lucretium* p. 297, Keil, *Commentarius in Catonis de agri cultura librum* p. 5, Löfstedt, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae* p. 122, Stolz et Schmalz, *Latein. Grammatik*[5] p. 583) me paraît également arbitraire. Selon Gronovius, *est interdum praestare* signifierait « il est parfois des circonstances, où il vaut mieux ». Mais si tel était le sens, Caton aurait certainement dit *est interdum, ubi praestet*, comme on lit chez Plaute, *Captifs* 327 *est etiam, ubi profecto damnum praestet facere quam lucrum*. De fait, personne que je sache n'a encore cité d'exemple exactement comparable de *est* suivi de l'infinitif avec la valeur de *est ubi*, ἔστιν ὅπου. Enfin, Richard Wünsch, *Rhein. Museum* LXIX, année 1914, p. 137 et suiv., soutient l'opinion (émise à peu près en même temps indépendamment de lui, avec des arguments analogues à l'appui, aussi par Frédéric Leo, *Geschichte der römischen Literatur* I, Berlin 1913, p. 271, note 4) que le début du *de agri cultura* est mutilé et qu'il faut suppléer approximativement ceci : *<ut agrum bene colas, praedium recte parare oportebit. quomodo parabis, id tibi primum dicam. libet autem omnino de agri cultura dicere, quia eius quaestus optimus est, at multorum sententia haec> est, interdum praestare mercaturis rem quaerere* etc. De cette façon le problème grammatical soulevé par *est interdum praestare* cesserait d'exister. Toutefois, en examinant de près le raisonnement de Wünsch, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'apporte aucune preuve décisive en faveur de sa thèse. *praestare* « valoir mieux, être préférable », dit-il, implique une comparaison, dont le premier terme n'est pas énoncé. Mais s'il est indéniable qu'en affirmant que, dans certains cas, les opérations commerciales et de même le prêt à intérêt sont préférables en ce sens qu'il en résulte des profits supérieurs, Caton établit une comparaison, rien, en revanche, n'oblige à admettre que ce à quoi il oppose ces deux métiers doive avoir été nommé précédemment. L'essentiel est que la contre-partie soit indiquée, et elle l'est dans la suite avec toute la force et toute la netteté désirables. « Le commerce et le prêt à intérêt rapportent davantage et, à ce titre, valent mieux, mais l'agriculture fournit les hommes les plus robustes et les soldats les plus intrépides et, pour être moins lucrative, elle est à la fois plus sûre et plus honnête ; enfin, ceux qui s'y livrent se font le moins d'ennemis et ont le moins de mauvaises pensées » (§ 4 *at ex agricolis et viri fortissimi et milites strenuissimi gignuntur, maximeque pius quaestus stabilissimusque consequitur minimeque invidiosus, minimeque male cogitantes*

sunt qui in eo studio occupati sunt). Voilà, n'est-il pas vrai, un exposé parfaitement clair et cohérent. Wünsch observe ensuite que la dernière phrase du prooemium *nunc ut ad rem redeam, quod promisi institutum principium, hoc erit* « à présent, pour en revenir à mon sujet, voici quelle sera l'entrée en matière que j'ai promis de donner » ne s'explique pas dans l'état actuel du texte, puisque le sujet du *de agri cultura* n'a pas été abordé et que l'auteur ne peut, conséquemment, pas dire qu'il y revient, et qu'il n'a pas non plus été fait allusion à ce qui formerait l'entrée en matière. Ce à quoi on répondra d'abord que *ut ad rem redeam* ne signifie point nécessairement « pour en revenir à mon sujet », mais que le sens de ces mots peut fort bien être plutôt « pour me replier, pour me concentrer sur mon sujet » (au lieu de poursuivre les considérations d'ordre général qui précèdent). La possibilité de cette traduction est garantie par l'expression *ut ad pauca redeam* « pour me borner à une brève remarque » qui se lit deux fois chez Térence (*Hécyre* 135 et *Phormion* 648). Or, ce sujet auquel Caton déclare vouloir se tenir dorénavant est tout bonnement le titre de son ouvrage *de agri cultura*. Pour ce qui regarde ensuite le membre de phrase *quod promisi institutum principium hoc erit*, Wünsch a vu juste en prenant *institutum* pour le supin (*l. c.* p. 135 et suiv.), mais il a fait fausse route en construisant *principium, quod promisi institutum, hoc erit* et en inférant de là que, dans le début supposé perdu de son préambule, Caton devait avoir annoncé en quoi consisterait son entrée en matière. En dépit des apparences, *quod promisi institutum* ne se rapporte pas à *principium*, mais à *rem. ut ad rem redeam, quod promisi institutum* est pour *ut ad rem redeam, quam promisi institutum, institutum* étant, comme il vient d'être dit, le supin (pour l'emploi du supin avec des verbes du type de *promitto, polliceor, hortor* dans le latin archaïque et archaïsant, voir Riemann, *Syntaxe latine*[7] p. 516, Stolz et Schmalz, *Latein. Grammatik*[5] p. 600). Caton a fait l'accord du pronom relatif, comme si l'antécédent de celui-ci était non pas *rem*, mais *id*. Le cas est exactement le même que celui qui se présente chez Plaute, *Aululaire* 770 *de alia re rescivisse censui, quod* (au lieu de *quae*) *ad me attinet*, ou bien chez Sophocle, *Philoctète* 758 ἥκει γὰρ αὕτη διὰ χρόνου πλάνοις où αὕτη renvoie à νοσήματος du vers 755, comme si, au lieu de νοσήματος, le poète avait dit νόσου (pour d'autres exemples, voir Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax* II, 87 et Kroll, *Glotta* XV, année 1927, p. 202), *nunc ut ad rem redeam, quod promisi institutum, principium hoc erit* veut donc dire « pour me limiter à présent au sujet que j'ai promis de traiter,

voici quelle sera mon entrée en matière », et du moment que c'est là le sens véritable de cette phrase, l'argument que Wünsch a voulu en tirer tombe aussitôt.

Après avoir ainsi déblayé le terrain, j'en viens enfin à l'explication du passage *est interdum praestare mercaturis rem quaerere* que je crois seule conforme aux intentions de l'auteur. Elle consiste à joindre *interdum* non à *est*, mais à *praestare* et à rendre *est* par « c'est un fait, il est certain, il est bien vrai », en lui donnant le sens qu'il a p. ex. chez Plaute, *Trinummus* 404 *estne hoc quod dico?* « est-ce vrai ce que je dis là? », ou bien chez Térence, *Phormion* 270 *si est, patrue, culpam ut Antipho in se admiserit* « s'il est vrai, mon oncle, qu'Antiphon a commis une faute » (comp. encore *Phormion* 925 et *Hécyre* 501, 558, 637, 724, 796). *est* « c'est un fait, il est certain, il est bien vrai » étant synonyme de *constat*, on comprend aisément qu'il soit suivi de l'infinitif *praestare*. Sans doute, l'infinitif dépendant de *constat* s'accompagne toujours d'un accusatif sujet qui manque dans la tournure *est, interdum praestare mercaturis rem quaerere*, mais selon la remarque judicieuse de M. Löfstedt *l. c.*, *mercaturis rem quaerere* en tient lieu, si bien que logiquement, tout au moins, *praestare mercaturis rem quaerere* est l'équivalent d'une proposition infinitive dans l'acception stricte de ce terme.

Caton, *de agri cultura* 1, 1 et suiv. : *praedium quom parare cogitabis, sic in animo habeto, uti ne cupide emas... et uti eo introeas et circumspicias, uti inde exire possis.*

Au lieu de *et uti eo introeas*, qui est la leçon des copies récentes du codex Marcianus perdu, confectionnées au XIVe, voire même au XVe siècle seulement, le Parisinus 6884 A, autre copie du Marcianus remontant au commencement du XIIIe ou peut-être à la fin du XIIe, offre *et uiti eo introeas*, et *uiti* figure également parmi les variantes transcrites entre les lignes et à la marge d'un exemplaire de l'édition princeps par Ange Politien d'après une collation du Marcianus, faite par lui en 1482 On peut donc tenir pour certain que le Marcianus portait *uiti*, et cette faute énigmatique, comme on va le voir, a son importance, bien que ni Keil (*M. Porci Catonis de agri cultura liber, M. Terenti Varronis rerum rusticarum libri tres*, ex recensione Henrici Keil, Leipzig 1884), ni Goetz (*M. Porci Catonis de agri cultura liber*, post Henricum Keil iterum edidit Georgius Goetz) n'y aient prêté aucune attention. Lorsqu'on entre dans un domaine avec l'intention d'en faire l'acquisition, il faut, dit Caton, se ménager une sortie, ce

qui, comme le remarque avec une évidente justesse Frédéric Leo, *Geschichte der römischen Literatur* I, Berlin 1913, p, 470, note 2, revient à dire que, lors de la visite d'un domaine en vue de son achat, on ne doit pas prendre d'engagement sur place, mais conserver sa liberté d'action en évitant de prononcer des paroles inconsidérées qui vous lieraient par la suite. On attendrait donc *et ubi eo introeas et circumspicias, uti inde exire possis*, ce dont s'est du reste déjà aperçu le premier éditeur, Georges Merula, puisqu'il a introduit dans son texte la correction *et uti eo cum introeas*. Or, au chapitre 90, au lieu de *ubi prensus erit*, le Marcianus avait, d'après le témoignage de Politien, *ui prensus erit*, faute qui s'explique par la graphie médiévale *uui* (c'est-à-dire *uvi*) pour *ubi*. Dès lors, on est amené à supposer que le copiste de l'un des ancêtres du Marcianus avait écrit *et uti eo introeas* à la place de *et ubi eo introeas*, en anticipant *uti* qui commence le second membre de la phrase en question *uti inde exire possis*, et que, pour redresser son erreur, il avait ajouté *ubi* en surcharge, en se servant de l'orthographe *ui* signalée tout à l'heure, ce qui donne la clef de la corruption *uiti*. La construction de *ubi* avec le subjonctif, qui se retrouve au chapitre 3, § 2 *olea ubi lecta siet, oleum fiat continuo* et au chapitre 151, § 4 *et ubi semen satum siet, stramentis operiri* (sc. *oportet*), est sans doute analogique de *si* suivi fréquemment du subjonctif dans des tournures telles que *vendat oleum, si pretium habeat* 2, 7 ; *si de caelo villa tacta siet, de ea re uba uti fiat* (*verba uti fiant* Keil et Goetz d'après la conjecture de quelque savant de la Renaissance qu'on trouve dans le codex Laurentianus 30, 10 ; *v(iri) b(oni) a(rbitratu) uti fiat* J. Hörle, *Catos Hausbücher*, Paderborn 1929, p. 234) 14,3 ; *item pueros pusillos si laves eo lotio, numquam debiles fient* 157,10.

Caton, *de agri cultura* 107,1 : *sapae congios VI quam optimae infundito in aheneum aut in plumbeum et iris aridae contusae heminam et sertam Campanicam P. V bene odoratam una cum iri contundas quam minutissime, per cribrum cernas et una cum sapa coquas sarmentis et levi flamma.*

Dans la préface de son édition p. XIII, Goetz a relevé quelques fautes provenant de l'intrusion de gloses d'usagers. Le passage ci-haut en fournit deux autres exemples non encore signalés. Il s'agit de la recette d'une préparation servant à enduire les bords des vases à vin pour les parfumer et pour empêcher le vin de s'altérer, dans laquelle Caton prescrit de broyer ensemble

de l'iris sec, c'est-à-dire des racines séchées de l'iris de Florence qui exhalent un parfum de violette, et du mélilot dont la fleur a une odeur de miel. Cela exclut, de toute évidence, l'emploi d'iris sec qui aurait été pulvérisé préalablement, d'où il s'ensuit que *contusae*, ajouté à *iris aridae*, ne peut pas avoir figuré dans le texte original. On en dira autant de *cum iri* qui n'est qu'un développement apocryphe de *una* qui précède, suggéré par *una cum sapa* qu'on lit plus loin, car le membre de phrase et *iris aridae* [*contusae*] *heminam* ne dépend pas de *infundito*, mais est coordonné avec *et sertam Campanicam P. V bene odoratam* et forme avec ce dernier le complément de *contundas*. Remarquons enfin que *heminam* est certainement fautif, car partout ailleurs chez Caton *hemina* désigne une mesure pour les liquides seulement. On rétablira la leçon authentique en écrivant *minam* ; comp. chap. 127,1 : *malum Punicum, ubi florebit, conligito, tris minas in amphoram infundito, vini Q. I veteris addito et feniculi radicem puram contusam minam.* La « mine » était un poids employé par les médecins et les pharmaciens anciens, équivalant à 20 onces, soit 545 grammes (voir *Metrologici scriptores* éd. Hultsch I, Leipzig 1864, index au mot μνᾶ 8 et 9). L'édition princeps porte *heminam*, mais le Parisinus 6884 A donne *eminam*, et telle était, à coup sûr, la leçon du Marcianus, en dépit du silence de Politien, à qui la variante purement orthographique *eminam* ne devait pas présenter un intérêt suffisant pour être notée. Or, faisant suite à *iris aridae* (ou bien à *iris aridae contusae*, si la faute s'est produite postérieurement à l'interpolation qui a fait pénétrer dans le texte la glose *contusae*), *minam* devenait facilement *eminam* par dittographie.

La correction *leni flamma* au lieu de *levi flamma*, que Keil a introduite dans le texte de son édition et à laquelle la comparaison de *igni leni* chap. 95, 1 et de *prunam lenem* chap. 113,1 semble conférer une certaine vraisemblance, a été néanmoins jugée inutile par Goetz ; à bon droit, comme le montrent les exemples nombreux de *levi foco* que j'ai réunis dans le *Rhein. Museum* LXXI, année 1916, p. 149 et suiv.

César, *de bello Gallico* I, 42,5 : *Caesar... commodissimum esse statuit, omnibus equis Gallis equitibus detractis legionarios eo milites legionis decimae, cui quam maxime confidebat, imponere.*

Telle est la leçon de tous les manuscrits de la famille β, des manuscrits SLN de la famille α, enfin de la seconde main de

BMR qui appartiennent aussi à la famille α, tandis que le meilleur représentant de α, l'Amstelodamensis A, et la première main de BMR ont *quod maxime*. M. L.-A. Constans, dans son édition parue dans la Collection des Universités de France, écrit *quam maxime*. M. Klotz, dans le premier tirage de son editio maior (Leipzig 1921) avait supprimé *quam* selon une conjecture de Clarke, approuvée par beaucoup de critiques modernes, mais l'a rétabli dans le second tirage (Leipzig 1927). Enfin, Paul, *Zeitschrift für das Gymnasialwesen* XXXV, 262 et suiv. considère tout le membre de phrase *cui quam* (ou bien *quod*) *maxime confidebat* comme interpolé, en y voyant une redite oiseuse de *huic legioni Caesar et indulserat praecipue et propter virtutem confidebat maxime* qui se lit au chapitre 40, § 15. Toutes ces solutions sont à rejeter comme également boiteuses. En bonne méthode, la restitution du texte authentique doit prendre pour point de départ la leçon de A, B^1, M^1, R^1 *quod maxime*, car on ne verrait pas, pourquoi un copiste aurait changé *quam maxime* en *quod maxime* ; en revanche, *quam maxime* s'explique aisément comme étant un arrangement de *quod maxime* qui n'offre pas de sens. Or, on n'a pas encore remarqué jusqu'ici que l'altération du passage qui nous occupe est étroitement liée à la présence d'un mot fourvoyé au paragraphe 6 du chapitre 42, où l'on trouve dans la famille α *quod cum fieret, non inridicule quidam ex militibus decimae legionis dixit, plus quam pollicitus esset Caesarem ei facere*, mais où *ei* manque dans β. La plupart des éditeurs modernes adoptent ici avec juste raison le texte de β, mais aucun d'eux n'a pris la peine de rechercher d'où provient cet *ei* que les manuscrits de la famille α ont en plus. L'explication apparaît immédiatement, si l'on admet qu'au paragraphe 5, César avait écrit *quod ei maxime confidebat* et que le copiste d'un ancêtre de l'archétype commun de α et de β avait sauté *ei*. Voici, en effet, ce qui devait se passer à la suite d'une telle omission. S'en étant aperçu, le copiste crut corriger la faute en écrivant *cui* en surcharge au-dessus de *quod*, correction qui, mal comprise par un des copistes suivants, aboutit à *cui quod maxime confidebat*. Puis, quelque reviseur, ayant confronté cette copie altérée avec un exemplaire correct, aura ajouté *ei* à la marge, mais sans biffer *cui* (ou en le biffant de manière insuffisamment distincte) et sans indiquer par un renvoi que *ei* devait être inséré après *quod*. Dès lors, les auteurs des archétypes respectifs de α et de β se trouvaient en présence du texte suivant : *cui quod maxime confidebat* avec la correction marginale *ei*, placée sans doute un peu trop bas. Le premier, en homme consciencieux,

mais travaillant machinalement, sans le plus souvent chercher à comprendre, reproduisit fidèlement *cui quod maxime confidebat* et inséra *ei* plus loin à une mauvaise place. Le second, plus intelligent, mais moins scrupuleux et qui prenait plus de libertés avec son modèle, changea *cui quod maxime confidebat* en *cui quam maxime confidebat* et ne tint aucun compte de l'*ei* marginal. Notons enfin que notre conjecture *quod ei maxime confidebat* rétablit un tour de phrase exactement comparable à *quod ex aliis*[1] *ei maximam fidem habebat* au chapitre 41, § 4 et que si *cui quam maxime confidebat* avait pu être taxé de redite, il n'en sera plus de même de *quod ei maxime confidebat*. Car en s'exprimant de cette dernière façon, César ne répétait pas simplement une constatation faite précédemment, mais se servait de cette constatation antérieure pour justifier le choix qu'il avait fait des soldats de la dixième légion, de préférence à d'autres, comme gardes de corps en se rendant à une entrevue avec Arioviste.

Celse, livre VI, chapitre 13.

Le traité de médecine de Celse, la seule partie de sa vaste encyclopédie qui soit parvenue jusqu'à nous, a été conservé dans trois manuscrits ayant une valeur propre, qui représentent deux branches de la tradition. Ce sont le Vaticanus 5951 (V) du IXe siècle, le Florentinus de la Bibliothèque Laurentienne 73,1 (F) du IXe ou du Xe siècle et un second Florentinus 73,7 (J) copié au XVe siècle par Nicolao Niccoli sur un modèle perdu, dont l'archétype était un proche parent de l'ancêtre commun de V et F, mais avait été corrigé à l'aide d'un autre exemplaire, offrant parfois de meilleures leçons. Le texte, auquel ces trois manuscrits permettent de remonter, était déjà bien fautif, ce dont il est facile de s'assurer en jetant un coup d'œil sur l'apparat critique de l'édition de Frédéric Marx (*A. Cornelii Celsi quae supersunt*, Leipzig et Berlin 1915 = *Corpus medicorum Latinorum*, tome Ier). Dans ces conditions, c'est une bonne fortune exceptionnelle qu'un certain nombre de chapitres de la médecine de Celse aient été introduits dans la plus ancienne des deux traductions latines d'Oribase, exécutée en Italie au VIe siècle et dont nous possédons un manuscrit en onciale du VIIe siècle, conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris sous la cote : latin 10233 et,

1. Les éditeurs modernes corrigent sans nécessité *ex aliis* en *ex Gallis*; voir *Gnomon* III, année 1927, p. 355.

pour 18 feuillets qui en ont été détachés à date ancienne, dans la Bibliothèque de Berne sous la cote : miscell. F 219. La comparaison de ces emprunts, dont on trouve l'énumération chez Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur* IV, 2, p. 300 et chez Henning Mørland, *Die lateinischen Oribasiusübersetzungen* (*Symbolae Osloenses* fasc. suppl. V, Oslo 1932), p. 38, est, en effet, d'un secours précieux pour l'établissement du texte de Celse, et l'on s'étonnera que ni M. Marx, ni M. Helge Lyngby dans ses récentes contributions à la critique du texte de Celse (*Textkritiska studier till Celsus' medicina*, Göteborg 1931) n'en aient fait leur profit. A titre de spécimen, je me propose de discuter ci-après à la lumière des données fournies par l'Oribase latin, où il figure comme appendice du chapitre 71 du 4e livre des Euporistes (*Œuvres d'Oribase*, éd. Bussemaker et Daremberg, tome VIe, Paris 1876, p. 591 et suiv.), quelques passages du 13e chapitre du livre VI de Celse.

P. 287, 22 et suiv., éd. Marx, les manuscrits V et F portent *demittendumque id inter dentem et gingivam. quod si duriore id prohibebit, extrinsecus admovendus erit spongia vapor calidus*, tandis que dans J on trouve *quod si durior erit et id prohibebit.* Cette dernière leçon est à priori suspecte de n'être qu'un arrangement arbitraire de la faute *duriore*, et Oribase nous en apporte la confirmation comme aussi la preuve que les éditeurs Targa et Marx se sont égarés en corrigeant le premier *quod si tumor id prohibebit*, le second *quod si dolor in ore id prohibebit.* Le texte authentique, qui avait subsisté intact dans le manuscrit de Celse, dans lequel le traducteur d'Oribase a puisé, était *quod si durior ea* (sc. *gingiva*) *facta id prohibebit.*

P. 288, 1 et suiv. : *fit etiam interdum, ut gingivae ulcere, sive parulis fuit sive non fuit, diutius pus feratur; quod aut dente corrupto aut fracto vel ** aliterque vitiato osse; maximeque id per fissum evenire consuevit. ubi incidit, locus aperiendus, dens eximendus; testa ossis, si qua excessit, recipienda est.* Voilà le texte adopté par M. Marx, auquel je joins les variantes des manuscrits : *ut*] *ut ex* V F, *et* J. — *parulis*] *parvulis* V F, *parulides* J. — *aliterque*] *aliter* J. — *fissum*] *fistulam* J. — *evenire*] *venire* V F J. — *excessit*] *abscessit* J. — *recipienda*] *recidenda* V F. Entre *vel* et *aliterque*, M. Marx suppose une lacune qui, selon lui, devrait être comblée par l'insertion de *laeso oritur.* Les éditeurs précédents se sont tirés d'affaire en suivant le manuscrit J, qui donne *aliter*, et ils ont supprimé soit *quod* (van der Linden), soit *id* (Targa). Enfin M. Lyngby *l. c.* p. 46 et suiv., estimant avec M. Marx que *aliter*, dans J, ne mérite pas con-

fiance et qu'il faut donc maintenir *aliterque*, admet lui aussi une lacune devant ce dernier, mais repousse l'hypothèse de l'omission de *laeso oritur* comme paléographiquement non motivée et supplée <*aliter*> *aliterque. maximeque* ne commencerait donc pas, selon lui, une phrase nouvelle ; néanmoins, *quod* et *id* seraient à conserver tous deux, le second reprenant le premier par manière d'anacoluthe. Enfin, M. Lyngby incline à donner la préférence à *fistulam*, qui se lit dans J, sur *fissum* qui est la leçon de V et de F. Si nous confrontons maintenant Oribase, nous verrons que, en dépit de certaines altérations que le texte original de Celse a subies chez lui aussi, son témoignage permet cependant d'utiles précisions. Le voici tel que nous l'a transmis le Parisinus lat. 10233 : *fit etiam interdum, ut ex gingivae ulcere, sive parvulis fuit sive non fuit, ut diutius pus feratur de gingivis, quod aut dente corrupto aut fracto vel aliter vitiato osso et maxime interfissum evenire consuebit. id ubi incedit, locus aperiendus est et dens eximendus est ; testa ossi, si qua abscessit, recidenda est.* Nous trouvons ici d'abord la confirmation de la leçon de V et F *ut ex gingivae ulcere* que M. Marx a rejetée sans aucune raison valable. Puis, ce qui importe davantage, la leçon de J *aliter* est mise à l'abri du soupçon d'être une correction arbitraire, car si J n'est pas exempt d'interpolations, il n'existe pas le moindre indice que tel soit aussi le cas du manuscrit de Celse utilisé par le traducteur d'Oribase. Au lieu de *maximeque id per fissum*, Oribase donne *et maxime interfissum* sans *id*. Or, la présence d'un pronom démonstratif anaphorique dans une subordonnée relative (*quod aut dente corrupto aut fracto... maximeque id per fissum evenire consuevit*) n'est certes pas sans analogies (voir Stolz-Schmalz, *Latein. Grammatik*[5], p. 708 et *Gnomon* IV, année 1928, p. 512), mais cette construction n'a été relevée, jusqu'à présent, que dans le latin archaïque d'une part et dans le latin vulgaire postérieur de l'autre, et l'on n'en rencontre, notamment, pas d'autre exemple chez Celse. Le moins qu'on puisse donc dire, c'est que, dans la proposition relative ci-dessus, *id* n'est pas nécessaire. Par contre, il l'est dans *id ubi incidit*, où les manuscrits V F J ne l'ont pas ; comp. *si id incidit* Celse 4, 18, 3, p. 172, 8 éd. Marx ; *id ne incidat* 5, 27, 2 D, p. 231, 17 ; *quod si incidit* 8, 6, 1 p. 383, 26 ; *quod si incidet* 8, 4, 22, p. 382, 8 ; *quod ubi incidit* 4, 11, 2, p. 162, 11 et suiv. ; 6, 6, 8 D, p. 264, 6 ; 8, 3, 11, p. 377, 7 et suiv. ; 8, 10, 7 O, p. 397, 9. Il suit de là que le texte fourni par Oribase a pour lui toutes les chances d'authenticité, et que, dans V F J, *id* a été fourvoyé. Pour *inter fissum*, qu'on

lit chez Oribase en face de *per fissum* dans V F, je serai moins affirmatif; toutefois, l'expression *quod* (sc. *ut diutius pus feratur*) *inter fissum* (sc. *os*) *evenire consuevit* me paraît tout aussi possible que *quod per fissum* (*os*) *evenire consuevit; inter fissum os* « en cas d'os fendu » serait dit comme p. ex. 3, 6, 12, p. 113, 15 et suiv. *inter magnos dolores* « en cas de fortes douleurs ». Quoi qu'il en soit, c'est *fissum*, garanti par l'accord de V F et d'Oribase, et non *fistulam* de J, qui doit être considéré comme la reproduction fidèle de la leçon originale. N'oublions pas non plus de noter comme une preuve de la valeur du témoignage d'Oribase que seul il a sauvé la leçon *evenire* qui, depuis le XVIIe siècle, figure dans toutes les éditions comme conjecture de van der Linden. Dans la phrase *testa ossis, si qua excessit, recipienda est*, M. Marx a opté d'une part pour la leçon de V F *excessit* et d'autre part pour celle de J *recipienda est*, en écartant *abscessit* J et *recidenda est* V F. La comparaison de 7, 12, 1 D, p. 327, 29 et suiv. : *ergo specillo conquirenda est testa, quae recessit* semble indiquer qu'il eût fallu suivre J dans les deux cas. Pour ce qui est d'Oribase, il concorde avec J pour la bonne leçon *abscessit*, mais avec V F pour la mauvaise *recidenda est*, d'où l'on conclura que cette dernière faute est très ancienne.

Parmi les autres variantes d'Oribase relatives à ce 13e chapitre du 6e livre de Celse, je mentionnerai encore les deux suivantes qui méritent, semble-t-il, de retenir l'attention. P. 287, 15 V F J donnent *initio*, Oribase *in initio*. A priori, le témoignage d'Oribase emprunte une certaine vraisemblance au fait que la préposition *in* était sujette à tomber par haplographie devant un mot comme *initio*, cas qui s'est effectivement produit chez Scribonius Largus, chap. 21, p. 13, 10 éd. Helmreich, où l'édition princeps (qui est codicis instar, puisqu'il n'existe plus aucun manuscrit) a *initiis*, tandis que Marcellus Empiricus, qui a transcrit textuellement le passage en question de Scribonius, atteste *in initiis* (voir *Rhein. Museum* LXXI, année 1916, p. 143 et suiv.). Mais au livre 2, chap. 10, 19, p. 80, 24, les manuscrits de Celse offrent de nouveau *initio* sans la préposition, et comme cette leçon non seulement n'a rien d'inadmissible, mais est même plus conforme à l'usage classique (dont Celse, il est vrai, s'est éloigné plus d'une fois), qu'en outre on se résoudra difficilement à statuer un second cas d'haplologie, il est plus plausible que le traducteur d'Oribase a ajouté *in* parce que, de son temps, on disait plutôt *in initio* que *initio*[1]. Pour être tout

1. Cela, bien entendu, n'infirmerait en rien notre affirmation que le texte des

à fait fixé, il faudrait pouvoir trouver au moins encore un troisième exemple; malheureusement, il ne semble pas qu'il en existe, car « au commencement » s'exprime, d'ordinaire, chez Celse, par *inter initia* (comp. p. ex. prooem. 33, p. 22, 28; 3, 2, 1, p. 102, 7; 3, 25, 2, p. 141, 15; 6, 6, 35, p. 273, 13; 6, 7, 1 A, p. 275, 16; *inter principia* 7, 27, 5, p. 354, 16 et suiv.). P. 287, 33 *mandere ligustrum oportet sucumque eum ore* (*umore* V, *humore* F) *continere* V F J; *sucumque eius* Oribase. Ici encore, il est malaisé de décider quelle était la rédaction primitive. *sucumque eum* pourrait être dû à l'harmonisation des désinences de deux mots contigus qui est une des méprises de copiste les plus fréquentes. Cependant, cette leçon n'est pas une faute, mais simplement une négligence de style dont on se gardera de déclarer Celse incapable, vu que même un puriste tel que César a pu écrire *bell. Gall.* 1, 40, 5 : *servili tumultu, quos tamen aliquid usus ac disciplina... sublevarent*, ce qui est bien autrement choquant. Peut-être retiendra-t-on *sucumque eum* précisément parce qu'il est moins régulier et, partant, moins banal que *sucumque eius*[1].

C. I. L. II, n° 5181 (lex metalli Vipascensis), l. 46 et suiv. : *qui in finibus met[alli Vipascensis... scau]rias argentarias aerarias pulveremve ex scaureis rutramina ad mensuram pondu[sve purgare tundere ure]re expedire frangere cernere lavare volet*; l. 50 : *qui ex alis locis ubertumbis ae[ris argentive ru]tramina in fines metallorum inferet...*

Tous les interprètes rattachent le terme de *rutramina* à *rutrum* (voir Huebner, *Inscriptionum Hispaniae Latinarum supplementum* p. 798; Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae* II, 1, p. 685). Selon Buecheler, *Archiv für latein. Lexikographie* II, 605, il s'agirait, en particulier, de la gangue déjà séparée des métaux qui s'y trouvaient emprisonnés, mais soumise à un râclage complémentaire à l'aide de l'outil appelé *rutrum*, pour en détacher les particules de minerai utile y adhérant encore. Que

extraits de Celse dans la traduction latine d'Oribase est vierge d'interpolations, car il ne s'agirait point ici d'un changement arbitraire, destiné à corriger une faute réelle ou présumée, mais d'une reproduction inexacte par substitution d'un tour courant à un autre qui ne l'était plus. En d'autres termes, l'original aurait été rajeuni, mais non faussé.

1. Dans ce cas non plus, on ne serait en présence, chez Oribase, d'une interpolation proprement dite, c'est-à-dire d'un remaniement intentionnel. L'auteur de la variante *sucumque eius* aurait tout uniment employé une expression qui lui était plus familière sans vouloir le moins du monde corriger son modèle.

rutramina désigne la gangue, c'est ce que le contexte rend probable, mais l'étymologie qui consiste à voir dans ce mot un dérivé de *rutrum* prête le flanc à de sérieuses objections. Le sens de *rutrum* était d'une part « bêche » ou « pelle » et d'autre part « truelle des maçons » ; comp. p. ex. Caton, *de agri cultura* 11, 4 (dans une énumération d'outils nécessaires pour la culture de la vigne) : *palas VI, rutra IIII, rastros quadridentes II* ; Festus p. 320, 7 et suiv. éd. Lindsay : *rutrum tenentis iuvenis est effigies in Capitolio ephebi more Graecorum harenam ruentis exercitationis gratia ;* Pline, *nat. hist.* 36, 177 : *experimentum marmorati est in subigendo, donec rutro non cohaereat.* Or, on voit sans autre qu'un tel instrument n'aurait guère été propre à traiter des minerais. De plus, la formation de *rutramina*, rapproché de *rutrum*, ferait difficulté, car on ne rencontre jamais par ailleurs le suffixe *-āmen* en combinaison avec le thème d'un nom d'agent en *-trum*. Par contre, *aerāmen* « airain, cuivre », l'ancêtre du fr. *airain*, de l'ital. *rame* etc., qui est dérivé de *aes*, *aeris*, suggère l'idée de ramener *rutrāmina* à **ruderāmina*, dérivé de *rudus*, *-eris*. *rudus* signifiant « décombres », l'on comprendrait fort bien qu'on eût appelé **ruderāmina* les matières stériles, auxquelles sont mélangés les métaux dans le tout-venant extrait des mines. Dans **ruderāmina*, comme dans *aerāmen*, le suffixe *-āmen* aurait une valeur collective ou, pour mieux dire, il servirait à souligner le sens collectif déjà inhérent à *rudus*, *rudera*, comme p. ex. dans **materiāmen*, supposé par le fr. *mairain*, *merrain* « bois de construction ». Pour rendre compte du passage de **ruderāmina* à *rutrāmina*, il y a lieu de rappeler, tout d'abord, que, comme le font voir très nettement les tracés des appareils inscripteurs de la parole, une voyelle est d'autant plus brève que la partie subséquente du mot, auquel elle appartient, est plus longue. L'*ĕ* atone de **ruderāmina* devait donc tendre vers zéro. Puis, le groupe *dr*, né de l'absorption de l'*ĕ* intermédiaire, aboutissait phonétiquement a *tr* ; comp., outre les exemples cités chez Sommer, *Handbuch der latein. Laut- und Formenlehre*[2] p. 226 et chez Stolz et Schmalz, *Latein. Grammatik*[5] p. 153, ital. *Otranto* de **Hytruntum*, prononciation populaire de *Hydruntum*, qui était la forme officielle de ce nom, maintenue sous l'influence du grec Ὑδροῦς ; lat. vulg. **coliantrum* (esp. *culantro*, port. *coentro*, v. h. a. *kullantar*) du grec κορίανδρον ; lat. vulg. **mantragora* (roum. *mătrăgúnă*) du grec μανδραγόρας ; lat. vulg. **pertrix* (v. fr. *pertris*) en face de la forme littéraire *perdix*, reproduisant fidèlement l'original grec πέρδιξ (voir Claussen, *Roman. Forschungen* XV, année 1904, p. 835).

C. I. L. III, n° 14014 : *d. m. Aureliis Fortunioni et Felicissime qui vixserunt anus XC. fecit en emmimoriam Aurelia Quarta Aurelio [P]rocino carissimo marito et sibi ipsaius.*

Dans une étude sur les faits de latin vulgaire dans les inscriptions latines de la province romaine de Dalmatie, *Pojave vulgarno-latinskoga jezika na natpisima rimske provincije Dalmacije*, Zagreb 1915 (= *Djela Jugoslavenske Akademije znanosti i umjetnosti*, fasc. XXV), p. 25, 26, 55, M. Pierre Skok considère *emmimoriam*, dans l'inscription ci-dessus, comme issu de *memoriam* par prosthèse et redoublement de l'*m* initial consécutif à son passage à l'intérieur du mot, en comparant d'une part *esponsa C. I. L.* III, n° 13124 pour *sponsa*, et d'autre part *diffunctam C. I. L.* III, n° 12747 pour *defunctam*. Cette explication qu'il répète dans un supplément au mémoire qui vient d'être cité, paru sous le même titre dans la revue *Starinar* (*Organ Srpskog archeološkog društva*), 3e série, année 1922, p. 127, a été avec juste raison qualifiée d'inadmissible par M. Félix Hartmann, *Glotta* XI, p. 252 et suiv. De fait, la prosthèse vulgaire d'un *e* ou d'un *i* est, comme on sait, limitée à la position devant *s* suivi de consonne, si bien que l'exemple *esponsa* n'a pas de valeur probante, et on en dira autant de *diffuncta* pour *dēfuncta* qui tient à la confusion des préfixes *dē-* et *dis* (comp. p. ex. la graphie *diffinio* pour *dēfinio*, dont le *Thesaurus linguae Latinae* V, 343 donne des exemples). En cherchant donc dans une autre direction la solution de ce petit problème, je me demande, si *emmimoriam*, c'est-à-dire *inmemoriam*, ne serait pas une forme figée, employée comme mot invariable à la manière, dont nous disons en français *un ex-libris*, *un ex-voto*, *un in-folio*, *un in-quarto*, *un accessit*, *un déficit*, *un placet*, *le credo*. Sans doute, s'il n'y avait que ces analogies modernes, l'hypothèse reposerait sur une base bien fragile. Mais on connaît, en latin même, des cas du même genre qui auront plus de poids. Le plus curieux est *ad Ammontem*, attesté par la table de Peutinger comme nom d'une station romaine en Syrie, aujourd'hui Kafr Hauwar, au pied du mont Hermon (voir Konrad Miller, *Itineraria Romana*. Römische Reisewege, an Hand der Tabula Peutingeriana dargestellt. Stuttgart 1916, p. 826 et 844). Le parallélisme rigoureux entre cet *ad Ammontem* et *en emmimoriam* dans notre inscription saute aux yeux. On rappellera aussi les noms de fonctionnaires toujours invariables, quel que soit leur emploi syntaxique, du type de *ab actis*, *a commentariis*, *a rationibus*, *supra vestem*, *ex comite*, *ex consule*, *ex duce*, *ex magistro* (parfois

écrits en un seul mot et probablement toujours réunis sous un seul accent dans la prononciation), p. ex. :

C. I. L. III, n° 1457 : *M. Cl. Ti. filio Quirin. Frontoni cos. ... praetori, aedili curuli, ab actis senatus, quaestori urbano* (noter l'équivalence syntaxique de *ab actis* avec les datifs *praetori, aedili curuli, quaestori urbano*).

C. I. L. VI, n° 1884 : *M. Ulpio Aug. lib. Phaedimo divi Traiani Aug. a potione, item a laguna et tricliniarch(ae), lictori proximo et a comment(ariis) beneficiorum.*

C. I. L. VI, n° 8411 : *dis manibus Ti Claudi Aug. l. Abascanti a rationibus.*

C. I. L. VI, n° 5206 : *Chrysaspis Agripinae supra veste(m).*

De là, en vieux russe, *asinkrit* (= *asecretis*) « secrétaire impérial » (voir Sreznevskij, *Materialy dlja slovarja drevne-russkago jazyka* I, 31).

C. I. L. VI, n° 512 : *Ceionius Rufius Volu[si]anus v. c. et inlustr[is], ex vicario Asie, Ceioni Rufi Volusiani v. c. et inlustris ex prefecto [pre]torio et ex prefecto ur[bi]... fi[lius].*

Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae* n° 1308 : *Fl. Theodorus Filoxenus Sotericus Filoxenus vir illust(er), com(es) domest(icorum), ex magistro m(ilitum) per Thracia(m) et consul ordinar(ius).*

De Rossi, *Inscriptiones christianae urbis Romae* II, 8, 14 : *Johēs vir gloriosiss(imus) magister militum et exconsule.*

Marcelli *de medicamentis liber*, p. 3 éd. Niedermann : *Marcellus vir inluster exmagistro officiorum Theodosi sen.*

Grégoire de Tours, *Historia Francorum* VI, 19, p. 261, 14 éd. Arndt et Krusch : *quod Asclipius ex duce praecognito, nocte inruens, interfecit omnes ; ibid.* VII, 23, p. 305, 11 et suiv. : *Iniuriosus ex vicario, ex comite vero Eunomius deposuerant, Turonis advenit.*

Il semble donc permis de supposer qu'une pierre tombale, telle que les petites gens l'élevaient à la mémoire de membres défunts de leur famille, avait fini par s'appeler, dans certaines parties

de l'Empire romain, un *inmemoriam*, et *fecit en emmimoriam*, dans l'inscription ci-dessus, se traduira « elle a fait faire (cette pierre) pour servir de monument commémoratif ».

C. I. L. X, n° 478 : *quem si accipere fuerit dignatus, speramus quod pro honestate nominis sui in omnibus nos aequo sinceraeque animo aspicere ac fobere dignetur.*

A propos de *aequo sinceraeque animo*, Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae* II, 1, p. 535 remarque : scr(ibendum) *aequo animo sinceraeque* (c'est-à-dire *sincerēque*), et Diehl, *Vulgärlateinische Inschriften* (Bonn 1910), n° 1557 lui donne raison en affirmant, lui aussi, qu'on attendrait *aequo animo sincereque*. De fait, *sincerae*, rapporté à *sincerus*, ne pourrait être que l'adverbe *sincerē*, et alors la transposition de *sinceraeque*, proposée par ces deux savants, serait une nécessité. Mais l'un et l'autre ont méconnu l'existence d'un doublet *sinceris* qui sape la base de leur conjecture. Ainsi que l'a relevé Rönsch, *Itala und Vulgata*[2] 274, *sinceris* est attesté deux fois dans l'Itala, *Epître aux Philippiens* 1,10 et 2,15 ; le même renvoie *l. c.* à Scribonius Largus, chez lequel on lit chap. 113 *si sincere corpus erit*, leçon confirmée par Marcellus Empiricus 27,3 (*si sincere corpus fuerit*). Enfin Löfstedt, *Kritische Bemerkungen zu Tertullians Apologeticum* (dans *Lunds Universitets Årsskrift*, N.F. Avd. 1, XIV, n° 24) p. 65, a signalé cette forme dans le passage suivant d'un texte chrétien, édité par Reitzenstein dans la *Zeitschrift für neutestamentl. Wissenschaft*, année 1914 : *in quibus praeclarae conversationis actus sinceres incipiant morari* (*l. c.* p. 80). *sincerae*, dans notre inscription, est donc une graphie vulgaire pour *sincere*, abl. sing. de *sinceris*, comme on trouve p. ex. *castitatae C.I.L.* XI, n° 2702, *corporae C.I.L.* VI, n° 33875, *operae C. I. L.* VIII, n° 9109 pour *castitate*, *corpore*, *opere*. Quant à la désinence *-e* au lieu de *-i* (*sincerĕ* au lieu de *sincerī*), on rapprochera (*bello*) *civile C. I. L.* III, n° 9835, (*die*) *natale C. I. L.* IX, n° 1618, (*animo*) *forte C. I. L.* XII, n° 2366.

C. G. L. II, 179,33 *scalpium* σμῶλα.

Telle est la leçon du manuscrit de Paris (Lat. 7651 saec. IX), dont tous les autres ne sont que des copies récentes. *scalpium* étant inconnu par ailleurs, Goetz, dans le *Thesaurus glossarum emendatarum* II, 237, adopte la conjecture de Scaliger *scalprum* que Laistner, *Glossaria Latina iussu Academiae Britannicae*

edita II, 266 juge, lui aussi, nécessaire. Mais ce *scalpium* s'explique assez naturellement semble-t-il, comme étant tiré du composé *auriscalpium*, calqué sur le grec ὠτογλύφιον ; comp. *C. G. L.* III, 23, 29 et 203, 35 ὠτογλύφιον *auriscalpium*. La même remarque s'applique à *scalpum* (*C. G. L.* II, 434, 48 σμίλα *hoc scalpum* et II, 351, 31 κνήστριον *acucla, scalpum*) et à *sculpum* (*C. G. L.* IV, 390, 6 *sculpum : scalpellum*), dans lesquels Goetz, en dehors de toute vraisemblance, voit également des altérations de *scalprum*. A côté de ὠτογλύφιον, le grec connaissait ὠτόγλυφον (comp. *C. G. L.* III, 368, 8 *auriscalpium* ὠτόγλυφον), reflété en latin par les calques **auriscalpum*, *auriscalpum* (comp. *C. G. L.* II, 528, 62 *auriscalpum* ὠτογλυφίς), sur le modèle desquels on aura forgé les simples *scalpum*, *sculpum*. Pour ce qui est de *scalpum*, en particulier, il existe encore une autre possibilité d'en rendre compte et de le mettre, du même coup, à l'abri des tentatives de correction. De même qu'en imitation du rapport *arca* : *arcella* on a innové *columa* (attesté par Quintilien, *Instit. orat.* 1, 7,29 et par Pompéius, *G. L.* V, 283, 11 éd. Keil) en regard de *columella* (voir *Berliner philol. Wochenschrift* XXXV, année 1915, col. 1091), de même *scalpum* pourrait avoir été extrait par dérivation rétrograde de *scalpellum*, le diminutif de *scalprum*.

C. G. L. II, 596, 39 *vesticulum* : *domus, in qua diversi nutriuntur.*

M. Löfstedt, *Eranos* VII, année 1907, p. 10 du tirage à part, après avoir écarté avec juste raison l'idée émise par Goetz, *Thesaurus glossarum emendatarum* II, 409 qui soupçonne dans *vesticulum* une altération de *vestibulum*, interprété de travers, propose lui-même de rétablir *vesciculum*. Mais cette conjecture, outre qu'elle recourt à un mot attesté nulle part ailleurs, se heurte à l'objection décisive que la définition *domus, in qua diversi nutriuntur* est visiblement de même nature que celle, par laquelle Isidore, *Orig.* 15, 3, 10 explique *diversorium* (*diversorium dictum eo, quod ex diversis viis ibi conveniatur*), en d'autres termes qu'elle est basée sur un rapprochement étymologique du lemme avec *diversus*, ce qui exclut d'emblée *vesciculum*. Je maintiens donc l'avis que j'ai soutenu dans un article de la *Glotta* I, année 1909, p. 269, à savoir que *vesticulum* doit être corrigé en *verticulum*. Toutefois, cette correction demande quelques précisions. La forme primitive de la glose qui nous occupe ici me paraît avoir été *diversorium* : *verticulum, domus, in qua diversi nutriuntur* ; comp. *C. G. L.* II, 340, 33 καταγωγεῖον : *deversorium*,

verticulum. Par la suite, *verticulum* qui, d'abord, avait fait partie de l'interprétament, devint le lemme d'une glose nouvelle *verticulum : domus, in qua diversi nutriuntur*. Ce *verticulum*, au lieu de *diverticulum*, *deverticulum* « hôtellerie », peut se comparer à *votissima C. I. L.* III, 14292 pour *devotissima*. Ce sont des cas de l'emploi du simple à la place du composé dans la prose postclassique (voir à ce sujet Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax* II, 188 et suiv.). L'explication de Skok, *Starinar* (*Organ Srpskog archeološkog društva*), 3e série, I, année 1922, p. 136, qui ramène *votissima* à *votivissima*, est à repousser, car *votivus* n'a jamais le sens de *devotus*, réclamé par le contexte de l'inscription funéraire ci-dessus (*virginia votissima mihi uno marito* ; comp. *C. I. L.* XI, 4446 *coiugi... Visellius Augendus solo devotae sibi*). La substitution fautive de *vesticulum* à *verticulum* tient à la ressemblance des signes de l'*r* et de l'*s* dans l'écriture irlandaise.

C. G. L. III, 484, 10 *quastillarius* φιλοποιός.

A côté de la correction *quasillarius* κοφινοποιός, adoptée par Goetz, *Thesaurus glossarum emendatarum* II, 169, il en est une autre qui me paraît avoir plus de chances de rétablir la leçon authentique, à savoir *quactiliarius* πιλοποιός ; comp. *C. G. L.* II, 102, 24 *coactiliarius* πιλοποιός ; III, 309,16 πιλοποιός *coactiliarius* ; II, 407, 56 πιλωτοποιός *quactiliarius*. La graphie *quactiliarius* pour *coactiliarus*, qui reflète la prononciation vulgaire du groupe *coa-*, a de nombreuses analogies ; voir, à ce sujet, Pokrovskij, *Materialy dlja istoričeskoj grammatiki latinskago jazyka* (Moscou 1898), 187 et le *Thesaurus linguae Latinae*, tome III, aux mots *coactilis*, *coag(u)lator*, *coag(u)lo*, *coaequalis*, *coaxo* 2. Elle est corroborée par les langues romanes ; comp. ital. *quagliare*, v. fr. *caillier* < lat. vulg. *quag(u)lare* pour *coag(u)lare* ou bien ital. *quatto* < lat. vulg. **quattus* pour *coactus*.

C. G. L. III, 544, 61 *coromegen : lapatio*.

Johannes Schmidt qui a édité et commenté pour la première fois dans l'*Hermes* XVIII, année 1883, p. 527 et suiv. le glossaire du manuscrit de Sienne F V 8, dans lequel figure la glose ci-dessus, voit dans *coromegen* une corruption de κόρον μέγα et Goetz, en enregistrant cette glose dans son *Thesaurus glossarum emendatarum* I, 624 à l'article *lapathum*, *lapat(h)ium*, reproduit la conjecture de Schmidt. Mais d'abord il n'existe pas en grec

que je sache de substantif neutre κόρον ; il ne pourrait donc s'agir que de κόρος masculin « jeune pousse, rejeton », de sorte qu'il faudrait, à tout le moins, κόρον μέγαν. Au surplus, le sens de *lapathum*, *lapat(h)ium* étant « oseille », on ne verrait pas comment quelqu'un eût pu se servir de ce terme pour expliquer κόρον μέγαν. La vérité est que *lapatio*, dans notre glose, n'a rien à voir avec *lapathum*, *lapat(h)ium* « oseille », mais est identique à l'interprétation des gloses *C. G. L.* III, 553, 42 *bulvus id est lappaio* et V, 519, 55 *vulbos* : *lapationes* et à *lampadio*, attesté au sens de « ognon » dans la plus ancienne des deux traductions latines d'Oribase, tome VI, p. 11, 19 et p. 444, art. VI éd. Bussemaker et Daremberg (voir Antoine Thomas, *Mélanges Havet*, Paris 1909, p. 516 et suiv.), d'où il s'ensuit que *coromegen* doit représenter le nom grec de l'ognon, c'est-à-dire κρόμ(μ)υον. Or, ce κρόμ(μ)υον apparaît dans un autre glossaire médico-botanique sous la forme anaptyctique *coromion* (*C. G. L.* III, 559, 4 *coromion id est cepa maior*), laquelle, prononcée *coromiyon*, pouvait être notée *coromigon*, de même que σίαλος « salive », prononcé *siyalos*, a été transcrit par *sigalos* *C. G. L.* III, 576, 24 (voir Liechtenhan, *Archiv für Geschichte der Medizin* XIII, année 1921, p. 124). Ce sont là des contrépels, dus au passage de *g* à *y* devant voyelle palatale dans le latin populaire postérieur (voir Grandgent, *An introduction to Vulgar Latin* § 259, p. 110). De *coromigon* à *coromegen* il n'y a plus qu'un pas. S'étonnera-t-on qu'il ait été franchi par des copistes qui ont estropié κυνόροδα en *clinorica* (*C. G. L.* III, 544, 64 *clinorica* : *rosa canina*), κοκκύμηλα en *crocimata* (*C. G. L.* III, 544, 68 *crocimata* : *pruna*), ἐρεβίνθην en *herbetin* (*C. G. L.* III, 546, 64 *herbetin* : *cicer*), exemples pris au hasard parmi les gloses du manuscrit de Sienne ?

C. G. L. III, 552, 37 *alispalcion id est trifolium.*

Que sous le lemme de cette glose se cache *asphaltion*, comme l'indique Goetz dans le *Thesaurus glossarum emendatarum* II, 366, c'est ce qui ne paraît guère douteux. Néanmoins, la restitution *asphaltion* porterait à faux. Pour comprendre la leçon *alispalcion*, il faut rapprocher Pline, *nat. hist.* 21, 54 *tria eius* (sc. *trifolii*) *genera* : *minyanthes vocant*, *alii sphalcion* (d, *sphaltion* les autres manuscrits, *asphaltion* les éditions)... Le compilateur de notre glossaire aura puisé dans un manuscrit de Pline écrit en scriptio continua et il aura, dès lors, pris *alii sphalcion* pour un seul mot. Le cas est exactement le même que celui qui se présente *C. G. L.* III, 550, 66, où l'on lit *alipirizis* : *lin̄g. can̄.*,

c'est-à-dire, ainsi que l'a bien vu, cette fois, Goetz, *Thes. gloss. emendat.* I, 647, *alii pyrgis : lingua canina*[1] (*alypyrgis* les manuscrits de la famille β chez Pseudo-Apuléius chap. 97, p. 176, 12 éd. Howald et Sigerist). *sphalcion*, *sphaltion* comme doublet de *asphaltion* se range à côté de *sparagus*, attesté souvent comme doublet de *asparagus* (voir *Thesaurus linguae Latinae* II, 799) et supposé par l'italien *sparago*, l'espagnol *esparrago* et par l'emprunt allemand *Spargel* (ce dernier ayant subi l'influence analogique de *Fenchel*, *Kerbel*, *Zwiebel* et surtout de *Wurzel*).

C. G. L. III, 555, 39 *calemos id est ovicilaria.*

En enregistrant cette glose corrompue dans son *Thesaurus glossarum emendatarum* II, 36, Goetz s'est contenté de la faire suivre d'un point d'interrogation. Elle n'a pas été traitée non plus par M. Liechtenhan dans ses *Beiträge zur Erklärung und Emendation von Benennungen von Heilkräutern u. ä. des ersten Glossars des Codex Vaticanus reginae Christinae 1260 saec X*, dans l'*Archiv für Geschichte der Medizin* XIII (1921), p. 116 et suiv. On ne semble donc pas s'être aperçu de son identité avec cette autre qui se lit *C. G. L.* III, 570, 51 *orbicularis id est ciclaminus* et qui montre qu'il faut restituer *cyclaminos id est orbicularia*. L'origine de la faute nous est révélée par *C. G. L.* III, 537, 22 *calaminos id est orbicilaris*. Un copiste avait substitué à *cyclaminos*, orthographié *ciclamenos* (comp. p. ex. *appolenaris C. G. L.* III, 551, 62 pour *apollinaris* ou bien *pastenaca C. G. L.* III, 556, 74 pour *pastinaca*), la forme anaptyctique *cicalamenos*, exactement comparable à *calamida C. G. L.* II, 573, 20 pour *clamida*, c'est-à-dire *chlamyda*. Puis, ce *cicalamenos* avait été réduit à *calamenos* par la même haplographie qui est à la base de *tillicatio C. G. L.* III, 132, 58 pour *titillicatio*. Etant ainsi devenu méconnaissable, le mot avait continué à être estropié, aboutissant à *calemos*. Dans l'interprétament *orbicularia*, le premier des deux *r* est tombé par dissimilation, d'où *obicularia*,

1. Une méprise analogue se rencontre dans les manuscrits de César, *bell. Gall.* I, 38, 4, qui portent tous *propterea quod flumen alduas dubis... paene totum oppidum cingit* et où la leçon à première vue énigmatique *alduas* provient d'une glose interlinéaire *al. dua*, c'est-à-dire *alii Dua*. Le géographe de Ravenne, en effet, appelle le Doubs *Duba*, mot orthographié *Du(v)a* par l'auteur de la glose en question, laquelle, après avoir été introduite dans le texte à côté de *Dubis*, auquel elle se rapportait, devint *alduas* par suite de la faute courante qui consiste dans l'assimilation des désinences de mots voisins ; voir *C. Julii Caesaris commentarii de bello Gallico*, erklärt von Fr. Kraner und W. Dittenberger, 17e édition par H. Meusel, I, Berlin, 1913, p. 360.

soit qu'il s'agisse d'un fait de prononciation vulgaire comme dans *mamor* pour *marmor*, blâmé par le grammairien Pompéius, *G. L.* V, 283, 13, soit qu'on ait affaire à une simple erreur graphique, comme dans *Philagyrus C. I. L.* V, 2649 et VI, 200 pour *Philargyrus*, qui reposerait sur le « langage intérieur », tout copiste ou lapicide épelant mentalement le texte qu'il est chargé de transcrire et s'exposant ainsi à faire les mêmes fautes que peut comporter la prononciation à haute voix. La confusion constante de *b* et de *v* dans l'orthographe médiévale nous expliquerait que cet *obicularia* fût devenu ensuite *ovicularia*. Enfin, ce dernier aurait été altéré en *ovicilaria* comme *orbicularis* en *orbicilaris C. G. L.* III, 537, 22. *orbicularia* à côté de *orbicularis* rappelle les doublets (*herba*) *urceolaria* chez Pélagonius 37. 112. 302 et (*herba*) *urceolaris* chez le même 39, chez Scribonius Largus 39. 53. 60. 158 et chez Marcellus Empiricus 1, 35 ; 9, 32 ; 12, 1 etc. comme aussi (*herba*) *pedicularia*, *peduclaria* chez Scribonius Largus 8. 166 et chez Marcellus Empiricus 12, 6. 15. 16. 18 etc. en face de (*herba*) *pedicularis*, *peduclaris* chez Scribonius Largus 227 et chez Marcellus Empiricus 1, 27.

C. G. L. III, 601, 18 *farcim* : *vermis carnalis.*

En relevant cette glose dans son *Thesaurus glossarum emendatarum* II, 404, Goetz l'accompagne de la remarque (σαρκ-?), ce qui signifie, si je ne m'abuse, qu'il cherche dans *farcim* quelque dérivé de σάρξ « chair ». On s'étonnera à bon droit qu'il n'ait pas songé à *farcimen* qui est, de toute évidence, la bonne leçon. *farcimen*, en français *farcin*, désigne une affection cutanée des animaux de la race chevaline, caractérisée par des tumeurs allongées, de forme cylindrique, appelées par nos vétérinaires « cordes du farcin » Ces tumeurs, provoquées par l'engorgement des vaisseaux lymphatiques, rappellent d'une part des saucisses, d'où le nom de *farcimen*, proprement « saucisse », et d'autre part des vers, ce qui a valu à la maladie en question d'être appelée *Wurm* par les Allemands et ce qui explique, du même coup, le *vermis carnalis* de notre glose. Le terme correspondant, en grec était περίττωμα ; comp. *Corpus Hippiatricorum Graecorum* I, p. 327, 17 et suiv. éd. Oder et Hoppe : περιττώματα δὲ λέγεται, ὃ ῥωμαϊστὶ καλοῦσι φαλκίνινα (lire φαρκίμινα), *Mulomedicina Chironis* 179, p. 55, 17 et suiv. éd. Oder (= p. 32, 3 et suiv. éd. Niedermann) : *si farcimen ostendere coeperit*, *quod graece appellatur ferisoma* et *ibid.* 468, p. 154, 26 éd. Oder : *quod vocant graece ferisoma<ta>*, *latine farcimina.* Ces passages nous

aident à comprendre une autre glose d'apparence tout à fait obscure, *C. G. L.* III, 604, 6 *pota* : *farcim.* Cette glose faisant partie d'un répertoire de termes de botanique et de médecine, *farcimen* — car ici encore *farcim* ne saurait être autre chose que *farcimen* (ou son pluriel *farcimina*) — n'y peut pas signifier « saucisse », mais doit avoir le sens technique « farcin », et alors il devient clair sans autre que *pota* est une abréviation ou une mutilation de *perittomata*.

Neuchâtel (Suisse).

Max Niedermann.

LES PAPYRUS DE L'ILIADE

(*2e article*).

III

Enfin, s'il est vrai qu'aucune des citations divergentes signalées par Ludwich et notées plus haut ne s'est encore trouvée réellement sur les papyrus des IIIe et IIe s., il faut du moins signaler les quatre cas suivants. 1° *Pap.* 7 donne les vers Θ 202 *a-e*; aucun auteur ne cite le passage, mais Gerhard a retrouvé une partie de ces vers remaniés dans une parodie d'Homère par Hipponax (frag. 85), détail qui prouve que la tradition « dépravée » était depuis longtemps répandue. 2° *Pap.* 12 omet Ψ 92, comme Eschine, qui, dans le *Contre Timarque* § 146, arrête sa citation après 91, mais donne 83 *ab*. Or, Gerhard a remarqué que ou 83 *ab* ou 92 sont nécessaires au texte, et déduit que *Pap.* 12 aussi devait donner 83 *ab*, conclusion très vraisemblable[1]. 3° *Pap.* 12 aussi donne Ψ 223 *ab*, qui se retrouvent dans une citation de Plutarque, *Cons. Apoll.* 30, d'où il semble résulter que la vulgate régnait si peu sans conteste au IVe s. av. J.-C., qu'elle avait encore des textes « dépravés » comme concurrents au Ier s. ap. J.-C. 4° Enfin il faut noter que les vers additionnels Θ 548, 550-52, cités par Platon, *Alcib.* II, 149 *d*, ne surprennent plus, depuis qu'on se rend compte par les papyrus que les interpolations de ce genre abondaient dans le chant Θ.

En somme, toute cette discussion paraît bien prouver que l'argument des citations se retourne contre Ludwich. Non seulement il semble démontré que les citations d'auteurs des Ve et IVe s. peuvent être des textes « dépravés », tout comme les papyrus des IIIe et IIe s., mais encore on est en droit de se demander si Platon, si Aristote, si Eschine, dont les citations d'Homère tantôt ont, tantôt n'ont pas de vers additionnels, citent tantôt la vulgate, tantôt un texte « dépravé ». On est en droit de se demander si, quand ils ont l'air de citer la vulgate, les auteurs

1. Les explications de Wecklein à ce sujet semblent inopérantes, *Rhein. Mus.* 74 (1925), p. 13-24.

des ve et ive s. ne citent pas un texte « dépravé » dans les passages où il ne renferme pas de vers additionnel. C'est une raison de plus pour douter de l'universalité de la vulgate dans la période préalexandrine et alexandrine et pour croire à la prédominance, sinon à l'universalité, des textes « dépravés » à la même époque.

La quatrième affirmation de Ludwich touchant la valeur des textes « dépravés » contient une part de vérité. Il faut reconnaître, d'abord, que les vers additionnels constituent un enrichissement médiocre. Quelques critiques ont pu, dans la surprise de la découverte, se méprendre un moment sur la valeur de ces vers supplémentaires ; un examen impartial montre qu'ils ne méritent ni crédit ni même indulgence. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des additions pour constater que la plupart des vers sont des répétitions littérales, des emprunts faits à d'autres parties de l'*Iliade*, quelquefois au même chant, plus rarement à l'*Odyssée*. Quelques-uns sont faits d'hémistiches tirés de chants différents, d'autres enfin n'ont pas été identifiés, souvent parce qu'ils sont très mutilés ; ou bien ils sont complètement nouveaux, ou bien, plus vraisemblablement, ils sont des emprunts à des poèmes épiques disparus. Quoi qu'il en soit, tous ces vers supplémentaires ont le caractère commun d'être des interpolations, non pas peut-être des interpolations volontaires, comme celles que Ludwich stigmatise au § 36 de son livre, mais bien plutôt — c'est l'avis le plus généralement admis — des interpolations presque inconscientes et quasi mécaniques, comme il en peut échapper à des professionnels de la parole ou du calame, qui, sachant Homère par cœur, sont capables involontairement de mêler un passage à un autre, au gré d'une association de mots. On peut, d'ailleurs, croire aussi qu'il y a, dans le nombre, des additions moins spontanées. On a plusieurs fois remarqué que ces additions s'insinuent de préférence dans les endroits où le récit est morcelé, où le lien logique est plus faible. Elles sont des réminiscences de passages parallèles et se proposent de compléter ou simplement de prolonger une description ; c'est le cas de Ψ 165 *a*, 195 *a*, 209 *a* et de la plus longue de toutes : Θ 65 *a-i*.

Les omissions sont plus rares et méritent sans doute par là de retenir davantage l'attention. On doit avant tout signaler qu'aucun vers omis dans les papyrus ne se trouve dans les citations des ve et ive s. réunies par Ludwich.

B 206 est omis par *Pap.* 37, comme par toute une partie de la tradition et Dion Chrysostome.

Γ 389 est donné par *Pap.* 3 et 166, omis par tous les manuscrits du moyen âge, omis par *Pap.* 41 et 78. C'est un vers d'in-

troduction pour un discours ; il peut se supprimer sans dommage.

Δ 89 est un vers de remplissage, omis par *Pap.* 41 et par Zénodote, après la même transformation du vers 88.

E 527 n'est omis que par *Pap.* 41 ; c'est un résumé des vers précédents ; il n'est pas indispensable et reproduit O 622.

Z 283, omis par *Pap.* 270 seul, est utile, mais non absolument indispensable.

Λ 520, 529-30, omis par *Pap.* 8 seul, M 180, omis par *Pap.* 217 seul, rentrent dans une catégorie spéciale, celle des vers rendus inutiles par un vers additionnel qui précède ou suit et les remplace : ainsi *Pap.* 8 donne Λ 519 *a*, 528 *a* ; *Pap.* 217 donne M 179 *a*. En outre, d'une part, Λ 519-520 = K 530-531 et ce vers 531 est omis par plusieurs manuscrits ; d'autre part, M 175-181 sont omis par Zénodote, athétisés par Aristophane et Aristarque. D'ailleurs, tout ce passage est, à l'époque, très instable : *Pap.* 217 omet aussi 184-187, mais donne 188 *abc*.

De Φ 482 et 405, omis par *Pap.* 12 seul, le premier résume les deux vers précédents, le second est un vers de remplissage.

X 74-76, omis par *Pap.* 12 seul, reviennent, sans grande nécessité, sur la description de Priam mort ; ils ne sont pas absolument indispensables.

X 255 est omis, peut-être par erreur, par le seul *Pap.* 271.

Ψ 92, athétisé par Aristarque (ἐν πάσαις οὐκ ἦν ὁ στίχος) est omis par *Pap.* 12 et vraisemblablement par Eschine I, 146, mais il y a 83 *ab* pour le remplacer.

Les omissions, en somme, sont de plusieurs types, et les involontaires sont les moins nombreuses. Certains vers ont disparu, parce qu'ils ont été remplacés par d'autres interchangeables ; mais plusieurs ont été supprimés, parce que jugés manifestement superflus. Parmi ceux-là, il faut mettre à part ceux dont la condamnation a été ratifiée totalement ou partiellement par les critiques alexandrins.

Quant aux différences de leçons, il semble juste de remarquer, d'abord, que la plupart d'entre elles ont la même cause que les additions : elles sont des réminiscences de passages parallèles. Ainsi dans *Pap.* 40, Γ 338 se réfère à Γ 18 et Γ 339 à Z 340 ; dans *Pap.* 41, E 530 se souvient de O 328 et E 797 de B 389, M 402, Υ 281. De même dans *Pap.* 7, Θ 38 se rapproche de E 426, Θ 49 de Δ 75 et Θ 251 de E 742 ; de même enfin dans *Pap.* 12, Φ 307 est un rappel de ο 396, Φ 372 de Φ 305 et Φ 429 de Z 184. Parfois on discerne la trace de deux traditions, pour B 133 dans *Pap.* 37, pour Φ 377 et 378 dans *Pap.* 12, sans qu'on puisse

toujours affirmer que la meilleure est celle qui a été ajoutée dans l'interligne. Une fois, pour B 622, dans *Pap.* 40, on peut croire que le changement de texte se propose de supprimer un vers spondaïque ; une autre fois, pour Γ 284, dans *Pap.* 40, il semble que les changements soient introduits par désir de parallélisme avec 281. Parmi les critiques en réaction contre Ludwich, Wecklein surtout s'est ingénié, non sans résultat, à montrer par des exemples [1] que les fragments de papyrus ne sont pas pour le texte « sans aucune importance critique. » En tout cas, Menrad et Gerhard ont célébré à l'envi comme « *une perle* » la leçon de *Pap.* 12 pour Ψ 198 : ὦκα δὲ Ἶρις, qui maintient le digamma, au lieu de ὠκέα δ' Ἶρις des manuscrits. Bentley avait depuis longtemps proposé la correction et ce texte est adopté par Nauck, Christ, Fick, van Leeuwen, Allen et la plupart des critiques. Mais Ludwich, incrédule, déclare sans vergogne (§ 38) que « cette perle a été trouvée dans le fumier ». Au fond, additions et omissions mises à part, le texte des papyrus ptolémaïques est sans grande originalité, ni meilleur ni pire que notre vulgate.

Conclusion.

Il faut conclure. Nous avons vu que les faits démentent plusieurs fois la théorie de Ludwich. On ne peut plus croire que la vulgate, que notre vulgate ait été le texte le plus répandu dès avant l'époque alexandrine. Au contraire les textes dits « dépravés », introduits en Égypte par des gens venus de toutes les parties du monde hellénique, étaient certainement prédominants, et il n'est pas impossible que les citations d'auteurs réunies par Ludwich aient été empruntées à des textes de cette catégorie. On ne peut même pas affirmer qu'ils aient été concurrencés alors par un autre texte qui aurait été notre vulgate. Ces textes « dépravés » se signalent par des additions assez nombreuses et médiocres, par des omissions plus rares et plus réfléchies, par un certain nombre de leçons nouvelles qui ne sont pas toutes sans valeur. Aussi est-on amené à penser, malgré Ludwich, que nos papyrus « dépravés » représentent la vulgate préalexandrine de l'*Iliade* [2], vulgate dont les défauts vont réclamer les efforts des critiques du Musée.

---

1. *Rhein. Mus.* 74 (1925) p. 13-24 : *Die Homervulgata und die aegyptischen Papyrusfunde.*

2. On pense évidemment aussi à l'édition polystique (cf. Cantarella, *L'edizione polistica di Omero*, 1929), texte ancien qu'on pourrait identifier en pleine certi-

Cette hypothèse vraisemblable pose, d'ailleurs, un nouveau problème. Tous les changements, additions, omissions que nous notons dans cette vulgate préalexandrine sont des divergences purement superficielles. Jamais elles ne modifient l'ordre des événements, ni même le *scenario* d'aucun passage et toutes peuvent être considérées comme les altérations d'un texte unique. Quel est ce texte unique auquel nous ramènent les papyrus ptolémaïques, auquel nous ramènent aussi les citations, car — la remarque est de Ludwich — Hérodote et Platon, ioniens et attiques, citent le même texte d'Homère ? Est-ce une édition κατ' ἄνδρα ? Il ne pourrait évidemment s'agir que des éditions d'Euripide et d'Antimachos, les autres étant trop récentes. Mais ces deux là aussi sont trop jeunes, même en se ralliant à Allen plutôt qu'à Bolling, en les plaçant vers 400. Nous avons des citations antérieures. Est-ce alors une des éditions κατὰ πόλεις ? Allen les dit *dateless*, mais les croit « *fo a certain age* » ; Bolling est plus affirmatif.

Selon lui, les κατὰ πόλεις seraient nées à Alexandrie, vers 200 av. J.-C. et auraient été destinées à l'exportation pour les villes dont elles portent le nom. Elles sont donc hors de cause. Quel est alors ce texte unique, base du texte des papyrus ptolémaïques et des citations des ve et ive s. ? Bolling déclare que la source unique de notre tradition est un texte athénien, pas plus ancien que le vi^e^ s.[1]. Sans être aussi catégorique, on peut dire, grâce aux papyrus, que la vulgate préalexandrine, c'est-à-dire les textes « dépravés » et non notre vulgate, circulait déjà aux ve et ive s. et que ses défauts superficiels supposent l'existence d'une source unique, encore anonyme, antérieure au moins d'un siècle. Il faut bien ce laps de temps pour que s'installent dans le texte les interpolations et déformations précédemment signalées.

---

tude avec cette vulgate préalexandrine, si nous avions des fragments de papyrus antérieurs à 150 pour les trois passages où nous avons dans les scholies une leçon de la polystique : A 258, 340 ; Δ 335. Malheureusement cette coïncidence ne s'est pas encore produite et il n'est pas, d'ailleurs, absolument sûr qu'elle aboutirait à l'identification des deux textes.

1. Il songe évidemment et tout le monde songe avec lui à la récension dite, selon les cas, de Solon ou de Pisistrate. Il est peut-être un peu expéditif de la taxer complètement de légende. Il est du moins possible d'admettre que la récitation des poèmes homériques aux Panathénées, que des auteurs, comme Lycurgue, le Pseudo-Platon et Diogène de Laerte, font remonter à l'un de ces deux personnages, présuppose un texte courant des poèmes répandu à cette date à Athènes.

Papyrus postérieurs a 150 av. J.-C.

Entre 300, date initiale théorique de nos papyrus, et 150 av. J.-C., date à laquelle nous sommes arrivés, c'est-à-dire durant un siècle et demi, pendant quoi circulaient en Égypte les textes « dépravés », — que nous supposons être la vulgate préalexandrine — florissaient les plus grands critiques du Musée : Zénodote, Aristophane, Aristarque. Entre autres tâches, ils s'étaient proposé de purifier les poèmes homériques. Le travail qu'ils ont fait sur le texte de l'*Iliade* est fort bien résumé par Ludwich, § 13. « Les Alexandrins, en tant que critiques, ont fait leur devoir : ils ont délogé de tous les coins, non pas à l'aveuglette, ce qui était à dénicher de cette « tradition plus riche », mais ils ont examiné et pesé cet excédent, de l'extérieur comme de l'intérieur, avant de se résoudre à l'adopter ou à le rejeter. En principe, leur conduite ne peut être désapprouvée ; tout au plus peut-il régner des divergences d'opinion sur l'application du principe. Zénodote est allé de l'avant d'une façon beaucoup plus tranchante qu'Aristophane et Aristarque contre les interpolations et tout ce qui lui était suspect. »

Et voici encore sur les mêmes critiques et sur leurs efforts, sur ceux d'Aristarque en particulier, l'opinion de Allen [1]. « Proprement, leur activité consista surtout à s'opposer à la modernisation de la langue et de l'orthographe du texte et à indiquer les vers altérés ou ajoutés par d'anciens critiques amateurs.... Aristarque fit deux choses. Il marqua sa désapprobation (ἀθέτησις, παραίτησις) à l'égard des vers en les faisant précéder de signes, signes qui trouvaient leur explication dans ses commentaires, auxquels ils renvoyaient, et il condamna, par les mêmes moyens, les modernisations dans la langue du poème. Les signes qui, comme nous le voyons maintenant par les papyrus, étaient écrits dans la marge de quelques manuscrits et non d'autres [2], n'avaient pas pour effet de rejeter les vers du texte (ou d'éliminer les modernisations) et ne se proposaient pas ce résultat. Par suite, nous ne devons pas nous attendre à trouver, et nous ne trouvons pas d'athétèses d'Aristarque suivies d'omissions dans le texte [3]. »

---

1. *Homeri Ilias*, t. I, p. 196-97.
2. Allen doute, en effet, avec raison, semble-t-il, « que les éditions alexandrines aient été des éditions au sens matériel du mot », *op. laud.*, p. 211.
3. Sauf quelques coïncidences qu'Allen connaît et cite.

On rencontre dans les papyrus suivants [1], cités par ordre chronologique, les signes employés par les savants alexandrins, « effet palpable et permanent de leur criticisme [2] » :

Avant J.-C. :

Fin du IIe s. *Pap. 37* B 95-109, 112-15, 121-57, 172-87, 197-210.
obel : 124, 133, 197, — et probablement aussi 130, 131, 132, athétisés comme 133 par Aristarque, d'après Aristonicos, mais dont le début est mutilé sur le papyrus, ce qui nous prive de l'indication expresse.
diplè pointée : 156.
antisigma : 204.

Ier s. *Pap. 67* I 185, 187-89, 207-16.
diplè : 207, 211.

Ier s. *Pap. 51* Σ 596-603, 604/605, 606, 606 *a*-608 *d*.
obel : 606 *a*, cf. Σ 494-95.
diplè : 603, 604/05.

Ier s. *Pap. 13* Ψ et Ω fragments.
diplè : Ψ 550, 551, 574, 601, 680, 850, 863, 872; Ω 228, 232, 544.
diplè pointée : 486.
astérisque : 657.

Ier s. *Pap. 84* Ω 336-43, 366-74, 377-401.
diplè : 367, 383. 394.

Ier s. *Pap. 80* E 69-81, 84-93, 103.
diplè : 70, 71, 79.

Après J.-C. :

IIe s. *Pap. 2* B fragments.
obel simple ou fourchu : 548, 737, 794, 859, 860, 875, 876.
diplè : 481, 659, 689, 701, 722, 727, 730, 741, 742, 785 (?), 801, 802, 807, 809, 827, 830, 838, 839, 856, 858, 863, 872.
diplè pointée : 464, 484, 612, 634, 658, 674, 675, 697, 724, 746.

IIe/IIIe s. *Pap. 21* Z 124-48, 173-99, 445-529.
diplè : 176, 178, 194, 199, 507, 510, 518.
diplè pointée (un seul point) : 181, 186.
diplè et antisigma : 174.
astérisque : 490, 491, 492.

---

1. Allen, *op. laud.*, p. 199, en cite cinq : *Pap.* 2, 13, 21, 37, 51, mais p. 75 il signale l'*obel* de *Pap.* 16.
2. Allen, *op. laud.*, p. 198.

IIIe s.	*Pap. 16*	E fragments.
		obel : 81.
IIIe/IVe s.	*Pap. 79*	I 277-88, 299-312.
		diplè : 304.

Comme tous ces signes alexandrins sont une simple indication et se réfèrent, pour une explication complète, aux ὑπομνήματα et aux συγγράμματα des savants du Musée, Allen [1] suppose avec vraisemblance que nos papyrus pourvus de ces signes sont des fragments d'exemplaires de l'*Iliade*, dont les propriétaires possédaient aussi les commentaires justificatifs. Ce ne pouvait être que des lettrés et même des érudits, car le grand public de tous les temps n'est que très peu perméable aux efforts de la critique universitaire. Pour les cinq premiers papyrus, si voisins encore par leur date de l'époque d'Aristarque, on peut aussi supposer qu'il y a une question de mode. Le snobisme est de tous les temps ; on ne veut pas prendre la peine d'aller au fond d'une question, mais on ne veut pas non plus ignorer son actualité, on veut être au courant au moins des résultats superficiels. Tel a pu être le cas dans la période qui suivit immédiatement Aristarque : on a pu vouloir connaître les excommunications, mais non les raisons du maître, et des éditeurs avisés — eux aussi sont de tous les temps — ont pu spéculer sur ce snobisme et lancer dans la circulation des exemplaires avec les signes critiques.

Quoi qu'il en soit, l'unanimité s'est faite sur les autres papyrus, plus de 250, qui s'échelonnent de 150 av. à 700 ap. J.-C. et dont on va maintenant parler. Tout le monde est d'accord à leur sujet. Pour Ludwich et ses partisans, c'est notre vulgate qui continue à régner ; pour tous les autres, dont Bolling, d'après Grenfell et Hunt, a clairement résumé l'opinion [2], « un nouveau texte d'Homère est apparu en Égypte vers 150 av. J.-C. et a réussi presque du coup à monopoliser le marché. Son caractère le plus saillant est que, par contraste avec les textes plus longs de la période ptolémaïque, il contient en substance la même combinaison de vers qui se trouve dans nos manuscrits du moyen âge. » Mais « en substance » a besoin d'être expliqué. Il faut pour cela étudier les additions, les omissions, et, en gros, les leçons de nos papyrus postérieurs à 150.

---

1. *Op. laud.*, p. 198.
2. *External Evidence*, p. 7, cf. aussi Schubart, *Einführung*, p. 91-92, et ses références.

Voici d'abord la liste la plus courte, celle des additions :

Pap. 15	B 798 *a* = Γ 185	IIe s. ap. J.-C.
Pap. 60	Λ 316 *a* = B 173	IIIe/IVe »
	346 *a* = B 173	» »
	Ξ 231 *a*, cf. Schol T	» »
Pap. 9	306 *ab* = 208-09	V^e »
Pap. 60	O 94 *a* = 113 omis	IIIe/IVe »
	409 *ab* = M 419-20	» »
	442 *a* = 650	» »
	530 *a* = 562 omis	» »
	570 *a* = 578 omis	» »
Pap. 51	Σ 606 *ad* = Hés. *Boucl.* 207/8, 209/11, 212, 213	Ier s. av. J.-C.
Pap. 88	617 *a* = double tradition	IVe/V^e »
Pap. 9	Φ 96 *a*	V^e »
	X 10 *a* = Θ 288	» »
Pap. 13 (2e m.)	Ψ 757 *ac* = 359-61	Ier s. av. J.-C.

On peut sans peine établir un classement dans ces additions. Les unes sont dues à de simples négligences : ainsi, dans *Pap.* 60, O 94 *a*, 530 *a*, 570 *a* ne sont pas autre chose que les v. 113, 562, 578, omis à leur place et ajoutés en haut des pages. D'autres sont des interpolations manifestes, peut-être machinales, du genre de celles qu'on a rencontrées dans les papyrus antérieurs à 150. Exemples : dans *Pap.* 60, Ξ 306 *ab* = 208-09, parce que 304-06 = 205-07 et O 442 *a* = 650, parce que l'hémistiche final est le même dans 442 et dans 649. Le cas est encore plus frappant dans *Pap.* 13, Ψ 757 *ac* = 359-61, où la deuxième main, parce que 358 = 757, a ajouté en haut de la page les trois vers 757 *ac*, en soulignant le premier par une *paragraphos*, sans doute en manière de rapprochement. D'autres additions sont des réminiscences de passages parallèles. Ainsi, dans *Pap.* 60, Λ 316 *a* et 346 *a* sont, en tête d'un discours, une interpellation formulaire qui vient de B 173 et O 409 *ab* = M 419-20, viennent dans les deux cas à la suite de propositions négatives similaires. Les additions de Σ sont plus curieuses. La première, dans *Pap.* 51, Σ 606 *ad* est tirée du *Bouclier* d'Hésiode ; elle a le même caractère que les interpolations préalexandrines, bien que le papyrus — chose plus étonnante, comme le remarquent les éditeurs — porte des signes alexandrins[1]. La deuxième, 617 *a*, dans *Pap.*

1. Ce fait tendrait à confirmer l'hypothèse émise plus haut, à savoir que l'inscription des signes alexandrins, au moins au début, pouvait correspondre à une mode.

88, n'est que le rappel d'une double tradition pour ce vers. Enfin, les dernières sont ce que Bolling appelle avec raison des interpolations mort-nées. Elles ne se trouvent dans aucun manuscrit — pas plus d'ailleurs que les précédentes, sauf Λ 316 *a* donné par quelques manuscrits — et elles ont contre elles : B 798 *a* les papyrus 2 et 40 ; Σ 231 *a* (donné aussi par les schol. T), les papyrus 9, 10, 26 ; X 10 *a*, les papyrus 1, 252, 253. Pour Φ 96 *a*, le passage n'est encore donné que par *Pap.* 9.

Mais de même qu'on peut invoquer contre les interpolations mort-nées des papyrus le témoignage des manuscrits, de même on peut parfois — l'indication est aussi de Bolling — invoquer le témoignage des papyrus contre les additions des manuscrits. Exemples : N 218 *a*, vers formulaire pour introduire un discours, ne se lit pas dans *Pap.* 9, 10, 47, 60 ; contre A 464 *a*, on peut citer *Pap.* 54, 99, 129 ; contre N 266 *a*, il y a *Pap.* 10, 47, 60 ; contre N 808 *a*, il y a 9, 60, 96 ; on peut invoquer *Pap.* 10 et 60 contre N 463 *a* et 566 *a*, *Pap.* 60 contre Λ 485 *a*, M 162 *a* et 424 *a*, Π 129 *a* ; *Pap.* 3 contre Γ 86 *a*, *Pap.* 9 contre T 361 *a*, *Pap.* 16 contre E 58 *ab*, etc.

Les omissions [1] sont beaucoup plus nombreuses, comme le montre la liste suivante :

A 178	*Pap.* 44.....	IIe/IIIe s.
265	56, 122, 178....	IIIe, IIe/IIIe, IIIe s.
275-76	56.....	IIIe
(haplographie, cf. μήτε, déb. de vers 275 et 277)		
484-86	53.....	Ier s.

Ce n'est pas, à proprement parler, une omission ; 484-86 sont remplacés par les v. 327-29 de l'*Hymne à Apollon Pythien.*

B 68	[2], 3, 140..	IIe s. ap., VIe/Ve, IIIe s.
206	[2], 3, 37.....	IIe s. ap., IVe/Ve, IIe av.
427-29	104.....	Ier s. ap.
(haplogr., cf. αὐτὰρ ἐπεί, déb. de 427 et 430)		
532	38.....	IIe s. ap.
549	2.....	»
558	2, 38 104....	IIe, IIe, Ier s. ap.
586-87	104.....	IIe s. ap.
(haplogr., cf. finale -οντο de 585 et 587)		
644	2.....	IIe s. ap.
(haplogr., cf. τῷ δ' déb. de 643 et 644)		
657 omis à sa place, rejeté après 683	104.....	Ier s. ap.

1. Il suffit de signaler l'omission du *Catalogue* au ch. B, dans *Pap.* 3.

	687	104	Ier s. ap.
	839	»	»
	842 (haut d'une colonne)	2	IIe s. ap.
	(haplogr., cf. τῶν 841 et 842)		
	844-47	104	Ier s. ap.
	(haplogr., cf. αὐτάρ, déb. de 844 et 848)		
Γ	94	[3]	IVe/Ve s. ap.
	221	163	Ier s. ap.
	319	49	IVe/Ve s. ap.
	389 (omis aussi par *Pap.* 41, IIIe s. av.)	78	IIe/IIIe s. ap.
Δ	196-97	24,172	IIIe. IIe, s. ap.
	215	172	IIe s. ap.
	369	32	»
	(haplogr., cf. καί, déb. de 368 et 369)		
	461	4, 177	IIIe, Ier s. av.
E	42	16	IIIe s. av.
	57	»	»
	532	267	IIe s. ap.
H	31	34	IIIe s. ap.
	368-69	100	Ve s. ap.
	369	195	IVe/Ve s. ap.
Θ	6	17,197	IIe,IIe/IIIe s. ap.
	47	198	IIe s. ap.
	58 (ou 59)	17	»
	183	197, 198	IIe/IIIe, IIe s ap.
	244	1	Ve s. ap.
	(243 est suivi d'une peinture, 245 en suit une autre)		
	315	202	IIe/IIIe s. ap.
I	120	205	IIe ap.
K	258-61	98	IIIe s. ap.
	(haplogr., cf. 257 et 261, presque identiques)		
Λ	195-209	60	IIIe/IVe s ap.
	(haplogr., 194 = 209 et ὠκέα Ἶρις, fin de 195 et 210)		
	313 (changement de page)	»	»
	543	»	»
M	51	»	»
	378	»	»
	404	»	»
	418-19	»	»
	(haplogr., cf. déb. 418 τεῖχος, 420 τείχεος)		
	426-28	»	»
	431	»	»
	(haplogr., cf. Ἀχαιῶν, fin de 431 et 432)		
	432	1	Ve s. ap.
	(même haplogr.)		
	448-50	60	IIIe/IVe ap.
	458	»	»

N	46	10.....	Ier s. ap.
		(haplogr., cf. Αἴαντε, déb. de 46 et 47)	
	67	22.....	IIe s. ap.
	178	60.....	IIIe/IVe s. ap.
	230	»	»
	241	»	»
	255	9, 10, 47, 60.....	Ve, Ier ap., Ier av., IIIe/IVe
	316	10, 36, 60.....	Ier ap., IIe/IIIe, IIIe/IVe
	347	60.....	IIIe/IVe s.
	480	10.....	Ier s. ap.
	501	60.....	IIIe/IVe s.
		(haplogr., cf., Αἰνείας, déb. de 500 et 502)	
	596-97	»	»
		(haplogr., cf. ἔγχος, fin de 595 et 597)	
	602-06	10.....	Ier s. ap.
		(haplogr., cf. Πείσανδρος, déb. de 601 et 606)	
		Μενελάου κυδαλίμοιο, fin de 601-606)	
	731	60.....	IIIe/IVe s.
		(haplogr., cf. ἄλλῳ, déb. de 730, 731, 732)	
	749	»	»
	800	96.....	IVe s.
		(haplogr., cf. fin 799 αὐτὰρ ἐπ' ἄλλα, 800 αὐτὰρ ἐπ' ἄλλοι)	
Ξ	70	60.....	IIIe/IVe s.
	182-83	»	»
	229	»	»
	269	10, 26, 60.....	Ier ap., IIe ap., IIIe/IVe
	401	60.....	IIIe/IVe s
	420	1, 10, 60.....	Ve, Ier s. ap., IIIe/IVe s.
O	68	60.....	IIIe/IVe s.
		(haplogr., cf. déb. 67 τούς, 68 τοῦ	
	155	(remplacé par A 332) »	»
	338	223.....	IIIe s.
	386	(remplacé par 389) »	»
	442	48.....	Ve s.
	454	60.....	IIIe/IVe s.
	481	48, 60.....	Ve, IIIe/IVe s.
	551	9, 48.....	Ve s.
	562	48, 60 (placé après 530 par le dernier)..	Ve, IIIe/IVe s.
	578	224, 60 (placé après 570 par le dernier)..	Ier s. ap., IIIe/IVe s,
	704	60.....	IIIe/IVe s.
Π	26	»	»
		(haplogr., cf. βέβληται, déb. de 25 et 27)	
	154-55	»	»
		(haplogr., cf. Ἀχιλλεύς, fin de 153 et 155)	
	317	»	»

	381	9.....	ve s.
	393	60.....	IIIe/IVe s.
	614-15	228.....	»
	689-90	9.....	ve s.
P[1]	160-63	48.....	»
	(haplogr., cf. Ἴλιον εἴσω, fin de 159 et 163)		
	173	»	»
	219	48, 230.....	v^e, IIIe s.
	326	43, 230.....	IIIe/IVe, IIIe s.
	352-53	43.....	IIIe/IVe s.
	(haplogr., cf. μάχεσθαι, fin de 351 et 353)		
	455	230.....	IIIe s.
	585	»	»
	659	[230].....	»
Σ	200-01	9, 11.....	v^e, Ier s. av.
	(haplogr., cf. πολέμοιο, fin de 199 et 201)		
	381	11.....	Ier s. av.
	427	9. 11.....	v^e, Ier s. av.
	441	11, 239.....	Ier av., IIe/IIIe s.
T	134	66.....	IIIe s.
	177	9.....	ve s.
Υ	312	»	»
	316-17	[9]	»
Φ	63	247.....	»
	(haplogr., cf. fin. 62 ἐρύξει, 63 ἐρύκει)		
	158	9.....	ve s.
	480	»	»
	510	»	»
	525	249.....	IIIe s.
	(haplogr., cf fin. 524 : κήδε' ἐφῆκεν, 525 : κήδε' ἔθηκεν)		
X	24-26	252.....	IIe//IIIe s.
	(haplogr., cf. πεδίοιο, fin 23 et 26)		
	121	[27].....	»
	363	255.....	Ier/IIe s.
Ψ	273	9.....	ve s.
	540	48.....	»
	565	9, 13.....	v^e, Ier s. av.
	804	13.....	Ier s. av.
	864	9, 13.....	v^e, Ier s. av.
Ω	119	13.....	Ier s. av.
	440	»	»
	603	13, 14.....	Ier s. av., IIe s. ap.
	790	14.....	IIe s. ap.

1. On n'a pas fait figurer dans la liste l'erreur de *Pap.* 230, qui, après le v. 732, récrit deux fois 729-32, avec une légère modification du dernier hémistiche de 729, qui est un souvenir de Γ 35.

Parmi les omissions, il n'est pas malaisé non plus d'établir un classement. Tantôt ce sont des fautes matérielles faciles à déceler, comme l'haplographie et les changements de page ; tantôt c'est un simple déplacement : un vers omis à sa place a été intercalé ailleurs dans la même page ; ainsi dans *Pap.* 104, B 657 a été rejeté après 683. Tantôt c'est un remplacement : ainsi O 155 est remplacé par A 332 dans *Pap.* 60 et O 386 remplacé par 389 dans *Pap.* 223 ; tantôt ce sont des fautes plus impardonnables encore, étourderies qui n'ont pas même l'excuse d'une fin ou d'un début de vers semblable au voisin. Le copiste de *Pap.* 60 est coutumier de ces négligences et interrompt sans la moindre raison le récit ou la description en omettant, par exemple, M 426-28, 448-50, N 182-83.

Toutes ces erreurs diminuent sensiblement le nombre des omissions volontaires, les seules intéressantes, dont il reste à s'occuper. Comme il serait trop long de les étudier toutes en détail, on se bornera à confronter les principales — celles notamment qui se rencontrent dans plusieurs fragments — avec les données des papyrus et de la tradition médiévale.

A 178, omis par *Pap.* 44, donné par *Pap.* 103, 156 et toute la tradition. On peut supposer ici une confusion : le vers précédent, qui n'est ni plus ni moins utile que celui-là, est athétisé par Aristarque. Peut-être l'erreur — si erreur il y a — serait-elle due à un scribe, celui de *Pap.* 44 ou un prédécesseur, qui copiait un rouleau avec des signes alexandrins, où l'obel aurait été placé entre 177 et 178, au lieu d'être nettement en face du premier.

265, omis par *Pap.* 56 et 122, seuls à donner le passage, l'est aussi dans la vulgate, mais il figure dans une partie de la tradition et il est cité par Dion Chrysostome et Pausanias. C'est le vers qui nomme Thésée.

B 168 et 206, sont omis par les trois papyrus qui donnent ces passages et par une partie de la tradition, dont A.

558, omis par trois papyrus et une grande partie de la tradition, dont A, figure dans *Pap.* 146. Athétisé par Aristarque. C'est le vers qui nomme les Athéniens et qu'ajouta, selon Strabon, Pisistrate ou Solon.

687, omis par *Pap.* 104, donné par *Pap.* 150, 152, se trouve englobé dans un passage (686-94) athétisé par Zénodote.

Γ 94, omis par *Pap.* 3 seul à donner le passage et un manuscrit.

389, omis par *Pap.* 78 (et par *Pap.* 41 du IIIe s. av. J.-C.) est donné par toute la tradition. Il ressemble à P 326, omis aussi par deux papyrus.

Δ 196-97, omis par *Pap.* 24 et 172 et par quelques manuscrits, athétisés par Aristarque, donnés par *Pap.* 42.

E 42 et 57, omis par le seul papyrus qui donne le passage, le sont aussi par A et une partie de la tradition.

H 368-69 ou 369 seul, omis par les deux papyrus qui donnent le passage, une partie de la tradition, dont A. 369 = Θ 6.

Θ 6 (= H 369), omis par deux papyrus, seuls à donner le passage et une partie de la tradition, dont A.

183, omis par les deux papyrus qui donnent le passage, l'est aussi par la vulgate, mais il figure dans quelques familles et dans Eustathe.

315, omis par *Pap.* 202 et trois manuscrits, dont A, est donné par *Pap.* 201.

M 448-50, omis par *Pap.* 60, seul à donner le passage, donnés par toute la tradition. 450 est condamné par Zénodote, Aristophane et Aristarque.

N 255, omis par l'unanimité des papyrus, l'est aussi par une partie de la tradition, dont A, semble athétisé par Aristarque.

316, omis par les trois papyrus qui donnent le passage et une partie de la tradition, dont A.

749, omis par le seul papyrus qui donne le passage et A, avec une partie de la tradition.

Ξ 70 même remarque.

269 omis par *Pap.* 10, 26, 60, par A et une partie de la tradition, non admis par Allen, donné par *Pap.* 9.

420, omis par les trois papyrus qui donnent le passage et une partie de la tradition, dont A.

O 481, omis par les deux papyrus qui donnent le passage et par la vulgate.

551, omis par *Pap.* 9 et 48, donnés par *Pap.* 60 et toute la tradition.

562, omis par *Pap.* 48 et par deux familles, déplacé par *Pap.* 60.

578, omis par deux papyrus seuls à donner le passage et quelques manuscrits.

Π 381, omis par *Pap.* 9 et la vulgate, donné par *Pap.* 60.

614-15, omis par *Pap.* 228, seul à donner le passage, le sont aussi par la vulgate.

689-90, omis par *Pap.* 9, seul à donner le passage, et certains manuscrits, dont A.

P 219, omis par *Pap.* 48 et 230, seuls à donner le passage et certains manuscrits. P 219 = N 480 qui, lui, n'est omis que par *Pap.* 10.

326. omis par *Pap.* 43 et 230, seuls à donner le passage, donné par toute la tradition. Cf. Γ 389.

455, omis par le seul papyrus qui donne le passage et quelques manuscrits.

585, omis par le seul papyrus qui donne le passage et une partie de la tradition, dont A.

Σ 381, même remarque.

427, omis par *Pap.* 9 et 11, seuls à donner le passage et quelques manuscrits.

441, omis par *Pap.* 11 et 239, « quidam antiqui » et un manuscrit, donné par *Pap.* 9.

Τ 177, omis par *Pap.* 9, seul à donner le passage, et la vulgate.

Υ 312, omis par le seul papyrus qui donne le passage et une partie de la tradition, dont A.

Φ 158 et 510, même remarque.

480, omis par *Pap.* 9, seul à donner le passage, et la vulgate, condamné par Aristarque.

X 121, omis par *Pap.* 27, semble-t-il, et une partie de la tradition, dont A, donné par *Pap.* 254.

Ψ 565, omis par *Pap.* 9 et 13, seuls à donner le passage et une partie de la tradition, dont A.

804, omis par le seul papyrus qui donne le passage et une partie de la tradition,, dont A, est condamné, semble-t-il, par Nicanor.

864, omis par les deux papyrus qui donnent le passage et quelques manuscrits.

Ω 693, omis par *Pap.* 13 et 14, seuls à donner le passage et par une partie de la tradition, dont A.

790, omis par *Pap.* 14, seul à donner le passage, plusieurs manuscrits et Eustathe.

Si l'on veut, d'autre part, examiner la nature des vers omis, on se trouve ramené aux constatations déjà faites au sujet des vers omis et même de certains vers additionnels dans les papyrus antérieurs à 150. Certains sont des vers de remplissage : B 168, Δ 461, M 450, N 316, 749, Ξ 70, 269, Π 381, 689-90, Σ 441, Τ 177, Υ 312, Φ 158, X 121, Ψ 565. D'autres sont une addition pas toujours heureuse, moins encore indispensable, en général, à la fin d'un discours ou d'une tirade : B 206, Γ 94, Δ 196-97, Θ 183, Π 393, P 455, Σ 427, Φ 510, Ω 119. D'autres prolongent des descriptions de blessures, de mort, d'armes, de combat : E 42, 57, Θ 315, Ξ 420, O 481, 578, Π 614-15. D'autres encore sont le début d'un discours, notamment l'interpellation : H 368-69,

Θ 6 (= H 369), N 255, O 562. D'autres enfin sont une reprise, une récapitulation pour introduire un discours : Γ 389, N 67, 480, P 219 (= N 480), 326 (cf. Γ 389), 585 (cf. Γ 389), Φ 480.

Il est temps de se résumer sur cette question des additions et des omissions. Les additions de ces papyrus postalexandrins sont ou des fautes matérielles ou des réminiscences inutiles ou du remplissage. Les omissions sont ou des fautes matérielles ou des suppressions volontaires dont on peut deviner la cause. Mais il n'y a pas un seul vers [1] qui soit omis à la fois par tous les papyrus et par toute la tradition du moyen âge. Il y a simplement des vers moins attestés dans les papyrus et dans les manuscrits. Bolling considère avec raison tous ces vers ajoutés ou moins attestés comme des interpolations. Les vers additionnels des papyrus, qui n'ont pas passé dans les manuscrits, sont, d'après lui, des interpolations mort-nées ; ceux qui, inscrits dans une partie au moins des papyrus, ont fait leur chemin jusque dans les manuscrits du moyen âge, au moins dans une partie d'entre eux, sont des interpolations anciennes. De toute façon, sous le rapport du nombre des vers, il y a entre les papyrus antérieurs et les papyrus postérieurs à 150 av. J.-C. un renversement des proportions : nombreuses additions et rares omissions avant 150, rares additions et nombreuses omissions après cette date.

Quant aux leçons des papyrus, on ne peut pas songer à en faire ici une étude détaillée. D'ailleurs, tout le monde s'accorde à reconnaître que nous y trouvons, en gros, le texte de la vulgate. En tout cas, on vérifie dans nos fragments de l'*Iliade*, mieux peut-être que dans les papyrus d'autres auteurs, la remarque faite pour la première fois par Grenfell et Hunt [2] : jamais les papyrus ne favorisent d'une façon marquée un manuscrit ou une famille de manuscrits au détriment des autres Ce n'est pas chez les éditeurs de l'antiquité qu'est née la superstition en faveur de tel ou tel Alexandrin ou d'un texte mis hors de pair comme celui du *Venetus A*. Ils nous donnent toujours un texte contaminé. Il

1. Sauf Θ 548, 550-52, cités seulement par Platon, *Alcibiade II*, 149 *d* et I 458-61, cités par Plutarque, *De aud. poet.*, 8. Pour Λ 543, cité par Aristote, Plutarque et la *Vie d'Homère*, il est omis par *Pap.* 60 et donné par *Pap.* 25. Tous ces vers sont probablement des interpolations préalexandrines, dont plusieurs sont parvenues jusqu'à Plutarque dans un exemplaire ancien ou attardé de la vulgate préalexandrine. Allen ne les admet pas dans son texte.

2. Dans l'introduction à *P. Hib.* 19. Cf. aussi P. Collomp, *La critique des textes*, p. 82 sqq.

suffit de jeter les yeux sur un apparat critique pour constater que *Pap.* 9, par exemple, suit tantôt la vulgate, tantôt une famille, tantôt une autre, que *Pap.* 60 parfois s'accorde avec A et parfois s'oppose à lui. Il paraît vraisemblable que certains copistes avaient deux exemplaires sous les yeux ou que, n'en ayant qu'un, ils savaient un autre texte par cœur. De là, beaucoup de doubles leçons [1] indiquées au-dessus de la première dans l'interligne ou en marge avec la mention ἄλλως.

Pour l'influence des critiques du Musée sur le texte de nos fragments, on la remarque, d'abord, dans les papyrus pourvus de signes alexandrins. L'un d'entre eux, *Pap.* 2, porte, outre ces signes, un certain nombre de brèves scholies où Aristarque est souvent cité et parfois adopté ; un autre, *Pap.* 21, fait des comparaisons dans ses gloses avec le texte de la κοινή, preuve qu'il n'accepte pas toujours les leçons de la vulgate ; un troisième, *Pap.* 13, a plusieurs leçons de Zénodote et d'Aristophane. Évidemment, l'influence des Alexandrins est moins sensible dans les autres papyrus. Allen [2] a dressé trois tableaux des leçons de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque, qui se retrouvent dans les manuscrits. Il en résulte que sur 874 leçons d'Aristarque, connues de nous, les manuscrits, d'une façon très inégale, en ont adopté 742 ; sur 413 de Zénodote, ils en ont de la même manière accepté 172 et sur 83 d'Aristophane, ils en ont pris 41. La proportion est inférieure dans les papyrus et on ne peut s'en étonner. D'une part, nos fragments sont souvent déchiquetés et nous perdons ainsi des renseignements sur des leçons qui seraient dans la partie mutilée du texte. D'autre part, puisqu'il n'est pas probable que les critiques du Musée aient donné des éditions « au sens matériel » du mot, ne connaissaient à cette époque leurs leçons que les rares posessseurs des commentaires. Voici, sauf omission, un relevé de ces leçons :

A	129	Aristarque	*Pap.* 56
	203	»	»
	400	Zénodote	54
	608	Aristarque	1
B	133	»	37
	436	Apollonios de Rhodes, Aristote, Aristarque.	2
	665	Aristarque	»
	782	»	»

1. Naturellement il ne s'agit pas des additions de la seconde main.
2. Dans les *Prolegomena* de son *Editio major* de l'*Iliade*, p. 199 sqq.

Γ	51	Zénodote	*Pap.* 31
	74	»	3
	163	»	3
	280	»	40
	295	Aristarque	40
Δ	88	Zén. (et même omission de 89)	41
	308	Aristq., Ptolémée d'Ascalon	4
E	31	Zénodote	16
	118	Aristarque	»
	227	Zénodote	»
	661	Aristarque	58
Z	148	»	21
	187	»	21
	288	» (avec la note : νόθος ὁ στίχος)	1
H	451 et 458	»	1
Θ	109	Zénodote	19
K	252	Aristarque	98
Λ	528	Zénodote	8
	600	Aristarque	1
	799	»	60
M	127	Zénodote, Aristophane	»
	342 et 343	»	9
	423	»	59
N	107	Zénodote, Aristophane	60
	245	» —	10
	423	Aristarque	60
	692	Zénodote	»
Ξ	40	Denys de Sidon	»
	148	Aristophane	»
	181	Aristarque	10
	259	Zénodote, Aristophane	26
	265	Aristarque	9
	276	Zénodote, Aristophane	26
	285	» » Aristarque (?)	10
	418	Aristarque	1
	437	Zénodote	10, 60
O	232	Aristarque	60
Σ	400	»	238
	565	Zénodote	6
T	390	Aristarque	9
Υ	57	»	»
	138	»	»
P	172	»	»
	213	»	1
	249	Aristophane	9
	363	Aristarque	»
	542	»	»

X	69	Aristarque	*Pap.* »
	110	»	12
Ψ	61	Aristophane	13
	287	Aristarque	9
	483	»	»
	753	Zénodote	13
Ω	331	Aristarque	9
	512	Zénodote	13

La formation de la vulgate.

Voilà donc, en somme, ce qu'est la vulgate, telle que nous la trouvons dans les papyrus, à partir de 150 av. J.-C. Tout le monde admet qu'elle régnait sans conteste à cette époque. Peut-on maintenant, après ces études de détail, essayer de répondre à la question : comment s'est formée la vulgate ? Ludwich y répond ainsi au § 30 de son livre : « La vulgate et l'*Iliade* des papyrus en question (il s'agit des « dépravés ») sont toutes les deux de formation inconnue, mais nous pouvons suivre l'une jusqu'au milieu de la floraison classique de la littérature grecque, l'autre pas plus haut que le IIIe s. av. J.-C. [1]. » Mais l'opinion de Ludwich touchant la vulgate et les textes « dépravés » a été réfutée plus haut. Dès lors, nous ne trouvons plus qu'un avis sous la plume des savants qui ont étudié la question. Grenfell écrit [2] : « Le Musée d'Alexandrie doit, je pense, avoir été responsable de la prédominance de la vulgate, sinon de sa production. » Schubart [3] croit que « la vulgate, si elle n'est pas simplement l'œuvre des Alexandrins, doit pourtant avoir été imposée par eux. » Bolling [4] va plus loin et affirme que « la vulgate, libre de ces interpolations [5], s'accorde pour l'*Iliade* vers par vers avec l'édition d'Aristarque. »

La question vaut un examen. Nous avons dans les scholies et dans les fragments de Didyme un certain nombre de renseignements morcelés sur le nombre de vers et sur le texte des vers que gardaient — même en les athétisant — les critiques du Musée, mais « nous ne possédons malheureusement aucun commentaire sur la récension plus longue [6] », c'est-à-dire sur la vul-

1. Noter la contradiction de Ludwich qui a lui-même rattaché les papyrus « dépravés » à la tradition d'Eschine et d'Aristoxène, sans parler de l'auteur d'*Alcibiade II*.
2. Dans l'article cité : *The value of papyri*.
3. *Einführung*, p. 92.
4. *External evidence*.
5. Celles des papyrus et celles des manuscrits.
6. Grenfell, *op. laud*.

gate préalexandrine. Dès lors, on peut admettre, avec l'aveu de Ludwich au § 13, que les Alexandrins « ont délogé de tous les coins .. ce qui était à dénicher de cette tradition plus riche. » Ils ont même pu le « dénicher » sans que leur sentence et leurs considérants aient été enregistrés dans les renseignements fragmentaires parvenus jusqu'à nous. Il semble donc tout à fait vraisemblable que, si la vulgate préalexandrine chargée d'éléments postiches avant 300 est devenue après 150 un texte épuré, relativement authentique, *notre vulgate*, c'est qu'elle a été filtrée par les Alexandrins. Le principe de « purgation » lancé par eux a connu même une telle fortune que les papyrus nous révèlent par leurs omissions plus d'excommunications que les critiques n'en ont proposé. Les διορθωταί de rencontre, émules du maître d'école d'Alcibiade[1] ou les « nombreux » critiques amateurs[2], qui, dans les siècles précédents, allongeaient Homère selon leur fantaisie, l'ont cette fois abrégé au delà du désir des philologues.

Reste d'ailleurs une question. Si on admet que le Musée est responsable de l'épuration du texte de l'*Iliade* au point de vue du nombre des vers, comment se fait-il que son influence se fasse si peu sentir sur le texte lui-même ? C'est, en effet, une constatation indéniable et les causes assez complexes de ce fait semblent pouvoir se ramener à quatre.

1° D'abord, nous ne connaissons que très imparfaitement le texte des savants alexandrins : seules les leçons contestées — une faible minorité certainement — sont venues jusqu'à nous. Notre vulgate a donc en commun avec les textes du Musée un très grand nombre de leçons installées dans la vulgate préalexandrine et admises sans conteste par tous les critiques du Musée.

2° En second lieu, la masse des lecteurs de l'*Iliade*, habituée au texte traditionnel préalexandrin, a pu comprendre aisément que le Musée avait raison d'éliminer des éléments surajoutés avec le temps. Mais elle n'a pas pris la peine de pénétrer les raisons des savants, quand ils voulaient épurer le texte, raisons de langue, raisons de syntaxe, auxquelles la foule, volontiers routinière, reste parfaitement indifférente. Que tel mot dût être rejeté comme non homérique, selon Zénodote, que telle forme dût être bannie comme contraire à la syntaxe, selon Aristarque, le grand public n'en avait cure. Ces changements infimes n'ajoutaient rien pour lui à l'agrément du poème.

---

1. Cf. Plutarque, *Alcibiade*, 7.
2. Cf. Suidas, cité par Allen, *Homeri Ilias*, *Prolegomena*, p. 196, n. 2.

3° En troisième lieu, si les lecteurs d'Homère étaient entrés dans les raisons des savants alexandrins, ç'aurait été un beau désordre. Qu'on se représente seulement les querelles et les désaccords de ces savants entre eux. Pour lequel prendre parti ? Comment ne pas se montrer sceptique en la matière ? Et que serait devenu le texte du poème, si chacun s'était rangé, qui sous la bannière de Zénodote, qui sous celle d'Aristophane, qui sous celle d'Aristarque ?

4° Enfin, comme s'il ne suffisait pas, pour dérouter le public, des disputes de famille à l'intérieur du Musée, l'école de Pergame faisait concurrence à celle d'Alexandrie [1] et s'efforçait, avec sa doctrine particulière, de battre en brèche l'autorité des confrères égyptiens.

Les éditeurs, en l'occurrence, ont donc été sages en adoptant un texte contaminé, un texte neutre, qui, les vers notoirement additionnels une fois expulsés, dérangeait le moins possible les habitudes des lecteurs, des acheteurs. Ce sont eux sans doute les vrais créateurs de la vulgate.

Le titre des chants.

Un certain nombre de papyrus nous permettent de voir comment on marquait la séparation des chants. Nous y lisons les indications suivantes signalées par les éditeurs :

IIIe s. av.	*Pap. 12*	ΦΧΨ	Aucune indication ne sépare les chants.
IIe s. av.	*Pap. 5*	Λ-M	Aucune indication ne sépare les chants.
IIIe/IVe s.	*Pap. 106*	A	L'A qui est en haut de la page est plutôt le numéro du chant qu'un chiffre de pagination.
IVe/Ve s.	*Pap. 3*	BΔ	τέλος ἔχει Ἰλιάδος [B] τέλος ἔχει Ἰλιάδος Γ
IIe/IIIe s.	*Pap. 157*	B	A la fin, le titre.
IIIe s.	*Pap. 4*	Δ	Après le dernier vers, il y a un petit espace, puis le premier vers de E, pour marquer la succession, et le titre Ἰλιάδος | Δ.
Ier/IIe s.	*Pap. 87*	Z	En tête : [Ἰλιά]δος [Z]
IIe/IIIe s.	*Pap. 21*	Z	Sous le dernier vers : [φ]χε Ἰλι[άδος Z].
IIIe/IVe s.	*Pap. 60*	Λ-Π	La fin des chants est marquée par le mot Ἰλιάδος en onciale, avec la lettre du chant, dans des fioritures, et le total des vers.
Ve s.	*Pap. 9*	M-Ψ	Une simple lettre à la fin du chant, parfois en tête, parfois aux deux endroits.

1. On sait qu'on essaya vainement à Pergame d'attirer Aristophane de Byzance, pour en priver Alexandrie.

Ier s.	*Pap. 10*	N-Ξ	Sous le dernier vers de Ξ : Ἰλιάδος|Ξ[1] ΓΔΔ.
IIe/IIIe s.	*Pap. 225*	O	A la fin Ἰλιάδος O.
IIIe s.	*Pap. 230*	P-Σ	Sous le dernier vers de Σ, dans des fioritures, Ἰλιάδος ι[η]'.
IIIe/IVe s.	*Pap. 6*	Σ	Partie du titre visible à la fin.
Ier s.	*Pap. 11*	Σ	A la fin, Ἰλιάδος | Σ.
IVe/Ve s.	*Pap. 88*	Σ	»
IIe/IIIe s.	*Pap. 252*	X	En tête, Ἰλιάδος X.
Ier s. av.	*Pap. 13*	Ψ-Ω	A la fin de Ψ : [τέλος ἔχει] | [Ἰλιά]δος | [Ψ ΓΗ]Η Η ΓΔΔΔΔ
IIe s.	*Pap. 14*	Ω	A la fin Ἰλιάδος | Ω dans les fioritures.

Les papyrus nous donnent, en somme, une confirmation éclatante de ce qu'on supposait déjà, tant d'après les citations d'auteurs que d'après une affirmation de la *Vie d'Homère* du Pseudo-Plutarque. Les auteurs du IVe s. ou bien citent Homère sans donner de référence ou bien indiquent un titre d'épisode, comme ceux qu'Eustathe nous a gardés, épisode qu'on pouvait aisément détacher pour la déclamation : Λιταί[2], Τειχομαχία[3], Ἱπποδρομία ἡ ἐπὶ Πατρόκλῳ[4], Ἀλκίνου ἀπόλογοι[5]. De son côté, le Pseudo-Plutarque[6] affirme que la répartition en chants est l'œuvre d'Aristarque et de son école[7]. Or les papyrus 12 et 5, antérieurs à 150 av. J.-C., n'ont aucune séparation entre les chants[8]. Mais après cette date, on trouve habituellement, soit au commencement, soit le plus souvent à la fin, presque toujours en onciale et parfois avec la *coronis* et des enjolivements le numéro du chant, accompagné dans plusieurs cas d'une indication stichométrique, dont il va être question.

---

1. On notera l'indication anormale du chant par la numérotation ordinaire au lieu de la numérotation homérique habituelle.
2. Platon, *Hipp. min.*, 364 *e*, *Cratyle*, 428 *c*.
3. *Id.*, *Ion*, 539 *b*.
4. *Id.*, *ibid.*, 537 *a*.
5. *Id.*, *Rép.*, X, 614 *b*.
6. *Vit. Hom.*, IV : Εἰσὶ δὲ αὐτοῦ ποιήσεις δύο, Ἰλιὰς καὶ Ὀδύσσεια, διηρημένη ἑκατέρα εἰς τὸν ἀριθμὸν τῶν στοιχείων, οὐχ ὑπὸ αὐτοῦ τοῦ ποιητοῦ, ἀλλὰ ὑπὸ τῶν γραμματικῶν τῶν περὶ Ἀρίσταρχον.
7. A la vérité, l'expression ὑπὸ γραμματικῶν τῶν περὶ Ἀρίσταρχον peut prêter à discussion et désigner d'une façon générale les grammairiens d'Alexandrie. Le seul papyrus 5, du IIe s., sans séparation entre les chants, est peut-être insuffisant pour permettre d'affirmer que Zénodote n'est pas l'auteur de l'innovation, d'autant que le papyrus 12 est du IIIe s.
8. Il faut ajouter qu'un papyrus de l'*Odyssée* (fin du IIIe s.) publié par Guéraud (*Rev. Eg. anc.*, I, p. 88 sqq.) ne présente pas de séparation entre les chants ι et κ.

La stichométrie dans les papyrus.

La stichométrie est le relevé du nombre de vers copiés par le scribe [1], relevé total inscrit à la fin du chant, relevé noté soit au bas des pages ou des colonnes, soit tous les cent vers par l'apposition d'une lettre de l'alphabet en face du vers. Les indications stichométriques peuvent nous donner des renseignements utiles sur le nombre des vers d'un chant, mais il faut toujours tenir compte des possibilités d'erreur involontaire de la part du scribe [2] et surtout des possibilités d'erreur volontaire. Pour une raison que l'on devine aisément, les copistes ont une tendance à falsifier par augmentation et les réviseurs à falsifier par diminution [3] le nombre des vers écrits. Voici la liste chronologique des papyrus pourvus d'indications stichométriques, avec les remarques qu'ils suggèrent.

Pap. 3 B, fin IIe av. — B dans la marge entre 200 et 201.
Pap. 132 A, Ier s. av. — E juste en face de 500.
Paq. 13 Ψ-Ω, Ier s. — E devant 502, Z devant 604, H devant 705, Θ devant 805 et à la fin : [Γ]ΗΗ ΓΔΔΔΔΔ.

Comme 502 est noté E, il y a deux vers omis antérieurement dans le papyrus. Les lacunes nous privent de renseignements à cet égard, mais on peut supposer que les vers manquants étaient 92, omis par *Pap.* 12 et Eschine I 149, athétisé par Aristarque, et 273 omis par *Pap.* 9. Puisque 604 est noté Z, il y aurait encore deux vers de moins entre 502 et 604 ; l'erreur du copiste est ici manifeste : seul 565 manque dans son texte, comme dans *Pap.* 9 et dans des manuscrits. L'omission de 626 (ajouté en haut, mais par la deuxième main) justifie la présence de H en face de 705. Enfin, comme Θ est inscrit en face de 805, c'est que le copiste n'a pas tenu compte de l'omission de 804. En somme, sept vers sont omis : 92 et 273 (par hypothèse), 565, 626, 804, puis 864 et 892. Le scribe ayant, d'une part, compté deux vers omis au lieu d'un et, d'autre part, oublié de relever une omission, son chiffre total se trouve être exact : 890, au lieu des 897 de notre vulgate.

---

1. Le but premier de la stichométrie est d'évaluer le travail du scribe, en vue de sa rémunération. Cf. Kurt Ohly, *Stichometrische Untersuchungen*, 1928.
2. Il n'est pas toujours responsable d'une erreur, par exemple, s'il copie de confiance les indications inexactes du modèle qu'il reproduit.
3. Cette pratique est mise en pleine lumière par le *Pap. 60*. Comme K. Ohly a longuement étudié ce cas (*op. laud.*, p. 90-92), on se dispensera d'y insister ici dans l'étude de détail qui va suivre.

Pap. 10 N-Ξ, Ier s. — Pour N : B devant 198, Γ devant 303, Δ devant 407, Z devant 601 ; pour Ξ : B devant 201, Δ devant 403, E devant 503.

Dans N, la présence de B devant 198 suppose l'addition de deux vers ; mais les lacunes nous laissent à cet égard dans l'ignorance. Comme 303 est noté Γ, il faudrait cinq vers omis entre 198 et 303; or 255 seul manque. En outre, comme 407 est noté Δ, il faudrait de nouveau quatre vers omis entre 303 et 407, or 316 seul manque. D'autre part, comme Z est écrit en face de 601, cela suppose six vers additionnels entre 401 et 601. Le papyrus n'en porte aucun, mais il y a une lacune entre 436 et 456. En fin de compte, malgré les erreurs, tout s'arrange : il y aurait neuf vers omis et huit additionnels avant 601, ce qui justifie Z en face de 601.

Dans Ξ, 201 est noté 200 ; donc un vers manque auparavant. Les lacunes du texte nous enlèvent toute certitude, mais on peut penser au vers 70 omis par *Pap.* 9 et des manuscrits, dont A. En second lieu, comme Δ est inscrit devant 403, il devrait manquer deux vers entre 201 et 403, or un seul manque, 269, omis aussi par *Pap.* 26 et 60. Il y a donc là une erreur. Enfin, 503 étant noté E, le texte du papyrus est le même que le nôtre entre 403 et 503. Au total, en négligeant l'erreur du scribe, deux vers sont omis : c'est ce que dit la stichométrie finale, qui compte 520 vers, au lieu des 522 de la vulgate.

Pap. 104 B, Ier s. — Δ devant 419, E devant 522, peut-être Z entre 712 et 713.

Tout le texte abonde, selon Milne, en méprises inintelligentes, en omissions, en déplacements de vers et l'on ne peut établir aucun rapport entre les vers athétisés par les Alexandrins et la stichométrie fantaisiste de ce papyrus.

Pap. 14 Ω, IIe s. — B devant 200, Γ devant 300, Δ devant 401, E devant 501, ϛ devant 602 [1], Z devant 703, H devant 804.

L'omission de 344 et de 558 (omis par la première main et ajoutés en haut par la deuxième) expliquent les notations Δ devant 401 et ϛ devant 602, comme celle de 693 et 790 justifie Z en face de 703 et H en face de 804, dernier vers du chant dans la vulgate.

---

1. On remarquera que dans ce papyrus la stichométrie emploie la numérotation traditionnelle et non la numérotation homérique.

Pap. 21 Z, IIe/IIIe s. — Stichométrie finale : [φ]κε, soit 525 vers.

La vulgate en compte 529, mais les lacunes du papyrus sont trop longues pour qu'on puisse rien dire.

Pap. 16 E, IIIe s. — A devant 101, B devant 200 et Γ devant 296.

L'omission de 57 (celle de 75 a été réparée) explique A en face de 101, mais pour justifier B en face de 200, il faudrait entre 101 et 200 un vers additionnel qui n'est pas écrit. De même, il faudrait quatre vers additionnels entre 200 et 296, pour que la notation Γ soit juste. Il y a là certainement une erreur de numérotation.

Pap. 98 K, IIIe s.

Au bas de la colonne I, sous le vers 221, les chiffres λζ = 37 indiquent, avec une erreur, le nombre des vers de la colonne.

Pap. 4 ΓΔE, IIIe s.

Deux numérotations : celle du nombre de vers au bas des colonnes et la notation marginale habituelle, dont il ne subsiste que Δ en face de 404 du chant Δ. Il faudrait donc supposer l'omission de quatre vers. Comme les passages du papyrus coïncident avec notre vulgate, on peut croire que les vers omis étaient dans les lacunes. Ce pouvait être 87, omis par un manuscrit, 89 omis par *Pap.* 41 et 196-97 omis par *Pap.* 24, 170 et des manuscrits. Mais peut-être y a-t-il seulement une erreur de numérotation.

Pap. 257 Ψ, IIIe s.

A devant 98. Il y aurait donc deux vers additionnels avant 98. Faut-il penser à 93 *a* et 95 *a* de *Pap.* 25 ou est-ce seulement une erreur ?

Pap. 230 P, IIIe s.

Δ devant 419, ce qui supposerait un texte de 19 vers plus courts. En réalité, le copiste n'a omis que 11 vers, à moins qu'il n'en ait omis dans les passages que nous avons perdus.

Pap. 6 Σ, IIIe/IVe s.

A devant 100, E devant 505, mais il y a tant de lacunes qu'on ne peut rien conclure.

Pap. 60 Λ-Π, IIIe/IVe s.

Le total des vers est, en général, indiqué au bas des pages, mais souvent erroné.

Pap. 96 Θ, Λ, N, IVe s.

Pagination et nombre de vers à la page.

Pap. 3 B-Δ, IVe/Ve s.

Nombre de vers noté au bas des pages.

Indications marginales.

En dehors des signes alexandrins et des notations stichométriques, il y a dans les papyrus quatre sortes d'indications marginales :

1° Les renvois ἄνω et κάτω marquent qu'un vers oublié a été ajouté en haut ou en bas de la colonne ou de la page par le copiste ou par une seconde main.

2° Quelques brèves scholies se lisent dans *Pap.* 2, 21, 235.

3° Un certain nombre de doubles leçons, d'une ou de deux mains, sont notées tantôt dans les marges, tantôt dans les interlignes.

4° Enfin, quatre textes portent des indications scéniques ; ce sont *Pap.* 14, 16, 20, 104. Non seulement le nom des personnages y est inscrit en face du premier vers qu'ils prononcent, mais on a même ajouté celui de l'interlocuteur auquel ils s'adressent. Si un anonyme, tiré de la foule, prend la parole, on a noté en face, dans *Pap.* 104, au vers B 272 : τὶς τῶν Ἀχαιῶν | ἐπαινῶν Ὀδυσέα. Quand un récit ou une description se présente après un dialogue, la mention Πο(ιητής) précise que la parole passe au récitant. Il est possible que nous ayons là des exemplaires de rhapsodes. Les papyrus, qui nous ont fait connaître des engagements d'artistes pour des fêtes publiques, mimes, danseurs et danseuses, musiciens, ne nous ont pas encore montré, il est vrai, d'engagements de rhapsodes, mais c'est peut-être une lacune due au hasard. On trouve aussi, dans d'autres papyrus, des indications analogues, sous une forme moins précise : une barre semblable à l'obel, un angle analogue à la *diplè* ou une *paragraphos* y indique le passage au discours direct.

Orthographe et signes orthographiques.

Grenfell a constaté [1] que les papyrus les plus anciens sont, en général, les plus corrects. Il serait trop long et sans intérêt de relever les fautes évidentes des textes : iota adscrit inutile, iotacisme, interversion de consonnes ou simplement les δ, λ, μ redoublés pour rendre sensible l'allongement de la voyelle brève précédente. Les accents et les esprits sont très irrégulièrement notés ; l'esprit rude figure beaucoup plus souvent que le doux. On trouve encore, sans régularité, l'interaspiration dans les mots composés et l'apostrophe des élisions. Les signes de ponctuation sont aussi très intermittents. Dans certains textes scolaires, les mots sont séparés les uns des autres par des points (*Pap.* 265) ou par des traits obliques (*Pap.* 50 et 139). Les deux points sur une voyelle, pour marquer la diérèse, utiles quand il s'agit, par exemple, de Τροίην dans *Pap.* 56 au v. B 129 — Τροίην en trois syllabes est adjectif, en deux est substantif, selon les grammairiens anciens — ont fini par être employés sans raison sur ι et υ. Enfin, de temps en temps, on trouve aussi des signes de quantité. Mais dans toutes ces questions, l'ignorance ou la négligence des copistes se sont donné libre carrière.

La conclusion de cette longue étude peut être brève. Des deux groupes qui ont été établis dans la masse des papyrus de l'*Iliade*, le premier nous a apporté ce qui nous manquait absolument : de longs fragments d'éditions contemporaines des critiques alexandrins, mais sans trace appréciable de leur influence, lente à pénétrer dans le grand public. Tout nous invite à croire que ces papyrus sont les représentants de la vulgate préalexandrine. C'est une première certitude. L'autre groupe représente la vulgate postalexandrine, notre vulgate, texte épuré par les efforts des savants du Musée. C'est une seconde certitude. D'autre part, à voir la façon, dont au cours des siècles, des additions et des suppressions ont modifié superficiellement cette vulgate postalexandrine, il est permis de supposer qu'il avait fallu un travail séculaire de déformations superficielles pour transformer en vulgate préalexandrine un texte unique de l'*Iliade*, qu'on peut faire remonter au VIe s. N'eût-elle apporté que ces deux certitudes, n'eût-elle même fait que transformer en certitudes deux hypothèses antérieures, la papyrologie pourrait s'en féliciter comme d'un bienfait discret.

Paul Collart.

---

1. *The value of papyri.*

Note additionnelle.

Complément à la liste des papyrus :

^{289}[1]. *P. Rainer* 26728, IIIe s. A 343-60, 378-95. Cf. H. Gerstinger, *Archiv für Bibliographie*, I, p. 87.
290. *P. Rainer* 30048, IIe s. A 479-82, 484. *Id., ibid.*
291. *P. Rainer* 26737, IIIe s. B 104-12. *Id., Ibid.*
292. *P. Rainer* 26267, IIe s. B 738-41, 751, 753-54, 759, 765-93. *Id., ibid.*
293. *P. Rainer* 26749 IIIe s. B 754-64, 798-800. *Id., ibid.*
294. *P. Rainer* 26744 (parchemin), VIe s. Δ 455-74, 476-84, 485, 505, 507-14. *Id., ibid.*
295. *P. Rainer* IIe/IIIe s. E 26733 : 541-46 ; 12516 *ab* : 554-62 ; 12516 *c* : 565-67 ; 26734 *a* : 578-80 ; 26734 *b* : 597-605 ; 12516 *d* : 600-09 ; 26736 : 617-20 ; 26732 *a* : 701-04 ; 26732 *b* : 729-38 ; 26734 *c* : 766-76 ; 26761 : 808-17 ; 26734 *d* : 818-43 ; 26726 : 861-870 ; 26734 *e* : 490-96 (cf. *Pap.* 183). *Id., ibid.*
296. *P. Rainer* 26730 et 26745, IIe/IIIe s. H 223-37, 266-348. *Id., ibid.*
297. *P. Rainer* 26741, IIe/IIIe s. Θ 216-32. *Id., ibid.*
298. *P. Rainer* 19768, Ier s. Θ 436-61. *Id., ibid.*
299. *P. Rainer* 26729, Ier/IIe s. I 152-161. *Id., ibid.*
300. *P. Rainer* 26753, Ier s. av. J.-C K 1-26. *Id., ibid.*
301. *P. Rainer* 26751 (parchemin), Ier s. Λ 449-55, 479-85. *Id., ibid.*
302. *P. Rainer* 26763, Ier s. Λ 708-21. *Id., ibid.*
303. *P. Rainer* 26739, IIe s. M 248-67. *Id., ibid.*
304. *P. Rainer* 26732, Ier/IIe s. M 300-13. *Id., ibid.*
305. *P. Rainer* 26752, IIe/IIIe s. N 762-74. *Id., ibid.*
306. *P. Rainer* 26725, IIe s. P 101-15. *Id., ibid.*
307. *P. Rainer* 30049, IIIe s. T 121-33. *Id., ibid.*
308. *P. St Louis* IVe/Ve s. N 512-560. Cf. F. M. Debatin, *Americ. Journ. Arch.* XXXV (1931), p. 62.
309. *P. Caire* (*Oxy.*) 56225, Ier/IIe, A 1. Cf. Waddell, *Études Papyrologiques* I (1932), p. 16.
310. *P. Caire* (*Oxy.*) 49654, IIIe, P 649-671, 681-683. *Id., ibid.* p. 11.
311. *P. Caire* (*Oxy.*) 47268, IIe/IIIe, Ψ 135-191. *Id., ibid.* p. 11.
312. *P. Caire* (*Oxy.*) 45617, Ier/IIe, Ω 373-396. *Id., ibid.*, p. 12.
313. *P.S.I.* 1167, IIIe. E 278-302.
314. *P.S.I.* 1168, IIe. E 678-708,
315. *P.S.I.* 1169, IIIe. E 232-51, 291-310.

P. C.

---

1. Peut-être faut-il, à propos des numéros 289-307 renvoyer à *Pap.* 105. — Provenance : Fayoum ou Hermoupolis — A 483 omis dans *Pap.* 290 ; Θ 224-26 omis dans *Pap.* 297 — Rectifications aux indications de la p. 318 ; il manque désormais 19 vers de A, 162 de E, 260 de Θ, 458 de I, 352 de K, 156 de T et le nombre de vers de l'*Iliade* gardés sur papyrus passe à 13334.

SUR L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE ET DU STYLE DE CICÉRON [1]

I. — Le commencement du *Pro Quinctio* et la *14e Philippique*.

Le premier discours de Cicéron est le *Pro Quinctio* ; le dernier est la 14e *Philippique*.

Comme le *Pro Quinctio* est beaucoup plus long, prenons seulement le début : les 46 premiers paragraphes ; ainsi nous aurons un morceau de longueur équivalente au dernier discours de Cicéron.

Les différences de langue et de style sautent aux yeux.

Quinct. 2, 6. *Propterea quod* omnes... cogitant.
— 5, 21. *Propterea quod* hic... cupiebat.
— 7, 29. *Propterea quod* iste... non desinebat.
— 10, 34. *Propterea quod*... informata iam causa est.
— 10, 35. *Propterea quod* in hac videor posse facere.

Dans la 14e *Philippique*, on aura beau chercher ; jamais on ne trouvera un *propterea quod*.

Quinct. 2, 5. Non *eo* dico... *quo* mihi veniat in dubium tua fides.
— 4, 17. Haec *eo* per te agebantur *quod*... non satis erat.

Cet emploi redondant de *eo* est un équivalent de *propterea* ; il disparaît progressivement des discours ; la 14e *Philippique* n'en présente aucun exemple.

De même les redondances :

Quinct. 3, 11. *Quem ad modum gesta et contracta sit.*
— 8, 31. *Quem ad modum* solent homines nobiles.
— 8, 31. *Idcirco* nolle satis dare *ne.*

Quinct. 3, 13. *Tametsi* causa postulat.

Nous savons bien [2] que nous ne rencontrerons pas *tametsi* dans la 14e *Philippique*.

---

1. Nous avons publié ailleurs une rapide vue d'ensemble de cette question (*Les Humanités. Classes de Lettres.* VIII, 1931-1932, p. 232-236). Ici, nous ajoutons des précisions nouvelles.

2. *Cicéron est intéressant*, p. 45.

Quinct. 13, 45. *Abs te* satis accipiam.

Encore une expression que notre *Philippique*, comme les derniers écrits, ne contient bien sûr pas.

Jamais dans la 14e *Philippique* nous ne rencontrerons le pronom *mihimetipsi* dont l'emploi est particulièrement savoureux dans la phrase[1] redondante où Cicéron jeune assure que la brièveté lui est très chère :

Quinct. 10, 34. Brevitas postulatur quae *mihimetipsi* amicissima est.

Avec une des innombrables redondances, nous trouvons un archaïsme dans :

Quinct. 14, 47. Extorquendum est invito atque *ingratiis*.

Autre conjonction plus fréquente dans les œuvres de jeunesse que dans les dernières et totalement absente de la 14e *Philippique* : *porro*.

Quinct. 5, 18. Quinctius *porro* istum posse facere videbat.
— 8, 31. Clamabat *porro* ipse Quinctius.
— 8, 31. Sponsionem *porro* si istius modi faceret.

Pour l'emploi de *verum*, la question est un peu plus subtile. Voici d'abord deux *verum* renforcés de *tamen* :

Quinct. 3, 11. Viro bono *verum tamen* non ita instituto.
— 13, 42. *Verum tamen* petat ; audiamus.

Ceux-là n'ont aucun équivalent dans notre *Philippique* ; mais qu'en sera-t-il du *verum* seul (sans *tamen*) ?

Voyons d'abord les exemples :

Quinct. 1, 2. *Verum* ita se res habet.
— 3, 13. *Verum* his de rebus non necesse habeo dicere.
— 10, 13. *Verum*, quoniam tibi instat Hortensius.
— 11, 30. Non pecuniam modo, *verum* etiam... sanguinem.
— 13, 14. Sero *verum* aliquando tamen.

Dans la *Philippique*, *verum* n'a pas entièrement disparu ; il en reste un exemple et qui doit être cité, avec son contexte :

Phil. 14, 8. 21. *Sed*, quod tum non licuit, patres conscripti, id hoc tempore non solum licet, *verum* etiam est necesse.

1. Elle est tellement longue que nous ne pouvons la citer en entier ici.

On le voit, *verum* vient après *sed*. Il en est souvent ainsi dans les derniers ouvrages de Cicéron : *verum* y devient de plus en plus rare ; quand on le rencontre, il sert d'ordinaire à éviter la répétition de *sed* dans la même phrase.

De plus, on peut remarquer aussi que *verum* s'est conservé plus longtemps dans la locution *non solum* (ou *non modo*) *verum*, que comme simple conjonction de liaison. L'unique exemple de *verum* dans la 14e *Philippique* réunit donc deux particularités.

Cicéron jeune abusait des expressions où deux mots presque synonymes étaient joints l'un à l'autre..

Quinct. 2, 8. Nam quid hoc *iniquius aut indignius* C. Aquili, *dici aut commemorari* potest? (deux exemples dans la même phrase).
— 2, 9. Id accidit praetoris *iniquitate et iniura*.
— 2, 10. Cum tot tantisque difficultatibus *affectus atque afflictus*.
— 2, 10. Cum ei... omnia *inimica atque infesta*.
— 2, 10. vos *orat atque obsecrat*.
— 2, 10. multis iniuriis *iactatam atque agitatam* aequitatem [1].
— 4, 15. De tota illa *ratione atque re*,
— 7, 28. *Expulsus atque eiectus* e praedio [1].

Quelles que soient les nuances de sens que l'on peut relever dans les mots ainsi accolés, il est bien certain que cette manière d'écrire n'est plus celle des *Philippiques*.

Entre les deux discours que nous comparons, les différences de rythme sont multiples et fourniraient à elles seules la matière d'une longue étude ; la *Philippique* est infiniment supérieure.

Un point au moins est très facile à remarquer :

Voici une période du *Pro Quinctio*, terminée par une fin d'hexamètre :

Quinct. 5, 20. ...tota res transigeretur.

Rien de semblable dans le 14e *Philippique*.

Une autre constatation aisée est celle de la manière dont les périodes sont construites : souvent embrouillées dans le *Pro Quinctio*, nettes et fermes dans la *Philippique*.

---

1. Nous ne signalons pas des expressions où le sens des mots est un peu plus différent v. g. *consistere et confirmari* (*ibid*.).

Les exemples ne sont que trop faciles à trouver. Presque au hasard, prenons celui-ci :

Quinct. 2, 8, Ita fit ut ego, qui tela depellere et vulneribus mederi debeam, tum id facere cogar, cum etiam telum adversarius nullum iecerit, illis autem id tempus impugnandi detur, cum et vitandi illorum impetus potestas adempta nobis erit et, si qua in re, id quod parati sunt facere, falsum crimen quasi venenatum aliquod telum iecerint, medecinae faciendae locus non erit.

On sent combien les membres de phrases sont moins harmonieusement agencés que dans les œuvres postérieures ; et, si on ne l'avait pas remarqué au cours de la période, on s'en aperçoit au moins à la disproportion de la dernière partie (*medicinae faciendae locus non erit*) par rapport à tout ce qui précède.

Et que dites-vous de celle-ci ?

Quinct. 11, 39. Is pecuniam, si qua deberetur, non peteret *qui*, *quia*, *quod* debitum numquam est, id datum non est.

Ce *qui quia quod* est encore un de ces manques d'élégance, si fréquents dans ce discours.

Noter toutes les redondances, tous les manques de dextérité et de naturel forcerait à transcrire une grande partie du *Pro Quinctio*.

Nous avons signalé ailleurs[1] l'ironie déjà virulente mais un peu facile des mots *vir optimus* (*Quinct.* 4, 16 ; 16, 19) : on pourrait en ajouter d'autres et particulièrement tout le chapitre 3, 11-13, au sujet de Naevius.

Parmi les expressions qui ne sont pas encore du latin le plus pur ou le plus puriste, on pourrait relever : *trans Alpes usque* (3, 12), *perperam* (8, 31), *ocius* (13, 43) ; ce dernier mot ne se trouve pas ailleurs dans les discours de Cicéron.

En face de toutes les particularités que présentent les premières pages du *Pro Quinctio*, la 14e *Philippique* n'apporte pas, à beaucoup près, des caractéristiques aussi nettes.

Beaucoup de mots ou d'expressions ont été rejetés par le purisme

1. *Études sur le style des discours de Cicéron*, 3e éd., p. 249, 254.

croissant de Cicéron ; mais à leur place il n'a adopté que très peu de mots nouveaux. Pour remplacer ce qui disparaissait, il a pris d'ordinaire des termes qu'il employait déjà dès le début de sa carrière et qui sont par suite devenus beaucoup plus fréquents.

C'est cette fréquence de termes déjà employés depuis longtemps mais répétés maintenant à bref intervalle qui fait distinguer à première vue une page ou parfois une phrase des derniers écrits.

Ainsi dans la 14e *Philippique* le mot *quidem* revient très fréquemment :

Phil. 14, 1, 2. Nam hoc *quidem* cum turpe est, tum *ne* dis immortalibus quidem gratum.
— 14, 2, 5. Quod sperare nos *quidem* debemus.
— 14, 3, 13. Is enim demum est mea *quidem* sententia iustus triumphus.
— 14, 6, 16. Utinam *quidem* illi principes viverent !
— 14, 8, 22. Ne victoris *quidem* litteris postulata est.
— 14, 8, 23. Ne triumphum *quidem* egit.
— 14, 9, 25. Est ille *quidem* consul, sed...
— 14, 11, 30. Sed id *quidem* restat.
— 14, 13, 34. Optima est haec *quidem* consolatio.
— 14, 13, 35. Maximum *quidem* solacium erit.
— 14, 14, 36. Ut ne unum *quidem* militem desiderarit.

Ajoutons un exemple de *Equidem* :

Phil. 14, 5, 13. *Equidem* invitus, sed...[1]

On remarquerait de même combien les *sed*, les *que* deviennent fréquents ; et souvent ils se trouvent dans les mêmes phrases que les *quidem*. On a pu le constater déjà pour *sed* dans plusieurs des exemples cités plus haut ; on pourrait citer beaucoup de cas analogues et par exemple celui-ci :

Phil. 14, 9, 25. Quo modo enim potius Pansam appellem, *etsi* habet honoris nomen amplissimi, quo Hirtium ? Est ille *quidem* consul *sed*... (et un autre *sed* quatre à cinq lignes plus loin).

Chacun des mots soulignés pourrait être dans le *Pro Quinctio* : mais, y étant bien moins fréquents, ils ont moins d'occasions de se rencontrer.

---

1. Dans le *Pro Quinctio*, *equidem* n'existe pas ; dans la partie de ce discours que nous comparons à la 14e *Philippique*, *quidem* ne se trouve que quatre fois, dont un *ne... quidem* (14, 46) ; les autres (1, 3 et deux fois dans 12, 40) ont le sens de « du moins » et ne sont pas un simple renforcement du mot précédent.

Etsi est un des remplaçants ordinaires de *tametsi* absent ; et l'on sait qu'il est devenu très ordinaire dans les derniers ouvrages[1].

Signalons encore une particularité que nous n'aurions pas remarquée si elle n'était l'application d'une règle générale récemment découverte. Comparons ces deux exemples :

Quinct. 5, 18. Auctore et consuasore Naevio.
Phil. 14, 6, 16. Populo Romano idem sentiente.

Dans les ablatifs absolus, le participe a progressivement supplanté les substantifs en - *or*, comme on l'a prouvé en 1927[2]. C'est le cas ici. D'ailleurs, les mots *auctore* et *consuasore* présentaient en même temps deux autres traits de jeunesse : la redondance consistant à placer à côté l'un de l'autre deux mots presque synonymes et l'emploi de *consuasor*, terme assurément fort peu usuel et dont on ne trouve aucun autre exemple chez les auteurs latins.

A mesure que l'on étudiera avec plus de détails l'évolution du style de Cicéron, on trouvera d'autres particularités. Mais déjà des différences profondes de vocabulaire et de style apparaissent clairement.

Certains mots, certaines expressions fréquentes dans l'œuvre de jeunesse ne se retrouvent plus dans le discours du vieillard.

Son style est plus pur ; et il a laissé tomber les ornements factices. La phrase est incomparablement plus vigoureuse et plus nette. Au lieu d'une abondance débordante, la force.

II. — Les lettres a Atticus.

La correspondance de Cicéron a été beaucoup moins étudiée que ses discours au point de vue de l'évolution du style. De fait, les diversités chronologiques y sont moins apparentes et à cela il y a au moins une raison : c'est que la correspondance commence beaucoup plus tard. Tandis que le *Pro Quinctio* est de 81, la plus ancienne lettre date de 68 ; les discours nous permettent d'assister à une évolution qui commence au moment où Cicéron n'avait que vingt ans ; mais avec les lettres nous ne le suivons que depuis l'âge de trente-huit ans.

---

1. Cf. *Les Humanités Classes de Lettres.* VIII, 1931-1932, p. 236, notes 5 et 6.
2. E. Flinck-Linkomies. *De ablativo absoluto quaestiones* : *Annales Academiae Scientiarum Fennicae* XX, 1929, n° 1, p. 130-134.

Pourtant, avec un peu d'attention, on remarque aisément des différences notables.

Comparons, par exemple, les premières lettres adressées à Atticus avec les dernières ; prenons le même nombre de pages dans l'édition Müller[1] : d'une part les lettres *Ad Atticum* 1, 1-11 ; de l'autre les lettres 16, 7-15[2].

Dans les premières, nous trouvons dix fois *abs te* ; pas une seule fois dans les dernières ; dans les premières, *propterea quod*, *quem ad modum nobismetipsis*, *tametsi*, plusieurs fois la formule *quod scribis* (quant à ce que tu m'écris...), toutes particularités absentes des dernières.

Et, comme dans les autres œuvres, *verum* d'abord fréquent, devient rare à la fin : dans les premières lettres cinq *verum* (dont un *verum tamen*) ; dans les dernières, deux seulement, dont un *verum tamen* encore et un autre exemple où *sed* a été employé dans le même paragraphe (*Att.* 16, 7, 3) et quatre fois dans les deux paragraphes précédents (*Att.* 16, 7, 1-2).

En revanche, *quidem* a gagné, dans les lettres comme dans les discours : il se trouve dix-neuf fois au lieu de trois. *Equidem*, qui n'était pas dans les premières lettres, se trouve deux fois dans les dernières.

Les *sed* sont plus fréquents et plus rapprochés ; les *etsi*, de même ; et parmi ces derniers, plusieurs sont particulièrement remarquables.

Att. 16, 7, 2. *Etsi*, quamvis non fueris suasor... adprobator certe fuisti.
Att. 16, 7, 3. *Etsi* quid iam opus est... ?
Att. 16, 7, 8. *Etsi* idem te scribere sperare melius est.

Dans ces exemples, *etsi* n'a pas le sens du « quoique » ; mais est adverbial et signifie « d'ailleurs »[3], « pourtant », « cependant » ; il n'introduit pas une proposition concessive, mais une principale. Ainsi l'ont compris les éditeurs, et la ponctuation qu'ils adoptent l'indique.

Or cet emploi ne se trouve jamais dans les premiers discours ; on peut discuter sur certains exemples ; mais quand la phrase est interrogative, le doute est impossible : dans « *Etsi quid iam*

1. Toujours des pages égales ; il ne faut pas prendre une édition où les notes soient au bas de la page.
2. Nous ne comptons pas la lettre 15, 13, dont la date est douteuse : et que certains placent après la lettre 16, 7.
3. *Manuel des études grecques et latines*, VI, 467.

opus est ? », *etsi* ne peut vouloir dire « quoique » ; il est nécessairement adverbe. Les discours contiennent trois exemples de ce genre ; l'un appartient au *Pro Milone*, les deux autres aux *Philippiques*[1]. Encore une caractéristique du style des dernières années.

Quelque abandonné que soit le style de la correspondance avec Atticus, il ne l'est pas autant au début qu'à la fin. Dans la plus ancienne lettre[2], les premières phrases sur la mort de Lucius sont encore d'un ton quelque peu cérémonieux ; le second paragraphe, qui traite des difficultés entre Quintus et Pomponia, rappelle un peu trop les périodes oratoires savamment balancées :

> ...eas litteras ad eum misi quibus
> et placarem ut fratrem,
> et monerem ut minorem,
> et obiurgarem ut errantem[3].

Quand les relations de Cicéron et d'Atticus, affermies par le temps, sont devenues encore plus intimes, les phrases de ce genre disparaissent complètement : le style est de plus en plus naturel, spontané, primesautier.

III. — Rencontre et proximité des indices chronologiques.

Dans l'étude chronologique du style on constate chez Cicéron, comme chez d'autres auteurs[4], un certain nombre de changements nets et bien définis : un mot, une construction se trouve uniquement dans les premières œuvres ou dans les dernières. Mais la plupart du temps, la question n'est pas aussi simple. L'évolution est lente ; des particularités fréquentes au début s'espacent peu à peu ; d'autres rares d'abord deviennent — on ne sait pourquoi — une sorte d'obsession pour l'écrivain qui finit par les répéter à tout propos.

Sed se trouvait assurément bien des fois dès le *De inventione* ; mais l'*Orator* en renferme environ cinq fois plus d'exemples, eu égard à la longueur relative de ces deux traités. De plus, dans

---

1. Merguet. *Lexikon zu den Reden*. II, p. 244.
2. *Ad Atticum*, 1, 5.
3. *Ad Atticum*, 1, 5, 2.
4. Voir *Manuel des études grecques et latines*, index : *évolution du style* (*Appendice* VI, 17, page 222, 2e colonne) et les bibliographies correspondantes. L'auteur le plus important à ce point de vue est Platon (*Manuel* II, 352-359).

le *De inventione*, *sed* était le plus souvent précédé de *non*, *nemo*, *nullus*, *ne* (*ut ne*) ou autres expressions négatives; rarement il marquait une opposition indiquée plus vaguement par le contexte. Aucun exemple clair où il forme une simple transition.

Dans l'*Orator* au contraire ce dernier emploi est devenu fréquent. Au lieu de dire comme dans le *De inventione* : *Nunc de narratione... dicendum videtur* [1], *Nunc deinceps ratiocinationis vim et naturam consideremus* [2], *Nunc ab coniecturali constitutione proficiscamur* [3], etc., il introduit souvent par un simple *sed* les nouveaux sujets qu'il va traiter. On trouve environ une vingtaine d'exemples de ce genre dans l'*Orator* et trois alinéas de suite (dans l'édition Friedrich) commencent par cette conjonction :

Sed iam forma ipsa restat (39, 134).
Sed sententiarum ornamenta maiora sunt (39, 136).
Sed haec nisi collocata... (41, 140).

Entre le *De inventione* et l'*Orator* quel a été le développement des sens de cette conjonction ? Quand le *sed* de simple transition a-t-il commencé à devenir fréquent ? On ne le sait pas encore ; mais on voit déjà qu'il y a là un indice, dont la fréquence caractérise les œuvres de la dernière période.

L'ellipse est de plus en plus fréquente, de plus en plus hardie dans les lettres de Cicéron. Rien qu'à lire la petite phrase *Etsi ista iam ad risum* avec son verbe sous-entendu [4] et son *Etsi* adverbial [5] on se doute déjà que ces quatre mots se trouvent dans une lettre des dernières années. L'hésitation n'est plus possible quand on voit tout leur cortège de *sed*, de *quidem* et d'*equidem* [6]. Il y a là en trois lignes toute une série d'indices convergents.

Grossmann a étudié la rencontre de *quidem* avec diverses conjonctions ou d'autres mots invariables. Les résultats sont fort instructifs. Beaucoup d'expressions composées de *quidem* ne se trouvent pas dans les premiers écrits, mais apparaissent au cours

1. *De inventione*, 1, 19, 28.
2. *Ibid.*, 1, 33, 57 ; on remarquera spécialement le *nunc deinceps*.
3. *De inventione*, 2, 4, 14. Il y a un grand nombre d'exemples de ces transitions par *nunc* dans le *De inventione*.
4. On ne peut même pas dire avec précision quel verbe. Il en est souvent ainsi. Cf. A. Heidemann. *De Ciceronis in epistulis verborum ellipsis usu*. Diss. Berlin, 1893, p. 4.
5. Ponctuation de C. F. W. Müller, qui, assurément, n'avait pas en vue ces discussions.
6. *Ad Atticum*, 14, 11, 1.

des années, les unes plus tôt, les autres plus tard. Telles sont par exemple : *quidem sed tamen*, *quidem sed certe*, *ac quidem*, *dum quidem*, *sed quidem*, *at quidem*, *quamobrem quidem*, *quamquam quidem*, *etsi quidem*, *nam quidem*, *utinam quidem*, *si quidem* [1], *quamquam ne... quidem*, *etsi... ne... quidem* [2].

Au contraire *tametsi quidem* ne peut se trouver à la fin, puisque *tametsi* a cessé d'être employé ; il ne se trouve pas non plus tout au début : il manque dans le *De inventione* et le *Pro Quinctio*, commence au *Pro Roscio Amerino* apparaît une fois dans les *Verrines* et une fois dans une lettre de l'année 50 [3] mais reste toujours rare [4].

La rencontre et la proximité de ces indices, les uns de même tendance, les autres de tendance contraire pourrait servir de base à un calcul de probabilité.

Mais la multitude des éléments à considérer le rendrait fort difficile [5].

IV. — Bilan actuel.

Dans l'état actuel de la science, le style de Cicéron jeune est assez connu pour qu'on puisse le reconnaître aisément, quand on considère d'ensemble un ouvrage entier.

Si la date du *Pro Quinctio* ne nous était précisée par un texte d'Aulu-Gelle [6], la comparaison avec le *De inventione* et le *Pro Roscio Amerino* suffirait à prouver que c'est une œuvre de jeunesse.

Le style des derniers ouvrages a été beaucoup moins étudié. Pourtant on a vu plus haut que certains traits assez nets le caractérisent.

---

1. G. Grosmann. *De particula quidem.* Diss. Königsberg, 1880, p. 50, 60, 64, 66, 77-78, 79, 80, 82-83, 96, 110-111.

2. G. Grossmann. *De particulis ne... quidem.* Progr. Allenstein, 1884, p. 12.

3. Grossmann. *De particula quidem*, p. 81.

4. Grossmann n'a trouvé que ces trois exemples.

5. Il ne faut pas oublier que l'évolution chronologique du style se combine toujours avec d'autres éléments. Nous avons montré ailleurs les différences qui séparent en général les discours des lettres (*Études sur le style des discours de Cicéron.* 3e éd., p. 67-75) des traités de rhétorique (*Ibid.*, p. 84-91) ou de philosophie (*Ibid.*, p. 75-84). Les œuvres ne se distinguent donc pas seulement entre elles par leur date, mais leur genre littéraire.

De plus, il y a bien des sortes de lettres (*Ibid.*, p. 74-75) ; et de discours aussi (*Ibid.*, p. 284-306).

C'est pour cela que le *De imperio Cn. Pompei*, première harangue solennelle, renferme plus d'expressions redondantes que des plaidoyers civils plus anciens, mais prononcés dans des circonstances toutes différentes.

6. Aulu-Gelle, 15, 28, 3.

Si l'on manquait de données historiques sur la composition du *De amicitia* [1] on ne saurait pas qu'il a été écrit en 44 ; mais on pourrait être sûr que ce n'est pas une œuvre de jeunesse, et même qu'il appartient aux dernières années de Cicéron.

Ce qui est le moins connu actuellement, dans l'évolution du style cicéronien, c'est la période qui s'étend du consulat à la dictature de César. On peut parfois soupçonner la date d'un ouvrage par quelques indices : restes épars des traits de jeunesse, commencement des particularités dont la fréquence sera un signe de la vieillesse. Mais, jusqu'ici, on est loin de pouvoir arriver à quelque précision.

Quant à la quantité de texte nécessaire pour fournir une indication chronologique, elle est très variable. Parfois quelques lignes suffisent [2]. Mais il y a encore des pages que l'on pourrait appeler neutres, où d'après les critères signalés jusqu'ici, rien ne décèle l'époque de la composition.

Ces pages deviendront de plus en plus rares à mesure que la science progressera.

Arrivera-t-on à pouvoir toujours, d'après une seule page, préciser la date à une année près ? Ce serait fort utile pour reconnaître à quelle époque certaines lettres ont été écrites. Mais rien ne permet de prévoir si on y arrivera.

L. Laurand.

---

1. Sa date s'établit avec assez de précision par l'allusion qu'il contient au *De senectute* et par la référence au *De amicitia* dans le *De officiis* (*De amicitia*, 1, 4 ; *De officiis*, 2, 9, 31).

2. *Les Humanités. Classes de Lettres.* VIII, 1931-1932, p. 236.

POUR UN LEXIQUE DE PLOTIN.

Recherches de style et de vocabulaire sur Enn. IV 7 6, 3-11.

Dans les *Ennéades*, il est encore de nombreux passages qui donnent lieu à des interprétations divergentes. Pour s'en rendre compte il suffit de comparer avec attention quelques pages des différentes traductions de Plotin : parfois le flottement est tel qu'une ancienne interprétation, jadis abandonnée, est de nouveau reprise, quitte à se voir une fois de plus remplacée par une autre. La raison de cette instabilité est très claire. Au cours du dix-neuvième siècle et jusqu'en ces dernières années, alors que Platon et Aristote faisaient chacun l'objet de milliers de travaux, Plotin n'était guère étudié. Une bibliographie exhaustive qui citerait les éditions, les traductions, les études d'ensemble et de détail ne compterait pas plus de 300 numéros. Ainsi nous ne posséderons bientôt en tout et pour tout que sept ou huit traductions complètes des *Ennéades*, une traduction latine, souvent rééditée, trois françaises, deux allemandes, et deux traductions anglaises. En voici, par ordre chronologique, la trop courte liste :

Ficinus, Marsilius, [Plotini Opera, Florentiae, 1492] Traduction latine et commentaires de Ficin. Reproduite dans l'*editio princeps* du texte grec, Bâle, 1580, puis, avec corrections, dans l'éd. Creuzer, 3 vol., Oxford, 1835, et dans la collection gréco-latine de Firmin-Didot, Paris, 1850.

Bouillet, Marie-Nicolas, *Les Ennéades de Plotin*, 3 vol., Paris, Hachette, 1857-61.

Mueller, Hermann Friedrich, *Die Enneaden des Plotin*, 2 vol., Berlin, Weidmann, 1878-80.

Mackenna, Stephen, *Plotinus* (sous-titres pour chaque Ennéade), 5 vol., London, The Medici Society, 1917-30.

Alta, l'abbé, *Les Ennéades, traduction philosophique*, 3 vol., Paris, Chacornac, 1924-26.

Bréhier, Émile, *Plotin, Ennéades*, Paris, Les Belles Lettres, 1924 sqq., 5 vol. parus.

Guthrie, Kenneth Sylvan, *Plotinus Complete Works*, in chronological order grouped in four periods, 2 vol., London, Bell, 1928.

HARDER, Richard, *Plotins Schriften*, Band I, *Die Schriften des chronologischen Reihenfolge*, 1-21, Leipzig, Meiner, 1930 (4 autres fascicules annoncés) [1].

Si les historiens de la philosophie ont étudié Plotin, et quelques-uns de façon remarquable, les philologues s'en sont presque entièrement désintéressés. Très rares sont les éditions partielles commentées, les analyses approfondies de traités ou de passages délicats — seul moyen pourtant de faire progresser efficacement la connaissance d'un auteur. A part les notes vieillies mais toujours utiles de l'édition Creuzer (t. III) et de la traduction Bouillet, à part aussi les précieuses notices de M. Bréhier, nous n'avons pas encore de commentaires des Ennéades. M. Harder nous en promet ; puissent-ils ne pas tarder. Quant aux travaux de grammaire, de style et de vocabulaire, sauf deux ou trois exceptions [2], ils sont inexistants. On ne paraît pas avoir songé jusqu'ici à la préparation d'un *Index Plotinianus*. Nous nous sommes donné pour tâche de combler cette dernière et très grave lacune.

C'est en grande partie faute d'un lexique, qu'éditions et traductions ne peuvent se fixer, sur tel ou tel point difficile, en une leçon, en une interprétation définitives. Cette même lacune rend tout travail sur Plotin particulièrement laborieux, même aux spécialistes, et interdit presque à ceux qui ne le sont pas la consultation des *Ennéades*.

Nous voudrions montrer ici l'intérêt de ces travaux lexicographiques. Sans des monographies sur le style et le vocabulaire des *Ennéades* on ne pourra d'ici longtemps saisir jusque dans ses derniers détails la pensée du plus grand philosophe de l'antiquité finissante : or aujourd'hui les études sur la doctrine de Plotin sont assez avancées pour que son importance soit universellement reconnue. Mais, c'est notre conviction, si des travaux d'ordre plus technique, plus philologique se multiplient, Plotin qui ne passe déjà plus pour « inintelligible », cessera même d'être « obscur ». Alors seulement pourra-t-on, à partir d'une exacte connaissance des caractères propres au style des *Ennéades*, y discerner avec plus de certitude que l'on ne l'a fait jusqu'à pré-

1. Sur les mérites de chacune de ces traductions voir notre *Bulletin critique des études plotinniennes, 1929-1931*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, LIX (1932), pp. 721 sqq.

2. SEIDEL, *De usu praepositionum plotiniano*, Breslau, 1886 ; R. ARNOU, Πρᾶξις et Θεωρία, *Étude de détail sur le vocabulaire et la pensée des Ennéades de Plotin*, Paris, Alcan, [1921] G. NEBEL, *Terminologishe Untersuchungen zu οὐσία und ὄν bei Plotin*, dans *Hermes*, LXV (1930), pp. 422-445.

sent, les passages interpolés de ceux qui sont authentiquement plotiniens. De même, la double étude historique vers laquelle paraît s'orienter principalement la critique contemporaine, l'étude des influences subies par Plotin et de celle qu'il a exercée, sera, par ces travaux, rendue plus facile et plus sûre.

A titre d'exemple suggestif et pour sujet limité de nos présentes recherches, nous avons choisi un texte tout à fait privilégié. Parfaitement transmis par les manuscrits de Plotin, il nous a de plus été conservé par Eusèbe au livre XV de sa *Préparation Évangélique* ; il est donc garanti par deux traditions manuscrites indépendantes. Alors que les passages voisins soulèvent quantité de problèmes, celui-ci ne présente aucune variante importante et, chose plus rare, aucun éditeur d'Eusèbe ou de Plotin n'a cru devoir le corriger. Non plus que sur son intégrité, il n'y a de doute sur son authenticité. A tous points de vue donc, on peut le considérer comme certain.

Or il n'existe pas deux traductions d'Eusèbe ou de Plotin qui s'accordent pour rendre de la même façon l'ensemble de ces dix lignes si sûrement établies. Les éditions, qui sont unanimes sur les mots du texte, se divisent sur la manière de le ponctuer. Pour chaque point litigieux, nous serons donc obligés de justifier notre interprétation, et d'autant plus qu'il s'agit souvent de nuances qui, sans être négligeables, sont assez fines. Cette exigence est plus impérieuse encore lorsque les traducteurs les plus compétents adoptent de concert une interprétation que nous croyons erronée.

Pour la commodité et la clarté de la discussion, nous partirons des plus récentes traductions ; d'ailleurs en l'occurrence elles constituent presque notre seul « commentaire ». Pour les mêmes motifs, nous avons divisé le texte en deux parties, en ayant soin de répéter à la fin de la première et au début de la seconde la même phrase de transition. Par souci didactique encore, nous avons rejeté à la fin de notre étude une importante discussion de vocabulaire qui intéresse l'exégèse des premières lignes. Mais dans ces premières lignes nous rencontrerons surtout des « apories » de grammaire et de style, tandis que dans les dernières prédominent les difficultés de vocabulaire.

Le texte que nous analysons est tiré du Livre VII de l'Ennéade IV. Au témoignage de Porphyre, disciple et éditeur de Plotin, ce livre, dans l'ordre chronologique, se place le deuxième. Le même Porphyre, dans son édition, l'intitula : Περὶ ἀθανασίας ψυχῆς. Comme le dit fort justement M. Bréhier, « ce traité est le plus élé-

mentaire et pour ainsi dire le plus scolaire qu'ait écrit Plotin » (t. IV, p. 179). Il se divise en deux parties : la première, de beaucoup la plus longue, prouve que l'âme n'est pas un corps, la seconde qu'elle est immortelle. Notre texte est dans la première partie, au chapitre sixième, dont voici le début :

IV 7 6 : Ὅτι δὲ, εἰ σῶμα εἴη ἡ ψυχή, οὔτε τὸ αἰσθάνεσθαι οὔτε τὸ νοεῖν οὔτε τὸ ἐπίστασθαι οὔτε ἀρετὴ οὔτε τι τῶν καλῶν ἔσται, ἐκ τῶνδε δῆλον, « Si l'âme est un corps, il n'y aura ni *sensation*, ni pensée, ni science, ni vertu, ni honnêteté en général : cela est manifeste d'après ce qui suit » (texte et traduction de M. Bréhier).

Les lignes suivantes introduiront donc une preuve de l'immatérialité de l'âme ; le sens général n'en est pas douteux : si l'âme était un corps, elle n'aurait pas l'unité nécessaire au sujet sentant pour unifier des perceptions multiples.

Εἴ τι μέλλει αἰσθάνεσθαί τινος, ἓν αὐτὸ δεῖ εἶναι καὶ τῷ αὐτῷ παντὸς ἀντιλαμβάνεσθαι, καὶ εἰ διὰ πολλῶν αἰσθητηρίων πλείω τὰ εἰσιόντα εἴη, ἢ πολλαὶ περὶ ἓν ποιότητες, κἂν δι' ἑνὸς ποικίλον, οἷον πρόσωπον· οὐ γὰρ ἄλλο μὲν ῥινός, ἄλλο δὲ ὀφθαλμῶν, ἀλλὰ ταὐτὸν ὁμοῦ πάντων.

Le premier membre de phrase ne fait pas difficulté. Bouillet le traduit fort bien : « Le sujet qui perçoit un objet sensible doit être lui-même un, et saisir cet objet dans sa totalité par une seule et même puissance ».

Avant de les discuter, numérotons les propositions suivantes :

καὶ εἰ.....εἴη = (1)
ἢ πολλαὶ...ποιότητες = (2)
κἂν .....πρόσωπον = (3)

Pour les traduire Bouillet, suivant son habitude, mais sans se tromper beaucoup sur leur sens général, saute quelques mots importants. Examinons donc les autres traductions de ce passage, et soulignons-y ce que nous croyons imparfait.

M. Mackenna écrit : « The several senses will *each* be the entrance point of many diverse *perceptions : in any one object there may be many characteristics;* any one organ may be the channel ot *a group of objects*, as for instance a face is *known* not by a special sense for separate features, nose, eyes, etc., but by one sense observing all in one act ».

Outre les inexactitudes soulignées, l'articulation très particulière du grec n'est pas rendue, mais on aura goûté l'élégance aisée de l'anglais, cet « entrance point », ce « channel », ce « features » et jusqu'à cet « etc. » qu'on n'ose dire absent de la pensée de Plotin. En effet dans un traité de beaucoup postérieur

nous lisons comme une réplique de ce passage. Nous transcrivons le texte qui doit encore nous servir plus loin :

IV 4 1, 21 : τοῦ γὰρ θεάματος ὄντος ποικίλου ποικίλην καὶ πολλὴν τὴν νόησιν ἅμα γίνεσθαι καὶ πολλὰς τὰς νοήσεις, οἷον αἰσθήσεις πολλὰς προσώπου ὀφθαλμῶν ἅμα ὁρωμένων καὶ ῥινὸς καὶ τῶν ἄλλων.

Nous retrouvons dans les derniers mots l'« etc. » de M. Mackenna.

M. Bréhier serre le texte de plus près mais nous laisse encore quelques « infidélités » à souligner : « Si l'*âme* doit sentir un objet, il faut qu'elle soit une et que tout l'objet soit perçu par le même être, *même si des impressions* multiples entrent par plusieurs organes des sens, *ou s'il y a plusieurs qualités en un seul objet*, ou si des sensations diverses arrivent par un seul sens, comme dans la *perception* d'un visage ; car ce n'est pas une chose qui perçoit le nez, et une autre les yeux, mais la même qui perçoit tous les traits à la fois ».

On aura remarqué chez ces deux traducteurs leur interprétation de la proposition (2) : « there may *be* », « *s'il y a* ». Cette traduction rompt le mouvement de la pensée et s'harmonise mal avec le contexte immédiat. Quelles sont les causes de l'erreur ? C'est tout d'abord une virgule, la malheureuse virgule que Volkmann (*Plotini Enneades*, 2 vol., Leipzig, Teubner, 1883-84) réintroduisit entre εἴη et ἢ, après que Müller l'eût judicieusement expulsée du texte (*Plotini Enneades*, 2 vol., Berlin, Weidmann, 1878-80) ; c'est peut-être aussi une autre intrusion, celle qui a trompé Volkmann. Ficin en est l'auteur ; voici, avec sa ponctuation originale, le texte de sa traduction tel qu'il fut imprimé en 1492 [1] :

« Quod autem si anima corpus sit, neque sentire nobis dabitur, neque intelligere, neque scire, neque virtus omnino, neque quicquam egregium nobis inerit. Ex his apparebit : siquidem enim sentire quicquam debet, unum esse ipsum oportet : et uno quodam eodemque omne percipere. Et si per plura sensuum instrumenta ingrediantur plura : vel multae circa unum sint qualitates : ac etiam per unum videatur varium aliquid ceu vultus. Non enim aliud quidem videt nares, aliud autem oculos : sed idem cuncta simul. Ac si aliud per oculos penetret, aliud per auditum ; unum tamen oportet esse ad quod perveniunt utraque :

1. Grâce à l'aimable obligeance du Conservateur, M. de la Roncière, nous avons pu consulter sans difficulté au Département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale deux exemplaires de cet incunable (Rés. Z 291 et Vélins 481). Nous tenons à lui en exprimer ici toute notre reconnaissance.

alioquin non posset animus horum inter se differentiam iudicare : nisi intentiones sensuum sensibiliumque in unum aeque confluerent » (folio ff II verso).

Ficin a donc écrit : « vel multae circa unum *sint* qualitates ». Creuzer, dans son édition, mit ce « sint » entre crochets droits. Rien n'y fit : le petit mot vit encore dans nos traductions. Creuzer, à vrai dire, ne toucha pas à la virgule qui précède εἴη, et laissa une ponctuation forte avant καὶ εἰ, mais on sait que dans son édition, et il s'en excuse, la place des virgules et des points a été laissée au caprice des typographes.

Dans sa nouvelle traduction allemande de Plotin, M. Harder s'est proposé de diminuer le nombre de pareilles erreurs : « die Absicht dieser Uebersetzung, dit-il, ist es vornehmlich, durch genaueres Hinhören auf die Sprache die Zahl solcher Fehler zu vermindern » (p. VIII). On peut le féliciter d'y avoir souvent réussi, surtout lorsqu'il s'agissait de retrouver la vraie construction grammaticale d'une phrase. Ici encore il a été bien inspiré en supprimant la « glose » maladroite de Ficin et la virgule indésirable de Volkmann ; il revenait ainsi au texte et à la traduction du Müller. Malheureusement cette traduction le poussait vers une erreur, très différente sans doute de celle de Ficin, mais qui désarticule elle aussi notre texte et en brise le mouvement.

Müller écrivait : « Wenn etwas ein anderes wahrnehmen soll, so muss es selbst ein Einheitliches sein und durch ein Identisches das Ganze ergreifen, *auch wenn* durch viele sinnliche Werkzeuge die hineingehenden Bilder viele sind oder viele Quälitäten *im Bereich des Einen*, *ja selbst wenn* durch *das Eine* ein vielgestaltiges erscheint, z. B. das Gesicht ; denn nicht nimmt eines die Nase, ein anderes die Augen wahr, sondern ein und dasselbe alles zusammen ».

Dans l'expression περὶ ἓν ποιότητες, Müller rapporte ἕν à l'ἕν de la phrase ἓν αὐτὸ δεῖ εἶναι et le traduit par « des Einen » (repris peut-être dans « das Eine »). Ce n'est pas possible : il faudrait avoir περὶ τ ὸ ἕν ποιότητες.

M. Harder écrit : « Was etwas wahrnehmen soll, das muss eine Einheit sein und jegliches mit demselben Werkzeug erfassen, *auch wenn* durch verschiedene Sinne mehrere *Wahrnehmungen* nach innen gelangen oder viele Quälitaten die einen einzigen *Sinn* zugehören, oder auch durch einen Sinn eine vielgegliederte *Wahrnehmung*, wie z.B. ein Antlitz ; denn nicht nimmt ein Organ die Nase wahr, ein andres die Augen, sondern ein und dasselbe alles zumal ».

Les deux traductions allemandes sont manifestement apparen-

tées. Elles ne sont pas identiques. Leur interprétation différente de ἓν αὐτὸ δεῖ εἶναι pose un problème minuscule mais intéressant. Müller comprend ce membre de phrase comme Bouillet : « so muss es *selbst* ein Einheitliches sein ». M. Harder traduit : « Was etwas wahrnehmen soll, *das* muss... » Nous croyons qu'il a raison. En effet, si αὐτό signifiait « lui-même », il ne pourrait que souligner une opposition soit entre τι, le sujet de la sensation et τινος, l'objet, soit entre τι et τῷ αὐτῷ. La première hypothèse est impossible, les objets de la sensation étant multiples ; la seconde, peu probable : supprimez αὐτό comme le fait M. Bréhier dans sa traduction, le sens de la phrase n'en est pas moins parfait. Αὐτό reprend donc simplement, et sans l'opposer à quoi que ce soit, le sujet τι déjà exprimé dans la proposition conditionnelle. Cet usage est classique (voir Liddell and Scott, *A Greek-English Lexicon*, 9e éd. par Jones etc., s. v. αὐτός I 8).

Sur ce point peu important, M. Harder se sépare de Müller. Par contre, arrivé à la proposition (2), véritable pierre d'achoppement pour les traducteurs, il s'inspire de son interprétation, tout en la modifiant. Il écrit : « Quälitaten die einem einzigen *Sinn*... » Les traducteurs français et anglais ont ici leur revanche. Contre eux nous croyons avec M. Harder que πολλαί... ποιότητες est sujet du verbe implicitement contenu dans l'expression τὰ εἰσιόντα ou plus exactement, à notre point de vue du moins, qui n'est pas toujours celui des grecs, d'un verbe sous-entendu tel que εἰσίοιεν. Ce verbe se sous-entend si facilement qu'il reste encore inexprimé dans la proposition (3) et même dans la proposition beaucoup plus lointaine καὶ εἰ τὸ μέν... et séparée de (3) par une phrase où il faut sous-entendre un verbe tout différent, tel que ἀντιλαμβάνεται. Mais dès lors, si (1) et (2) ne forment qu'une seule phrase logique à sujet double, et si cette phrase est introduite par εἰ διὰ πολλῶν αἰσθητηρίων, on ne peut évidemment pas traduire (2) par : « oder viele Quälitaten die einem einzigen *Sinn* zugehoren ». Car comment plusieurs qualités pénétrant jusqu'à nous par *plusieurs* organes sensitifs pourraient-ils se rapporter à *un seul sens* ? Cette interprétation introduit dans le texte une contradiction philosophique dont Plotin n'est certes pas responsable. Qu'on fasse attention à πλείω. Pourquoi n'avons-nous pas simplement comme plus loin πολλά ? On sait que le grec emploie parfois le comparatif là où d'autres langues se contentent du positif ; il divise ainsi en deux catégories qu'il oppose l'une à l'autre une série d'objets ; souvent le comparatif précède et annonce cette division. C'est exactement notre cas. Πλείω annonce une dichotomie : il ne peut évidemment s'opposer ni à διὰ πολλῶν ni à πολλαί ni non plus à δι'

ἑνός qui correspond à διὰ πολλῶν. Reste περὶ ἕν. Comme πλείω désigne les objets sensibles, ἕν auquel il s'oppose, désigne lui aussi un *objet sensible.*

La division de ce texte en deux parties, dont la première se subdivise à son tour en deux autres, n'apparaît pas seulement dans l'opposition des expressions διὰ πολλῶν—δι' ἑνός et πλείω—περὶ ἕν, mais aussi dans le choix des particules et l'enchaînement des idées. La particule ἤ sépare nettement (1) et (2). Et serait-ce trop raffiner que de voir dans la substitution de ἐάν à εἰ une imperceptible nuance d'opposition qui aurait échappé à la conscience claire de l'écrivain ?

Quoi qu'il en soit de cet « impondérable » qu'on peut sentir mais qu'il est téméraire de trop préciser, le jeu des oppositions d'idées est facile à saisir. En voici le schéma vertical et, du même coup la justification de notre interprétation :

καὶ εἰ διὰ πολλῶν αἰσθητηρίων
πλείω τὰ εἰσιόντα εἴη
ἤ
πολλαὶ περὶ ἕν ποιότητες,
κἂν δι' ἑνὸς ποικίλον, οἷον πρόσωπον

L'articulation logique de ce texte est parfaite ; les cas les plus caractéristiques qui intéressent l'argumentation y sont tous envisagés et nettement distingués entre eux par une double dichotomie :

Multiplicité des organes sensitifs

(1) *multiplicité* des réalités sensibles
(2) *unité* de la réalité sensible, mais *multiplicité* des qualités sensibles
(3) *Unité* de l'organe sensitif *diversité* de la réalité sensible

Ces trois cas sont rangés en progression décroissante, ce qui se comprend : l'argument tirant toute sa force de la nécessité d'unifier la diversité sensible, le cas qui se présente le premier à la pensée du philosophe est celui ou la multiplicité est plus grande, et affecte à la fois les facultés sensibles et leurs objets.

Cette dernière remarque, si elle est fondée, condamne l'interprétation de καὶ εἰ διὰ πολλῶν.. communément admise par les derniers traducteurs de Plotin. Bouillet et M. Mackenna ne le rendent pas ; ils ont mis tout ce passage en style « paratactique ». Müller et M. Harder le traduisent par « auch wenn... » tout comme M. Bréhier par « même si ». Le mouvement général de la phrase

et de la pensée s'opposent à une telle interprétation. La grammaire aussi. Sur le sens que prennent ces particules lorsqu'elles sont associées, rien de plus clair que ces lignes de Liddel et Scott (8e éd., 1901) s. v. καί B II 3 : « so εἰ καί must be distinguished from καὶ εἰ, the former being used to express a condition, which, though not disputed, is represented as of little moment, *even if*, *notwithstanding* ; the latter to shew that the condition is itself altogether improbable, (références) (This remark does not apply to cases where εἰ and καί each exert their force separately as εἴ περ ἀδειής τ' ἐστί, καὶ εἰ..., *and if*.., Il. 7. 117, etc.) » [1].

Aucun des deux premiers cas envisagés par Liddel ne peut trouver ici son application. La proposition en litige n'est certainement pas « sans importance » puisqu'elle ouvre, nous venons de le montrer, la série des cas-preuves énumérés par Plotin ; au surplus, si nous la jugions telle, il nous faudrait rendre compte d'une faute commune à deux traditions manuscrites différentes et, sur ce point, unanimes. Personne n'y songe et c'est bien καὶ εἰ que l'on prétend traduire par « même si ».

Mais alors il faut considérer ces propositions comme « improbables », ce qui n'est pas possible ; car si ce que nous appelons des cas-preuves ne peuvent être de peu d'importance, encore moins sont-ils improbables. D'ailleurs ce cas est bien réel ; Plotin le reprend plus bas : εἰ τὸ μὲν δι' ἐμμάτων, τὸ δὲ δι' ἀκοῆς. Enfin si l'on veut à toute force traduire καὶ εἰ par « même si », on sera amené, à cause du mouvement de la phrase (dont la progression sera alors *ascendante*), à cause du lien étroit (une même fonction logique) qui unit entre elles ces différentes propositions, à traduire également par « même si » le κἄν du troisième membre. Ceci n'est guère possible : dans l'interprétation contestée, la troisième proposition exige d'être reliée à la proposition double qui précède par une particule de coordination ; dans l'hypothèse, on considère le καὶ de κἄν comme intensif ; il ne peut donc plus marquer ce lien. Müller se tire d'affaire en écrivant : « auch wenn.., ja auch wenn », ce qui conserve la parataxe et permet néanmoins une traduction pas trop boiteuse. Gifford, qui suit Müller d'assez près, n'a pas eu ses scrupules et traduit tout bonnement : « even if..., *and even* if... » (*Eusebii Pamphili Evangelicae Praeparationis libri XV*, 4 tomes en 5 vol. Oxford, Clarendon Press, 1903, t. III, pars II, p. 890). Viger dans son édition de

1. Pour plus de détails voir R. Kühner, *Ausfürliche Grammatik der griechischen Sprache*, 3e édition (B. Gerth), Hannover und Leipzig, Hahnsche Buchhandlung, 1904, 2e partie, 2e vol., p. 488.

la Préparation Évangélique (Parisiis, Sonnius, 1628) écrivait καί au lieu de κἄν, sur la foi d'un manuscrit inférieur, et traduisait : « *tametsi aut* (même erreur que Gifford, mais à propos de καὶ εἰ)... aut eiusdem rei qualitates multae, aut per id *quod unum fit* (c. à d. le sujet sentant)... » Viger est le seul à commettre la dernière erreur soulignée, mais nous avons tenu à le citer pour montrer combien nous avions raison de dire qu'aucune traduction de ce passage ne ressemble à une autre.

Au total, si l'on considère le développement de la preuve, dès le premier membre, au lieu de « même si » on attendrait bien plutôt quelque chose comme « surtout si ». Nous aurions alors dans notre texte « an extreme case » [1] qui loin d'être « altogether improbable » serait « most probable ». La vérité est ailleurs. Plotin a simplement écrit « et si ». C'est le troisième cas signalé par Liddell ; reproduisons-en l'exemple *in extenso* :

Il. 7. 117 εἴπερ ἀδειής τ'ἐστὶ καὶ εἰ μόθου ἔστ' ἀκόρητος,

« S'il est sans peur et s'il est insatiable d'ardeur ».

Le vers se compose de deux propositions parallèles, à la structure identique, dont chaque fois le verbe est le même, toutes deux introduites par εἰ et reliées entre elles par τε... καί. C'est un cas très simple. Le nôtre l'est beaucoup moins et mériterait peut-être de trouver place dans les dictionnaires ou les grammaires.

La phrase débute par une proposition conditionnelle *de caractère général* suivie *immédiatement* de son conséquent : Εἴ τι μελλει (plerique codd. et Eus. μέλλοι Vind. A μέλοι Vat.) αἰσθάνεσθαί τινος, ἓν αὐτὸ δεῖ εἶναι... Puis, dans la même phrase (ceci contre Ficin et Creuzer), l'idée de la conditionnelle générale est *reprise* et *détaillée*, mais non sans un léger changement de perpective qui s'exprime dans un changement de sujet (être sentant — objets sensibles), de verbe (αἰσθάνεσθαι -τὰ εἰστόντα) et de mode (μέλλει-εἴη) : καὶ εἰ διὰ πολλῶν...κἂν δι' ἑνος..., « *et si..., et si...* » Dans le vers de l'Iliade cité par Liddell καὶ a presque le même *sens* qu'ici mais une autre *fonction* : là il relie sa proposition à la précédente, ici à la suivante. C'est peut-être faute d'avoir aperçu cet emploi particulier de καί non moins que la structure de toute la phrase, qu'un copiste ou réviseur, sous l'influence de εἴη, a pu

1. Voici en effet ce que porte la neuvième édition de Liddell s. v. καί B II 3 : « καὶ εἰ *even if*, of a whole condition represented as an extreme case opp. εἰ καί, *notwithstanding that*, of a condition represented as immaterial even if fulfilled ». Cette rédaction plus concise, est, à la prendre littéralement, assez différente de la précédente, à moins qu'on ne la veuille dire moins claire.

« corriger » μέλλει en μέλλοι (attesté par deux mss., μέλοι étant une faute au second degré ou bien au contraire une graphie ancienne). Comme l'ont pensé tous les éditeurs, c'est certainement l'indicatif qu'il faut conserver dans cette proposition à portée générale. Lorsque κἄν est mis pour καὶ ἐάν, καί peut y être, tout comme dans καὶ εἴ, soit copulatif soit intensif (voir Liddell *o. c.* et Ast, *Lexicon Platonicum*, s. v. κἄν II : 1) *et si* vel *quum*...2) *etiamsi*). Nous avons montré plus haut pourquoi, dans notre texte, κἄν ne pouvait avoir le sens de *etiamsi* : Comme le καὶ εἰ auquel il répond il signifie simplement « *et si* ». On pourrait peut-être rapprocher cette correspondance καὶ εἰ..., κἄν... d'un redoublement de κἄν signalé par Liddell (9e éd.) II 2 κἄν..., κἄν..., *whether*..., *or*... Dem. 25, 15 κἂν μεγάλην πόλιν οἰκῶσι κἂν μικράν (seule référence et seul exemple cités) [1]. Nous proposerions donc de traduire nos deux expressions parallèles par « soit que..., soit que..., ». Ce sens s'accorde parfaitement avec l'ensemble du contexte, et particulièrement bien avec la particule ἤ qui fait du premier membre de l'alternative une nouvelle alternative.

Qu'il faille traduire : soit que..., soit que... » ou « et si..., et si... » le sens général est le même : les particules se correspondent et reprennent pour la détailler la proposition conditionnelle du début, soit sous une forme conditionnelle proprement dite, soit sous une forme circonstantielle plus large, par une disjonction. Dans l'un comme dans l'autre cas, cet emploi de καί εἰ..., κἄν..., est remarquable. Il n'en est pas cependant moins certain.

Cette interprétation est si naturelle qu'elle se présente spontanément à l'esprit des critiques qui ne cherchent dans ce texte que l'essentiel de la pensée de l'auteur. C'est un vieil historien de la philosophie qui nous en donne le meilleur exemple : dans son *Systema Intellectuale* (Moshemius omnia ex anglico latine vertit, 2 vol. in-folio, Ienae, Meyer, 1733) Cudworth cite notre texte, mais avec une telle incurie qu'on a peine à deviner d'après quelle édition : καὶ εἰ πλείω τὰ εἰσιόντα (εἴη om. Cudw.), ἢ πολλαὶ περὶ ἓν ποιότητες, καὶ (cum Vigerio, κἄν codd. et edd. itemque Eusebii codd. antiquiores) ὅτ' ἑνὸς ποικίλου..., ὁμοῦ τῶν αἰσθήσεων (αἰσθημάτων codd. et edd., Eus. αἰσθητῶν Ciz. Mon. A Vat.) ἐλθόντων. Pour traduire ce texte mutilé Cudworth s'est servi de Ficin : « Et hoc fieri debet, *sive* per plura sensuum

1. R. Kühner, *Ausf. Gram.*, 3e éd., ne signale pas cet emploi redoublé de κἄν (voir 2e partie, 2e vol., p. 299, Disjunktive Beiordnung, et l'Index s. v. κἄν). Cet emploi serait-il rare ? Dans Jean Philipon, *comm. in de anima Arist.*, p. 569, 14 (Hayduck.) nous lisons : κἂν φαντασίᾳ κἂν αἰσθήσει εἴπῃς κεχρῆσθαι τὸν νοῦν.

instrumenta ingrediantur plura, ut (sic) quum multae in re una sunt (révélateur) qualitates, *sive* etiam quum per unum videatur varium aliquid, ceu vultus [hominis]. (*Syst. Int.* II p. 1111). Ficin avait écrit : « *Et si* per plura..., vel multae circa unum sint qualitates, *ac etiam* per plura... » On le voit, sauf quelques modifications importantes, l'interprétation que nous proposons reprend celle de Ficin. C'est probablement la ponctuation défectueuse de sa traduction qui égara ses successeurs. Mais Müller lui-même, lorsqu'il résume notre texte sans se préoccuper de le traduire, rentre dans le sillage de Ficin. Quelques semaines avant sa mort, ce grand promoteur des études plotiniennes écrivait un article sur le traité qui nous occupe : *Plotinos über die Unsterblichkeit* (Sokrates, Zeitschrift f. d. Gymnasialswesen, t. LXXIII, N. F. VII, 1919, pp. 177-187). Suivant son habitude il y commente et résume Plotin ; au sujet de notre passage il écrit ces lignes (p. 180) : « Wie kommt denn Wahrnehmung zustande ? Durch die Sinne affizieren uns viele Dinge auf einmal *oder* ein vielfach geglierdetes Ganzes, wie z. B. das Antlitz *oder* es perzipieren es verschiedene Sinne, z. B. das Gesicht dies und das Gehör jenes ». Nous ne retrouvons plus trace de ces « auch wenn..., ja auch wenn..., » qui déparaient sa traduction.

Nous passons à l'analyse des lignes suivantes :

οὐ γὰρ ἄλλο μὲν ῥινός, ἄλλο δὲ ὀφθαλμῶν (ὀφθαλμοῦ Eus.), ἀλλὰ ταὐτὸν ὁμοῦ πάντων. Καὶ εἰ τὸ μὲν δι' ὀμμάτων, τὸ δὲ δι' ἀκοῆς, ἕν τι δεῖ εἶναι, εἰς ὃ ἄμφω. Ἢ πῶς ἂν εἴποι ὅτι ἕτερα ταῦτα, μὴ εἰς τὸ αὐτὸ ὁμοῦ τῶν αἰσθημάτων ἐλθόντων ; Δεῖ τοίνυν τοῦτο ὥσπερ κέντρον εἶναι,...

M. Mac Kenna traduit : « as for instance a face is known not by a special sense for separate features, nose, eyes, etc., but by one sense observing all in one act.

When sight and hearing gather their varying information, there must be some central unity to which both report. *How could there be* any statement of difference unless all *sense-impressions* appeared before a common identity able to take the sum of all ?

This there must be as there is a centre to a circle... »

M. Bréhier : « ...car ce n'est pas une chose qui perçoit le nez et une autre les yeux, mais la même perçoit tous les traits à la fois. Et si *une impression* arrive par l'œil et l'autre par l'ouïe, il faut une chose unique où *elles* arrivent toutes deux. Comment dirait-*on* que ces *impressions* sensibles sont différentes, si *elles*

n'arrivaient pas ensemble en une même chose ? Il faut donc que cette chose soit comme un centre... »

M. Harder : « ...denn nicht nimmt ein Organ die Nase wahr, ein andres die Augen, sondern ein und dasselbe alles zumal. Und wenn der eine *Eindruck von* den Augen, der andre *von* den Ohren kommt, so muss es eines geben, an das beide gelangen ; denn wie könnte *der Mensch* sonst *diese Eindrücke* als verschieden bewerten, wenn *sie* nicht an dasselbe Organ gelangten? Dies Organ muss also gewissermassen das Zentrum sein... »

Cette fois-ci, les trois traducteurs s'accordent sur le sens du texte et même sur la manière de le ponctuer : à ce sujet, la division en alinéas de la traduction anglaise est tout à fait caractéristique. Une interprétation garantie par un tel accord a grande chance de devenir définitive ; aussi devons-nous, comme plus haut, détailler les raisons qui nous la font rejeter.

Dans les lignes précédemment analysées, Plotin affirmait que le sujet sentant devait être un, soit que plusieurs réalités sensibles (objets multiples ou qualités multiples d'un seul objet) lui parvinssent par plusieurs organes, soit que par un seul organe entrât un objet complexe. Il va prouver cette affirmation en reprenant dans l'ordre inverse chacun des membres de l'alternative. Rien de plus naturel que cette marche logique.

La proposition : οὐ γὰρ... ὁμοῦ πάντων se rapporte évidemment à la proposition qu'elle suit (3). Ici pas de difficulté : les traductions sont bonnes.

La proposition suivante reprend non moins évidemment la proposition double (1 et 2), presque avec les mêmes formules, mais de plus, à cause sans doute de son éloignement, répète aussi la conséquence déjà exprimée dans la phrase précédente avant les propositions (1), (2) et (3). Voici le schéma de cette double reprise :

ἓν αὐτὸ δεῖ εἶναι ἀντιλαμβάνεσθαι,
καὶ εἰ διὰ πολλῶν αἰσθητηρίων πλείω τὰ εἰσ...
. . . . . .
καὶ εἰ τὸ μὲν δι' ὀμμάτων, τὸ δὲ δι' ἀκοῆς,
ἕν τι δεῖ εἶναι εἰς ὃ ἄμφω.

La proposition conditionnelle (1) et (2) une fois reprise avec son conséquent, Plotin prouve maintenant la conséquence : ἢ πῶς ἂν εἴποι ὅτι ἕτερα ταῦτα... Le sujet grammatical de εἴποι, c'est la chose qui est constamment présente à la pensée de l'auteur, mais qu'il n'appelle jamais par son nom, le sens commun. (Cf. les passages parallèles d'Aristote, *de anima*, Γ 2, 425 *b* sqq. et

d'Alexandre d'Aphrodisie, *de anima*, p. 60, éd. Bruns) ; si l'on veut, c'est le ἕν τι de la proposition précédente, ou même, par une anticipation bien naturelle, c'est le τὸ αὐτὸ qui suit ; ce n'est certainement pas un sujet indéterminé ou l'homme « der Mensch ». Dans tout ce début de chapitre, il n'est pas question de l'homme, sujet dernier de la sensation, mais seulement de la faculté sensible (vue, ouïe, sens commun). Traduire par « dirait-on », ou toute autre formule impersonnelle n'est possible qu'en insérant dans le texte le pronom τις qui n'est attesté par aucun des manuscrits d'Eusèbe ou de Plotin. Le texte est sain : il suffit de le bien comprendre. Εἶπoι signifiera plutôt « prononcer » que « dire », nuance à noter, d'autant plus que le sujet du verbe est ici une faculté et non pas une personne humaine (comparez V, 5, 2, 19 et 20, ἡ ὄντως ἀλήθεια... οὐδὲν παρ' αὐτὴν ἄλλο λέγει καὶ ἔστι καὶ ὃ ἔστι τοῦτο καὶ λέγει, où le sujet du verbe est l'Intelligence-Vérité). Contre cette interprétation, on pourrait tirer une objection du texte d'Aristote auquel nous avons renvoyé le lecteur. Nous devrons encore nous en servir : qu'on nous permette donc d'en citer quelques lignes :

De anima, Γ 2, 426 *b* 12-23 : ἐπεὶ δὲ καὶ τὸ λευκὸν καὶ τὸ γλυκὺ καὶ ἕκαστον τῶν αἰσθητῶν πρὸς ἕκαστον κρίνομεν, τινὶ καὶ αἰσθανόμεθα ὅτι διαφέρει. ἀνάγκη δὴ αἰσθήσει· αἰσθητὰ γάρ ἐστιν..... οὔτε δὴ κεχωρισμένοις ἐνδέχεται πρίνειν ὅτι ἕτερον τὸ γλυκὺ τοῦ λευκοῦ, ἀλλὰ δεῖ ἑνί τινι ἄμφω δῆλα εἶναι. οὕτω μὲν γὰρ κἂν εἰ τοῦ μὲν ἐγὼ τοῦ δὲ σὺ αἴσθοιο, δῆλον ἂν εἴη ὅτι ἕτερα ἀλλήλων. δεῖ δὲ τὸ ἓν λέγειν ὅτι ἕτερον· ἕτερον γὰρ τὸ γλυκὺ τοῦ λευκοῦ. λέγει ἄρα τὸ αὐτό. ὥστε ὡς λέγει, οὕτω καὶ νοεῖ καὶ αἰσθάνεται. ὅτι μὲν οὖν οὐχ οἷόν τε κεχωρισμένοις κρίνειν τὰ κεχωρισμένα, δῆλον.

Sans doute, le sujet du verbe λέγειν est ici un neutre tout comme dans le texte de Plotin, mais l'avant-dernière phrase citée, où il est dit que ce τὸ ἕν, ce τὸ αὐτό pense et sent, montre qu'il s'agit de la personne humaine (cf. aussi l. 14, αἰσθανόμεθα et l. 27, λέγω δ', οἷον νῦν λέγω ὅτι ἕτερον). Cette constatation n'infirme pas les raisons données plus haut pour justifier notre interprétation ; rappelons-le, dans tout ce chapitre, la personne humaine n'intervient qu'une fois : c'est dans une comparaison (l. 19), et *après* le passage que nous étudions. D'ailleurs, la raison grammaticale invoquée paraît décisive.

Cependant, vu l'affinité manifeste du texte de Plotin avec celui d'Aristote, nous nous trouvons en présence d'un problème, minime ici, mais, en soi, très important et qui intéresse, pensons-nous, bien des mots du vocabulaire des *Ennéades*. Quel est

le sens que donne Plotin aux mots employés par ses principaux devanciers, Platon, Aristote, les Stoïciens et Philon d'Alexandrie? Si le sens du mot a changé, si son emploi est restreint ou élargi, sous quelle influence s'est fait ce glissement sémantique : est-il dû à Plotin ou à ses prédécesseurs immédiats? Dans un article sur *Le problème de la liberté chez Plotin* (Revue Néoscolastique de Philosophie, XXXIII, 1931, pp. 50-79, 180-215, 318-339) nous avons attiré l'attention sur la transformation du vocabulaire qui, en cette question de psychologie, s'opère d'Aristote à Plotin et sur les modifications de doctrine qu'elle suppose et révèle (p. 187 sqq., p. 193, p. 201). L'expression d'Aristote, ἐφ' ἡμῖν, rendue célèbre par les stoïciens (voyez le début du *Manuel d'Épictète*) prend chez Plotin une couleur « intellectualiste » très prononcée et sensiblement différente de la teinte « morale » qu'elle avait chez ses prédécesseurs. La liberté d'indifférence ou faculté de choisir entre des opposés, probablement admise par Aristote et certainement par son disciple et commentateur Alexandre d'Aphrodisie (cf. *De fato et libertate*, c. 12, 18, 19, etc.), est presque absente des *Ennéades* (cf. VI, 8, 21, τὸ τὰ ἀντικείμενα δύνασθαι ἀδυναμίας ἐστὶ τοῦ ἐπὶ τοῦ ἀρίστου μένειν). En conséquence, le terme προαίρεσις, si fréquent chez Aristote, est relativement rare chez Plotin et ne se rencontre pas une seule fois dans les chapitres 1 à 7 du traité VI, 8, chapitres où se trouve étudiée la liberté finie. Par contre, αὐτεξούσιος inconnu de Platon et d'Aristote, des anciens stoïciens et de Philon, et ἐλεύθερος, qui chez Aristote, s'applique uniquement à la liberté politique, expriment couramment chez Plotin la liberté psychologique. Quant à ἑκούσιος, la question est trop compliquée pour que nous la résumions ici. Une étude comparative et historique devrait être entreprise pour tous les mots importants du vocabulaire plotinien; notre Index des Ennéades facilitera, nous l'espérons du moins, ces modestes, mais utiles travaux. Nous avons déjà un modèle du genre dans l'intéressante étude du P. René Arnou sur Πρᾶξις et Θεωρία (Paris, Alcan, 1921).

Si nous voulons rendre compte de l'emploi particulier du verbe λέγειν dans notre texte, il nous faut avant tout signaler, avec M. Bréhier (notice de IV, 7), que dans cette discussion Plotin s'inspire largement d'Alexandre, comme en témoigne à l'évidence la comparaison du cercle et des rayons (cf. 6, l. 11). Alexandre suit Aristote pas à pas, lui emprunte toutes ses expressions, ses exemples, la manière même de présenter l'argumentation. Plotin procède avec plus de liberté : au lieu du « doux » et du « blanc », il choisit des qualités qui se rapportent au sens de la vue et de

l'ouïe ; pas trace chez lui du verbe κρίνειν qui se trouve plusieurs fois dans des textes correspondants des péripatéticiens ; lorsqu'il nomme plus bas la faculté qui doit être une pour pouvoir sentir, il s'inspire de la terminologie de ses adversaires et l'appelle τὸ ἡγεμονοῦν. Ce terme est inconnu des stoïciens, même postérieurs qui disaient τὸ ἡγεμονικόν ; encore une petite innovation[1]. Somme toute, Plotin est plus loin d'Alexandre, même lorsqu'il le suit explicitement, qu'Alexandre ne l'est d'Aristote. Mais le texte d'Alexandre, qu'il faisait lire à ses cours et commentait (Vita Plot. c. 14), et qui parfois peut-être lui voilait les œuvres même d'Aristote, nous permet d'expliquer, pour certains mots, des acceptions propres à Plotin. Ainsi pour λέγειν, nous lisons chez Alexandre (éd. Bruns, p. 61, 3) : δεῖ γὰρ ἕν τι εἶναι τὸ λέγον τόδε τοῦδε ἕτερον εἶναι. καὶ γὰρ τὴν τῶν αἰσθητῶν πρὸς τὰ νοητὰ διαφορὰν τὸ κρίνον ἕν· ὁ γὰρ νοῦς... Après avoir lu ces lignes, Plotin pouvait très bien faire de son ἕν τι le sujet d'un verbe comme λέγειν.

Passons à ταῦτα. A quoi se rapporte-t-il ? Sur ce point, les traductions sont fort négligées : les plus récentes mettent sur le même pied ταῦτα et αἰσθημάτων et rendent le pronom et le substantif par « impressions sensibles », « Wahrnehmungen ».

Nous savons que Plotin dans l'emploi du génitif absolu suit des règles beaucoup plus larges que les auteurs classiques et ne craint pas de reprendre comme sujet du participe au génitif, le sujet ou le complément de la proposition principale (cf. V, 9, 9, 13, et peut-être IV, 7, 5, 24, où nous croyons qu'il convient de revenir à la traduction de Ficin, comme le fait en partie M. Mac Kenna) ; encore ne faut-il faire appel à cette explication que lorsqu'elle est nécessaire. Ici elle ne l'est pas. Ταῦτα concerne le cas *particulier* envisagé dans la phrase précédente, il se rapporte aux qualités sensibles qui affectent respectivement la vue et l'ouïe (τὸ μέν..., τὸ δέ..., ἄμφω). Les textes analogues d'Aristote et d'Alexandre ne laissent aucun doute à ce sujet. Au contraire, la proposition au génitif absolu est *générale* et contient même d'une certaine façon, la conclusion de tout l'argument, comme le prouve le τοίνυν qui suit. On en conviendra, il y a là une nuance non négligeable qui, dans les dernières traductions de Plotin, disparaît totalement.

Müller n'a pas commis la faute de rapporter ταῦτα et αἰσθημάτων

1. Cette acception technique du verbe ἡγεμονέω n'est pas signalée par Liddell et Scott (8e et 9e éd.). Sophocles dans son *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine periods* (Memorial Edition, New York, Scribner, 1893), cite Plotin, mais ne souligne pas l'équivalence τὸ ἡγεμονοῦν = τὸ ἡγεμονικόν.

à une même réalité, mais il s'est trompé sur le sens de ταῦτα. Il écrit : « Oder wie könnte *man* sagen, dass diese *Wahrnehmungen* verschieden sind, wenn die Gegenstände der sinnlichen Wahrnehmung nicht zugleich in ebendasselbe Eine eingehen ». Cette traduction est d'autant plus remarquable qu'elle s'oppose directement à l'interprétation contemporaine d'αἰσθημάτων, qu'on traduit ici par « sensation ». Müller écrit : « *Gegenstände* der s. Wahrn. », « objets sensibles ». On serait donc plutôt porté à inverser, pour ainsi dire, la traduction de Müller et à écrire : « Oder wie könnte es [1] sagen, dass diese Gegenstände der sinnlichen Wahrnehmung verschieden sind, wenn die (sinnliche) Wahrnehmungen nicht zugleich in ebendasselbe Eine eingehen ». Ceci suppose qu'αἰσθημάτων désigne ici les *sensations*, ce qui est loin d'être sûr. Pour trancher la question, il faudrait étudier le sens technique de ce mot chez Plotin et ses prédécesseurs, principalement Aristote. Cette étude est trop longue pour être faite ici : nous espérons la publier dans un autre travail. Il en ressortira, croyons-nous, que dans notre texte, il faut traduire αἰσθημάτων par « objets sentis ».

Ceci nous amène à revenir sur un problème qui se pose dès les premières lignes de notre texte et dont nous avons maintenant tous les éléments de solution. Nous pourrons être court. Comment interpréter les neutres πλείω τὰ εἰσιόντα, τὸ μέν..., τὸ δέ..., ἄμφω, ἕτερα ταῦτα? On l'aura remarqué, presque tous les traducteurs s'accordent pour les rendre, en anglais, par « perceptions », « sense-impressions », en français, par « sensations », « impressions sensibles », en allemand, par « Wahrnehmungen », « Eindrücke », tous termes empruntés au vocabulaire du *sujet*. On pourrait croire que, dans la pensée des traducteurs, ces termes désignent néanmoins l'*objet*. Il ne semble pas. La constance même avec laquelle ils les emploient, le fait qu'ils s'en servent également pour traduire αἴσθησις et qu'ils les évitent pour traduire αἰσθητόν, paraît révéler une interprétation consciente et voulue dans le sens « subjectif » (voir par exemple chez M. Harder, comment l'emploi du terme « Eindruck » le porte à traduire δι'ὀμμάτων, δι' ἀκοῆς par « *von* den Augen, *von* den Ohren », ce qui n'aurait pas de sens s'il s'agissait de l'*objet*). Les traducteurs paraissent reculer devant des expressions métaphoriques qui, à les prendre littéralement, feraient pénétrer jusque dans la faculté sensible l'objet extérieur, le θύραθεν αἰσθητόν d'Aristote (*de somn.*

1. Nous avons déjà dit pourquoi *man* est ici inexact.

2, 460 *b* 2). Le seul contexte exige que l'on voie là les *objets sensibles* ou plus exactement les *réalités* sensibles, ce terme plus général correspondant mieux à l'indécis du neutre grec et pouvant désigner aussi bien les objets proprement dits ou parties d'objets que les qualités sensibles (cf. πρόσωπον, ῥινός, ὀφθαλμῶν, ποιότητες et se reporter aux analyses et schémas donnés plus haut). Les passages correspondants d'Aristote et d'Alexandre renforcent cette exigence. Nous croyons inutile d'insister. Ce point est certain, quel que soit le sens d'αἴσθημα.

En guise de conclusion, il nous reste à proposer une ponctuation et une traduction de ce passage, non pas difficile, mais délicat.

IV, 7, 6, 3-11 :

Texte :

Εἴ τι μέλλει 3
αἰσθάνεσθαί τινος, ἓν αὐτὸ δεῖ εἶναι καὶ τῷ αὐτῷ
παντὸς ἀντιλαμβάνεσθαι, καὶ εἰ διὰ πολλῶν αἰσθητηρίων 5
πλείω τὰ εἰσιόντα εἴη ἢ πολλαὶ περὶ ἓν ποιότητες,
κἂν δι' ἑνὸς ποικίλον, οἷον πρόσωπον. Οὐ γὰρ ἄλλο μὲν
ῥινός, ἄλλο δὲ ὀφθαλμῶν, ἀλλὰ ταὐτὸν ὁμοῦ πάντων· καὶ
εἰ τὸ μὲν δι' ὀμμάτων, τὸ δὲ δι' ἀκοῆς, ἕν τι δεῖ εἶναι, εἰς
ὃ ἄμφω· ἢ πῶς ἂν εἶπoι ὅτι ἕτερα ταῦτα, μὴ εἰς τὸ 10
αὐτὸ ὁμοῦ τῶν αἰσθημάτων ἐλθόντων ; Δεῖ τοίνυν τοῦτο
ὥσπερ κέντρον εἶναι,... 12

Traduction : « Si un sujet doit sentir quelque chose, il faut que ce sujet soit un et perçoive tout par la même faculté, soit que par plusieurs organes sensitifs pénètrent plusieurs objets ou plusieurs qualités se rapportant à un seul objet, soit que pénètre par un seul sens un objet complexes, tel un visage. En effet, ce n'est pas une chose qui perçoit le nez et une autre les yeux, mais c'est la même qui perçoit tous les traits à la fois ; et si une réalité sensible pénètre par les yeux et une autre par l'oreille, il faut que soit une la faculté où elles parviennent toutes deux : car comment prononcerait-elle que ces réalités sont distinctes l'une de l'autre, si les objets sentis n'aboutissaient pas ensemble au même terme ? Il faut donc que ce soit là comme un centre... »

En regard du grec, la traduction littérale d'un texte de ce genre paraît nécessairement lourde : pour être clair, nous devons nous servir de plusieurs mots ou de plusieurs syllabes là où le grec peut se contenter de deux lettres. Ici, presque tous les noms sont des neutres et la plupart, adjectifs ou pronoms, sans substan-

tifs pour les appuyer. Si le vocabulaire est sec, il est précis et cohérent. La métaphore qui fait *entrer* les réalités sensibles, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs organes, jusque dans l'unité du sujet sentant, est soutenue d'un bout à l'autre de ces lignes.

Non moins que le vocabulaire, le style contribue à rendre lucide l'expression de la pensée. Lorsqu'elles lui paraissent utiles, Plotin ne recule pas devant les répétitions. Le jeu des particules, la reprise cadencée de certains mots ou groupes de mots, charpentent fortement tout ce début de chapitre. Deux parties, dont les subdivisions se correspondent en chiasme : les cinq premières lignes (3-7) contiennent des affirmations, les cinq dernières (7-11) les preuves de ces affirmations. Plotin commence par l'énoncé général de la thèse à démontrer, puis il détaille cet énoncé ; il envisage deux cas principaux : *a*) pluralité des organes des sens, *b*) unité de l'organe. La deuxième partie reprend ces cas en ordre inverse : preuve de *b* d'abord, puis, après une reprise de *a*, preuve de *a*. La conclusion, introduite par τοίνυν se développe en une comparaison qui doit, à son tour, nous acheminer vers une nouvelle étape de l'argument.

Bien pensé, écrit dans une langue dépouillée, mais nette, ce texte est parfaitement construit. Si Plotin n'approche pas de la grâce souple de Platon, il a souvent la ferme clarté d'Aristote.

Paris.

Paul Henry, s. j.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ernst Kieckers, *Die Sprachstämme der Erde*, XII-257 pp. in-8°. Heidelberg, C. Winter, 1931. Pr. 4 Mk. 50.

Ce volume ne rentre dans le cadre de la Revue de Philologie que par la partie qui traite des langues de l'antiquité classique. Mais, même dans cette mesure nécessairement assez étroite, il pourra rendre service aux philologues. M. Kieckers leur fournit un exposé sommaire, mais généralement exact, de la structure de l'indo-européen [1], et une brève esquisse de chacune des langues de la famille. Il insiste, à juste titre, sur les langues récemment découvertes et par là mal connues encore de beaucoup d'érudits (hittite p. 9-10, tokharien p. 7-9, où il indique les résultats les plus sûrs du déchiffrement). Clair, bien ordonné, prudent, ce livre fournit un point de départ solide à tous ceux qu'intéresse le problème de la répartition des langues et de leur classement en familles. Il est, comme tous les livres de M. Kieckers, en outre bien informé ; on y voit avec plaisir signalés comme « dignes d'une sérieuse attention » les travaux de Mlle Homburger sur les concordances entre l'égyptien et les langues bantou.

A. Ernout.

Platon, *Œuvres complètes*, t. V, 2e Part. *Cratyle*. Texte établi et traduit par G. Méridier. Collection des Universités de France (Guillaume Budé), Société d'édition *Les Belles Lettres*, Paris, 1931.

Si le *Cratyle* apparaît énigmatique entre toutes les œuvres de Platon, c'est que, par exception, le problème posé touche à l'un de ceux qui se posent aux savants d'aujourd'hui. Or, à part les rencontres fortuites, la position de Platon ne concorde pas avec celle du savant moderne. Platon examine si les noms sont attribués aux choses φύσει, ou en vertu d'une convention. Et la linguistique moderne est établie sur le principe que le signe linguistique est arbitraire, et n'a avec la chose qu'il désigne aucun rapport naturel.

Pour la linguistique moderne faire l'étymologie d'un mot, c'est en tracer l'histoire. L'étymologie de Platon consiste à observer les rapports de convenance qu'il peut y avoir entre le mot et la notion désignée. C'est ce que l'on appelle des « étymologies populaires ».

Consistant à rapprocher un mot de tous les mots divers qu'il est susceptible d'évoquer, l'étymologie populaire est un jeu dont les possibilités sont presque infinies. On s'explique ainsi que le *Cratyle* donne l'im-

1. Toutefois il est peu probable que la désinence de 2e pers. du sg. des verbes thématiques ait été du type * *bheresi*, comme il est dit p. 32. Cette désinence est celle des verbes athématiques. — P. 30, l'existence d'un injonctif est affirmée sans nécessité.

pression d'un long jeu avec des mots. De là l'embarras où l'on est pour faire le départ entre ce qui, dans le *Cratyle*, est rapprochement pris au sérieux et ce qui est ironie et même dérision. Il n'y a pas de limites précises à l'étymologie populaire. Les rapprochements de cette sorte n'ont que la valeur qui leur est attribuée par chaque individu, et la portée en varie d'une personne à l'autre. Ce caractère apparaît bien si l'on examine par exemple l'étymologie du nom d'Apollon, p. 405 et suiv. ; Socrate en rapproche les formes ἀπολούων ἁπλοῦν (en utilisant la forme thessalienne qui est citée de manière exacte), ἀεὶ βάλλων et ἁπολων qui équivaudrait à ὁμοπολῶν, et tout ceci n'empêche pas d'évoquer ἀπολῶν. M. Méridier signale quelques cas où les étymologies populaires de Platon concordent avec les étymologies historiques des comparatistes. Ce sont des accidents, car les deux choses sont d'espèces différentes.

L'édition et la traduction de M. Méridier sont consciencieuses et soignées. Voici cependant, à titre d'exemple, quelques remarques. P. 389 *b*, la traduction est obscure, et l'on ne voit pas du premier coup ce qu'elle signifie, et elle n'est pas bien fidèle, car M. Méridier parle d' « objet » là où Platon parle d' « ouvrage » (ἔργον).

P. 84, n. 2, il aurait mieux valu ne pas parler de la forme épique μεμαώς à côté de μῶσθαι ; μεμαώς est le participe correspondant à μέμονα, μέμαμεν.

Dans 387 *b* et 389 *b* et *c* M. Méridier accepte la correction πέφυκε de ἐπεφύκει des manuscrits. Mais on ne voit pas pourquoi la forme banale πέφυκε aurait été remplacée par ἐπεφύκει qui est relativement insolite, alors que πέφυκε revient avant et après. Il semble que Platon ait dans les quatre cas voulu indiquer ce qui, dans le passé, a été fixé par la nature. La nuance de sens est surprenante, mais il ne faut pas la supprimer.

Comment se justifie la traduction par « infrangible » de ἄῤῥατος, 407 d ?

Dans 399 *c* la traduction de Διὶ φίλος par « ami de Zeus », n'est pas heureuse ; ne faudrait-il pas dire « cher à Zeus » ? Quant à ἕτερον il vaudrait mieux traduire par « l'un des deux » que par « second » ; car c'est le second ι qui est tonique et ce n'est, par suite, pas celui qui a disparu dans Διί φίλος.

A noter, à propos de ce passage que le texte du Cratyle, s'il n'indique rien sur la façon dont les mots grecs étaient analysés, fournit des renseignements précieux à plusieurs égards. Ce qui est dit là de la barytonaison de l'ι de φίλος est un témoignage capital pour l'accentuation grecque. Ce qui est dit, 410 *a*, de la concordance des mots phrygiens avec πῦρ, ὕδωρ et κύνας répond sûrement à la réalité, et ce n'est pas par hasard que Platon a cité κύνας plutôt qu'une autre forme de κύων. Il aurait valu la peine de signaler un fait aussi caractéristique.

A. Meillet.

J. Theodorakopoulos, *Platons Dialektik des Seins* (Heidelberger Abhandlungen zur Philosophie und ihrer Geschichte, herausgegeben von E. Hoffmann u. H. Rickert), in-8, 96 pages avec index, Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, 1927.

Il me manque peut-être un sixième sens, mais j'avoue que ce petit livre, à part quelques passages où il réédite malgré lui de bonnes idées que l'on trouve facilement ailleurs, ne m'offre guère que des profondeurs plutôt creuses. Ce n'est pas qu'il ne soit sérieux et travaillé, ni qu'il dédaigne délibérément la méthode : mais son travail s'opère sur des analyses *a priori* de concepts, qu'il plaque sur les textes au lieu de les en dégager, et la méthode dont il parle tant, est vraiment tout le contraire d'une méthode

historique saine. On pourrait admettre qu'il eut, de l'histoire, une conception spéciale. On pourrait expliquer, à la rigueur, des points de vue comme ceux-ci : « L'histoire, c.-à-d. l'être devenu, évolué, ne peut se comprendre qu'à la condition de se déduire du système de l'être (p. 5).. L'histoire de la philosophie doit toujours être et rester partie organique d'un système. La méthode de l'histoire doit être la méthode de la dialectique, c.-à-d. position fondamentale et systématique, génération de l'histoire sur le fondement des principes de valeur, etc. » (p. 5). Mais sitôt que l'auteur aborde les textes, sa façon de comprendre l'histoire, ou, plus simplement sa façon de lire les textes que l'histoire met en œuvre, s'éclaire terriblement. Voici un exemple (p. 6) : « Si la caractéristique du non-être réside en ceci, qu'il est un indéterminé, un Innombré, il est donc bien établi que le non-être du *Sophiste* doit être identique avec l'indétermination, avec l'Apeiron du *Parménide* et du *Philèbe*, où le non-être est caractérisé comme séparé du temps (*Sophiste*, 238 b : τὸ μὴ ὂν χωρὶς ἀριθμοῦ) ». Cette manière dialectico-criticiste d'utiliser les textes vaut assurément d'être notée, car elle dépasse en fantaisie toutes les libertés qu'on raille parfois chez des prédicateurs, habitués à citer l'Ecriture *modo oratorio* ! Le texte du *Sophiste* dit, en effet, tout le contraire de ce qu'on lui fait dire. Une des apories, la plus grande peut-être de celles que soulève au premier abord la notion du non-être, est celle-ci : on ne peut rien en dire, on ne peut l'énoncer, sans le mettre par là-même au singulier ou au pluriel, donc sans lui appliquer l'unité, la multiplicité, le nombre. « Comment énoncer de bouche ou même seulement concevoir par la pensée les non-êtres ou le non-être sans faire emploi du nombre ? πῶς οὖν ἄν ἢ διὰ τοῦ στόματος φθέγξαίτο ἄν τις ἢ καὶ τῇ διανοίᾳ τὸ παράπαν λάβοι τὰ μὴ ὄντα ἢ τὸ μὴ ὂν χωρὶς ἀριθμοῦ ; » (238 b). Or, continue l'Étranger, nous venons de déclarer qu'on ne doit rien attribuer au non-être, et, cependant, même à lui appliquer seulement des attributs négatifs, même à le dire impensable, inexprimable, etc., nous en parlons au singulier, nous lui attribuons l'unité, qui est de l'être positif. Donc nous ne devrions, en stricte rigueur, même pas prononcer son nom (238ᵉ). — Voulez-vous maintenant un texte du *Théétète* ? L'auteur nous dit (p. 21) : « Le temps est une chose sans qualité ; les objets sont dans le temps et non le temps dans les objets. L'Ananké (ἀνάγκη), c.-à-d. le *Quid indeterminatum* (das Apeiron-Etwas) doit donc être dans le temps, et non le temps lui-même dans l'Apeiron-Etwas. L'Ananké est dans l'espace, non l'espace dans l'Ananké (*Théétète* 181 c ὅταν τι (ἀνάγκη) χώραν ἐκ χώρας μεταβάλλῃ) ; temps et espace sont donc des unités « Le texte dit simplement : Dis-moi : appelles-tu se mouvoir, changer de place aussi bien que tourner sur place ? ἆρα κινεῖσθαι καλεῖς ὅταν τι χώραν ἐκ χώρας μεταβαλλῃ ἢ καὶ ἐν τῷ αὐτῷ στρέφηται. » En vertu de quelque raisonnement subtil, l'auteur identifie le τι à l'Ananké, au point que, dans son index, au mot « Ananke als das Apeiron im Raume », il renvoie sans aucune gêne à *Théétète* 181 c. Il a des connaissances philosophiques, il est capable, à l'occasion, de dire d'excellentes choses (v. g. p. 24 et suiv. sur l'Apeiron et la connaissance sensible), on voit qu'il a pas mal de lecture. Mais il risque d'oublier que l'histoire de la philosophie est aussi éprise de simple et de modeste vérité que l'histoire tout court : la première loi qu'elle impose est l'intelligence et le respect des textes.

A. Diès.

G. Heintzeler, *Das Bild des Tyrannen bei Platon, ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Staatsethik* (Tübinger Beiträge zur Altertumswis-

senschaft herausgegeben von W. Schmid, J. Vogt, O. Weinreich, Drittes Heft), in 8°, 124 p., Kohlhammer, Stuttgart, 1927.

Une préface très courte de M. Schmid nous apprend que ce livre fut présenté comme thèse et que l'auteur est mort peu de temps après sans pouvoir remanier son œuvre pour la publication. La page finale, 123/4, a été ajoutée par W. Schmid. Une introduction décrit le passage de l'État aristocratique à la Cité, puis la naissance de la tyrannie. L'ouvrage proprement dit se divise en deux sections : l'image du tyran dans la littérature grecque avant Platon, l'image du tyran dans Platon. Dans la première, on nous montre successivement l'opposition littéraire du tyran et de la loi, puis l'ascension de l'idée monarchique et le déclin de l'idée de loi, qui se remarquent dans Pindare, avec sa conception du chef aristocratique, dans les *Perses* d'Eschyle, dans la peinture du monarque constitutionnel chez Hérodote, enfin dans la floraison des théories individualistes à l'époque des Sophistes. C'est, en effet, l'époque du Surhomme et de la volonté de puissance, mais aussi bien celle où l'on rêve d'un empire cosmopolite, gouverné par un tyran social, bienfaiteur de l'humanité. Le type idéal du chef s'incarne dans Héraclès, qui achève l'œuvre de Prométhée : Antisthène est son héraut, lui, fils d'une Thrace. Héraclès, à son tour, s'incarne dans Cyrus, qui soigne ses sujets comme un pasteur fait son troupeau, ou un père ses enfants. Le roman de Cyrus est écrit par Antisthène, et surtout par Xénophon. Dans la décadence des Cités, qui se sont ruinées par les guerres mutuelles, fleurissent les rêves de panhellénisme : Isocrate cherche qui les réalisera et s'attache à une série de sauveurs successifs. Dans toute cette évolution, deux sens du mot tyran se sont côtoyés ou remplacés. Au sens large, qui est son sens primitif, le tyran est simplement un monarque, un *basileus*, un chef personnel : le mot vient de la Lydie. Dans un sens plus étroit, ce mot désigne l'usurpateur, qui gouverne contre la loi et contre le gré de ses sujets. La seconde section (p. 43-124) est naturellement la plus développée. Un premier chapitre nous montre Platon critiquant les conceptions courantes de l'Etat. C'est, dans le *Gorgias* et le livre I de la *République*, la critique de la volonté de puissance, représentée par Calliclès et Thrasymaque. Dans tous ces débats, Platon condamne la tyrannie non comme usurpatrice, mais comme immorale. A l'ambition du tyran et de ses pareils, qui recherchent l'autorité par volonté de puissance et de jouïssance, il oppose le désintéressement de l'homme de bien, qui fuit instinctivement le pouvoir, et ne se résout à l'accepter que pour éviter le gouvernement des méchants. C'est que le pouvoir est, à ses yeux, non plus une source de jouissance égoïste, mais une fonction altruiste. Dans le second chapitre, l'auteur étudie la nouvelle éthique politique de Platon. C'est la thèse du gouvernement par la science, pour la justice, avec ses développements et ses retours, dans la *République*, le *Politique* et les *Lois*. Etude patiente, un peu traînante, faite d'analyses détaillées, mais assez molles : il y manque nettement la révision dernière, qui eût resserré les développements et accusé davantage les arêtes. Mais nous savons pourquoi elle manque et, telle qu'elle est, la brochure de G. Heintzeler sera un bon instrument de travail, une source de renseignements précieux pour qui voudra faire l'histoire des idées politiques de Platon, connaître leurs origines et leurs attaches aux mouvements sociaux de l'époque, aussi bien que leur nouveauté et leur influence.

A. Diès.

W. Nestle, *Platon Augewählte Schriften IV, Protagoras*, 7e édition entièrement refondue, in-8, IV et 178 pages, avec triple index, Leipzig et Berlin, Teubner, 1931.

Ce petit livre, une merveilleuse réussite de librairie, d'ailleurs, a perdu, dans la nouvelle édition, tout caractère scolaire : son but est entièrement scientifique, nous dit l'auteur lui-même. Une introduction de cinquante-sept pages sur la Sophistique, Socrate, le *Protagoras* de Platon, et vingt-trois pages d'appendices, où l'on nous donne d'abord une série de textes pouvant servir à commenter le mythe de Protagoras, puis deux fragments des *Sauvages* de Phérécrate, les fragments du poème de Simonide avec des parallèles tirés d'Hésiode et de Théognis, enfin une bibliographie de quelque deux cents titres, des notes très abondantes, un index des noms propres et des matières, un index des mots grecs, un index *locorum*, on n'a rien négligé pour faire de cette édition un bon instrument de travail. Cette bibliographie très riche ne mentionne pourtant ni l'édition d'Adam (Cambridge, 1893), ni celle de Croiset-Bodin (Paris, Belles-Lettres, 1923), ni même les suggestives *Études sur l'Humanisme* de Schiller (tr. fr. par Jankelevitch, Paris, 1909), dont une grosse partie est consacrée à Protagoras, ou au moins sa brochure *Plato or Protagoras* (Oxford, 1908), que Nestle aurait vue signalée dans Ueberweg-Prächter. On retrouvera, dans les diverses études que contient l'introduction (p. 1-57) les idées ou les hypothèses que l'on connaît déjà par les nombreux articles de Nestle : en ce peu de pages, il a traité toutes les questions un peu générales que pose le *Protagoras*, et je n'essaierai pas de le résumer. Je noterai cependant le zèle, souvent heureux, avec lequel il glane dans tous les auteurs antiques les citations ou allusions ou réminiscences dont il s'aide pour essayer de reconstruire les livres perdus de Protagoras (p. 14-39) ; c'est d'une richesse très suggestive. Il date des dernières années avant la guerre du Péloponèse la conversation que rapporte le dialogue (p. 52) et regarde le dialogue lui-même comme postérieur à 394, mais se refuse avec raison à le regarder comme le premier en date des dialogues de Platon (p. 43). Le commentaire, déjà très abondant dans les éditions antérieures, a été encore enrichi. Il a pour but, nous dit la préface, non seulement d'aider à l'explication immédiate du texte, mais aussi de s'aider de tous les parallèles qu'offrent les autres dialogues pour déterminer la place qu'occupe le *Protagoras* dans la série des œuvres et dans l'évolution de la pensée platonicienne, et enfin de mettre en lumière, autant que possible, tous les rapports découvrables entre Protagoras, Platon et les écrivains de l'époque. Je regrette que Nestle ait cru devoir mettre entre crochets διὰ τὴν τοῦ θείου συγγενείαν (322 *a*) sous prétexte qu'une telle formule, si naturelle dans la littérature de l'époque, comme il le montre lui-même (p. 96), détonne chez Protagoras : ce doit être, d'après lui, une addition stoïcienne ou chrétienne. Comme si, d'abord, Nestle pouvait être si sûr de ce que Protagoras était capable ou incapable d'écrire, et comme s'il pouvait nous garantir que Platon a reproduit la pensée et le texte du grand Sophiste sans y changer un iota ! Mais je ne saurais trop le louer de nous indiquer, non seulement dans son introduction, mais au cours de ce commentaire, les passages qui, dans cette œuvre de jeunesse, annoncent déjà les doctrines de la maturité (p. 48-50, p. 115, à propos de 330 *c*, 349 *b*). Il renvoie avec bonheur à *République* 520 *a* à propos de 322 *c* (la pudeur et la justice δεσμοὶ πόλεων) ; or, il aurait trouvé dans le *Politique*, non seulement toute une série de passages parallèles, mais surtout la notion même du politique et sa fonction de synthèse, illus-

trée par l'œuvre du tisserand. Il nous montre (p. 105), à propos de 325 *e* (ποιήματα ἐκμανθάνειν), par des passages de Platon et d'autres auteurs grecs, jusqu'à quel degré de perfection était poussée cette pratique, mais, à l'*Euthydème* et aux *Lois* il aurait pu ajouter *Phèdre* 228 *c* et surtout le *Parménide* tout entier, qui nous est donné (126 *c*) comme une pièce de dialectique assidûment remémorée par Antiphon et récitée par cœur au bout de plusieurs années. J'aurais mauvaise grâce, d'ailleurs, à chercher ainsi des lacunes ou des oublis dans une si riche moisson de références.

A. Diès.

J. Burnet, *Platonism*, in-8, 130 pages avec Index, University of California Press, Berkeley, California, 1927.

On retrouvera, dans ces conférences données par le célèbre platonisant comme *Sather Professor* en 1926, l'essentiel de son système d'interprétation. Il y a en fait, pour lui, deux Platon : le Platon de la jeunesse, grand génie dramatique, dont le but principal fut de faire revivre Socrate tel qu'il avait été ; le Platon de la maturité et de la vieillesse, qui semble avoir perdu ce pouvoir magique d'évocation du passé, mais dirige une école et enseigne une philosophie qui lui est propre. Donc deux périodes de création littéraire : les dialogues antérieurs à la fondation de l'Académie ; les dialogues de la vieillesse. La première période est très riche et comprend même la *République*, dont certaines parties sont comme le programme anticipé de cours qu'il comptait donner à l'Académie. Mais ce programme se modifia dans l'application : la théorie des Idées, par exemple, fut enseignée d'une façon tout autre qu'elle n'est décrite dans ces dialogues de la première période. Dans ceux-ci, en effet, ce qui nous est exposé, c'est la théorie des Idées dans sa teneur originale, c'est-à-dire socratique et pythagoricienne. Burnet en donne ici une preuve additionnelle, mais qui lui paraît très démonstrative : la façon extrêmement embarrassée dont Platon s'exprime quand, dans la *République*, il met dans la bouche de Socrate des déclarations sur cette science si indispensable, la stéréométrie, dont il n'était certes pas encore question au moment où est censée se tenir cette conversation. « Si Platon, nous dit Burnet (p. 102), avait été depuis longtemps habitué à mettre dans la bouche de Socrate une doctrine comme la théorie des Idées, qui eût été la sienne, à lui Platon, pourquoi eût-il été si embarrassé quand il s'agit de faire prophétiser par Socrate la naissance d'une science qu'il allait enseigner pour la première fois à l'Académie ? » Il ne faut donc pas nous adresser à la *République* pour connaître les idées de Platon sur l'éducation : c'est, au contraire, dans les *Lois* que nous les trouverons. Burnet estime très grande l'importance des *Lois*, et il a certainement raison en cela sans qu'on soit obligé de lui donner raison pour le reste de son système. Elles sont difficiles à lire, mais ce qu'il y a de pénible et de contourné dans le style s'explique d'abord par l'âge qu'avait Platon à cette date et aussi, très probablement, « parce qu'elles ont été dictées » (p. 82). Elles furent écrites dans un but nettement pratique : « servir de guide aux nombreux législateurs que l'Académie envoyait, à cette période, dans les différents Etats grecs qui voulaient réformer leurs constitutions ». Si nous les lisons comme il faut, nous y reconnaîtrons bien vite la source de tout ce qu'il y a de meilleur dans la *Politique* d'Aristote. Mais le coup d'œil historique dont elles témoignent chez Platon est infiniment plus large que celui de son disciple, qui est aussi

son impitoyable critique. Burnet n'est pas tendre pour Aristote. C'est un Ionien de race, pas assez mathématicien pour comprendre la théorie des Idées (Burnet dit, avec raison, « la théorie des Formes ») et, lorsqu'il a rejeté cette théorie pour retourner à la science ionienne, il a retardé pour des siècles le progrès des sciences, que l'Académie, à la suite de Platon, était en train de promouvoir. Il n'est grand qu'en biologie, et c'est pourtant la partie de son œuvre que l'on néglige le plus. Ses théories astronomiques et physiques sont, même à son époque, un anachronisme. Il n'a pas vu plus clair en politique : « Lui, qui avait été le précepteur d'Alexandre, mentionne à peine son nom et n'a jamais eu conscience du monde nouveau que son élève était en train de créer ». Avec ces idées, on comprend que Burnet ait écrit des pages toutes chaudes de sympathie sur les relations entre Platon et Denys et sur ce qu'on appelle souvent « l'équipée de Syracuse ». Il a bien vu les desseins très personnels de Dion, qui, surtout en matière de politique extérieure, tendait à suivre et imposer ses propres voies ; à son avis aussi, Philistos se montra bien plus intelligent que Dion. Celui-ci manqua souvent de tact et d'habileté, mais on doit reconnaître qu'il continua, aussi longtemps que possible, ses efforts désintéressés pour la formation politique et la « conversion » de Denys le Jeune. Les relations de Platon avec la Sicile ne furent pas complètement stériles, puisqu'elles furent l'occasion de son grand œuvre, les *Lois*. A celles-ci fait suite l'*Epinomis*, qui est authentique. Cette œuvre ultime a été, selon toute apparence, « dictée par un vieillard, qui était anxieux de laisser après lui quelque document de ses dernières découvertes. C'était là, on le sent, un très grand effort, et Platon ne l'a pas réussi comme il eût fait quelques années plus tôt, mais le résultat est certainement tel qu'on pouvait l'attendre de la dernière œuvre d'un écrivain comme Platon ». Je ne puis avoir l'idée de discuter telle ou telle des théories émises par Burnet dans cette synthèse, très attachante, très brillante comme toujours, et très suggestive. Je préfère inviter mes lecteurs à l'étudier et la goûter par eux-mêmes. Ils y trouveront, pour ainsi dire, le testament du grand platonisant que fut Burnet et regretteront que cet esprit original et hardi ait été enlevé si tôt à une discipline qu'il a tout fait pour honorer et promouvoir.

A. Diès.

Plotin, *Ennéades V*, texte établi et traduit par E. Bréhier (Collection G. Budé), Paris, Les Belles-Lettres 1931, in-8 174 pages en majeure partie doubles.

Des philosophes autorisés ont dit les mérites de l'édition et de la traduction de Plotin dont M. Bréhier donne aujourd'hui le cinquième volume contenant la cinquième énnéade : on peut prévoir maintenant l'achèvement prochain du Plotin de la collection Budé. On sait comment, sans parler de l'obscurité inhérente à une pensée abstraite et très nuancée, ces traités présentent de grandes difficultés. Ils proviennent d'un enseignement oral, et ils ont été édités après la mort du philosophe par Porphyre et par Eustochius : notre vulgate s'inspire à la fois de l'édition de Porphyre et de celle d'Eustochius. D'autre part l'immense majorité des manuscrits ne remonte pas plus haut que le quinzième ou le seizième siècle. Notre tradition est à la fois uniforme et très défectueuse ; les corrections que l'on trouve en plusieurs manuscrits semblent dues à des érudits de la Renais-

sance et n'ont que la valeur de conjectures. Il est nécessaire, pour pouvoir traduire le texte, d'y introduire d'indispensables corrections.

Pourtant M. Bréhier s'est astreint à garder le texte des manuscrits chaque fois qu'il lui paraissait donner un sens. Il a renoncé à un grand nombre de conjectures admises par les précédents éditeurs, en particulier aux supressions qui, en raison des caractères du style de Plotin ne doivent être acceptées qu'avec la plus grande réserve.

M. Bréhier a souvent rendu le texte intelligible rien qu'en modifiant la ponctuation (VIII, 2 l. 8 etc...). Il a dû également introduire d'autres corrections dont quelques unes lui sont personnelles.

I, 2 l. 36 ψυχῆς est mis entre crochets ; sans doute une glose amenée par ἑαυτῆς qui précède ; — II, 2 l. 15 ; si je comprends bien le mot à mot du texte proposé par l'éditeur c'est μὴ qu'il faudrait insérer après κἄν et non οὐ ; même avec la négation, la phrase demeure d'ailleurs obscure. La traduction s'applique à rester aussi fidèle que possible. Sans tourner à la paraphrase, elle permet même au non technicien de suivre le raisonnement du philosophe.

P. Chantraine.

A. Wifstrand, *EIKOTA Emendationen und Interpretationen zu Griechischen Prosaikern der Kaiserzeit* (Bulletin de la Société Royale des Lettres de Lund, 1930-1931, III). Lund, Gleerup, 1931, in-8 36 pages.

Ces notes critiques qui concernent Dion Chrysostome et Flavius Josèphe sont l'œuvre d'un philologue expérimenté, et qui connaît bien le κοινή hellénistique et romaine. Page 2, par exemple, un texte de Dion Chrysostome (IX, 15), inintelligible dans la forme où le fournissent les meilleurs manuscrits, devient clair si l'on corrige αὐτῷ en αὑτῷ, la forme servant de réfléchi de seconde personne, tour fréquent dans la κοινή. Mais le plus souvent l'étude du texte conduit M. Wifstrand à conserver la tradition la plus autorisée. Voir p. ex. p. 25 la justification de ὑπόθεσις sans article dans Josèphe, *Bellum* II 350.

P. Chantraine.

Victor Martin, *Quatre figures de la poésie grecque. Hésiode-Anacréon-Euripide-Théocrite*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, 1931, 187 p. in-8°.

Durant l'hiver 1928-29, M. M. a fait à l'Université de Genève une leçon sur chacun de ces quatre poètes, devant un public composé de « *personnes d'âges divers, réunies par un intérêt commun pour les hommes et les choses de l'antiquité.* » Pour ce public, et aussi pour les étudiants, le conférencier a remanié et publié ses leçons. Cette publication, dit-il, « *n'est pas pour les spécialistes de l'érudition en matière d'hellénisme. C'est à eux qu'elle doit le meilleur de sa substance et elle ne leur apprendra rien. Tout au plus leur fournira-t-elle l'occasion de s'indigner contre des lacunes et des insuffisances sans doute trop réelles.* » On aurait mauvaise grâce à faire à notre collègue suisse les objections qu'il prévoit. Il est bien entendu que les ouvrages, oraux ou écrits, destinés au public dont il parle, obligent à des ménagements, à des raccourcis, à l'exagération des contrastes, à l'abolition des nuances. Si le public, par son loyal désir de s'instruire, mérite ces sacrifices, il faut les lui consentir allègrement. Mais s'il comprend une majorité d'indifférents, d'oisifs, de snobs, toute concession est une inutile, une dangereuse

diminution. Mais M. M. est sûr de la sincérité de son public et, d'ailleurs, il a la foi et le goût de cette évangélisation hellénique. Son apostolat lui est une joie. Nul ne s'en plaindra. Son livre est plein d'attrait, d'ingéniosité et la science fait effort pour s'y dissimuler. Ses études, à vrai dire, ne sont ni des essais, ni des analyses, mais plutôt des « méditations » sur les quatre poètes inscrits au programme, sur eux, sur leurs œuvres, sur leur époque surtout.

On admire, par exemple, l'adresse avec laquelle notre collègue joue la difficulté et nous intéresse pendant quarante pages à Anacréon, dont la vie et l'œuvre nous échappent presque en entier : il lui suffit de parler des imitateurs du poète de Téos, des cours où il a vécu, celles de Polycrate et d'Hipparque, et des plus jolis fragments qui nous restent de lui. Pour Euripide de même : sans songer — Dieu merci ! — à refaire une biographie ou une étude littéraire, M. M. nous donne une description contrastée des milieux athéniens au IVe s. ; il nous montre les difficultés du dramaturge obligé, malgré ses idées et ses tendances modernistes, de prendre ses sujets dans les légendes héroïques et termine, à l'aide des *Grenouilles* d'Aristophane, par le parallèle d'Eschyle et d'Euripide.

Tout serait donc au mieux — et tout est sans doute au mieux — si on ne sentait un petit mouvement d'humeur à voir qu'un papyrologue de la valeur de M. M. se prive du plaisir d'indiquer discrètement à propos de ces quatre poètes, les bienfaits de la papyrologie. Le public génevois eût-il trouvé mauvais d'apprendre de la bouche d'un papyrologue que nous devons à la papyrologie une partie de l'œuvre d'Hésiode : les *Catalogues* ? Ne pouvait-il apprendre, ce public, qu'au même titre qu'Anacréon, se trouvait à la cour de Polycrate le poète Ibycos, dont les papyrus nous ont fait connaître justement un poème en l'honneur du tyran de Samos ? Pourquoi aussi répéter, en pessimiste, que les œuvres d'Anacréon sont irrémédiablement perdues ? Parce que les *basileis* les ont fait brûler, selon Démétrios Chalcondyle ? N'ont-ils pas aussi fait brûler celles de Ménandre, et Ménandre n'a-t-il pas ressuscité dans les papyrus d'Aphrodito et d'ailleurs ? Quand on parle, à propos de Théocrite, de l'amour des Alexandrins pour les paysages champêtres, quand on examine les petites gens et les personnages équivoques qui figurent dans les *Idylles* et dans les *Mimes*, pourrait-on faire du poète un commentaire plus vivant que de montrer le ministre de Philadelphe, Apollônios, se retrempant dans sa campagne de Philadelpheia, dont il avait composé à son gré le paysage, et de faire voir des lurons et des sacripants ivrognes, coureurs de filles, joueurs de dés, avec des phylacites à leurs trousses ou des gens du menu peuple avec leurs petits soucis et leurs grosses querelles ? M. M. sait mieux que personne que les détails de ce genre fourmillent dans les *Archives de Zénon* et dans les *enteuxeis*. Pourquoi les y avoir laissés tous ? Et à propos des *Magiciennes*, le public génevois n'aurait-il pas aimé connaître un peu ces papyrus magiques dont Théocrite a transformé la prose vulgaire et fallacieuse en poésie gracieuse et touchante ?

On ne sait si c'est son excès de modestie ou sa défiance à l'égard de son public qui ont empêché l'auteur de donner à son livre ce surcroît d'agrément et de vie.

Paul Collart.

Heinrich Büttner, *Mitteilungen aus der Papyrussammlung der Giessener Universitätsbibliothek.* III *Griechische Privatbriefe.* A. Töpelmann, Giessen, 1931, 40 p. in-8°, 40 planches.

Les textes de cette collection publiés précédemment sont des documents ptolémaïques et romains (I, 1924) et un fragment d'Origène sur la Genèse (II, 1929). On nous annonce déjà un fascicule IV consacré à des documents en majorité romains et même un fascicule spécial réservé à des documents juridiques. C'est dire que l'école papyrologique de Giessen ne chôme pas sous l'impulsion magistrale de K. Kalbfleisch, qui dirige à la fois la publication de deux collections, celle de la Bibliothèque de l'Université et celle des Papyrus Ianda.

La présente publication correspond justement au fascicule de lettres privées tiré précédemment par Eisner de la collection Ianda. Elle contient 16 lettres (nos 18-33), dont la première seule, malheureusement très mutilée, est d'époque ptolémaïque (IIe s.). Les autres sont en majorité du IIIe s. ap. J.-C. ; une seule la dernière, est d'époque tardive (VIe s.) et il n'en reste d'ailleurs qu'un lambeau. Plusieurs encore sont de pauvres bribes. Quelques-unes sont obscures, soit en raison des mutilations (19, 23, 28), soit en raison de l'ignorance où nous sommes des circonstances précises qui les ont motivées (21, 29, 30). On retrouve, comme souvent, des envois de denrées (19), d'argent (22), de marchandises (25). Dans ce dernier texte, l. 5, le trait qui unit μοι-σοι ne me semble pas une raison péremptoire pour ne pas séparer les deux mots. D'autre part, il y a un tel échange d'envois entre l'auteur et le destinataire de la lettre, un tel enchevêtrement de μοί (l. 5, 7, 11, 14, 16. 17) et de σοί (l. 5, 8, 13, 15) qu'il est bien tentant de croire simplement à une faute (σοί pour σύ) et d'entendre : « on t'a envoyé 4 *matia* (*matiòn*= 1/12 d'artabe) de pommes par Parammon, 4 autres par X. et tu m'écris, *toi*, que tu n'en as reçu que 3 setiers ».

Pour diverses raisons, les plus curieuses de ces lettres sont le n° 20 (42 lignes) relatif à des documents égarés qui concernent la possession d'esclaves, le n° 26, qui sur 31 lignes de texte ne contient à peu près que des formules de politesse et le n° 27, lettre de Héroninos à Héraclas, qui entre dans la série déjà riche et encore incomplète, connue sous le nom de *Correspondance de Héroninos*. Les quatre planches sont excellentes. Toute la publication montre la science et le soin de M. B. et fait l'éloge de son maître K. Kalbfleisch.

Paul Collart.

Joseph Wieneke, *Ezechielis Judaei poetae Alexandrini fabulae quae inscribitur* ΕΞΑΓΩΓΗ *fragmenta*. Monasterii Westfalorum, Aschendorff, 1931, XII-135 p. in-8°.

L'ouvrage de M. W. nous remet en mémoire l'histoire compliquée et un peu oubliée de ce poète tragique juif à qui ont fait tort sûrement sa médiocrité et peut-être aussi son homonymie avec le grand prophète. Nous savons par Clément d'Alexandrie qu'Ezéchiel avait composé plusieurs tragédies bibliques. Alexandre Polyhistor dans son περὶ Ἰουδαίων avait fait des extraits d'un des drames d'Ezéchiel intitulé Ἐξαγωγή et Eusèbe, dans sa *Praeparatio Evangelica* a cité précisément ces passages d'Alexandre Polyhistor. Ainsi nous ont été conservés 269 vers du drame sacré emprunté à l'*Exode*. C'est ce texte que reproduit M. W., sans omettre les brefs commentaires ou résumés qu'Eusèbe et Alexandre ont entremêlés aux vers d'Ezéchiel afin de raccorder les citations.

Pour la première fois nous avons un texte critique des fragments du drame avec un apparat détaillé et, en regard, les versets de la *Genèse* et

de l'*Exode* qui sont les sources d'Ezéchiel. La pièce s'ouvrait sans doute par le monologue que nous avons conservé, où Moïse raconte les misères du peuple juif, jusqu'au moment où il voit arriver et questionne les sept filles de Rhaguel (1-59). Sepphora répond au nom de ses sœurs (60-65) et renseigne l'étranger : « Pour commander cette ville et juger les mortels, il y a un prêtre qui est mon père et le leur ». Un bout de dialogue (66-67) nous apprend ensuite que Sepphora est devenue la femme de Moïse ; nous avons aussi les débris d'une scène dans laquelle Moïse raconte à son beau-père le songe où lui avaient été offerts en haut du Sinaï le sceptre, le trône et le diadème (68-82) ; Rhaguel interprète ce songe (83-89). Puis c'est le dialogue du buisson ardent : Dieu donne ses ordres à son Elu (90-193).

L'extrait suivant (192-242) est mis dans la bouche d'un messager : c'est le passage de la Mer Rouge. Le dernier fragment est encore un récit de messager : on annonce à Moïse qu'on a trouvé un emplacement favorable pour camper (243-253) et qu'on a vu apparaître un phénix (254-269).

M. W. a fait suivre le texte d'un copieux commentaire (pp. 27-114) où abondent les considérations sur la pièce, les hypothèses sur la marche des événements, les rapprochements avec la Bible et les tragiques grecs, bref tous les renseignements désirables et peut-être même un peu plus. Il termine par quelques courts chapitres sur la métrique d'Ezéchiel (nous n'avons de lui que des trimètres iambiques), sur sa conception de la tragédie (ni unité de lieu, ni unité de temps, c'est la biographie de Moïse qui tient lieu d'unité d'action), sur le dessein d'apologétique et de propagande manifeste chez lui comme chez Aristobule, comme chez Philon, sur son époque qui reste imprécise (après Evergète Ier, avant Alexandre Polyhistor), enfin sur sa patrie qui semble évidemment être Alexandrie.

On voit l'utilité de ce petit livre et on ne peut que féliciter M. W. d'avoir accompli sa tâche avec autant de plaisir, semble-t-il, que de science. Vu la rareté et la brièveté des fragments qui nous sont parvenus des tragédies hellénistiques, il serait désirable, mais il ne paraît pas possible de tirer de l'étude des fragments d'Ezéchiel des renseignements sur la tragédie à cette époque. Si hellénisés que fussent les Juifs de la communauté d'Alexandrie, si imbu que fût Ezéchiel de la Poétique en vigueur chez les Grecs ses contemporains, tout pénétré qu'il fût des drames d'Eschyle, de Sophocle et surtout d'Euripide, comme le montrent ses imitations, surtout si ses tragédies n'étaient destinées qu'à la lecture, il ne pouvait pas les bâtir et faire parler des personnages bibliques, comme les païens mettaient en scène et faisaient parler les acteurs des légendes mythologiques et héroïques.

Paul Collart.

Prolegomenon Sylloge, edidit Hugo Rabe (accedit *Maximi* libellus *de objectionibus insolubilibus*, Teubner, 1931, CXX, VIII + 494 p. in-12.

Ce nouveau volume de l'édition des *Rhetores graeci* est le quinzième. M. Hugo Rabe y a réuni ces écrits byzantins qui ont la forme *d'introduction* soit à la science de la rhétorique en général, soit à l'un des traités classiques où cette science est exposée. Le plan comprend cinq parties : 1° les *introductions* d'un caractère général (sept numéros) ; 2° les *introductions* aux *Progymnasmata* d'Aphthonius, au nombre de 4 ; 3° celles au περὶ στάσεων d'Hermogène (quatorze) ; 4° deux introductions au περὶ εὑρέσεως, du même rhéteur ; 5° six à son περὶ ἰδεῶν. Un appendice donne le traité de Maxime *sur les objections insolubles*.

L'édition est faite avec le soin que M. Hugo Rabe apporte habituellement à ses travaux. Elle est précédée d'une longue préface sur les manuscrits qui nous ont transmis ces divers écrits, sur leur auteurs, leur caractère, leurs sources. Je signalerai notamment dans cette préface les pages relatives à *Maxime*, où M. Rabe reprend après Bidez et Cumont, après Præchter (dans la *Real Encyclopædie*) les questions assez obscures qui sont relatives à ce personnage et à ses homonymes.

A. Puech.

Adolphe Lods, *Israël des origines au milieu du VIIIe siècle* (*Bibliothèque de synthèse historique. L'évolution de l'Humanité*, dirigée par Henri Berr, XXVII), Paris, La Renaissance du Livre, 1930, xvi-595 pp. in-8°, 3 cartes, 38 figures dans le texte, 12 planches. Prix 40 fr.

L'*Israël* de M. Adolphe Lods était attendu depuis bien des années par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse du monde antique. Peu d'hommes en France étaient aussi qualifiés que lui pour tenter la synthèse d'une histoire que le développement et l'élargissement de la critique, d'une part, les découvertes archéologiques, de l'autre, ont profondément renouvelée depuis un quart de siècle. Le volume qui vient de paraître conduit l'histoire d'Israël jusqu'au milieu du VIIIe siècle ; il sera suivi d'un autre volume, dans lequel cette histoire sera achevée. Le tableau qui nous est présenté est le résultat de toute une vie de labeur scientifique. L'enseignement que M. Lods a donné à la Faculté de théologie d'abord puis, depuis 1906, à la Faculté des lettres de Paris, l'a amené à revenir périodiquement depuis près de quarante ans sur l'histoire d'Israël et à élaborer progressivement son livre actuel par un effort qui ne s'est jamais relâché. J'ai, pour ma part, conservé un souvenir extrêmement précis de la manière dont il présentait l'histoire de la religion d'Israël autour de 1900. J'en avais été profondément impressionné, et c'est à lui, en même temps qu'à Ménégoz et qu'à Jean Réville, que je dois mon initiation à la critique et à l'histoire religieuses. Quand je compare ce qu'était le cours de 1900 avec ce qu'est le livre de 1930, je mesure l'importance de l'apport de ces trente dernières années à l'histoire d'Israël, et je puis me faire une idée précise de l'effort qu'il a fallu pour suivre tout cela, le classer, le critiquer, en dégager les éléments solides, les fondre enfin en un tableau cohérent. M. Lods était admirablement qualifié pour mener ce travail à bien. Son information est extrêmement étendue, et il apporte pour juger les théories nouvelles, un esprit largement ouvert, accessible à toutes les nouveautés et qui cependant ne modifie pas ses positions sans de bonnes raisons. Il sait garder cet équilibre si difficile à réaliser, de n'être injuste ni pour les idées nouvelles ni pour les conceptions traditionnelles.

Il ne faut pas chercher dans le livre de M. Lods des idées révolutionnaires ou des théories imprévues, un bouleversement systématique de tout ce qui a été admis jusqu'ici. Cela n'aurait d'ailleurs pas été à sa place dans la collection dirigée par M. Henri Berr. Ce qu'il y a dans son livre, c'est une mise au point, nette et précise, de ce qu'il est actuellement possible de savoir sur l'histoire d'Israël. En outre et ce n'est pas là un mérite négligeable le livre se lit avec une grande facilité. Il est écrit d'une manière colorée et vivante ; l'auteur a su éviter les discussions par trop techniques qui eussent paru rébarbatives à des lecteurs non spécialisés et eussent pu les décourager. Cependant il a suffisamment indiqué les raisons qui, dans

chaque cas particulier, lui font admettre telle solution plutôt que telle autre, pour que sa manière de comprendre l'histoire d'Israël apparaisse solidement fondée à ceux qui sont capables d'en juger, et que les autres aient au moins le sentiment d'être entre les mains d'un bon guide qui sait où il les conduit et pourquoi il les y conduit.

L'originalité du peuple d'Israël c'est sa religion ; c'est par là qu'il a agi dans le monde, c'est elle qui a fait de ce petit peuple, médiocre à bien des égards, un des facteurs constitutifs du monde moderne, c'est à cause d'elle qu'il intéresse aujourd'hui non seulement les spécialistes de l'histoire ancienne, mais tous les hommes cultivés. En raison de ce fait M. Lods a pensé — et personne ne peut s'en étonner ni critiquer la manière dont il a compris sa tâche — que c'était la religion qui devait constituer le pivot de son histoire d'Israël. D'autre part, les Israélites, comme leurs traditions en ont nettement gardé le souvenir, n'ont pas été des autochtones. Avant de se fixer en Palestine, ils ont mené une vie nomade ou demi-nomade dans le désert syro-arabe à l'Est et au Sud-Est de la Palestine. Pendant un temps un groupe de leurs tribus a vécu, avec l'autorisation des rois du pays, sur les limites de l'Égypte, dans une région de pâturages s'étendant entre le delta et le désert d'Arabie, région qu'ils quittèrent pour résister à une tentative d'assimilation.

M. Lods considère ces faits comme établis, bien que, naturellement, les traditions qui s'y rapportent doivent être critiquées de près. Il est donc nécessaire, pense-t-il, pour comprendre l'histoire d'Israël, de connaître d'abord le milieu dans lequel les tribus nomades ou semi-nomades des Hébreux sont venues se fixer, afin de saisir, l'influence que, dans tous les domaines, les Cananéens ont exercée sur leurs conquérants.

M. Lods a donc adopté un plan à la fois très logique et très simple. Dans une introduction, après avoir indiqué la marche qu'il compte suivre, il traite d'abord des sources (archéologie et épigraphie, sources littéraires, folklore et histoire comparée des religions), puis, en quelque vingt pages, donne une esquisse du cadre géographique dans lequel s'est déroulée l'histoire qu'il va raconter. Le corps du livre se divise en trois parties qui traitent, la première de Canaan avant l'établissement des Israélites, la seconde des Hébreux avant leur installation en Palestine, la troisième d'Israël en Palestine, depuis son installation jusqu'aux invasions assyriennes. Chacune de ces trois parties est divisée en deux livres, le premier consacré aux données historiques et à l'organisation sociale, le second à la religion. Ainsi se trouvent combinées l'histoire générale et l'histoire religieuse, la prépondérance, en raison de la nature du sujet étant donnée à celle-ci.

L'originalité du livre de M. Lods, si on le compare à d'autres ouvrages similaires, c'est d'avoir heureusement combiné ces deux histoires qui s'éclairent l'une l'autre alors que, trop souvent, on les isole ; c'est aussi d'avoir donné à l'étude de Canaan et de la religion cananéenne, pour l'histoire de laquelle tant de documents nouveaux ont été mis au jour dans ces dernières années, une place beaucoup plus grande que celle qui lui est faite dans la plupart des histoires de la religion d'Israël. Ce sont là de très heureuses innovations, auxquelles M. Lods doit d'avoir écrit un livre extrêmement vivant, qui sera pour beaucoup de lecteurs une véritable révélation et qui se lit avec un intérêt qui ne faiblit jamais! M. Lods a l'art de porter allègrement, sans en être accablé, une érudition aussi vaste que variée. On sent que chacune de ses affirmations est solidement documentée et cependant ce n'est qu'avec discrétion qu'il indique les raisons qui lui font adopter telle ou telle solution. Jamais les discussions techniques ne rendent

l'exposé obscur, nulle part cependant le lecteur n'a l'impression d'être en présence d'affirmations arbitraires.

La valeur pratique du livre est augmentée par une abondante illustration et par une très riche bibliographie. C'est une œuvre qui peut aussi bien servir à l'homme cultivé qui désire être mis au courant de ce qui peut être considéré comme acquis pour l'histoire de la religion d'Israël, qu'au spécialiste qui a besoin d'être orienté et guidé, pour pouvoir étudier d'une manière plus approfondie tel ou tel point particulier.

Maurice Goguel.

Oscar Cullmann, *Le problème littéraire et historique du roman pseudo-Clémentin. Etude sur le rapport entre le gnosticisme et le judéo-christianisme* (Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, N° 23), Paris, Alcan, 1930, 1 vol. in-8° de 272 p. Prix 35 fr.

Dans la thèse de licence qu'il a présentée à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, M. Oscar Cullmann, maintenant maître de conférences à cette Faculté, a abordé l'un des problèmes les plus complexes et les plus obscurs de tous ceux que pose l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne, celui du roman pseudo-clémentin. S'il a choisi ce sujet, ce n'est pas seulement, semble-t-il, parce qu'il a voulu appliquer sa sagacité à un problème où, malgré les importantes études de Waitz et de Carl Schmidt notamment, il reste encore beaucoup d'inconnues, et où le dernier mot est loin d'avoir été dit, c'est parce qu'il lui a semblé que l'utilisation de la littérature pseudo-clémentine était susceptible d'apporter une importante contribution à une théorie qui s'élabore depuis quelques années et qui cherche les origines du christianisme, ou du moins de certaines notions importantes de la pensée chrétienne primitive, dans un mouvement gnostique juif préchrétien que l'on tente de reconstituer, en enjambant les siècles, par l'utilisation des écrits mandéens. M. Cullmann s'explique nettement sur ce point dans son avant-propos. Il reconnaît (p. VIII) que le recours aux textes mandéens ne peut éclairer que d'une manière indirecte l'existence d'une relation entre le christianisme et le gnosticisme juif. La démonstration, d'un rapport réel qui manque jusqu'à présent, lui paraît, au contraire, pouvoir être fournie par les sources de la littérature pseudo-clémentine.

Avouons que la lecture de ces franches déclarations liminaires nous a quelque peu inquiétés, et que nous avons eu la crainte que M. Cullmann se soit laissé influencer par la séduction excercée sur lui par une théorie à la mode. Cette crainte n'était pas fondée, et il faut reconnaître que, pour l'essentiel (nous ferons plus loin une réserve sur la manière dont il fixe les dates des documents qu'il reconstitue), il a conduit l'étude de la littérature pseudo-clémentine d'une manière aussi objective que possible.

Le livre comporte trois parties. La première (introduction) expose les données et l'histoire du problème. L'auteur étudie d'une manière très complète les diverses formes du roman (*Homélies*, *Reconnaissance*, *Epitome*), puis les manuscrits (très nombreux) et les éditions (toutes insuffisantes), enfin les traductions. Il donne ensuite une rapide analyse des trois écrits, recueille avec soin tous les témoignages externes et fait un historique complet des travaux consacrés aux *Clémentines* depuis la Renaissance jusqu'à la plus récente étude de Carl Schmidt. Toute cette première partie se recommande par une érudition de bon aloi et par une grande clarté d'exposition.

Si la pensée de M. Cullmann est plus difficile à suivre dans la seconde partie (Histoire littéraire des écrits pseudo-clémentins), on ne saurait lui en faire un grief car c'est la conséquence inévitable de l'extrême complexité des problèmes que pose l'analyse tant des *Homélies* que des *Reconnaissances*, et l'étude des relations que ces deux œuvres ont entre elles. Avec la plupart des critiques, il admet que les *Reconnaissances* et les *Homélies* dépendent l'une et l'autre d'un *écrit fondamental* dont les *Reconnaissances* ont mieux conservé le plan, tandis que les *Homélies* en reproduisaient plus exactement les doctrines.

Mais cet *écrit fondamental* n'était pas lui-même une œuvre simple et homogène, c'était déjà une compilation dans laquelle, dans un cadre fourni par un roman grec de reconnaissance, sont fondus divers documents. Waitz en distinguait trois : deux documents judéo-chrétiens qui sont, l'un les *Prédications de Pierre*, l'autre des *Actes de Pierre*, le troisième étant une *apologie juive*. Carl Schmidt n'en admet que deux en attribuant l'introduction du récit des voyages de Pierre à l'auteur de l'*écrit fondamental*. M. Cullmann propose une troisième solution en supposant un remaniement des *Prédications de Pierre* antérieur à leur utilisation par l'auteur de l'*écrit fondamental*. Les arguments qu'il fait valoir contre le système de Schmidt ne sont pas sans valeur ; ceux qu'il dirige contre Waitz nous ont paru moins probants, mais les arguments positifs par lesquels il essaye de justifier sa propre théorie sont loin d'être décisifs ; on doit estimer qu'il a présenté une hypothèse plausible, rien de plus.

Quant à la date de ces documents, M. Cullmann indique le début du deuxième siècle pour les *Prédications de Pierre*, son remaniement serait d'un siècle postérieur. *L'Apologie juive* daterait de peu avant 135. La compilation de l'*écrit fondamental* aurait été faite entre 220 et 230. Les *Homélies* seraient antérieures au Concile de Nicée et les *Reconnaissances* un peu postérieures.

Même si la date donnée par M. Cullmann aux *Prédications de Pierre* était certaine, il serait exagéré de dire, comme il le fait, que « c'est un des documents les plus anciens du christianisme antique » (p. 98). Mais les raisons qu'il allègue pour leur donner cette date nous paraissent loin d'être convaincantes. Il ne faut faire intervenir pour dater un tel document ni, comme on le fait parfois, ce contre quoi M. Cullmann proteste non sans raison, l'idée que le gnosticisme dont on trouve des traces très nettes dans les *Clémentines* est un phénomène tardif, ni, comme il le fait lui-même, l'idée qu'il *existe un gnosticisme juif* et que le *christianisme palestinien s'est greffé précisément sur cette branche gnostique*[1]. Il y a ici un cercle vicieux.

Dans sa troisième partie M. Cullmann utilise les données qu'il extrait des *Clémentines* pour rattacher le christianisme primitif à un gnosticisme juif préchrétien, dans la seconde, il s'appuie sur la conception esquissée dans la troisième pour soutenir que « le cadre général du christianisme primitif ne défend nullement de placer la composition des *Prédications de Pierre* au début du IIe siècle » (p. 96). En mettant les choses au mieux, il n'y aurait là qu'une simple possibilité. Ce n'est pas suffisant pour dater un document. M. Cullmann le sent bien, et il cherche à ajouter quelque chose à cette indication.

Il trouve un premier argument dans *Hom.*, *II*, 17, où il est dit qu'après l'Évangile de mensonge prêché par le séducteur (Paul), viendra, après la

1. C'est M. Cullmann qui souligne.

destruction du Lieu Saint, l'Evangile de vérité, celui des *Prédications de Pierre*. M. Cullmann juge arbitraire l'opinion de Waitz qui estime que ce passage vise la destruction de Jérusalem par Hadrien, et il souscrit à celle de Schmidt, qui pense qu'il s'agit plutôt de l' « abomination de la désolation » de *Mt.*, 24, 15. Il en conclut que le souvenir des événements de 70 était encore assez frais au moment de la rédaction de l'*écrit fondamental*. Ce raisonnement ne nous paraît pas convaincant, car il peut s'agir tout simplement d'une influence purement littéraire du texte de l'*Apocalypse synoptique*. Il est vrai que les *Reconnaissances* (*I*, 39) donnent une prophétie *ex eventu* d'après laquelle les chrétiens échapperont à la catastrophe qui atteindra le peuple juif et le sanctuaire, et que *I*, 64 présente la destruction du Temple comme un châtiment que Dieu inflige aux Juifs parce qu'ils continuent à offrir des sacrifices. Mais il n'y a rien là qui ne soit concevable que sous l'impression directe des événements de 70, car la destruction de Jérusalem et la cessation du culte ont dû rester longtemps un sujet de méditations et de réflexions dans les milieux juifs et judéo-chrétiens.

M. Cullmann indique encore un autre argument. Il remarque que les citations évangéliques qu'il y a dans les écrits pseudo-clémentins ne sont pas empruntés aux Évangiles canoniques, mais très probablement à l'*Évangile judéo-chrétien des Ébionites* ou *des XII Apôtres* et que, souvent, elles présentent un texte qui paraît plus primitif que celui de nos Évangiles canoniques; il en conclut que la période de la fixation de la tradition évangélique était loin d'être close au moment où l'Évangile utilisé dans les *Prédications de Pierre* a pris naissance (pp. 97-98). Il est regrettable que sur cette question fort importante des citations évangéliques dans la littérature pseudo-clémentine, M. Cullmann se soit borné à exprimer une opinion d'ensemble, et qu'il ne se soit pas attaché à étudier le problème de plus près. Nous pensons, en effet, qu'une telle étude ne confirmerait pas entièrement son impression, mais qu'elle montrerait au contraire que l'*Évangile des XII Apôtres* et, plus généralement, le groupe des Évangiles judéo-chrétiens auquel il appartient, est nettement secondaire par rapport aux Évangiles canoniques. L'utilisation de l'*Évangile des XII Apôtres* dans les *Prédications* de Pierre n'est donc pas, à notre avis, un indice de haute antiquité de cet écrit. Mais, même si on admettait l'opinion de M. Cullmann, la conclusion qu'il en tire ne serait pas légitime. Le judéo-christianisme postérieur à 70 a vécu en marge de la grande Église et sans contacts réels avec elle, il a longtemps utilisé des Évangiles particuliers, le témoignage de saint Jérôme, même en le réduisant assez sensiblement, montre que l'utilisation d'un Évangile particulier dans un écrit composé dans un milieu judéo-chrétien de Transjordanie est parfaitement concevable très bas dans le IIe siècle et même plus tard encore. M. Cullmann ne nous paraît donc pas avoir démontré que les *Prédications de Pierre* sont aussi anciennes qu'il le croit. Le document n'a peut-être pas toute la valeur qu'il est porté à lui reconnaître.

La troisième partie intitulée « *Le problème historique posé par les pseudo-Clémentines* » est ce qu'il y a de plus nouveau dans le livre de M. Cullmann. Ce ne nous semble pas être ce qu'il contient de plus solide. M. Cullmann a été fortement influencé par l'école de Reitzenstein, et il ne recule pas devant des constructions hardies que des esprits plus prudents, plus exigeants et qu'il juge peut-être un peu rétrogrades, estimeraient volontiers téméraires.

Dans un premier chapitre, M. Cullmann commence par reconstruire un gnosticisme juif préchrétien. Nous ne pouvons pas suivre ici son exposé dans le détail, nous nous bornerons à présenter quelques observations de

méthode. M. Cullmann utilise les données des textes sans assez se soucier de leur origine. Est-il légitime de rapprocher les unes des autres et de combiner des indications relatives à des tendances gnostiques qui se sont manifestées dans des communautés helléniques comme celle de Colosses, les *Minim* contre lesquels invective le Talmud, les ancêtres des Mandéens [1] et les *Prédications de Pierre*? Qu'il y ait certaines relations entre les idées qu'évoquent ces divers documents, on n'a pas de peine à l'accorder mais une combinaison de renseignements aussi diversement localisés dans le temps et dans l'espace risque bien d'aboutir à une synthèse un peu aventureuse dont il n'est pas bien sûr qu'elle corresponde à aucune réalité historique. Pour l'établir M. Cullmann a prodigué l'érudition et l'ingéniosité, mais peut-être les efforts qu'elle lui a coûtés, ont-ils contribué à lui faire illusion sur sa valeur.

Le second chapitre, dans lequel M. Cullmann essaye d'utiliser le gnosticisme juif des *Prédications de Pierre* pour jeter quelques lumières nouvelles sur l'histoire du christianisme primitif, nous paraît appeler une objection préalable. Même en admettant que les *Prédications* datent du début du IIe siècle, ce qui, pour le moins, est indémontré, un intervalle trop important les sépare de la période des origines pour qu'on puisse le négliger. Est-il d'ailleurs certain qu'il y eut un lien direct entre l'ancienne Église de Jérusalem et le milieu judéo-chrétien dans lequel les *Prédications* ont vu le jour? M. Cullmann le pense, il admet que le groupe judéo-chrétien de Transjordanie n'est autre que la communauté chrétienne de Jérusalem transportée à Pella au début de la guerre juive (peut-être du siège de Jérusalem), à la suite d'une révélation accordée à un prophète, ainsi qu'Eusèbe nous l'apprend (*H. e.*, *III*, 5, 3). Mais les travaux de Schlatter et de Joachim Jeremias ont établi qu'entre 70 et la révolte sous Hadrien, il y a eu une communauté chrétienne à Jérusalem. Comment pourrait-on s'en représenter l'origine autrement qu'en admettant qu'après la crise, les réfugiés de Pella sont revenus à Jérusalem? Le lien entre les judéo-chrétiens de Transjordanie au début du IIe siècle et la communauté de Jérusalem est donc loin d'être absolument certain. Mais même s'il n'en était pas ainsi, il conviendrait d'être plus prudent que ne l'a été M. Cullmann dans les conclusions à tirer du fait. Nous ne savons pas grand chose sur l'histoire de ce groupe ; un point cependant peut être considéré comme certain, c'est qu'il a vécu tout à fait en marge du reste de l'Église. Nous ignorons complètement les influences qu'il a pu subir de la part d'autres groupes juifs ou gnostiques, nous ne savons pas dans quelle mesure il a pu prendre, à ce moment-là, un caractère syncrétiste. Dans la mesure où sa pensée a été influencée par une gnose juive, il se pourrait que ce soit dans la période postérieure à 70 qu'elle l'ait été. Pour que l'on puisse admettre que c'est dans la période primitive que l'influence du gnosticisme juif s'est exercée, il faudrait des indices précis et des preuves formelles, que les conjectures et les combinaisons les plus ingénieuses ne peuvent pas remplacer. M. Cullmann ne les a pas apportés.

---

1. Je ne mentionne que pour mémoire, bien que ce point capital à mes yeux, la difficulté qu'il y a à reconstruire un prémandéisme antérieur au christianisme, et qui serait la doctrine de Jean-Baptiste sans tenir compte des influences chrétiennes qui se sont exercées sur les écrits mandéens. Après la démonstration de M. Lietzmann (*Ein Beitrag zur Mandaerfrage*, *Sitzber. Berl. Akad.*, *Phil-hist. Kl.*, 1930) dont M. Bultmann (*Theol. Litzg.*, 1931, col. 577 ss.) a reconnu la portée, il est superflu d'insister sur ce point.

Voilà pourquoi nous restons très défiants à l'égard de la construction que propose M. Cullmann. Cela ne nous empêche pas de reconnaître que, sur de nombreux points de détail, il a apporté des observations justes et des vues suggestives dont il conviendra de tenir compte. C'est cependant la contribution nouvelle qu'il a apportée au problème littéraire de la littérature pseudo-clémentine qui restera, croyons-nous, la partie la plus solide de son livre.

Maurice Goguel.

Alessandro Olivieri, *Civiltà Greca nell' Italia Meridionale. Bibliotheca filologica Loffredo*, n° 2, Naples, Luigi Loffredo, 1931, 254 p. in-4°.

Malgré son titre, ce livre n'est pas une étude sur la civilisation grecque en Italie méridionale. C'est un recueil de 14 articles ayant, au cours des vingt dernières années, paru dans diverses Revues savantes, comme les *Mémoires de l'Académie de Naples*, les *Actes de l'Académie Pontanienne*, la *Revue Indo-Gréco-Italique*, *Néapolis*, *les Archives historiques pour la Sicile Orientale*, etc. Le lien commun est que les dix premiers (sauf le premier qui traite de *l'œuf cosmogonique de l'Orphisme*) se rapportent à des personnages originaires de la Grande-Grèce : les Italiotes Philolaos et Hippon ; les Tarentins Archytas et Héraclide ; les Crotoniates Milon, Démocède, Alcméon ; le Métapontin Timothée. Les seules études qui touchent aux sujets abordés dans notre Revue ont trait à la poétesse *Nossis de Locride Epizéphyrienne* et à un *Rituel de mystères récemment découvert* en Égypte et déjà plusieurs fois édité et commenté par des spécialistes. En dehors de nos frontières sont trois commentaires épigraphiques d'inscriptions déjà connues ou entrées dans les recueils spéciaux : deux textes de Pouzzoles, l'un dédicatoire, l'autre funéraire ; une lamelle en or de Brindisi.

Georges Seure.

Frédéric Schroeter, *De regum hellenisticorum epistulis in lapidibus servatis quaestiones stylisticae*, Leipsig, Teubner, 1932, 112 p. in-8°. Prix : broché, 5 Marks.

Cette dissertation inaugurale entre dans les cadres de notre Revue en ce qui concerne les questions de style étudiées dans les 55 premières pages. Outre une brève préface (sur les sujets traités) et une courte conclusion (sur les formules employées), nous trouvons une division des lettres en 6 chapitres suivant leur contenu : réponses à des informations, à des ambassades, à des actes judiciaires ou des pétitions, à des recommandations, à des communications ; enfin envoi d'ordres. Toute la fin du livre est consacrée à reproduire *in extenso* 65 lettres et 22 fragments : c'est ce recueil de textes, bien présenté et d'usage commode, qui sera le plus apprécié des travailleurs.

Georges Seure.

Walther Kolbe, *Thukydides im Lichte der Urkunden*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 1930, in-8° de IV-104 p. Prix : 7 Marks 50.

L'auteur a signé à Fribourg en Brisgau la préface de ce Recueil d'articles. Il s'est fait connaître et apprécier comme collaborateur de la nouvelle édition du *Corpus* grec. Il tient surtout à se présenter comme disciple

d'Ulrich Koehler et de von Wilamovitz-Moellendorff. C'est de ces maîtres, dit-il, qu'il a appris le concours que l'épigraphie peut apporter aux études d'histoire ancienne, et les *Curae Thucydideae* du second d'entre eux l'ont mis sur la voie d'appliquer à Thucydide les éléments de précision minutieuse que les inscriptions fournissent à qui sait, comme lui, les manier et les faire parler.

Le petit livre est constitué par la réunion de quatre mémoires, dont les trois derniers sont des rééditions.

Le premier de ceux-ci, intitulé le *Décret de Kallias*, a été publié dans les *Comptes Rendus de l'Académie de Berlin* (1917, p. 319 et suiv.) comme hommage pour le 70e anniversaire d'Ernest Fabricius. Un autre, *Etudes sur le Décret de Kallias*, a paru dans le même recueil, en 1929, en l'honneur des 80 ans de von Wilamovitz. Le décret lui-même (*IG*, I², nos 91-92) a été récemment publié (1924) par Hiller von Gartringen, et de ce texte qu'il admet comme définitif après les remarques d'Adolf Wilhelm et de Bannier, M. Kolbe a su tirer d'intéressantes conclusions sur les finances athéniennes, sur la constitution et le développement du trésor d'Athéna, et aussi sur les dépenses occasionnées par la construction des Propylées, par la confection de la statue chryséléphantine de la déesse, et enfin par les frais de guerre.

Ceux-ci se sont principalement appliqués à l'expédition de Potidée, et c'est par conséquent en étroite union avec les précédents articles que l'auteur a été amené à écrire le mémoire par lequel son livre débute, et qui est le seul qui y soit donné en édition originale. Ce mémoire, divisé en deux chapitres, essaie de préciser les renseignements fournis par Thucydide dans son premier livre (notamment chap. 56, 57, et 125), de résoudre les apparences de contradiction avec le livre II (chap. 2, où il s'agit justement de la bataille de Potidée) grâce aux informations tirées du *Corpus* (I², 212, 295, 296 ; ce dernier texte, restitué, est donné *in extenso* dans un Appendice).

Le court mémoire qui clôt le recueil est un hommage pour le 70e anniversaire de Johannes Kirchner, et il a paru en 1930 (*Classical Philology*, p. 105 et suiv.). Il a trait à la Ligue argivo-athénienne de 416 et s'appuie notamment sur les inscriptions *IG*, I², 96 et 302, qui concorderaient parfaitement avec Thucydide V, 82 et 84.

Georges Seure.

Heinz Wuthnow, *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients*, in-8° de 175 p., Leipsig, Dieterich, 1930. Prix, broché : 15 Marks 50.

Ce Dictionnaire onomastique constitue le 4e fascicule du 1er volume des *Studien zur Epigraphik und Papyruskunde*, qui paraissent sous la direction de Friedrich Bilabel. L'utilité pour les archéologues de pareils recueils est incontestable. L'auteur déclare qu'il réserve pour un autre mémoire, de présentation différente, les questions annexes de lieu, d'origine et de date, qui sont en effet parmi les plus indispensables à régler pour le bien des travailleurs.

Toutefois, pour que soit complète et fructueuse l'étude de la première de ces deux questions, il y aura lieu de composer un second Dictionnaire sur le modèle de celui-ci, afin d'y comprendre les noms propres sémitiques fournis par les inscriptions et les textes dans le reste du monde antique, hellénique et romain. C'est seulement ainsi qu'on pourra vérifier l'exten-

sion et l'émigration des peuples de race sémitique dans les principaux ports de la Méditerranée, dans toute l'Italie, et jusqu'au fond de la péninsule ibérique, de la Germanie ou de la Pannonie. Il sera nécessaire aussi de tenir compte, toutes les fois que faire se pourra, des métiers et professions exercés par des émigrants, notamment par les Égyptiens et les Syriens, venus spécialement d'Alexandrie et d'Antioche. Il y aura là de précieux renseignements, non seulement pour l'histoire des cultes, mais pour l'histoire de l'art, notamment en ce qui concerne la diffusion de l'orfèvrerie orientale dans le monde gréco-romain, et aussi la prédominance de certains motifs sculpturaux, non seulement dans les monuments publics et les constructions officielles, mais encore dans la composition des ex-votos et la décoration des sarcophages ou des stèles funéraires.

On voit par là quelle est, comme base nécessaire de ces futures recherches, l'importance d'un *Onomasticon* sémitique gréco-romain, dont le présent travail ne contient qu'une partie. Une des difficultés auxquelles il se heurte est l'incertitude trop fréquente des lectures, surtout dans les papyrus, ce qui est une gêne continuelle dans un classement alphabétique ; et l'on ne s'en tire qu'en citant à son rang chacune des différentes lectures possibles. Un autre écueil est, dans cette incertitude même de l'orthographe initiale ou médiane de certains noms propres, et lorsqu'ils ressemblent à des noms connus dans d'autres langues et dans d'autres régions, de décider qu'ils ont une racine sémitique. Ainsi toute la série des Ἀφοῦς et variantes, si spécifiquement phrygiens, sont-ils aussi sûrement sémitiques ? Et des mots comme Ἀβουρις, Βασσος, Γερμανος, Νομεριος, n'ont-ils pas des attaches, et même davantage, avec les noms latins *Aburus*, *Bassus*, *Germanus*, *Numerius* ?

Le fascicule comprend deux parties : une liste alphabétique des noms, avec référence aux ouvrages d'où ils sont empruntés sans modifications ni commentaires ; chaque mot est accompagné de la proposition d'une ou plusieurs racines hébraïques possibles ; — une liste alphabétique des racines, dans laquelle c'est la racine qui est présentée en tête de ses différentes transcriptions, écrite en hébreu, en arabe, et assez souvent en lettres latines. Il est superflu de dire avec quel soin tous ces matériaux sont organisés et présentés.

Georges Seure.

Excavations at Olynthus : Part III, *The Coins found at Olynthus in 1928*. The Johns Hopkins Press, 1931, IX-129 p., 28 pl. Prix, relié : 10 dollars.

Ce troisième volume n'a pas besoin de longs éloges, après tout le bien que nous avons dit des trois précédents (I, *Le Site néolithique*, 1929 ; II, *L'Architecture et la Sculpture*, 1930 ; IV, *Les Terres Cuites*, 1931). Comme eux, il est d'un prix excessif pour des bourses françaises ; comme eux, il est édité avec un luxe que nous serions tentés parfois de croire presque inutile. En voici la preuve.

On a trouvé, en fouillant le site d'Olynthe, un total de 1187 monnaies diverses. Sur ce nombre, 135 étaient en si mauvais état qu'on a dû renoncer à les identifier : un pareil pourcentage, inférieur à 12 %, est, quoi qu'on puisse en penser tout d'abord, très faible lorsqu'il s'agit d'exemplaires découverts en pleine terre au hasard des tranchées, c'est-à-dire ni dans des vases ni dans des tombeaux. Or, parmi ces monnaies, 966 sont décrites, pesées, déchiffrées, identifiées, dans un Catalogue minutieux ; *toutes* sont

en outre photographiées, face et revers, dans les planches ; même celles qui sont mutilées, même celles qui sont illisibles. Que pour ces dernières on n'ait pu obtenir que des images informes, c'est assez naturel ; mais, avec les procédés modernes de la photogravure, on atteint de si parfaites reproductions que l'on serait en droit, dans une publication aussi coûteuse, d'attendre pour les monnaies excellentes, ou même médiocres, un résultat plus artistique et même plus net. Beaucoup de numéros apparaissent empâtés et comme mal encrés ; le relief semble parfois flou et baveux ; la couleur noire mate choisie pour la teinte de fond n'est du reste peut-être pas très heureuse. Toutefois cette critique ne vaudrait pleinement que si nous étions plus certains de l'état des originaux, sur le nettoyage desquels la préface fournit des détails très circonstanciés.

Il est plus facile d'indiquer par quoi les descriptions pèchent : c'est par excès de richesse. Les monnaies rares sont en tout petit nombre ; les types nouveaux sont exceptionnels. L'Introduction en signale 5 au moins (Sermylé, Potidée, Apollonie, Aphytis, Atrax) ; la Table en ajoute quelques autres (Abdère, Acanthe, Carystus, Dicaea, Dium, Elaéa, Erétrie, Gortyne, et une byzantine). Tous les autres exemplaires sont banalement connus ; ils ont été depuis longtemps décrits et classés dans des Catalogues officiels, auxquels l'on eût pu se référer d'autant plus brièvement qu'on donnait par ailleurs de si abondantes images.

Car, ainsi que le déclare fort justement M. David M. Robinson dans une trop courte préface, ce qui importe surtout dans ces monnaies, c'est d'abord l'endroit des fouilles où elles furent découvertes, c'est ensuite leur variété dans le temps et dans l'espace. Mais aux collectionneurs elles apportent peu ou point de belles pièces ; aux numismates peu ou point de pièces inconnues. « La série est expressive et importante à cause des conclusions générales qu'on en peut tirer sur l'histoire d'Olynthe et sur sa prospérité ou sa décadence à diverses époques, et aussi sur ses relations avec les contrées étrangères ». Encore conviendrait-il de se défier beaucoup des conclusions trop purement statistiques qu'on pourrait tirer de trouvailles après tout isolées et fragmentaires. Par exemple il ne faudrait pas dire qu'Olynthe faisait quatre fois plus de commerce avec la Crète qu'avec Samos, puisqu'on a rencontré huit monnaies de Gortyne et seulement deux monnaies samiennes. Or, si ce n'est pas tout à fait l'une des conclusions de l'Introduction, il paraît bien, toutefois, que l'auteur soit enclin à s'engager dans cette voie périlleuse.

Il ajoute cette remarque importante, que les monnaies, désormais, « ne laissent subsister aucun doute que le site d'Olynthe n'ait été réellement trouvé ». On sait, en effet, par les précédents comptes rendus, qu'un ultime scrupule bouleversait l'esprit des fouilleurs, et par contre-coup celui des lecteurs, à cause du manque absolu et déconcertant de toute inscription nominative.

J'avoue que, malgré la consolante constatation ci-dessus, le doute me reprend lorsque je consulte le propre Catalogue du volume : car j'y vois (p. 25-26), en tout et pour tout, *deux* monnaies d'Olynthe (nos 63-64). Encore, au dire des éditeurs, *une seule* est-elle certaine, parce qu'elle porte au revers, aux quatre coins d'un carré creux, les lettres ΟΛΥΝ. A ce compte, et si l'on devait déterminer le site inconnu des fouilles américaines par le nombre des monnaies indigènes qu'on supposerait lui appartenir, il faudrait dans le cas présent dire que nous sommes à Acanthe (30 monnaies diverses), ou à Amphipolis (34), ou à Potidée (47), ou même à Mendé (10), ou bien à Toroné (9). Comment ! Dans cette ville où furent trouvées les

monnaies de 72 cités, confédérations, rois, etc., il n'y a que *deux* monnaies d'Olynthe, comme il n'y a que *deux* monnaies de Venise (nos 962-963; on en aurait même trois, en comptant le n° 83) ! Et pourtant la cité possédait, nous assure-t-on, un monnayage indigène. Bien plus, nous connaîtrions l'emplacement de son atelier monétaire : dans la septième division des fouilles, on a découvert une trentaine de flancs en bronze, un lingot d'électrum, et 615 pièces de bronze diverses : tout ce qu'il faut pour avoir des raisons de croire à l'existence d'une *Monnaie*.

Mais, ce qui est plus particulièrement probant, c'est : d'une part, la proportion (61 %) des monnaies appartenant à la Chalcidique de Thrace (611 bronzes, 36 pièces d'argent inscrites Χαλκιδέων), d'autre part l'existence de deux trésors. L'un se compose de 35 monnaies d'argent, tétradrachmes pour la plupart, avec sept tétroboles, toutes chalcidiennes : il fut trouvé dans le mur d'une construction (bureau d'affaires ?) situé à l'Est de l'Agora (fig. 107 du vol. II). Les monnaies sont usées par frottement, comme il convient à des pièces qui ont circulé pendant un demi-siècle ou davantage et qu'on a retrouvées, vraisemblablement, dans le primitif coffre-fort d'un commerçant ou d'un changeur. L'autre trésor comprend 11 pièces d'argent, fortement détériorées par le feu. On peut les dater de l'an 500 environ ; ce sont des tétradrachmes et des drachmes (?) frappées par les cités voisines Toroné et Sermylé. Le petit pécule représente, j'imagine, la cachette hâtive d'un particulier ; il se trouvait enfoui, mélangé avec des tessons de vases à figures noires, au fond d'un trou creusé dans le sol vierge, dans le voisinage septentrional de la paroi Est du « long autel placé au centre municipal » (voir fig. 100 du vol. II). L'évènement historique qui provoqua l'enfouissement est sans doute la prise d'Olynthe, en 479, par Artabaze lieutenant de Xerxès.

Georges Seure.

Bibliothèque des Universités du Midi, fascicules XIX et XIX bis, 1930. Émile Delage, *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*, 312 p. avec 5 cartes dans le texte. — Du même : *Biographie d'Apollonios de Rhodes*, 82 p.

Ces deux thèses se complètent, et la vie du poète nous aide à mieux connaître son œuvre, en montrant comment son éducation littéraire et comment la mentalité de ses contemporains ont influé sur la composition et la documentation de son épopée. Apollonios, si nous en croyons une interprétation probable d'un célèbre papyrus d'Oxyrrhynchus (X, p. 99, n° 1241) finit sa vie comme bibliothécaire au Musée d'Alexandrie et précepteur de Ptolémée Evergète. — Suidas ajoute qu'il fut enseveli à côté de son maître Callimaque : renseignement qu'on n'accepte pas sans difficultés, d'abord parce que le disciple paraît avoir été plus vieux que son professeur d'une vingtaine d'années, ensuite parce que nous croyons savoir qu'il y eut entre les deux poètes une querelle, dont nous aurions les preuves dans l'épilogue de l'*Hymne à Apollon*, et aussi dans un autre papyrus oxyrrhynchien récemment publié (XVII, n° 2079) qui contient un fragment de Callimaque Cette querelle, dit l'auteur, « est un des épisodes les plus célèbres de l'histoire littéraire d'Alexandrie ; mais nous la connaissons fort mal : les *Argonautiques* n'en conservent nulle trace, puisque Callimaque y est imité encore plus qu'Aratos ou Lycophron ».

Il semble bien toutefois que cette rivalité littéraire fut cause de l'exil d'Apollonios à Rhodes : d'où le surnom que la postérité a gardé l'habitude

de donner à cet Alexandrin de naissance. Parti à la suite d'une lecture publique de son poème qui fut un insuccès, Apollonios le retoucha et le corrigea durant cette longue absence, pendant laquelle il devint aussi un maître de littérature écouté. Au retour, une seconde lecture, plus heureuse, lui valut tous les honneurs.

Sous la forme retouchée où elle nous est parvenue, « l'épopée d'Apollonios est surtout géographique. Sans doute, dans cette œuvre touffue et érudite, l'astronomie, la magie, l'art nautique, la médecine, la peinture de l'amour et la mythologie intéressent aussi le lecteur. Mais aucun de ces éléments n'occupe une place aussi grande que la géographie ». De cette remarque si juste, M. Delage tire des conclusions peut-être excessives, quand il considère que le poème est avant tout un journal de bord. On sent derrière ce point de vue l'influence des théories de Victor Bérard : les périples, les vues côtières, les voyages des navigateurs modernes expliquant les récits documentés des épopées antiques. Aussi bien Apollonios se trouve-t-il être, à son gré, un second Homère ; à notre gré, un homérisant de première grandeur. On peut donc expliquer *les Argonautiques* suivant les méthodes et les procédés qui sont à la mode pour expliquer l'Odyssée.

En effet, voici cité Leake, *Northern Greece* (même dans des cas où pareille et si ancienne autorité n'est pas exigée ; par exemple pour affirmer que la moderne Sesklo est voisine de l'antique Pagasae) ; voici, dans les mêmes conditions, la *Géographie ancienne de la Macédoine*, par Desdevises du Désert ; voici, à l'instar des commentaires odysséens, Tournefort et sa *Relation d'un Voyage en Orient* contemporain de Louis XIV ; voici enfin les *Instructions Nautiques* (pour établir qu'il y a du courant dans le détroit des Dardanelles) ; voici enfin Victor Bérard lui-même, à propos des Iles des Sirènes.

Le voyage des Argonautes est plus fantaisiste, mais plus intéressant pour nous, au retour qu'à l'aller. Car se rendre au fond de la mer Noire *viâ* Lemnos, Cyzique, Héraclée et Sinope, était une entreprise depuis longtemps facile, et pratiquée couramment par le commerce alexandrin. Récits de marins, portulans, livres de bord, descriptions géographiques et même (pour le début du voyage) réminiscences homériques, les documents foisonnaient, et il n'y a pas besoin d'accumuler dissertations et preuves pour montrer qu'Apollonios pouvait facilement étaler une exactitude scrupuleuse, et que, si parfois il ne l'a pas fait, ce fut assurément pour des raisons littéraires, pédantesques ou autres, mais nullement par imprécision de connaissances scientiques. Cependant, s'il est peu intéressant de savoir quand Apollonios s'est conformé à la vérité géographique, il le serait davantage de connaître les motifs qu'il a eus de s'en écarter, et sur ce point M. Delage a été aussi bref qu'il s'est montré prolixe sur le précédent.

En réalité l'intérêt véritable doit se porter sur l'invraisemblable et impossible itinéraire du retour, où, par le Danube, les compagnons de Jason vont rejoindre la côte illyrienne, puis, remontant le Pô, et par ses affluents atteignant le Rhin et le Rhône, aboutissent de nouveau à la Méditerranée. A partir de là le voyage, imité des navigations d'Ulysse, redevient extraordinaire mais accomplissable : par la côte italienne, par le travers de l'Adriatique, par la Cyrénaïque et la Crète, les Argonautes regagnent la Thessalie. Mais, cette invraisemblable randonnée à travers les grands fleuves d'Europe non communiquants, est-elle une imagination délirante d'un poète désireux de nouveautés à tout prix, ou correspond-elle à un état momentané de la science géographique des Anciens ? Ou bien encore est-elle un compromis épique entre l'imagination et la science, et Apollonios a-t-il

seulement brodé, avec maladresse ou avec exagération, sur un fond de connaissances fausses, mais généralement admises à son époque ?

La partie du travail de M. Delage qui répond à ces questions est la meilleure de beaucoup. On y découvre combien la documentation d'Apollonios est avant tout livresque : à beaucoup d'Homère, mélangez un peu d'Hésiode, de Pindare, de Callimaque ; voilà pour les poètes ; — parmi les prosateurs, quelques emprunts à Xénophon, Phérécyde, Ephore, sont dépassés par tant d'endroits inspirés d'Hérodote et surtout de Timée. Ajoutez un grand nombre de passages tirés des livres aitiologiques si aimés des Alexandrins : fondations de cultes, de villes, de colonies ; légendes et traditions locales, curiosités, récits merveilleux et même étymologies. Aucun genre d'érudition n'est étranger à Apollonios. Seulement tout cela fait-il un poète, et un recueil de fiches versifiées constitue-t-il une épopée ? Non seulement M. Delage ne résout pas cette interrogation, mais même il ne la pose pas : il a raison, car il s'occupait ici de géographie, et non pas de littérature.

Georges Seure.

Georges Radet, *Alexandre le Grand*, Paris, l'Artisan du Livre, 1931, 446 p. et 1 carte.

L'auteur nous a donné un livre digne de notre longue attente et de son grand talent. Les mérites particuliers d'un style très étudié en rendent la lecture attachante et provoquent notre admiration pour une application continue où rien n'est laissé au hasard. Le plaisir intellectuel s'augmente de la surprise de pouvoir lire cette étude historique comme on lirait un roman.

Aussi bien est-ce à des sources romanesques que sont puisés la plupart des chapitres de cette biographie. Les écrivains antiques, auxquels il faut bien qu'on se réfère, ont presque tous composé, au sujet d'Alexandre, ce que nous appellerions maintenant une *vie romancée* : et cette nuance, si fort à la mode aujourd'hui, n'est pas pour nuire au succès d'un livre qui se recommande en outre par tant d'autres attraits. Je veux dire que les historiens anciens ont souvent considéré la carrière royale et conquérante d'Alexandre comme un prétexte pour composer un panégyrique ou exalter un modèle de philosophie morale. Quinte Curce, Plutarque, qui sont les principaux représentants de ces deux tendances, sont aussi les écrivains auxquels M. Radet a le plus continûment emprunté. Une preuve manifeste en est dans les épigraphes, si judicieusement choisies, qui éclairent et résument chacun des trente chapitres de l'œuvre : 14 sont empruntées à Quinte Curce, 6 à Plutarque, 2 seulement à Arrien.

La même tendance se révèle encore par l'emploi de deux procédés. Le premier se caractérise par l'utilisation, comme documents scientifiques, de textes empruntés à des écrivains d'imagination. Ainsi le tableau des difficultés physiques qui s'opposent à la marche d'Alexandre entre la Mésopotamie et les hauts plateaux de l'Iran provient nommément du *Vers Ispahan* de Loti. Nous avons tous conservé le souvenir de la magistrale et terrifiante peinture exécutée par le romancier. Mais je me suis laissé dire par certains archéologues de la Mission Française en Perse que la réalité est beaucoup plus banale ; et je les ai crus d'autant plus volontiers que par moi-même ou par des membres de ma famille j'avais constaté les mêmes inexactitudes et les mêmes descriptions à effet, pour ce qui concerne l'Egypte ou Ceylan, dans *La Mort de Philae* et dans *l'Inde sans les Anglais*.

Il est cependant évident que c'est l'horreur conventionnelle et littéraire du paysage qui a incliné l'historien à citer le témoignage du romancier.

Le second procédé s'inspire d'un désir analogue d'explication par des moyens frappants, mais conventionnels. Aux écrivains anciens, M. Radet, qui en est nourri, emprunte l'habitude d'interpréter les anomalies psychologiques par une intervention des Dieux. *Quem vult perdere Juppiter dementat* ! Cet axiome est un auxiliaire commode pour qui veut expliquer (ou plutôt renoncer à expliquer) les folies de Néron ou de Caracalla. Par une démarche analogue, on justifiera (ou l'on déclarera injustifiables) les sautes d'humeur par lesquelles Alexandre apparaît tantôt comme le plus clément et le plus juste des conquérants, tantôt comme le plus cruel des amis ou le plus fantasque des tyrans. La légende macédonienne, qui donnait à Philippe l'intelligence Apollinienne et à Olympias la frénésie Dionysiaque, permettra de montrer dans le héros deux natures contradictoires dont les divinités resteront seules responsables, ce qui dispensera de juger et de condamner les actes répréhensibles d'Alexandre, modèle de vertu.

A la vérité, cette manière est infiniment plus élégante que celle d'un dramaturge contemporain, pour qui la magnanimité chez Alexandre ne marquerait que l'incapacité de prendre une décision, tandis que la cruauté serait le résultat d'un tempérament épileptique. Pourtant, dans un ensemble de faits si déconcertants, il semble bien que la médecine aurait à dire son mot, et ce n'est pas injurier le génie d'Alexandre que de constater qu'il était déséquilibré. C'est même pour ce motif que l'illustre conquérant a trouvé tant de détracteurs et de panégyristes. Beaucoup plus de ces derniers, et avec de meilleures raisons, c'est entendu. Mais ce n'est pas, néanmoins, parmi eux que je voudrais ranger M. Radet, historien : historien, il est vrai, amateur de *Drames et Légendes*, puisque sous ce titre même il a déjà écrit, si ingénieusement, trois Essais : *Candaule ; Luctère ; Brocéliande*.

Quoi qu'il en soit, il est évident que, dans leur variété comme dans leurs imprévus, la vie et l'œuvre d'Alexandre échappent à la critique historique. Si le jeune conquérant a pris l'oracle de Jupiter Ammon, qui le déclarait son fils, pour autre chose que pour une marque de soumission des prêtres dans un pays conquis, et que pour un moyen commode d'impressionner les populations, et peut-être son armée, — c'est qu'il avait une mentalité *surhumaine*, au sens que donne à ce mot Nietsche, cité du reste par M. Radet dès le début de son livre. Mais on n'étudie pas de tels individus suivant le *processus* ordinairement adopté par l'Histoire. On les croit et on les nomme, suivant son goût et suivant les époques, inspirés de Dieu ou suppôts du Diable. De toute façon, ils nous déconcertent et nous échappent ; ils sont et demeurent pour nous des personnages de légende, générateurs d'admiration ou de réprobation. C'est sans doute ce caractère spécial de son héros que M. Radet a voulu nous faire sentir, en reproduisant, sans discussion et en paraissant accepter sans difficultés les détails les plus légendaires de cette courte vie, qui est un pur roman.

Du reste, c'est comme roman qu'elle a connu le succès, non seulement dans l'Antiquité, mais dans notre Moyen âge, qui a inséré le Roman d'Alexandre parmi les « matières de Rome la Grande », l'un de nos trois cycles épiques. Chez les Persans, Alexandre est devenu un magicien des Mille et une Nuits ; chez les Turcs, le Coran cite Iskender comme un précurseur de Mahomet.

M. Radet a merveilleusement résumé, au dernier chapitre de son livre, l'universelle expansion de la légende alexandrine. Alexandre le Conqué-

rant est devenu très vite un symbole : celui de l'union possible, probable, souhaitable, réalisée une fois, de l'Orient avec l'Occident. Grande idée, idée-force, que le fils de Philippe a peut-être conçue, s'il fut un génie ; que les circonstances lui ont un moment permis de traduire dans les faits, s'il ne fut qu'un conquérant heureux. Naturellement, M. Radet a construit son livre comme un édifice harmonieux au sommet duquel brille l'accomplissement voulu, prémédité, conscient, donc génial, d'un rêve grandiose : la monarchie universelle, considérée comme l'établissement définitif, dans le monde, de la paix, de la justice, de la civilisation.

Ainsi envisagée et racontée, la vie d'Alexandre de Macédoine, beau, jeune, séduisant, mort à 33 ans, est celle d'une sorte de Messie (quoique justement, ainsi que notre auteur le démontre en un chapitre des plus intéressants, le judaïsme soit la seule religion peut-être qu'il n'ait ni comprise, ni appréciée, ni désiré connaître). Elle touche au sublime. C'est un magnifique roman, dont la valeur est infiniment supérieure à la réalité, quelle qu'elle ait pu être : réalité qu'on n'atteindra jamais, puisqu'elle s'est immédiatement déformée dans les récits des contemporains, et puisque certains des faits qui la constituent portent en eux-mêmes une apparence indélébile de romanesque, de surnaturel.

Il est donc légitime que M. Radet n'ait point cherché à dépouiller la réalité, quand on l'atteint, du riche manteau symbolique et légendaire qui la pare. Il a mis sa coquetterie à ne pas nous en avertir, pensant que son style nous en avertirait assez, et aussi cette immense érudition qui transparaît malgré la nudité volontaire d'un texte sans notes ni références. La Bibliographie et l'Index prouvent assez que l'auteur connaît sur son héros tout ce qu'il est possible de savoir.

Georges Seure.

Maurice van der Mijnsbrugge, *The Cretan Koinon*, New York, G. E. Stechert and Co., 1931. Prix $ I. 15.

Travail bien mené sur la confédération qui, de 221 jusqu'à la fin du IIe siècle, a réuni, avec des intermittences, un nombre variable de cités grecques. L'étude serrée que M. v. d. M. a faite des textes épigraphiques et littéraires peu nombreux, relatifs à ce κοίνον, lui a permis de dégager un certain nombre de points importants, et en particulier de préciser les termes, jusqu'ici diversement interprétés, de κοινοδίκιον (ou κοινοδίκαιον), διάγραμμα, πρόδικος : le κοινοδίκιον est le contrat par lequel les villes confédérées s'engagent à régler pacifiquement leurs différends, en observant un code (διάγραμμα) qui prévoit essentiellement : 1°) le recours à l'arbitrage (πρόδικος), lequel aura pour résultat des traités d'arbitrage (σύμβολα) ; 2°) des amendes déterminées à infliger en cas de contravention. La participation à ce contrat et l'acceptation de ce code sont une condition *sine qua non* pour faire partie du κοίνον : on voit donc que cette confédération a pour base, non des clauses militaires ou économiques, mais un contrat de caractère essentiellement juridique, une manière de « Covenant », caractère dont l'originalité aurait peut-être gagné à être mieux mise en lumière. — Une esquisse historique où la rareté des documents laisse forcément subsister de nombreuses lacunes, montre que l'existence du κοίνον dépendait essentiellement de la bonne entente entre les deux cités principales, Cnossos et Gortyne, dont les magistrats sont nommés dans l'intitulé des textes émanant de la confédération, ce qui explique, d'abord, qu'on ne rencontre pas de mentions de la confédération, avant 221, ensuite, que cette union, à peine conclue,

ait disparu durant la guerre « de Lyttos », enfin que, rétablie vers 217, elle soit restée précaire et instable jusqu'à la deuxième moitié du IIe siècle, où se place le dernier texte qui la mentionne. En somme le κοίνον τῶν Κρηταίεων marque un essai original, mais infructueux, pour fonder sur une base juridique la paix entre ces petites villes crétoises que ruinaient des querelles infimes et sans cesse renouvelées.

Jean Hatzfeld.

La Vie publique et privée des anciens Grecs (*Collection publiée sous la direction de M. Jacques Léon-Heuzey*) V. Paul Cloché, *Les classes, les métiers, le trafic*. [Paris,] les Belles-Lettres, 1931, 1 vol. in-4° de VII-127 p. et 40 pl. en phototypie,

Le très beau livre de M. Cloché, quoique portant le n° V, ouvre la collection instituée et dirigée par M. J.-L. Heuzey, qui a très justement jugé préférable de publier les volumes à mesure qu'ils sont prêts sans s'astreindre à suivre l'ordre des numéros.

La création de cette collection comble une lacune, en ce sens que l'esprit qui y préside est assez nouveau. La plupart des ouvrages analogues présentent soit un texte étoilé çà et là de quelques illustrations, soit une série de planches que ne relie aucun texte suivi [1]. Ici, dans la mesure du possible, texte et illustrations s'accompagnent mutuellement et se prêtent un constant appui. Le livre de M. Cloché donne la meilleure idée de ce qu'il convenait de réaliser. Le texte est d'une rigueur toute scientifique, sans cependant, cesser jamais d'être accessible même aux non-spécialistes ; il renvoie constamment aux planches et tantôt les éclaire, tantôt en est éclairé.

L'ouvrage, comme le dit l'avertissement, « a pour but de retracer, principalement à l'aide de documents figurés, les différents caractères de la vie sociale et économique des anciens Grecs » (p. VII). Il comprend deux parties, nécessairement inégales, l'une consacrée aux divers métiers l'autre à la vie, plus agréable, des gens qui n'ont besoin d'en exercer aucun. Un seul chapitre, le premier, suffit à décrire l'existence de ceux-ci « la vie de combats, de parade et de luxe de l'aristocratie », d'abord aux temps anciens, avec les expéditions de guerre et de piraterie, les courses de chars, les pompeuses funérailles ; plus tard, la guerre encore et les plaisirs de l'équitation, les banquets et les courtisanes, les concerts, et les rares réunions mondaines où l'on pouvait approcher les jeunes filles nobles.

Les quatre autres chapitres concernent les occupations des classes moyennes et pauvres, savoir : chap. II, *les travaux ruraux ; la chasse et la pêche* ; — chap. III, *la vie industrielle* ; — chap. IV, *le commerce et le trafic* ; — le tout exposé avec nombre de détails intéressants et pittoresques. Je signalerai particulièrement les procédés de fabrication du pain (p. 14), de l'huile (p. 16) et du vin (p. 18) ; on suivra avec intérêt les explications relatives à la recherche des gisements miniers (p. 30 et s.), que rendaient pénible et incertaine des connaissances géologiques très rudimentaires. — Si la technique des vases d'argile (p. 41 et s.) est assez

1. Je dis « la plupart », car il y a quelques heureuses exceptions, notamment le récent volume de M. Picard, *la vie privée dans la Grèce classique*, 1930, si passionnant, qui, d'ailleurs, est déjà dans toutes les mains.

connue, celle de l'art du bronzier l'est généralement moins, et plus d'un lecteur — en dehors des spécialistes — sera surpris en assistant à la « fabrication d'une statuette » (p. 55 et s.) des difficultés que présentait une telle opération, et des moyens à la fois naïfs et compliqués qu'on employait à les vaincre. Enfin, car je ne puis tout signaler, il faut noter la description des ports principaux de la Grèce et des colonies (p. 88 et suiv.)

Il va sans dire que, dans un si vaste sujet, M. Cloché ne pouvait songer à entrer, sur tous les points, dans les détails les plus minutieux. Il a dû se limiter, opérer quelques retranchements et, en général, s'en tenir à l'essentiel. Mais il l'a fait avec un sens si droit de ce qu'il fallait dire et une telle clarté d'exposition que son ouvrage sera pour beaucoup une révélation et une initiation. Pour ceux, qui seront nombreux, auxquels il aura douné l'envie de pénétrer plus profondément dans le domaine qu'il leur ouvre, il fournit (p. 111-114) une importante liste des travaux à consulter.

Les planches offrent un choix d'illustrations empruntées aux diverses classes de monuments Grecs. Choix abondant, chacune des quarante planches étant généralement composée de plusieurs figures ; et aussi choix judicieux. Il faut louer MM. Cloché et Heuzey d'avoir résisté à la tentation de ne donner que du rare ou de l'inédit : il est telle peinture de vase ou telle statuette qui sont si caractéristiques qu'on les a souvent figurées ; c'eût été une erreur d'éliminer comme trop connues ces images traditionnelles. On les trouvera dans ces planches, mais présentées avec une netteté et une exactitude assez rares, et sans préjudice de beaucoup d'autres images moins connues. Presque toute cette illustration est photographique ; quelques objets, peu susceptibles d'être reproduits de cette façon, ont été dessinés par M. Jacques Heuzey qui joint à l'habileté professionnelle d'un artiste le souci rigoureux de l'exactitude et une connaissance très étendue de l'antiquité. C'est à lui également que sont dues les notices descriptives des planches. Enfin il a exécuté 35 figures au trait, réparties dans le texte.

Texte et planches — il faut insister sur cette qualité, car elle est essentielle — forment un tout harmonieux et pour ainsi dire indissoluble. En feuilletant encore une fois l'ouvrage, je songe à Flaubert, dont je relisais récemment la *Salammbô*. S'il eût possédé pour la Carthage du IIIe siècle un livre de ce genre, il n'eût pas accumulé dans son roman tant de fantaisies archéologiques. On pourrait en dire autant de plus d'un romancier, d'un artiste ou d'un metteur en scène. Les uns et les autres seront désormais inexcusables de persister, sous prétexte de couleur locale, dans de déplorables mascarades. Mais ils ne seront pas les seuls à profiter de cet ouvrage. Les professeurs y trouveront pour leurs élèves (et pour eux) un vivant commentaire des textes classiques, et tous les amis de l'antiquité, tous les amateurs d'art aimeront à y respirer un subtil et puissant parfum d'hellénisme.

La présentation du volume est de tout point parfaite ; les planches notamment sont d'une rare beauté. — J'oubliais de mentionner qu'un excellent index alphabétique complète l'ouvrage.

P. Couissin.

Friedrich Lammert, *Die römische Taktik zu Beginn der Kaiserzeit und die Geschichtschreibung* (Philologus, Supplementband XXIII, Heft II), Leipzig, Dietrich'sche Verlagsbuchhandlung, 1931, VIII-64 p. in-8°. Prix : Mk 4.50.

La tactique romaine au début de l'empire et l'historiographie. Sous ce titre

assez énigmatique, M. Lammert reprend et développe une communication faite par lui en 1927 au 56e Congrès de Philologues allemands (*Verhandl. der Versamml. d. Phil.*, LVI, p. 50-51). Sous sa nouvelle forme son travail se présente de façon assez déconcertante. Le titre n'est pas clair. Au verso, heureusement, une épigraphe porte la dénomination encourageante de « mot-conducteur » (*Leitwort*) ; c'est un passage de Végèce, *De re militari*, I, 8 : « *Illi* (*rerum scriptores*) *res gestas et eventus tantum scripsere bellorum, ista quae nunc quaerimus tanquam nota linquentes.* » Le dessein de l'auteur, si nous nous laissons guider par le *Leitwort*, semble donc être de montrer que les historiens anciens n'ont pas fourni d'indications sur les questions de technique militaire. Mais un coup d'œil sur la table des matières permet de constater qu'il n'y est pas fait la moindre mention des historiens anciens, et dans l'index on cherche vainement le mot de *Geschichtschreibung*. La conclusion, ou plutôt les quatre lignes qui en tiennent la place, n'est intelligible que pour quiconque a lu toute la brochure. Quant à l'avant-propos il présente comme but principal l'établissement d'une hypothèse relative à une transformation de la tactique (p. VII). Par conséquent ce *Vorwort* contredit le *Leitwort*, et, comme l'ouvrage lui-même est assez mal composé, ce n'est qu'après avoir un certain temps erré dans ce labyrinthe que l'on découvre le véritable fil d'Ariane, qui n'est fourni en réalité ni par le *Vorwort*, ni par le *Leitwort*.

Voici donc comment j'ai compris le dessein de l'auteur. Quand on étudie de près les descriptions de batailles telles que les racontent César et Tacite, on constate que, plus d'une fois, elles ne concordent pas avec la tactique classique de la légion romaine par lancement du pilum suivi de l'attaque à l'épée. Ces descriptions supposent l'existence d'une tactique différente. Or les théoriciens romains de l'art militaire, injustement méprisés en Allemagne depuis Köchly, fournissent précisément la description d'une nouvelle tactique, principalement Arrien dans son Ἔκταξις κατ' Ἀλανῶν. Si l'on relit à la lumière d'Arrien les descriptions de César et de Tacite, elles deviennent parfaitement intelligibles. Donc la tactique en question remonte en réalité au moins au Ier siècle av. J.-C. Voilà, si j'ai bien compris, ce que s'efforce d'établir l'auteur. Mais il le fait avec une certaine confusion, accrue par la présence de discussions nombreuses et parfois longues, ou par l'intrusion inattendue de développements qui, placés ailleurs, seraient utiles, mais qui, en l'état actuel, font digression.

Quoi qu'il en soit, voici un résumé sommaire de ce travail touffu. Le premier chapitre, *La transformation de la tactique*, montre que, dès l'époque de César apparaissent dans l'armée romaine de nouvelles formes de combat. L'ancienne tactique, dans laquelle le rôle principal était joué par l'infanterie lourde, se révèle insuffisante contre des ennemis combattants de loin par armes de jet, et surtout contre une cavalerie nombreuse et mordante. Les Romains s'emploient donc à augmenter et à améliorer leur cavalerie, et, en outre, recourent à diverses combinaisons tactiques, faisant soutenir cette cavalerie non seulement par des cohortes légères, mais même par l'infanterie lourde. Cette transformation de la tactique entraîne des *Modifications dans le mode de combat et dans l'armement*, qui sont étudiées dans le chapitre II. Le pilum, de trop courte portée, ne peut arrêter une charge de cavalerie : on voit donc apparaître dans la légion l'emploi de la lance, *hasta*, *lancea*, plus longue comme arme de main et, comme javelot, portant plus loin. Le *gladius* est remplacé par la *spatha*, longue épée donnée aux légionnaires comme aux auxiliaires. Ici une objection : Tacite parle constamment du *pilum* et du *gladius* des légionnaires, qu'il

oppose même à la *hasta* et à la *spatha* des auxiliaires (*Annales*, XII, 35). Réponse : Tacite, peu compétent en questions militaires, a employé, quand il n'était pas soutenu par une source mieux informée, les noms des anciennes armes (p. 28). De même la colonne Trajane reste fidèle à des types archaïques, tandis que le monument d'Adam Clissi donne le véritable armement de l'époque de Trajan (p. 33).

L'ordre de marche (ch. III) est également modifié par la nécessité de parer aux attaques de la cavalerie ennemie. L'ordre nouveau consiste essentiellement dans une marche en carré, *agmen quadratum*, avec tous les bagages au centre. Cette disposition, connue depuis longtemps chez les Grecs (p. 42), apparaît chez les Romains avec Marius pendant la guerre de Jugurtha. C'est par anachronisme que Tite-Live en fournit des exemples pendant les guerres puniques (p. 43). — Le chap. IV, *La Cavalerie ; de iaculatione equestri*, constitue une véritable digression sur la tactique de la cavalerie romaine au Ier siècle ap. J.-C., avec une seconde digression sur le passage de Tacite relatif aux évolutions de la cavalerie germanique (*Germania*, 6), et une troisième sur les rapports de Tacite avec Pline l'Ancien et sur le traité de celui-ci, *De iaculatione equestri*. — Enfin le Ve chapitre analyse *l'ordre de bataille* décrit par Arrien : l'infanterie lourde en ligne continue sur huit rangs ; derrière, les archers et les machines, dont le tir (indirect) doit arrêter la charge de la cavalerie ennemie ; ce résultat obtenu, l'infanterie lourde passe à l'attaque, puis la cavalerie et les troupes légères entament la poursuite, soutenues par l'infanterie lourde. Et conclut l'auteur, c'est cette tactique qui explique les passages étudiés.

Il y a, dans le travail de M. Lammert, des remarques justes et intéressantes, qu'on voudrait voir classées dans un ordre plus facile à suivre. — Mais je crois que l'idée directrice, autant qu'on puisse la saisir, est beaucoup trop systématique. Il paraît décidément impossible de supposer à l'époque de César l'établissement d'un ordre de bataille correspondant pleinement à celui que décrit Arrien. Ce que l'on constate plutôt — et qu'on a constaté depuis longtemps — c'est une longue et lente évolution qui de la légion manipulaire revient à la phalange en passant par la disposition par cohortes. Au reste l'armée romaine n'avait pas eu à attendre la guerre contre les Parthes, la guerre des Gaules ou même la guerre contre Jugurtha pour se trouver aux prises avec des cavaleries redoutables. Polybe signale déjà, à la bataille de Télamon — dès 225 av. J.-C. — un emploi de la *hasta*, destiné à rompre la furia gauloise, qui fait déjà penser à la tactique exposée par Arrien.

Quant à l'armement, il a constamment évolué, comme je me suis efforcé de le montrer dans mes *Armes romaines*. Mais de suivre cette évolution pas à pas n'est pas une tâche aisée. M. Lammert a-t-il réussi à établir la réalité d'une transformation brusque au cours du Ier siècle av. J.-C. ? Je ne le pense pas. Je crois plutôt (et je l'ai déjà dit) que la *hasta* n'a jamais cessé d'être en usage dans la légion. Un point qui rend suspecte sa démonstration, c'est la pauvreté et l'inexactitude d'une documentation qui visiblement n'est pas au courant. Que faut-il penser, par exemple, de la note 34 (p. 46) où, pour commenter Josèphe (B. Jud. III, 5), l'auteur mentionne qu' « un casque de cavalerie en bronze, sans doute d'époque flavienne, a été découvert à Newstead sur la Tweed » ? La découverte n'est pas récente (1909), ce casque est bien connu, en France du moins (reprod. par Cagnat et Chapot et par moi-même), et il est loin d'être le seul casque de cavalier du Ier siècle que nous possédions. Au reste le témoignagne de Josèphe n'avait pas sur ce point besoin de confirmation particulière, étant

pleinement d'accord avec les monuments figurés. — Il est vrai que M. Lammert ne paraît pas avoir étudié directement ces monuments, et se contente, à leur sujet, de reproduire des opinions périmées. Veut-il décrire l'armement des cavaliers de César, il se réfère au mausolée de Saint-Rémy (p. 11) et aux descriptions de Hübner en 1888 et 1875 ! Faut-il lui apprendre que la bibliographie de ce monument ne s'arrête pas à 1888, et que l'on a démontré à plusieurs reprises que son témoignage est plus que suspect ? M. Lammert trouvera cette bibliographie dans Espérandieu, *Recueil général*, I, n° 114 (qu'il ne cite pas !). — Plutôt que le mausolée de Saint-Remy, il fallait étudier l'arc d'Orange, dont M. L. ne parle pas, et qui représente assurément des combats de la conquête des Gaules. — Pour l'époque de Trajan il rejette le témoignage de la colonne Trajane, répétant (à la suite de Fr. Drexel, ordinairement mieux inspiré) que ce monument n'est pas « realistisch », opinion courante en Allemagne, mais dont on n'a jamais donné (pas plus Drexel que les autres) un commencement de preuve. Il préfère invoquer, pour la même époque, le monument d'Adam Clissi en Dobrogea, bien que la date de ce monument ait été plusieurs fois contestée pour des motifs très sérieux[1]. Il est vrai qu'ici encore M. Lammert arrête sa bibliographie en 1922, ignorant sans doute que plusieurs travaux plus récents ont repris la question de la date et apporté de nouveaux arguments à la thèse de Furtwängler, et qu'il faut désormais expliquer pourquoi l'équipement des reliefs d'Adam Clissi a tant de ressemblances avec celui de l'arc d'Orange.

On pourrait aisément faire d'autres remarques du même ordre. Celles-ci suffisent à montrer que le travail de M. Lammert ne peut être consulté qu'avec précaution et aurait besoin d'une sérieuse mise au point. Tel qu'il est cependant, il rendra certainement des services aux philologues et aux historiens.

Je signale en terminant que la bibliographie de M. Lammert est presque exclusivement allemande. Des très rares travaux étrangers qu'il cite il ne connaît visiblement (sauf une exception, p. 17) que le titre. Ce défaut est particulièrement frappant chez un érudit d'un pays où l'on se pique habituellement d'être complet et où l'on reproche volontiers à autrui la moindre omission bibliographique.

Paul Couissin.

Ludwig Edelstein, ΠΕΡΙ ΑΕΡΩΝ *und die Sammlung der Hippokratischen Schriften*, Problemata, Forschungen zur Klassischen Philologie, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1931, 188 p. in-8°.

Le premier chapitre, par une analyse du π.ἀ., montrera que ce traité comporte la doctrine de la prognose. Le second définira la prognose comme une partie essentielle de l'activité médicale au temps d'Hippocrate. Le troisième dépeindra cette activité dans son ensemble. Le quatrième tentera de résoudre, par une méthode nouvelle, le problème d'authenticité, et par suite, la question hippocratique en général.

M. E. se range parmi les philologues qui considèrent le π.ἀ. comme formé en réalité de deux ouvrages très différents, qu'il est impossible d'attribuer

1. Fr. Drexel lui-même, bien qu'inclinant à placer le monument sous Trajan, reconnaît que cette opinion est loin d'être incontestable (*Neue Jahrbücher*, 1922, p. 344).

à un même auteur. Les onze premiers chapitres se proposeraient uniquement l'étude de ce que doit savoir un médecin pour exercer son art dans une ville qu'il ne connaît point ; les douze suivants seraient un traité de géographie humaine sur les Européens comparés aux Asiatiques. Le premier ouvrage, à son tour serait hétérogène. Seuls les chap. 1-6 et 10 se rapporteraient au problème de la conduite du médecin en pays inconnu. Les chap. 7-9, selon M. E., sont destinés à un profane, non à un médecin ; ils parlent des eaux d'après leurs qualités bonnes ou mauvaises pour la santé, non d'après leurs rapports avec le climat et l'orientation des cités ; ils sont moins techniques que les chap. 1-6 ; partant de là, M. E. a tôt fait de les identifier avec un traité que cite Athénée II 46 b, le π. ὑδάτων, non conservé sous ce titre dans la collection hippocratique. Le chap. 11, qui traite des saisons, et des moments de l'année où l'on ne doit pas entreprendre un traitement médical, semble à M. E. tout différent du chap. 10, où il serait question d'astronomie et de météorologie d'une façon beaucoup plus théorique. Toute cette analyse n'est-elle point faussée par l'affirmation initiale ? Il n'est pas exact que la première partie soit uniquement et spécialement destinée au médecin qui arrive dans une ville inconnue de lui. Le problème posé dans les premières phrases est beaucoup plus général ; il concerne toute la médecine dans son ensemble (ἰητρικὴν ὅστις βούλεται ὀρθῶς ζητεῖν, τάδε χρὴ ποιεῖν). Il s'agit d'étudier de quelle manière les climats, les vents, les saisons, l'habitation, les conditions de vie influent sur la santé des hommes et modifient selon les lieux l'aspect des maladies. Ne pourrait-on dès lors penser que la seconde partie est une application particulière de la méthode exposée dans la première ? En prenant comme exemple les Européens comparés aux Asiatiques l'auteur du traité poursuit toujours une même démonstration ; il fait voir comment des hommes placés dans des conditions physiques et sociales différentes ont une constitution physique et sociale différente, et des maladies différentes aussi. Quant aux chap. sur les eaux l'argument de M. E. est beaucoup plus faible encore. Athénée ayant dit : Ἱπποκράτης καλεῖ τὸ χρηστὸν ὕδωρ πότιμον [πολύτιμον], et ayant parlé ensuite des eaux stagnantes, réputées mauvaises, M. E. constate qu'il est question des eaux stagnantes au début du chap. 7 ; il en conclut que la phrase sur le χρηστὸν ὕδωρ πότιμον précédait, et ne nous a pas été conservée. On sent le danger d'une pareille méthode. Les impressions toutes subjectives de M. E. sur de prétendues ruptures dans l'enchaînement des idées sont également dépourvues de valeur scientifique, et on lui pardonnera difficilement d'avoir écrit (p. 25), pour justifier sa distinction entre les chap. 10 et 11, « die Beobachtung der Verschiedenheit der Jahreszeiten ist ja keine Astronomie. » Partir de subtilités aussi contestables pour détruire et reconstruire un texte, pour en remanier aussi profondément et aussi complètement la tradition, c'est d'une philologie peu rassurante, et ce premier chapitre, où M. E. a constamment procédé ainsi, est sans contredit le moins réussi de tout l'ouvrage.

Le second est bien meilleur. L'auteur a analysé tous les écrits hippocratiques où est contenue la doctrine de la prognose, insistant sur les différences qu'elle présente d'un traité à un autre. Par une définition qui n'apporte rien de nouveau, mais qui est excellente, M. E. nous montre le véritable sens du mot. Il s'agit, pour le médecin, non seulement, de prévoir l'évolution future de la maladie, mais de prévoir aussi, avant d'interroger le malade, tout ce que le malade lui-même pourrait dire sur son état actuel et sur le développement antérieur de son mal. C'est un moyen de se faire valoir auprès du malade, qui prend confiance, en constatant qu'on lui décrit de façon exacte ce qu'il a effectivement ressenti.

Se faire valoir auprès des hommes, telle est la préoccupation dominante du médecin antique, qui va de ville en ville, changeant perpétuellement de clientèle, et sans cesse contraint de révéler ses talents à des inconnus. A la différence du médecin moderne, il travaille le plus souvent sous les yeux du public, qui examine la plus ou moins grande habileté de tous ses gestes, qui remarque et contrôle toutes ses paroles ; il est à la fois artisan et orateur. M. E., qui rattache si judicieusement la doctrine de la prognose à toute cette activité du médecin hippocratique, aurait dû, peut-être, atténuer certaines affirmations. Ces médecins n'ont pas pour préoccupation exclusive de parvenir et de se faire un nom. Il eût été bon de rappeler les beaux textes, si bien commentés par Littré, où les auteurs hippocratiques énoncent, de manière irréprochable, les principes de cette conscience professionnelle, que M. E. semblerait presque leur refuser, à force d'insister sur leur désir de succès. La documentation de M. E. est incomplète, elle aussi. Pourquoi n'avoir point fait quelques comparaisons précises entre les textes d'Hippocrate et les peintures de vases ou bas-reliefs concernant la vie médicale ? Des documents archéologiques, M. E. ne dit mot ; pour tout ce qui n'est pas le texte même des écrits hippocratiques, il se borne à renvoyer aux diverses Histoires de la Médecine ou Dictionnaires de l'Antiquité. Grave faute de méthode, qui consiste à négliger le moyen le plus sûr et le plus précieux de renouveler les problèmes.

La solution personnelle que propose M. E. pour la question hippocratique en général repose sur une étude historique de la réputation d'Hippocrate au cours des siècles, et sur un relevé des contradictions doctrinales entre les écrits attribués à H. La réputation d'H. aurait évolué de la manière suivante : 1° On le considère comme un médecin célèbre, mais non comme le plus grand des médecins (Platon, *Protagoras* 311 b, *Phèdre* 270 c ; Aristote, *Politique* VII 1326 a 15) ; 2° les premiers Alexandrins le citent, parmi plusieurs autres, mais seul de sa génération comme l'un de ceux qui, après Hérodicos, ont perfectionné la diététique ; on le considère donc comme le plus grand spécialiste de diététique de son temps (schol. *Iliade*, 11, 515) ; 3° Celse, CML 18, 12-13, transmet la tradition alexandrine plus tardive, selon laquelle H. est le plus grand médecin de tous les temps, et le dernier qui ait possédé une science totale de la médecine, la division en spécialités ne datant que de ses successeurs. Or dans Erotien, ed. Nachmonson, p. 5, 16, M. E. lit ὁ αὐτὸν ΑΝΑΛΕΞΑΜΕΝΟΣ Εὐφορίων, au lieu de : ἀναδεξάμενος. Ce serait donc Euphorion (vers 220) qui aurait le premier réuni quelques écrits jusqu'alors anonymes, pour en former la collection hippocratique, à l'époque où justement H. commençait à être considéré comme le type parfait du médecin. Plus tard, le siècle archaïsant d'Hadrien aurait vu naître la première édition collective. Les textes ainsi rassemblés présentent entre eux des divergences de doctrine si profondes, que, selon M. E. il n'en est pas deux qui puissent être attribués à un même auteur. Nous devons étudier chaque traité en lui-même et renoncer à reconstruire la doctrine personnelle d'H., puisque nous avons seulement sous les yeux des écrits anonymes et primitivement dispersés, que des médecins et des grammairiens ont rassemblés à l'époque tardive, où la renommée d'H., en médecine, effaça toutes les autres.

Théorie très artificielle, qui repose sur des données incertaines. Sans doute, dans *Phèdre* 270 c, Ἱπποκράτης τε καὶ ὁ ἀληθὴς λόγος ne signifie pas qu'H. ait, aux yeux de Platon, la même autorité que la raison. Mais dans *Protagoras* 311 b et dans la *Politique* VII 1426 a 15, M. E. a besoin de beaucoup de subtilité pour prouver qu'H. n'apparaît pas encore comme le type

idéal du médecin. Toute l'argumentation historique s'appuie sur une scholie de l'Iliade, à laquelle on fait dire bien plus qu'elle ne dit, et sur un texte d'Erotien dont la lecture est douteuse. Nous ne sommes donc point tenus d'accepter un système, qui nous est au reste présenté comme une pure hypothèse, et sur ce problème capital, le livre de M. E., intéressant par ses qualités de forme, sa clarté, sa précision minutieuse, ne saurait être regardé comme décisif.

Fernand Robert.

A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire Etymologique de la Langue Latine, Histoire des Mots*, Paris, C. Klincksieck, 1932, in-8, xx-1108. Prix 250 fr.

Le dictionnaire latin que viennent de publier MM. Ernout et Meillet est appelé à avoir un grand retentissement, tant par la méthode qui y est appliquée que par l'importance des renseignements de toutes sortes qu'il fournit au lecteur. Pour la première fois on nous donne à la fois l'étymologie et l'histoire du vocabulaire d'une langue indo-européenne : le développement de la langue est continu ; les hypothèses étymologiques qui concernent la préhistoire et les études philologiques et sémantiques qui suivent la destinée des mots dans les textes ne sont que deux aspects complémentaires d'une même recherche. On croit souvent que lorsque l'étymologiste a indiqué la source probable d'un mot, sa tâche est achevée ; et il faut avouer que les meilleurs dictionnaires comme celui de Walde pour le latin ou celui de Boisacq pour le grec ne donnent rien de plus : mais cette indication souvent hypothétique ne nous apprend pas l'essentiel. Ce qui importe, c'est de décrire l'histoire du mot, de déterminer à quel vocabulaire il appartient, savant, poétique, technique, familier etc..., dans quel réseau d'associations il se trouve impliqué, quels autres mots il évoque ; s'il est senti comme appartenant à une famille définie ; si le suffixe dont il est affecté le fait entrer dans une catégorie vivante de dérivés ; s'il est resté usuel durant toute l'histoire de la langue etc...

Ces problèmes qui touchent à la réalité essentielle du langage sont envisagés par M. Ernout, qui a traité de tout ce qui concerne le développement du vocabulaire latin depuis les plus anciens monuments jusqu'au début de l'époque romane. Bien qu'il n'ait eu à sa disposition que bien peu de travaux préliminaires et que les études de cet ordre ne fassent que naître, il a rassemblé des données d'une richesse et d'une importance capitales : les linguistes comme les philologues devront avoir à chaque instant recours à son livre. Tous les mots latins, même les plus rares, signalés par les grammaires et les glossateurs sont enregistrés. Inutile de dire que les variations orthographiques sont signalées, les quantités notées. Nous apprenons à quel moment de l'histoire chaque mot apparaît ; les survivances romanes sont indiquées par des renvois au dictionnaire de Meyer-Lübke : il n'est pas sans intérêt de savoir que *testa* a remplacé *caput* ou que des verbes comme *cubāre*, *separāre* se sont spécialisés en français dans des acceptions rurales. L'auteur a défini également la « couleur » du terme, noble ou familier, savant ou populaire, etc...

Mais les mots ne sont pas donnés isolément. Ils sont présentés par famille ; nous apercevons les relations sémantiques, lâches ou étroites, qui unissent les membres d'un même groupe, nous observons le phénomène de l'étymologie populaire, etc...

Les articles les plus importants couvrent souvent plusieurs pages du dictionnaire. Soit la famille de *faciō* : un paragraphe signale les formes

italiques, les formes latines notables (*feced*, *fac*, *faxō*, *faxim*, le passif *fiō*, *fierī* tiré d'une racine différente). Tous les développements sémantiques sont analysés en partant du sens initial de « placer, poser » (grec θεῖναι) ; on voit à travers un grand nombre d'exemples et d'expressions idiomatiques comment le verbe a pris le sens « faire » et comment le latin a abouti à des emplois impersonnels comme celui qu'offre saint Augustin : *numquam fecit tale frigus*. — Après *faciō* sont étudiés les dérivés, verbaux *facessō*, *factitō*, ou nominaux *faciēs*, *facinus*, *facilis*, *factiō* qui appartient surtout au vocabulaire politique, *factor* et *factus* qui sont des termes techniques. — Les composés nominaux constitués à l'aide du vieux nom racine, type *opifex*, ou en *-ficus*, type *beneficus*. — Enfin les verbes en *-ficiō*, *deficiō*, *interficiō* qui remplace dans la langue écrite *occīdō* de la langue parlée etc...

Les articles moins importants sont aussi instructifs : p. 709 on apprendra comment *peccāre* a d'abord signifié « broncher » faire un faux pas, et doit être dérivé d'un mot **pecco-* qui serait à *pēs* ce que *mancus* est au thème **man-*, de *manus*.

En décrivant l'histoire du vocabulaire latin, M. Ernout a rencontré deux faits capitaux que le dictionnaire met en évidence. Le latin, langue essentiellement rurale, s'est trouvé en rapport avec deux civilisations urbaines. D'abord celle des Etrusques. Nous sommes trop mal informés de l'étrusque pour pouvoir opérer avec beaucoup de certitude. Pourtant dans un important article (*BSL* 30 p. 82), M. Ernout a donné une idée de la méthode à suivre et des résultats que l'on peut en attendre. Parfois les grammairiens anciens indiquent l'origine étrusque d'un mot suspect par ailleurs d'être étranger : c'est le cas de *camenae*, *mantisa* ; d'autres fois on peut seulement signaler que le mot peut être emprunté (cas de *classis* etc.) ; enfin on observe un certain nombre de mots grecs qui ont dû passer en latin par l'étrusque (voir les articles *grōma*, *lanterna* etc. Les emprunts à l'étrusque appartiennent surtout au vocabulaire technique ou familier.

L'influence du grec s'est exercée de façon plus durable et plus profonde ; « le vocabulaire abstrait et technique du latin n'est qu'un reflet du vocabulaire grec, comme la pensée latine elle-même est fille de la pensée grecque. » Ces emprunts s'observent à la fois dans la langue populaire (type *balneum*) et dans la langue littéraire et philosophique (type *mūsica*). Le dictionnaire signale également les emprunts sémantiques : *causa* a été identifié à αἰτία, *quālitās* a été calqué sur ποιότης. L'article *putō* montre comment un terme du vocabulaire rural qui a d'abord signifié « émonder, élaguer » s'est groupé avec l'accusatif *ratiōnem* pour dire « épurer un compte », et a pris le sens de « calculer, penser », sous l'influence de grec λογίζομαι.

Quant à la partie d'étymologie préhistorique, M. Meillet s'en explique dans une préface où la modestie du ton n'exclut pas la malice. Une étymologie n'est utile que si le rapprochement proposé est ou certain ou du moins très probable. Le dictionnaire a été dégonflé de tous les rapprochements qui ne sont que plus ou moins possibles. Il est renvoyé une fois pour toute aux ouvrages de Fr. Muller et de Walde-Hofmann.

Soit un mot dont l'étymologie est claire comme *ager* « champ », véd. *ájraḥ*, gr. ἀγρός etc...) Les dictionnaires rapprochent généralement le mot de la racine du verbe *agō*. Ce rapprochement est tout à fait possible, mais rien ne permet scientifiquement de l'établir . M. Meillet ne le signale pas.

Mais là où une étymologie sûre ou presque sûre peut être fournie, le livre donne tous les éléments qui caractérisent le mot indo-européen. Pour le verbe *ferō*, par exemple qui est bien représenté dans plusieurs langues indo-européennes, il montre que cette racine durative n'a formé qu'un

thème de présent, que ce présent offrait une coexistence singulière et sans doute très archaïque de formes thématiques et athématiques, enfin que la racine admettrait à la fois des formes monosyllabiques et des formes dissyllabiques. M. Meillet situe ainsi les mots latins dans l'ensemble du vocabulaire indo-européen.

D'autres articles donnent lieu à des remarques moins techniques. Les emplois de lat. *pater* nous permettent d'entrevoir quelque chose de la société indo-européenne (voir p. 704) ; on notera aussi avec quel soin M. Meillet définit les éléments « populaires » du vocabulaire indo-européen : et leurs caractéristiques : vocalisme *a*, présence de géminations expressives, certaine instabilité dans la structure.

Pour la partie préhistorique comme pour la partie proprement latine, la vertu de ce dictionnaire est de nous mettre immédiatement en contact avec les réalités de la langue.

Voici quelques remarques de détail : p. 7 on attendrait une explication de la finale *-bus* de *acerbus*. Est-ce la même que celle de *superbus*, *probus* ? — p. 75 ἀξίνη « hache », qui est rapproché de *ascia* désigne, toujours chez Homère une arme troyenne. Il n'est pas certain que l'origine du mot grec doive être cherchée dans l'indo-européen. — p. 107 *blaesus* peut être mis en rapport avec gr. βλαισός mais βλαισός signifie « qui a les pieds en dehors » ; — p. 111 il est indiqué que les dérivés de *bōs* sont en *bou-* ou *bŭ(b-)*. Le lecteur est embarrassé, et attend quelque chose de plus. Comment M. Ernout propose-t-il d'analyser le composé *bubulcus*, à côte de *subulcus* et du doublet dialectal **bufulcus* (cf. italien *bifolco*) qui suppose une aspirée ? Et comment faut-il interpréter les dérivés en *bŭb-* : *būbulus*, *bubile*, *Bubōna* etc... ? — p. 153 s. u. *cartamis* il est renvoyé à *cardamum* que le dictionnaire ne donne pas. *Cardamum* est employé par les médecins (cf. *Thesaurus*). Le grec a κάρδαμον. — p. 251 à propos de *dens* il est fait allusion à une ancienne étymologie populaire. Quelle étymologie populaire ? Pour une critique serrée du rapprochement traditionnel avec *edō*, voir maintenant Benveniste, *BSL.* 32 p. 74. — p. 276 à la fin de l'article *dulcis*, lire γλεῦκος « vin doux » ; — p. 454 à la fin de l'article *imbecillus*, le renvoi à *baculum* est à rectifier ; — p. 664 hom. εἰς ὦπα est une expression adverbiale qui signifie « en face ».

Dans ce gros volume, il ne reste que très peu de fautes d'impression. La présentation en est claire et agréable. On félicitera l'imprimeur de s'être montré à la hauteur d'une tâche difficile, et l'éditeur qui a eu le courage, en ces temps de crise, de se charger d'une entreprise aussi lourde.

P. Chantraine.

Paul Faider et Mme Faider Feytmans, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Mons*, xlvi-646 pp, in-8°. Gand, Van Rysselberghe et Rombaut ; Paris, Champion, 1931.

En dépit de la modestie de l'avertissement, ce catalogue est un modèle de méthode et d'érudition. Grâce à lui nous voyons clair maintenant dans les manuscrits d'une des plus riches bibliothèques provinciales de Belgique, et les érudits de tout genre y découvriront, je suis sûr, des trésors jusqu'ici insoupçonnés. La plus grande partie des manuscrits de la bibliothèque de Mons échappe à la compétence de la Revue de Philologie ; on y trouve néanmoins un certain nombre de mss. de classiques latins que M. Faider a pris soin de signaler dans la Revue des Etudes latines de

1931, p. 38 et suivantes. L'Académie Royale de Belgique a décidé d'entreprendre la publication d'un Catalogue général des manuscrits des bibliothèques du royaume. Puisse-t-elle bientôt réaliser son projet et s'inspirer, dans la réalisation, du catalogue exemplaire que M. Faider vient de nous donner.

A. Ernout.

Nicolas Terzaghi, *Prolegomeni a Terenzio*, 106 pp. in-8°, Torino, Edizioni de de l'Erma, 1931.

En attendant le livre d'ensemble qui reste à écrire sur Térence, M. Terzaghi donne une étude qui, négligeant les problèmes de pure philologie, se contente de mettre le lecteur à même de mieux comprendre et de mieux goûter l'œuvre du comique latin. Il n'y faut donc chercher ni discussions érudites, ni nouveautés, mais une préface élégante et bien composée qui fait connaître la vie, l'activité théâtrale de Térence, les polémiques qu'il eut à subir, et qui porte sur son art un jugement raisonnable.

A. Ernout.

Rudoff Zimmermann, *Der Sallusttext im Altertum*, 152 pp. in-8°, Leipzig, Gustav Fock.

L'étude de M. Zimmermann recouvre exactement celle de M. E. Höhne, qui est parue en 1927, et dont il a été rendu compte dans cette Revue (année 1929, p. 326). L'aventure est fâcheuse ; et nous n'avons pas assez de jeunes philologues pour leur laisser ainsi gaspiller leur temps à traiter le même sujet. Je sais bien que celui-ci avait été donné au Concours par l'Université de Münich, et que le champ était ouvert à tous les chercheurs. Mais en fait, sur un sujet ainsi nettement posé, n'était-ce pas en vue d'un seul jeune philologue que le prix avait été proposé ? Je dois dire que M. Zimmermann a travaillé avec une grande conscience, recueillant et critiquant scrupuleusement tous les témoignages, et que, si notre texte de Salluste ne sort pas amélioré de son étude, au moins en connaissons-nous mieux l'histoire et les vicissitudes.

A. Ernout.

Ragnar Pomsell, *Textkritiska Studier till Columellas femfte Bok*, VIII-111 pp. in-8°, Göteborg, Eranos Förlag.

Cette dissertation fait partie des études sur Columelle entreprises sous la direction du professeur Lundström. Elle est spécialement consacrée au livre V, dont elle examine la tradition manuscrite, et les variations qu'elle présente. L'auteur suit l'ordre du récit, examinant successivement tous les chapitres : il en résulte dans l'exposé une grande irrégularité : le lecteur passe, par exemple, de la discussion d'une variante graphique, sans grand intérêt, à celle d'une divergence importante, dont l'examen intéresse le sens ou la langue. Peut-être eût-il mieux valu grouper les faits d'une manière plus logique. Cette réserve faite, le travail, comme tous ceux qui sortent de l'école de M. Lundström, est fait avec soin et compétence ; il nous fait regretter davantage encore que nous n'ayons pas au complet le Columelle depuis si longtemps attendu.

A. Ernout.

D. Iunii Iuvenalis. *Saturae* editorum in usum edidit Housman, LVII-146 pp. in-8°. Cambridge University Press, 1931.

La première édition du Juvénal de M. Housman fit quelque bruit, et même quelque scandale. Le sous-titre *editorum in usum* avait semblé provocant, et la critique s'en était trouvée offusquée. Depuis M. Housman a publié un Lucain avec la même mention, et sans soulever les mêmes commentaires. Je ne sais s'il faut tirer du fait les mêmes conclusions que M. Housman : l'absence de réaction de la critique ne signifie pas qu'elle approuve entièrement toutes ses allégations. Seulement l'effet de surprise n'y est plus ; et d'autre part, c'est souvent à des ombres que s'en prend M. Housman : Bücheler est mort, mort aussi Leo, comme est mort Hosius... Quand M. Housman s'évertue à les prendre corps à corps, il fait un peu l'effet d'Ulysse essayant de saisir dans ses bras le fantôme de sa mère Anticlée :

> Τρὶς μὲν ἐωρμήθην, ἐλέειν τέ με θυμὸς ἀνώγει,
> Τρὶς δέ μοι ἐκ χειρῶν ἴκελον σκιῇ ἢ καὶ ὀνείρῳ
> Ἔπτας'...

Cette partie polémique de son œuvre est la moins heureuse, et, quoi qu'il en pense, la plus vieillie.

Cette seconde édition reproduit, en grande partie, la première. Mais elle est augmentée d'une seconde préface (pp. XXXVII-LVII), dans laquelle M. Housman corrige et complète certaines des affirmations précédentes, défend ses conjectures ou en revendique la paternité quand il en avait été frustré, polémique avec l'un ou avec l'autre avec cette rudesse qui est dans sa manière. Il est inutile de dire que M. H. montre, comme toujours, un esprit ingénieux servi par une érudition redoutable, et qu'il ne recule pas devant les solutions fortes. On lira avec intérêt, entre autres, les notes qu'il consacre à l'exégèse du fragment de Winstedt (VI O, 1-34, après le v. 365). Ces vers abondent en obscurités. Mais dussè-je me faire traiter d'imbécile ou pire encore par M. Housman, je doute que la correction *psellus ab euphono* qu'il adopte au v. 9

> Purior ergo tuis laribus meliorque lanista,
> In cuius numero longe migrare iubetur
> Psellus ab euphono.

contribue à rendre le passage plus intelligible, malgré le texte du Gorgias invoqué. En dépit de l'autorité de Madvig, je crois que les leçons *psillus* et *eupholio* du manuscrit dissimulent des noms propres de lanistes à la mode, auxquels il suffisait de faire allusion pour que tout lecteur comprît de quoi il s'agissait. Mais quant à leur proposer de déchiffrer l'énigme *psellus ab euphono* qui doit s'interpréter, selon M. Housman, *ignauus ab strenuo*, c'est se faire de l'intelligence du lecteur une idée à laquelle M. Housman ne nous a pas habitués : et, qui plus est, c'est aux éditeurs qu'il s'adresse !...

A. Ernout

E. Habel. *Mittellateinisches Glossar* unter Mitwirkung v. F. Gröbel, VIII-431 p. in-8°. Paderborn, Schöningh, 1931.

L'étude du latin médiéval sort peu à peu du cercle étroit d'érudits qui s'en étaient fait une spécialité. Ce ne sont plus seulement les chartistes qui se familiarisent avec lui, mais les philosophes, les juristes, les théolo-

giens, les historiens de la langue et de la littérature. Des collections de textes latins du moyen âge se constituent ; des anthologies sont publiées. Mais l'intelligence de ce texte ne va pas sans difficultés : le latin dans lequel ils sont écrits n'est pas un pastiche pur et simple du latin classique. Sa graphie reflète les changements phonétiques survenus au temps de la romanisation : réduction des diphtongues *ae*, *oe* à *e*, confusion de *ci* et de *ti*, de *f* et de *ph*, de *i* et de *y* ; la quantité des voyelles a subi des modifications profondes ; la syntaxe en est souvent modernisée ; et surtout le vocabulaire présente avec le vocabulaire classique de grandes différences. Les néologismes y abondent, dont la provenance est diverse : emprunts au latin vulgaire, au grec, aux langues romanes ou germaniques, sans compter les mots d'origine latine employés dans un sens nouveau, ou utilisés pour former des dérivés et des composés.

Pour se retrouver dans cette langue composite, les secours étaient peu nombreux jusqu'à présent. Le Du Cange est un ouvrage devenu rare ; et du reste ses dimensions en rendent le maniement incommode. Quant aux lexiques de Diefenbach, ou de Maigne d'Arnis, ils sont tous deux épuisés et introuvables. C'est donc un grand service que M. Habel, avec l'aide de M. Gröbel, a rendu à tous les médiévistes, apprentis ou maitres, en rédigeant à leur intention ce petit lexique, de dimensions modestes et de prix abordable, où ils trouveront rapidement le mot qu'ils cherchent, et ses principales significations. M. Habel a indiqué également l'origine des mots non latins, et aussi, occasionnellement, le texte où un néologisme apparait pour la première fois. Ces indications, très brèves, ne grossissent pas l'ouvrage, et en augmentent la valeur ; on les souhaiterait seulement plus nombreuses. Le livre n'a pas la prétention d'être un vocabulaire complet du latin médiéval ; mais il faut espérer qu'il s'enrichira dans les éditions successives qu'il ne manquera pas d'avoir. Dès maintenant, au moins a-t-il un mérite ; c'est d'être, et c'est beaucoup.

A. Ernout.

Suétone, *Vies des Douze Césars*, t. I. *César et Auguste*, texte établi et traduit par H. Ailloud, Les Belles-Lettres, 1931, in-8°, L + 157 pages en partie doubles.

Ces *Vitae Caesarum* seront éditées en 3 volumes ; le premier, qui vient de paraître, contient l'introduction et les biographies des deux fondateurs, nettement les plus développées ; le second mènera jusqu'à la mort de Néron ; le troisième sera réservé aux deux derniers livres de l'œuvre, le livre VII consacré aux « trois empereurs », le livre VIII aux Flaviens ; il y restera encore assez de place, espérons-le, pour un index renfermant au moins les noms propres.

Bonne biographie, où la liaison avec Pline et la disgrâce sont exactement interprétées ; M. Ailloud doit beaucoup à la thèse de M. Macé ; il en adopte quasi toutes les conclusions, entre autres pour la date de la naissance qu'il place en 69, alors que Mommsen avait proposé 77. Un des passages les plus poussés de cette préface est une réfutation de la théorie de Leo sur la biographie gréco-romaine. Leo distinguait deux courants, celui des Péripatéticiens et celui des Alexandrins. Les Péripatéticiens, héritiers directs d'Aristote, se contentaient de décrire les πράξεις ; et le caractère du héros, sans être traité à part, ressortait de cette description même ; c'est le cas de Plutarque. Par contre les Alexandrins mêlaient au récit chronologique un classement des traits de caractère *per species* ; c'est le cas de Suétone.

Ses biographies en effet sont conçues selon un schéma permanent : vie jusqu'à l'ἀκμή ; — « description de la personnalité présentée sous certaines rubriques » ; — mort et ses circonstances. Tandis enfin que les Alexandrins ne parlaient que des écrivains, Suétone innove en appliquant à des personnages politiques, les empereurs, le plan dont il avait d'ailleurs fait l'essai dans son *de Viris*. Contre cette théorie de Leo, M. Ailloud revendique l'originalité totale de Suétone, d'accord en cela avec M. D. Reed Start qui a touché à ces questions dans un livre récent et assez superficiel. Le schéma, dit M. Ailloud, n'a pas été suivi par Suétone dans toutes ses *Vies* ; mais en pareil cas on a souvent l'impression que Suétone s'est laissé déborder par sa matière et n'a plus su la mettre en œuvre. Il continue : en réalité, Cornelius Nepos mis à part (pourquoi ?), nous n'avons que Suétone et Plutarque ; comparons-les ; ils sont différents ; donc Suétone est original. C'est une autre affaire. Il est aisé de reprocher à Leo de ne bâtir qu'avec des fragments ; ceux qui ont travaillé par exemple sur les sources des œuvres philosophiques de Cicéron ou du VIe chant de l'Enéide ont encouru le même reproche, et je ne pense cependant pas que leurs efforts aient été vains. Je persiste à croire qu'à ce moment de la littérature gréco-romaine, Suétone et Plutarque ne sauraient être que les héritiers d'un long passé ; l'histoire des genres est bien loin d'être achevée sans doute, mais il y a plus de vérité dans la thèse de Leo que dans la tentative du nouvel éditeur de Suétone.

Après avoir loué la valeur historique et critiqué la valeur littéraire des *Douze Césars*, dans deux chapitres très justes de ton, M. Ailloud passe en revue les manuscrits et donne une bibliographie sommaire des éditions et traductions, où il n'a garde d'oublier les remarquables éditions partielles annotées que nous devons surtout à l'Amérique et à la Hollande. On se demande dans quelle mesure ces introductions ne devraient pas contenir aussi une rapide revue *critique* des ouvrages et articles essentiels publiés sur l'auteur. D'autant plus que pour le latin nous n'avons rien de ce genre, l'excellente bibliographie que E. Norden a rédigée pour l'*Einleitung* étant par trop succincte. Il est vrai que les Belles-Lettres sont malheureusement obligées de lutter contre le désir qu'a chaque éditeur de grossir le volume qu'il a préparé.

Où l'on retrouve la question des notes. Le Martial et les *Questions Naturelles* avaient déjà débordé le cadre primitif ; pour chaque page de traduction il y avait des notes au bas de la page même, tandis que le surplus était reporté en fin de volume ; on a critiqué cette disposition ; mais si l'on veut, avec raison, maintenir la traduction en face du texte correspondant, elle est inévitable ; les *Epigrammes* et les *Questions Naturelles* posent tant de problèmes que l'on a fort bien fait de ne pas sacrifier le commentaire préparé. Ici par contre on voit, par leur numérotation même, que les notes renvoyées à la fin du livre sont en réalité des notes oubliées, et qui pis est dont l'oubli n'avait rien de regrettable : pourquoi y définir la basilique, l'anneau des chevaliers, la *spina*, le *nomenclator*, le triomphe curule ?

Le texte suit celui de M. Ihm, avec un apparat qui se maintient entre celui de l'*ed. maior* et celui de l'*ed. minor*. La division en paragraphes appelle une observation. Les chapitres remontent à Erasme ; c'est seulement avec le XXe siècle et l'édition de 1907 de Ihm qu'apparaissent des paragraphes [1]. Il est bon qu'il y en ait, mais pourquoi adopter une nouvelle

1. P. XLIX, n. 2, M. Ailloud parle de la division en §§ de Preudhomme (Groningen, 1906) ; or Preudhomme n'a pas de paragraphes.

division ? Le problème se pose entre autres aussi pour Tacite. Furneaux a introduit des §§ dans les *Annales* (Oxford, 1884), Gudeman dans le *Dialogue* (2e, Leipzig, 1914), Goelzer dans toute l'œuvre (cf. *Histoires* éd. Budé, t. I, p. IX) mais sans tenir compte des divisions de Furneaux et Gudeman. Chacun a ses raisons, et valables ; Gudeman fait des §§ très courts, parce que son commentaire est surabondant ; Ihm, très longs, parce que son apparat critique ne tient compte que des lignes. Mais pense-t-on aux travailleurs qui doivent rechercher ou donner des références ? Un accord est-il impossible ? La Société des Études Latines en pourrait référer à l'Institut Interacadémique pour le profit général.

Bon texte sans imprudences, traduction claire [1], il faut complimenter M. Ailloud pour cette nouvelle édition d'un ouvrage si important pour les latinistes et les historiens. Ils ont d'ailleurs été les uns et les autres équitablement représentés pour la révision par MM. Fabia et Carcopino, et qui dira combien nombre de ces volumes Budé doivent au dévouement presque anonyme de leurs parrains ?

1er Sept. 1931. M. Durry.

Quinti Septimi Florentis Tertulliani De Baptismo ad fidem codicis Trecensis ueterumque editionum, ed. J. G. P. Borleffs. Leyde, E. J. Brill, 1921, 102 pages in-8°.

Les éditions modernes du *De Baptismo* de Tertullien ne reposaient jusqu'ici que sur une édition (*B*) parue en 1545 à Paris et attribuée généralement à J. Gagneius quoiqu'elle soit due en réalité à Martin Mesnart. M. Borleffs, qui s'est attaché depuis quelques années à la littérature chrétienne et particulièrement à Tertullien (*De Tertulliano et Minucio Felice*, La Haye, 1925), appuie l'édition qu'il vient de donner sur des bases nouvelles : le premier, il a recours au ms. de Troyes 523, du xiie siècle (*T*), que Dom Wilmart a signalé en 1916 et qui contient à la suite de 15 opuscules d'Eusebius Emesenus les 5 textes suivants de Tertullien, *adversus Iudeos*, *de carne Iesu-Christi*, *de resurrectione mortuorum* (i.e. *de Carn. res.*), *de baptismo*, *de penitentia*.

Le texte offert par *T* présente de la main du copiste même ou d'un de ses contemporains de très nombreuses corrections : elles attestent, selon M. B., le recours tantôt à l'archétype du codex, tantôt à un autre codex semblable à celui d'où *B* a été tiré. Aussi l'aide de *B* reste-t-elle toujours précieuse. Au reste, *T* ne donne pas la dernière partie du *de Baptismo* et il faut le compléter par *B*. Toutefois de l'examen de leurs leçons M. B conclut à leur indépendance, et il estime que dans certains passages les leçons de l'un peuvent être gardées avec autant de raison que celles de l'autre ; mais il ne croit pas que cette considération suffise à faire admettre, ici du moins, l'opinion de F. J. Dölger (*Antike u. Christentum*, II, 1930, p. 118) pour qui les variantes d'un texte à l'autre résulteraient d'une double édition faite par Tertullien lui-même. Or, constatant qu'un même texte (*B*) a conservé plusieurs fois deux leçons côte à côte, il admettrait plutôt qu'elles seraient issues d'annotations ou de corrections écrites par Tertullien dans les interlignes ou dans les marges de son propre exemplaire. Quant aux leçons des marges de *B* (*Bmg*), elles peuvent remonter à *T* lui-même. Cependant l'utilisation de *T* ne permet pas de rejeter tout à fait l'éd. de Sigismundus Gelenius (Bâle, 1550), c'est-à-dire le *codex Masburensis*, aujourd'hui perdu et sur lequel elle repose en partie, car on ne peut déterminer

1. Je remarque *Iul.* 20,4 une erreur sur *Bibulo.*, abl. abs. temporel, et non compl. de verbe passif. Des références mal rédigées ; par ex. p. x, n. 6.

avec sûreté, étant donné les apports suspects de l'éditeur, si le premier descend du second, ou si tous les deux ne descendent pas d'un codex commun. Enfin M. B. accorde peu de confiance aux corrections de Fulvius Ursinus (Praefatio, p. 1-13).

Le texte et l'apparat critique renouvelé par la trouvaille de *T* sont présentés avec un soin scrupuleux ; trois index (*Scriptuarum-Nominum-Verborum*) complètent cette heureuse édition.

André Cordier.

La « Comédie latine » en France au XIIe siècle, 2 vol. in-8°, XLVI-246 pp. doubles et 280 pp. doubles, Paris, Les Belles-Lettres, 1931. Textes publiés sous la direction et avec une introduction de G. Cohen (ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Ces deux volumes inaugurent la collection latine du Moyen Age publiée sous le patronage de l'Association G. Budé. Ils comprennent les textes suivants : *Geta* de *Vital de Blois* (éd. E. Guilhou), *Aulularia* du même (éd. M. Girard), *Alda* de *Guill. de Blois* (éd. M. Wintzweiler), *Milo* de *Mathieu de Vendôme* (éd. M. Abraham); en outre, d'auteurs anonymes, *Miles gloriosus* (éd. R. Baschet), *Lidia* (éd. Ed. Lackenbacher), *Babio* (éd. H. Laye), *Baucis et Traso* (éd. J. Mouton), *Pamphilus, Gliscerium et Birria* (éd. A. Cordier), *De Nuncio sagaci* (éd. A. Dain), *Pamphilus* (éd. E. Evesque), *De tribus Puellis* (éd. P. Maury), *De Clericis et Rustico* (éd. M. Janets), *De tribus Sociis* (éd. P. Maury), *De Mercatore* (éd. A. Dain).

Chacun des collaborateurs s'est efforcé de faire œuvre personnelle non seulement en établissant et en traduisant le texte, mais aussi en essayant de préciser ou d'identifier la personne de l'auteur, de dater et de localiser les pièces, et d'en apprécier la valeur littéraire et dramatique : de leurs recherches individuelles est sorti cependant un « corpus » homogène de textes jusqu'ici dispersés, difficilement accessibles, et qu'on n'avait jamais eu l'idée de rapprocher tous à la fois. L'introduction de M. G. Cohen dégage les conclusions d'ensemble : tous ces textes sont, selon lui, d'origine française, ils appartiennent à une même école de poètes, ils ont vu le jour vers la fin du XIIe siècle, dans une région élue de la poésie et de la rhétorique, celle de Chartres, Vendôme, Tours, Blois, Orléans et Fleury-sur-Loire ; ils relèvent du théâtre : les uns, de véritables dialogues, peuvent être joués, les autres, plus narratifs que dialogués, peuvent soutenir une récitation dramatique, conduite par un ou plusieurs acteurs et appuyée de jeux de scènes. — En fait, semble-t-il, le genre oscille entre la forme dramatique et le fabliau (v. Edm. Faral, le *Fabliau latin*, Romania, 1924) ; plusieurs collaborateurs écartent au reste la possibilité d'une représentation réelle ; par souci de la vérité, M. G. Cohen reproduit d'ailleurs leurs opinions à côté de la sienne. Au surplus, il a soin lui-même d'encadrer le mot « comédie » de guillemets de prudence. La question de l'interprétation théâtrale n'est donc pas définitivement résolue : les deux volumes apportent cependant des documents nouveaux dont il faut désormais tenir compte.

Les éditions antérieures, dont les plus modernes remontent toutes, sauf une, pour le moins au siècle précédent, étaient en général peu critiques : elles reposent souvent sur des lectures fautives ou des collations insuffisantes de manuscrits. Les auteurs du présent recueil ne se sont pas bornés à reprendre l'étude de tous les mss. examinés avant eux, mais ils en ont dépouillé de nombreux autres, dédaignés par leurs prédécesseurs, ou qui même leur avaient échappé : ainsi pour l'*Alda* et la *Lidia* un ms. de la Laurentienne (*Mediceus, pluteus* XXXIII, cod. 31) ; pour le *Miles gloriosus*, un ms. 344 de

la Vaticane (également utilisé pour le *Pamph. Glisc. et Birria*), inconnu de l'éd. Du Méril (1849) ; pour le *Babio*, un ms. Philipps 1827 de Berlin, et un ms. 105 de Lincoln que n'utilise pas l'éd. Ermini (Rome 1928) ; pour le *De tribus Puellis*, un ms. *Hauniensis* Thot 400 et un incunable conservé à la Vaticane (*Inc. Germ.* 110), inconnus de l'éd. R. Jahnke (*Comoediae horatianae tres*, Leipzig, 1891). Une collation nouvelle et un classement scrupuleux des mss. connus et même de quelques mss. non encore signalés rendent les actuelles éd. du *Geta*, de l'*Aulularia*, du *De Nuncio sagaci*, du *Pamphilus* respectivement supérieures aux éd. antérieures de Montaiglon (Paris, 1848), de Müllenbach (*Comoediae elegiacae tres*, Bonn, 1885), de R. Jahnke (*op. cit.*), de Baudouin (Paris, 1874). — Le recours à de nouveaux mss. ajoute ainsi à l'intérêt du recueil. Les éditeurs ont pu ainsi s'approcher le plus possible du texte primitif; ils gardent aussi avec plus de garantie des irrégularités d'expression que leurs prédécesseurs avaient arbitrairement éliminées comme des fautes, alors qu'elles attestent la provenance, la date et l'état de la langue (ex. *me querit amare*, « il veut m'aimer » (*De Nuncio sagaci*, 186) restitué à la place de *me ledit amare*, « il me blesse cruellement », adopté par Jahnke d'après une vieille éd. du xve siècle), ou font disparaître de prétendues fautes ou licences de prosodie, reprochées par les critiques à Vital de Blois par ex., mais en fait issues de lectures inexactes.

Indépendamment de ce double intérêt, littéraire et paléographique, le recueil apporte à l'étude de la langue latine médiévale de nombreux matériaux : on y verra notamment que les auteurs parlent à peu près la même langue, langue assez proche de la langue classique, mais caractérisée cependant par certains termes, certaines tournures, certains faits de syntaxe où l'on croit sentir l'influence du français : c'est un latin quelque peu « gallicisé », comme il y a un latin germanisé. Ce qui frappe tout d'abord, c'est un mode d'expression analytique ; la coordination à la manière française, souvent même la juxtaposition remplacent la subordination du latin classique. Mais sommes-nous sûrs, dans le détail, d'avoir toujours affaire à des gallicismes ? M. Cohen observe qu'un mot comme *testa* (*Babio*, 372) apparaît déjà dans le bordelais Ausone et dans l'espagnol Prudence, M. Dain que *lecator* (*De Nuncio*, 195) où l'on pourrait voir la transposition de notre vieux mot « lecheor » figure dans les *Glossae* d'Isidore de Séville, bref que « des exemples que l'on croit caractéristiques se retrouvent parfois dans des domaines linguistiques très différents ».

Sous ces réserves, on peut trouver dans ces textes des expressions qui sont familières à notre langue, ou des constructions qui, si elles ne trahissent pas un usage uniquement français, relèvent assez bien de nos habitudes ; et sans que l'examen linguistique apporte la preuve d'une provenance française de ces comédies, au moins ne l'infirme-t-il pas.

En dehors des influences livresques, de Plaute, de Térence, de Virgile, d'Ovide surtout (v. pour le *Pamph.* les emprunts et les rapprochements rassemblés dans un tableau, t. II, p. 173-4), des apports de sources diverses, intéressants à recueillir pour l'histoire de la langue, viennent en outre se mêler au parler de nos auteurs : vocabulaire d'école (ex. pour le *Babio* : *grammatizare*, 134; *frenesis*, 291 ; *zelotipus*, 293 ; *ypocrisis*, 426 ; *eclipsis*, 451 ; pour le *De Merc.* : *contingens*, 86 ; *primiciatus*, 96, etc.) ou latin d'Eglise (particulièrement dans le *Pamph.*, *Glisc.* et *Birria*).

L'histoire de la rhétorique trouverait dans ces textes un riche butin : les figures, *repetitio*, *contentio*, *annominatio*, *interpretatio*, *descriptio* (cf. Edm. Faral, *les Arts poétiques des XIIe et XIIIe siècles*, 1924), y sont abondamment utilisées.

L'histoire des idées trouverait aussi à y glaner : rarement on devine une allusion à Aristote; Platon est le maître incontesté, et sa philosophie hante l'esprit de nos auteurs (v. *Aulularia*, 71-78, 157-164, etc.)

Nous croyons donc que M. Cohen a bien mérité du Moyen Age en faisant rassembler tous ces textes épars, si intéresssants par tant de côtés, et en les offrant comme prémices à la nouvelle collection. Nous savons combien leur réunion et leur édition ont exigé d'efforts, et nous concevons qu'il pouvait être parfois malaisé de dégager des conclusions générales de jugements individuels et particuliers. Mais il est peut-être imprudent de vouloir grouper sous une observation d'ensemble des habitudes d'auteurs formés à la même école sans doute, mais dont la pratique du vers par ex. peut varier dans le détail : ainsi M. Cohen — et il voudra bien nous pardonner ces bénignes remarques — souligne dans son Introd. (p. XXXIV) comme « aberration la plus saillante » l'absence de l'élision : or Vital de Blois dans le *Geta* et dans l'*Alda* en use couramment, de même que l'auteur du *Pamph. Glisc. et Birria* (v. notices t. I, p. 15 et 118; t. II p. 89); il souligne encore (p. XXXIII) la rareté des vers léonins : il n'en signale en effet que dans le *De Nuncio* (et en note, — est-ce un repentir? — dans le *Pamphilus* et le *Milo*) : il faut ajouter le *Babio* (v. notice, t. II, p. 13) et le *De tribus puellis* (v. 71, 129, 235. 253).

Un index des mots eût été utile : il eût permis aux chercheurs de recueillir d'emblée les exemples d'une même expression ou d'une même tournure caractéristiques : *amicare* de l'*Alda*, 143, se retrouve dans le *Milo*, 67, d'un auteur différent : — *poma*, « pommes », figure à la fois dans le *Pamph. Glisc. et Birria*, 64 et 67, et dans le *Pamphilus*, 648; *sic*, avec sa valeur particulière, dans le *Baucis*, 164, et dans le *De Nuncio*, 27; *unus*, avec la valeur de *quidam*, dans le *Babio*, 137, et dans le *Baucis*, 73; *posse*, substantivé, dans le *Miles*, 297, et dans le *Pamph. Glisc. et Birria*, 13, *velle* dans le *Pamphilus*, 48, 114, et dans le *De Tribus Puellis*, 281 : or ce sont là tous textes d'auteurs anonymes, que de tels exemples, corroborés peut-être par d'autres, pouvaient le cas échéant singulièrement rapprocher. De même on eût aimé un répertoire des vers qui se reprennent, en tout ou en partie, d'une pièce à l'autre : ex. *Geta* 62 sqq., et *Pamph. Glisc. et Birria* 128 sqq.; — *De Nuncio* 67 et *De Merc.* 76; — *Alda* 527-528, 543, 548 et *De Merc.* 29-30, 9, 14. Il éclairerait des influences et aiderait peut-être à l'identification de certains auteurs. Mais ce sont là, bien plutôt que des reproches, dont nous sentirions nous-même toute la portée, de simples regrets à propos d'un recueil qui, par sa conception, a le mérite d'être, dans la collection générale, le premier du genre.

André Cordier.

A. M. Guillemin, *Le thème latin à la licence ès lettres*. 285 pp. in-12°. Paris, Hatier, 1931.

Le thème latin est une épreuve redoutable pour les candidats à la licence ès lettres, surtout quand ils n'ont pas « fait » de première supérieure. Mlle Guillemin les initie à cet exercice, en leur proposant la traduction de 80 textes pris de Corneille à Boissier. Au « corrigé » de chaque thème sont adjointes de nombreuses notes expliquant comment traduire les expressions rares ou difficiles, ou sans corespondant exact en latin. Les traductions proposées sont pour la plupart empruntées à Cicéron; et sans cesse l'étudiant est renvoyé à des guides sûrs comme la stylistique de Berger-Bonnet-Gache, ou la syntaxe de Riemann. Ce livre ingrat et laborieux pourra rendre de bons services aux étudiants réduits à travailler seuls.

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

GERCKE U. ED. NORDEN, *Einleitung i. d. Altertumswissenschaft*, 4e éd. II B. Is H., E. PERNICE, *Griechisches u. romanisches Privatleben*, 88 pp. in-8° ; 2s H., K. REGLING, *Munzkünde*, 38 pp. in-8°. 3s H., A. RUMPF, *Griechische u. Römische Kunst*, 106 in-8° ; IIIsB, 3sH., V. EHRENBERG, *Der griech. u. d. hellenistische Staat*, 104 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1932. — Pr. 3 M.24 ; 1 M.80 ; 4 M.32 ; 5 M.

Symbolae philologicae O.A. Danielsson octogenario dicatae ; x-390 pp. in-8°.; Upsal, A.B. Lundequist, 1932.

AESCHYLUS, *The Prometheus bound*, ed. by G. Thomson ; VIII-184 pp. in-8° ; Cambridge, University Press, 1932. Pr. 12 sh. 6.

HERZOG-DITTRICH-LISTMANN, *Vox graeca*, *Das Zeitalter des Hellenismus* ; *I Der hellenistische Mensch* ; 122 pp. in-8°. + 8 pl. ; Leipzig, Dieterich, 1932. Pr. 2 M. 60.

ERNST GRUMACH, *Physis u. Agathon i. d. alten Stoa* (*Problemata*, *H.* 6.) ; 80 pp. in-8° ; Berlin, Weidmann, 1932. Pr. 6 M.

TURE KALÉN, *Berliner Leihgabe griech. Papyri.* (Uppsala Univers. Årsskrift 1932, Filos. Sprakv. och Hist. Vetensk. I) ; 364 pp. in-8° + 3 pl. ; Upsal, Lundequist, 1932. Pr. 12 Kr.

CYRIL BAILEY, *Phases in the religion of ancient Rome* ; IX-340 pp. in-8° ; Univ. of California Press, Berkeley, 1932. Pr. 4 $.

Greece and Rome, Vol. I, n° 3, et vol. II, n° 4 ; Oxford, Clarendon Press, Prix du numéro 3 sh.

B. L. ULLMAN, *Ancient writing and its influence* ; 234 pp. in-8° ; New-York, Longmans, Green and C°, 1932. Pr. 1$75.

PLATON, *La République* (I-III), texte établi et trad. par E. Chambry, avec une introd. d'Aug. Diès ; CLIV + 140 pp. doubles ; Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 30 fr.

WHITNEY JENNINGS OATES, *The influence of Simonides of Ceos upon Horace* ; 110 pp. in-8° ; Princeton, Princeton Univ. Press, 1932. Pr. 2 $.

ARTHUR CHRISTENSEN, *Les Kayanides* (Kgl. Danske Vidensk. Selskab, Hist.-filol. Med. XIX, 2) ; 166 pp. in-8° ; Copenhague, Andr. Fred. Hoest u. Soen, 1932. Pr. 7 Kr.

YALE CLASSICAL STUDIES, éd. by Austin M. Marmon, vol. III ; 208 pp. in-8° ; New-Haven, Yale Univers. Press ; Londres, Humphrey Milford, 1932. Pr. 14 sh. 6.

W. ERICHSEN, *Faijumische Fragm. d. Reden des Agathonicus Bischofs von Tarsus* ; 50 pp. 8° ; Copenhague, Andr. Fred. Hoest u. Soen, 1932. Pr. 3 Kr. 40.

A. DELATTE, *La catoptromancie grecque et ses dérivés* (Bibl. de la Fac. de philos. et lettres de l'Un. de Liège, f. XLVIII) ; 221 pp. + 13 pl. ; Liège, Vaillant-Carmanne et Paris, E. Droz, 1932.

GEOFFROY NEALE CROSS, *Epirus, a study in greek constitutional development* ; 137 pp. in-12° ; Cambridge, Univ. Press, 1932. Pr. 6 sh.

Knud Fabricius, *Das antike Syrakus* (Klio. Beitr. z. alt. Gesch., XXVIII[s] Beih., N.F. 15 Beih.) ; 30 pp. in-8° + 21 pl. et 1 plan ; Leipzig, Dieterich, 1932. Pr. br, 4 M. 20 ; rel. 5 M. 60.

Gunnar Mickwitz, *Geld u. Wirtschaft im römischen Reich* (Soc. Scient. Fennica, Comment. Humanar. Litt. IV. 2) ; 232 pp. in-8° ; Helsingfors, Akadem. Buchh., Leipzig, O. Harrassowitz, 1932. Pr. Fmk. 170.

Ephemeris Dacoromana, Annuario d. scuola romena di Roma, V ; 410 pp. gr. in-8° ; Roma, Libr. di scienze e lettere, 1932.

Walth. Kraus, *Testimonia aristophanea cum scholiorum lectionibus* (Ak. d. Wiss. i. Wien, Phil. Hist. Kl., Denksch, 70 B., 2 Abt.) ; 60 pp. in-4° ; Vienne et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky, 1931. Pr. 9 M. 40.

L.W. Jones, *The script of Cologne from Hildebald to Hermann* (The Med. Acad. of Amer., Publ. n° 10) ; 98 pp. in-f° + 100 pl. ; Cambridge, Mas., 1932 ; The Medieval Acad. of America. Pr. 20 $ 00.

H. Hubert, I *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène* ; II *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique* ; 2 vol. xvi-403, et xvi-368 pp. in-8° ; Paris, La Renaissance du Livre, 1932. Pr. 40 fr. l'un.

J. Vogt, *Römische Geschichte* I[s] H. *Die Römische Republik* ; x-350 pp. in-8° + 9 pl. ; IIe H. *Die Römische Kaiserzeit* ; viii-288 pp. in-8° + 8 pl. ; Frigourg-en-Brisgau, Herder et Cie, 1932.

Zum Problem, d. Foruminschrift unter dem Lapis niger ; *I Zwei neuere Lösungsvorschl.*, v. Fr. Leifer ; II *Deutungsversuch*, v. Em. Goldmann (Klio, Beitr. z. alt. Gesch. 27[s] H., N. F. 14[s] Beit.) ; 90 pp. in-8°.

T. Macci Plauti, *Pseudolus* ed. by Edg. H. Sturtevant ; 122 pp. in-8° ; New-Haven, Yale Un. Press, Londres, Humphrey Milford, 1932. Pr. 10 sh. 6.

Plauti, *Mercator*, ed. P.J. Enk. ; 2 vol. de vi-98 et 220 pp. in-8°. Leyde, Sijthoff, 1932.

Carrie May Kurrelmeyer, *The economy of actors in Plautus* ; 104 pp. in-8°, printed in Austria, 1932.

Jenkins, *Index uerborum Terentianus* ; iv-188 pp. in-8° ; Chapel Hill, The Univ. of North Carolina Press, 1932. Pr. 14 sh. 6.

Ettore Bolisani, *Lucilio et i suoi frammenti* ; 440 pp. in-8° ; Padova, Stab. Tip. del Messaggero, 1932. Pr. 30 L.

O. Regenbogen, *Lukrez*, seine Gestalt i. s. Gedicht (Neue Wege z. Antike, II R., Interpretationen, H. 1) ; 88 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1932. Pr. 4 M. 80.

Estudios Virgilianos, Homenaje de la Cía de Jesus en el Ecuador ; 245 pp. in-8° ; Quito, Editorial Ecuatoriana, 1931.

M. Manilii Astronomica, rec. A. E. Housman, ed. min., xvi-181 pp. in-8° ; Cambridge Univ. Press, 1932. Pr. 10 sh. 6.

B. L. Ullman, *Classical authors in mediaeval Florilegia* (Reprinted from Class. Philology 1928-1932).

W. Fr. Dwyer, *The vocabulary of Hegesippus* (The cath. Un. of America Patrist. St. xxvii) ; xvi-200 pp. in-8°.

Thasci Caecili Cypriani, *De habitu uirginum*, a commentary with an Introd. a. transl. by S.A.E. Keenan, M.A. ; xvii-188 pp. in-8° (The Cath. Un. of America, Patr. St., xxxiv).

La vision-Christine, Introd. a. text by S. M. L. Towner, M. A., VIII-220 pp. in-8°; The Cath. Un. of. Amer., Washington, D.C. 1932.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches Etym. Wörterbuch*, 3r éd., fasc. X, pp. 557-640; Heidelberg, Winter, 1932. Pr. 2 M. 50.

Nello Martinelli, *L'Ode d'Archita* (Atti. d. Soc. Ligustica di Sc. L., juin 1932); 66 pp. in-8° ; Pavie, Premiato Tipogr. successori Fratelli Fusi ; 1932 (Ann. X).

Georg Rohde, *Die Bedeutung. d. Tempelgründungen im Staatsleben d. Römer* ; 20 pp. in-8° ; Marburg, N. G. Elwert'sche Verlagsbuchh., G. Braun, 1932.

A. Giusti, *I medici in Omero* ; 29 pp. in-8° ; Estr. da il R. Liceo-Ginnasio « C. Colombo » in Genova, nel Triennio 1928-31 (VII-IX).

E. K. Rand, *The Humanism of Cicero* (Proceedings Amer. Philos. Soc. LXXI, 1932, N° 4) 207-216 pp.

A. Oltramare, *La réaction cicéronienne et les débuts du principat* (R. des Et. Lat. 1932) ; 33 pp. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres 1932.

Em. Cesareo, *La Medea di Seneca* (Est. de Dioniso, vol. 14, n° 3, 1932). 12 pp. in-8° ; Ist. naz. del dramma antico, Siracusa.

Alfr. Schiaffini, *Linguistica classica* (Estr. della Nuova Antologia, 1932) ; 8 pp. in-8°.

E. K. Rand, *Virgil's birthplace revisited* (suite), 10 pp. in-8°.

Max Radin, *Imperium* (Estr. d. Studi in onore di Salvatore Riccobono, vol. II, pp. 24-45). Palerme, Gius. Castiglia, 1932. X.

Mnemosyne, *Nova Series*, Vol. LX, p. II, Leyde, Brill, 1932.

Grai Si Suflet, vol. V. fasc. 2 ; Bucarest, Socec et Cie 1931-2.

Johannes Hirschberger, *Die Phronesis in der Philosophie Platons vor dem Staate* (*Philologus Suppbl.* XXV, H. 1) ; VI-200 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1932. Pr. br. 12 M 80 ; rel. 14 M. 50.

Benjamin Dean Meritt, *Attenian financial documents of the fifth century* ; XIV-192 pp. in-4° + 17 planches ; Ann. Arbor. University of Michigan Press, 1932. (Univ. Michigan Studies, Humanity Series, Vol. XXVII).

Othmar Meisinger, *Vergleichende Wortkunde, Beitr. z. Bedeutungslehre*, XII-201 pp. in-8°; Munich, Beck'sche Verlagsbuch., 1932.

Alois Walde, *Vergleichendes Wörterbuch der idg. Sprachen*, hrsg. u. bearb. von J. Pokorny ; III Bd, Register 2. (Schluss-) Lieferung, pp. 193-269 ; Berlin u. Leipzig, W. de Gruyter Co. Pr. R. M. 10.

Johannes Friedrich, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler* ; VIII-153 pp. in-8° + 3 tables ; Berlin, W. de Gruyter, 1932. Pr. 9 M. 80.

H. E. Wilhelm, *De Codice B Plautino* ; 28 pp. in-8° ; Würzbourg, C. Triltsch, 1932.

Vittorio de Falco, *Demade oratore, testimonianze e frammenti* (Estr. d. Atti d. Soc. Ligustica di Sc. e Lett. XI, 1,2), pp. 66-178 ; Pavia, Fr. Fusi, 1932.

Ferd. Sommer, *Die Ahhijavā-Urkunden* (Abh. d. Bayer. Ak. d. Wiss., Philos.-hist. Abt., N. F. 6, 1932) ; XIV-469 pp. in-4° + 9 pl. ; München, Verlag. d. Bayer. Ak. d. Wiss., in Kommission bei C. H. Beck'schen Verlagsb., München.

Engelbert Drerup, *Die Schulaussprache des Griechischen von der Renais-*

sance bis zur Gegenwart, IIe T. von XVIII Jahrh. bis z. Gegenwart; VIII-489-1051 pp. in-8°; Paderborn, F. Schöningh, 1932. Pr. 32 M.

HORST RÜDIGER, *Sappho*, ihr Ruf u. Ruhm bei der Nachwelt; 203 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich, 1933. Prix br. 6 M. 60; rel. 7 M. 80.

PLUTARCHI, *Vitae parallelae* rec. Cl. Lindskog et K. Ziegler; vol. II, fasc. 1, rec. K. Ziegler; XII-443 pp. in-12°; Leipzig, Teubner, 1932. Prix br. 10 M. 60; rel. 12 M.

HÉRODOTE, I *Introduction*, 246 pp. in-8°; II *Histoires*, livre I, *Clio*, texte établi et trad. par Ph. E. Legrand; 204 pp. doubles; Paris, Les Belles-Lettres 1932. Prix 20 et 40 fr.

L. GERNET ET A. BOULANGER, *Le Génie grec dans la religion*; XLII-538 pp. in-8°; Paris, La Renaissance du Livre, 1932. Prix 40 fr.

HANS DREXLER, *Plautinische Akzentstudien*; II B.; VIII-375 pp. in-8°; Breslau, M. u. H. Marcus, 1932. Prix 22 M.

Harvard Studies and notes in Philology and Literatur, vol. XIV; 340 pp. in-8°; Cambridge, Harvard Univ. Press, 1032.

A. G. DRACHMANN, *Ancient oil mills and presses* (Kgl. Danske Vidensk. Selskab, Arch.-Kunsth. Med. I, 1); 181 pp. in-8°; Copenhague, Levin u. Munksgaard, 1932. Pr. 7 Kr. 40.

INGEMAR DÜRING, *Porphyrios Kommentar z. Harmonielehre des Ptolemaios* (Göteborgs Högskolas Arssk. XXXVIII, 1932, 2), 217 pp. in-8°; Göteborg. Elanders, Boktryckeri Aktiebolag, 1932. Pr. 10 kr.

F. JACOBY, *Die Einschaltung des Schiffkatalogs in die Ilias* (Stzb. d. Pr. Ak. Wiss., Phil. Hist. Kl. XXIV, 1932); 48 pp. in-8°; Berlin, W. de Gruyter 1932. Pr. 3 M.

ARISTOTE, *Poétique*, texte établi et trad. par J. Hardy; 90 pp. en majeure partie doubles; Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 16 fr.

CICÉRON, *Discours*, tome IX; *Pour Rabirius, Sur la loi Agraire*, texte établi et trad. par A. Boulanger: 154 pp. en majeure partie doubles; Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 20 fr.

DOROTHY MAY SCHULLIAN, *External stimuli to litterary production in Rom* 90 B. C. — 27 B. C.; IX-119 pp. in-8°; The University of Chicago Libraries, 1932.

J. BIDEZ, *La cité du monde et la cité du soleil chez les stoïciens*; 53 pp. in-8°; Paris, Les Belles-Lettres, 1932.

The Cambridge ancient history, vol. IX : *The roman republic* 133-44 b. C.; XXXI-1022 pp. + cartes et planches; Cambridge, At the University Press 1932. Pr. 37 sh. 6 d.

HESIOD, *Works and days* ed. by J. A. Sinclair; LXVI-96 pp. in-8°; Londres, Macmillan and Co, 1932. Pr. 10 sh. 6

ALB. THUMB, *Handbuch d. griechischen Dialekte*, 1e T.; 2e erweiterte Auflage v. E. Kieckers; XVI-321 in-8°; Heidelberg, Winter, 1932. Pr. br. 8 M. rel. 10 M.

Medium Aevum, Vol. I, N° 2, Septembre 1932; publ. for the Society of mediaeval Languages and Literature by Basil Blackwell, Oxford. Pr. 6 sh. net.

Le Gérant : F. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIII

ÉTUDES

SUR LES

MANUSCRITS DU *TRAITÉ DE L'AME* D'ARISTOTE

Au cours d'une série de recherches dans les bibliothèques de Paris, de Milan, de Venise, de Florence et de Rome, entreprises grâce à l'appui généreux du Ministère des Sciences et des Arts de Belgique et de la Fondation Universitaire, nous avons repris à pied d'œuvre, mais sur l'espace restreint du seul *Traité de l'Ame*, le vaste travail de collation jadis mené à bonne fin par Bekker et continué, en ce qui concerne *De Anima*, par Trendelenburg, Torstrik, Rodier, Hicks, et plus récemment Förster, pour ne citer que ceux-là. L'ensemble des études qui suivent forme une espèce de description aussi poussée que possible des manuscrits les plus importants pour l'édition du *Traité de l'Ame*. Nous avons apporté à ce travail toute la minutie, requise en la matière, dont nous étions capable; de telle sorte que les indications données par les manuscrits ont été, à peu de choses près, épuisées par nous, et qu'un recours direct à leur lecture, pour l'examen de tel ou tel point de détail de la critique du texte, sera désormais, croyons-nous, inutile. Un apparat critique peut être incomplet ou complet. Pour mesurer la distance qui sépare l'imperfection relative de la perfection relative, il suffit de comparer les renseignements donnés par l'apparat critique de Bekker à l'abondance exubérante de celui de Förster, le plus complet dont nous disposions jusqu'à présent, et de les pratiquer l'un et l'autre dans l'élucidation de telle ou telle difficulté soulevée par le texte, trop souvent obscur, du *Traité de l'Ame*. On ne pourra qu'avouer l'utilité, si peu manifeste de prime abord, des collations soignées. Mais il y a le revers de la médaille : si ingénieux que soit le système typographique dont on use dans l'apparat critique d'une édition, il risque de ployer sous la pression d'une richesse trop grande de détails. C'est un peu le défaut de celui de Förster. Que sera-ce, alors, si aux découvertes de Förster qui ont déjà étendu si largement le champ de la description intégrale des manuscrits, nous ajoutons celles qui suivent? Il importait

donc, pour obvier à cet inconvénient, d'analyser *séparément* chaque manuscrit à employer dans une édition future. C'est ce que nous avons fait en prenant comme base de notre travail l'édition de Aurelius Förster, *Aristotelis De Anima libri III*, Budapestini, 1912 (collection des *Editiones Criticae Scriptorum Graecorum et Romanorum a Collegio classico Academiae Litterarum Hungaricae publici iuri factae*), que nous avons complétée et amendée. A cette description du texte primitif des manuscrits et des corrections qu'ils ont subies en première, seconde ou même troisième main, nous avons ajouté une étude sur les manuscrits M et P (*Marcianus, IV*, et *Vaticanus 1339*), dont une édition sérieuse du *Traité de l'Ame* doit, pensons-nous, tenir compte. Nous espérons que les sèches énumérations qui suivent, rendront service à la science.

Description du MS. C.

Le *Parisinus Coislinianus 386*, utilisé pour la première fois par Förster qui lui donna le sigle C (distinct du C de Bekker désignant le le *Coislinianus 330*), est décrit comme suit dans Bernard de Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana*, Parisiis, 1715, p. 589 :

Codex CCCLXXXVI, olim CCXXX, membranaceus, XI Saeculi, foliorum 342.

1. *Aristotelis de anima, lib. I ; fol. 29, lib. 2 ; fol. 65, lib. 3. Fol. 96 in fine tertii libri sic legitur* : ἱστεὸν ὁτι Ἀριστοτήλης ἐν τρίσι λόγοις τὸν περὶ ψυχῆς ἐξέθετο λόγον, ἐν μὲν οὖν τῷ πρώτῳ περὶ τῶν τοῖς πρὸ αὐτοῦ δοξάντων περὶ ψυχῆς διαλέγεται. ἐκτίθησί τε τὰς δόξας αὐτῶν καὶ τὰ μὲν καλῶς αὐτοῖς δόξαντα ἀποδέχεται, διελέγχει δὲ εἴ τι μὴ καλῶς ὑπενόησαν. ἐν δὲ τῷ δευτέρῳ τὴν οἰκείαν περὶ ψυχῆς δόξαν ἐκτίθεται καὶ διαλέγεται περὶ αὐτῆς, πρῶτον μὲν κοινότερον καὶ ὁλοσχερέστερον, εἶτα ἰδίᾳ περὶ ἑκάστης ψυχικῆς δυνάμεως, περί τε τῆς φυτικῆς καὶ τῆς ἀλόγου, μέμνηται δέ καὶ τῆς λογικῆς (et non ἀλόγου comme l'imprime par erreur Montfaucon) ὥσπερ δὲ εἰῶθεν ἐν πάσαις ταῖς φυσικαῖς πραγματείαις ποιεῖν, πρὸς τοῖς τέλεσι τῶν πραγματείων ἀνάγειν ἑαυτὸν ἐπὶ τὰς ἐξηρημένας τῶν φυσικῶν πραγμάτων αἰτίας, οὕτω καὶ ἐνταῦθα πεποίηκεν.

2. Fol. 97. *Themistii paraphrasis librorum Aristotelis de anima.*

Ce manuscrit comporte deux volumes, le premier ayant 168 fol. Le fol. 1 est roussi et troué par le feu. Le titres sont en rouge.

L'écriture est d'une régularité splendide. Le format est très petit : 14 × 11 cms.

Comme l'a remarqué Förster, le ms T (*Vaticanus* 256), écrit en 1321, en est un dérivé direct et inférieur. Une nouvelle édition du *De Anima* doit donc éliminer de son apparat critique T au profit de C.

Il y a peu de chose à ajouter à la collation de Förster : 402 *b* 3, γὰρ om. inséré par le copiste.

14, après πρότερον se lit τούτων qui a été ensuite gratté, probablement par le scribe.
403 *a* 12, αὐτῆς, le -ῆς final se trouve sur un grattage.
403 *b* 30, τι omis, puis restitué par une main ultérieure.
404 *a* 28, εἶναι omis, mais restitué par la première main.
404 *b* 16, d'abord ταυτὸν, puis τὸν αὐτόν.
31, καὶ μάλιστα.
405 *a* 7, καὶ κινεῖται καὶ κινεῖ.
405 *b* 6, ψυχῆς écrit dans la marge par C^1.
406 *a* 18, τῶν μορίων.
407 *b* 14, τῶν omis, puis restitué par le scribe.
408 *b* 6, κίνησις.
410 *b* 3, d'abord ἕκαστον, puis ἓν ἕκαστον.
411 *a* 2, εἴτε corrigé en εἴπερ δὲ par la seconde main.
11, εἶναι omis, mais inséré par C^2.
19, τὸ ἀπολαμβάνειν.
412 *a* 11, τὸ δὲ θεωρεῖν
413 *a* 13, d'abord οὕτως ἐπανελθεῖν, puis οὕτω γ' ἐπελθεῖν.
413 *b* 15, ἡ omis, puis réintégré par C^1.
20, ἐντόμων, mais le ἐν- initial est corrigé en deux lettres indéchiffrables. Ce ἐν- lui-même, se trouvant sur un grattage, est une correction.
31, τῶν était d'abord τὸ ; ἕκαστον est situé sur un endroit gratté.
414 *a* 22, οἱ omis, puis restitué par le copiste.
414 *b* 29, καὶ corrigé en ἡ par le scribe.
33, τῷ à demi gratté.
415 *a* 15, οὕτως a son -ς final gratté.
415 *b* 10, καὶ γὰρ... 15, κἰτία omis par le scribe qui l'a écrit ensuite dans la marge.
14, τούτων sur grattage ; après λόγος ἡ (*sic*), deux lettres ont été grattées.
16, νοεῖ, mais ν- sur un grattage dénonçant un ποιεῖ ou un ποεῖ primitif ?

416 *b* 18, τὲ δ' ἐχόμενον.
32, λέγωμεν, mais le -ω- provient d'un -ο- antérieur.
417 *a* 9, ἐν devant ἐντελεχείᾳ, mais gratté.
27, ὅτι omis, restitué par C^2.
29. ἐν devant ἐντελεχείᾳ, mais gratté ; ὄν corrigé en ὧν par C^1.
418 *b* 19, ὁτι omis et ensuite remis par le scribe.
419 *a* 19, même remarque pour οὖν.
420 *a* 20, ἥ τὸ τύπτον.
23, d'abord δὲ, puis δή.
420 *b* 5, τις inséré par le scribe pour réparer une omission.
32, de même δή.
421 *a* 16, τὸ omis par le scribe, restitué par la seconde main.
23, τὰς corrigé en τὸ par C^1.
421 *b* 7, παρὰ τοῦ corrigé en παρὰ τὸ par C^1.
422 *a* 15, après ἀπορροίαις deux lettres grattées.
19, εὔπηκτον corrigé en εὐτηκτον par C^2.
422 *b* 33, οὕτως, mais -ς gratté.
34, ἔνδηλον a son ἐν- à demi effacé.
423 *a* 15, εἶναι exponctué.
423 *b* 3, τὸ ἅπτεσθαι.
424 *a* 22, ἑκαστουτον (*sic*), mais -του final exponctué.
24, τὸν inséré par le scribe.
425 *a* 10. καὶ de même.
425 *b* 2, τὸ de même.
25, αἱ introduit devant φαντασίαι par C^3.
426 *a* 1, εἴποιεν corrigé en εἴπειεν par C^2.
5, ἐγγίνεται, mais ἐγ- écrit postérieurement par le copiste.
426 *b* 14, δή a -ή sur un grattage.
16, τὸ omis.
427 *a* 2, τὸ κρῖνον est de troisième main.
427 *b* 14, d'abord οὐδέν, puis οὐδένι.
19, ἔστι τι omis, mais une main indéterminable a restitué ἔστι.
428 *a* 3, ἐστι omis, restitué par C^2.
4, ἡ gratté devant αἴσθησις.
9, τὸ corrigé en τῇ par C^1.
428 *b* 11, τις est de seconde main.
25, ἡ δὲ corrigé en ἥδη par C^2.
26, ἐναργείας corrigé en ἐνεργείας par C^2.
429 *b* 20, ἄλλο, au-dessus de -ο un -ω de troisième main.
430 *a* 1, γράμματι corrigé en γραμματείῳ par la seconde main. On s'en aperçoit à la reprise finale et à l'accent gratté sur l'-α-.
29, ᾗ corrigé en ἡ par C^1.

430 *b* 13, μήκη corrigé en μήκει par C¹.
17, devant διαιρετόν un ἀ- de seconde main.
22, ἤ ... 23 γνωρίζει inséré par C¹ dans la marge.
26, ἔστι transformé en ἐστι par C² qui pour confirmer sa correction a écrit ἐστι à nouveau dans la marge.
431 *a* 16, κακόν ἐστι.
23, πρὸς ... 24 κρίνει suppléé en marge par C¹.
431 *b* 3, οὕτω corrigé en αὐτῶ par C¹.
17, νοῶν exponctué.
432 *a* 6, ἕξις corrigé en ἕξεις par C¹.
8, ξυνίει φαντάσματι, quoi qu'en dise Förster, n'est pas une correction.
25, διορίζονται.
432 *b* 13, τῆς περὶ τῆς, mais le premier τῆς est exponctué.
20, ἐστι₂ est de seconde main.
29, τι₁ inséré par le scribe.
433 *a* 3, ὁ surmonté d'un οὐ de première main.
21, κοινὸν corrigé en κινοῦν par le copiste.
22, ὀρέξεις corrigé en ὄρεξις par le copiste.
26, καὶ dû à la seconde main.
433 *b* 6, ἡ ἐπιθυμία.
8, μέλλειν, puis μέλλον, de première main.
10, ἕν de seconde main.
11, les deux ὀρεκτικόν étaient d'abord ὀρεκτόν ; la correction est de C² ; ὀρεκτόν₃ était primitivement ὀρεκτικόν ; la correction est de C¹.
14, ὃ corrigé en ᾧ par C¹.
18, ἡ corrigé en ἤ par C².
23, τὸ₂ gratté.
434 *a* 18, ὅτι δεῖ réintégré par le scribe qui corrige également τοῦτον τοιόνδε en τὸ τοιόνδε.
434 *b* 18, τροφήν corrigé en τροφῆς par C¹.
25, le texte primitif est τὸ πορευτικόν.
435 *a* 15, τὸ corrigé en τῶ par la seconde main.

Description du MS. E.

Le célèbre *Parisinus Bibliothecae Nationis 1853*, anciennement *Mediceus Regius 2105* est un manuscrit sur parchemin de 350-352 × 245-260 mm. contenant une série de traités aristotéliciens qui s'échelonnent du xe au xve siècle (Sigle E). Nous en donnons la description d'après F. A. Fobes, *Aristotelis Meteoro-*

logicorum libri quattuor, Cantabrigiae Massachusettensium, 1928, p. xxv, que nous complétons :

1. Fol. 1[r]-2[v], *De Anima* fragmentum.
2. Fol. 3[r]-67[v], *Phys.* (le fol. 68 contient des annotations).
3. Fol. 69[r]-106[v], *De Caelo.*
4. Fol. 106[v]-129[r], *De Gen. et Corr.*
5. Fol. 129[r]-185[r], *Meteor.*
6. Fol. 175[v]-202[v], *De Anima.*

Après le fol. 200 manque le fol. contenant le texte qui s'étend de 430 à 24 μνημονεύομεν jusqu'à 431 *b* 16 ἐκεῖνα. De même, il faut regretter la perte du dernier folio contenant le texte qui suit le μη- de μηθέν (435 *b* 25) jusqu'à la fin du traité. Dans le premier cas. 76 lignes de l'édition de Bekker sont absentes, et dans le second environ 86. Comme l'avait déjà remarqué Torstrik, il faut distinguer deux mains différentes, l'une qui a transcrit le premier et le troisième livre ainsi que les fragments bien connus du second, l'autre à qui est dû le second livre. Nous avons constaté d'autre part, à l'appui de cette remarque, qu'à partir du fol. 188[r] ou en d'autres termes à partir de τοιαύτην en 413 *a* 27 un changement très net dans l'encre employée, le nombre de lignes à la page (46 en moyenne au lieu de 38 en moyenne) et la qualité du parchemin utilisé. L'écriture n'est plus la même : les ψ qui avaient la forme fourchue ont maintenant la forme cruciale et les ω qui étaient ramassés sur eux-mêmes allongent leurs deux boucles. Nous ne parlerons pas ici des fragments de la seconde recension du livre II contenus dans E fol. 186[v] (en ce qui concerne ce fragment, il s'arrête après τὰ φυσικά et non après ἀρχαί γάρ comme le suggèrent les éditions courantes), fol. 1[r], fol. 2[r], fol. 196[r], fol. 187 *bis*[r]. L'examen des questions qu'il soulève nécessite une étude spéciale.

7. Fol. 203[r]-210[r], *De Sensu.*
8. Fol. 210[r]-212[v], *De Mem. et Rem.*
9. Fol. 212[v]-221[r], *De Somno et de Div. per somn.*
10. Fol. 221[r]-225[v], *De Mot. An.*
11. Fol. 225[v]-308[r], *Metaph.*
12. Fol. 309[r]-312[r], Theophraste, *Metaph.*
13. Fol. 312[v]-318[r], *De Color.*
14. Fol. 318[r]-351[r], *De Part. An.*
15. Fol. 352[r]-393[r], *De Gen. An.*
16. Fol. 393[r], début du *De An. Inc.*
17. Fol. 393[r]-437[v], *Eth. Nic.*
18. Fol. 437[v]-453[r], *Magn. Mor.*

Selon Fobes, cinq mains ont collaboré à la transcription de notre codex jusqu'à 344^{v}. A partir de 345^{r}, l'écriture est beaucoup plus récente.

Nous complétons ci-dessous l'apparat critique de Förster.

402 *a* 11, χαλεποτάτων corrigé en χαλεπώτατον par la première main.
19, le τις coincé entre ἀπόδειξίς et ἐστιν est de la même main que les scholies marginales et interlinéaires.
22, le -ε- de ἐπιπέδων est d'une seconde main écrivant sur un grattage.
402 *b* 1, le σ- de σμικρόν est de la même main que les scholies.
6, ἕκαστην corrigé en ἕκαστον par le scribe.
11, de même διωρίσαι en διορίσαι.
403 *a* 14, après οὕτω on distingue un petit -ι de seconde main.
404 *a* 14, ᾧ surmonté d'un ὁ, peut-être de première main.
27, ἐκείνησεν.
404 *b* 1, διασαφεῖ corrigé en διασαφῇ par le copiste.
5, νῦν exponctué.
405 *a* 11, τὸ corrigé en τῷ par E^{1}.
18, κινῆσαι a son -ῆ- sur grattage.
406 *a* 8, οἰκία corrigé en οἰκεῖα par E^{1}.
29, γοῦν corrigé en γάρ par E^{1}.
406 *b* 12, γε exponctué par la seconde main.
407 *b* 13, ἀφῶμεν a son -ῶ- sur grattage.
14, πλείστοις τοῖς τῶν, mais τοῖς exponctué, -ν se trouve sur un grattage et sous le -ῶ- on distingue manifestement -οἰ-.
408 *a* 5, le texte actuel est ἔτι δὲ εἰ λέγοιμεν. Sous εἰ sur grattage, on lit ἐ-. La correction de λέγομεν en λέγοιμεν est due à une seconde main.
10, ἡ δέ corrigé en οὐδέ par E^{1}.
11, σύνθεσις corrigé en συνθέσεις par le scribe.
408 *b* 17, τῶνδε corrigé en τωνδέ par E^{1}.
409 *a* 4, ἐπὶ corrigé en ἐπεὶ par E^{2}.
26, ἢ sur grattage.
32, τίθεσι corrigé en en τιθεῖσι par le copiste.
410 *b* 20, après δοκεῖ, une lettre a été grattée.
412 *a* 17, ὡς τὸ d'abord omis a été placé au-dessus de la ligne par le scribe.
16, ἐπεὶ δὲ corrigé en ἐπειδὴ par E^{1}.
414 *a* 10, τοῦ δεκτικοῦ couronné d'un τῶν δεκτικῶν de seconde main.
417 *a* 11, ὀρον (*sic*) corrigé en ὁρῶν par E^{2}.
16, λέγωμεν transformé en λέγομεν par la première main.

419 *a* 21, ὀφήσεται.
422 *a* 21, ἔτι τι, mais τι est barré par le scribe.
422 *b* 9, διὰ τὸ τὴν γλώττῃ (*sic*).
425 *a* 13, οὐδεμίαν λίποι corrigé en οὐδεμίαν λείποι par E^2 que E^3 corrige à nouveau en οὐδεμία ἂν ἐλλείποι.
29, ἠσθανόμεθα a ἠ- sur grattage.
31, οὐχ αἱ αὐταί corrigé en οὐχ ἥ αὐταί par le copiste.
425 *b* 8, ταὐτὰ changé en ταὐτὸν par la seconde main.
27, τὸ αὐτόν.
426 *a* 18, ἀκοήν a son -η- sur grattage.
22, ὀρθῶς τῇ; -ς et τ- sur grattage.
426 *b* 9, après ἀμιγῇ se trouve une lettre grattée et au-dessus de ἄγεται un -η- de seconde main a été écrit.
19, σοί corrigé en σύ par E^1.
426 *b* 2, le texte primitif était : καὶ ἀριθμῷ ἐν ἀδιαίρετον [puis sur un grattage καὶ χρόνῳ ἀχώριστον] τὸ εἶναι δὲ καὶ χωρισμένον. Devant ἀρισθμῷ E^2 ajoute ἐν et barre ἐν devant ἀδιαίρετον, puis change τὸ en τῷ et fait de καὶ un κε-.
4, δὴ corrigé en δ' par la seconde main.
11, le texte primitif était : ἡ μὲν οὖν ἀδιαίρετο [lettre grattée] ἓν τὸ κρῖνόν ἐστιν καὶ ἅμα ἡ δὲ διαιρετὸν ὑπάρχει δὶς τῷ αὐτῷ χρῆται σημείωμα ἡ μὲν οὖν δυσὶ [δ- sur grattage] χρῆται τῷ πέρατι δυὸ κρίνει καὶ κεχωρισμένα ἔστι ὡς καὶ χωρισμένῳ. La seconde main le transforme en ἦι μὲν οὖν ἀδιαίρετος... ἦι δὲ δίαιρετὸν ουχ ενυπαρχει (les esprits sont ici indiscernables) δὶς γὰρ τῷ... σημείῳ ἅμα ἦι μὲν οὖν... καὶ τὰ κεχ... ἐστιν ὡς κεχωρισμένῳ,
427 *a* 15, ὀρίσθω corrigé en διωρίσθω, probablement par une troisième main.
427 *b* 9, μὴ ὀρθῶς a son -ς final sur grattage.
10, ἀληθής, -ή- se trouve sur grattage.
16, ὅτι δὲ οὐκ ἔστιν ὑπόληψις ὅτι δὲ οὐκ ἔστιν ἡ αὐτὴ νόησις καὶ ὑπόληψις, mais les cinq premiers mots sont à la fois barrés et exponctués.
428 *a* 3, d'abord εξης, puis par grattage effectué sans doute par E^3 ἕξις.
11, d'abord σκόλικι, puis σκόληκι, et enfin σκώληκι.
17, d'abord ἐπιστήμη ἠν ους, puis ἐπιστήμη ἢ νοῦς (E^1).
18, λίπεται et εἰδεῖν transformés en λειπεται et ἰδεῖν.
428 *b* 6, ἐπιλαθόμενον, mais au-dessus de l'-α- un -ν- de seconde main se lit.
14, την corrigé en τῇι par la seconde main.
15, d'abord μι (*sic*), puis μὴ.

429 *a* 7, ἢν ὀσοις, corrigé en ᾗ νοὐσοις par E^2 et en ᾗ νόσῳ par E^3.
17, οὕτω corrigé en οὕτως par E^2.
429 *b* 3, ἀλλὰ καὶ η (*sic*) μᾶλλον, mais cet η est raturé.
12, σαρκὶ a son -ὶ sur grattage.
15, καὶ$_2$ exponctué par E^2, mais E^3 barre les points.
31, καὶ exponctué par E^2.
27, νοῦς précédé d'un ὁ de seconde main.
430 *a* 5, le texte primitif portait καὶ τὸ οὕτως ἐπιστον qui fut corrigé par E^1 (?) en ἐπιστητὸν ; cet ἐπιστητὸν fut exponctué par E^2 qui écrivit en marge θεωρητικόν.
431 *b* 17, ἐνέργειαν a -έρ- sur grattage.
18, devant τι, une lettre a été grattée.
27, τὸ$_1$ inséré par la seconde main.
432 *a* 3, δέ exponctué par E^2, mais E^3 barre les points.
15, d'abord δύω ὁρισται, puis δύο ὁρισται.
432 *b* 7, ὀρέξεις transformé en ὄρεξις.
16, ἡ μετὰ.
21, διὰ τέλους corrigé en διατελοῦσι par E^3.
29, οὐδὲν, mais -ν gratté.
433 *a* 11, devant καὶ on distingue un εἰ gratté.
31, d'abord τοιαυτι.
433 *b* 8, ἡδὺ corrigé en ἥδη (avec cet esprit) par E^3.
25, μεγει (*sic*) corrigé en μεγέθει par E^1 (?)
434 *a* 10, μὴ δο- sur grattage.
18, le texte primitif portait ὅτι δεῖ τὸν το [un grattage qui laisse croire à un -σο-]υτον [un grattage où l'on distingue τὸ] τοιόνδε ; δεῖ τὸν a été ponctué par E^2, mais E^3 a barré les points. Les grattages sont dûs à E^2 qui a corrigé τοσοῦτον (?) en τοιοῦτον. Au-dessus de τοιόνδε on lit το καθο.
29, ὅσα exponctué par E^2. Au-dessus de δεκτικὰ on lit δ' ὅσοι d'une main indéterminable.

Le ms. a été *scrutinised*, comme dit Hicks, par Bekker, Trendelenburg, Bussemaker, Pansch, Torstrik, Biehe, Stapfer, Rodier. Förster a considérablement étendu la description du manuscrit. Les remarques minutieuses que nous signalons ici, jointes à l'apparat critique de Förster, pourront désormais dispenser, croyons-nous, d'un recours direct à l'examen de ce codex.

Comparaison des MSS. M et S.

Le codex *Laurentianus LXXXI, I*, caractérisé par le sigle S, est décrit comme suit par Bandini que nous résumons [1] :

Codex graecus papyraceus in folio. Saeculi partim XII, partim XIII constat foliis scriptis 213. Sa mesure exacte est 0,25 cms × 0,34. Les lignes sont de 0,17 cms et au nombre de 60 en moyenne à la page (du moins dans la partie qui contient le *De Anima*). Les marges sont très larges, de 35 mm. au-dessus, elles atteignent 60 mm. sur les côtés et en dessous. L'écriture régulière et très lisible est fatigante à cause du resserrement accentué des lignes. Le codex contient :

1. Fol. 1r, *Ethicarum ad Nichomachum libri X.*
2. Fol. 33r, *Eiusdem Meteorologicorum libri X.*
3. Fol. 53r, *Eiusdem de Caelo libri IV.* On y lit à la fin la phrase rituelle : ἐγράφη διὰ χειρὸς Ἰωάννου τοῦ Παναρέτου. La suite jusqu'au fol. 169 est écrite d'une autre main peut-être antérieure. Bandini estime que ces pages proviennent d'un autre codex.
4. Fol. 77r, *Eiusdem de Partibus Animalium.*
5. Fol. 101r, *Eiusdem de Animalium Incessu.*
6. Fol. 105r, *Eiusdem de Anima libri III.*
7. Fol. 117v, *Eiusdem de Sensu.*
8. Fol. 122v, *Eiusdem de Memoria et Reminiscentia.*
9. Fol. 124r, *Eiusdem de Somno et Vigilia, de Insomniis et de Divinatione per somnum.*
10. Fol. 128v, *Eiusdem de Animalium Motione.*
11. Fol. 137r. *Eiusdem de Generatione Animalium.*
12. Fol. 162r, *Eiusdem de Longitudine et Brevitate vitae.*
13. Fol. 163v, *Eiusdem de Senectute et Juventute, de Vita et Morte, de Respiratione.*
14. Fol. 169r, *Eiusdem Metheorum libri XIII.*

Au bas de la page 169, on distingue, semble-t-il, *M CCC III, mense Decembr.*

Ce ms. S est notre plus mauvais manuscrit. Ainsi que l'avait déjà remarqué Förster, *haec libri pars exarata est a librario linguae Graecae satis imperito (saepe enim pueriliter errat velut*

1. *Bibliothecae Mediceae Laurentianae Catalogus*, Pluteus LXXXI.

420 b *5 ubi* ἐμήχοῦ[ἐμὴ χριστοῦ] *habet pro* ἐμψύχου) *qui tamen diligenter ea quae videbat vel videre putabat repetit* (*e. g. 421 a 22 habet* ὁτ ὁ ὅρος *-pro* ὡς ὁ ὅρος). Voici quelques échantillons de la façon de transcrire du copiste, que Förster n'a pas remarqués :

409 *a* 12, portait d'abord μείνῃ, comme W ; S^2 a corrigé en μένῃ.
14, συνεχῇ corrigé par S^1 en συνεχεῖ.
410 *b* 5, τὸν θύον corrigé par S^1 en τον θεόν. De même, τὸ εἶκος est corrigé en marge en νεῖκος.
411 *a* 9, om. γὰρ. S^1 l'insère.
411 *b* 1, νόμεν est corrigé par S^1 νοοῦμεν.
412 *b* 11. τὸ τί εἶν εἶναι corrigé en τὸ τί ἦν εἶναι.
21, λίθος corrigé par S^2 en λίθινος.
413 *b* 30, τὰ αἰσθάνεσθαι corrigé par S^1 en τὸ αἰσθάνεσθαι.
414 *a* 3, ἀναγκαιοτήταν corrigé par S^1 en ἀναγκαιοτάτην.
414 *b* 1, om. εἰ δὲ τὸ αἰσθητικὸν que S^2 insère en marge.
4, ὡς corrigé en ᾧ.
31, ἐν τῷ, mais le τῷ a été ensuite gratté.
415 *a* 8, après διάνοιαν, S^2 insère οἷον ὁ ἄνθρωπος ἢ εἴ τι τοιοῦτον ἄλλο ὑπάρχει (cf. à ce propos la *vetusta translatio : ut homo aut huiusmodi aliud*),
14, ποιῆσθαι corrigé par S^1 en ποιεῖσθαι. Après λαβεῖν, S^2 insère τις et après αὐτῶν, ἐστὶν.
18, ἔτι corrigé en ἔστί.
420 *a* 25, ἀθριὸν corrigé en ἀθρόον.
26, ψοφοώντων corrigé en ψοφούντων.
421 *b* 16, μηκτῆρος corrigé en μυκτῆρος.
422 *a* 34, γευστιὸν corrigé en γευστόν.
427 *a* 3, καιωρισμένον corrigé en κεχωρισμένον.
427 *b* 21, δηνόν corrigé en δεινόν.
434 *b* 26, δή corrigé en δεῖ.
435 *a* 5, περὶ ἀναβάσεως, corrigé (peut-être par S^2) en περὶ ἀνακλάσεως.

Toutes ces corrections, ou du moins le plus grand nombre d'entre elles, sont de première main. Elles révèlent néanmoins, par les fautes même qu'elles font disparaître, la négligence, l'inattention et l'ignorance du copiste de S. Aussi, ce manuscrit pourrait-il être avantageusement abandonné et remplacé par un manuscrit de la Bibliothèque Saint-Marc, à Venise, qui lui est étroitement apparenté et dont la correction laisse moins à désirer. Il s'agit du *codex cl. IV, cod. CCIX, in-8°, chartaceus, 140 folios, XIIe s.* Il contient les ouvrages aristotéliciens suivants :

1. Fol. 1[r], *De Anima* (63 et 64 en blanc).
2. Fol. 65[r], *De Motu Animalium.*
3. Fol. 74[r], *De Sensu.*
4. Fol. 92[v], *De Memoria et Reminiscentia.*
5. Fol. 98[r], *De Somno et Vigilia, de Divinatione per Somnum.*

Les fol. 115-118 sont en blanc. Ils sont suivis des œuvres suivantes de Plotin :

1° *De animi immortalitate.*
2° *Quid homo, quid animal.*
3° *De essentia animae.*

Les titres sont en rouge. Le manuscrit est détérioré par l'humidité aux extrémités intérieures des quatre premières. Le *Glutinator* a réparé l'ouvrage et une main ultérieure a rempli les passages ainsi restaurés matériellement. Le correcteur n'a cependant travaillé que jusqu'au fol. 46[r]; il a aussi rempli les « blancs » du 59[r]. Un autre correcteur s'est occupé de 62[r]. Le manuscrit contient quelques rares scholies marginales.

M. Henri Omont, dans son *Inventaire des Manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc de Venise par le Cardinal Bessarion en 1468,* signale que sous le numéro 362 se trouvait un *Aristoteles de anima et de motu animalium, antiquus, in papyro*; il s'agit sans aucun doute de notre codex que Zanetti mentionne à la page 113 de sa *Bibliotheca S. Marci manuscriptorum*, sans toutefois indiquer son origine bessarionienne.

Voici la collation de ce manuscrit que nous appellerons M. Nous avons noté tout ce qui s'éloigne chez lui de l'édition de Förster :

402 *a* 3, τῆς; 13 τοῦ; 15 ἴσως ὥσπερ; 17 τοῦ; 19 ὅταν; 23 τίς; 25 ἔτι δὲ καὶ; 26 om. τι.
402 *b* 1 μικρόν; 3 διαφέρουσιν; 19 καὶ τί τὸ καμπύλον; 22 εἰδῆσαι; 23 πρὸς; 25 ἡ ἀρχή; 26 om. μὴ.
403 *a* 8, εἰ δὲ in ras.; 14 τούτου; 18 τὸ μισεῖν; 21 ἐὰν; 22 ἔχει M[2] ἔχη; 26 ἐργάζεσθαι sed sscr. M[1] ὀργι-.
403 *b* 1, ἢ; 4 τις; 5 φησί; 12 ὁπόσα; 17 δή : ἀχώριστα.
404 *a* 13, τῶν ἄλλων; 27 ὁ νοῦς.
404 *b* 7, om. πᾶσιν; 9 om. τὸ$_2$; 10 ποιοῦντες τᾶς ἀρχὰς; 11 τοιαύτην corr. in ταυτήν M[2] : om. μὲν; 12 οὕτω λέγων; 14 δία; 16 ἐν τῷ Τιμαίῳ Πλάτων; 23 om. ἐφ' ἓν : om. τοῦ; 31 ἀσωμάτοις.
405 *a* 7, ἔτι δὲ καὶ; om. τε; 9 ταὐτὸν; 16 ἁπάντων; 20 ἀπολαμβάνειν corr. in ὑπο- M[2] : τὸν : ψυχὴν ἔφησεν; 22 τοιοῦτον; 24 ἔσται; 27 δὲ; 32 ἅπαντα.

405 *b* 5, om. τὴν ; 9 ἀποφαίνεται ; 11 om. τὴν ; 13 om. $ἢ_1$; 15 τὸ ὅμοιον γινώσκειν ; 19 λέγουσι ; 29 παραδεόμενα corr. in παραδεδομένα M^2.

406 *a* 10, δὲ ; 13 om. τούτων ; 18 τὸ κινεῖσθαι αὐτῇ ; 31 κινεῖν εὔλογον.

406 *b* 1, κινεῖ ; 3 ἐνδέχοιτο ; 4 om. ἐνδέχοιτ' ἄν ; 11 αἰσθητικῶν ; 16 τὴν ψυχὴν κινεῖν ; 23 ποιήσει τοῦτο ; 32 δύο κύκλους.

407 *a* 8, ὁ ἀριθμὸς ; 23 ποιητικῶν ἢ πρακτικῶν ; 26 αἱ δ' ἀποδείξεις.

407 *b* 2, κίνοιτ' ἄν ; 4 εἶναι καὶ ; 18 ποιεῖ τι ; 24 παραπλησίως δὴ ; 28 ἧττων : λόγους ; 29 om. λόγοις : ἐν τῷ κοινῷ ; 31 κινεῖσθαι ἐξ ; 33 οὐδετέρων.

408 *a* 1, ἀπονέμουσι ἅπαντες ; 21 μέλεσιν ; 22 τῆς ψυχῆς ; 25 τῷ σαρκὶ.

408 *b* 8, τῷ τὴν ; 9 ἢ ἕτερόν τι ἴσως ; 23 om. τι.

409 *a* 8, ἀφέληταί τις ; 11 σμικρά ; 15 σμικρότητι ; 16 κινῆσαν ; 17 καὶ τὸ ἐν τῷ : om. $τὸ_2$; 18 om. δὲ ; 19 αὐτὴν : om. τινὰ ; 22 om. αἱ ; 26 ὁ ἐκ τῶν.

409 *b* 7, τε] δὲ ; 8 ἔφαμεν αὐτὸ ; 11 αὐτὰς ; 18 μαντεύεσθαι.

410 *a* 1, ὁτιοῦν ἄλλο ; 6 λευκ' ἐγένοντο ; 7 εἶναι ; 9 καὶ ssc. ἢ M^1 ; om. εἰ μὴ καὶ ταῦτα suppl. εἰ μὴ ταῦτα in marg. M^1 ; 11 ἐστι : ἐν ins. M^2.

410 *b* 7, ὅλως δὲ ; 9 om. τι ; 14 εὐλογώτατον ; 16 τὴν ψυχὴν τὰ ὄντα ; 18 ἁπάσης ; 19 μόρια corr. in μόνιμα M^2 ; 27 ὅλης οὐδὲ περὶ μιᾶς ; 28 om. καλουμένοις.

411 *a* 5, τὸ αὐτὸ : om. καὶ ; 8 θαλλῆς ; 9 om. μὲν ; 11 εἶναι ἐν τούτοις ; 11 γὰρ ἄν τις : om. τῆς ; 13 τοῖς ἐν τοῖς ζῴοις ; 15 παραλόγων ; 19 καὶ ἐν τῷ ἀπολαμβάνειν ; 20 om. τὰ ; om. $τὸ_2$; 30 αὔξησις.

411 *b* 2, om. τε ; 4 om. ἐν : ἢ καὶ ἐν πᾶσιν ; 7 om. γε ; 12 [ἕν εἶν]αι [1] ; 15 ἕκαστον δύναμιν ; 21 γοῦν ; 28 ψυχὴ [ἀρχή] ; 30 ἔχειν sed-v del. M^2,

412 *a* 3, ἐπεὶ δὲ τὰ παραδεδομένα περὶ ψυχῆς παρὰ τῶν ἄλλων ἐφ' ὅσον ἕκαστος ἀπεφήνατο πρότερον εἴρηται σχέδον νῦν ὥσπερ ἐξ ὑπαρχῆς πάλιν ἐπανίωμεν ; 5 καὶ τί ἐστι κοινότατος ; 14 om. τε ; 16 καὶ τοιονδὶ τοῦτο ; 17 εἴη ἡ ψυχὴ ; 26 om. ἐπὶ ; 27 om. ἡ.

412 *b* 8, om. ἡ ; 10 om. τὸν ; 17 αὐτῷ ; 20 τὸν ; 28 om. $καὶ_2$.

413 *a* 3, τὸ ζῷον ; 13 om. γ' : ἐπανελθεῖν ; 19 ὁ ἐκ μέσης sed exp. ὁ ἐκ M^1 ; 20 ἀρχὴν σκέψεως τοῦ πράγματος λαβόντες ; 25 φθίσιν αὔξησιν ; 29 πάντη ἐκτρέφεται sed ἐκ- exp. M^1 et ssc. ὅσα.

---

1. Les mots on parties de mots entre crochets [...] appartiennent au correcteur qui a opéré après l'œuvre du « glutinator ».

413 *b* 17, om. καὶ ; 19 [ὁρῶμεν] post τῆς ψυχῆς ; 26 om. καὶ.
414 *a* 1, γέγομεν ἐπισκεπτέον ; 5 [τούτων] δὲ τὸ μὲν ; 7 ὑγίειαν ; 10 ὑγιαστικοῦ ; 12 om. ἡ ; 14 ὡς ὕλη ; 17 ἐπεὶ δὲ ; 20 om. μὲν ; 23 προσδιορίσαντες ; 27 γίνεσθαι ; 28 τοιουδί εἶναι.
414 *b* 1, αὐτὸ ; 5 om. καὶ ἡ ; 6 ἐστὶν αὕτη ; 12 θερμοῦ καὶ ξηροῦ ; 15 διωρίσθω ; 20 περὶ ψυχῆς ; 26 ἐστὶ ; 29 περὶ τὴν ψυχήν.
415 *a* 5, τε sed corr. in δὲ M¹ ; 6 ὀσμῆς ὅλως αἴσθησιν ; 8 ἐλάχιστον ; 11 μόνον ; 16 ἢ καὶ ; 21 καὶ δεῖ : ὁρίσαι ; 26 χρήσασθαι ; 27 τοῖς ζῴοις τῶν ἔργων.
415 *b* 2, om [πράττει] ; 5 ταύτῃ κοινωνεῖ ; 7 post δ' ἐν · διόπερ τὸ σπέρμα τῶν ζῴων καὶ τῶν φυτῶν ὄργανόν ἐστιν ; 12 om. ὡς ; 14 τουτων : ἐν δυνάμει ; 18 om. σώματα : om καὶ : om. τὰ ; 25 ψυχὴν ἔχει.
416 *a* 3, τῷ παντὶ sed sscr. τὸ M¹ ; 6 φερόμενον ; 7 κωλῦσον ; 17 καὶ μεγέθους : om. τε ; 24 om. πάντα.
416 *b* 4, om. εἰ δ' ἄμφω ins. M² ; 5 (ἀμφοτέρως . . . 7 πεπεμμένη] in marg. M² ; 8 om. καὶ : τε καὶ ; 17 αὑτὸ ; 26 om. καὶ₂ ; 27 κινούμενον μόνον.
417 *a* 1, εἴρηται μὲν καὶ ; 4 αἰσθήσεις ; 8 ὑφ' ἑαυτοῦ : ἔκαε ; 9 αὐτὸ ; 13 τὸ αἰσθάνεσθαι ; 18 καὶ ὑπὸ ; 24 καὶ τῶν ; 25 ἐπίστασθαι ; 29 ἐπιστάμενος δὲ sed τὸ ante δὲ ins. M¹.
417 *b* 14, om. ὥσπερ εἴρηται ; 15 in margine eadem manu : νόησίς ἐστιν ἀλλοίωσις καὶ μεταβολὴ τοῦ πεφυκότος αἰσθάνεσθαι ἐπὶ τὴν καθ' ἕξιν ; 29 τοῦτο ; 31 εἴπωμεν.
418 *a* 4, ὡς ἐντελέχεια ; 5 om. ὂν ; 20 αἰσθητὴ corr. in αἰσθητικῇ M² ; 23 om. ᾗ ; 26 om. ἡ ; 27 χρῶμά τε καὶ ; 28 προελθοῦσι τὸ γὰρ ὁρατόν τε ὃ λέγομέν ἐστι χρῶμα.
418 *b* 8, om. τις ; 13 ὑπάρχει τι ; 20 ἐστι φῶς ἡ τούτου παρουσία ; 24 τὴν ἐν τῷ λόγῳ ἀλήθειαν.
419 *a* 17, ἐστιν ἀδύνατον ; 19 δὲ ; 29 οὐδεμιᾶς ; 33 om. δὴ ; 34 ὂν ἀμφοτέροις.
419 *b* 5, δύναμις ; 15 ἔριον : ἢν πατάξαν ἢ πληγέν ; 19 οὔτε.
420 *a* 4, ἀερὶ ; 5 [τὸ εἴσ]ω κινεῖ ; 16 om. ἀεὶ ; 17 ὁ ἀὴρ ἐν τοῖς ὠσὶν ; 19 om. τὸν ; 20 ἢ τὸ ; 31 om. ἐπ'.
420 *b* 11, om. τις ; 18 om. τε.
421 *a* 6, [ἀναπνε]ύουσιν ἀλλ' ο [lacune] οὕτως [lacune] τι δι' ἣν ; 12 ἡδέως sscr. ἡδέος M¹ ; 19 αὐτὴν εἶναι ; 28 καὶ χυμόν.
421 *b* 2, om. ἀπὸ τοῦ ; 8 [καὶ τὸ φαύλην] : τὸ γευστὸν καὶ τὸ ἄγευστον ; 14 om. μὴ ἀναπνέων δὲ.
422 *a* 7, τὸ δυνάμει sed τὸ exp. M² ; 17 αἴσθησιν χυμοῦ ; 19 ἁλμυροῦν : τηκτὸν.
422 *b* 4, om. μὲν ; 13 om. τὸ ; 19 πλείω αἰσθητὰ ; 21 om. ἡ ; 34 δῆλον.

423 *a* 2, om. νῦν ; 9 καὶ ἀκοὴ ; 14 δὲ ; 15 om. τὸ$_3$; 16 om. αἱ ; 25 ὕδατος.

423 *b* 13, καὶ τῶν ψοφητικῶν ; 22 om. τὸ$_1$: om. ᾗ ; 24 ὥσπερ : om. καὶ.

424 *a* 6, τὰ αἰσθητήρια corr. in αἰσθητά M^2 ; 9 om. ἐπὶ ; 19 om. [ὁ], 25 ταῦτα ; 26 τῷ ; 30 om. ᾗ ; 34 om. τι ins. M^2.

424 *b* 2, δέχεσθαι τὰ εἴδη ; 6 om. ἡ ; 7 om. ὑπ' ὀδμῆς ; 9 om. δὲ ; 11 ὁ ἀὴρ ; 14 ποιήσει ; 16 om. τι$_1$; 17 om. τι ; 31 ἀλλήλων ὄντα.

425 *a* 2, om. τοῦ δι' ; 7 om. ᾗ οὐδενὸς ἧ ; om. διὸ ; 11 ἡ σπάλαξ sed ἀ- antep. M^2 ; 18 om. μὴ ; 24 om. ἅμα ; 26 λευκὸν ; 27 αἴσθησιν ἥδη ; 28 γὰρ ; 31 αἱ αὐταὶ.

425 *b* 1, om. γένηται ; 5 μόνον ; 8 τοῦτο ; 21 τὸ σκότος ὂν ; 24 τῶν αἰσθητηρίων ; 25 αἴσθησις ; 27 αὐτοῦ οὐ ταὐτὸν : om. ὁ ; 28 om. ἡ.

426 *a* 1, ὥστε καὶ φήσειεν ἄν τις ; 7 ἀκουστοῦ... ἡ ἄκουσις ; 12 μὲν καὶ : om. ἡ$_1$: om. ἡ$_2$; 24 περὶ ; 28 ἢ τὸ αὐτὸ.

426 *b* 1, τὸ ζοφερὸν ; 4 ὅταν ἄγηται ; 7 om. ὁ ; 18 ἀλλὰ δὴ ; 25 κεχωρισμένῳ ἐστὶ χρόνῳ ; 29 ὅτι.

427 *a* 10, καὶ ἢ δύο ; 11 ἀδιαίρετος ; 14 κεχωρισμένων : ᾗ δ' ἑνὶ καὶ ἅμα ; φρονεῖν : om. καὶ αἰσθάνεσθαι ; 20 ἡ ψυχὴ κρίνει ; 21 τε ; 25 βούλεται τούτοις : τὸ τοῦ ὁμήρου ; 27 καὶ τὸ.

427 *b* 2, τούτοις ; 5 τὸ τὸ ὅμοιον ; 11 τὸ αὐτό ; 17 νόησις ; 19 om. τι ; 22 ᾗ θαρραλέον ; 24 καὶ θαρραλέον.

428 *a* 3, om. ἐστὶ ; 4 καὶ ψευδόμεθα : ταῦτα ; 5 νοῦς ἐπιστήμη ; 7 τούτων ὑπάρχοντος ; 11 ἢ ; 15 τότε καὶ ; 22 om. ἐν ; 27 ἄλλη τις... ἀλλ' ἐκείνη ἥπερ ἐστὶν οὗ καὶ ἡ αἴσθησις.

428 *b* 5, εἶχε ἀληθῆ ; 10 τοῦδε ; 12 αἰσθήσεις ; 17 ἢ καὶ ; 27 om. ἡ ἀπὸ.... αἰσθήσεων καὶ.

429 *a* 2, γιγνομένης ; 3 om. ἐστι ; 7 νόσῳ ; 18 ἐπειδὴ ; 20 ἀντιφράζει ; 21 φύσιν τινά ; 23 om. καί ins. M^2.

429 *b* 1, τοῦ ψόφου ; 6 om. ὁ ; 17 αὐτὴν ; 24 ἔχων ; 27 ὁ νοῦς ; 31 μὴ νοῇ.

430 *a* 18, ἀμιγὴς καὶ ἀπαθὴς ; 27 τὸ ψεῦδος ἥδη.

430 *b* 5, δὴ ; 7 τὸ δυνάμει ; 12 τῶν ἡμίσεων νοῶν ; 25 αὐτὸ αὐτῷ : ἐνέργεια.

431 *a* 6, τοῦτο εἶδος ; 11 om. ἡ κακὸν ; 16 κακόν ἐστιν ; 22 om. καὶ τῷ ; 26 καὶ τὸ B^1 ; 29 om. καὶ ἕν.

431 *b* 3, ὥριστο ; 12 om. γε ; 14 ἐννοεῖ ; 15 om. ἐν ᾗ ; 16 οὐ κεχωρισμένῳ ; 22 om. τὰ ; 27 τὸ μὲν ἐπιστημονικὸν ; 28 αἰσθητικὸν ; 29 μὲν γὰρ δὴ.

432 *a* 2, καὶ ὁ νοῦς ἐστί ; 5 om. ἐν ; 8 ἄρα φαντάσματα ; 11 γάρ ἐστι ; 20 om. ᾗ$_1$; 29 om. τε.

432 *b* 5, om. τὸ ; 9 ὑπάρχουσι ; 21 μήτε μηδὲν ἡ φύσις ποιεῖ ; 22 om. τι ; 30 φεύγειν ἢ διώκειν.
433 *a* 3, om. ὁ ; 12 ἡ νόησις ; 20 τὸ ὀρεκτικὸν : om. ἡ ; 22 εἶδος ἐκίνουν.
433 *b* 5, καὶ ἐναντίαι ; 6 ἡ ἐπιθυμία ; 11 εἴη ἕν : ἢ τὸ : τὸ ὀρεκτικὸν ; 15 om. ἔστι... 17 κινούμενον ; 19 om. ἡ ; 21 αὐτῶν ; 23 om. τὸ$_2$; 28 αὐτοῦ.
434 *a* 13, om. τὴν βούλησιν : ἡ ὄρεξις ; 19 κινεῖται sed -ται del. M^2 ; 23 ἕως καὶ ; 28 ἀφὴν ἐνδέχεται ; 31 ἅπαντα.
434 *b* 2, τοῦτο ὅτι πεφύκασιν ; 4 μὴ μόνον γεννητὸν δὲ ; 5 ἀγέννητον ; 18 om. τις : τῆς τροφῆς ; 30 μέχρι τούτου sed -του del. M^2 ; 31 om. και... ποιεῖ ins. in marg. M^2 ; 32 καὶ μὲν δὴ τὸ πρῶτον κινοῦν ὠθεῖ.
435 *a* 2, om. εἰ ms. M^2 ; κλᾶσθαι ; 7 χρώματος καὶ σχήματος ; 8 εἷς ἦ : διὸ καὶ περὶ ἀνακλά [lacune] ἡ τὴν ὄψιν ἐξισοῦσαν [lacune] ἀέρα πάσχειν ὑπὸ τοῦ σχήματος [lacune] χρώματος... jusque εἷς· διὸ πάλιν repetitum ; 12 λέγομεν ; 13 ἐνδέχεται ἔχειν.
435 *b* 17, τὸ ζῷον ; 22 om. ὅπως ; 24 σημαίνῃ.

Il est indéniable qu'il existe entre M et S une étroite parenté ; pour peu qu'on observe l'apparat critique de M, on constatera qu'en maint et maint endroit où S porte une lecture unique qui l'oppose fortement aux autres manuscrits et lui confère ainsi une espèce d'individualité paléographique, M reflète fidèlement cette lecture. La multiplicité des points de rencontre rejette tout recours au hasard : 402 *a* 15, 25 ; 402 *b* 25, 26 ; 403 *a* 26 ; 404 *b* 11, 12, 14, 23 ; 405 *a* 20, 24, 32 ; 405 *b* 29 ; 406 *a* 18 ; 407 *b* 4 ; 408 *b* 23 ; 409 *a* 8 ; 410 *b* 19, 27, 28 ; 411 *a* 19 ; 411 *b* 30 ; 412 *a* 3 sq. ; 412 *a* 16 ; 412 *b* 10 ; 413 *a* 19, 29 ; 413 *b* 26 ; 414 *a* 12, 27 ; 416 *b* 4, 27 ; 418 *a* 4, 20 ; 423 *a* 9 ; 425 *a* 26 ; 425 *b* 24, 25 ; 426 *b* 24, 26 ; 427 *a* 14 ; 428 *b* 12 ; 431 *a* 11 ; 431 *b* 11 ; 432 *b* 21 ; 435 *a* 2. Il n'est pas possible, d'autre part, que M ait été copié sur S ou inversement. Il est vrai que M appartient sûrement au XIIe siècle, et le catalogue du Cardinal Bessarion soulignait déjà son antiquité relative, tandis que l'attribution de S au XIIe siècle reste plutôt sujette à caution. On pourrait dès lors croire que S est une copie de M quelque peu postérieure. Il conviendrait donc d'éliminer S au profit de M, de la liste des manuscrits qui ont été choisis par Bekker pour servir de base à l'édition du *De Anima*. Nous nous trouverions donc ici devant la même situation que Förster découvrant dans le *Parisinus Coislinianus 386* (sigle C) du XIe siècle un manuscrit dont le *Vaticanus 256* (sigle T) de 1321, choisi par Bekker, n'est qu'une copie sensiblement

postérieure. En réalité, les choses sont beaucoup plus complexes; rien n'indique manifestement que S est une copie de M : l'incertitude sur la date exacte de S nous interdit toute affirmation prématurée. De plus, on ne comprend pas pourquoi la copie de S, quelle qu'ait été, ainsi que nous l'avons vu et le verrons encore, sa médiocrité, devant les deux leçons données par M en 403 *a* 26 : ἐργάζεσθαι et ὀργίζεσθαι ait précisément choisi le texte fautif et trop nettement fautif : un scribe plus ou moins attentif aurait immédiatement déduit de ὅσπερ ὅταν ὀργίζηται, situé quelques lignes plus haut (*a* 22), la lecture qui convenait en l'occurrence. La présence de deux leçons dans un manuscrit éveille l'attention et excite immédiatement la faculté de choix. En 415 *b* 7, après ὃ ἓν, M porte, comme UVX (C^2 et E^3 en marge), en plein texte suivi : διόπερ τὸ σπέρμα τῶν ζῴων καὶ τῶν φυτῶν ὄργανόν ἐστιν, alors que cette phrase intruse manque chez S : comme la puissance critique n'est pas précisément la qualité dominante du *librarius* de S qui s'applique au contraire, on l'a vu, à recopier avec diligence ce qu'il voit ou croit voir, cette simple circonstance nous oblige à éliminer l'hypothèse que S soit une copie de M. Enfin, en 418 *a* 20, M porte un αἰσθητὴ, corrigé ultérieurement en αἰσθητικὴ par une seconde main. alors que S porte précisément cet αἰσθητικὴ et que la seconde main de M est postérieure à M de un ou deux siècles. Reste toutefois le fait de l'intime et indéniable parenté entre S et M. Puisque S n'a pas été copié sur M, serait-ce que M a été copié sur S ? Ce nouveau rapport entre S et M est aussi insoutenable que le premier. En effet, si nombreux que soient les points de contact que nous ayons relevés entre M et S, ils ne surpassent pas leur fonds de divergence. Signalons, par exemple : 492 *a* 2, 10, 15, 19, 20 ; 402 *b* 3, 16 ; 403 *a* 9, 17, 20 ; 404 *a* 10, 18, 19, 25, 26, 30 ; 404 *b* 15, 19, 20, 23, 24, 26, 27 ; 405 *a* 7, 9, 11, 30 ; 405 *b* 9, 16. 20, 30 ; 406 *a* 3, 4, 5, 8, 13, 15, 28, 29 ; 406 *b* 1, 2, 9, 13, 15, 20, 22, 32 ; 407 *a* 5, 16, 24, 31 ; 407 *b* 9, 10, 16, 17, 21, 23, etc... On pourrait relever dans S de nombreux passages caractéristiques et qui prouvent, comme nous l'avons fait plus haut pour S, que M n'est pas une copie du manuscrit florentin : ainsi, en 405 *a* 11, nos manuscrits se divisent, les uns (c'est le plus grand nombre) ont μικρομέρειαν, les autres λεπτομέρειαν ; S combine les deux lectures et transcrit μικρολεπτομέρειαν, tandis que M conserve la bonne leçon et fait bloc avec la majorité des manuscrits. De même, en 408 *a* 22, M a τῆς ψυχῆς au lieu du τυχούσης ψυχῆς de S. Il ressort donc de notre analyse que les manuscrits florentin et vénitien n'ont entre eux aucun rapport *direct*. Dès lors, la conclusion s'impose à nous que M et S sont

des copies d'un même archétype et que leur rapport est ainsi *indirect*. Pour pouvoir éliminer S et le remplacer par M dans la liste des manuscrits choisis par Bekker, il faut donc démontrer la supériorité *interne* de M sur S puisque tous deux se trouvent sur le même pied au point de vue *externe* de la filiation chronologique. Or, il est clair qu'en ce qui concerne le ms. S, le choix de Bekker, cependant si sûr, a été pris en défaut. S n'est rien moins qu'un mauvais manuscrit dont les leçons trop souvent fautives encombrent les apparats critiques modernes. En voici, brièvement la preuve : en 404 *a* 25, au lieu de la vulgate Ἀναξαγόρας, S nous donne un je ne sais quel ἐξαγόρας ! En 406 *b* 32, au lieu de διελών, il nous offre un incompréhensible διόλων. Que dire du δὲ τὸ το de 417 *a* 29, du non-sens flagrant de 403 *b* 24 : τοῦτ' ἀληθῆ θῶμεν au lieu de εὐλαβηθῶμεν ou de l'omission d'un μὴ en 422 *b* 18 qui fait dire à Aristote le contraire de sa pensée ? On pourrait rassembler en une longue liste les erreurs, omissions, non-sens, faux-sens, contre-sens, fautes contre la syntaxe, la lexigraphie, le vocabulaire qui fourmillent d'un bout à l'autre de S. Citons-en les plus marquantes : 406 *a* 13 : φθορᾶς (φορᾶς) ; 15 : ἂν ὑπάρχει(ἂν ὑπάρχοι) ; 28 : οἱ μὲν ἄνω κινήσεται (εἰ μὲν ἄνω κινήσεται) ; 29 : ὁ δ' αὖ λόγος (ὁ δ' αὐτὸς λόγος) ; 406 *b* 1 : τὸ δὲ σῶμα κινεῖται φορὰν (φορᾷ) ; 3 : ἐξελθοῦσα (ἐξελθοῦσαν) ; 9 : τὸ μὲν δ' ἄλλῳ εἶναι (δι' ἄλλο) ; 24 : κινήσεων (νοήσεων) ; 31 : ἔτι δ' (ἔτι εἰ) ; 16 : προδιορίσαντες (προσδιορίσαντες) ; 21 : δεξαμένου (δεξομένου) ; 30 : ἁρμονίας γάρ τινα (ἁρμονίαν) ; 31 : σύνθεσιν ἐνάντιον (ἐναντίων) ; 408 *a* 9 : τὸν... λόγων (τὸν... λόγον) ; 408 *b* 25 : ἀλλ' οὔ (ἄλλου) ; 409 *a* 29 : ψυχὰς (στιγμὰς) ; 409 *b* 25 : ἵνα... γνωρίζειν (γνωρίζῃ) ; 410 *b* 13 : ἀρχὴ (ἄρχον) ; 23 : φθορᾶς (φορᾶς) ; 411 *a* 2 : τὸ οὕτως ὑπειληφότας (τοὺς) ; δὴ (δεῖ) ; 414 *a* 3 : τὰς δὲ (τὰ δὲ) ; 416 *a* 31 : τούπαλιν (τοὔμπαλιν) ; 418 *b* 13 : τοῦτο (τούτῳ) ; 420 *a* 33 : τοῦ ταύτης (τοιαύτη) ; 421 *a* 14 : διαλλήλους (διαδήλους) ; 422 *a* 14 : μιχθήσει (μειχθῆναι) ; 29 : ἅπτον (ἄπουν) ; 422 *b* 31 : τελειότης (λειότης) ; 423 *a* 22 : βάρος (βάθος) ; 424 *a* 18 : τῶν ἀναισθήτων (τῶν αἰσθητῶν) ; 424 *b* 4 : ὀσφρανθῆσθαι (ὀσφρανθῆναι) ; 425 *a* 10 : πεπληρωμένων (πεπηρωμένων) ; 426 *a* 30 : φθείρεσθαι (φθείρει) ; 429 *b* 28 : τῇ (τι) ; 432 *a* 4 : τὰ μεγέθει (τὰ μεγέθη) ; 433 *a* 23 : κινόν (κινῶν). Ce dénombrement n'a aucunement la prétention d'être exhaustif : il a simplement pour but de mettre, puissamment croyons-nous, en relief la supériorité du manuscrit vénitien, exempt de tout ce fatras, sur le manuscrit florentin. De deux choses l'une : ou bien toutes ces fautes étaient déjà contenues dans l'archétype de M et de S, ou bien elles ne l'étaient pas ; dans le premier cas, le scribe de S a fait preuve d'une servilité de copiste qui passe les bornes de la vraisemblance et celui de M a montré de singulières aptitudes de

correcteur; dans le second, on ne peut décerner au *librarius* de S qu'un certificat d'ignorance pure et simple. D'autre part, là où l'archétype de M et de S était presque certainement corrompu, M porte chaque fois une leçon plus admissible que S ; nous avons déjà signalé en 403 *a* 26 la suscription ὀργίζεσθαι de M¹ corrigeant un ἐργάζεσθαι de M et de S; signalons également en 409 *a* 8 un ἀφέληταί τις de M (vulgate : ἀφέλῃ τις) faisant pendant à un bizarre ἀφέλῃ τε τίς de S. N'était la crainte d'allonger inutilement une comparaison désormais fastidieuse, nous pourrions citer encore d'autres exemples à l'appui. Mais un fait est dès maintenant certain : M proche parent de S lui est notablement supérieur et doit dès lors prendre sa place dans l'ensemble des manuscrits utilisés par les éditions modernes.

Terminons par une question subsidiaire susceptible de préciser la place exacte de M dans l'arbre généalogique des manuscrits du *De Anima*. Lorsque nous avons établi plus haut la relation de parenté entre M et S et que nous avons fait appel à un archétype commun, la notion de cet archétype était peut-être simplement imaginaire et n'avait pour but que d'écarter de notre démonstration des éléments adventices qui auraient pu en faire dévier la ligne. D'autres considérations entrent ici en jeu qui vont modifier légèrement cette position. En effet, au lieu de croire à la parenté de M et de S du fait de leur ascendance commune au premier degré, il est plus scientifique d'admettre que cette parenté est due, non plus à un archétype immédiatement commun, mais à une parenté existant entre le manuscrit dont M dérive et celui sur lequel S a été copié. Si nous examinons attentivement les variantes de M et de S, nous constatons la présence d'une série de leçons qui sont propres à M et propres à lui seul : 405 *a* 22 ; 406 *a* 13 ; 406 *b* 16, 23 ; 407 *a* 23 ; 407 *b* 33 ; 409 *a* 8 ; 410 *b* 12, 13 ; 412 *a* 26 ; 412 *b* 20 ; 413 *a* 20 ; 414 *b* 20 ; 315 *a* 27, etc... Ces différences ne semblent pas devoir être mises au compte du caprice ou de l'inattention du scribe de M dont la correction et la fidélité relatives sont assez patentes. D'autre part, M nous livre certaines leçons qui lui sont uniquement communes avec l'*Ambrosianus H, 50 sup.* (sigle X) : 403 *b* 17 ; 411 *a* 5 ; 417 *a* 8 ; 422 *a* 19 ; 422 *b* 19 ; 425 *b* 27 ; 427 *b* 25 ; 424 *b* 17 ; 430 *b* 5. Certes ces passages ne sont pas assez nombreux pour étayer solidement une opinion, mais ils sont suffisants pour permettre une conjecture : si on considère, en effet, que M est assez souvent d'accord avec X contre S (avec toutefois une contre-partie largement équivalente) et si d'autre part on conclut de l'examen de l'apparat critique du *De Anima* à la parenté de SUX — surtout pour

le second livre — il est permis de croire que MSUX se rattachent à un même archétype ou bien encore que M dérive d'un archétype auquel X est apparenté, tandis que S descend d'un autre archétype qui a engendré U, ces deux archétypes étant évidemment liés l'un à l'autre et remontant en fin de compte à un même « superarchétype ». Telle est l'ultime précision, qui reste, nous le savons, assez conjecturale, à laquelle la critique de M nous ait permis d'aboutir.

(*A suivre.*)

Marcel De Corte,
Assistant à l'Université de Liége.

PLAUTE, PSEUDOLUS 159-160

La scène II du premier acte du Pseudolus est formée par un long canticum dans lequel le léno Ballion distribue des ordres à ses esclaves, hommes et femmes, pour la fête qu'il a l'intention de donner. Ce monologue n'est coupé que par les réflexions en aparté de *Pseudolus* et de son maître *Calidore*, qui à deux reprises s'indignent entre eux de la grossièreté du personnage (v. 194-195 b ; v. 200-209), mais sans jamais le prendre directement à parti. Les personnages auxquels Ballion lui-même s'adresse demeurent muets, même ceux qu'il interpelle directement par leur nom, comme les femmes : *Hedylium* (v. 188), *Aeschrodora* (196), *Xytilis* ou *Xystilis*[1] (210), *Phoenicium* (227). Aucun ne lui répond, et il semble bien que le poète ait voulu conserver à ce canticum le caractère de solo chanté et mimé par le léno, entrecoupé seulement des quelques apartés des deux personnages qui assistent en spectateurs invisibles à la scène. Les *lorarii*[2] et les *meretrices* sont là simplement à titre de figurants muets, sur lesquels s'exercent en toute liberté la verve grossière et la tyrannie de Ballio. Cette disposition générale n'est interrompue qu'en un passage, où à cet ordre du léno :

Te cum securi caudicali praeficio prouinciae

répondent les deux vers suivants :

<LO.> At haec retunsast.
BA. Sine siet, itidem uos quoque estis plagis omnes.
Numqui minus ea gratia tamen omnium opera utor?

1. La forme du nom est incertaine, et ne correspond à aucun original grec connu.
2. Le nom même de *lorarii* donné par le *titulus* aux esclaves de Ballion est extrêmement suspect. Le palimpeste n'en fait pas mention et porte seulement : BALLIO CALYDORVS PSEVDOLVS, n'indiquant, comme c'est l'usage, que les personnages qui prennent la parole dans la scène, sans tenir compte des personnages muets. Le meilleur représentant des Palatins, *B* a en titre : LENO LORARI IIII FT IDEM C. Or, ce ne sont pas quatre esclaves qui accompagnent Ballion, mais cinq (cf. v. 157 *Tu* ; 158 *Te* ; 161 *Tibi* ; 162 *Tu... Tu*). Corriger LORARI IIII en LORARI V, comme le font Spengel et Goetz, est vraiment trop facile. La leçon LORARI IIII doit provenir, comme l'a vu Bergk, d'un titulus qui portait BALLIO (ou LENO) LORARIVS, par allusion aux coups de fouet que le léno distribue à ses esclaves (cf. v. 155) ou dont il les menace. De cet intitulé, mal compris, un copiste aura tiré LORARI IV qui a passé dans *B*. Mais pourquoi les esclaves de Ballion seraient-ils désignés par LORARII ?

Et le monologue reprend avec ses anaphores :

Tibi hoc praecipio ut niteant aedes ; habes quod facias ;
propera, abi intro.
Tu esto lectisterniator. Tu argentum eluito, idem exstruito.

Personne n'a jamais relevé, que je sache, ce qu'a de singulier cette intervention du faux *lorarius* [1]. En dehors de son caractère unique elle interrompt, par une plaisanterie oiseuse et du reste tirée par les cheveux — car si l'on peut dire qu'un objet est émoussé par les coups qu'il donne, comme une lame [2], on comprend mal qu'on dise qu'il puisse l'être par les coups qu'il reçoit —, les anaphores caractéristiques du léno distribuant leur consigne à ses esclaves : *tu* (157) *te* (158), *tibi* (161) *tu*.... *tu* (162).

Or la suspicion que soulève l'examen littéraire de ces deux vers se trouve être confirmée par l'examen métrique. Alors que le contexte se laisse scander sans difficultés, (v. 155-156 septénaires iambiques ; 157-158 octonaires iambiques ; 161-164 octonaires trochaïques ; 165-168 octonaires anapestiques), les vers 159-160 tels qu'ils apparaissent dans les manuscrits palatins — car ici l'Ambrosianus est tellement effacé que son témoignage ne peut entrer en ligne de compte — ne rentrent dans un type normal de vers qu'à force de corrections. Sans doute les éditeurs modernes sous l'influence du contexte, s'accordent à vouloir en faire des septénaires iambiques ; mais le premier est trop long, le second trop court :

At haec retunsast. — Sine siet. Itidem uos quoque estis plagis
omnes.
Numqui minus ea gratia tamen omnium opera utor ?

Si les deux premiers hémistiches sont corrects :

At haēc | rĕtūn | sāst sĭnĕ | sĭĕt ||
Nūmquī | mĭnŭs ĕ | ā grā | tĭā ||

le second élément du premier vers ne se scande que par la suppression d'un élément sur lequel d'ailleurs les éditeurs sont en désaccord avec une fantaisie qui fait honneur à leur imagination :

itidem uos quoque estis plagis [omnes] (Bothe, Leo)
itidem uos [quoque] estis plagis [omnes] (Ritschl)

---

1. Notons encore que l'indication du personnage LO, au début du vers, ne figure que dans D^2, c'est-à-dire que c'est une conjecture sans valeur d'un correcteur récent. *B*, *C*, D^1 n'en ont pas trace.

2. Ainsi par ex. dans Pseud. 1045 :

Mihi cor retunsumst oppugnando pectore.

itidem uos [quoque] estis [plagis] omnes (Ritschl)
itidem [uos quoque] plagis estis omnes (Hermann)
sit. itidem uos quoque estis [plagis] omnes (Usener)
itidem uos [quoque estis] plagis omnes (Lindsay)

et le second hémistiche du v. 160.

tămĕn ōm|nĭum ŏpĕ|rā ū|tŏr

présente entre la finale de *opera* et l'initiale de *utor* un hiatus injustifié. Là non plus, l'imagination des critiques ne s'est pas trouvée embarrassée :

tamen omnium opera <ego> utor (Hermann)
tamen omnium utor opera (Bothe, Ritschl)
tamen omnium opera <d> utor (Ritschl)
tamen omnium operas utor (Spengel)

Et je ne compte pas ceux qui, comme Leo ou Lindsay, semblent admettre implicitement l'hiatus.

Il n'y a pas lieu de discuter ces conjectures, toutes aussi inutiles, arbitraires, améthodiques l'une que l'autre, qui ne sont faites que pour ramener à une norme des vers aberrants, sans se préoccuper ni du sens, ni de l'origine de la faute, ni de la vraisemblance de la correction. La double faute métrique — inexplicable par les causes ordinaires, insertion d'une glose, inversion, omission d'un mot accessoire — venant s'ajouter à la faute scénique, nous assure que nous avons ici affaire à une intrusion postérieure à Plaute, auquel ces deux vers ne sauraient être attribués. Il est probable que, lors d'une reprise de la pièce faite après la mort de son auteur, un impresario, craignant que le long monologue ininterrompu de Ballio (v. 164-193) ne produisît sur les auditeurs une fâcheuse impression de monotonie, a songé à l'animer par une réflexion d'un esclave, suivie d'une réplique plaisante du léno. Ignorant les règles de la métrique plautinienne, il a tant bien que mal forgé deux vers, incorrects l'un et l'autre, mais qui ne s'éloignaient pas tellement de la forme du contexte et que du reste la musique du *tibicen* et le chant de l'acteur aidaient à faire passer. Cette addition, comme tant d'autres, a fini par pénétrer dans l'édition de Plaute sur laquelle repose le texte que nous ont transmis nos deux familles de manuscrits. Les vers 159-160 du Pseudolus sont, à n'en pas douter, le résultat d'une interpolation : le devoir d'un éditeur n'est pas de les corriger, mais de les exclure.

A. Ernout.

LE FUTUR ANTÉRIEUR

DANS

LES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES ET PRINCIPALES

Contrairement à l'opinion courante (v. Leumann-Hofmann, p. 563), je ne crois pas que le futur antérieur dans Plaute pas plus que dans Cicéron, se confonde jamais pour le sens avec le futur simple ; si l'on se reporte au contexte, on constate qu'il y a toujours une nuance qui sépare les deux formes. Ainsi les deux exemples cités par Hofmann comme types de la confusion, *Bac.* 610 huc concedam, et *Trin.* 1007 huc concessero, ne sont semblables qu'en apparence, à les considérer en soi, loin de leur contexte respectif ; rétablissons ce contexte :

Bac. 610 sed huc concedam ; nam concrepuerunt fores,

« mais je vais me retirer ici, car la porte a crié » ;

Trin. 1007 sed quis hic est qui huc in plateam cursuram incipit ?
Lubet observare quid agat ; huc concessero.

« mais quel est celui-ci qui se met à courir à travers la place pour venir ici ? j'ai envie d'observer ce qu'il fait ; je me serai retiré ici [préalablement] ». Dans ce dernier passage *concessero* venant après *lubet observare*, qui en somme équivaut à un futur *observabo*, a la valeur de *perfectum* [« quand j'observerai, je me trouverai placé à l'écart »] et du même coup il implique une idée d'antériorité, « je me serai retiré ici, puis j'observerai. »

Sans discuter le problème linguistique qui se pose à propos du futur antérieur, sans faire la critique des nombreux travaux auxquels son emploi a donné lieu [voir notamment J. Lebreton, Langue et Grammaire de Cicéron ; Sjögren, zum Gebrauch des Futurums im Altlateinischen ; Leumann-Hofmann, Lateinische Grammatik], je vais tenter de montrer par les faits que partout le futur antérieur a une valeur de *perfectum*, dans les propositions indépendantes et dans les principales.

On s'assurera que l'emploi de ce futur est un fait de style, car il introduit diverses nuances qu'il appartient à l'écrivain d'exprimer ou non ; et, d'autre part, que ces nuances, quel que

soit notre embarras pour les traduire, parce que nous n'avons pas toujours des tours français correspondants, sont au demeurant facilement saisissables et, en particulier, parfaitement à la portée du public de Plaute ; il faut songer d'ailleurs que les notions qui se rattachent à une forme sont en général plus sensibles que celles qui dépendent d'un mode.

*
* *

I. — Son rôle principal est de marquer l'action accomplie dans l'avenir et d'insister sur le résultat obtenu, surtout à côté d'un futur simple.

Trin. 379 egone indotatam te uxorem ut patiar? —
Patiundumst, pater,
Et eo pacto addideris nostrae lepidam famam familiae,

« et de cette façon tu auras ajouté un joli renom à notre famille », « ce sera un joli renom ajouté de ton fait ».

Hec. 599 et me hac suspicione exsolvam et illis morem gessero,

« je me délivrerai de ce soupçon et du même coup je leur aurai donné satisfaction », « ce sera une satisfaction que je leur aurai donnée ».

Ad. 603 illi animum jam relevabis...
...et tuo officio fueris functus,

« tu vas relever son courage et tu auras rempli ton devoir », « tu te trouveras avec ton devoir accompli ».

And. 640 ingeram mala multa? atqui aliquis dicat « nil promoveris » ;
Multum ; molestus certe ei fuero atque animo morem gessero,

« faut-il que je l'accable de malédictions? mais quelqu'un pourrait me dire « tu n'y auras rien gagné » ; si, beaucoup ; je lui aurai certainement été désagréable et j'aurai donné cours à ma bile ».

Ad. 843 una illuc mecum hinc abstraham. — Pugnaveris.
Eo pacto prorsum illi adligaris filium,

« je l'emmènerai avec moi là-bas. — [Ce faisant] tu auras fait un coup de maître ; par ce moyen tu auras attaché là-bas ton fils ».

Men. 670 si tibi displiceo, patiundum ; at placuero huic Erotio,

« si je te déplais, je dois me résigner ; mais [en te déplaisant] j'aurai plu à Erotie ici près ».

Poen. 973 quin tu insistis fortiter?
Aliqua fortuna fuerit adjutrix tibi,

« [ce faisant, *si insistes*] il se trouvera que tu auras eu l'aide de la fortune ».

Phorm. 430 .....quin quod est
Ferundum fers? tuis dignum factis feceris,

« pourquoi ne supportes-tu pas ce qu'il faut supporter? [ce faisant] tu auras agi conformément à ta manière d'agir habituelle ».

Ad. 233 refrixerit res,

« (si j'attends pour traiter cette affaire que je sois de retour, rien ne va plus); la chose se trouvera refroidie », « ce sera du réchauffé ».

Haut. 86 ...ne verere, crede, inquam, mihi :
Aut consolando aut consilio aut re juvero,

insistance sur l'affirmation : « l'assistance se trouvera donnée », c'est une certitude.

Haut. 676 tantundem egero,

« je serai parvenu au même résultat », « ce sera le même résultat acquis ».

Phorm. 426 tu te idem melius feceris,

« tu auras mieux agi en faisant cela à toi-même (en te traitant ainsi toi-même) ».

Mil. 572 linguam comprimes;
Posthac etiam illud quod scies nesciveris
Nec videris quod videris,

« tu tiendras ta langue; et, à l'avenir, même ce que tu sauras, tu ne l'auras pas su et tu n'auras pas vu ce que tu auras vu », « tu te trouveras ne l'avoir pas su, ne l'avoir pas vu », « tu te comporteras comme un homme qui n'a pas su, qui n'a pas vu » ; rien là du jussif, quoi que pense Kühner[2]

Eun. 379 quo trudis? perculeris jam tu me,

« où me pousses-tu? tu vas m'avoir jeté à terre » — « si tu continues, ce sera chose faite à l'instant » ; cf. *Ps.* 350.

Caes. *G.* 4, 25, 3 desilite, commilitones, nisi vultis aquilam hostibus prodere ; ego certe meum... officium praestitero,

« moi, du moins, j'aurai rempli mon devoir ».

Cic. *Att.* 1, 4, 1 nunc vero sentio... venias ad id tempus quod

scribis ; obieris Quinti fratris comitia, nos longo intervallo viseris, Acutilianam controversiam transegeris,

« maintenant mon sentiment est que tu viennes au moment que tu dis ; [de cette façon] tu auras pris part aux comices de mon frère Quintus, tu nous auras revus après une longue absence, tu auras terminé ton différend avec Acutilius ».

Fin. 3, 14 explicabo potius, nisi alienum putas, totam Zenonis Stoicorumque sententiam. Minime id quidam, inquam, alienum, multumque ad ea, quae quaerimus, explicatio tua ista profecerit,

« j'exposerai plutôt... Mais non certainement, dis-je, cela n'est pas hors de propos, et cet exposé [que tu auras fait] nous aura été très utile pour l'enquête que nous poursuivons. » Faire de *profecerit* un potentiel serait rendre bien désobligeante la réponse de Cicéron.

Fam. 7, 19 cogitare debebis nullam artem litteris sine interprete et sine aliqua exercitatione percipi posse. Non longe abieris ; nam jus civile vestrum ex libris cognosci potest ?

« tu devras songer que nulle science ne peut s'acquérir par la seule lecture d'ouvrages, sans guide... Tu ne seras pas allé bien loin [pour avoir un exemple] ; est-ce que votre droit civil peut s'apprendre dans les livres ? » En interprétant *abieris* comme un potentiel « ... tu ne saurais aller bien loin... » le sens, pour excellent qu'il soit, semble moins convenir au passage après le futur *debebis* : Cicéron demande à Varron de réfléchir et, considérant cette réflexion comme déjà achevée, il lui dit quelque chose comme ceci : « la réflexion ne t'aura pas entraîné bien loin, car tu as un exemple sous la main ».

Att. 3, 19, 1 nusquam facilius hanc miserrimam vitam vel sustentabo vel, quod multo est melius, abjecero,

« nulle part il ne me sera plus facile soit de supporter cette misérable existence soit, ce qui vaut mieux, d'en avoir fini avec elle » ; non pas « d'en finir » ; on voit la nuance.

Planc. 79 multo citius meam salutem pro te abjecero quam Cn. Planci salutem tradidero contentioni tuae,

« j'aurai fait le sacrifice de mon salut pour toi bien avant d'avoir fait l'abandon du salut de Plancius à tes entreprises ».

Fam. 13, 65, 2 ita et Hisponem... ornaris et... feceris, tuque ipse et... maximum fructum capies, et me summo beneficio adfeceris,

« de cette façon à la fois tu auras honoré Hispon... et tu auras...,

quant à toi personnellement et tu tireras un très grand avantage... et tu m'auras rendu un service éminent ».

Fam. 13, 63 [fin de lettre] : id mihi fratrique meo gratissimum feceris,

« en faisant cela, tu nous auras bien obligés, mon frère et moi. »

Verr. 2, 148 nihil egero ; negabunt enim,

c'est comme si nous avions, en renversant les propositions : « ils nieront et je n'aurai rien obtenu ».

Catul. 65, 9 alloquar, audiero numquam tua facta loquentem,
Numquam ego te, vita frater amabilior,
Aspiciam posthac,

nous devons d'abord remarquer que ce premier vers est omis par le plus grand nombre des mss et les meilleurs ; il est donné par le *Datanus* et d'autres similaires [v. éd. Baehrens] et encore y a-t-il une lacune après *tua*, où l'on supplée *verba*, *facta*, etc. ; admettons pourtant le vers avec *facta*, qui est la meilleure suggestion ; je crois que, contrairement à l'avis de Baehrens [*Comment.*, II, p. 455], il offre un sens satisfaisant, mais à condition de bien entendre le futur antérieur *audiero* : « je t'interpellerai, mais jamais je ne t'aurai entendu raconter ce que tu as fait » = « j'aurai beau faire, je mourrai sans t'avoir entendu raconter » ; *audiero* placé entre *alloquar* et *aspiciam* n'a donc rien d'insolite.

Hor. *S.* 2, 4, 27 Aufidius... miscebat... ;
Mendose, quoniam vacuis committere venis
Nil nisi lene decet; leni praecordia mulso
Prolueris melius. Si dura morabitur alvus,
... pellent...

« Aufidius mêlait... ; bien mal à propos, puisque dans les veines vides il convient de ne faire pénétrer que quelque chose de doux ; tu auras mieux agi en humectant (si tu as humecté) l'estomac d'un doux vin au miel. » A côté des futurs *morabitur*, *pellent*, il paraît préférable d'interpréter *prolueris* comme un futur antérieur, sans qu'on puisse proscrire avec certitude l'interprétation par le potentiel. *Melius prolueris* se ramène en somme au type *pergratum feceris*, *si disputaris*, dont il sera parlé plus loin.

Hor. *Epod.* 1, 32 haud paravero... « jamais je ne serai l'homme qui a préparé... ».

Virg. *G.* 1, 451 hoc etiam, emenso cum jam decedit Olympo,
Profuerit meminisse magis ; nam saepe videmus...,

« cette idée [que le soleil donne des présages utiles], quand déjà

le soleil s'en va après avoir parcouru le ciel, il t'aura été encore plus utile de l'avoir dans l'esprit » ; la valeur de *perfectum* de *meminisse* entraîne celle de *profuerit : si memineris, profuerit.*

En. 6, 89 Non Simois tibi nec Xanthus nec Dorica castra,
Defuerint,

avec *deerunt* le sens serait « le Simois pas plus que le Xanthe et que le camp des Grecs ne te feront défaut » = « le Simois et le Xanthe et le camp des Grecs se reproduiront pour toi » ; avec le futur antérieur, il y a insistance sur le fait accompli, donc sur sa réalisation : « le Simois et le Xanthe et le camp des Grecs se trouveront reproduits pour toi », « tu trouveras reproduits le Simois, etc. ».

En. 9, 282 Me nulla dies tam fortibus ausis
Dissimilem arguerit ; tantum fortuna secunda
Haud adversa cadat !

le potentiel « aucun jour ne saurait me convaincre d'avoir été inégal à cette si noble entreprise » atténue trop l'expression. Euryale a une assurance virile ; il affirme et souligne son affirmation par le futur accompli : « aucun jour ne se trouvera m'ayant convaincu... », « les jours s'écouleront sans m'avoir jamais convaincu... »

En. 9, 297 Namque erit ista mihi genetrix nomenque Creüsae
Solum defuerit,

« ta mère sera la mienne ; il ne lui aura manqué que le nom de Créuse », « seul le nom de Créuse se trouvera lui avoir manqué ».

En. 9, 785 Quo deinde fugam, quo tenditis ?...
Unus homo.....
.....tantas strages impune per urbem
Ediderit ? juvenum primos tot miserit Orco ?

le futur antérieur soulignant le fait accompli donne plus de vigueur à l'exclamation indignée : « un seul homme aura répandu impunément à travers la ville ce formidable carnage ; il aura envoyé aux enfers l'élite de nos guerriers ? » = « se pourra-t-il qu'il ait répandu..., qu'il ait envoyé... ? »

Liv. 25, 38, 17 clamor in portis auditus et primus impetus castra ceperit,

« des cris poussés aux portes et le commencement d'un assaut : le camp se trouvera pris ».

Liv. 26, 43, 3 oppugnabitis vere moenia unius urbis, sed in una urbe ceperitis Hispaniam,

« vous allez assiéger en fait les murs d'une seule ville, mais, en prenant cette seule ville, vous aurez pris l'Espagne ».

Liv. 26, 43, 7 quae cum magna ipsi habebimus, tum dempserimus hostibus multo majora,

« ce sont de grands avantages que nous retirerons nous-mêmes, mais ce sont de plus grands encore que nous aurons [par là] enlevés à l'ennemi ».

Liv. 22, 29, 11 vos... patronos salutabitis et, si nihil aliud, gratorum certe nobis animorum gloriam dies hic dederit,

« vous, vous saluerez du nom de patrons... et [de cette façon], à défaut d'autre chose, cette journée nous aura donné du moins la gloire de la reconnaissance », « ce sera le renom d'hommes reconnaissants que cette journée nous aura donné ».

Remarque 1. — Relevons à part l'emploi de *faxo* dont nous pourrions rendre compte par le passif *a me effectum erit :*

Aul. 578 ego id cavebo ; nam alicubi abstrudam foris.
Ego faxo et operam et vinum perdiderit simul,

« de mon côté j'y veillerai ; je cacherai mon argent quelque part hors de chez moi. Ce sera fait et il aura perdu en même temps sa peine et son vin » = *cum fecero... perdiderit.*

Amp. 589 quoius ego hodie in tergum faxo ista expetant mendacia,

« mais j'aurai pris soin que tous ces beaux mensonges retombent aujourd'hui sur ton dos ».

Bac. 864 tum illam...
Faxo se haud dicat nactam quem derideat,

« quant à cette coquine... toutes mesures se trouveront prises par moi pour qu'elle ne dise pas... » ; *faxo* insiste sur l'affirmation : « ce sera chose faite, je le garantis » ; cf. *Men.* 540 ; *Ps.* 949 ; *Truc.* 643.

Remarque 2. — Comme exemple de la confusion du futur antérieur avec le futur simple, on cite [Hofmann, p. 564]

Cap. 315 bene merenti bene profuerit, male merenti par erit,

et on explique cette confusion par la nécessité métrique. Il est indéniable que la métrique a dû influer souvent sur le choix entre les deux futurs ; et il ne nous est pas possible de déter-

miner chaque fois, dans l'emploi d'un futur antérieur, la part qui revient à l'oreille, la part qui revient à l'esprit. Une chose certaine cependant, c'est que partout il y a accord entre l'oreille et l'esprit, c'est que partout nous pouvons trouver une justification logique de l'emploi. Ainsi dans le passage qui nous occupe, rétablissons le vers qui précède le vers 315 :

is uti tu me hic habueris, proinde illum illic curaverit,

et traduisons le tout : « Dieu aura eu soin là-bas de ton fils selon que toi, tu m'auras traité ici ; à tes bons procédés, il aura répondu par de bons offices ; à tes mauvais procédés, il rendra la pareille » ; dans le vers 315, Tyndare emploie tout naturellement pour commencer le futur antérieur *profuerit*, qui continue les futurs antérieurs précédents au moyen desquels il laisse entendre à Hégion qu'il considère ses bons procédés comme chose acquise ; mais il emploie ensuite le futur simple *erit* comme un avertissement, presque comme une menace.

Voici un autre passage produit comme exemple de la confusion :

Cas. 781, 787 Si sapitis, uxor, vos tamen cenabitis,
Cena ubi erit cocta : ego ruri cenavero
. . . . . .
. . . . . Ego cras hic ero ;
Cras habuero, uxor, ego tamen convivium,

d'après les paroles de la servante Pardalisca, nous savons que le vieillard Lysidamus a eu beau maugréer, il n'a pu obtenir que le dîner fût prêt ; on a fait exprès, à son insu, de traîner les choses en longueur ; au début de la scène qui nous occupe, il s'adresse donc à sa femme : « si vous êtes raisonnables, femme, vous autres, vous dînerez quand même, lorsque le dîner sera prêt ; moi, c'est à la campagne que j'aurai dîné. . . Moi, demain je serai de retour ici, et demain, femme, je me serai tout de même trouvé à table avec vous » ; au début, le vieillard montre une résignation comique : « moi, c'est à la campagne que j'aurai dîné [tandis que vous, vous aurez dîné ici] » ; à la fin de la tirade, quand il annonce son retour pour le lendemain, il pense encore au repas qu'il n'a pu faire chez lui, d'où le mot *tamen* et le futur antérieur insistant sur l'action accomplie : « je n'ai pas dîné avec vous aujourd'hui, mais néanmoins, demain le repas se trouvera fait en commun. »

Un autre passage encore est cité où, à deux vers d'intervalle, se rencontrent avec le même verbe le futur antérieur et le futur

simple, ce qui mène certains à conclure que le premier ne se distingue pas du second :

Cas. 545, 548 ... molesta ei esse nolo ; post convenero
— Non ornatis isti apud vos nuptias ? — Orno et paro.
— Non ergo opus est adiutrice ? — Satis domist ; ubi nuptiae
Fuerint, tum istam convenibo.

« je ne veux pas lui causer de tracas, ma visite se trouvera faite plus tard. — N'êtes-vous pas là, chez vous, en train de préparer la noce ? — Je prépare et aménage. — N'as-tu donc pas besoin d'une aide ? — J'ai tout ce qu'il faut à la maison ; quand la noce aura eu lieu, eh bien, j'irai faire visite à ta femme. » Le futur antérieur insiste sur la chose accomplie : la visite se trouvera faite, mais à une date indéterminée ; c'est comme si Cléostrata disait : « la journée ne se passera pas sans que je lui *aie fait* visite », « de toute façon elle aura reçu ma visite » ; ensuite vient une indication plus précise : « j'irai après la noce ».

Remarque 3. — Relevons en particulier la nuance de fait accompli dans la principale d'une conditionnelle :

Cap. 296 haec tu eadem si confiteri vis, tua ex re feceris,

« si tu veux avouer... tu auras servi tes intérêts », « faire des aveux..., ce sera avoir servi tes intérêts », cf. 968.

Mil. 1243 te vilem feceris, si te ultro largiere,

« tu te seras ravalé, si tu te jettes à sa tête », « tu feras de toi un être ravalé, si... ».

Trin. 279 feceris par tuis ceteris factis
... si percoles,

« ce sera t'être conduit conformément au reste de ta conduite que d'honorer... »

And. 397 sed si te æquo animo ferre accipiet, neclegentem feceris,

« mais s'il sait que tu prends bien la chose, il s'en désintéressera, voilà le résultat que tu auras acquis ».

Ad. 819 haec si voles...
... cogitare..., dempseris molestiam,

« si tu veux te mettre cela dans la tête..., tu nous auras enlevé bien du tracas... », « bien du tracas de moins, voilà ce que nous y aurons gagné ».

Rud. 180 si ..... cadit,
Errationis fecerit compendium,

« si elle tombe... elle aura abrégé sa course errante », « c'en sera fait ».

Trin. 645 Herclequi dicam tamen ;
Nam si sic non licebit, luscus dixero,

« par Hercule, je parlerai quand même ; car si je ne peux le faire comme je suis [avec mes deux yeux], j'aurai parlé étant borgne », « car si je ne puis parler avec mes deux yeux, cela se trouvera fait avec un seul ».

Cic. *Tusc.* 2,63 tibi si recta probanti placebis, tum... tete viceris,

« ... ce sera la victoire acquise sur toi ».

Att. 13, 28, 3 nisi quid te aliud impediet, mihi optato veneris,

« si rien d'autre ne te fait obstacle, ta venue (= « le fait d'être venu » et non pas « le fait de venir ») comblera mes vœux » ; cf. *Fam.* 16, 3, 2 ; Brut. *Fam.* 11, 4, 2.

L'impératif tient lieu d'une conditionnelle :

Cic. *Tusc.* 1,30 tolle hanc opinionem, luctum sustuleris,

« supprime cette opinion et la douleur se trouvera supprimée » ; cf. *Verr.* 2,151 ; 5,168 ; *Rep.* 2,50.

Dom. 37 probate genus adoptionis, jam omnium sacra interierint,

« approuvez cette sorte d'adoption et voilà que c'en sera fait partout du culte domestique » ; cf. *Or.* 232.

Liv. 3, 9, 12 non jus vestrum, sed invidiam minueritis ; agite cum collega, ut rem integram in adventum consulum differat,

le tour est le même que si l'impératif précédait : « entreprenez votre collègue pour lui faire remettre l'affaire telle quelle jusqu'à l'arrivée des consuls et vous aurez amoindri non pas... ».

Remarque 4. — Le futur antérieur marque le fait accompli à la fois dans la principale et dans la subordonnée, partant il indique que les résultats des deux actions sont simultanés, ce qui suppose d'ordinaire le même sujet pour les deux propositions :

Amp. 198 si dixero mendacium, more meo fecero,

« pour moi, avoir dit un mensonge, ce sera m'être comporté à ma façon ordinaire ».

Ps. 512 si apstuleris, magnum facinus feceris,

« avoir obtenu cet argent, ce sera pour toi un bel exploit accompli » ; cf. *Cap.* 695 ; *Rud.* 1150.

Pers. 402 si non dederit... jusjurandum amiserit,

« s'il ne remet pas l'argent... c'en sera fait de son serment ».

Pœn. 82 argentum nisi qui dederit, nugas egerit,

« qui n'aura pas donné d'argent aura perdu son temps ».

Cic. *Lae.* 16 pergratum mihi feceris..., si disputaris,

« ce sera m'avoir fait un grand plaisir que d'avoir disserté... »; cf. *Off.* 3,30; *de Or.* 3,55; *Fam.* 13,44; *Att.* 1,20,7; 13,1,3; *Att.* 7,15,3 vicerit, si consul factus erit;

Lig. 36 quam salutem cum dederis..., condonaveris,

« quand tu auras donné... tu auras fait cadeau... ».

Or. 231 quae vitia qui fugerit..., is omnia fere vitia vitaverit,

« celui qui aura fui ces défauts..., aura évité presque tous les défauts »; cf. *Fam.* 10,13.

Par. 17 mihi quidquid acciderit..., ne recusanti quidem evenerit,

« tout ce qui me sera arrivé... me sera échu sans même que je le repousse ».

Q. Rosc. 3 quod tibi fuerit persuasum, huic erit persuasum; quod, tibi fuerit probatum, huic erit probatum,

« ce dont tu auras été persuadé, il en sera persuadé; ce qui aura été pour toi chose prouvée, sera pour lui chose prouvée »; les deux *fuerit* servent à marquer à la fois l'action accomplie et l'antériorité par rapport aux deux *erit.*

Les deux sujets sont différents :

Trin. 856 si quid addidero amplius,
Eo conductor melius de me nugas conciliaverit,

« si j'ajoute quelque chose de mon cru, du coup mon loueur m'aura acheté mes fourberies à meilleur compte. »

Ps. 376 si argentum attuleris, cum illo perdidero fidem,

« auras-tu apporté l'argent? aussitôt c'en sera fait de la parole que j'ai donnée à l'autre », « tu n'auras pas plus tôt apporté l'argent que c'en sera fait... »

Men. 113 praeterhac si mihi tale post hunc diem
Faxis, faxo foris vidua visas patrem,

« si dorénavant, à partir d'aujourd'hui, tu me fais les mêmes avanies, j'aurai vite fait de t'envoyer dehors, répudiée, retrouver ton père ».

Haut. 481 si semel tuom animum ille intellexerit,
.....
Huic quantam fenestram ad nequitiem patefeceris,

« une fois qu'il aura compris tes dispositions d'esprit, ... quelle fenêtre tu lui auras ouverte à la dépravation ! »

Phorm. 516 idem hic tibi, quod boni promeritus fueris, condu-
[plicaverit.

pour comprendre plus aisément la relation qui existe entre *promeritus fueris*, redoublement du *perfectum*, et *conduplicaverit*, il suffit de supposer le même sujet dans les deux propositions : « le bien que tu te seras trouvé lui avoir rendu, tu te trouveras l'avoir reçu de lui au double » ; *promeritus fueris* marque à la fois l'action accomplie et l'antériorité par rapport à *conduplicaverit*.

Haut. 583 actumst ; hic prius se indicarit quam ego argentum
[effecero,

« c'en est fait ; il va s'être trahi avant que j'aie trouvé l'argent ».

Cic. *Mil.* 99 praeclare vixero, si quid mihi acciderit, priusquam hoc tantum mali videro,

« ce sera pour moi avoir eu une belle vie que d'être mort avant d'avoir vu ce si grand malheur ».

Cic. *Tusc.* 1, 74 cum vero causam justam deus ipse dederit... ne ille medius fidius vir sapiens laetus ex his tenebris in lucem illam excesserit, nec tamen... ruperit... sed exierit,

« mais quand dieu aura lui-même fourni une juste cause [de mourir], aussitôt cet homme sage assurément aura quitté nos ténèbres pour gagner là-bas la lumière... » ; le suicide sera, aussitôt légitimé par dieu, aussitôt accompli.

Remarque 5. — Voici un passage où certains prétendent trouver le subjonctif parfait ayant la valeur d'un impératif :

Bac. 90 ille quidem hanc abducet : tu nullus adfueris, si non lubet, mais l'opposition *ille quidem... tu* semble bien montrer que *adfueris* est un futur antérieur : « lui [le soldat] l'emmènera, et toi, tu ne te seras pas trouvé là [à la fois idée de présence et d'assistance], puisque cela ne te plaît pas » ; si l'on se reporte à ce qui précède, par ex. au vers 60, on comprendra le reproche contenu dans *nullus adfueris*.

Remarque 6. — Un passage particulièrement intéressant est celui-ci, où certains veulent voir un futur antérieur employé dans une interrogation au lieu d'un subjonctif délibératif (v. Hofmann p. 564] :

Sen. *Contr.* 7, 2, 10 cogitabat secum Antonius : quod Ciceroni excogitabo supplicium ? Occidi jussero ? Olim jam adversus hunc

metum emunivit animum ; scit mortem nec immaturam esse consulari nec miseram sapienti ; fiat aliquid novi, quod non exspectat... ;

je ne crois pas que le sens soit « ordonnerai-je de le tuer ? » = « faut-il que je donne l'ordre de le tuer ? ». Sénèque déroule devant nous en style direct les démarches de la pensée d'Antoine, telles que les imagine le rhéteur Marcellus Æserninus ; il ne se préoccupe pas de marquer entre elles un enchaînement logique, une subordination ; il les juxtapose dans l'ordre où elles se présentent : la première idée qui vient à l'esprit d'Antoine, c'est de faire tuer tout simplement Cicéron ; mais cette idée fait surgir des réflexions et ces réflexions font abandonner le projet initial ; en somme, nous pouvons rétablir de la façon suivante l'armature logique du raisonnement : « si je donne l'ordre de tuer Cicéron, qu'arrivera-t-il ? il est depuis longtemps prémuni contre la crainte de la mort... ; cette mort toute simple ne sera pas pénible pour lui ; il faut que je trouve du nouveau... ». Au lieu de *si jussero, quid fiet* ? ou de quelque chose d'approchant, nous avons avec la parataxe : *occidi jussero* ? qui offre le même sens : « aurai-je donné l'ordre de le tuer ? » = « admettons que j'aie donné l'ordre de le tuer... ? » = « si j'ai donné l'ordre de le tuer » suivi de points de suspension.

Remarque 7. — Cicéron emploie en particulier la 1re personne du futur accompli *videro* (*viderimus*), au cours d'un exposé, pour renvoyer à plus tard l'examen d'une question ; ex. *de Or.* 3, 37, de actione post videro ; une traduction littérale « j'aurai traité de l'action plus tard » n'offre aucun sens ; mais, en tournant par le passif, on arrive à faire comprendre la valeur du *perfectum* : « l'action se trouvera traitée par moi plus tard » ; comparer « on trouvera la question résolue (par moi) plus loin » ; cf. *Verr.* 2, 150 alio loco de aratorum animo videro ; *Cael.* 35 videro hoc posterius ; *Tusc.* 5, 20 sed videro quid efficiat ; tantisper hoc ipsum magni aestimo, quod pollicetur ; *S. Rosc.* 84 de Capitone post viderimus ; *Ac.* 2, 135 recte secusne alias viderimus ; *Att.* 14, 8, 2 sed cum ipso videro. *Verr.* 4, 36 de reliquo videro ; *de Or.* 2, 33 sed de me videro ; nunc hoc propono...

Remarque 8. — Enfin, Cicéron emploie les futurs accomplis *videris*, *viderit*, *viderint*, pour abandonner à d'autres l'examen de certaines questions que lui-même laisse de côté ; ex. *Phil.* 2, 118 de te tu videris ; ego de me ipse profitebor, « pour ce qui te concerne, c'est par toi-même que la question se trouvera résolue, mais quant à moi, pour ce qui me concerne, je ferai moi-même hautement une déclaration » c'est-à-dire « pour ce qui te con-

cerne, à toi de voir [je ne m'en inquiète pas, je te laisse ce soin] ».

Nat. 3, 9 quam simile istud sit, tu videris,

« à quel degré cette comparaison est-elle juste ? à toi de voir ».

Q. fr. 3, 1, 23 sed haec tu videris,

« mais c'est là ton affaire ».

ad Brut. 1, 2*a*, 1 sed de hoc tu videris,

« mais sur ce point, à toi de voir ».

de Or. 2, 235 quid sit ipse risus... viderit Democritus,

« la nature du rire..., je laisse cette recherche à Démocrite ».

Tusc. 1, 23 harum sententiarum quae vera sit, deus aliqui viderit,

« ... je laisse à quelque dieu le soin de le voir ».

Tusc. 5, 34 quam sibi conveniat, ipse viderit,

« à quel point est-il conséquent ? à lui-même de le voir ».

Nat. 1, 17 quid didicerimus, Cotta viderit,

« qu'avons nous appris ? à Cotta de le voir ».

Tusc. 2, 42 sitne igitur malum dolere necne, Stoici viderint,

« si la douleur est ou non un mal, aux Stoiciens de le voir ».

Phil. 3, 17 sed hoc clarissimi viri viderint,

« mais je laisse ce point à l'examen des hommes les plus illustres ».

Phil. 12, 26 quinam locus capietur? si extra castra, ceteri viderint ; ego me vix tutum futurum puto,

« quel lieu choisira-t-on ? hors du camp ? aux autres à voir ; mais moi, je pense que je serai à peine en sûreté ».

*
* *

II. — Souvent ce futur antérieur marque l'antériorité, surtout à côté d'un futur simple. Le passage du *Trin.* 1007 cité au début de l'article en est un exemple frappant ; en voici d'autres :

Amp. 1000 atque illuc sursum escendero ; inde optume aspellam [virum,

« je me serai juché là haut [préalablement] et de là je serai très bien pour chasser notre homme » ; cf. *Trin.* 625 ; *Haut.* 174.

Amp. 930 juben mi ire comites? — Sanan es? — Si non jubes,
Ibo egomet : comitem mihi Pudicitiam duxero,

« me fais-tu accompagner? — As-tu ton bon sens? — Si tu ne le fais pas, j'irai seule, et, pour compagne, j'aurai emmené la Vertu ».

Mil. 200 quaere ; ego hinc abscessero aps te huc interim,

« cherche, et moi, dans cet intervalle, je me serai retiré par ici ».

Bac. 49 atque is dum veniat sedens ibi opperibere.
Eadem biberis, eadem dedero tibi ubi biberis savium,

« tu attendras là sa venue ; [et dans cet intervalle] tantôt tu auras bu, tantôt je t'aurai donné, quand tu auras bu, un baiser », « quand il viendra, tu auras passé cet intervalle de temps à boire et à recevoir mes baisers ».

And. 398 alia otiosus quaeret ; aliquid interea acciderit boni,

« il cherchera autre chose tout à son aise ; pendant ce temps il sera arrivé quelque chose de bon » ; Davus est affirmatif, parce qu'il sent le besoin de remonter le courage de Pamphile ; un potentiel « il pourrait arriver quelque chose de bon » ne serait pas dans le ton du passage.

Pœn. 617 convivas volo
Reperire nobis commodos, qui una sient.
Interibi attulerint exta, atque eadem mulieres
Jam ab re divina, credo, apparebunt domi,

« je veux nous trouver de bons convives pour nous tenir compagnie. Pendant ce temps-là, on aura apporté les viandes et en même temps les femmes vont être, je crois, à la maison, de retour du sacrifice ».

Merc. 450 non potes tu lege vendere illam. — Ego aliquid videro,

« tu ne peux légitimement la vendre. — J'aurai pris des précautions ».

Ps. 333 lanios inde accersam duo cum tintinnabulis ;
Eadem duo greges virgarum inde ulmearum adegero...,

« de là je ferai venir deux victimaires avec des clochettes ; mais j'aurai aussi ramassé deux troupeaux de baguettes d'orme... ».

Cas. 613 abi et aliud cura ; ego jam jussero
Meam istuc transire uxorem...

« va-t'en et prends souci d'autre chose ; [pendant ce temps] l'ordre va se trouver donné par moi... ».

And. 456 ego istaec recte ut fiant videro.

« par moi [préalablement] toutes les mesures se trouveront prises pour que cela se fasse convenablement ».

Ad. 437 ego vero hinc abeo, quando is quam ob rem huc veneram
Rus abiit. Illum curo unum...
... de istoc ipse viderit,

« ... [en mon absence] au sujet du vôtre il aura pris lui-même (à lui seul) ses mesures » = « je lui laisse la responsabilité des mesures qu'il aura prises [que j'apprendrai à mon retour] ».

Ad. 538 Syre, quid agimus ? Fuge modo intro, ego videro,

« sauve-toi seulement là-dedans, [cependant] j'aurai avisé », [c'est-à-dire dans l'intervalle qui s'écoulera avant qu'il ne soit abordé par Déméa].

Ad. 845 modo facito ut illam serves. — Ego istuc videro,

« mes précautions auront été prises sur ce point ».

Acc. *Praet.* 15 patrio exemplo et me dicabo atque animam devoro
[hostibus,

« à l'exemple de mon père, je dédierai solennellement ma personne aux dieux infernaux et [pour cela] j'aurai fait aux ennemis le sacrifice de ma vie » ; la *dicatio* se fera grâce au sacrifice accompli.

Cic. *Att.* 4, 7, 2 quare in hoc thecam nummariam non retexeris, in aliis eris cautior,

nous avons affaire à une construction paratactique : « c'est pourquoi, s'il est vrai qu'à propos de lui tu n'auras pas ouvert ton coffre [pour encaisser de l'argent], en revanche à propos d'autres tu seras plus prudent [à la suite de cette aventure] ».

Att. 5, 1, 3 tu invita mulieres, ego arcivero viros,

« toi, invite les femmes, moi, [cependant] j'aurai mandé les hommes ».

Virg. *En.* 4, 591 pro Juppiter ! ibit
Hic, ait, et nostris illuserit advena regnis ?

« grand Jupiter ! il s'en ira, et cet étranger se sera joué de mon trône ? » — « après s'être joué » ; mettons toute la phrase dans le présent et nous aurons : « il s'en va et il s'est joué... ? ».

Notons en particulier l'emploi de *faxo :*

Amp. 972 quin venis quando vis intro ? faxo haud quicquam sit
[morae,

« viens donc, quand tu voudras ; j'aurai pris soin [cependant] que rien ne tarde ».

Most. 68 ego ire in Piræum volo
In vesperum parare piscatum mihi.
Ervom tibi aliquis cras faxo ad villam adferat,

« moi, je veux aller au Pirée acheter du poisson pour ce soir. J'aurai pris soin [cependant] qu'on te porte demain du fourrage à la ferme ».

Most. 1133 non enim ibis; ego ferare faxo... in crucem,

« non, tu n'iras pas; je t'aurai [préalablement] fait porter au gibet ».

Remarque 1. — C'est ici que se rattache l'emploi de *faxo* parenthétique, suivi du futur; ex. : *Men.* 661 ego faxo referetur. — Ex re tua, ut opinor, feceris, « j'aurai fait le nécessaire, on te rapportera ta mante. — M'est avis que tu auras fait au mieux de ton intérêt »; l'action préalablement accomplie (*faxo*) a pour résultat *referetur*; cf. *Amp.* 355; 749; *Bac.* 506; *Men.* 562; *And.* 584; *Phorm.* 308; 1055; *Eun.* 285; 663.

Ps. 766 jam ego hoc ipsum oppidum expugnatum faxo erit leno-
[nium,

passage intéressant qui montre à la fois deux emplois du futur antérieur : « cette place forte elle-même du leno ne tardera pas à se trouver prise d'assaut (j'y aurai mis mes soins) par mes soins ».

Remarque 2. — Voici un passage où l'on a voulu voir le subjonctif parfait avec valeur d'impératif :

Rud. 1135 ibi ego dicam quicquid inerit nominatim; tu mihi
Nullum ostenderis,

le rapprochement avec *dicam* montre que nous avons affaire au futur antérieur marquant l'antériorité : « je dirai nommément tout ce qui se trouvera à l'intérieur de la valise; toi, tu ne m'auras rien montré » = « sans que tu m'aies rien montré »; « ne me montre rien » serait une gaucherie.

*
* *

III. — Le futur antérieur exprime la promptitude de l'action effectuée, du résultat obtenu. Voici un passage de Pl. *Amp.* 53 qui montre bien comment l'acheminement est tout naturel de l'idée de futur accompli à l'idée de prompte réalisation :

quid contraxistis frontem? quia tragœdiam
Dixi futuram hanc? deus sum, commutavero,

« pourquoi avez-vous froncé les sourcils ? parce que j'ai dit que ceci serait une tragédie ? Je suis un dieu, par moi elle va se trouver changée » = « le changement va être fait à l'instant », « j'aurai vite opéré le changement ».

Cap. 194 ibo intro atque intus subducam ratiunculam,
Quantillum argenti mi apud trapezitam siet.
Ad fratrem quo ire dixeram mox iero,

« je vais rentrer à la maison et y établir mon petit compte... Quant à la visite que je disais vouloir faire à mon frère, elle se trouvera effectuée bientôt [ce sera vite fait] ».

Most. 921 vel mihi denumerato ; ego illi porro denumeravero,

« si tu veux, compte-moi l'argent ; moi, ensuite, je le lui aurai vite compté ».

Trin. 655 omnia ego istaec quae tu dixti scio, vel exsignavero,

« tout ce que tu viens de dire, je le sais, et même, si tu veux, tu vas en avoir la mention écrite », « je vais te le reproduire à l'instant par écrit ».

Bac. 840 quis igitur obsecrost ? — Inveneris.
Ex me quidem hodie numquam fies certior,

« qui est-ce donc, de grâce ? — Tu vas l'avoir trouvé = tu auras vite fait de le trouver ; mais de moi aujourd'hui tu n'auras jamais une information » ; *inveneris* n'a pas la valeur d'un jussif quoi que pense Kühner[2].

Pœn. 442 si nequeo facere ut abeas, egomet abiero,

« si je ne puis obtenir que tu partes, ce sera moi-même qui serai parti », « je serai vite parti » ; effectivement, il prononce encore quelques mots et s'en va.

Ad. 127 ah, si pergis, abiero,

« ah, si tu continues, je serai vite parti ».

Trin. 710 quid tibi interpellatio aut in consilium huc accessiost ?
— Eodem pacto quo huc accessi apscessero,

« qu'est-ce qui t'a permis de nous interrompre et de venir te mêler ici à notre discussion ? — Je serai aussi vite parti que je suis venu », « ma disparition sera aussi prompte, aussi inaperçue que mon apparition ».

Pœn. 984 si respondebunt, Punice pergam loqui ;
Si non, tum ad horum mores linguam vortero,

« s'ils répondent, je continuerai à parler carthaginois ; sinon,

j'aurai vite fait d'accommoder mon langage à leur caractère » ; cf. *Haut.* 108.

Merc. 140 at edepol tu calidam picem bibito ; aegritudo abscesserit,

« et toi, par Pollux, bois de la poix bouillante ; le chagrin se trouvera parti », « sera aussitôt dissipé ».

Comparez à quelques vers d'intervalle :

St. 351-354 hoc egomet, tu hoc convorre. — Ego fecero.
. . . . . .
. . . consperge ante aedis. — Faciam.

« balayons, moi ici, toi ici — Cela va se trouver fait... Arrose devant la maison. — Cela se fera ». Il y a une décroissance plaisante du zèle de Gélasime.

Comparez encore :

Men. 545-546 cedo aurum ; ego manupretium dabo.
— Da sodes aps te ; ego post reddidero tibi.
— Immo cedo aps te ; ego post tibi reddam duplex.

« donne-moi l'or; moi, je paierai la main-d'œuvre. — Paie, de grâce, de ta poche ; moi, ensuite, je te l'aurai vite rendu. — Non, donne de ta poche ; moi ensuite, je te rendrai le double ». La servante promet un prompt règlement ; Ménechme est moins catégorique.

Remarque 1. — Notons en particulier dans cet emploi le futur accompli *faxo :*

Cap. 801 faciam ut hujus diei... semper meminerit,
qui mihi in cursu opstiterit faxo vitae is extemplo opsti-
[terit suae,

« ... celui qui m'aura arrêté dans ma course, j'aurai vite fait [ce sera chose faite instantanément] qu'il ait arrêté sur-le-champ sa vie ».

Pœn. 346 deferto ad me ; faxo actutum constiterit lymphaticum,

« apporte-les moi (ces écus) ; j'aurai bientôt fait d'arrêter leur délire ».

Curc. 587 in tritico facillume
Vel quingentos curculiones pro uno faxo reperias,

« dans un tas de blé ; j'aurai vite fait que tu trouves sans peine mille charançons pour un » ; cf. *Men.* 113 ; 644 ; *Trin.* 60 ; 62 ; 882.

Ad. 209 tace, egomet conveniam ipsum ; cupide accipiat jam faxo...,

« tais-toi ; je vais moi-même lui parler ; j'aurai vite fait qu'il reçoive avidement son argent » ; cf. *Phorm.* 1027 ; *Ad.* 847.

Haut. 341 ademptum tibi jam faxo omnem metum,

« [ce faisant] je t'aurai sur l'heure débarrassé de toute crainte ».

Comparer *Phorm.* 882 quin ergo rape me; quid cessas? — Fecero, « ... que tardes-tu? — Cela va se trouver fait », « ce sera fait à l'instant ».

Remarque 2. — Les notions qui s'adjoignent à l'idée de futur accompli étant une pure affaire de contexte, il ne faut pas s'étonner de trouver l'emploi de *videro* qui va suivre un peu différent de ceux qui ont été indiqués plus haut, *Rem.* 7 et 8 ; il en a été de même, comme on l'a vu, pour *faxo*.

Cic. *Fin.* 1,35 quae fuerit causa, mox videro,

« la cause? je l'aurai bientôt vite examinée », « j'en aurai fini promptement avec cette question »; et, en effet, elle est présentée quelques lignes plus bas.

Att. 9,7,5 de triumpho tibi adsentior, quem quidem totum facile et lubenter abjecero,

« j'aurai vite fait d'y renoncer et bien volontiers ».

Flac. 56 jam id videro, sed primum illud tenebo,

« à l'instant j'aurai examiné cela » = « j'en aurai fini avec cette question, mais je m'arrêterai d'abord à cet autre point »; en effet, l'examen de la question est fait trois lignes plus loin.

Clu. 146 quod cujusmodi sit, jam videro,

« de quelle nature est cette indignité? la question va être vidée à l'instant ».

Rep. 1,20 nihil est adhuc disputatum, et, quoniam est integrum, libenter tibi, ut de eo disseras, equidem concessero,

« la discussion n'a pas encore commencé et, puisque les choses sont en l'état, j'aurai certes grand plaisir à te céder à l'instant la parole »; *concessero* = « la cession se trouvera accomplie (ce sera chose faite) à l'instant ».

*
* *

IV. — Parfois le futur antérieur semble avoir la valeur d'un parfait; en réalité, il exprime l'action accomplie dans un futur immédiat :

Pœn. 1286 pro majore parte prandei pignus cepi, abii foras,
Sic dedero; aere militari tetigero lenunculum,

le leno avait invité à dîner le militaire Antamœnides; celui-ci, ayant attendu vainement son hôte, lui dérobe quelque chose, et

s'en va ; c'est précisément à cet instant qu'il fait son monologue : « j'ai pris [je viens de prendre] un gage qui compense la plus grande partie du dîner et j'ai décampé ; de cette façon je lui aurai joué un tour ; j'aurai soutiré à mon petit leno la solde militaire ». En apparence, *dedero* et *tetigero* équivalent à *dedi*, *tetigi* ; en fait, Antamœnides considère *dedero* et *tetigero* comme des résultats à venir : « je viens de prendre un gage..., alors je vais me trouver lui ayant joué un bon tour », « cela va faire un bon tour que je lui aurai joué ».

And. 892 adducti qui illam hinc civem dicant : viceris,

cette phrase est la fin de la tirade de Simon : « des gens ont été amenés pour dire qu'elle est citoyenne d'ici : tu en seras venu à tes fins ». Il ne me paraît pas conforme à la suite des idées d'interpréter *viceris* comme un subjonctif impératif « sois vainqueur » ; *vicisti* signifierait « te voilà donc vainqueur », « te voilà donc maître de la situation », « tu en es donc venu à tes fins » ; le futur antérieur présente la chose comme sur le point d'être accomplie, et la pensée comme la métrique y trouvent leur compte.

Je n'ai pas sous la main d'autres exemples de cet emploi du futur antérieur, mais je suis convaincu qu'il doit s'en rencontrer un assez grand nombre dans la latinité ; il est du reste bien connu du français.

*
* *

Conclusions.

Les faits semblent bien démontrer que dans les propositions indépendantes et principales, le futur antérieur a une valeur propre, distincte de celle du futur simple, la valeur de *perfectum*, souvent mise en relief par le voisinage du futur simple : à la notion générale d'action accomplie s'adjoignent, grâce au contexte, des notions d'antériorité, de promptitude, parfois de passé apparent ; mais jamais ne se rencontre l'acception d'un impératif ou jussif

La fréquence de son emploi chez les comiques atteste que cette forme était très vivante, de sens très accessible, et que le dialogue en tirait un heureux parti.

L'usage qu'en fait de son côté Cicéron nous prouve qu'elle continue à tenir sa place parmi les ressources de la langue et que, de ce chef, rien ne différencie la période archaïque de la période classique.

Félix Gaffiot.

NOTES ET DISCUSSIONS

L. Annaei Senecae, *Ad Lucilium epistulae morales*, rec. Ach. Beltrami ; vol. I, livres I-XIII ; vol. II, livres XIV-XX ; xliv-424, et 313 pp. in-8°. Rome, Istituto poligrafico dello Stato, 1931.

Cette édition des lettres à Lucilius fait suite au Virgile de M. Sabbadini dans la série des « Scriptores Graeci et Latini iussu Beniti Mussolini consilio R. Academiae Lynceorum editi ». Le nom de M. Beltrami s'imposait, et l'édition qu'il a donnée précédemment de ce texte, où il a pu utiliser un manuscrit découvert par lui dans la bibliothèque de Brescia, le *Quirinianus B II 6*, lui confère une autorité particulière[1]. C'est une fortune qui ne va pas sans risque que de trouver un manuscrit nouveau ; et l'auteur de la trouvaille est instinctivement enclin à la considérer comme supérieure à tous les manuscrits déjà connus, et bouleversant les résultats acquis. Dans sa précédente édition, M. Beltrami donnait la liste des passages où son texte s'écartait de celui de Hense : liste au premier abord impressionnante et qui ne comprenait pas moins de six à sept cents passages. A l'examen, le nombre des variantes importantes apparaissait du reste comme tenant une place assez mince dans cette masse, et de ces variantes, il en était bien peu qui eussent été fournies par le nouveau manuscrit. M. Beltrami, une fois l'enthousiasme de la découverte passé, a pu, dans cette seconde édition, juger d'une manière plus sereine et plus objective de la valeur réelle qu'il convient d'accorder au *Quirinianus*, et de la place qu'il tient dans la tradition des Lettres. Ce manuscrit, qui provient du monastère de Saint Columban à Bobbio, date de la fin du IXe ou du commencement du Xe siècle, et contient le corpus entier des lettres à Lucilius, qui se présente souvent scindé en deux parties : livres I-XIII (lettres 1 à 88) ; livre XIV-XX (lettres 89 à 124), division qui ne semble pas purement accidentelle, mais qui correspond à une différence d'étendue et d'inspiration. Par là même, il infirme l'hypothèse

1. Sur cette précédente édition et les comptes rendus dont elle a été l'objet, voir J. Marouzeau, *Dix années de bibliographie classique*, tome I, p. 340 ; l'*Année philologique*, tomes III, 1928, p. 72, et IV, 1929, p. 86 ; et la préface de la nouvelle édition de M. Beltrami, passim.

de Rossbach qui fixait au XIIe siècle l'époque où les deux recueils, d'abord distincts, furent de nouveau réunis : cette réunion, évidemment, ne peut être postérieure au IXe siècle ; peut-être même faut-il la faire remonter plus haut. En outre, le *Quirinianus* permet de fixer avec plus d'exactitude l'étendue de certains livres (IX-X-XI), dont il a conservé les en-tête. Enfin pour le texte, tout en s'accordant souvent avec les témoins les plus anciens et les meilleurs de la tradition, notamment avec *P* (*Parisinus 8.540*), *L* (*Laurentianus plutei LXXVI, 40*), *V*, (*Venetus Marcianus n. CCLXX, Arm. 22,4*), il présente aussi de bonnes leçons qui, jusqu'ici, ne se trouvaient que dans des manuscrits récents, et pouvaient passer à bon droit pour des corrections d'humanistes. En même temps qu'il authentifie ces variantes meilleures, il donne un regain de valeur aux *deteriores* négligés ou tenus en suspicion de parti-pris ; il nous montre aussi que nous avons affaire, pour Sénèque, à une tradition trouble et contaminée, où se croisent divers courants qu'il est difficile de ramener à une source commune. M. Beltrami s'est sagement gardé de dresser un *stemma codicum*. Mais c'est à lui désormais qu'il faut s'adresser pour connaître le texte des Lettres à Lucilius. Son édition est en progrès incontestable sur les éditions précédentes, au moins en ce qui concerne la connaissance de la tradition manuscrite. La proclamation, que je fais volontiers, de cette supériorité, me met plus à l'aise pour signaler à M. Beltrami certains défauts de présentation qui rendent incommode le maniement de son livre, et risquent d'en rendre les mérites moins sensibles aux yeux du lecteur.

Dans la constitution du texte, aucun artifice typographique ne distingue les passages corrigés du texte traditionnel conservé par les manuscrits. Dans une édition comme celle-ci, qui évidemment s'adresse avant tout aux érudits, et qui se propose de leur fournir le moyen le plus sûr et le plus complet d'étudier le texte de Sénèque, et de se rendre compte de son état actuel, il est, me semble-t-il, indispensable que tout ce qui s'écarte de la tradition soit indiqué par les signes conventionnels ordinaires : emploi de l'italique pour indiquer les changements de lettres, des crochets droits pour indiquer les passages supprimés, des crochets obliques pour indiquer les additions, des croix pour les passages corrompus... L'emploi d'un caractère continu et l'absence de signes conventionnels donne une impression de sécurité trompeuse, qui n'est pas à sa place dans une édition *ad usum doctorum*. L'inconvénient d'un pareil usage est d'autant plus grand que l'apparat critique n'est pas clairement rédigé. Il a un défaut

qui lui est commun avec l'apparat de Sabbadini : les leçons des mss. sont en caractères italiques, les sigles, les noms des éditeurs, etc., sont en lettres romaines. Je persiste à croire que le contraire vaudrait mieux, et ne choquerait pas les habitudes acquises. En outre, M. Beltrami réserve la dernière place à la leçon qu'il adopte. Pour prendre un exemple :

Epist., XVII, 1 : si quid est, quo teneris, aut expedi aut incide.

La leçon *expedi aut* est fournie par p P b ; Q et L ont la faute *expediunt*. L'apparat critique est ainsi rédigé : 4 *expediunt* Q L, *expedi aut* p P b. Il semble plus naturel d'indiquer en tête la leçon que l'on adopte et de la faire suivre, en la séparant par deux points, des variantes fautives ou des corrections d'éditeurs. Ceci est un cas simple. Prenons un cas un peu plus compliqué :

Epist. XIII, 13, p. 47 l. 7. 8. : Damus nos aurae ferendos.

L'apparat critique porte : 8 *referendos* Q p L P b, *referentibus* ç superscr. L^2 : *rei* (vel *timori*) *ferendos* Haase, *ferendos* Haupt (II, 320), *referendos* Hesse (*op. c.*, p. 7) et Albini (*l. c.*, p. 128) diverse interpretantes, *rumori ferendos* Hense qui in edit. accepit *aurae ferendos* ex Buecheleri coniectura : *an* auri ferendos? — Il faudra au lecteur pas mal de bonne volonté et de discernement pour se rendre compte : 1° que les mss. ne portent pas *aurae referendos*, mais seulement *referendos*, et que la note critique se rapporte, non pas au verbe seul *ferendos*, mais au groupe *aurae ferendos* ; 2° que le texte adopté par M. Beltrami est une conjecture de Buecheler. N'eût-il pas été plus simple et plus clair d'imprimer dans le texte :

Damus nos <au>rae ferendos

et de rédiger l'apparat de cette manière :

aurae ferendos *Buecheler* : referendos *Q p L P b* referentibus ç *superscr. L^2*,

en supprimant toutes les conjectures inutilisées qui encombrent l'apparat sans profit? —

La lecture de l'apparat est d'autant plus compliquée que, dans certains cas, — lorsque la divergence ne met en cause que les manuscrits, et que n'intervient pas la conjecture, M. Beltrami met le plus souvent[1] en tête la leçon qu'il adopte. Ainsi, tome I, p. 264, on lit dans le texte :

l. 5 : Quemadmodum ei, qui amorem exuere

1. Mais non régulièrement : cf. *Ep.* XV, 9, l. 11, à propos de *Detraxi*.

et dans l'apparat : *et* codd. vett., *ei* ς ;
mais ligne 9 :

et oculos et aures ab is, quae reliquit

et dans l'apparat : *his* QbM, *iis* pP et pr. V : *ĭs* Hense Suppl. Quirin., p. VII.

M. Beltrami recourt aussi tantôt à l'apparat positif, tantôt à l'apparat négatif. Ainsi, tome I, p. 343, l. 6, le texte qu'il adopte porte :

...sed in huius ipsius rei contentionem transfert.

L'apparat : *contemptionem QV*, *contemplationem* nonnulli ς Summers : *intentionem* Gertz, sed *contentionem = comparationem*, scil. *huius ipsius rei* (ingentis clamoris ex stadio perlati) cum eo, quod ipse ago, studio. — D'où vient *contentionem* que M. Beltrami adopte dans son texte ; est-ce la leçon de la vulgate ? —

Enfin, il eût été bon aussi d'uniformiser la graphie des noms propres : tantôt ils sont latinisés, tantôt non : on lit p. XVII, *H. Lebèguio*, mais p. XVIII, *Henrici Lebègue* ; p. XVI, *Chatelain*, mais p. XVIII, *Chatelainii*, XXI, *Chatelainius* (pourquoi pas *Castellanus* qui aurait au moins l'avantage de ne pas être barbare ?) ; *Gertzius*, mais *Hense*. Je m'excuse d'insister sur ces petites imperfections, mais c'est justement qu'elles risquent d'enlever à M. Beltrami une grande partie du fruit que mérite justement son travail. Et c'est aussi parce qu'il est bon de souligner l'urgence qu'il y a, pour tous les éditeurs, à se conformer aux conseils et recommandations que vient de donner l'Union académique internationale dans sa brochure sur l'emploi des signes critiques et la disposition de l'apparat dans les éditions savantes de textes grecs et latins[1].

En ce qui concerne le texte lui-même, voici quelques leçons que j'ai notées au cours de ma lecture :

Ep. I, 1, l. 6 : Et si uolueris attendere, maxima pars uitae elabitur male agentibus, magna nihil agentibus, tota uita aliud agentibus.

M. Beltrami, avec Haase et Hense, préfère maintenir le texte des mss. anciens ; avec quelques mss. inférieurs et Erasme, je crois qu'il faut rétablir la gradation : *magna pars uitae... maxima... tota uita.*

Ep. III, 1, l. 8 et 9 : eadem epistula illum et dixisti amicum et negasti. Itaque si priore illo verbo quasi publico usus es

1. Paris, Champion, 1932.

Hense écrit avec Gertz : *Ita <in> eadem* et : *Itaque si prio-prio illo uerbo quasi publico*, texte qui semble à tous points de vue préférable. Car *priore*, malgré les efforts de MM. Beltrami, Albini et P. Thomas pour le justifier, n'offre aucun sens défendable, et il est, de plus, superflu avec *illo*.

Ep. VII, 5, l. 15 : « Sed latrocinium fecit aliquis, occidit hominem ».

Je n'arrive pas à m'expliquer comment le *aliquis* peut désigner les condamnés aux bêtes ; et j'imagine qu'il y a une lacune, *aliquis* devant se rapporter peut-être à un *dicet* qui aurait disparu.

Ibid. 11, l. 15 : satis enim magnum alteri theatrum sumus.

Hense donne, sans variante : *satis enim magnum alter alteri theatrum sumus*. Haase également. L'omission de *alter* est-elle volontaire chez M. Beltrami ?

Ep. XII, 10, l. 21 : quod nemo in vita teneri potest.

L'apparat critique signale : in vita]inuitus π alii ; unde *in vita invitus* C. Landi, op. c., p. 12. La conjecture, ingénieuse, de C. Landi se justifierait mieux si on lisait : in<*uitus in*>uita (par saut du même au même, puis *inuitus* rétabli au-dessus de la ligne aurait éliminé *in uita* dans certains mss.).

Ep. XV, 4, l. 21 : quoius libet ex his elige usum rudem, facilem.

M. Beltrami a, comme Hense, adopté la conjecture de Bücheler *quoiuslibet* au lieu de *quoslibet* ou *quodlibet* des mss. Elle n'offre, à mon avis, aucun sens. Que peut vouloir dire : « Choisis l'usage mal dégrossi, facile, de n'importe lequel de ceux-ci » ? Qu'est-ce que cet accouplement de *usum* avec deux adjectifs *rudem*, *facilem* ? Que peut vouloir dire *usum rudem* ? Haase est plus près de la vérité en écrivant : *quod libet ex his elige*, *usu redde facile*. On améliorerait la conjecture en écrivant *reddes*. Il se peut, du reste, que la corruption soit plus compliquée, et qu'il y ait une lacune. On peut imaginer : *rudi arduum reddes usu facile*, ou tout autre complément. En tout cas, mieux vaudrait imprimer le texte désespéré des mss., en le signalant d'une croix, qu'une conjecture qui ne vaut pas mieux.

Ep. XV, 9, l. 11 : Detraxi tibi non pusillum negotii, non una mihi mercedulae onus. Graecum ad haec beneficia accedet ecce insigne praeceptum.

L'apparat critique est si embrouillé que je n'ai pu comprendre d'où vient la leçon adoptée : *non una mihi mercedulae onus*. Il n'y a rien de pareil ni dans Hense, ni dans Haase. Mais je doute que M. Beltrami puisse justifier facilement la disjonction *Grae-*

cum... praeceptum et l'inversion *accedet ecce*; et je préfère la ponctuation des éditeurs anciens qui, quelles que soient les variantes du texte adopté, mettent un point après *accedet* et lisent ensuite : *Ecce insigne praeceptum.*

Ep. XL, 8, l. 16 : sed salua dignitate morum quam uiolentia ista et nimia uis exigit.

A la vulgate *exuit*, M. Beltrami préfère la leçon de Q et pr. L *exigit*, qu'il explique par *relegat, non recipit*. Pourrait-il justifier ce sens par d'autres passages de Sénèque? L'absence d'un lexique complet de notre auteur m'empêche de faire la vérification. En tout cas, dans la même lettre, § 12, p. 144, l. 1, le mot est pris dans une tout autre acception : *hanc ego in uiro sapiente recipio, non exigo*; de même, *Ep.* 27, 1, p. 105, l. 4, *et te adhibito mecum exigo.*

Ep. XLII, 4, l. 2, p. 150 : Multorum crudelitas et ambitio et luxuria, ut paria pessimis audeat, fortunae fauore deficitur. Eadem uelle, *si subinde audiat istis*, cognosces : da posse, quantum uolunt.

J'ai imprimé en italique le *si subinde audiat istis* que M. Beltrami tire de la leçon corrompue des mss. *uellesisub auditis cognoscis* Q cum Lg (*subaudisti* g), *uelle subaudis* (*sub audis* P b) *cognosces* p P b, *uelle cognosces* aut *uelle eos c.* aut *uelle s auderent c.* aut *uelle si subaudis c.* aut *uelle subinde c.* ç. Le passage a été diversement corrigé; je doute que la correction de M. Beltrami soit supérieure aux précédentes. Si négligé que soit Sénèque, peut-on admettre qu'il ait laissé à son lecteur le soin de deviner que devant *uelle*, il faut sous-entendre *eos* (représentant *multorum*), tandis que le sujet de *audiat* est *Fortuna.* Et quel est le sens de *subinde*? Et pourquoi le datif après *audiat*? Est-ce l'usage que pour indiquer qu'un dieu écoute les prières d'un mortel *audire* soit suivi du datif? Je n'en vois aucun exemple. Le Thesaurus signale, tome II, 1262, l. 65, le datif *cum notione oboediendi vel credendi* chez Apulée, *Apol.* 83, Iust. 2, II, 7, Hilarian. *curs. temp.*, p. 1097, Herm. *Pal. vis.* 3, 7, 3, c'est-à-dire chez des écrivains tous postérieurs à Sénèque ; mais si la locution *dicto audientem esse* est fréquente (cf. Thes. 1289, 46 et suiv.), la langue ne connaît, quand il s'agit des dieux, que *audire* et l'accusatif (cf. Thes. 1289, 83 et suiv.). Madvig est évidemment plus près du sens que l'on attend, lorsqu'il écrit : *Eadem uelle scire uis? da* e. q. s. Haase lit, d'une manière analogue mais moins heureuse : *eadem uelle cognosces : da posse* e. q. s. Mais le plus prudent est Hense qui se contente de reproduire avec une croix le texte des mss. : *eadem velle, si* † *subau-*

dis, cognosces : da posse e. q. s. Car si le sens général se laisse aisément déterminer, si la corruption est sûre, il est impossible d'en fixer exactement l'origine et l'étendue.

Ep. 66, 12, l. 3 (p. 242) : Mortalia minuuntur cadunt, deteruntur crescunt, exhauriuntur implentur.

Le contexte *deteruntur crescunt, exhauriuntur implentur*, indique qu'à ces deux antithèses doit correspondre une troisième. Or, celle-ci ne nous est pas fournie par le groupe *minuuntur* (*minuntur* p PV pr) *cadunt*. Pincianus a conjecturé *eminent*, Gronov *muniuntur* (?), Gertz[1] *nituntur*. Je suis étonné que personne n'ait songé à *oriuntur cadunt* : l'antithèse de *cadere* « tomber » étant naturellement *oriri* « se lever ». Quant à l'origine de la faute, il est probable que *minuuntur* est une glose de *deteruntur* qui s'est fourvoyée à la place du verbe original. Pour l'opposition entre *cadere* et *oriri*, dans Sénèque, cf. De tranquill. an. XI, 10, *cum tot flumina possideret in suo orientia, in suo cadentia* ; de Benef, IV, 12, 5, *quomodo solis* [*officium est*] *loca mutare ex quibus oriatur, in quae cadat*. Cf. aussi Ov. Fast., I, 295 ; Manil., I, 232.

Ep. 66, 42, l. 5 : Alter adulescens decessit, alter senex, aliquis praeter hos infans, cui nihil amplius contigit, quam prospicere uitam...

Malgré tous mes efforts, je n'arrive pas à donner un sens qui me satisfasse à *aliquis praeter hos*, et il faut louer M. Beltrami de nous avoir signalé la difficulté en rappelant dans l'apparat la conjecture de Badstuebner *protinus*.

Ibid., § 44, l. 22 : utrimque aeque bonum est, quamvis illud plane nulli ierit, hoc aspera.

L'apparat dit : *plene* (in marg. *al plana*) *molli* (*l* prior supra vers.) *ierit* Q, *plana emolliuerit* V P b vulg. : *plana et molli via ierit* Gertz Hense, *plana et molli* (scil. *via*) *venerit* Wolters ; malo scribere *planc molli ierit* (*via* subauditur ex graeci sermonis et Senecae consuetudine), sic etiam structurae inaequalitas tollitur qua duobus adiectivis *plana et molli* unum *aspera* responderet. — Est-ce tellement l'usage de Sénèque de sous-entendre *uia* ? On aimerait quelques renvois à des passages précis. D'autre part, l'asymétrie *plana et molli... aspera* est-elle tellement choquante ? Et ne pourrait-on objecter à M. Beltrami qu'il ne fait disparaître celle-ci que pour en créer une autre, d'une part un adjectif avec adverbe : *plane molli* ; de l'autre, un adjectif simple : *aspera* ?

1. Imprimé par erreur en italiques.

Ep. LXVII, 1, p. 255 l. 1 : nondum me committo frigidae verae, adhuc rigorem eius infringo.

Les mss. ont, *frigido e* (*e* punct.) *ueri* Q, *frigide uere* p, *frigidae uerae* P et pr. V, *frigido uere* b. Je comprendrais mieux : *frigidae merae.*

Ibid. 13, p. 258, l. 17 : Adspice M. Catonem sacro illi pectori purissimas manus admoventem et vulnera parum ante demissa laxantem.

aût Q cum p, retinuit Haase interpungens *et volnera, parum autem d. l.* ; om. VPb vulg., coni. *ante* Gertz quem sequor, *alte* Buecheler et Hense. — La conjecture de Gertz me semble aussi malheureuse que celle de Bücheler : *ante* et *alte* sont inutiles l'un comme l'autre. Mais il faut avouer que *vulnera parum demissa laxantem* est bien mal écrit. Qu'est-ce qu'une blessure « qui ne tombe pas assez »? Et pourquoi le pluriel? N'est-ce pas *uiscera* qu'on attendrait ?

Ep. 68, 8, l. 19 : Nolo nolo laudes, nolo dicas.

Malgré l'accord des mss., il est évident qu'il faut supprimer un des *nolo* devant *laudes* ; le copiste de l'archétype a fait d'abord « un saut du même au même » en omettant *laudes* qu'il a rétabli par le suite, mais en négligeant d'effacer le *nolo* superflu. Type de faute banale et sûre, qu'on ne doit pas hésiter à corriger ; d'autant que la répétition est impossible à justifier par le sens.

Ep. 95, 46, l. 17 : Illud, ut puto, concedes, nihil esse turpius dubio et incerto actum modo pedem referente.

Il n'existe, à ma connaissance, aucun exemple de *agere pedem* « mettre le pied en avant » ; le Thesaurus signale seulement quelques emplois, exclusivement poétiques de *agere gradus, gressus* (*gressum*), *uestigia.* D'autre part Sénèque use de *actus, -ūs* avec le sens de « marche, mouvement » (Ag. 432 ; Quaest. Nat. 2, 22, 3). Enfin *modo* semble appeler un autre *modo* qui lui corresponde. Dès lors, on est tenté de lire : *illud, ut puto, concedes, nihil esse turpius dubio et incerto actu modo <proferente> pedem <modo> referente.* L'édition de Venise de 1490 avait vu juste, que bien sa correction fût insuffisante, lorsqu'elle écrivait : *ac timido pedem modo referente modo producente.*

Ep. 107, 2, l. 7 : offendi rebus istis tam ridiculum est quam queri, quod spargaris in publico aut inquineris in luto. Eadem vitae condicio est, quae balnei, turbae, itineris : quaedam in te mittentur, quaedam in te incident.

Les mots *balnei, turbae, itineris* montrent que Sénèque avait fait

une triple comparaison : avec le bain, la foule, le voyage. Or de cette comparaison, les mss. ne nous conservé que deux termes : *quam queri quod spargaris in publico aut inquineris in luto.* D'autre part, *spargaris in publico* n'offre pas de sens raisonnable. Il faut donc lire : *quam queri quod spargaris* < *in balneo aut uexeris* > *in publico aut inquineris in luto.* La symétrie et le sens se trouveront ainsi rétablis.

Ep. 122, 1, l. 4 . Detrimentum iam dies sensit : resiluit aliquantum, ita tamen ut liberale spatium sit, si quis cum ipso, ut ita dicam, die surgat. Officiosior meliorque, si quis illum expectat et *lucem primam exuit* : turpis qui alto sole semisomnus iacet, cuius uigilia medio die incipit : et adhuc multis hoc antelucanum est.

Exuit a beau être la leçon des manuscrits, il faut beaucoup de bonne volonté pour accepter le sens que lui donnent soit M. Beltrami (scil. e tenebris noctis dies extrahit, educit, detegit), soit M. Albini (*exuit*, scil. umbris = primos lucis radios excipit). — Si l'on s'en tient au texte des mss., rien de plus simple que de lire, avec Windhaus ou Anderson, *exilit* qui, paléographiquement, est identique à *exuit*, et par conséquent de rétablir *luce prima exilit.* Mais cette correction, parfaite au point de vue de l'écriture, n'est pas très satisfaisante pour le sens ; elle semble en contradiction avec *si quis illum expectat :* celui qui attend la levée du jour ne doit pas se lever en même temps que les premières lueurs de l'aube, mais les devancer. Gruter avait conjecturé *excipit* « s'apprête à recevoir, attend de pied ferme ; W. B. Anderson <*ante*> *lucem primam exsilit.* C'est à mon avis, dans l'une ou l'autre de ces conjectures que réside la vérité ; *Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.*

Ibid. 3, l. 6 : tam infausti omine quam nocturnae aves sunt.

L'apparat critique de M. Beltrami indique simplement *infausti homines* p q plerique ς, sans laisser soupçonner que les autres manuscrits ont simplement *infausti* (sans *homines*). Cette omission rend incompréhensible la note qui suit : unde *infausti ominis* ci. Pinc. idque receptum ab edd. usque ad Ruhkopfium defendit Rossbach animadvertens *infausti* nude posito sententiae non satisfieri nec intellegi cur librarius ullus vocem homines ex arbitrio suo addiderit : scripti *infausti omine* conl. Tac. hist. I 6 *introitus in urbem — infaustus omine* cet. — Comment deviner que « *infausti* nude posito » fait allusion à une leçon, non signalée, des mss. les meilleurs ? — D'autre part *infausti omine* vaut-il mieux que *infausti ominis* de Pincianus ? De tous les exemples que je connais de *infaustus* aucun n'accompagne un nom de personne.

Ep. 123, 6, l. 5 : Multa quam superuacua essent, non intelleximus, nisi deesse coeperunt.

Comme le remarque M. Beltrami lui-même dans l'apparat, il faut rétablir une conjonction temporelle *cum* (vulg.), *ubi* (P. Thomas) ; le *nisi si* que l'éditeur propose avec hésitation n'est pas préférable. *Cum* paraît lui-même supérieur à *ubi* de P. Thomas ; il est appuyé par le texte de Plaute qui montre que nous avons affaire ici à un proverbe de forme traditionnelle :

> Tum denique homines nostra intellegimus bona,
> Quom quae in potestate habuismus ea amisimus
> Capt. 142. 3.

Ep. 124, 5, l. 10 : Quid si quis vellet non oculis, sed tactu minuta discernere? Subtilior ad hoc acies nulla quam oculorum et intentior ; et dederit bonum malumque dinoscere?

J'ai lu attentivement l'apparat de M. Beltrami et celui de Hense (qui donne un autre texte : *subtilior adhoc acies nulla quam oculorum et intentior daret bonum malumque dinoscere*). J'avoue qu'en dépit des corrections proposées et des explications apportées je n'ai pas réussi à comprendre ce texte que Haase considère comme lacunaire et corrompu.

Je m'excuse d'avoir présenté tant de remarques, mais ce qu'il importe de signaler dans un compte rendu critique c'est, me semble-t-il, moins les points sur lesquels on est d'accord avec l'auteur que ceux sur lesquels on est en désaccord. Et c'est l'avantage des textes légués par l'antiquité classique qu'ils ne donnent, pour ainsi dire, jamais lieu à une édition *ne uarietur*, et qu'ils laissent toujours place à des interprétations nouvelles et à des possibilités de correction. Je n'ai si longuement discuté avec M. Beltrami que pour lui montrer tout l'intérêt que j'ai pris à la lecture de son édition, et toute l'importance qu'on doit légitimement lui donner dans l'histoire du texte de Sénèque [1].

A. ERNOUT.

---

1. Signalons, pour une nouvelle édition, quelques fautes d'impression : Tome I, p. 18, l. 4 du bas de l'apparat, *honinem* (= hominem) — P. 244, l. 17, la graphie *Set* est-elle volontaire? — P. 253, l. 20, 21, lire *hos-tibus* plutôt que *ho-stibus*. P. 261, l. 20, *magmum* (= *magnum*); p. 283, dernière ligne de l'apparat, Liv 119,6 (lire II, 9, 6) ; p. 289, testimonia *8*, cf. Lucr. III 971, lire *9* ; p. 329, apparat 22 : à propos de *salus*, renvoyer à Einar Löfstedt, *Synctactica*, p. 160 ; p. 417, dernière ligne, lire verius, liberae (lettres *u* et *i* retournées) ; Tome II, p. 92, l. 6, *cospectu* (lire *conspectu*) ; p. 95, l. 19 et 20, lire *maies-tatem* plutôt que *maie-statem* ; p. 99, l. 2 du bas, *onnia* (l. *omnia*) ; p. 169, l. 2, *vocentun* (l. *vocentur*) ; p. 175, *gaudet quanto : magis* (l. *gaudet : quanto magis*); p. 281, l. 7, *habebamns* (l. *habebamus*).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Johannes Friedrich. *Hethitisch und « kleinasiatische » Sprachen.* (Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft ; 2. Teil. V. Band, Lieferung 4.) Berlin, W. de Gruyter, 1931. In-8°, 78 pages.

Eva Fiesel. *Etruskisch.* (Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft, II. Teil, V. Band, Lieferung 4.) Berlin, W. de Gruyter, 1931. In-8°, 81 pages.

La publication de ces deux monographies, assez pareilles par l'inspiration et par la méthode, dans une histoire de la linguistique indo-européenne, ne marque évidemment aucune concession à ceux qui veulent relier l'étrusque ou les langues de l'Asie Mineure à l'indo-européen. Seul le hittite y appartient. Il faut interpréter cette désignation comme un signe de l'intérêt toujours croissant que les linguistes portent à des langues parlées à l'intérieur ou au voisinage immédiat de l'aire indo-européenne, et dont le déchiffrement, l'analyse structurelle et la parenté posent des problèmes de fait et de méthode qui ne doivent échapper à aucun indo-européaniste. D'ailleurs c'est à des spécialistes des langues indo-européennes qu'on doit quelques-uns des progrès les plus appréciables dans cet ordre de recherches.

L'étude de M. Friedrich donne, dans son inévitable morcellement, un aperçu clair, bien informé et extrêmement prudent des connaissances actuelles sur chacune des langues de l'Asie Mineure. Celles-ci sont envisagées séparément, comme il convient, pour ne pas préjuger d'un groupement qui ne se dessine pas encore. D'un côté les langues du IIe millénaire, notées en cunéiformes et qui ont été révélées par les fouilles de Boghaz-köi (luwi, hittite, protohatti, churri et mitanni) ; de l'autre, des langues plus tardivement attestées et qui utilisent des écritures variées (langue des hiéroglyphes « hittites », xalde, éléocypriote, carien, lycien, lydien). Autant de problèmes que de langues, et des problèmes qui varient avec la nature des documents et l'état du déchiffrement. Si l'on y ajoute les questions de parenté, soit de l'une de ces langues à l'autre, soit avec celles du Caucase ou du bassin égéen, en y comprenant l'étrusque, on aura une idée de l'enchevêtrement des difficultés, et l'on comprendra que à la plupart des solutions proposées, M. Friedrich oppose une attitude négative ou un « non liquet » provisoire, en insistant sur la nécessité d'étudier chaque langue pour elle-même, d'en éclairer la structure avant de se prononcer sur son origine.

Le hitttite a eu la part du lion : plus de la moitié du livre. Cela nous vaut un exposé détaillé et instructif, qui ne renseigne pas seulement sur les faits acquis, mais signale les points obscurs et désigne des sujets aux chercheurs. M. Friedrich s'est montré trop indulgent en accueillant (p. 41), d'après Jensen, la possibilité d'un rapprochement entre hitt. *išhaš*, *ešhaš* « maître » et arm. *išxan*. Le mot hittite doit être rapproché de lat. *erus*, comme *išhar* « sang », de gr. ἔαρ ; quant à arm. *išxan*, je pense en avoir établi la provenance iranienne (*Rev. ét. arm.*, IX, 1929, p. 7 sqq.).

C'est aussi aller trop loin que de qualifier le hittite, par rapport à l'indo-européen, de « Mischsprache von der Art des Albanischen » (p. 39). Il y aurait avantage à éviter le terme ambigu de « Mischsprache ». L'auteur reconnaît lui-même que « der fremde Einfluss macht sich besonders im Wortschatz geltend ». Des emprunts de vocabulaire, si nombreux qu'ils soient, n'ont jamais fait une « Mischsprache ». Même dans les traits obscurs de la morphologie, on ne voit jusqu'à présent aucune preuve nette d'un mélange de langues. — On aurait souhaité que les autres langues fussent moins superficiellement traitées et que, pour le lycien ou le lydien par exemple, l'historique des recherches, d'ailleurs bien présenté, s'accompagnât aussi d'un bilan des résultats atteints. — Par ailleurs, les découvertes se succèdent assez vite pour que l'on puisse en 1932 ajouter deux nouveautés importantes à un livre de 1931 : il est acquis, depuis les études récentes de MM. Thureau-Dangin et Hrozný, que le churri est également représenté dans les textes trouvés à Ras-Šamra ; d'autre part, le livre de M. Th. Bossert (*Santaš und Kupapa*, 1932) paraît marquer un progrès décisif dans la lecture des hiéroglyphes pseudo-hittites.

Mme Fiesel, que ses études antérieures qualifiaient pleinement pour la tâche de résumer l'histoire et l'état du problème étrusque, retrace d'abord le développement des recherches. C'est au xvie siècle que naît l'étruscologie moderne, pour culminer successivement dans les travaux d'Annius de Viterbe (1498), de Dempster (1723-1726), de Lanzi (1789), de K. O. Müller (1828, 2e éd. 1877), qui préludent aux études moins ambitieuses, mais plus méthodiques, de la fin du xixe siècle et des années suivantes. Cette introduction achemine à un tableau de l'étruscologie depuis 1900. L'auteur définit clairement le travail accompli et les problèmes à résoudre dans chaque branche d'études : alphabet, morphologie, vocabulaire. Elle confronte les différentes méthodes d'interprétation et, passant à la question des origines, expose impartialement les deux thèses en présence : caractère autochtone ou provenance asianique. Partout se marque un dessein d'objectivité, d'examen réfléchi, et si le lecteur ne retire en définitive de cet exposé que peu de certitudes, il doit se dire qu'il a fallu des siècles d'affirmations contradictoires et des séries de « déchiffrements » arbitraires pour que l'étruscologie se constitue enfin en discipline rigoureuse et, négligeant comme prématurée la question de la parenté, s'applique à l'investigation méthodique du détail et à l'analyse interne de la langue. On reconnaîtra à l'auteur le double mérite d'avoir bien rattaché les diverses solutions du problème étrusque aux conceptions historiques qui prévalaient dans chaque siècle, et d'avoir évalué sommairement, mais avec précision, les chances de progrès qu'offre chaque méthode. On signalera seulement quelques lacunes. Le livre de Bugge, *Das Verhältnis der Etrusker...*, eût mérité une mention au moins dans la bibliographie. L'importante remarque de F. de Saussure (*Recueil*, p. 566) sur le suffixe -ηνος de Τυρσ-ηνός et sur son origine asianique, n'aurait pas dû être omise. Enfin, si Mme Fiesel avait connu l'étude de M. Ernout sur les mots étrusques en latin, publiée cependant en 1929 (*B. S. L.*, xxx, p. 98 sqq.), elle n'eût probablement pas qualifié de « auffällig gering » (p. 58) l'importance de l'élément étrusque en latin.

E. Benveniste.

Krister Hanell. *Das Menologium des Liber Glossarum* (Bulletin de la Société royale des lettres de Lund, 1931-1932, II). Lund, Gleerup, 1932. In-8°, 32 pages.

Les érudits de la fin de l'époque impériale avaient dressé des tables systématiques des noms de mois usités dans les principales cités grecques et chez d'autres peuples, avec leurs correspondants romains. Ces notices ont passé pour la plupart dans le *Liber glossarum*, qui acquiert de ce chef la valeur d'un précieux document sur les calendriers antiques. J.-H. Mountford avait réuni et étudié ces ménologes dans un article du *Journal of Hellenic Studies* (1923, p. 102 sqq.) qui a préludé à l'édition complète du *Liber glossarum* par Lindsay, Mountford et Whatmough (*Glossaria Latina*, I, 1926). A son tour, M. Hanell étudie la tradition et la valeur de cette collection qui comprend onze sections, chacune consacrée à un calendrier distinct. Il montre que les discordances relevées entre les calendriers grecs du *Liber glossarum* et ceux des inscriptions tiennent généralement au fait que le premier mois grec a été identifié mécaniquement par les ménologistes au Januarius romain. L'auteur examine en plus grand détail les trois calendriers d'Étrurie, de Périnthos et de Byzantion, qu'aucune autre source ne nous fait connaître. Du premier, on ne peut rien dire de précis, faute de données. Mais les deux autres se prêtent à des comparaisons dont M. Hanell a tiré le principe de deux heureuses corrections : dans la série byzantienne, l'énigmatique *Iateos*, qu'on expliquait par une corruption de Ὑακίνθιος doit se comparer à Λατοΐος, nom de mois attesté dans un décret de Byzantion ; et *Carmos*, *Carnios*, *Carinos* représentent des formes altérées de Ἕρμος du calendrier bithynien. Dans un appendice, M. Hanell s'attache à prouver que le calendrier cappadocien, qui dérive du système perse achéménide, a subsisté en Arménie et en Cappadoce jusqu'à la seconde moitié du IVe siècle de notre ère. La valeur pratique de cette étude eût gagné à ce que fussent reproduites toutes les listes de noms. Le lecteur est constamment obligé de se reporter à l'édition Mountford. Mais l'essentiel est que, grâce à l'estimable contribution de M. Hanell, la connaissance des calendriers antiques soit désormais plus précise.

E. Benveniste.

Homeri. *Ilias*, edidit Thomas W. Allen. Oxford, Clarendon Press, 1931, 3 volumes in-8° : tome I, Prolegomena, VIII-278 pages ; tome II, livres I-XII, XIV-356 pages ; tome III, livres XIII-XXIV, XIV-390 pages. Prix : 63 sh.

On sait tout ce dont la philologie homérique est redevable à M. T. W. Allen : éditions de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, des *Hymnes* dans la *Bibliotheca Oxoniensis* ; *Homer, the Origins and the Transmission* etc. Il couronne aujourd'hui son œuvre en nous offrant une édition monumentale de l'*Iliade* en trois volumes qui lui a coûté de longues années de labeur. L'édition est à placer sur le même rayon que celle de Ludwich avec laquelle on sera amené à la confronter plus d'une fois.

Le premier volume contient d'importants prolégomènes qui étudient la tradition d'un point de vue strictement technique et descriptif. L'auteur énumère d'abord 122 papyrus contenant des fragments de l'*Iliade* (dernière édition dans la *Bibliotheca Oxoniensis*, 103) ; mais la liste est incomplète et l'on peut dès à présent en utiliser au moins 250. Sur ce point l'édition ne vise pas à donner toute la tradition.

D'autre part M. Allen a exploré les bibliothèques européennes et donné la description de 188 manuscrits fondée sur ses propres collations ou sur celles d'autres philologues. On lit avec un intérêt particulier la description des papyrus, indiquant les caractéristiques de chacun et leurs rapports

entre eux ou avec les manuscrits. Certains traits notés par l'éditeur sont sans grande portée (sur certaines particularités orthographiques, iotacisme, présence ou omission de l'iota adscrit. Il est plus intéressant d'observer que quelques papyrus fournissent des leçons digammiques (pap. 1 omet μ' devant ἔοργας en Φ 399 etc...), que le pap. 44, par exemple, présente avec le texte de Zénodote une remarquable concordance, etc...

L'auteur (p. 81 et suivantes) croit apercevoir des rapports particuliers entre certains papyrus, ou entre des papyrus et des manuscrits, mais il doit reconnaître lui-même que ses combinaisons reposent sur des indices assez fragiles. Les tableaux des pages 86 à 91 conduisent à des résultats plus substantiels. Il apparaît que les papyrus postérieurs à l'ère chrétienne fournissent un petit nombre d'archaïsmes phonétiques ou linguistiques (en particulier pour le digamma). Ils présentent quelques omissions et peu d'additions. Quant aux papyrus antérieurs à l'ère chrétienne, ils donnent quelques variantes notables, des archaïsmes (le plus-que-parfait κεχόνδει en Ω 192, etc...). Mais le fait essentiel est que les papyrus ptolémaïques, particulièrement ceux du troisième siècle, contiennent un nombre souvent assez considérable de vers supplémentaires. Le papyrus 7 par exemple fournit une proportion d'un vers nouveau pour trois vers et demi. Mais M. Allen préfère opposer les papyrus antérieurs à l'ère chrétienne et les papyrus postérieurs ; il n'admet pas que cette différence résulte du travail de la critique alexandrine, et qu'avant les travaux d'Aristophane, de Zénodote et d'Aristarque le texte a dû longtemps rester flottant.

M. Allen a également essayé, en relevant les leçons propres à un groupe de manuscrits, de répartir par familles les manuscrits en minuscule. Il s'attache particulièrement aux « anciennes leçons », celles qui sont connues par des citations de l'époque classique, celles qui sont attestées dans les papyrus ou dans la marge du *Venetus* A, celles qui sont fournies par Eustathe. Malheureusement il opère sur un petit nombre d'exemples. D'autre part on aperçoit à chaque instant que dans l'histoire complexe du texte homérique des contaminations se sont produites et ont brouillé les faits. Considérons par exemple la famille *x* qui comprend, selon Allen, le *Venetus* A, le *Palatinus* 40, Pal[1], et le *Venetus* 431 du XIVe siècle, U[1]. Mais ce classement qu'il faut peut-être accepter ne nous apprend rien sur les rapports de A avec les autres manuscrits principaux ou avec les papyrus. Le tableau dressé pages 165 et 166 ne conduit à aucune conséquence décisive. Il est frappant que le *Venetus* A ne présente de rapports particuliers avec aucun des manuscrits importants. Il n'est même pas possible d'affirmer toujours avec certitude qu'un manuscrit a été copié sur un autre. Le Pal[1] (v. p. 167) qui semble dériver de A possède un certain nombre de leçons en commun avec les familles *b* et *t*. En réalité l'histoire de la tradition manuscrite n'est pas faite. Peut-être n'arrivera-t-on jamais à la débrouiller : il s'est produit des contaminations, des variantes ont pu passer de la marge dans le texte, etc... Il ne faut pas attacher aux familles de Allen une importance trop grande. On constate du reste que dans l'apparat de sa nouvelle édition l'auteur a renoncé aux sigles désignant des familles et qu'il énumère les manuscrits individuellement.

Il reste aussi à établir le rapport entre notre vulgate médiévale et la critique alexandrine. On aperçoit qu'elle reste dans une large mesure indépendante de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque. Il est frappant que la famille *h* présente un nombre particulièrement grand de variantes anciennes. Cette famille semble précisément reposer sur une récension médiévale.

Les papyrus permettent d'entrevoir un état du texte antérieur à la critique alexandrine, sans qu'il nous soit possible de nous faire une idée bien nette des exemplaires du sixième et du septième siècle avant notre ère. Quant aux manuscrits ils sont fort nombreux, fort semblables les uns aux autres, souvent contaminés et ne permettent pas de reconstituer l'histoire du texte au moyen âge.

Le texte établi par M. Allen apparaît conservateur, peu différent de celui de la *Bibliotheca Oxoniensis*. Pourtant, sur un petit nombre de points l'éditeur s'est astreint à suivre les manuscrits d'encore plus près. Pour l'orthographe d'abord : la particule ταρ bien attestée dans le *Venetus* A n'est plus corrigée en τ'ἄρ ; — l'accentuation traditionnelle du *Venetus* τῆνδε, τοῖσδε est respectée ; les adverbes de mouvement en δε sont comme dans le *Venetus* encore écrits en deux mots : A 54 ἀγορὴν δὲ etc.. On se demande pourquoi l'auteur n'a pas conservé l'accentuation ἄσσον attestée dans A qui constitue un archaïsme authentique. — Ces questions de formes mises à part l'édition nouvelle revient, en plusieurs passages au *Venetus*. Citons quelques exemples : A 65 ἠδ' ἑκατόμβης ; *l'editio minor* donnait εἴθ' ἑκατόμβης *lectio facilior* d'ailleurs médiocrement attestée : — Z 305 ἐρυσίπτολι pour ῥυσίπτολι moins bien attesté. Quelques erreurs véritables on été corrigées. En Γ 119 il faut écrire ἄρν' ἐκέλευεν et non ἄρνε κέλευεν ; le contexte montre qu'il ne s'agit que d'un seul agneau. — En E 487 il faut bien écrire λίνου ἀλόντε ; la correction λίνοι' ἀλόντε (quelques manuscrits donnent λίνοιο ; cette variante a sans doute donné à M. Allen l'idée d'introduire λίνοι') d'abord préférée par l'éditeur est impossible, la forme ἀλόντε comportant un digamma. Signalons enfin que M. Allen a mis d'accord son apparat critique avec sa liste de sigles et que dans le chant Λ par exemple il désigne bien le pap. Morgan par pap. 60 alors que dans l'édition de la *Bibliotheca Oxoniensis* l'apparat donne régulièrement pap. 59.

M. Allen a mené à bien une tâche considérable. Il est inévitable que dans un pareil travail des erreurs de détail subsistent ou des solutions contestables soient adoptées. Voici des exemples : M 48 l'omission du τ' devant εἴκουσι est sans doute une correction digammique ; elle devrait être indiquée dans l'apparat, N 68 il eût été bon de signaler que le papyrus 22 donne θεῶν et la suite du vers mais de telle sorte que le début du vers n'admet pas comme supplément le texte traditionnel ; N 85 ὑπό dans le papyrus 60 est à la place de φίλα non de ἅμα ; N 190 ἀκόντισε est également donné comme variante ancienne par la scholie de T (*quidam*) ; N 546 l'apparat semble attribuer également à la « vulgate » la leçon de Zénodote ὄτα. Tous les manuscrits, à ma connaissance, donnent ἀπό ; N 623 je lis dans A, comme Ludwich κακαὶ et non κακοὶ ; — Ξ 70 il est exact que A omet ce vers, mais il est rétabli dans la marge ; — Ξ 74 pourquoi écrire ἐγὼν pour ἐγὼ des meilleurs manuscrits dans la formule ὡς ἄν ἐγὼ εἴπω cf. d'ailleurs B 139 où M. Allen écrit ἐγὼ. — Ξ 202 pourquoi choisir le texte μ' ἐν σφοῖσι δόμοισιν alors que la *lectio difficilior* qui est aussi la mieux attestée est με σφοῖσι δόμοισι (la leçon d'Aristarque en ce passage est douteuse) ? — Ξ 229 contrairement à l'indication de l'apparat ἐβύσατο est la leçon de A ; — Ξ 269 l'apparat indique qu'un vers 269 est ajouté dans un certain nombre de manuscrits, mais on n'en trouve la teneur ni dans le texte, ni dans les notes ; — Ξ 400 contrairement à ce que semble dire la note critique, ὅσση est bien la leçon de A ; — Ξ 416 la variante d'Aristophane est indiquée de façon incomplète ; — Π 7 le vocatif Πατρόκλεις est corrigé en Πατρόκλεες sans que l'apparat signale la correction ; il faut prendre garde que l'éditeur opère ainsi en plusieurs passages.

Un compte rendu n'est pas une liste d'errata et les exemples donnés suf-

fisent à donner une idée des observations de détail que peut suggérer l'édition. En tout cas l'apparat critique — qui n'est pas toujours facile à interpréter — fournit une abondance de renseignements précieux. Quelques particularités sont à noter. Pour la tradition indirecte l'édition ne donne qu'un choix de citations (toutes les plus anciennes sont naturellement relevées). Ce parti pris se comprend : la plupart des citations postérieures à l'ère chrétienne, dont beaucoup sont faites de mémoire, ne peuvent rien nous apprendre sur le texte homérique. Mais quiconque voudra se faire une idée complète de la tradition indirecte devra se reporter à l'édition de Ludwich. On remarquera encore que M. Allen a relevé dans A de nombreux détails d'orthographe ou d'accentuation. Un des principaux mérites de son travail est enfin de donner pour tout ce qui concerne la critique alexandrine des indications à la fois explicites et objectives. On sait que Ludwich, par des interprétations souvent tendancieuses a attribué à Aristarque un grand nombre de leçons dont rien ne prouve qu'elles soient en réalité aristarchéennes. M. Allen transcrit soigneusement les indications des scholies en en donnant la source et lorsque les indications sont contradictoires, met sous les yeux les pièces du procès. Sur ce point encore la nouvelle édition constitue un progrès important.

P. Chantraine.

F. Jacoby. *Theognis* (Sonderausg. aus d. Sitzungsber. der Preuss. Ak. der Wiss. Phil. Hist. Klasse, 1931, X). Berlin, De Gruyter 1931. In-4°, 93 pages.

M. Jacoby s'attaque, après beaucoup d'autres, aux difficiles problèmes que posent le poème de Théognis et la personne même du poète. Il a le mérite de les aborder sans idée préconçue en se fondant sur une étude philologique du texte poussée jusque dans le détail. — Le prélude comprend d'abord une invocation à deux divinités mégariennes, Apollon protecteur de la cité, et Artémis à qui un temple avait été dédié en souvenir du sacrifice d'Iphigénie, selon une tradition que rapporte également Pausanias. Une invocation aux Muses précède la dédicace à Kyrnos. Seuls les vers 5-10 qui s'adressent à Apollon Délien font difficulté : il faut sans doute y voir une interpolation athénienne. La dédicace et l'annonce du thème que va traiter le poète occupent les vers 19 à 38. Théognis dédie son poème à Cyrnos : il va lui donner des conseils moraux en lui indiquant ce qu'il ne faut pas faire plus encore que ce qu'il faut faire. M. Jacoby envisage le problème épineux de la σφραγίς qui authentifie le poème ; mais il se garde de toute hypothèse hasardeuse.

Quant à la personne du poète, le texte indique qu'il est originaire de Mégare en Grèce propre, non de la Mégare sicilienne. Quelle qu'en soit le point de départ la tradition rapportée par Platon dans les *Lois* est erronée et se rattache peut-être à son séjour en Sicile. M. Jacoby montre encore, en s'appuyant sur les textes que rien n'indique que Théognis ait été exilé. Les vers qui font allusion à ce prétendu exil appartiennent à des éléments du poème qui ne sont pas de lui. Enfin Théognis aurait écrit postérieurement à 560 probablement entre 560 et 530 ce qui concorde avec la notice de Suidas.

Dans l'étude de l'œuvre, il faut prendre garde que nous avons maintenant une sorte de corpus qui s'est agrégé autour de l'œuvre authentique. Les répétitions que l'on a déjà étudiées ne suffisent pas pour nous faire distinguer les différentes additions. Voici l'analyse que propose M. Jacoby. Il

est certain qu'en 757-792 se trouve le prélude d'un nouveau poème dont l'auteur est également un Mégarien, mais qui a écrit postérieurement à Théognis. Ce poème s'étend jusqu'au vers 1220. D'autre part les vers 753-756 sont la conclusion d'un poème gnomique, mais ne concordent ni pour le ton ni pour l'esprit avec les vers adressés à Cyrnos. Le livre à Cyrnos se termine par un épilogue v. 237 à 254. Les vers 255 à 756 constituent un troisième élément ajouté dans une édition athénienne du poème. On sait enfin que le *Mutinensis* contient un second livre d'élégies, d'origine assez obscure, dont le contenu est surtout érotique.

La combinaison de M. Jacoby est présentée avec beaucoup d'habileté et de finesse. Bien des points, il est vrai, restent obscurs : nous voyons mal comment ce corpus disparate a été réuni. L'auteur se montre souvent fort prudent. Pourtant après avoir traité assez rudement ses prédécesseurs, il propose son analyse avec une rigueur dans le détail qui appellera des objections (voir le tableau de la p. 73). Quoi qu'il en soit, M. Jacoby a entrepris une étude difficile, à laquelle il était bien préparé. Son mémoire dans l'ensemble apporte une solution vraisemblable au problème du poème à Cyrnos.

P. Chantraine.

K. Holzinger. *Erklärungen umstrittener Stellen des Aristophanes*. Akad. der Wissenschaften in Wien, Phil.-histor. Klasse 208,5. Vienne, 1928, 76 pages in-8.

Mémoire important où M. Holzinger étudie un certain nombre de passages difficiles d'Aristophane : *Guêpes* 246-265, 1085, 1149-1150, 606, 570, 1170-1172, 1335-1339 ; *Oiseaux* 804-805, *Plutus* 179 etc. La méthode rigoureuse de l'auteur l'amène à proposer des suggestions qui mériteront d'être retenues. *Guêpes* 1149-1150, le Ravennas donne la leçon :

ἔχ' ὦγαθέ
καὶ στῆθ' ἀναμπισχόμενος

V et Γ ont στῆθ' ἀμπισχόμενος, ce qui rend le vers faux ; B et l'aldine στῆθ' γ' ἀμπισχόμενος, correction tardive qui corrige la faute de V et Γ. Coulon adopte la correction de Bergk στῆθ' ἐναμπισχόμενος ; mais le double composé n'est pas attesté ailleurs et ne convient pas pour le sens, la « kaunakè » dont il est question ici n'étant pas une tunique. Il faut partir de la leçon fautive de R. M. Holzinger écrit καὶ στῆθ' ἄμ' 'αμπισχόμενος, conjecture qui convient pour la langue et pour le mouvement et qui présente l'avantage d'expliquer la faute. — Moins probable apparaît la lecture proposée *Guêpes* 570 τὰ δὲ συγκύφαντ' ἀμ βληχᾶται.

Certaines considérations ne concernent pas seulement le détail du texte mais entraînent des conséquences importantes. P. 24 il est montré que certaines variantes remontent à l'époque alexandrine. Pour maintenir la doctrine que tous nos manuscrits remontent à un archétype du IXe siècle, il faut supposer que ce manuscrit portait des variantes anciennes : l'hypothèse n'a rien d'invraisemblable.

P. Chantraine.

Platon. *Ion*, *Ménexène*, *Euthydème* (tome V, 1re Partie) ; texte établi et traduit par Louis Méridier. Paris, Les Belles-Lettres, 1931. In-8°, 198 pages en majeure partie doubles.

On commence à entrevoir l'achèvement du *Platon* de la collection Budé. On se félicitera particulièrement de la parution de ce volume qui contient l'*Ion*, le *Ménéxène* et l'*Euthydème* et dont l'établissement a été confié à un savant aussi scrupuleux et aussi compétent que M. Méridier.

Les notices donnent, avec clarté et précision, l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur chacun des trois dialogues. L'*Ion*, en même temps qu'il traite du problème de la science si souvent envisagé dans les dialogues, nous renseigne sur l'attitude de Platon à l'égard de la poésie ; dans le *Ménéxène*, qui nous offre un pastiche de l'*épitaphios* traditionnel, Socrate persifle les faiseurs d'oraisons funèbres ; l'*Euthydème*, enfin, qui constitue une véritable petite comédie pleine de vie et de malice oppose, à propos du problème de l'éducation, la dialectique platonicienne à l'éristique des sophistes ; le dialogue semble viser en même temps les Mégariques et Antisthène ; il paraît donner aussi quelques indications curieuses sur les rapports de Platon et d'Isocrate. Tous ces problèmes sont traités avec beaucoup de bon sens et de tact. Quant aux questions d'authenticité, M. Méridier prend la peine de les discuter en détail, bien que l'authenticité de ces dialogues ne soit plus guère contestée aujourd'hui. Il est plus délicat de dater les trois œuvres. Il faut noter que sur ce point l'auteur ne s'est pas cru tenu de respecter le cadre tracé au début de l'édition Budé (tome I p. 13). Le programme défini dans cette introduction générale place l'*Ion* après le *Phédon*, le *Banquet* et le *Phèdre*. Or pp. 26-28, M. Méridier montre avec raison que le dialogue se range dans le groupe des œuvres de jeunesse qui illustrent d'exemples particuliers l'enquête rapportée par Socrate dans l'*Apologie*.

Le texte est fondé sur une collation intégrale des manuscrits T et W (*Ion Ménéxène*, *Euthydème*), B (*Euthydème*) F (*Ion* et *Ménéxène*). Sur les caractères de ces manuscrits et leurs rapports entre eux, il faut se reporter aux indications de tome premier (assez imprécises ; voir page 16 par exemple ce qui est dit de F) ou mieux au livre d'Alline, *Histoire du texte de Platon*. — On sait qu'on peut se fier à la collation de l'auteur et on prendra garde qu'elle rectifie en quelques points les collations antérieures (*Euthydème* 295 b 9 ὅμως est donné, non seulement par B W mais aussi par T). Elle fournit avec précision l'indication des surcharges, des secondes mains etc. L'apparat critique, facile à lire, comporte à part une rubrique de *testimonia*. — Dans l'établissement du texte proprement dit, l'auteur se montre conservateur. On sait du reste que le texte de Platon nous a été transmis dans de bons manuscrits qui apparaissent rarement gâtés. Signalons dans l'*Euthydème* 289 e 5 la correction paléographiquement facile γε pour τε : τε ne convient pas dans le passage, au contraire γε soulignant l'adjectif μικρῷ donne un sens satisfaisant. Mais dans *Ion* 532 d 8 M. Méridier a sans doute raison de conserver τἀληθῆ (comme Burnet) tandis que Schanz a corrigé en εὐηθῆ, H. Richards en εὐτελῆ. — Parfois la tradition fournit des variantes entre lesquelles il est difficile de choisir : *Ion* 540 e 4, il n'y a guère de raison de préférer ἀπεκρίνω de F à ἀπεκρίνου de T et W ; *Euthydème* 275 b 5 διαφθαρῇ de T et W est peut-être préférable au présent διαφθείρῃ de B. — On pourrait parfois s'attacher à suivre les manuscrits encore plus rigoureusement que ne le fait M. Méridier : *Euthydème* 282 e 6 la correction de Heindorf est inutile et l'on peut conserver le texte de la tradition τίς ποτέ ἐστιν ἡ ἐπιστήμη ἡ... ποιήσειε cf. Sophocle *Oed. Col.* 1172 τίς ποτ' ἐστὶν ὃν γ' ἐγὼ ψέξαιμι τι. — Dans *Ion* l'éditeur a agi sagement en donnant pour les citations homériques le texte des manuscrits de Platon, assez différent parfois

de la vulgate et qui peut nous fournir des variantes anciennes (cf. en 539 a l'omission d'un vers de l'*Odyssée* [1]).

C'est toujours une besogne ingrate que de caractériser en quelques mots une traduction où l'auteur a dépensé tant d'intelligence et d'ingéniosité. Celle de M. Méridier, toujours précise, technique s'il le faut s'efforce, de ne rien laisser échapper de l'original. On louera surtout l'auteur d'avoir rendu autant que faire se pouvait le ton des personnages et le mouvement du dialogue.

Pour les passages les plus difficiles, M. Méridier a pu souvent justifier en note son interprétation ; les raisons qu'il donne inclineront généralement les lecteurs à l'approuver.

P. Chantraine.

Demosthenis. *Orationes* (tomus III) recognoscit breuique adnotatione critice instruxit W. Rennie (Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis). Londres, Humphred Milford s-d. [1931]. 27 feuilles.

C'est M. W. Rennie qui a été chargé d'achever pour la *Bibliotheca Oxoniensis* l'édition de Démosthène commencée par S. H. Butcher. Il nous a donné en 1921 la seconde moitié du tome II. Le présent volume dont la présentation matérielle a été mise au point avec le soin qui caractérise la collection d'Oxford comprend les discours XLI à LVI, les *Proœmia* et les *Lettres*.

Suivant l'usage de la collection, la préface précise brièvement suivant quels principes le texte est établi, mais sans reprendre la question des éditions de Démosthène dans l'antiquité (étudiée en particulier par Drerup). Le meilleur manuscrit de Démosthène est, on le sait, le *Parisinus* 2934 désigné par la sigle S. Il semble remonter à une édition savante de l'antiquité particulièrement soignée, revue par des grammairiens et nette de toute interpolation ou de tout développement adventice. Mais les autres manuscrits ne doivent pas être complètement négligés. La seconde famille est principalement représentée par l'*Augustanus* A qui est seul en plusieurs passages à nous conserver la bonne leçon. Mais il descend d'une édition vulgaire où la langue a été corrigée et unifiée ; d'autre part, suivant les discours, le texte de A occupe une place, différente dans le stemme des manuscrits. Le meilleur témoin de la troisième famille est le *Marcianus* F. La quatrième famille comprend, entre autres, le *Parisinus* 2935 Y. — En outre un papyrus italien du second siècle après notre ère (*P.S.I.*, VI, 721) donne un fragment du discours LI ; un papyrus d'Oxyrhynchos (I, 26) plusieurs *Proœmia* ; un papyrus du British Museum (*Classical Texts*... 133) une bonne partie de la troisième lettre.

Quant aux problèmes d'authencité, M. Rennie n'essaie pas de les traiter. il indique par des crochets les discours qu'il ne pense pas devoir attribuer à Démosthène. Pour les *Proœmia* et les *Lettres* l'auteur indique brièvement dans l'introduction l'opinion qui lui paraît la plus probable.

La double tâche de l'éditeur est de donner une idée exacte de la tradition et de fournir au lecteur un texte intelligible. M. Rennie a rempli son rôle d'éditeur avec beaucoup de soin et d'adresse. L'apparat critique est rédigé avec une concision qui ne va pas toujours sans un peu d'obscurité :

---

1. Lire dans les *Testim.* au bas de la page 43 *Od.*, XX, 351-357 ; l'indication correcte est donnée au bas de la traduction française.

XLI § 6 l'apparat indique ἐνηγγύα F : ἐνεγύα ceteri, mais il ne nous est pas dit d'où provient la leçon ἠγγύα qui est adoptée dans le texte. D'autre part sur un certain nombre de points il rectifie la lecture des autres éditeurs ; ces corrections sont indiquées par la parenthèse *me teste* (XLII § 27 etc.) Le texte est établi avec un parti-pris très conservateur. Un certain nombre de corrections que l'éditeur déclare approuver sont seulement signalées dans les notes, mais non imprimées dans le texte. Lorsque M. Rennie introduit une conjecture qui lui est propre, c'est généralement dans des passages où une faute est probable, et que les éditeurs précédents avaient déjà corrigés autrement : XLII § 11 M. R. écrit πρόσθε τῶν δικαστηρίων (Blass πρὸ τῶν δικαστηρίων) ; — XLIII § 64 προσήκουσα... αὕτη, ἀλλ' ; — XLIX § 39 l'infinitif λέγειν qu'ajoutait déjà Reiske est placé par M. R. après τολμήσει, où l'omission s'explique mieux, etc...

Les corrections destinées à unifier la langue ou la syntaxe sont peu nombreuses. Dans la seconde lettre § 1, M. Rennie a raison de supprimer la particule ἄν ; il donne la correction comme de lui ; en réalité elle a déjà été proposée par Stahl, *Kritisch-historische Syntax*, p. 290.

P. Chantraine.

Aristote. *Physique* (*V-VIII*), tome second, texte établi et traduit par Henri Carteron (Collection G. Budé). Paris, les Belles-Lettres, 1931. In-8°, 192 pages en majeure partie doubles.

Avec ce volume la *Physique* d'Aristote publiée dans la collection Budé se trouve achevée. On sait qu'une mort prématurée a enlevé Henri Carteron avant que l'impression de ce second tome fût commencée. M. Léon Robin s'est chargé de revoir la traduction et de rédiger les notes, tandis que M. Collomp surveillait la correction des épreuves. L'édition répond à ce l'on pouvait attendre du spécialiste qui connaissait le mieux les théories physiques d'Aristote.

Les livres V à VIII sont consacrés essentiellement à l'étude du mouvement (théorie du premier moteur, réfutation de Zénon etc...). Le texte est établi d'après les principes exposés dans l'introduction placée en tête du premier volume. Ce qui frappe dans l'étude critique de la *Physique* c'est le nombre et l'importance des variantes, l'irrégularité de leur distribution dans nos différents manuscrits. L'éditeur est obligé d'adopter une méthode éclectique aussi longtemps que l'histoire du texte n'aura pas été rigoureusement établie. Le livre VII a été soumis à des vicissitudes particulières : nous en avons une paraphrase dont le texte remonte plus haut que celui des premiers commentaires. Cette seconde rédaction du livre VII est donnée en appendice. L'ouvrage est complété par un *index nominum et rerum* qui rendra de grands services.

Le texte, où ne sont introduites que les corrections indispensables, est établi avec une grande acribie philologique. Un certain nombre de fautes que contenait l'édition Bekker sont rectifiées. L'apparat critique rédigé suivant les principes de Louis Havet est généralement facile à lire. Quelques obscurités subsistent pourtant : **228 b** 1 l'unité critique « γένηται Torstrick : γίνηται Bekker err. typ. » est obscure ; on n'aperçoit pas ce que contiennent en fait les manuscrits.

On approuvera généralement le choix qui a été fait entre les variantes ; **232 b** 14, E donne la leçon κινήσεται qu'adopte l'éditeur ; les autres manuscrits portent κινηθήσεται ; ailleurs en **242 a** par exemple, on lit κινήσεται ; il y aurait lieu de rechercher si Aristote ne marque entre les deux formes

κινηθήσεται et κινήσεται une différence d'aspect comparable à celle que l'on observe dans le *Parmènide* entre γενήσομαι et γενηθήσομαι.

Carteron a introduit un petit nombre de corrections qui améliorent le texte : **239 b** 6 l'addition ἠρεμεῖ δὲ qui s'explique bien paléographiquement rend intelligible le mouvement du passage.

La traduction vaut par la précision que l'on peut attendre d'un technicien tel que Carteron ; elle ne sera pas toujours aisément comprise par le non spécialiste, même s'il possède une formation philosophique (**226 a** etc...). Ce texte demanderait perpétuellement un commentaire que le cadre de la collection ne permettait pas de lui donner.

P. Chantraine.

Oribasii. *Collectionum medicarum reliquiae* (Volumen III), edidit Joannes Raeder. Leipzig, Teubner, 1931. In-8°, VIII-291 pages.

Voici la suite des *Collectiones medicae* d'Oribase éditées par M. Raeder, dont la *Revue de Philologie* ([1930], p. 186) a déjà présenté les deux premiers tomes. On sait que ce recueil est composé d'extraits d'œuvres médicales. Mais les extraits contenus dans ce troisième tome concernent des questions de chirurgie ou d'anatomie et comportent un caractère plus technique que ceux des volumes précédents.

Le texte des *Collectiones Medicae* est fondé, suivant les parties, sur des manuscrits différents. Les livres XXIV et XXV nous sont conservés essentiellement dans un manuscrit du XIIe siècle, le *Palatinus Heidelbergensis Gr.* 375, que désigne le sigle P. Ce manuscrit contient les lexiques d'Harpocration et de Pollux, et, dans les derniers quaternions les livres XXIV et XXV des *Collectiones*. Mais quelques feuillets ont été arrachés au début et à la fin de notre texte. Tous les autres manuscrits qui fournissent ces deux livres dérivent de ce *Palatinus*. Mais comme ils ont été copiés avant que ne fussent arrachés les quaternions qui contenaient le début du livre XXIV ils peuvent suppléer P pour ces premiers chapitres. — Des fragments des livres XLIII à L ont été édités d'après un bombycin du XIVe siècle, le *Vaticanus Gr.* 1885. L'ordre des feuillets a été brouillé dans ce manuscrit mais Bussemaker et Daremberg l'ont déjà partiellement rétabli. — Enfin les livres XLVI-XLIX sont encore transmis par le *Laurentianus* 74,7 du IXe ou du Xe siècle. On aurait aimé que M. Raeder mît à profit sa grande connaissance du texte d'Oribase pour étudier l'histoire de la tradition et préciser les rapports de manuscrits si divers.

Le texte, fondé sur les sources manuscrites et sur les ouvrages médicaux qu'à utilisés Oribase, est établi dans un esprit sagement conservateur : XXIV 18, 12 et 14, M. Raeder conserve la négation μὴ là où Daremberg d'après Galien a introduit μὴ οὐ qui répond mieux à la syntaxe usuelle. — De même XXIV 18,18 il maintient τῆς ὀλκῆς οὐ παρούσης, tandis que Daremberg, d'après Galien, remplace οὐ par μὴ.

Voici quelques-unes des corrections proposées par M. Raeder : XXIV, 18,3 κατὰ ταῦτα est indispensable pour κατὰ ταύτας de la tradition ; — XXIV, 19, 1 τοῦ ἐπίπαν pour τοὔπίπαν des manuscrits ; — XLIII, 36,4 ἔστων est une bonne correction pour ἔστω ; Galien a ἔστωσαν ; — XLIV, 5,4 λαπαρόν pour λιπαρόν de la tradition ; — XLIV, 25, 26 le subjonctif χρήσηται pour l'infinitif χρήσασθαι distingue plus nettement les deux opérations indiquées par Oribase. La correction est suggérée par la formule μετὰ τοῦτο ; — XLVII, 7, 3, la suppression de ἢ rend le mot à mot plus facile, etc.

P. Chantraine.

Blass-Debrunner. *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, 6e durchgesehene und vermehrte Auflage. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1931. In-8° xx-368 pages.

Tous les hellénistes connaissent et utilisent la grammaire du *Nouveau Testament* de Blass dont la première édition remonte à 1896. Depuis 1913, l'ouvrage a été révisé et mis à jour par M. Debrunner. Dans cette sixième édition, des nécessités matérielles ont empêché l'auteur de refondre le texte lui-même, dans lequel il a pu introduire seulement quelques corrections qui ne modifiaient pas la mise en page ; mais un appendice lui a permis de signaler un certain nombre d'additions ou de modifications qui lui paraissaient souhaitables. Il a pu ainsi tenir compte de toute la bibliographie récente : les grands ouvrages de Moulton-Howard, Moulton-Milligan, Preisigke, Preuschen-Bauer, et un grand nombre de dissertations ou d'articles fort dispersés.

Il est inutile de redire longuement les mérites d'un manuel auquel nous avons si souvent recours : l'auteur possède une connaissance philologique du texte approfondie (pour les cas litigieux il indique les diverses variantes et leurs sources) ; il se montre également bon linguiste dans la présentation et l'interprétation des faits. Chaque paragraphe donne d'abord l'essentiel du sujet qui y est étudié, puis les exemples sont cités et discutés dans le détail. Le grec classique et le grec moderne sont à chaque instant confrontés avec la κοινή et bien des particularités de l'évolution linguistique sont ainsi mises en lumière. Enfin, M. Debrunner compare les Évangiles avec les papyrus et avec les *Septante* (sur ces questions on trouve dans l'appendice un grand nombre d'indications nouvelles prises au dernier ouvrage d'Helbing pour les *Septante*, au tome deux de la grammaire de Mayser pour les papyrus).

Le livre contient une description complète de la langue du *Nouveau Testament*. Il arrive donc que l'auteur donne des indications générales qui se rapportent aussi bien au grec classique qu'au grec hellénistique. Le tableau des temps et des aspects, pp. 180 et 181, pourrait aussi bien figurer dans une grammaire du grec classique. Pour la morphologie et pour la phonétique, l'ouvrage touche parfois à des problèmes qui ne relèvent pas particulièrement de la κοινή, et les explications proposées ne sont pas toujours convaincantes ; p. 293, ligne 18 du bas, le traitement attique νν de νε devant voyelle n'est guère établi ; il s'agit sans doute dans γέννα, γεννᾶν, etc..., d'une gémination expressive ; p. 21, le flottement entre μάσθος et μάστος, σπόγγος et σφόγγος pose des problèmes qui concernent la préhistoire du grec ; en tout cas il n'est pas propre à la langue du *Nouveau Testament*. — L'étude de la morphologie du verbe, complétée par un tableau des temps primitifs, fournit une foule de renseignements précieux. P. 41 § 68, l'auteur semble dire que ἑώρακα est peu attesté en attique, ce qui est inexact; p. 59, à côté de λείπειν est indiqué un doublet λιμπάνειν attesté dans le *Nouveau Testament*, dans les Septante, dans les papyrus. En réalité, le thème, employé seulement en composition, remonte beaucoup plus haut : c'est un présent déterminé qui indique l'aboutissement de l'action. On en trouve déjà des exemples certains chez Thucydide, dans le corpus hippocratique, etc...

De menues inexactitudes comme celles-là sont inévitables et on ne pourrait pas en relever beaucoup dans le livre de M. Debrunner. La syntaxe, en particulier, fournit un tableau précis et nuancé de l'usage du *Nouveau Testament* et quiconque veut lire les Evangiles doit s'y reporter

(voir p. ex. § 329; les sens différents de εἶπεν et de ἔλεγεν, § 338 et l'appendice, p. 310, les constructions de μέλλειν). L'appendice fournit la mise au point d'un grand nombre de problèmes. Signalons les références aux *Etudes* de M. Pernot et le résumé de la controverse sans cesse renouvelée sur ἐπιούσιος, p. 296.

P. Chantraine.

J. Lammers. *Die Doppel- und Halbchöre in der antiken Tragödie* (Dissertation Münstern). Paderborn, Schöningh, 1931. In-8°, 170 pages.

Cette dissertation envisage l'histoire de la tragédie antique depuis Eschyle jusqu'à Sénèque. Elle tient compte de toutes les œuvres des grands tragiques, y compris les fragments. Parmi les autres auteurs de tragédies dont nous ne possédons le plus souvent que de misérables débris, M. Lammers n'a étudié que Phrynichos et Pratinos. La conclusion de l'auteur est que si la division des chœurs en deux parties est un procédé assez fréquemment attesté (elle joue en particulier un grand rôle dans les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle et dans les *Ichneutai* de Sophocle), l'emploi d'un double chœur reste assez rare : par double chœur il faut entendre non pas une *epiparodos*, mais la présence simultanée de deux chœurs dans l'*orchestra*. Eschyle s'est servi d'un double chœur dans les *Suppliantes* et dans les *Euménides ;* Euripide a repris le double chœur dans plusieurs tragédies, en particulier dans *Hippolyte porte-couronne*; Sophocle, au contraire, n'offre pas d'exemple. Mais, par l'effet de l'influence prépondérante d'Euripide, la tragédie hellénistique et Senèque présentent des cas d'emploi d'un double chœur. Il apparaît pourtant que le procédé appartient en propre à la tragédie la plus archaïque.

Ces conclusions sont établies par une analyse approfondie et méthodique. L'auteur qui se montre bien informé a seulement le tort de se perdre un peu dans la discussion des opinions de ses devanciers. Sans reprendre le détail de son étude, signalons seulement le chapitre relatif aux *Suppliantes* d'Eschyle.

M. Lammers croit, avec la plupart des éditeurs, que, dès le début de la tragédie, les cinquante filles de Danaos sont accompagnées d'un nombre égal de suivantes : ces suivantes forment un second chœur qui donne la réplique au Danaïdes dans la scène finale (1.020 à la fin). Une hypothèse plus originale, mais qui rencontrera aussi plus de résistances, imagine que, vers 840 et suivants, le héraut d'Aegyptos est accompagné de soldats égyptiens qui prononçaient les vers corrompus du passage (justement parce que c'est du « grec de barbare ») ; ce texte donne lieu à une foule de remarques de détails généralement très hardies : v. 857 ἄγειος serait un dérivé artificiel de ἄγω comme v. 862 θελέος de θέλω etc... La tragédie des *Suppliantes*, selon M. Lammers, aurait donc compté jusqu'à trois chœurs.

P. Chantraine.

Anthologie Grecque, *Anthologie Palatine*, tome III (livre VI), texte établi et traduit par Pierre Waltz. Paris, les Belles-Lettres 1931. In-8°, 195 pages en majeure partie doubles,

Le livre VI de l'*Anthologie Palatine* qui occupe dans le manuscrit P les pages 141 à 206 se compose de 358 épigrammes, votives pour la plupart, de longueur inégale. Quelques-unes présentent un caractère différent : épi-

grammes amoureuses ou satiriques, descriptions de statues, etc... Outre le *Palatinus*, nous disposons comme source accessoire du recueil de Planude qui fournit 171 épigrammes réparties en 27 sections (et quelques autres réparties dans d'autres livres). Mais il faut en outre tenir grand compte de témoignages fournis par les auteurs les plus divers. Suidas cite, à titre d'exemples, des passages appartenant à 225 épigrammes votives. Les citations que nous trouvons dans des écrivains plus anciens sont infiniment plus importants pour l'établissement du texte. D'abord celles d'Hérodote et de Plutarque, puis viennent celles de Pausanias, Diodore, Thucydide, Démosthène, Athénée. Enfin signalons que l'épigramme 138 est attestée dans une inscription IG^2, I, 381 dont le texte présente avec celui de P des différences sensibles. La dernière partie de la notice envisage quelques problèmes difficiles : les attributions indiquées par le lemmatiste, les œuvres anonymes, la constitution du recueil (qui remonte originellement au second chapitre de Céphalas), elle caractérise le genre de l'épigramme votive dont l'intérêt réside surtout dans la peinture de la réalité familière; enfin l'auteur cherche à distinguer les épigrammes réelles des dédicaces fictives et montre comment le genre est peu à peu devenu un exercice d'érudits.

Le texte qui est établi principalement en fonction du manuscrit P, présente beaucoup de passages gâtés. Comme dans les deux premiers tomes M. Waltz a accepté un certain nombre de corrections que lui a suggérées son réviseur M. Desrousseaux. Il suffira d'en signaler quelques-unes : **4** 1 κέντρον est substitué à ἄγκιστρον qui n'entre pas dans le vers, sans doute une glose qui a pris la place du mot qu'elle explique ; v. 8 δουλοσύνας est mis à la place de τεγνοσύνας qui peut être dû à l'influence de τέχνας au vers précédent, mais pourrait à la rigueur s'expliquer ; **5** 4 σχοινοτενεῖς qui n'est pas impossible pour le sens, est corrigé en σχοινογενεῖς qui, à ma connaissance, n'est pas attesté ailleurs.

La traduction se lit avec agrément ; **7** 1 ἐκήβολος pourrait se traduire par « archer » ; rien ne prouve que le mot doive être rapproché de ἕκας et rendu par la périphrase « qui lance au loin ses flèches ». Parfois la version française peut sembler un peu libre : dans l'épigramme **348** κυνῶν θηροφόνων ἔμελεν est traduit « tu ne pensais donc qu'à tes chiens et à la chasse », etc.

P. Chantraine.

Yale Classical Studies. Volume II. New Haven, Yale University Press et Londres Humphrey Milford, Oxford University Press, 1931. In-8°, 278 pages.

Le second volume d'études classiques publiées par l'Université Yale ne contient que cinq mémoires mais tous riches et importants. Deux spécialistes d'une autorité reconnue MM. Rostovtzeff et Bradford Welles publient un contrat sur parchemin, concernant un prêt, trouvé à Doura Europos sur l'Euphrate. Le commentaire juridique s'efforce d'éclaircir les passages difficiles (noter l. 4 le mot énigmatique βατησα qui semble être la transcription d'un titre iranien) ; — p. 79, E. P. Morris, *The Form of the Epistle in Horace*, caractérise la forme des épitres en soulignant combien elles sont différentes de lettres véritables ; — p. 115, Clark Hopkins, *The early History of Greece*, étudie le développement de la civilisation moyenne helladique qui ne lui semble pas pouvoir provenir d'une invasion extérieure ; l'article tire parti des dernières recherches sur l'onomastique et des textes hittites

récemment découverts, concernant les « Achéens ». Le volume se termine par un article numismatique de M. A. R. Bellinger accompagné de bonnes planches, *Corinthian Fractional Currency*, et par un article sur le calendrier, Kenneth Scott, *Greek and Roman Honorific Months*.

P. Chantraine.

P. Kikauka. *Mètres de la métrique grecque monodique*; Latvijas Universitātes Raksti, Filologijas un Filosofijas Fakultātes II, 1). Riga, Valters et Rapa, 1931. In-8°, 192 pages.

Voici un petit livre qui nous propose une étude métrique de tous les vers lyriques qui n'appartiennent pas proprement à la poésie chorale. L'ouvrage présente en appendice un tableau complet des mètres de la chanson grecque (Archiloque, Anacréon, Alcée, Sappho etc...) mais la première partie pose des problèmes de portée générale qu'il importe de discuter. L'auteur connaît la littérature récente et en tient compte : son exposé présente un réel intérêt.

M. Kikauka donne une bonne définition de l'*arsis* et de la *thesis*. Il admet, peut-être moins nettement qu'il faudrait, que la thesis, qui constitue le temps fort, ne comporte pourtant aucun accent d'intensité. L'importance rythmique d'un temps n'entraîne nécessairement ni élévation ni renforcement de la voix. — Le second chapitre envisage d'autres questions non moins essentielles. L'auteur croit à ce qu'il appelle l'*isopodie* du vers grec : « la définition même du rythme nous a montré qu'il est indispensable, pour chaque rythme, de reprendre à intervalles égaux la partie du pied métrique qui s'appelle le temps fort ». On pourra objecter que le rythme n'exige pas le retour du temps fort à des intervalles *égaux*. Mais l'auteur tient à sa doctrine qui entraîne quelques conséquences d'importance. M. Kikauka ne croit avoir scandé un vers que lorsqu'il l'a découpé en pieds — parfois disparates — qu'il suppose de durée égale. Il est ainsi amené à remettre en honneur les interprétations de Westphal et à proposer pour les glyconiques et les asclépiades une scansion « logaédique » fondée sur le dactyle cyclique. Il écarte la scansion choriambique par unités de six temps premiers, telle que l'a enseignée Henri Weil et que l'ont vulgarisée les manuels de Gleditsch et de Masqueray. A plus forte raison ne veut-il pas admettre la scansion par vers, et non par pied, préconisée par Wilamowitz et Schroeder, et dont M. Meillet a trouvé des confirmations dans la métrique védique. Il est bien vrai que la scansion « à contre temps » se prête à des schémas moins rigoureux que les systèmes « logaédiques » de Westphal et que la théorie du vers antérieur au pied, avec la liberté admise pour la base initiale, peut passer pour une solution paresseuse qui ne pousse pas l'analyse assez loin. Mais il reste pourtant que ces doctrines donnent une idée exacte de la réalité linguistique. M. Kikauka prétend avoir renoncé à la « métrique de papier ». Je crains qu'on ne puisse justement reprocher à son livre une méthode un peu livresque.

Il a en tout cas le mérite de fournir une critique serrée des doctrines métriques aujourd'hui en vogue : voir pp. 90 à 95 le tableau des dissentiments de Masqueray, Schroeder, Wilamowitz. Signalons encore des réflexions justes sur la valeur des métriciens anciens (p. 72) ; des statistiques instructives (p. 81), etc...

P. Chantraine.

Margadant S. W. F. *De Psychologie van het grieksche Werkwoord, Beschouwingen over Oorsprong en Beteekenis der Vervœging.* Gravenhage, Philip Kruseman, 1929. In-8°, x-88 pages.

Étude hardie où l'auteur cherche à expliquer la constitution de la conjugaison. Le résumé français publié à la fin du volume présente les idées de M. Margadant sous une forme simpliste qui les trahit. Rien ne prouve qu'à l'origine le verbe indo-européen n'ait exprimé ni temps ni modes et qu'il n'ait comporté aucune distinction entre actif, moyen et passif. Il est également impossible d'affirmer que les éléments qui constituent la conjugaison n'ont été d'abord que des variations ou des extensions d'un seul présent actif, sans différence essentielle, mais créés pour exprimer des sentiments. L'auteur rejette également la théorie des aspects et essaie de prouver que toutes les doctrines qui admettent une différence essentielle entre l'aoriste et le présent, entre le subjonctif et l'optatif sont en contradiction avec les faits. — En réalité il faut reconnaître que le verbe indo-européen a possédé des thèmes verbaux de structure et de sens variés mais définis. Ce qui est tardif et secondaire, c'est la constitution d'une conjugaison cohérente.

Si l'on étudie le texte hollandais, on s'aperçoit que l'exposé est plus nuancé dans le détail, partant un peu moins contestable. M. Margadant a raison de montrer (p. 58) que l'aspect est une catégorie subjective et qu'il ne faut pas le définir en termes uniquement intellectuels. Mais il est inexact de dire que l'aoriste et le parfait peuvent s'employer sans différence de sens. Aucun des exemples cités p. 57 et 58 n'est probant.

Le livre a le mérite de poser les questions d'une façon neuve et de présenter des hypothèses souvent contestables mais suggestives : on souhaiterait seulement une méthode plus rigoureuse et plus précise.

P. Chantraine.

Jean Psichari. *Quelques travaux de linguistique de philologie et de littérature helléniques (1884-1928)*, tome I. Paris, Les Belles-Lettres, 1930. VIII-1337 pages in-8°.

Sous un titre modeste, la librairie des Belles-Lettres nous offre un recueil énorme, colligé par l'auteur lui-même, où sont groupés ses articles depuis le début de son activité scientifique jusqu'à sa mort. Pour ne pas grossir un ouvrage déjà peu maniable, un appendice a été rejeté dans un second tome à paraître. L'auteur a réuni dans ce gros volume jusqu'à des comptes rendus critiques et des articles de journaux, toujours pénétrants et incisifs. Il donne ainsi une idée complète de son œuvre (les romans et les ouvrages littéraires français ou grecs mis à part) et, comme il dit dans sa préface, de « sa dispersion et de la curiosité impénitente de son esprit ». On notera que Psichari a subi très vivement l'influence des latinistes et des romanistes et en particulier celle de Gaston Paris. Cette influence ne se trahit pas seulement dans son grand article sur le Roman de Florimont, mais aussi dans sa préoccupation de fonder une linguistique byzantine et néo-grecque sur le modèle de la linguistique romane, et dans certaines recherches sur les mots romans en grec moderne.

Mais Psichari s'est d'abord posé comme helléniste. Helléniste, il veut l'être de la façon la plus complète. Il ne pense pas que sa spécialisation lui interdise de remonter jusqu'au grec classique ou homérique. Il nous a donné des articles suggestifs sur *Sophocle et Hippocrate* (p. 892) et récem-

ment sur *la chèvre chez les Grecs* (p. 1091). Il a ainsi le mérite d'embrasser l'évolution du grec dans son ensemble et d'asseoir sur un fondement solide ses recherches byzantines et néo-helleniques. On sait, dans ce domaine, l'importance de la contribution de Psichari. Tous les problèmes retiennent son attention. Voici des études sur le folk-lore : *La Ballade de Lénore en Grèce* (son premier article), p. 1 ; *Cassia et la Pomme d'or*, p. 951, etc... ; — des travaux sur l'histoire de la littérature néo-grecque des origines à nos jours : *Un mystère crétois au XVIe siècle*, p. 743 ; *Kostis Palamas*, p. 1274, etc... ; — la linguistique enfin est représentée par des mémoires importants qui ont apporté des solutions neuves à quelques problèmes essentiels : *Futur composé moderne θα γράψω, θα γράφω*, p. 58 ; *le changement de λ en ρ devant consonnes en grec ancien mediéval et moderne*, p. 665 ; *Essai sur le grec de la Septante*, p. 831 ; l'article sur le mot *efendi*, écrit pour les mélanges Havet, p. 795, montre comment un mot grec, qui remonte à la plus haute antiquité, est passé en turc où il a connu une grande fortune : Psichari se rend compte que pour interpréter correctement le vocabulaire moderne, il ne faut pas seulement tenir compte du grec ancien, mais aussi le situer dans le milieu balkanique où il s'est constitué.

Mais pour scientifiques que restent les travaux de Psichari, les circonstances ont fait qu'en même temps qu'un savant, il est resté toute sa vie un militant qui a lutté pour une œuvre qui lui tenait à cœur. On sait le divorce survenu dans la Grèce moderne entre la langue officielle, la καθαρεύουσα, et la langue vulgaire. Jean Psichari qui a lui-même prêché d'exemple (ce n'est pas ici le lieu de parler de son œuvre littéraire grecque) a essayé d'établir la prééminence de la langue vulgaire sur la καθαρεύουσα. On peut dire que cette préoccupation commande toute son œuvre scientifique, sans pourtant la fausser. Dans tous les articles qui concernent la question linguistique (où interviennent à chaque instant des facteurs politiques, voir p. 1002, *La langue et la politique en Grèce*), il s'est montré un partisan passionné, parfois injuste même pour certains compagnons de lutte, mais un partisan qui défend une juste cause. Il faut relire le dernier article paru dans le *Mercure*, *Un pays qui ne veut pas de sa langue* (p. 1283), qui constitue comme un émouvant testament littéraire de Jean Psichari.

P. Chantraine.

Serta Rudbergiana, ediderunt H. Holst et H. Mørland. Oslo, A. W. Brogger, 1931. In-8°, 88 pages.

Le groupe des philologues d'Oslo dont on connait l'activité et la compétence vient de dédier à l'éminent platonisant G. Rudberg un substantiel recueil d'articles écrits en allemand, en anglais et en latin.

M. Lyder Brun, *Der Besuch Jesus in Nazareth nach Lukas* ; — sous le titre *Varia* M. Eitrem propose quelques lectures nouvelles dans quelques papyrus et des notes sur divers passages des *Grenouilles* et du *Pro Archia* ; — A. Fridrichsen, *Exegetisches zu den Paulusbriefen* ; — H. Holst, *A Denaruis Subaeratus from the Emperor Augustus* ; — H. P. L'Orange, *Zum Römischen Porträt frühkonstantinischen Zeit* ; Étude d'un buste romain qui se trouve à Oslo ; — Einar Molland, *Διό, Einige syntaktische Beobachtungen* ; διό, déjà chez Platon, se rapporte souvent à ce qui suit ; le mot a ainsi perdu son sens causal et est devenu une simple particule de liaison ; — H. Mørland, *Zur neuen Oribasius Ausgabe* ; l'auteur en se fondant sur les traductions latines propose quelques observations à la nouvelle édition d'Oribase de Raeder ; — Eiliv Skard, *Zur rhodischen Rede des Demosthenes* ; —

E. Smith, *Some Observations on the Phonology of the Ancient Greek Dialects* ; envisage un certain nombre de faits de détail ; p. 64 M. Smith se donne beaucoup de mal pour justifier le double λ de κάλλος ; M. Meillet y a vu avec raison un cas de gémination expressive ; — S. Pantzerhielm Thomas, *Ad Liu. XXI, 18, 13* ; — R. Ullmann, *Les Clausules dans les Discours de Tacite* ; montre que Tacite ne recherche aucun type de clausule ; — P. Østbye, *Drei Textstellen* (Sophocle, *Œd. Col.* 1452 ; Demosthène, *Phil.* III § 18 ; Quintilien, *Inst. Or.* X, 1, 6) ; — Leiv Amundsen, Συμπαρά ; le mot est attesté dans un ostracon découvert à Karanis ; l'expression οἱ συνπαρά est l'équivalent de οἱ ἄλλοι.

P. Chantraine.

Charisteria Alois Rzach zum achzigsten Geburtstag dargebracht. Reichenberg, Stiepel, 1930. In-8°, 186 pages.

On connaît l'importante contribution de M. Rzach à la philologie grecque, en particulier son édition fondamentale d'Hésiode, d'après laquelle sont encore établis les textes récemment publiés par M. Wilamowitz ou par M. Mazon. Le recueil qui lui est offert pour son quatre-vingtième anniversaire fait honneur à ses auteurs comme à son destinataire. — Le mieux est de donner un rapide aperçu des articles qu'il contient : chaque spécialiste pourra ainsi y reconnaître son bien.

M. Adler, *Der Arkesilaos-Papyrus* ; — A. Bield, *Ararum quas Vergilius (Aen. I, 109) commemorauit situs definitur* ; — V. Ehrenberg, *Eunomia* : le mot qui apparaît chez Homère et chez Hésiode signifie « bon ordre, sages coutumes » et ne prend que plus tard le sens de « bonne législation » ; — V. Fluss, *Zur altschechischen Cicero-Übersetzung der Řehoř Hubý von Jelení* ; — J. Geffcken, Βάσκανος δαίμων ; intéressante contribution à l'histoire du « mauvais œil » ; — A. Gnirs, *Zur Topographie des Markomannenlandes* ; — A. Gotsmich, *Ein attisches Hekateion* : étude d'une statuette du monastère des Cisterciens à Hohenfurth ; — F. Groh, Ἐπιστάτης τῶν πρυτάνεων ; interprétation d'Aristote Ἀθ. πολ. 44, 1 ; — T. K. Holzinger, *Kritische Bemerkungen zu den spätbyzantinischen Aristophanesscholien* ; — Th. Hopfner, *Das Diagram der Ophiten* : importante étude d'un passage d'Origène (*C. Cels.* VI, 21) ; — J. Jüthner, *Kalokagathia* : l'origine, le sens et l'histoire de la formule καλὸς κἀγαθός ; — A. Klotz, *Beiträge zur Analyse des geographischen Kapitels im Geschichtswerk des Orosius* (I 2) ; — E. Lieben, *Ein Epigrammenkranz des Martials* : épigrammes 6, 14, 22, 48, 51, 60, 114 du livre I ; — E. Martini, *Zur handschriftlichen Überliferung der Bibliotheke des Photius* ; — J. Mesk, *Tantalos bei Pindar* : à propos du vers 60 de la première Olympique ; — K. Mras, *Das Existenzminimum im alter Athen* ; — K. Prinz, *Zu Theokrits Thalysia* ; — L. Radermacher, *Euripides Andromache 117 ff. und der Sinn von* ἐπίκοινος ; — S. Reiter, *Das Epitaph des Iulius Faustus* (CLE 2121) ; — M. San Nicolo, *Ein babylonischer Sklavenkaufvertrag aus der Zeit Alexanders des Grossen* ; — M. Schmaus, *Die Trinitätslehre des Fulgentius von Ruspe* ; — A. Stein, Ἐπίσκεψις : titre d'une fonction dans l'Egypte romaine ; — F. X. Steinmetzer, *Zur Angabe des Flächeninhaltes auf den babylonischen Kudurrus* ; — E. Weiss, *Die drei Fassungen des Interdictum Uti possidetis überlieferungsgeschichtlich betrachtet.*

P. Chantraine.

Xenophon, Anabase, texte établi et traduit par Paul Masqueray. Paris,

1931, Collections des Universités de France, I, xx-177 p. ; II, 205 p., 1 carte. Prix 30 fr. le volume.

Xenophontis Expeditio Cyri ad optimos codices ab ipso collatos recensuit Carolus Hude. Leipzig, Teubner, 1931, viii-300 p. Prix : 5 mk 60 pf.

L'année 1931 a vu paraître, par une singulière coïncidence, deux éditions de l'Anabase qui représentent, au point de vue de l'établissement du texte, les mêmes tendances : celle du regretté P. Masqueray, qui y avait consacré les dernières années d'une belle carrière de philologue, et celle de C. Hude, publiée assez rapidement après les Helléniques du même savant. On sait que jusqu'ici les éditeurs de l'Anabase étaient d'accord pour donner la préférence aux leçons du Parisinus 1640 et des mss. de la même famille ; les mss. de la seconde famille, dont les représentants les plus caractérisés sont F (Vatic. 1935) et M (Marcian. 511), ignominieusement qualifiés de *deteriores*, étaient insuffisamment connus et peu utilisés. Dès 1900 Wilamowitz protestait contre cette exclusion « anti-scientifique » ; la découverte à Oxyrhynchos, en 1903, d'un papyrus du iiie s. ap. J.-C. contenant Anab. VI, 9-24, et l'étude de la tradition indirecte, devaient bientôt donner à M. Axel W. Persson, dans une étude fondamentale (*Zur Textgeschichte Xenophons*, *Lunds Universitets Årsskrift*, X, 1914), le moyen de démontrer que la préférence des éditeurs pour la famille C n'était pas justifiée. C'est pourquoi M. Masqueray et M. Hude, chacun de leur côté et sans s'être donné le mot, ont attribué dans l'établissement de leur texte une grande importance à F et à M, dont ils ont entrepris l'un et l'autre une collation complète : il faut leur en savoir d'autant plus de gré que M présente de grosses difficultés de lecture (cf. Masqueray, p. 34). Pour M. M., deux fois sur cinq au moins le texte de cette famille est nettement meilleur que celui de C, et, dans bien des cas, il reconnaît que, s'il s'est décidé pour C, c'est surtout par tradition. M. H. a été plus loin encore, et, d'accord avec Persson, il a carrément accordé la préférence à EM, parfois même avec quelque excès [1]. En tous cas on doit convenir que dans bien des cas le texte de l'Anabase reste douteux ; M. M. a exprimé son scepticisme avec franchise, peut-être même avec un peu d'exagération (p. 39-40) ; au moins doit-on être d'accord avec lui pour regretter que souvent on ne puisse imprimer les deux leçons sur la même ligne.

Enrichi de lectures nouvelles, l'appareil critique de M. M., comme celui de M. H., a été par contre allégé de bien des corrections introduites depuis trois cents ans, et surtout au siècle dernier, et dont le résultat a été trop souvent de défigurer le texte [2]. M. M. a très heureusement rappelé que, parmi celles de Cobet, un certain nombre, et non des moins bonnes, devaient être attribuées à Bisschop.

Dans son introduction, M. M. a abordé les principales questions qui se posent à propos de l'Anabase, et en particulier celle de la date. Il a attiré avec raison l'attention sur l'article où A. Kappelmacher (*Zur Abfassungszeit von Xen. Anab. Anzeiger der Ak. d. Wiss. in Wien*, 1924) a démontré

1. I, 3, 3 (par exemple), FM (οὐκ... ἀλλ' οὐδὲ... ἀλλ') donnent une construction inutilement raboteuse.

2. On peut toutefois regretter que M. H. n'ait pas, IV, 7, 16, rappelé la correction de Pätzolt (πέντε pour πεντε καὶ δεκα), car enfin une lance de quinze coudées est une chose malaisée à imaginer.

qu'Isocrate, lorsqu'il rédigeait en 380 son Panégyrique, connaissait le texte de l'Anabase, ce qui ne permet plus de placer la rédaction de ce dernier ouvrage après 370, comme on le faisait communément. Reste le fameux passage V, 3, 9-13, où Xénophon, parlant des fêtes organisées par lui-même à Skillous en l'honneur d'Artémis éphésienne, emploie l'imparfait, ce qui, pour M. M., comme pour Schenkl qui le premier en avait fait la remarque, indique que cette digression a été rédigée lorsque Xénophon avait dû quitter Skillons, c'est-à-dire après 371, et insérée après coup dans l'ouvrage déjà paru. M. M. ajoute que, dans ce même passage il parle de ses fils, tandis qu'il n'avait pas encore d'enfants à la fin de la Retraite (VII, 6, 34), ce qui confirmerait que toute cette digression relative à Skillous a été rajoutée. Le second argument ne porte guère ; il n'y a rien d'étonnant à ce que Xénophon, entre 390 et 380, mentionne ses fils, mais se rappelle aussi qu'ils n'étaient pas nés en 400. Mais le premier argument lui-même n'emporte pas la conviction. Les imparfaits de V, 3, 9-13 peuvent rentrer dans cette catégorie que les grammairiens ont parfois appelés « imparfaits de modestie », où l'auteur se met à la place de ses futurs lecteurs, pour lesquels son présent à lui est bien le passé. Chacun sait que Cicéron date ses lettres d'un *scribebam* qui est en réalité un présent, et Xénophon lui-même emploie cet imparfait à valeur de présent dans les Helléniques (VI, 4, 37), pour mentionner le tyran qui, au moment où il écrit (ἐγράφετο), règne (τὴν ἀρχὴν εἶχε) à Phères. Ainsi l'on est en droit d'admettre que le passage V, 3, 9-13 a été rédigé pendant le séjour de Skillous, et par conséquent, comme le reste de l'Anabase, avant 380. — Dans la même préface, M. M., reprenant les conclusions d'un article antérieur (*C. R. Ac. Inscr.*, 1922, p. 110 et suiv.), a expliqué la genèse de cette expression de Dix-Mille qui n'a jamais répondu aux effectifs réels de la troupe de mercenaires qui traversa l'Asie Mineure, mais qui doit sans doute son origine première aux procédés sommaires de dénombrement de l'armée perse, où l'on comptait par myriades ; le détachement de Cléarque, avant Cunaxa, était l'une de ces myriades.

La traduction a les qualités qu'on pouvait attendre de l'helléniste averti qu'était P. Masqueray : il a su rendre les finesses d'un texte très nuancé, et conserver, quand il le fallait, le ton vif, bien militaire, parfois haut en couleurs, de ce récit qui n'est pas une histoire édifiante, mais une épopée de soldats et même, à la fin, d'aventuriers.

Jean Hatzfeld.

Anonymi Logica et Quadrivium, cum scholiis antiquis, edidit J. L. Heiberg (Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab., Historisk-filologiske Meddelelser XV, 1). Kœbenhavn, Andr. Fred. Hœst et Sœn, 1929 ; XIX + 144 pp. in-8°. Prix : Kr. 9,50.

Il s'agit d'un abrégé byzantin de philosophie, arithmétique, musique, géométrie et astronomie qui affecte l'allure d'un manuel d'enseignement et doit par là, se rattacher aux « doxographies » ou aux « épitomés » de l'époque hellénistique. Le συνοπτικὸν σύνταγμα φιλοσοφίας — ce dernier terme étant synonyme de « logique » (cf. p. 1, l. 5 ; p. 32, l. 8 ; p. 50, l. 13) — s'inspire de l'*Organon* aristotélicien et traite des dix catégories (§ 2-20), — de l'ἑρμηνεία ou des propositions (affirmatives, négatives, opposées etc.) et des éléments de la proposition (nom, verbe etc.) (§ 21-23), — enfin, du raisonnement (figures et règles du syllogisme ; conversion, syllogismes hypothétiques ; méthode - donnée comme la clef et le centre de toute la phi-

losophie [p. 32, l. 15 sq.] — pour découvrir le moyen terme ; sophismes ou parasyllogismes) (§ 24-66). Le § 67 indique le plan des exposés qui vont suivre et montre que la logique est l'introduction indispensable à toute science comme à tout art. L'ἀριθμῶν συντομωτέρα φράσις, compilation d'Euclide et de Nicomaque, passe successivement en revue : les éléments, définitions et propriétés du nombre (§ 2-11), — les rapports numériques (§ 11-14) — les proportions mathématiques (les quatre proportions pythagoriciennes, plus les six proportions découvertes par les νεωτέροι [p. 58, l. 14]) (§ 15-17) — les nombres plans (carrés, triangulaires, etc.) et solides (cubiques etc.) (§ 18-24). La musique est l'objet d'une σύνοψις ἠκριβωμένη en treize paragraphes, inspirée de Cléonidès, Bacchius et autres manuels : on y définit le son, ses catégories et ses combinaisons, les intervalles musicaux, les divers modes mélodiques dont la classification vient de Platon. La σύνοψις γεωμετρίας λόγων — de l'Euclide vu au travers du commentaire de Proclus, et parfois mêlé d'emprunts à Théon, à Pappus, à Héron — part de la définition du point, de la ligne, de la surface, décrit les différentes figures et expose (§ 8-54) les opérations, constructions et théorèmes à quoi se prêtent ces figures. Dans l'Ἄθροισις εὐσύνοπτος ἀστρονομίας domine l'influence de Ptolémée : l'étude de la forme et des mouvements apparents du ciel, du zodiaque, des sept planètes, de divers problèmes relatifs à la division de l'année ou à la détermination de l'heure, de la position des planètes par rapport au zodiaque amène (§ 23-25) à l'examen de l'astrologie. L'auteur s'efforce de marquer une distinction nette entre le déterminisme physique, domaine légitime de la science astronomique, et la sphère des actes libres et des événements surnaturels, objet de la prophétie et de la Grâce et sur quoi ne mord pas cette « monstruosité » vaniteuse qu'est l'astrologie. Il y semble avoir affaire à des partisans chrétiens de l'astrologie qui prétendent fonder leur pseudo-science sur l'Écriture (v. la citation de *Gen.* I, 14 aux lignes 11-13 de la p. 121).

Cet abrégé n'est pas postérieur au XIe siècle puisque le plus ancien de ses manuscrits, le *Palatin. Heidelberg. gr.* 281, est daté de 1040. L'auteur en est inconnu. L'attribution à un certain Grégoire que l'on relève dans certains manuscrits (*Vaticanus Gr.* 1026 [XIVe-XVe s.] et *Laurentianus* LVIII, 20 [XVe s.]) et que reproduit l'édition de la partie logique faite par Wegelinus en 1600, ne se retrouve pas dans les manuscrits antérieurs. Un manuscrit du XVe siècle, le *Parisin. Gr.* 2494, hésite entre Euthyme le Moine et Psellos, tandis que les *Vatican. Gr.* 1144 et 111, du XVe siècle également, et les *Parisin. Gr.* 2136 et Suppl. 677 (XVIe-XVIIe s.) en font honneur à Psellos. C'est sous ce nom que le *Quadrivium* a été édité à Venise en 1533 et, en 1556, à Bâle. Cette dernière attribution n'a rien d'impossible chronologiquement, mais le silence des meilleurs manuscrits la rend fort douteuse.

La présente édition du texte complet et des scholies qui l'accompagnent dans certains manuscrits a été faite sur sept manuscrits pris comme textes de base et complétés çà et là par les indications de seize autres manuscrits provenant également de fonds divers. Le nombre des manuscrits collationnés pour la constitution du texte ou l'établissement de l'apparat, le nom de J. L. Heiberg — dont c'est là le dernier travail et une œuvre posthume publiée par les soins de MM. Dines Andersen et Elof Olesen — disent assez la rigueur et la valeur scientifiques de cette édition. Il serait également inutile d'insister sur l'intérêt que présentent l'objet et le contenu du présent texte pour l'histoire de la logique et des sciences à l'époque byzantine et même, en deçà, pour l'étude des doxographies de l'âge hellénistique.

Henri-Charles Puech.

Hippolyte de Rome. *Philosophumena ou Réfutation de toutes les hérésies*, Première traduction française avec une introduction et des notes par A. Siouville ; Paris, Rieder (« Les textes du Christianisme »), 1928, I, 212 pp., II, 249 pp. in-12. Prix : 20 fr.

On sait l'intérêt que, depuis la découverte de leur texte complet par Mynoïdès Minas (1842) et leur première publication par E. Miller (1851), ont suscité et conservent encore les *Philosophumena*, ouvrage attribué d'abord à Origène, puis restitué, sans aucun conteste possible, au plus grand docteur qu'ait produit l'Église de Rome durant les trois premiers siècles : l'évêque schismatique Hippolyte, qui l'a composé entre 225 et 234. Document capital à divers égards : les livres I et IV utilisent un ensemble de sources doxographiques dont H. Diels et R. Ganschiniectz ont montré le prix pour l'histoire de la philosophie ancienne — d'où Hippolyte prétend faire sortir toutes les hérésies —, pour l'histoire de l'astrologie, de la magie et, même, pour la reconstitution des manuels d'enseignement ou de certains commentaires platoniciens (v. par ex., IV. 8 sq). Les livres V à VIII sont fondamentaux pour l'étude du gnosticisme, tout particulièrement le livre V qui contient des documents absolument inédits sur des sectes jusque là inconnues et dont il n'est plus guère de mise de nier avec G. Salmon et H. Staehelin l'authenticité. Le livre IX, enfin, jette un jour inattendu sur la vie intérieure de l'Église romaine et sur la transformation des conceptions chrétiennes dans la première moitié du IIIe siècle : on y trouve exposées les controverses trinitaires qui déchiraient l'Église à cette époque, et, surtout, la polémique acharnée d'Hippolyte contre le pape Callixte dont l'objet : la christologie, la rémission des péchés, la discipline ecclésiastique, le mariage, la réitération du baptême, intéresse au premier chef l'histoire des dogmes et des sacrements. Il faut donc être reconnaissant à M. Siouville — par ailleurs, traducteur de textes gnostiques, notamment dans la revue *le Symbolisme* — d'avoir permis au grand public de langue française l'accès de ce livre essentiel. L'Angleterre avait déjà la traduction de F. Legge (Londres, 1921), l'Allemagne celle de K. Preysing (Münich, 1922) — tentatives antérieures à la sienne que M. Siouville aurait dû signaler; nous n'en avions aucune avant celle-ci qui est bonne, pour les passages, du moins, que j'ai pu contrôler. Je doute cependant que qui aura travaillé sur ce document puisse se dispenser de recourir au texte grec : le mode d'exposition d'Hippolyte est, en général, assez confus et les systèmes gnostiques réfutés sont passablement embrouillés. Une analyse serrée aura donc tout avantage à s'aider, par exemple, des noms grecs des entités gnostiques ou des termes grecs techniques dont la transcription en français ne peut être qu'approximative, et dont la traduction fait moins sensibles la réapparition et l'enchaînement. D'autre part, le caractère de la collection où elle paraît empêchait cette traduction d'être intégrale : le livre I, sauf le *Prologue*, le livre IV en son entier — qui est en grande partie une compilation de Sextus Empiricus et d'Aratus, — la notice du livre IX *sur les Juifs* qui est empruntée à Josèphe, la récapitulation du livre X ne sont ici données qu'en résumé, un trait vertical placé à la marge en signalant le caractère différent à l'attention du lecteur. Dans ces limites le présent travail rendra certainement de bons services : c'est de l'excellente vulgarisation. Des notes bien faites éclairent le texte là où il est nécessaire — et la chose l'est souvent —, ou, placées au début de chaque notice, donnent du système dont l'exposé va suivre un schéma succinct ou l'indication des sources. On ne reprochera à M. Siouville que d'y avoir

suivi un peu trop unilatéralement les indications du *Gnostiques et Gnosticisme* d'E. de Faye et de n'y avoir point ajouté des corrections ou des additions personnelles. Une « introduction », copieuse pour ce genre d'ouvrage (I, pp. 9-94) expose l'essentiel des problèmes soulevés par les *Philosophumena* (leur découverte, leurs éditions, leurs sources, leur plan etc.) ou par Hippolyte lui-même (les conflits doctrinaux où il s'est trouvé engagé, ses autres œuvres littéraires, etc. Une bibliographie — où manque la mention de l'*Hippolytus von Rom* de Neumann (Leipzig, 1902) — ferme ces pages de bonne mise au point où — comme dans les notes (par ex., à II, p. 96, note 1) — on aurait pourtant souhaité que l'auteur prît plus souvent parti au cours des discussions signalées (par ex., à I, p. 19). A la fin du IIe volume (pp. 231-249), on trouvera un index des noms propres et des principales matières traitées dans le corps de l'ouvrage.

Henri-Charles Puech.

Quellen und Studien zur Geschichte der Mathematik, herausgegeben von O. Neugebauer, J. Stenzel, O. Toeplitz ; Abteilung B : Studien ; Band 1 ; Heft 1. Berlin, Julius Springer, 1929. 112 pp. in-8°. Prix : RM 12.

Cette réunion de mémoires — dont certaines pages ont une allure de manifestes ou de programmes (p. 4 ; p. 28 ; pp. 34-36, par ex.) — constitue le premier fascicule d'une collection consacrée à l'histoire des mathématiques et dont la publication doit se faire sous deux formes : une série comprendra l'édition des « sources » de cette histoire, une autre des « études » en relation plus ou moins directe avec ces documents. Trois des présentes « études » — quelque captivants, quelque neufs parfois que soient les renseignements qu'elles fournissent à notre connaissance de la science ancienne — intéressent moins immédiatement la philologie classique. Ce sont : pp. 67-80, les contributions de M. O. Neugebauer à l'*histoire de la mathématique babylonienne* (explication de six fragments sumériens et babyloniens publiés par C. Frank), — pp. 81-92, les recherches de M. Neugebauer et W. Struve sur *la Géométrie du cercle en Babylonie* d'après un texte signalé par Gadd et les inscriptions cunéiformes du British Museum (recherches qui prouvent l'existence en Babylonie de certaines connaissances positives de géométrie en rapport avec la construction de figures ornementales et le calcul des arcs de cercle), — enfin, pp. 108-112, une traduction et un commentaire du *Problème n° 62 du papyrus mathématique de Rhind* dont M. J. J. Perepelkin tire de neuves données sur les valeurs d'échange dans l'Égypte ancienne. Le reste est plus de notre domaine : pp. 3-33, *Les rapports des mathématiques et de la théorie des idées chez Platon* (O. Toeplitz), — pp. 34-66, *Pour la théorie du Logos chez Aristote* (Julius Stenzel), — pp. 93-107, *L'influence de Platon sur la formation de la méthode mathématique* (Friedrich Solmsen). Ces trois travaux procèdent d'une inspiration commune ; renouveler l'interprétation de la philosophie de Platon en son dernier état et, pour cela, partir soit de la critique d'Aristote aux Idées-Nombres, soit du premier aspect de la philosophie aristotélicienne ; d'un autre côté, faire la part la plus grande à l'influence que les mathématiques ont pu exercer sur la pensée de Platon ; par là, reconstituer le développement de cette science au IVe siècle. Il est facile de deviner là-dessus les influences combinées de W. Jaeger, de A. E. Taylor, de H. Scholz et de J. Stenzel lui-même. La communication de M. Toeplitz se présente comme un « simple point de départ », un « plan ou un « programme » de recherches à faire (p. 4 ; p. 5 ; p. 29). Comme l'a

pensé Stenzel, la mystérieuse doctrine de Platon sur les Idées-Nombres doit s'expliquer par les travaux des mathématiciens contemporains de Platon et de Platon lui-même, notamment sur la relation de l'arithmétique à la géométrie. L'ἀναλογία, la « proportion », qui joue en arithmétique grecque le rôle de notre « calcul fonctionnel » et intéresse ce que nous appellerions les opérations sur les « nombres rationnels », dégage, appliquée à la géométrie, à la mécanique, à l'harmonie etc., des rapports (λόγοι) inédits en arithmétique, singulièrement des « incommensurables » dont la découverte provoque une véritable crise au sein de la science grecque. Le problème se pose alors de généraliser la notion de λόγος et d'en faire un élément qui va dominer la géométrie, la stéréométrie, la mécanique, l'arithmétique, etc., et aussi permettre le passage de l'un à l'autre de ces domaines. Platon porte cette généralisation à son point extrême en introduisant le λόγος mathématique dans la théorie de la connaissance. Les Idées-Nombres, la Dyade Indéfinie, le couple du Grand et du Petit s'expliqueraient par cette transcription : elles incarneraient dans la sphère de la connaissance, la généralisation et l'application du concept mathématique de λόγοι. Cette thèse maintes fois énoncée (p. 10; p. 18; p. 29) s'appuie ici sur trois ordres de recherches : 1°) (pp. 12-18) les développements mathématiques — au sens large — que l'on peut rencontrer dans les dialogues platoniciens (*Epinomis*; *Lois* VII, 819 D-820 E; *Philèbe* 25 A; *Rép.* VI *in fine*; *Sophiste* 251 A) et qui portent sur le λόγος ou sur la διαίρεσις, — 2°) (pp. 18-27) les fragments épars de la leçon sténographiée de Platon *sur le Souverain Bien* que l'on peut retrouver chez les commentateurs (Simplicius; Thémistius; Philopon; Alexandre; Théophraste; Aristoxène. Liste des passages, pp. 18-19), — 3°) (pp. 27-29) les renseignements que peut indirectement fournir la polémique dirigée par Aristote contre les Idées-Nombres. (En fait, ce § 6 est une énumération de *desiderata*, l'énoncé de recherches à entreprendre plutôt que l'exposé d'une preuve). Cette généralisation géniale du λόγος mettait la mathématique grecque sur une voie qui aurait pu l'amener jusqu'aux théories modernes du nombre, jusqu'aux conceptions de G. Cantor, si la critique d'Aristote ne l'en avait détournée et n'avait ainsi retardé pour un long temps le progrès de la pensée mathématique. N'allons pas toutefois assimiler entièrement, avec Taylor, Cantor et Platon : ce serait un anachronisme qui ne tiendrait pas assez compte des données historiques et philologiques et des différences entre la mathématique grecque et la moderne. (Ces différences sont énoncées pp. 8-10, les critiques adressées à Taylor p. 5 et pp. 29-32.) Tout au plus peut-on dire (pp. 31-33) que Platon a entrevu « l'axiomatisation » des mathématiques, mais on ne peut aller avec Taylor jusqu'à lui en attribuer « l'arithmétisation ». — En un sens, l'étude de M. Stenzel prolonge celle de M. Tœplitz : elle s'attache elle aussi à l'interprétation mathématique du platonisme, notamment à l'histoire de la notion de λόγος. Mais l'explication que M. Stenzel propose de la « dyade indéfinie » diffère de la précédente en ce qu'ici on prétend trouver dans la proportion elle-même l'élément d'« indéfinité » de la dyade au lieu de l'attribuer aux éléments qui représentent le λόγος (p. 36). De plus, M. Stenzel paraît plus favorable aux jugements portés par Aristote sur les choses de la mathématique (cf. p. 66). Il cherche avant tout à retrouver au travers de la *Métaphysique*, notamment dans les ch. 6 à 15 du livre Δ, la doctrine de l'Ancienne Académie sur l'Un et ses différentes formes (particulièrement sur l'ἀναλογίᾳ ἕν), à mettre distinctions et définitions en rapport avec la théorie platonicienne des Principes en sa dernière expression. Du même

coup, ces recherches dégagent certaines pièces maîtresses de la théorie préeuclidienne du λόγος et éclairent les quatre premières définitions du Ve livre d'Euclide. — Retrouver grâce à Aristote l'état de développement de la mathématique grecque au IVe siècle et, par là, le platonisme de la première Académie, c'est, tout de même, l'objet du mémoire de M. Solmsen : le 1er livre des *Analytica Posteriora*, ce que l'on appelle « l'Apodictique » d'Aristote, notamment le ch. 10, 76 b 11 — autour de quoi tourne en fait tout le développement — permet, en effet, de reconstituer la doctrine aristotélicienne de la preuve à la première étape du système. L'on y voit « une pure méthodologie de la démonstration mathématique » (p. 93) qui nous met en plein platonisme. La triple détermination — que comporte toute preuve — de l'existence de l'objet à démontrer (ou du γένος), des concepts subordonnés ou qualités différentielles (ou παθή), des propositions communes (κοινὰ λεγόμενα ἀξιώματα = κοιναὶ ἔννοιαι d'Euclide) se rattache aux opérations de la dialectique platonicienne, surtout à la méthode de διαίρεσις. La doctrine des Idées, la conception encyclopédique d'une science une, qu'expose le VIIe livre de la *République* ont puissamment agi sur la science contemporaine de Platon : elles ont fourni à la recherche et à la démonstration mathématiques un fondement méthodique ; elles leur ont inspiré un souci de généralité et de généralisation dont l'apodictique d'Aristote a subi l'influence et dont la fécondité se fera encore sentir dans les *Éléments* d'Euclide.

Il y a beaucoup à prendre dans ces recherches, beaucoup aussi à reprendre. Leur nouveauté, la clarté incontestable qu'elles paraissent projeter sur des notions difficiles et une histoire mal connue ne vont pas sans une ingéniosité, une hardiesse dont on craint souvent qu'elles ne dépassent nos documents. Mais les critiques en seraient longues et sortiraient du cadre de cette Revue. D'ailleurs, tout cela n'est donné que comme une esquisse des travaux à entreprendre ou comme le résultat provisoire de travaux en cours, et on ne peut être que sympathique à ces essais d'une recherche convergente et faite en commun : ce qu'ils n'ont pas en force de conviction, ils l'ont en suggestion. Souhaitons, surtout, longue vie à une collection dont l'objet et le caractère sont de nature à créer entre philologues, mathématiciens, historiens de la philosophie ou de la science une union depuis longtemps désirée.

Henri-Charles Puech.

Paul Oskar Kristeller. *Der Begriff der Seele in der Ethik des Plotin* (Heidelberger Abhandlungen zur Philosophie und ihrer Geschichte herausgegeben von Ernst Hoffmann und Heinrich Rickert, 19). Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1929 ; VI + 108 pp. in-8°).

Les historiens et les critiques nous ont, en général, habitués à voir dans la philosophie de Plotin soit une ontologie purement spéculative, un enchaînement théorique et systématique de concepts portant sur la structure objective du monde, soit, à l'inverse, une mystique culminant en une expérience de l'extase et y ramenant tout le reste. La chose est plus complexe, ou plutôt, il convient précisément de mettre en lumière ce double registre — spéculatif et expérimental, objectif et intérieur — où s'inscrit, indifféremment, semble-t-il, la pensée plotinienne, et de chercher dans l'union de ces deux aspects, dans la relation ou le passage de l'un à l'autre le point de départ d'une interprétation plus rigoureuse. C'est ce qu'avaient tenté avant M. Kristeller — qui, du reste, reconnaît sa dette envers eux

(par ex., p. XV) — en partie Inge et, surtout, E. Bréhier. Il est, en effet, remarquable que tout ce qui concerne l'âme, par ex., soit chez Plotin l'objet d'une double description : mythique — où l'événement fait partie d'une série d'aventures extérieures, du déroulement d'une histoire objective (chute ; séparation d'avec le corps ; régression ; ascension etc.) — et psychologique — où le même fait est exprimé en termes de pure expérience intérieure et selon les divers « niveaux » de notre conscience, les directions qui en marquent le sens ou l'intensité, les différentes attitudes que nous prenons vis-à-vis d'elle. Tout de même, la hiérarchie des hypostases peut être considérée comme une construction d'origine purement spéculative et de sens entièrement objectif ou, au contraire et simultanément, comme l'ensemble des étapes d'une vie intérieure qui va se possédant, s'approfondissant et s'unissant de plus en plus. De ces deux aspects quel est celui qui domine et explique l'autre ? En d'autres termes, doit-on voir dans le système de Plotin une traduction d'une expérience vécue, ou, au contraire, doit-on reléguer au second plan comme des corollaires déduits des principes métaphysiques, comme des conséquences ou des pièces rapportées, tous les développements qui chez Plotin répondent à la psychologie et à la morale ? Question qui en pose, d'ailleurs, une autre : y a-t-il une unité dans la pensée plotinienne ? Peut-on exposer et expliquer cette pensée d'un point de vue et à partir d'un principe unique ? M. Kristeller pense que oui, et sa présente dissertation tend à montrer que, loin d'être une application secondaire, et souvent négligée, de la métaphysique, c'est, à l'inverse, la morale qui est chez Plotin le principe de l'ontologie. Celle-ci n'est que la projection dans une sorte de milieu extérieur, la transcription en un monde d'êtres objectifs, des exigences et des expériences morales dont la conscience que l'âme prend de soi-même constitue le lieu et la source. On peut même, par contre-épreuve, établir que, si les idées morales de Plotin s'expliquent d'elles-mêmes sans qu'il soit besoin de faire appel à l'ontologie, celle-ci, par contre, demeure incompréhensible si l'on ne se réfère à la conception plotinienne de la vie spirituelle. Ce qui forme donc le centre et le leit-motiv de cette monographie, c'est l'âme selon Plotin, c'est-à-dire « l'âme métaphysique », la conscience saisie dans sa pure « actualité ». Les attitudes diverses de l'âme, les changements de direction imprimés à la conscience expliqueront tous les aspects du problème moral chez Plotin considéré, avant tout, selon ses deux doctrines fondamentales (appelées p. 5 « la double racine de la philosophie plotinienne ») : la doctrine de l'εἶδος et de l'ὕλη et celle de la séparation de l'âme d'avec le corps. On montrera, d'abord, l'âme dans sa « relation négative » avec le monde extérieur et la « conscience extérieure » ou « conscience empirique ». L'âme commence par s'en détourner. C'est là un mode inférieur de séparation à quoi se rattachent les concepts d'ἀπάθεια (séparation objective de la conscience à l'égard des événements extérieurs) et d'ἀναγκαῖον (contrainte subjective de la conscience par les événements extérieurs) (pp. 22-50). Il s'attache, en second lieu, à l'activité intérieure de l'âme une valeur positive, morale au sens étroit (pp. 50-58). Enfin un mouvement de progrès continu amène l'âme à ses frontières supérieures au delà de quoi l'Éros la fait tendre à une obscure « conscience transcendante » (pp. 58-66). Le retour de cette « conscience transcendante » à la « conscience métaphysique » apparaît alors non comme une chute, mais comme une « réaction » par quoi la « conscience actuelle », fortifiée par l'au-delà de la « conscience transcendante », manifeste son αὐτάρκεια, affirme sa plénitude et éprouve l'εὐδαιμονία (pp. 66-78). En dernier lieu, le retour de la « conscience métaphysique »

à la « conscience sensible » et au monde extérieur correspond à la relation, cette fois « positive », de l'âme au monde, relation qui est liberté et action véritable (pp. 78-98). Quelques pages finales (pp. 98-108) esquissent l'arrière-fond historique de ces conceptions et rapproche la doctrine plotinienne de la liberté morale de celle de Kant.

A cette tentative intéressante, et qui va parfois profond, on reprochera le caractère systématique de son allure et de ses prétentions. Trop souvent l'analyse prend l'aspect de déductions enchaînées les unes aux autres, et l'effort est trop visible, ou trop artificiel, pour intégrer au système les notions successivement abordées. D'autre part, la méthode d'interprétation et le principe mis en avant par l'auteur ne peuvent pas rendre compte de l'ensemble de la pensée plotinienne : valable sans doute pour une partie du domaine privilégié qui est l'objet de cette monographie, leur application échouerait, ne l'étendrait-on même qu'à tout ce qui, chez Plotin, rentre sous le concept d'âme, aux âmes qui sont au-dessus ou au-dessous de l'âme humaine et de la morale (cf. E. Bréhier in *Revue des Études grecques*, XLIV, 208, p. 440). Notre brève analyse a pu, enfin, faire sentir tout ce qu'il y a d'abstrait ou de trop moderne dans le langage de M. Kristeller.

Henri-Charles Puech.

Franz Altheim. *Terra Mater, Untersuchungen zur altitalischen Religionsgeschichte* (*Religionschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, XXII. Band, 2. Heft). In-4°, 160 pages, Giessen, A. Töpelmann, 1931. Prix : 9 M. 60.

Cet ouvrage est encore plus important pour l'étude de la religion romaine que celui qui le précédait immédiatement (voir *Revue de Philologie*, 1931, p. 268) ; plus sûr, semble-t-il, de ses démarches, M. Fr. Altheim a groupé ici une suite d'études qui s'enchaînent rigoureusement et s'appuient l'une sur l'autre. Il en résulte une impression de vraisemblance supérieure ; d'autant plus que l'auteur se livre un peu moins hardiment aux rapprochements étymologiques et sacrifie moins aux digressions (voir pourtant p. 41 ss.)

Le sujet est la dévotion chthonienne sous ses diverses formes, le but, de montrer qu'elle est à Rome d'origine hellénique ancienne, avec intermédiaires étrusques ou osques. Le premier chapitre (*Chorus Proserpinae*) donne le ton : partant d'une peinture de tombe de Ruvo, l'auteur cherche à montrer que le chant séculaire de 249 *a. C.*, œuvre probable de Livius Andronicus, avait un caractère funéraire. Mais c'est à partir du suivant (*Liber und Libera*) que se noue la démonstration. Dès le début du VIe siècle, par Cumes, serait venu d'Eleutherai Dionysos-Liber et la nymphe-parèdre locale, Ἐλευθέρα-Libera : les antéfixes bachiques de Satricum, Signia, Velitrae, ne peuvent s'expliquer autrement. Mais, en 496, le nom de Libera fut usurpé par une autre déesse voisine, Perséphone-Corè, directement empruntée aux Grecs. Cérès, avec Liber et Libera, considérés comme ses « enfants », forma une triade hétérogène comparable à celle que constituait à Préneste la Fortune avec Jupiter et Junon enfants. M. Altheim lui-même ne dissimule pas la complication de l'hypothèse : du moins met-il à découvert les difficultés, ordinairement esquivées, du problème.

En traitant des « *Masques et du Culte des morts* » et des « *oscilla* », l'auteur est sur un terrain mieux exploré ; mais il y porte aussi des lumières hardies. Un personnage masqué de la « Tomba degli auguri » à Corneto étant accompagné de l'inscription *persu* (interprétée « personnage masqué

funéraire »), *persona* est considéré comme le diminutif de ce mot, avec le sens « image de *φersu* » ; et M. Altheim cherche, non sans bonheur, à montrer (p. 61 ss.) que les autres noms latins du masque (*larua, maniae*) nous reportent aussi au monde souterrain. De même les *oscilla*, consacrés à Dionysos ou en rapport avec d'autres êtres d'outre-tombe, sont funéraires et destinés à détourner les menaces de l'au-delà : cela me paraît fort vraisemblable.

Mais peut-être suivra-t-on moins volontiers l'auteur par la suite (p. 91 ss.), lorsque, s'appuyant surtout sur l'inscription osque d'Agnone, où apparaît à plusieurs reprises à côté de noms divins l'épithète *Kerii* — (interprétée, trop strictement il me semble, *cerialis*), il s'applique à révéler la personnalité d'Anna Perenna ou de Panda Cela. La première serait née d'une double indigitation de Cérès, d'origine étrusque (cf. *φersu*, Feronia, Erulus !), animée seulement au moment où Cérès fut assimilée à Démèter ; déesse alors des morts et du monde souterrain (?). Et Panda Cela serait en rapport avec l'ouverture et la fermeture du *mundus*, sur lequel Cérès a des droits. La démonstration de l'identité Cérès-Tellus-Démèter est d'ailleurs conduite de façon magistrale. On sait, d'autre part, qu'aux fêtes de Flora à Rome des courtisanes se mettaient nues pour faire assaut d'obscénités et se livraient même (selon une scholie de Juvénal) à un simulacre de combat de gladiateurs : M. Altheim retrouve là des rites funéraires, et s'appuie d'une forte argumentation. La chronologie m'inquiète, ou plutôt l'impossibilité d'en établir une : survivances rituelles avilies, ou dévergondages d'un peuple trop vite et subitement blasé ? Mais on n'écarterait pas sans regret la suggestion de l'auteur.

La bibliographie de ce travail est plus complète que celle du précédent : et j'ai plaisir à me trouver d'accord avec M. Altheim sur plusieurs points[1]. Il apporte quelques arguments à l'idée de « Mars dieu des sources » (p. 121), sans connaître apparemment ceux que j'ai essayé de faire valoir il y a quelques années (*Herclé*, p. 246 ss. et 255 ss.) : présomption de vraisemblance ? Je crois que, dans le domaine qu'il fouille, montrant l'antiquité des influences grecques *médiates* sur Rome, et aussi bien à l'occasion en matière littéraire qu'en matière religieuse, il ne cessera de nous apporter une riche moisson de suggestions neuves et souvent fondées.

Jean Bayet.

William Emmet Gwatkin, Jr. *Cappadocia as a Roman procuratorial Province* (*The University of Missouri Studies*, V, 4), in-4°, 66 p., Columbia, 1930.

La Cappadoce ne fut province procuratorienne que de 17 à 72 après J.-C., entre la déposition du roi Archélaos et la formation de la province de Galatie-Cappadoce sous un légat. Mais cette courte période est intéressante : la question arménienne, le commandement des forces supplétives, les rapports avec les légats de Syrie, ayant obligé les Romains à maintes solutions de fortune pendant cinquante ans. M. Gwatkin a fort bien groupé et discuté les témoignages littéraires (les inscriptions sont, par malheur, fort peu nombreuses) ; et l'ensemble de la politique orientale de Rome au

1. Non, par exemple, à propos d'un Hercule Cérialis (?) venu de Cumes et subordonné (?) à Cérès (p. 152 s.). Le « chthonisme » primitif de l'Hercule romain me semble plus diffus et d'autre provenance. Mais M. Altheim doit revenir sur la question.

1er siècle élargit suffisamment les perspectives. Quelques pages sur l'état économique du pays, ses ressources, l'importance du *patrimonium* impérial, la monnaie cappadocienne comme moyen d'échanges internationaux, sont fort bonnes. Le commentaire de plusieurs chapitres des *Histoires* de Tacite s'aidera avec profit de ce travail consciencieux et nourri. La carte est un peu insuffisante, ne satisfaisant pas toujours celui qui, du texte, se reporte à elle.

Jean Bayet.

Otto Seel. *Sallust von den Briefen ad Caesarem zur Coniuratio Catilinae*, in-8°, 92 p. Leipzig-Berlin, Teubner, 1930. Prix cartonné : 3 m. 60.

M. O. Seel décrit la psychologie de Salluste dans la partie politique de son développement. La première lettre datée des derniers mois de 50 (à la suite de Gelzer), avec sa haine personnelle pour la noblesse et pourtant sa pénétrante objectivité, appelle César au secours de l'Etat, mais révèle la méconnaissance des ambitions intimes, extraordinairement nouvelles, du proconsul ; la deuxième, écrite peu après la bataille de Thapsus (6 avril 46), révélerait l'angoisse avant la dernière démarche vers le pessimisme (p. 26) : Salluste s'arrache au passé, s'en remet avec doute à un espoir d'avenir, sans bien saisir encore la grandeur de César. Tout a fait désorienté après les ides de Mars, Salluste va s'adonner à « la culture du pessimisme » : et il étudie, dans son *Catilina*, le jeu des forces politiques qui ont dominé sa vie, de façon à se les rendre plus claires à lui-même. Il y atténue, par piété, le rôle secret de César ; il montre cependant, dans l'antithèse des deux discours de César et Caton, l'égoïsme préconisant la meilleure solution (modérée), tandis que les plus nobles motifs travaillent à la perte de l'Etat. Point de falsifications voulues : les erreurs sont dues à ce que Salluste n'a pas établi de chronologie précise et supplée par combinaisons personnelles aux manques d'informations qui peuvent le gêner (p. 53 ; cf. p. 59 et 62). A Cicéron est réservée la place qui lui revient en stricte justice ; Catilina illustre ce principe de l'historien : replacer chaque personne en son milieu, mais aussi représenter chaque mouvement d'ensemble en un « type » humain.

Pour le substrat psychologique, le *Catilina* est comparable à la seconde lettre. Le *Jugurtha*, plus tranquille, achemine aux *Histoires*, où Salluste jouira de son art.

Ce résumé fait pressentir la richesse de ce petit volume. L'intention en est excellente ; et l'analyse des procédés historiques de Salluste est non seulement vraisemblable, mais instructive si on la rapproche de celles que l'on peut faire à propos des autres historiens de l'Antiquité. Je crains seulement que la sympathie de M. Seel pour Salluste ne manque de nuances : il aime trop celui qu'il étudie. On regrettera qu'il ait proposé (p. 19 ss.) une explication si confuse et invraisemblable de l'intérêt que pouvait attacher son héros à un remaniement profond de la répartition des richesses ; qu'il ait peint en termes excessifs l'hypothétique désarroi de Salluste après l'assassinat de César (p. 33). Reste une question plus grave, et que je ne puis que poser ici : qu'entend ce « philosophe » pessimiste par la *uirtus* ? M. Seel (p. 43 s.) attache au mot une valeur morale (légèrement corrigée p. 67). Il me paraît au contraire que Salluste, par exemple en son parallèle entre César et Caton, dégage nettement une valeur analogue à celle de *virtù* en italien : puissance réalisatrice d'un caractère individuel, en dehors de tout idéal de morale commune. Je crois qu'en bien des cas on

aurait avantage, dans l'explication des auteurs latins, à songer à cette nuance si particulière et si énergique. La psychologie de Salluste lui-même n'y gagnerait-elle pas ?

JEAN BAYET.

WALTER WILI. *Vergil* (*mit Vergil-Uebertragungen von Rudolf Alexander Schroeder*). In-8°, VIII-148 p. München (C. H. Beck), 1930. Broché, 4 m. 50 ; relié, 6 m. 50.

Depuis une trentaine d'années, la science allemande a fait des efforts méritoires, parfois brillants (on songe à P. Jahn, R. Heinze), pour rendre à Virgile la justice qu'elle lui avait refusée depuis le XVIIIe siècle — surtout par réaction contre le classicisme « roman » (italo-français) et snobisme hellénique, comme le constate justement M. W. Wili. Mais, même en un volume aussi sympathique et d'une justesse aussi pénétrante que celui-ci, on sent la volonté de compréhension, plus que l'élan admiratif. Pourtant M. W. Wili est l'homme le plus désigné pour faire accepter aux peuples germaniques l'œuvre virgilien en son intégrité et les pages qu'il vient d'écrire, bonne action à l'égard de la latinité, seront un bienfait pour tous ses lecteurs.

Quatre chapitres aux titres brefs (*Gestalt — Traum — Land — Staat*), sur l'homme et ses trois poèmes, des subdivisions claires qui, bravement, éliminent le détail pour porter toute la lumière sur des aspects essentiels ; un très puissant effort de synthèse en une langue pleine et claire, de couleur un peu philosophique (surtout à la fin) ; le livre est vraiment plaisant. Il n'est pas — et ne veut pas être — au courant de la recherche purement scientifique ; ni même, si averti qu'il soit, des plus brillants essais de compréhension : un Bellessort, un Sainte-Beuve surtout qui a précédé de bien loin R. Heinze (cf. p. 122), sont ignorés ; et les ouvrages de M. Carcopino auraient singulièrement aidé M. W. Wili à comprendre la IVe Eglogue et à nourrir ses beaux développements sur l'attachement de Virgile aux *monumenta* du passé. Mais sa connaissance du poète est intime, sa vision de l'Antiquité très saine : aussi sa réflexion est-elle très souvent de prix, parfois étincelante (p. 59 : « Des Römers Stärke war es, Taten zu Ende zu Tun und Gedanken nie zu Ende zu denken » ; il y a pourtant Sénèque, Saint Augustin et même Lucrèce ! mais il s'agit du « Romain moyen »). Les pages sur le classicisme (p. 49), sur la poésie didactique (p. 56 s.), sur l'apport « gaulois » de Catulle et des Cisalpins dans la littérature romaine (p. 14 ss.) méritent d'être lues et relues.

L'étude des *Bucoliques* est décevante, — parce que rien n'est clair en elles sans une minutieuse préparation scientifique ; et, pour l'ensemble, je ne sens pas « l'atmosphère octavienne » dont parle M. Wili (p. 43). Les *Géorgiques*, prises en bloc sans souci d'une évolution pourtant nette, cela me semble aussi une erreur littéraire. Mais l'auteur a fort bien vu (même trop bien ?) l'importance de l'idée de justice dans ce poème « de la prière et du travail » ; et aussi l'indissoluble union — si sophistique — des notions d'âge d'or, de justice et de vie rurale. Il y a beaucoup à prendre dans le chapitre « Paysage et nature » (p. 64 ss.) bien que tout n'y soit pas clair et que Virgile me paraisse en sortir mutilé : ne sent-on pas quelquefois en ses vers le « Zurück zur Natur » que M. Wili veut en éliminer ? et rien sur la joie sensuelle de la vision, si riche dans les races méridionales, si cultivée par l'Alexandrinisme grec et romain ! Je regrette aussi que l'auteur, ayant si bien porté le poids de l'*Énéide* sur la notion d' « État » n'en ait

point analysé l'éclatante préfiguration dans le IVe chant des *Géorgiques*. Du moins indique-t-il avec force « le sentiment romain (et religieux) de la campagne » qui, plus qu'un progrès dans la technique artistique, justifie la supériorité que l'on accorde à ce poème sur les *Bucoliques*.

L'examen de l'*Énéide* est très fermement conduit et invite, malgré sa brièveté, à la réflexion. M. W. Wili trouve de la « nouveauté » dans le projet et l'exécution du poème ; il soustrait l'imitation Virgilienne au mauvais vouloir des modernes : œuvre de « piété », non de plagiat, elle est comparable au travail de retouches progressives qui fut la loi, bienfaisante, de la plastique grecque jusqu'en plein IVe siècle ; ajoutons de l'architecture médiévale en France, de la peinture italienne jusqu'à la fin du XVe siècle, etc... En fait de caractères, l'auteur s'élève contre la théorie qui suppose évolution d'Enée du début à la fin du poème (p. 95) ; il trouve (p. 128) les caractères de femmes trop peu particularisés et les discours (n'exagère-t-il pas un peu ?) trop généraux ; la psychologie de Virgile est de tendance moralisante. Le poète, devenu stoïcien, mais un stoïcien « d'une espèce particulière », très éclectique, et plus ou moins gagné à l'astrologie comme Auguste lui-même (p. 107) a, par le *fatum*, rendu une sorte de vie aux dieux romains (p. 120). D'ailleurs, par son amour véritablement profond du passé et par la subordination de l'individualisme politique à la communauté romaine, il a créé une œuvre vraiment originale et le poème national de Rome.

La vie de Virgile est ainsi présentée comme un mûrissement progressif (p. 135) et plutôt sous ses aspects de permanence. D'autres pourront s'attacher davantage à ses états divers de sensibilité, si pudiquement voilés sous les formes classiques de son art : moins pourtant que chez nos auteurs du XVIIe siècle. Cette vibration inquiète, ce lyrisme caché, M. Wili n'en a rien dit ; et, bien que l'esthétique de Virgile en apparaisse plus grandiose, il est permis de le regretter. Mais il a préféré, dans sa dernière page, opposer les mérites égaux et différents de l'art individuel (Ich-Kunst) et de l'art universel. Si chacun se pique ainsi de faire aimer Virgile à ses compatriotes par celle de ses faces qui leur est le moins accessible, tant mieux : chacun y gagnera, et le poète plus que quiconque.

Les traductions en vers de M. Schroeder sont fort belles, parfois un peu hachées : mais quelle souplesse et quelle plénitude ! Comme on entend dans sa mémoire, en les lisant, les vers de Virgile !

Jean Bayet.

Magd. Schmidt. *Die Komposition von Vergils Georgica* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, XVI. Band, 2-3. Heft). In-8°, 235 pages. Paderborn (F. Schöningh), 1930.

Mlle Schmidt, ayant indiqué au début de son livre que les *Géorgiques* devaient être avant tout considérées comme une œuvre d'art, où la variété est recherchée et où l'élément subjectif est essentiel, a cherché à montrer quel est l'agencement organique du subjectif et de l'objectif dans ce poème. Aussi étudie-t-elle successivement les « proœmia » et les quatre chants, d'abord dans leur composition d'ensemble, puis dans le balancement des parties didactiques et ornementales.

Le point de départ est certainement juste ; le projet intéressant, bien qu'un peu étroit. Mlle Schmidt l'a encore rétréci en ne se préoccupant en fait que de décomptes arithmétiques. L'alexandrinisme et les νεώτεροι latins (comme tendent à le prouver les appendices, en particulier ceux sur Catulle) avaient introduit dans les poésies courtes ces raffinements de

symétrie ou de dissymétrie voulues entre groupes de vers ; et le procédé avait été appliqué, plus ou moins heureusement (et complètement !) aux petites épopées. Mlle Schmidt l'a voulu retrouver dans *toutes* les *Géorgiques*, et, la plupart du temps, à la rigueur !... Elle ne s'est donc préoccupée ni des nécessités, malgré tout considérables, du problème didactique, ni de l'influence croissante sur Virgile d'œuvres classiques tout étrangères à ces subtils raffinements, ni des dates de composition des *Géorgiques*, où se révèlent, je pense, deux manières, la première plus alexandrine et proche des *Bucoliques*, la seconde beaucoup plus large, bien qu'elle admette encore de ces pièces de rapport où les investigations de l'autrice trouvent leur raison d'être. Aussi, et malgré la finesse de plusieurs analyses littéraires ou musicales, la lecture de ce volume si consciencieux est-elle pénible : l'esprit de système, encouragé par certaines réussites, véritablement notables, de décomposition numérique (voir p. 33, 36, 64, 82 s.), entraîne Mlle Schmidt à « organiser » de son propre fonds maint passage en chiffres additionnés, multipliés ou divisés, qui non seulement n'en expliquent pas la portée littéraire, mais risquent de la détruire au fond. On en arrive à des subdivisions par deux ou trois vers, à des oppositions sans vraisemblance, à l'image d'un labeur stérile.

On risquerait, par lassitude, de sous-estimer les résultats de cette étude. Ils sont excellents, en général, pour les tirades d'apparat, en particulier pour les préludes des chants I et III, dont l'explication stylistique devient beaucoup plus sûre. De même s'organise tant soit peu l'apparent désordre du chant I. Les trois suivants auraient dû être traités avec moins de minutie : et Mlle Schmidt eût pu s'en rendre compte rien qu'à l'incertitude croissante de ses combinaisons (cf. p. 121, où elle capitule). Encore n'est-il jamais indifférent de s'y reporter : qu'on puisse les admettre partiellement ou que, forcé de les combattre, on soit conduit à examiner de plus près la composition du texte. De toute façon, l'étude scientifique des *Géorgiques* doit en profiter de façon notable. Le tort de Mlle Schmidt n'est pas de les avoir vues de cet angle ; mais de s'être trop obstinément tenue à une méthode trop mécanique.

Elle est fort capable de l'enrichir. Si l'on a quelque peine à la suivre dans ses hypothèses (uniquement numériques !) sur les remaniements du IVe chant, on notera avec intérêt ses idées sur le sous-épisode d'Orphée, introduit de façon si bizarre dans l'épisode d'Aristée : elle y reconnaît une démarcation en hexamètres d'une élégie épique de Gallus, que Virgile aurait avec piété insérée en cette place, pour sauvegarder la mémoire de son ami dont Auguste proscrivait le nom (p. 177 ss.). L'exemple de la Xe Bucolique (à défaut de celui, justement contesté, de la VIe) donne quelque vraisemblance à cette hypothèse délicate. Elle apporte sa part (p. 21 s., 116 s.) à la compréhension d'un poète dont la personnalité ne se montre que pour s'embrumer, dont la pudeur humaine colore toute la nature et jusqu'aux brutalités de la vie animale. Si elle torture la deuxième moitié du chant III, où l'imagination de Virgile se joue avec tant de grâce nonchalante autour des chèvres fines, elle a bien vu le lyrisme de composition des vers sur la société des abeilles (p. 154, 156) ; mais comment n'a-t-elle pas été sensible à la grandiose intention de ce IVe chant, poème de la libération d'amour et de l'immortalité opposé au IIIe, dont le double thème était l'amour et la mort ? Voilà une antithèse d'autre portée que celle de *gruppetti*, et qui fait bien saisir l'élargissement de la « manière » du poète ! Tout en réagissant, souvent avec bonheur, contre P. Jahn, en insistant sur la supériorité de Virgile sur Aratos (p. 57 s.), Mlle Schmidt

aurait pu faire, çà et là, plus attention aux sources : la tendresse du poète autour de la jeune vigne (p. 84) s'expliquerait-elle sans les pages exquises de Xénophon (peut-être connues d'après la traduction de l'*Economique* par Cicéron) ?

Cela revient à se plaindre qu'ayant étudié de si près un chef-d'œuvre, Mlle Schmidt ne nous ait pas donné tout ce qu'on peut attendre d'elle. Plainte un peu injuste. Elle a été libérale au contraire à nous procurer dans ses appendices sur Catulle, le *Culex*, la *Ciris* (considérée, p. 63 s., comme antérieure à *Georg.* I), sur quelques odes d'Horace, de précieuses analyses, qui — surtout quand il s'agit de Catulle — sont d'une finesse remarquable. Ainsi son livre intéresse toute la poésie latine entre 75 et 25 *a. C.* à peu près. On regrettera sans doute qu'une conclusion d'ensemble ne résume pas les schèmes arithmétiques que Mlle Schmidt a reconnus dans Catulle et Virgile.

Jean Bayet.

J. Carcopino. *Sylla ou la monarchie manquée*. 248 pp. in-8°. Paris, l'Artisan du Livre, 1931.

L'image de Sylla que l'histoire nous a présentée jusqu'ici est à la fois simple et confuse. Si l'on s'accorde depuis l'antiquité à reconnaître en lui d'éminentes qualités jointes à des vices plus prodigieux encore, on ne s'est guère expliqué la présence dans un même homme de ces étonnants contrastes — *istud inter res nondum indicatas qualis Sulla fuerit*, dit Sénèque ; et de même il ne semble pas qu'on eût résolu avec certitude les problèmes que pose sa politique, qu'on en eût suffisamment mis en lumière les mobiles et les fins, pas plus qu'on eût démêlé avec netteté ni les causes de l'abdication du dictateur, ni les circonstances de sa fin. En France notamment, on s'en tenait au jugement de Michelet : « Sylla semblait avoir suffisamment prouvé son prodigieux mépris de l'humanité. Il en donna une preuve nouvelle à laquelle personne ne s'attendait : il abdiqua » ; et avec lui on acceptait la légende de la vieillesse libidineuse et de la mort dans la pourriture. Dévoré d'ambition et de sadisme, et trouvant dans la maladie qui l'emporta la juste punition de ses crimes, tel est, en général, le Sylla que l'on campe, et que la légende a fait accepter. M. Carcopino n'est pas l'esprit qui adopte volontiers les solutions toutes faites, ni les simplifications à outrance. Il sait que les premières sont souvent faites de paresse, et que les faits sont souvent trop complexes pour se laisser réduire à des explications schématiques. On sait d'autre part toutes les ressources de son érudition, toute la clairvoyance de sa critique. Il a mis ces incomparables qualités à l'examen du problème de Sylla, et à l'idée à la fois simple et trouble que l'on se faisait du dictateur il a substitué un portrait plus nuancé, plus subtil — et plus vrai. Réhabilitation ? Non pas : il ne dissimule rien des tares de son héros, de ses vices, de ses crimes ; mais, il a su montrer aussi que sa politique, pour personnelle qu'elle fût, n'avait pas seulement pour objet de lui donner les égoïstes satisfactions du pouvoir, et les moyens d'assouvir ses appétits et ses vengeances, mais que « à mesure que montaient ses ambitions, sa réflexion et son patriotisme cherchèrent dans la satisfaction de ses instincts dominateurs, celle des besoins qui travaillaient l'Italie et les provinces, la solution de ce que l'on peut appeler le problème mondial de l'unité romaine. » (p. 241). Une anticipation de César et d'Auguste voilà ce qu'il fut, lui qui a vu dans la monarchie le salut de l'empire de Rome. Tant que ce but lui parut réalisable, il ne recula devant aucun

moyen pour en assurer l'exécution ; quand, devant l'apathie de la foule, l'hostilité de la noblesse, la fidélité chancelante de l'armée, il sentit l'impossibilité du succès, il renonça à vouloir assurer par la force et la terreur le succès de sa politique, et « opta pour une retraite immédiate qui, en sauvegardant sa dignité, réservait le principe et l'avenir. » (p. 243). Sylla est l'histoire d'une des grandes convulsions de la république romaine avant qu'elle n'arrive à reprendre dans la constitution de l'Empire son assise et son équilibre : pour le juger et le comprendre, il ne faut pas le séparer de son époque, ni des malaises et des aspirations qui la travaillaient ; précurseur sanglant mais clairvoyant, ses crimes et sa retraite s'expliquent de ce qu'il est venu trop tôt; mais il a déjà tracé avec une sûreté de coup d'œil étonnante les débuts de la ligne que poursuivront dans la suite les fondateurs de l'Empire.

Il n'est pas besoin de dire combien cette figure si différente du Sylla traditionnel gagne en vraisemblance historique et psychologique. Mais à côté de ce gain fondamental, l'ouvrage de M. Carcopino est riche en toute sorte de recherches de détail, de trouvailles accessoires, qui rectifient et renouvellent des points obscurs ou contestés. Les philologues doivent lire les pages consacrées au procès de S. Roscius, aux débuts de Cicéron, à la figure de Caecilia. Ils verront à ce propos comment on dissèque une conjecture (p. 172 et suiv.), et prendront là une leçon de critique de textes comme peu d'éditeurs seraient capables d'en donner.

A. Ernout.

Glossaria Latina, *iussu Academiae Britannicae edita*, Vol. V (Abba, Aa), édd. C. Theander, M. Izguanen, C.-J. Fordyce. 388 pp. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1931.

Avec ce cinquième volume se termine la publication du *Corpus* des glossaires latins entrepris par M. Lindsay. Bien que son nom ne figure pas sur la couverture, c'est lui qui a dirigé l'exécution de cette dernière partie, c'est lui qui en a rédigé la préface générale, et les préfaces qui sont en tête des deux recueils publiés (Abba pp. 15-143 ; Aa pp. 160-388). Ces deux recueils n'offrent guère qu'un intérêt historique ; le profit que peut en tirer le philologue et le linguiste est à peu près nul. Faits d'emprunts à d'autres glossaires, compilés et abrégés par des scribes souvent ignorants, ils n'ont d'originalité que dans les fautes qu'ils présentent. Il faut louer M. Lindsay d'avoir mené à bonne fin cette tâche ingrate qui exigeait tant de patience et d'abnégation.

A. Ernout.

M. Tullivs Cicero. *De officiis* iter. rec. C. Atzert ; De uirtutibus rec. O. Plasberg. xxxvii-188 pp. in-12. Leipzig, Teubner, 1932.

Cette édition ne diffère de la précédente que par peu de changements : nouvelle dédicace, une note supplémentaire p. xv (où du reste le chiffre qui renvoie à la page du Pétrone de Friedlaender est faux ; il faut lire 269 au lieu de 295) ; une ligne modifiée p. vii où *Sicy̆nius* est substitué à *Sicyonis* : quelques fautes d'impression ont même subsisté : ainsi la citation de Havet, p. 24, demeure inintelligible : *tout cè paragraphe (114) iure avèc ce qui l'entoure que Cicéron entendait évidemment la placer ailleurs*. Il faut dire : *tout ce paragraphe jure avec ce qui l'entoure. Cicéron entendait évidemment le placer ailleurs* ; p. xxix *quanqam* est resté. Mais M. Atzert

a ajouté, pp. XXXI-XXXIII, un supplément à sa précédente préface, dans lequel, utilisant les travaux de Goldbacher, il signale les points où il se rencontre avec lui et ceux où il s'en sépare. P. 32, la construction *ab eo aduocandam esse* est au moins singulière : pourquoi pas *ei aduocandam esse*? Le texte a été corrigé : ainsi p. 12, l. 14, *turbatione* a été remplacé par *perturbatione*, etc. ; l'apparat critique, complété dans la mesure de la place disponible ; p. 9, figurent deux conjectures de Goldbacher : 3 *in*<*de*> *est* et 18 *in eo*<*dem*>. L'édition marque donc un progrès sur la précédente.

A. Ernout.

P. Ovidius Naso, *Fastorum libri VI, Fragmenta* post R. Ehwaldium iteratis curis ed. Fr. W. Lenz. XXXII-260 pp. in-12. Leipzig, Teubner, 1932.

C'est à M. Fr. W. Lenz qu'est échue la tâche de poursuivre, après Ehwald, l'édition des Fastes d'Ovide. L'examen des notes et papiers laissés par son prédécesseur lui avait révélé bien des lacunes et des insuffisances dans la collation des manuscrits ; il a repris cette tâche revoyant notamment *A* et *U* sur des reproductions photographiques, et il a amélioré en plusieurs points [1] la lecture de Landi, l'éditeur des Fastes dans la collection Paravia, qui pourtant les avait lus et relus : la chose n'étonnera personne, si l'on songe que *U* notamment est dans une écriture lombarde dont l'encre a pâli au point d'être invisible ou à peu près en plus d'un endroit. Outre les *testimonia* qui renferment de nombreux renvois à Ovide lui-même, et l'apparat critique, l'édition de M. Lenz comprend dans les marges latérales des noms d'auteurs qui sont en accord avec Ovide, notamment Varron, Verrius. Les rapprochements sont précieux, tant pour la connaissance d'Ovide et de ses procédés d'expression que pour l'étude de ses sources. En ce qui concerne le texte lui-même, la ponctuation adoptée m'a quelquefois surpris. Ainsi, on lit l. I, v. 3-6

excipe pacato, Caesar Germanice, voltu
hoc opus et timidae derige navis iter
officioque leuem non auersatus honorem
en tibi deuoto numine dexter ades !

Je préfère lire avec M. Landi :

Excipe pacato, Caesar Germanice, voltu
hoc opus, et timidae derige navis iter ;
officioque, leuem non aversatus honorem,
en tibi devoto numine dexter ades.

Les deux derniers vers sont assez embarrassés pour que le lecteur ait besoin d'être guidé dans leur déchiffrement. M. Lenz s'en tient le plus souvent à la leçon des manuscrits ; il conserve, comme M. Landi, l. VI, 636 :

et gemino nexas porrigit angue manus

mais l'Ὀφιοῦχος n'a, comme l'a vu Peter, qu'un serpent entre les mains, et le rapprochement du v. 148 proposé par Landi pour justifier le texte traditionnel ne résout pas la difficulté du sens. Je dois dire d'ailleurs que le

1. Ainsi au premier vers du livre I où Landi attribue à tort la faute *latum* (au lieu de *Latium*) à *U* et à *A*.

plus souvent les manuscrits nous donnent un texte intelligible, si on le débarrasse des fautes matérielles et des accidents de copie, et que le plus sage est de s'y maintenir après l'avoir épuré.

L'édition des Fastes de Sir J. Frazer ne figure pas dans la bibliographie. L'oubli est-il volontaire ? En tout cas, il est regrettable.

A. Ernout.

Apulei Platonici Madaurensis. *Metamorphoseon* libri XI, tertium éd. R. Helm. VIII-296 pp. in-8°. Leipzig, Teubner, 1931.

Bien que cet ouvrage soit le premier tome des œuvres d'Apulée dans la Bibliotheca Teubneriana, l'auteur a réservé la préface pour l'édition des Florides, et on ne trouve ici qu'un *index siglorum* et un *index uirorum doctorum*, dont les conjectures sont signalées dans l'apparat. On voit tout de suite par cette liste que M. Helm est au courant de toute la littérature de son sujet, même la plus récente. Il a, naturellement, utilisé l'édition de M. Giarratano et les notes de M. Castiglioni, comme aussi les articles de Robertson sur les leçons des manuscrits *F* et φ. Voici quelques passages où son texte s'éloigne de celui de M. Giarratano : l. I, ch. II, 13, equi sudorem fronte curiose exfrico *Helm* ; equi sudorem frontem curiose exfrico *Giarratano* ; ibid., 14 Ac dum is, ientaculum ambulatorium, prata quae praeterit ore in latus detorto pronus adfectat *H*. Ac dum is <in> ientaculum ambulatorium *G*. adoptant l'addition de Wower <in>, qui me paraît au moins inutile. L. I, ch. 14, 50 lotio perlutus *H. cum Coluio*, lotio perlitus *G. cum.* φ.

Par contre M. Helm s'entend avec M. Giarratano pour maintenir, l. VI, ch. 11, la leçon *unici cubiculi*, que je persiste à considérer comme absurde, malgré l'essai de justification qu'en a tenté Novat ; les rapprochements signalés par M. Helm dans son apparat ne sont nullement pertinents.

Cette troisième édition est une reproduction mécanique de la précédente ; le procédé est économique, mais ne permet pas de grands changements. On voit néanmoins que M. Helm a utilisé au mieux le peu de place dont il disposait.

A. Ernout.

Kurt Witte. *Die Geschichte der römischen Dichtung im Zeitalter des Augustus*, II^r T. Horaz, II^r B. Horazens Lyrik, 2e L., pp. 93-192. Erlangen, 1932.

Le nouveau fascicule que publie M. K. Witte est consacré aux dix-neuf premières pièces du premier livre des Odes. La méthode est toujours la même ; l'objet de l'auteur est d'enfermer la composition de chaque ode dans un schéma d'allure mathématique : ainsi l'ode I est un dyptique qui se répartit de la manière suivante :

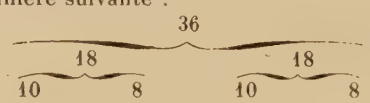

le ode IV est un tryptique

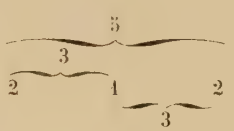

mais il y en a dont l'allure est plus compliquée : ainsi l'ode dans laquelle Horace « die beiden 7-stropischen Diptycha 1-30 und 25-52 ineinandergearbeitet hat » :

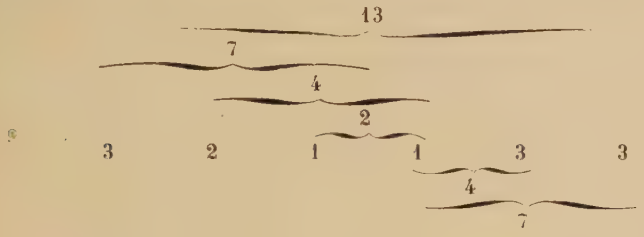

Je me demande si ces graphiques obscurs et compliqués rendent un compte exact des odes horatiennes, et si elles aident vraiment à leur intelligence. Dans le détail les interprétations de M. Witte, à force de subtilité, me paraissent souvent loin de la vérité : c'est singulièrement forcer le sens que de traduire le *sunt quos curriculo pulverem Olympicum / collegisse iuuat metaque feruidis/euitata rotis palmaque nobilis/terrarum dominos euehit ad deos* par « **Könige** fühlen sich durch olympische Siege zu den Göttern versetzt », sous prétexte que Horace ayant appelé Mécène dans le premier vers *Maecenas atauis edite regibus*, la suite immédiate ne peut que faire évidemment allusion à des rois. Quant à la construction de ces vers 3-6 où M. Witte voit dans 1 *pulverem Olympicum collegisse*, 2 *meta feruidis euitata rotis*, 3 *palma nobilis* trois sujets à la fois de *iuuat* et de *euehit*, j'avoue qu'elle dépasse les limites de mon faible entendement.

A. Ernout.

L. Annaeus Seneca, *Phaedra* in Versmass des Originals übersetzt, mit einer Einleitung u. erklärenden Anmerkungen versehen von Dr. Franz Bursik. Wien, O. Höfels, 1932. 32 pp. in-8°.

L'objet de M. Fr. Bursik est de faire connaître aux lecteurs de langue allemande une tragédie importante de Sénèque, dont il juge l'œuvre méjugée ou méconnue, faute de traductions convenables ou accessibles. S'adressant au grand public, il n'a pas voulu faire œuvre d'érudition ; aussi l'introduction et les remarques ne contiennent-elles que les notes élémentaires absolument indispensables à l'intelligence du texte.

A. Ernout.

R. B. Steele. *The Dialogus de Oratoribus*, 53 pp. in-8°. Vanderbilt University, Nashville, Tennessee.

La brochure de M. Steele n'a pas de couverture, son étude ne comporte ni préface, ni table des matières, ni index ; en outre les citations fort nombreuses de textes latins sont mêlées à l'exposé anglais sans que rien les en distingue, ni caractères spéciaux, ni blancs, ni ponctuation quelconque : bref il semble que M. Steele ait, à dessein, accumulé tout ce qui est de nature à rebuter le lecteur. A qui pénètre dans ce fourré, il apparaît qu'il a voulu établir la liste des expressions parallèles, imitations et réminiscences que présente le Dialogue des orateurs, dont il compare le texte successivement avec Cicéron, les poètes et les prosateurs antérieurs à Sénèque, les Sénèque, Quintilien, Pline le Jeune, Tacite, Suétone, Stace, Apulée,

pour essayer de préciser les influences que révèlent la langue et le style de l'auteur du Dialogue, et d'en tirer des conclusions sur sa personne. Les différents chapitres sont naturellement de longueur inégale, et les rapprochements accumulés sont tous loin d'avoir la même valeur : on eût souhaité que M. Steele mît en lumière ce qui est caractéristique au lieu de nous présenter les faits pêle-mêle : il a noyé ainsi des rencontres curieuses et suggestives, notamment dans les chapitres concernant Cicéron, Pline le Jeune et Quintilien, au milieu d'observations banales et sans portée. La conclusion, très brève, demeure, sans doute à dessein, assez vague : M. Steele conclut à l'œuvre d'un pasticheur qui devrait beaucoup à ses devanciers, notamment à Pline et à Tacite.

A. Ernout.

Plaute. *Les Prisonniers*, texte établi et traduit par L. Havet et publié par A. Freté et L. Nougaret. 126 pp. in-8°. Paris, Les Belles-Lettres, 1932.

Il n'est pas dans mon intention de discuter les principes et la méthode de cette édition, non plus que le nouvel aspect qu'elle donne du texte de Plaute. Elle continue le *Manuel de critique verbale* dont elle est en quelque sorte une illustration par l'exemple, et du reste Mlle A. Freté et M. Nougaret ont eu soin de dresser un « Catalogue des fautes » avec renvois aux paragraphes correspondants du *Manuel*, comme la chose avait déjà été faite pour l'édition du *Prix des Anes*. Les Prisonniers sont peut-être la pièce de Plaute que L. Havet a le plus étudiée ; et l'on verra dans l'Introduction comme dans les notes de l'apparat critique jusqu'à quelle profondeur il en a poursuivi l'analyse. Il faut remercier Mlle A. Freté et M. L. Nougaret d'avoir assuré la publication de ce livre qui est en quelque sorte le testament scientifique de leur maître.

A. Ernout.

P. Collomp. *La critique des textes* (Initiation, méthode, fasc. VI) ; Publications de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Strasbourg. Paris, Les Belles-Lettres, 1931, 128 pp. in-8°.

Il était nécessaire que la collection *Initiation méthode* comprenne un volume consacré à la critique des textes : la plupart de nos étudiants en effet sont sur ce sujet d'une ignorance totale : il suffit, pour s'en apercevoir, de les interroger sur les éditions qu'ils ont entre les mains, et sur les raisons qui les leur ont fait choisir. Même de bons agrégés ou docteurs enseignent dans les lycées et dans les Facultés sans s'être jamais préoccupés de la façon dont s'est transmis et dont s'édite un texte ancien ; et certains mêmes publient des éditions « critiques » sans s'être jamais doutés qu'une pareille tâche ne s'improvise pas, et que c'est un procédé trop élémentaire que de se contenter de démarquer l'apparat critique d'un volume de la Teubneriana ou de l'Oxoniensis. Tout philologue qui veut, je ne dis pas seulement éditer, mais même lire un texte ancien, se doit d'abord de connaître la tradition qui nous l'a conservé, son degré de certitude, ses défauts, ses lacunes, savoir si elle est une ou multiple, et la façon dont elle a été utilisée par les divers érudits qui ont publié ce texte. On ne peut lire Homère sans s'être posé cette question primordiale ; on ne peut se faire une idée de Plaute, sans s'être rendu compte des vicissitudes que son œuvre a subies dès l'antiquité : autrement on n'en a qu'une idée fausse et incomplète.

Donc, classement des manuscrits (*recensio*) et correction des fautes (*emendatio*) sont des tâches essentielles. La *recensio* doit en principe aboutir à un classement généalogique qui permet de remonter en principe à la source unique et commune de la tradition manuscrite. Si cette source était atteinte, on arriverait en remontant jusqu'à elle à retrouver la leçon originale — correcte en principe — dont dérivent les leçons plus ou moins altérées de la tradition qui en dérive. Mais, il est pour ainsi dire sans exemple qu'on puisse remonter jusqu'au texte original de l'auteur, et le plus souvent on arrive seulement à un archétype qui lui est postérieur de plusieurs siècles; en outre, la leçon ainsi reconstituée peut être incorrecte ou douteuse (si l'auteur par exemple a hésité lui-même entre plusieurs variantes); enfin il arrive aussi que les manuscrits d'un même auteur ne se laissent pas toujours enfermer dans la rigidité d'un *stemma*. Ce *stemma* lui-même, quand il est possible, comment le dresser? Quelle méthode employer? Méthode de Lachmann, ou de Clark, ou méthode de Dom Quentin? Ou bien faut-il s'en tenir à une critique purement subjective qui corrige les textes en se fiant à son goût? Toutes ces questions ont été fort débattues dans ces dernières années, sans qu'on soit arrivé à s'entendre pour leur donner un solution définitive, — et du reste c'est un résultat que l'on pouvait prévoir. Si la critique doit s'efforcer d'être aussi objective que possible, il arrive un moment où il lui faut faire un choix, soit pour conserver la leçon traditionnelle, soit pour la rejeter et lui en substituer une autre. Il y a toujours, si modeste soit-elle, une part de subjectivisme et de foi dans l'établissement d'un texte. Mais il faut tendre à réduire cette part le plus possible par l'examen rigoureux de la tradition et de la valeur respective des témoins. M. Collomp a fort bien montré la complexité de cette tâche, et son livre est de nature à faire réfléchir non seulement les étudiants qu'il faut initier, mais plus d'un éditeur qui a besoin d'apprendre, ou de se rappeler, la méthode.

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Max Mühl, *Untersuchungen z. altorientalischen u. althellenischen Gesetzgebung* (Klio, XXIX[s] Beih., N.F. 16. B.); 107 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich'she Verlagsbuchh., 1933. Pr. br. 7 M. 50; rel. 9 M.

Alex. Turyn, *De codicibus Pindaricis*; 90 pp. in-8°; Cracoviae, Gebethner et Wolff ed., 1932.

J. A. Schuurma, *De poetica uocabulorum abusione apud Aeschylum*; 185 pp. in-8°; Amsterdam, H.J. Paris, 1932.

Gudmund Björck, *Zum Corpus hippiatricorum Graecorum*, Beitr. z. antiken Tierheilkunde; 92 pp. in-8°; Uppsala, A.B. Lindequist, 1932.

Georges Méautis, *L'âme hellénique d'après les vases grecs*; 192 pp. in-16 + 45 hors texte; Paris, l'Artisan du Livre, 1932. Pr. 25 fr.

A.J. Festugière O.P., *L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile*; 340 pp. in-8°; Paris, J. Gabalda et Cie, 1932.

M. Hombert, *Bulletin papyrologique VI* (1931-1932); Extrait de *Byzantion*, tome VII, fasc. 2 (1932), pp. 433-456; Bruxelles, Secrétariat de la Revue, 1932.

Corolla Archaeologica, principi hereditario regni Sueciae Gustavo Adolpho dedicata (Skr. vtg. av Svenska Istitut i Rom, II. Acta Inst. Rom. regni Sueciae, II); 276 pp. in-4°; Lund, C.W.K. Gleerup, 1932.

Isocrate, *Il Panegirico* con introd. e note di P. Treves; xxvii-162 pp. in-16°; Torino, G.B. Paravia e Co, 1932. Pr. 10 L. 50.

Bruno Lavagnini, *Saggio sulla storiografia greca*; 99 pp. in-16; Bari, G. Laterza e figli, 1933. Pr. 10 L.

Bruno Lavagnini, *Nuova Antologia dei frammenti della lirica greca*; xi-297 pp. in-8°; Torino, G.B. Paravia.

Aloys H. Dirksen, *The New-Testament concept of* METANOIA; xi-256 pp. in-8°; Washington D.C., The Catholic University of America, 1932.

Sophie Ramondt, *Illustrative Woordschikking by Vergilius*, 231 pp. in-8°; Wageningen, H. Veenman & Zonen, 1932. Pr. 4 fl. 75.

Ludw. Schorr v. Carolsfeld, *Geschichten der juristischen Person*; B. I: *Universitas, Corpus, Collegium im klass. römischen Recht*; xi-431 pp. gr. in-8°; Münich, Beck, 1933. Pr. 25 M.

Viktor Burr, *Nostrum mare* (Würzburger St. z. Altertumswissenschaft, 4[e] H.); x-141 pp. in-8°; Stuttgart, Kohlhammer, 1932. Pr. 6 M.

Ladislaus Strzelecki, *Quaestiones Verrianae* (Travaux de la Soc. des Sc. et L. de Varsovie, cl. I (1931); 116 pp. in-8°; Varsovie, Nakladen Towarzystwa Naukowego Warszawskiego, 1932. Pr. 15 fr.

Hjalmar Hedfors, *Compositiones ad tingenda musiva*, hrsg., übers. u. philol. erklart; xii-226 pp. in-8° + 1 pl.; Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1932.

Marcus N. Tod, *A selection of greek historical inscriptions, to the end of the*

fifth century b. C. ; xx-226 pp. in-8° ; Oxford, Clarendon Press, 1933. Pr. 12 sh. 6.

Johanna Schmidt, *Minucius Felix oder Tertullian* ; xvi-122 pp. in-8° ; Borna-Leipzig, R. Noske, 1932.

Hector Bolisani, *Quae Vergilius e Lucilio uel hauserit uel sumpserit* (Estr. d. Atti e Mem. d. R. Ac. di Padova xlix (1933) ; 28 pp. in-8°. Padova, Stab. Tip. L. Penada, 1933.

Ruris desiderium et Eucharisticon, Carmina ; 16 pp. in-8° ; Amsterdam, Acad. Roy. des Sc., 1932.

Michele Pellegrino, *La poesia di S. Gregorio Nazianzeno* (Publ. d. Univ. catt. del Sacro Cuore ; S. IV, Scienze filol., V. XIII) ; 109 pp. in-8° ; Milan, Vita e Pensiero, 1932. Prix 8 L.

Rich. Mansf. Haywood, *Studies on Scipio Africanus* (The John Hopkins Un. St. in histor. a polit. science, S. LI, 1) ; 114 pp. in-8° ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1933. Pr. 1 $.

Dr G. Goldchmidt, *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs* ; IV Manuscrits d'Allemagne, d'Autriche, de Danemark, de Hollande et de Suisse ; xxvi-446 pp. in-8° ; Bruxelles, Secrétariat de l'Union Académique internationale, 1932.

H. Sjögren, *M. Tulli Ciceronis ad Atticum Epistularum libri XVI*, rec. H.J. Sjögren ; fasc. III, l. IX-XII ; 210 pp. in-8° ; Göteborg, Eranos' Förlag, 1932. Pr. 6 kr. 75.

Oskar Hezel, *Catull u. das griechische Epigramm* (Tübinger Beitr. z. Altertumswiss., XVIe H.) ; viii-80 pp. in-8° ; Stuttgart, W. Kohlhammer, 1932. Pr. 4 M. 50.

Symbolae Osloenses, fasc. XI, edd. S. Eitrem et Gunnar Rudberg ; 114 pp. in-8° ; Oslo, A.W. Brøgger, 1932.

Mnemosyne, Nova Series, vol. LX, 3, pp. 231-336 ; Lugduni Batavorum, E.J. Brill, 1932.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, fasc. XI, pp. 641-704 ; Heidelberg, Winter, 1933. Pr. 2 M. 50.

J.U. Powell, *New Chapters in the History of greek Literature*, 3e série ; 268 pp. in-8° ; Oxford, at the Clarendon Press, 1933. Pr. 15 sh.

Studies presented to F. L L. Griffith ; xii-502 pp. in-4° ; Londres, Egypt Exploration Society, et Humphrey Milford ; 1932. Pr. 5 L. 5 sh.

Carl Darling Buek, *Comparative Grammar of greek and latin* xvi-405 pp. in-8° ; Chicago, The University of Chicago Press. 1933. Prix 5 $.

Leslie Webler Jones & C. R. Morey, *The miniatures of the manuscripts of Terence, prior to the thirteenth century*, xii-240 pp. in-8° ; Princeton University Press, 1932. Prix 12 $.

William Scott Ferguson, *Athenian Tribal cycles in the Hellenistic Age* ; xvi-198 pp. in-8° ; Cambridge, Harvard University Press, 1932. Pr. 8 sh. 6.

Al. Schenk Graf von Stauffenberg, *König Hieron der zweite von Syrakus* ; 100 pp. in-8° ; Stuttgart, W. Kohlhammer, 1933. Pr. 6 M.

Luigi Castiglioni, *Studi intorno alla storia del testo dell' Anabasi di Senofonte* (Memorie del R. Ist. Lombardo di Sc. e L. ; vol. XXIV, XV della S. III, fasc. III, pp. 109-154) ; Milan, Hoepli, 1932.

G. Pagoto, *Sulla posizione di Gela*, 35 pp. in-8° ; S. I. T. G. Mortilla, Palermo, 1933.

Alfred Gercke † u. Eduard Norden, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, 4e aufl. ; II. B. L. H. Griechische u. römische Religion von S. Wide u. M. P. Nilsson ; 99 pp. in-8° ; II. B. 5. H. Exakte Wissenschaften, von A. Rehm u. K. Vogel ; 78 pp. in-8° ; II B. 6 H. Gesch. d. Philosophie von A. Gercke, 4e Aufl. bearb. von Ernst Hoffmann ; Leipzig, B. G. Teubner, 1931-1933. Pr. 4 M. 40 ; 3 M. 40 et 5 M.

Vademecum für den klassischen Philologen, von einem Hochschullehrer ; 52 pp. in-8° ; Leipzig, O. R. Reisland, 1933. Pr. 1 M. 50.

Albert C. Clark, *The acts of the apostles* ; xxii-428 pp. in-8° ; Oxford, Clarendon Press, 1933. Pr. 30 sh.

Mitteilungen des Vereins klass. Philologen in Wien ; IX. Iahrgang ; 116 pp. in-8° ; Wien, I, Universität 1932, in Kommission bei Oskar Höfels.

Inscriptiones Italiae, Academia Italicae consociatiae edd. ; vol. XI, Regio XI, Fasc. I : Augusta Praetoria, cur. Piero Barocelli ; Fasc. II : Eporedia, cur. Ios. Corradi ; xx-68 et xvi-33 pp. in-4° ; Roma, La libreria dello Stato, 1931 et 1932.

Hazel D. Hansen, *Early civilization in Thessaly* (The John Hopkins Un. St. in Archaeology, N. 15 ed. by D. N. Robinson) ; 204 pp. in-8° ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1933. Pr. 4 $.

Wilh. Schneidewin, *Metaphysik der Sitten. Lichtstrahlen des Platonischen Protagoras*, 32 pp. in-8° ; Paderborn, F. Schöningh, 1933. Pr. 1 M. 60.

Piero Treves, *Demostene e la libertà greca* ; xi-202 pp. in-12 ; Bari, Gius. Laterza e figli, 1933. Pr. 14 L.

Dr. P. Xaver (Hermann) Simeon, *Untersuchungen z. d. Briefen d. Bischofs Synesios von Kyrene* (Rhetor. Stud. hrsg. v. Pr. E. Drerup, 18. H.) ; 88 pp. in-8°.

P. Sonnet, *Gaius Trebatius Testa* ; 76 pp. in-8° ; Iena, Universitäts-Buchdruck. G. Neuenhahn, 1932.

Mario Attilio Levi, *Ottaviano capoparte*, storia politica di Roma durante le ultime lotte di supremazia, 2 vol. de 264 et 278 pp. in-8° ; Firenze, La nuova Italia editrice. Pr. 30 L.

M. Tullius Cicero, *De natura deorum* edd. O. Plasberg, 2e éd., cur. W. Ax ; xx-240 pp. in-12° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1933. Pr. br. 3 M. 60 ; rel. 4 M. 40.

Propertius, edd. C. Hosius ; xxx-190 pp. in-8° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1933. Pr. br. 3 M. 40 ; rel. 4 M. 40.

Aug. Rostagni, *Virgilio minore, saggio sullo svolgimento della poesia virgiliana* (Bibl. di filol. class. dir. da G. de Sanctis e A. Rostagni) ; Turin, Chiantore, 1933. Pr. 46 L.

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIII

LA DÉFORMATION D'UN DOCUMENT HISTORIQUE DANS UNE ARGUMENTATION D'ORATEUR

DÉM., *PHIL. III*, 41-46, ET L'AFFAIRE D'ARTHMIOS DE ZELEIA.

L'aventure d'Arthmios de Zeleia est bien connue dans ses grands traits : c'est celle d'un Grec d'Asie Mineure qui, au ve siècle, ayant voulu, pour servir les intérêts du Grand Roi, employer l'or perse à susciter des divisions parmi les Grecs, faillit s'en trouver fort mal. On devine l'effet de contraste qu'on put tirer de là, au siècle suivant, devant les progrès, malheureusement trop certains, de la vénalité.

Dans le procès de l'Ambassade, en 343, Démosthène reproche à Eschine d'avoir trahi ses devoirs d'ambassadeur lors des négociations de la paix de Philocrate, pour avoir été payé par Philippe. Il entreprend alors un long développement sur ces hommes qui, de tous côtés, se laissent acheter pour desservir leur patrie, et sur l'impunité dont ils jouissent. Opposant le passé au présent, il fait lire la stèle d'Arthmios, et il ajoute (Dém., *Amb.*, 271-273) :

Vous entendez, Athéniens, ce que dit l'inscription : « Arthmios, fils de Pythonax, de Zeleia, est voué à la haine du peuple d'Athènes et de ses alliés, et déclaré leur ennemi, lui et toute sa race ». Pourquoi ? parce qu'il a apporté chez les Grecs l'or provenant des barbares. De là apparemment il ressort que vos ancêtres veillaient à ce qu'aucun étranger ne causât, pour de l'argent, aucun mal à la Grèce, tandis que vous, vous ne vous préoccupez même pas d'empêcher personne de vos concitoyens de faire tort à votre propre ville. Fort bien, dira-t-on ; mais c'est un hasard si cette inscription se trouve là. Au contraire : toute cette acropole que vous avez sous les yeux est un lieu saint, et la place n'y manque pas ; eh bien, la stèle en question se dresse à droite de la grande Athéna de bronze, dédiée par notre ville comme trophée de la guerre contre les barbares, avec l'argent donné par tous les Grecs. C'est qu'alors on avait si bien le respect de la justice, on mettait si bien son honneur à châtier de pareils crimes, qu'on estimait également juste d'ériger le monument de la déesse et la stèle por-

tant les peines édictées contre de tels coupables [1]. Aujourd'hui, on rit, on laisse faire, on se déshonore, à moins que vous ne veuillez saisir l'occasion de mettre un frein à cette licence excessive.

Si Démosthène utilise contre Eschine l'histoire d'Arthmios, Eschine, en 330, la retourne contre Démosthène dans le procès de la Couronne. Arrivé à la péroraison de son discours, il évoque, non sans grandeur, les plus illustres citoyens de l'Athènes d'autrefois, Solon, Aristide, Thémistocle, les morts de Marathon et de Platées, pour les dresser en face des synégores que Démosthène pourra décider à intervenir en sa faveur. Représentez-vous, dit-il aux juges (Esch., *c. Ctésiph.*, 258-259),

Aristide s'indignant de voir traîner ainsi la justice dans la boue, et vous demandant si vous ne rougissez pas du contraste auquel nous assistons. Arthmios de Zeleia avait apporté en Grèce l'or fourni par les Mèdes; comme il était venu résider dans votre cité et qu'il était proxène du peuple d'Athènes, il s'en fallut de rien que vos pères ne le missent à mort; en tout cas, ils l'ont solennellement banni de la cité et du territoire entier de l'empire athénien. Vous, en face d'un Démosthène qui ne vous a pas apporté l'or des Mèdes, mais qui s'est vendu, et qui aujourd'hui encore garde entre ses mains le prix de ses trahisons, vous allez lui décerner une couronne d'or !

Un peu plus tard, en 324, survient l'affaire d'Harpale : Dinarque se charge de composer pour l'accusation une série de discours; comme il s'agit encore de corruption, il fait revivre à son tour l'histoire d'Arthmios (Din., *c. Aristogiton*, 24-fin) :

C'est une belle, une bien belle décision, Athéniens, que vos ancêtres ont prise à ce sujet, en érigeant une stèle sur l'Acropole, au temps où Arthmios, fils de Pythonax, de Zeleia, apporta, dit-on, l'or des Mèdes afin de corrompre les Grecs. Avant qu'il y ait eu des gens pour le recevoir et pour montrer à cette épreuve la faiblesse de leur caractère, ils condamnèrent à l'exil le porteur de l'or, et le bannirent de tout leur empire. Cela, comme je l'ai dit, ils l'ont gravé sur une stèle de bronze consacrée dans l'Acropole ; c'était un exemple mis là pour vous, leurs descendants, avec l'idée que l'homme capable d'accepter de l'argent d'une façon ou d'une autre ne regarde plus, dans ses délibérations, l'intérêt de sa cité, mais celui des gens qui le paient. En outre, pour Arthmios seul, ils ont ajouté la cause qui l'avait fait

1. La statue est celle qui se dressait derrière les Propylées, à l'entrée de l'Acropole, comme pour la défendre, et qui reçut ainsi le surnom d'Athéna Promachos. Phidias l'avait exécutée au temps où sa réputation commençait à s'établir, probablement sur l'ordre de Cimon. Elle était de dimensions considérables, si bien que, de la mer, on voyait briller au soleil l'aigrette de son casque et la pointe de sa lance (Paus., I, 28,2). Quant à la stèle, elle semble lui avoir été antérieure, et ne pas avoir eu trait au seul Arthmios (cf. p. 240, n. 2).

expulser de la cité par le peuple, en inscrivant en termes exprès : « Arthmios, fils de Pythonax, de Zeleia, sera ennemi du peuple et de ses alliés, lui et sa famille ; et il sera exilé d'Athènes, pour avoir apporté l'or des Mèdes dans le Péloponnèse. » Si la présence de cet or dans le Péloponnèse semblait au peuple la cause de beaucoup de maux pour les Grecs, comment pouvez-vous voir avec indifférence la vénalité se répandre dans notre ville ? Considérez-moi la stèle (*le greffier en donne lecture*). Eh bien, Athéniens, à votre avis, qu'auraient fait ces hommes d'autrefois s'ils avaient surpris un de leurs concitoyens, général ou orateur, à accepter des présents contre les intérêts de la patrie, eux qui ont banni, avec tant de justice et de sagesse, un individu étranger à la Grèce par sa race et par sa naissance ? C'est ainsi qu'ils se sont montrés dignes de leur cité et de leurs ancêtres pour affronter tous les périls contre le barbare.

Nous possédons de ce même développement un dernier spécimen dans la troisième *Philippique*, en 341. Démosthène, revevant sur l'idée déjà exposée par lui deux ans auparavant à propos d'Eschine, explique, d'une façon plus générale cette fois, l'extension extraordinaire de la puissance de Philippe par la corruption qui sévit dans toute la Grèce et par l'indifférence qu'on a l'air de lui témoigner. A cette décadence des mœurs publiques il oppose, avec le cas d'Arthmios, un exemple de la sévérité déployée contre les traîtres aux temps passés (Dém., *Phil. III*, 41-46) :

Que tel soit bien l'état de la Grèce, aujourd'hui vous le voyez assez, j'imagine, sans avoir nul besoin de mon témoignage ; jadis, c'était tout le contraire, et je le montrerai, en alléguant non des affirmations purement personnelles, mais des documents écrits laissés par vos ancêtres, et gravés par eux sur une stèle de bronze qu'ils ont déposée dans l'Acropole. [Ce n'était pas pour leur propre besoin ; — car, même sans ce document écrit, ils avaient le juste sentiment de leurs devoirs, — mais afin de vous léguer, à vous, des monuments et des exemples attestant combien, en pareille matière, il convient de prendre les choses à cœur. Que dit donc l'inscription ?] [1] Ceci : « qu'Arthmios, fils de Pythonax, de Zeleia, soit frappé d'atimie et déclaré ennemi du peuple d'Athènes et de ses alliés, lui et sa famille ». A la suite, on a gravé les considérants de la condamnation : « pour avoir apporté dans le Péloponnèse l'or fourni par les Mèdes ». Tel est le texte. Réfléchissez, au nom des dieux, [et considérez en vous-mêmes] quelle

1. Je suis le texte de la vulgate. Les phrases ou membres de phrase placés entre crochets droits ne figurent pas dans les deux meilleurs manuscrits, S et L^1. Quelques-unes de ces variantes peuvent être des gloses ajoutées après coup ; mais d'autres semblent plutôt répondre à une seconde rédaction, qui serait aussi de la main de Démosthène.

pouvait être la pensée des Athéniens d'alors en agissant de la sorte, ou à quel mobile ils obéissaient. Ces hommes, en la personne d'Arthmios, avaient affaire à un habitant de Zeleia, un esclave du Grand Roi, — car Zeleia est en Asie —; or, parce que, au service de son maître, il a apporté de l'or dans le Péloponnèse, — je ne dis pas à Athènes —, ils l'ont inscrit comme leur ennemi et celui de leurs alliés, lui et sa famille, et ils les ont tous frappés d'atimie. Ici il ne s'agit pas de la peine qu'on songe couramment à appeler l'atimie ; qu'importait en effet à cet habitant de Zeleia de ne plus avoir part dans l'avenir aux privilèges communs des Athéniens ? [Ce n'est pas là ce que l'inscription veut dire]; mais il est écrit dans les lois sur le meurtre, à propos des gens en faveur de qui le législateur n'admet pas de poursuites pour homicide, [et qu'on peut tuer sans contracter de souillure]: « qu'ils périssent, — c'est le terme de la loi — sans avoir aucun droit à être vengés ». Ce qui veut dire qu'on reste pur après avoir tué un de ces hommes. Ils estimaient donc, les Athéniens de ces temps lointains, qu'ils avaient à se préoccuper du salut de tous les Grecs ; car ils ne se seraient pas souciés qu'on vînt acheter et corrompre quelques personnes dans le Péloponnèse, s'ils n'avaient eu cette idée ; mais tous ceux chez qui ils avaient surpris de semblables tentations [1], ils leur infligeaient un tel châtiment, ils en tiraient une telle vengeance qu'ils allaient jusqu'à graver leurs noms sur une stèle d'infamie. Aussi, comme il est naturel, la Grèce était-elle alors redoutée des barbares, et non les barbares de la Grèce. Il n'en est plus de même à présent.

J'ai cité ces quatre passages en entier, et en les replaçant brièvement dans leur cadre respectif, parce qu'ils représentent le plus clair de notre documentation sur Arthmios et qu'il n'est pas sans intérêt de savoir de quelle manière ils sont amenés. En somme, ils constituent une sorte de lieu commun propre à flatter l'amour-propre des Athéniens, et dont leurs orateurs ne se font pas faute d'user dès qu'ils prétendent tonner contre la vénalité de leur temps. De la page de Dinarque nous n'aurons pas, je crois, grand'chose à tirer : elle nous apparaît comme une reprise, je dirais presque un délayage de Démosthène. Les deux seuls faits nouveaux qu'on y puisse relever ont l'air de simples ornements de rhétorique destinés à embellir, sans trop de scrupules, suivant les procédés courants de l'αὔξησις, une matière donnée et sont ou contredits par d'autres textes ou fort suspects en eux-mêmes [2]. Par contre, le morceau essentiel est manifeste-

1. Le mot δωροδοκοῦντας, donné par la vulgate, est à supprimer avec Weil ; car, pour ne pas fausser le sens, il faudrait lui attribuer la signification inusitée de « corrompre » au lieu de « se laisser corrompre ».

2. Dinarque déclare que la stèle a été consacrée *au temps de l'affaire d'Arthmios* (§ 24 : στήλην εἰς ἀκρόπολιν ἀνήνεγκαν, ὅτε φασὶν Ἄρθμιον κομίσαι τὸ χρυσίον). Or ceci ne s'accorde pas avec le témoignage de Lycurgue (*c. Léocrate*, 117) :

ment celui la *III*e *Philippique*. Les deux autres nous seront utiles à titre de contrôle ; ils nous permettront même parfois des observations importantes. Mais celui-là n'est pas seulement le plus développé ; il semble aussi reproduire avec le plus d'exactitude le formulaire du décret, et il s'accompagne d'un commentaire qui mérite de retenir notre attention. C'est donc lui que je voudrais étudier ici, en considérant successivement à quelle date Démosthène place la condamnation d'Arthmios, comment il en interprète les termes, et quelle argumentation il en tire.

D'abord, à quels événements historiques se rattache l'affaire d'Arthmios ? Chose curieuse, on chercherait en vain dans la *III*e *Philippique* la moindre précision à cet égard. Nous y voyons Démosthène opposer son temps aux temps antérieurs (§ 41 : τὰ μὲν νῦν... τὰ δ' ἐν τοῖς ἄνωθεν χρόνοις) ; il nous parle des intentions des Athéniens d'alors (§ 43 : ἡ διάνοια τῶν Ἀθηναίων τῶν τότε) ; il montre ce qu'on faisait, ce qu'on pensait dans ce passé lointain (§ 43 : ἐκεῖνοι Ἄρθμιον ἀπέγραψαν ; § 45 : ἐνόμιζον ἐκεῖνοι) ; mais nous ne sortons pas des expressions vagues. Et les trois autres morceaux cités sur le même sujet ne nous apprennent rien de plus : vos ancêtres (οἱ πρόγονοι ὑμῶν, Dém., *Ambas.*, 271), vos pères (οἱ πατέρες ὑμῶν, Esch. *Cour.*, 258), vous autres, leurs descendants

« Hipparque, fils de Timarchos, n'ayant pas voulu affronter devant le peuple un procès pour trahison, et s'étant laissé condamner par défaut, les Athéniens rendirent contre lui une sentence de mort. Faute de pouvoir se saisir de sa personne pour répondre de son crime, ils renversèrent sa statue sur l'Acropole, l'envoyèrent à la fonte, et en firent une stèle où il fut décrété qu'on inscrirait les scélérats et les traîtres. Le nom d'Hipparque lui-même s'y trouve en effet, et, avec lui, ceux des autres traîtres. » Si, comme on l'admet généralement, l'Hipparque en question est fils, non de Timarchos, mais de Charmos, ce serait ce parent des Pisistratides frappé le premier par l'ostracisme, en 488 (cf. Aristote, Ἀθ. πολ., 22, 4). Peut-être même faut-il remonter plus haut encore. Le scoliaste d'Aristophane (*Lysistr.*, 273) parle d'une stèle de bronze, placée sur l'Acropole, παρὰ τὸν ἀρχαῖον νεών, c'est-à-dire dans le voisinage de l'ancien Hécatompédon, et où étaient inscrits les noms des Athéniens qui avaient combattu pour Cléomène et Isagoras contre Clisthène, en 508. Chez Thucydide (VI, 55, 1), il est question d'une stèle élevée, toujours sur l'Acropole, après l'expulsion des Pisistratides (nous serions alors en 510), pour rappeler les actes d'injustice dont ils s'étaient rendus coupables dans les dernières années de leur gouvernement, ἡ στήλη ἡ περὶ τῆς τῶν τυράννων ἀδικίας (la correction de van Herwerden, ἀτιμίας au lieu de ἀδικίας, ne me paraît pas s'imposer). Quoi qu'il en soit de la date précise de son érection, il s'agirait d'une grande plaque de bronze où, de bonne heure, on aurait décidé de réunir les noms de tous les hommes notés d'infamie pour attentat contre la sûreté de l'État, les στηλῖται. L'expression de Démosthène (*Amb.*, 272) répond bien d'ailleurs à l'idée d'une inscription collective, αἱ κατὰ τῶν τὰ τοιαῦτ' ἀδικούντων τιμωρίαι. — Quant à la seconde affirmation de Dinarque, qu'Arthmios soit *le seul* (§ 25 : καὶ μόνῳ τούτῳ προσέγραψαν τὴν αἰτίαν) dont on ait fait suivre le nom du motif de sa condamnation, on la jugera, sans autre discussion, fort douteuse. — Cf. aussi, sur la façon dont il amplifie le texte de Démosthène, p. 249, n. 2.

(ὑμῖν τοῖς ἐπιγινομένοις, Din., *c. Arist.*, 24), ces hommes d'autrefois (ἐκείνους τοὺς ἄνδρας, *ibid.*, 26), voilà toutes les indications chronologiques que nous trouvons à y relever.

Dira-t-on que Démosthène n'écrit pas ici une page d'histoire, et qu'il lui suffit d'opposer, en gros, le ve siècle au ive? Malgré tout, en insistant sur cet or des Mèdes (τὸν χρυσὸν τὸν ἐκ Μήδων, § 42) qu'Arthmios prétendait employer en Grèce à servir les intérêts du Grand Roi, son maître, (τῷ δεσπότῃ διακονῶν, § 43), il fait fatalement songer au temps où l'Asie Mineure était province perse, donc à l'époque des guerres de l'indépendance; et l'idée en paraît si naturelle qu'elle a été longtemps admise, sans contestation, chez les anciens comme chez les modernes.

Chez les anciens, Plutarque est le premier, à notre connaissance, qui ait voulu fixer la date de la condamnation d'Arthmios. Suivait-il des histoires aujourd'hui perdues? ou plutôt croyait-il interpréter logiquement les orateurs? En tout cas, sans juger nécessaire de citer aucune source, il nous donne expressément Thémistocle comme l'auteur du décret rendu contre Arthmios. Au moment, dit-il (Plut., *Thém.*. 6), où déjà les Mèdes opéraient leur descente en Grèce (ἤδη τοῦ Μήδου καταβαίνοντος εἰς τὴν Ἑλλάδα), il y a lieu de citer plusieurs initiatives heureuses de Thémistocle : il paie Epicyde pour qu'il ne lui dispute pas le commandement; il fait arrêter et condamner à mort l'interprète venu avec les envoyés du Grand Roi demander la terre et l'eau, parce qu'il a osé employer la langue grecque à exprimer les ordres du barbare; « on le loue aussi pour son attitude à l'égard d'Arthmios de Zeleia; car c'est sur sa proposition (Θεμιστοκλέους εἰπόντος) que cet homme a été inscrit, avec ses enfants et sa famille, sur la liste des gens frappés d'atimie, pour avoir apporté l'or des Mèdes chez les Grecs »; surtout il a réconcilié les Grecs entre eux en face de l'ennemi. De cette phrase et de son contexte, il ressort que, pour Plutarque, la mission d'Arthmios se place avant Salamine[1].

Après lui, le rhéteur Ælius Aristide se range, sans plus de discussion, à la même opinion. Dans l'ouvrage qu'il consacre à défendre Miltiade, Thémistocle, Aristide et Périclès, assez mal-

1. D'après Diodore (XI, 28,3), on pourrait songer aux négociations engagées par Mardonius entre le départ de Xerxès et la bataille de Platées : « Pendant que Mardonius séjournait en Béotie avec ses troupes, il essaya d'abord d'entraîner à la défection quelques villes du Péloponnèse en envoyant de l'argent aux hommes qui y tenaient le premier rang. » Mais Diodore ne prononce pas le nom d'Arthmios, et le texte de Démosthène semble plutôt faire de ce personnage un agent direct du Grand Roi.

menés par Platon, il montre, lui aussi, Arthmios voué à la stèle d'infamie par Thémistocle (Ὑπὲρ τῶν τεττάρων, éd. Dind., II, p. 392 : καὶ Θεμιστοκλῆς μὲν Ἄρθμιον ἐστηλίτευσεν, ὅτι τὸν ἐκ Μήδων χρυσὸν εἰς Πελοπόννησον ἤγαγε). De même, à propos d'une autre dissertation, où Arthmios était présenté comme agissant au service du Grand Roi (*Panathén.*, éd. Dind., I, p. 310 : τῷ βασιλεῖ διακονῶν, χρυσίον ἤγαγεν εἰς Πελοπόννησον), le scoliaste à ce passage précise que nous sommes au temps de l'expédition de Xerxès : celui-ci, voulant envoyer de l'argent aux Péloponnésiens, pour les amener à se faire ses auxiliaires contre les Athéniens, oblige Arthmios à se charger de la commission (éd. Dind., III, p. 327 : ὅτε κατὰ τῆς Ἑλλάδος ἐστράτευσε Ξέρξης, θέλων χρυσίον πέμψαι πρὸς Λακεδαιμονίους, ἵνα, δι' αὐτοῦ παραχθέντες, συμπράττωσι κατ' Ἀθηναίων αὐτῷ, ἄκοντα ἠνάγκασεν Ἄρθμιον ἀγαγεῖν).

Désormais, l'idée de lier la tentative d'Arthmios à la campagne de Xerxès est si bien ancrée dans les esprits qu'elle a subsisté longtemps, même chez les modernes. On la retrouve, pour nous borner à quelques exemples, dans l'*Histoire grecque* de Curtius (trad. Bouché-Leclerq, II, p. 299), qui situe Arthmios en 481, lors des préparatifs de la lutte contre Xerxès, et dans d'excellentes éditions des *Philippiques*, comme celles de Weil (p. 311 : décret rendu par les Athéniens *au temps des guerres médiques* contre un sujet du roi de Perse, pour avoir porté l'or de son maître dans le Péloponnèse) ou de M. Croiset (p. 88 : condamnation prononcée *au temps des guerres médiques* contre le traître Arthmios) [1]. Sans doute le rapprochement des noms d'Arthmios et de Xerxès n'est pas dans Démosthène ; mais, par le vague dont il entourait son récit, l'orateur créait une équivoque à laquelle ses auditeurs risquaient de se laisser prendre ; et, chose plus grave, comme nous le verrons en étudiant son com-

1. Cette influence persistante d'une tradition ancienne est d'autant plus curieuse ici qu'un peu plus loin, à la p. 102, n. 1, M. Croiset lui-même place l'affaire d'Arthmios sous Artaxerxès (en 461). Prétendra-t-on, pour se tirer d'affaire, que les guerres médiques ne se sont terminées, en réalité, qu'à la paix de Callias, en 449 ? Ce n'était pas, en tout cas, l'opinion des Grecs. Pour eux, τὰ Μηδικά, c'est le temps où la Grèce se défend contre les invasions perses, celui qui se résume dans les noms glorieux entre tous de Marathon, de Salamine et de Platées. De la libération de leur territoire à la Guerre du Péloponnèse, ils distinguent une période nouvelle, pleine de luttes soit entre eux, soit contre les barbares, qu'ils nomment, d'une appellation un peu approximative, « les cinquante ans » (cf. Th., I, 118,2), la πεντηκονταετία. — Nous pouvons, je crois, laisser de côté la théorie de U. Kahrstedt (dans *Hermes*, LVI, 1921, p. 320-325 : *Sparta und Persien in der Pentekontaetie*), d'après laquelle Sparte aurait conclu la paix avec la Perse dès 476 environ ; cette théorie a d'ailleurs été réfutée par W. Judeich (*ibid.*, LVIII, 1923, p. 1-19 : *griechische Politik und persiche Politik im V. Jahrhundert v. Chr.*).

mentaire, lui-même, tout en n'en étant pas dupe, a usé de cette équivoque.

Pour l'instant, bornons-nous à fixer, dans la mesure où nos informations le permettent, la date réelle de l'affaire d'Arthmios. Les études n'ont pas manqué sur le sujet, il suffit d'en résumer ici les résultats [1]. Contre l'idée de Plutarque de rattacher la mission d'Arthmios aux préliminaires de la campagne de Xerxès, un doute pouvait déjà résulter du silence d'Hérodote, dont l'histoire va jusqu'en 478, c'est-à-dire jusqu'au moment où les Grecs passent à l'offensive contre la Perse. Si un événement capable d'avoir un tel retentissement était antérieur à 478, il est vraisemblable qu'Hérodote n'aurait pas manqué de le raconter ; mais, après tout, une omission est admissible de sa part.

Une objection plus grave, — et celle-là, je crois, irréfutable, — a été formulée par Grote (*Hist. de la Grèce*, trad. de Sadous, VII, p. 238, n. 1). Non seulement, dit-il, Xerxès, en 481, comptait sur d'autres moyens que son or pour soumettre la Grèce. Mais, comme la teneur du décret rendu contre Arthmios le déclare « ennemi d'Athènes *et de ses alliés* » [2], une telle rédaction exige de toute nécessité l'existence, dès ce moment, de la Ligue de Délos ; nous devons donc descendre au moins en 476 [3]. C'est l'année à laquelle s'arrêtait Grote. Pausanias, chassé de Byzance par les troupes athéniennes, s'est alors réfugié à Colonai, en Troade ; il y noue des relations avec les barbares (Th. I, 131, 1), et il n'est pas impossible qu'il ait intrigué en même temps dans le Péloponnèse, pour arriver à y provoquer des soulèvements, qui lui permettraient d'instituer à Sparte une royauté absolue à son profit. Mais, en admettant que l'argent du Grand Roi ait subventionné de tels projets (et aucun texte ne nous le dit), on voit mal pourquoi c'est à Athènes qu'ils auraient suscité tant d'émoi.

Autre détail important : la condamnation d'Arthmios est prononcée, non par l'Assemblée générale de la Ligue, mais directe-

---

1. L'article classique sur Arthmios est celui de H. Swoboda (dans les *Arch.-epigr. Mitteil. aus Œsterreich-Hungarn*, XVI, 1893, p. 49-68 ; *Arthmios von Zeleia*). On trouvera aussi un bon exposé de la question, avec un résumé commode des principales solutions proposées, dans Busolt, *Griech. Gesch.*, II (1895), p. 653, n. 3.

2. § 42 : πολέμιος τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ συμμάχων. Il est vrai que Blass, dans son édition des *Philippiques*, supprime les mots [καὶ τῶν συμμάχων] ; mais la correction est purement arbitraire.

3. Plusieurs des dates que j'aurai à citer ci-dessous sont incertaines — ou du moins controversées — à quelques années près. Sans entrer dans aucune discussion, j'adopte celles de l'*Histoire grecque* de G. Glotz, t. II, fasc. 1 (1929).

ment par les Athéniens. Démosthène y insiste à plusieurs reprises : (§ 43 : quelle était l'intention des Athéniens d'alors, τῶν Ἀθηναίων τῶν τότε, en agissant de la sorte ? — § 45 : ils estimaient, les Athéniens de ce temps-là, qu'ils avaient à se préoccuper du salut de toute la Grèce, ἐνόμιζον ἐκεῖνοι τῆς πάντων τῶν Ἑλλήνων σωτηρίας αὑτοῖς ἐπιμελητέον εἶναι). De même, dans les trois autres morceaux analogues au nôtre, nous avons noté, chez les orateurs s'adressant aux héliastes d'Athènes, des formules comme : « ce sont vos ancêtres », « ce sont vos pères » [1] qui ont pris cette initiative. Pour qu'Athènes ait ainsi décidé souverainement du sort d'un citoyen d'une ville alliée [2], il ne suffit plus que la Ligue maritime soit déjà constituée ; il faut lui supposer une durée assez longue pour qu'une évolution considérable s'y soit produite, et que la Confédération primitive soit, en fait sinon en droit, transformée en Empire athénien. Nous ne sommes peut-être pas encore au temps du transfert du trésor de la Ligue de Délos à Athènes (454), mais nous ne devons pas en être bien loin. Or n'oublions pas que Thémistocle a été frappé par l'ostracisme dès 472, et qu'il n'est plus jamais ensuite rentré à Athènes. Il paraît fort difficile, dans ces conditions, de lui attribuer le décret rendu contre Arthmios.

Précisément, aux témoignages de Plutarque et d'Aristide, qui ne s'appuient d'aucune autorité, nous pouvons maintenant en opposer un autre qui, lui, a l'avantage d'indiquer sa source. C'est une scolie au passage précédemment cité d'Aristide Ὑπὲρ τῶν τεττάρων, scolie qui ne figure pas dans l'édition Dindorf, mais que Wilamowitz a heureusement découverte dans un manuscrit de Venise : « Il y a eu un certain Crateros, auteur d'un Recueil de tous les décrets rendus en Grèce. Celui qui était gravé sur notre stèle est de Cimon, alors qu'Aristide l'attribue à Thémistocle [3]. » Crateros est le fils du célèbre général d'Alexandre ; sa Ψηφισμάτων συναγωγή est bien connue ; nous pouvons donc considérer comme très sûr le renseignement ainsi fourni ; et, s'il ne nous précise pas absolument la date de notre décret, il nous permet du moins de l'enfermer entre des limites assez restreintes.

En effet, Cimon a été ostracisé en 461, puis rappelé par Périclès en 457, et il est mort en 450 : à quelle époque de sa carrière a-t-

1. Cf. p. 241.
2. C'est bien le cas pour Zeleia, cf. p. 255.
3. Wilamowitz, *Conjectanea*, p. 10 (en tête de l'*Index scholarum* de l'Université de Göttingen pour le sem. d'été 1884) : Κράτερός τις ἐγένετο, ὃς συνῆξε πάντα τὰ ψηφίσματα τὰ γραφέντα ἐν τῇ Ἑλλάδι. Καὶ τοῦτο τὸ γραφὲν εἰς τὴν στήλην Κίμωνός ἐστιν· ὁ δὲ Ἀριστείδης Θεμιστοκλέους τοῦτο λέγει.

il eu affaire à Arthmios ? Avant 461, je ne vois guère de période où la Perse ait vraiment pu croire qu'elle avait intérêt à semer son or dans le Péloponnèse. Xerxès, vers la fin de son règne, paraît bien avoir été repris de projets belliqueux ; mais, Cimon s'appliquant, par principe, à ne pas mécontenter Sparte, les Perses, tant que son influence reste prépondérante, n'ont pas grand chose à attendre d'un conflit éventuel entre Sparte et Athènes ; et leur triple défaite à l'Eurymédon, en 468, est en outre de nature à les décourager pour un certain temps.

Au contraire, quelques années plus tard, quand Xerxès a été assassiné (en 465), à la faveur des difficultés où se débat d'abord son fils Artaxerxès, une révolte grave éclate en Égypte. Le prince libyen qui l'a provoquée, Inaros, fait appel, en 460 ou 459, au secours de Cyrène et d'Athènes ; et cette dernière ville, sous l'influence sans doute de Périclès, qui espère se procurer de la sorte le blé dont manque sa patrie, et, du même coup, s'assurer une position militaire de premier ordre au flanc de la Perse, se résout à faire un effort sérieux en faveur de l'Égypte[1]. En 459, une flotte et une armée athéniennes contribuent à bloquer dans Memphis les troupes perses battues par Inaros ; d'autres détachements guerroient aussi à Chypre et en Phénicie. La Perse cette fois n'est plus libre d'accepter ou de refuser la lutte. Attaquée de trois côtés, elle songe naturellement, pour se défendre, à susciter en Grèce des ennemis aux Athéniens : « Artaxerxès envoie à Sparte un émissaire, Mégabaze, avec de l'argent, pour engager les Péloponnésiens à faire invasion dans l'Attique, et forcer ainsi les Athéniens à évacuer l'Égypte » (Th., I, 109, 2)[2]. Mégabaze échoue dans son entreprise ; car, si divers peuples du Péloponnèse sont alors en guerre avec Athènes, Sparte à cette date observe encore la neutralité [3]. Mais elle va bientôt y renon-

1. Cette guerre, qui doit durer six ans, est rapportée avec des différences assez considérables par Thucydide (I, 104, 109, 110) et par Diodore (XI, 71 et sqq.) ; comme souvent, le premier des deux historiens paraît le plus sûr. — Cf., entre autres travaux modernes, D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte, de la conquête de Cambyse à celle d'Alexandre* (dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XLVIII, 1922) ; le nom d'Arthmios n'y est pas mentionné.

2. A propos de cette même mission, Diodore (XI, 74,5) parle de plusieurs envoyés, mais sans en nommer expressément aucun. En tout cas, il s'agit bien « d'engager *les Lacédémoniens* à déclarer la guerre aux Athéniens qui, vainqueurs en Égypte, seraient ainsi forcés d'accourir à la défense de leur patrie. Mais les Lacédémoniens n'acceptèrent ni les présents ni les propositions des Perses ». Mégabaze a dû se présenter entre l'intervention athénienne en Égypte et l'entrée de Sparte dans la lutte contre Athènes, soit en 459 ou 458.

3. Sur les divers champs de bataille où les Athéniens ont alors à combattre, notre document le plus sûr est le « marbre de Nointel », aujourd'hui au Louvre

cer : c'est ce qu'on appelle parfois « la première Guerre du Péloponnèse » (457-446), guerre où Athènes ne tardera pas à s'apercevoir que ses rêves d'hégémonie étaient trop ambitieux, et que ses forces ne lui permettent pas de combattre à la fois les Perses et les Péloponnésiens. En Grèce, elle résistera tant bien que mal, avec des alternatives diverses, jusqu'à ce que Cimon parvienne, en 451, à conclure avec Sparte une trêve de cinq ans ; mais auparavant, la campagne d'Égypte aura abouti, dès 454, à un véritable désastre [1].

En tenant compte de tous ces faits, je placerais volontiers l'envoi d'Arthmios en 457 ou 456. A ce moment, Artaxerxès a levé une autre armée et une autre flotte qui, sous les ordres de Mégabyze, finiront par anéantir les forces athéniennes présentes en Égypte. Mais, en même temps, il a, dans l'attitude nouvelle adoptée par les Spartiates, une raison sérieuse de reprendre la tentative où Mégabaze avait échoué ; et ce serait alors que Cimon, en sentant tout le danger, aurait proposé contre Arthmios, porteur de l'or perse, la résolution sévère dont parle Démosthène [2].

Maintenant, que contenait au juste cette résolution ? Si nous rapprochons les citations que Démosthène lui-même en fait, à deux ans d'intervalle, dans le discours sur l'*Ambassade* et dans

---

(*IG.*, I, 433 = Ditt., *Syll*³., n. 43), où sont énumérés 176 citoyens d'une seule tribu, l'Erechthéide, morts à la guerre en une seule année : Ἐρεχθηίδος · Οἵδε ἐν τῷ πολέμῳ ἀπέθανον, ἐν Κύπρῳ, ἐν Αἰγύπτῳ, ἐν Φοινίκῃ, ἐν Ἁλιεῦσιν, ἐν Αἰγίνῃ, Μεγαροῖ · τοὺ αὐτοῦ ἐνιαυτοῦ. Les trois premières indications se rapportent évidemment à la lutte contre la Perse en faveur d'Inaros. A Halieis, les Athéniens sont battus par les Corinthiens, soutenus par les Epidauriens ; à Egine, ils profitent des hostilités pour entreprendre la soumission définitive de cette île qui les gêne tant ; à Mégare, qu'ils ont gagnée à leur parti, ils subissent, mais victorieusement cette fois, l'attaque des Corinthiens et de leurs alliés. On remarquera qu'il n'est pas question de Sparte. — Tous ces faits sont bien rapportés par Thucydide (I, 104-106), mais sans date précise ; Diodore (XI, 77-79) les répartit, évidemment à tort, sur trois années (460, 459, 458). On semble s'accorder maintenant, avec Busolt, à placer l'inscription en 459/8.

1. M. O. B. Caspari (*On the egyptian expedition of 459-4 b. C.*, dans *The Classical Quaterly*, VII, 1913, p. 198-201) s'efforce de montrer que la tradition a exagéré les forces engagées par Athènes dans cette malheureuse affaire. En admettant même qu'Athènes, après ses premiers succès, ait rappelé d'Égypte une partie de ses vaisseaux et de ses soldats, Thucydide (I, 110) nous laisse sous l'impression d'une catastrophe grave, où sombrent de trop vastes espoirs.

2. En 451, dans la dernière année de sa vie, Cimon reprend les hostilités en Orient. Mais, d'une part, la lutte dure cette fois peu de temps ; et, d'autre part, la trêve conclue par Athènes avec Sparte rend de nouveau les conditions peu favorables pour une distribution de dariques dans le Péloponnèse. A mon avis, la mission d'Arthmios ne peut guère se situer qu'entre le retour de Cimon à Athènes (457) et le désastre final de l'expédition d'Égypte (454) ; je la ferais de préférence coïncider avec la constitution de l'armée de Mégabyze, ce qui la mettrait vraisemblablement en 456.

la *III*e *Philippique*, nous ne laissons pas d'être un peu surpris de certaines au moins des différences qu'elles nous offrent.

(*Ambas.*)	(*III*e *Phil.*)
Ἄρθμιον ἐχθρὸν εἶναι καὶ πολέμιον τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ τῶν συμμάχων, αὐτὸν καὶ γένος πᾶν, ὅτι τὸν χρυσὸν τὸν ἐκ τῶν βαρβάρων εἰς τοὺς Ἕλληνας ἤγαγεν.	Ἄτιμος ἔστω καὶ πολέμιος τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ τῶν συμμάχων, αὐτὸς καὶ γένος, ὅτι τὸν χρυσὸν τὸν ἐκ Μήδων εἰς Πελοπόννησον ἤγαγε.

Sans doute, il ne convient pas d'exiger des anciens qu'ils se conforment à nos habitudes modernes. De nos jours, quand nous voulons utiliser un document officiel, nous jugeons indispensable de le rapporter mot pour mot ; les Grecs ne pensaient pas de même. On en a fait depuis longtemps la remarque à propos du traité conclu, en 420, entre les Athéniens d'une part, les Argiens, les Mantiniens et les Éléens d'autre part. Thucydide le donne tout au long (V, 47), sous une forme qu'on pourrait croire authentique ; or le hasard nous a conservé le bord droit de la stèle originale (IG., I, supp., 46 *b*, p. 14), et celle ci ne répond pas parfaitement à la version transmise par l'historien. On n'en conclut plus, avec Kirchhoff, à la corruption profonde de nos manuscrits ; on y voit seulement le signe d'une différence de conception en matière de collation de textes. De même, la *Vie des X Orateurs* (dans Plut., *Mor.*, 852) cite le décret de Stratoclès, voté en 307, pour rendre un hommage posthume à la mémoire de Lycurgue. Là aussi, il nous en est parvenu deux fragments épigraphiques (IG, II, 240 = Ditt., *Syll*^{3}., nº. 326) ; l'accord laisse tout autant, à désirer entre l'auteur et le marbre, au point que, là où les lacunes de ce dernier sont considérables, on n'arrive pas à le restituer.

Bien mieux, si nous rencontrons, dans deux sanctuaires différents, la transcription sur pierre — donc officielle — d'un même document, la concordance n'est pas beaucoup plus exacte. Nous en avons fait l'expérience à Delphes, où un certain nombre de textes du Trésor des Athéniens ont leurs doubles à Athènes. Nous y constatons non seulement des transpositions dialectales ou des différences orthographiques plus ou moins graves (δεδογμένα au lieu de δεδομένα) ; mais, sur des listes de personnages ayant figuré dans des Pythaïdes, nous lisons un nom de plus à Delphes qu'à Athènes, l'ordre peut être modifié, les démotiques sont parfois ajoutés à Athènes là où ils manquent à Delphes, ou encore nous relevons d'un côté Τιμογένης, Ναυσιστράτου, et de l'autre Τιμαγένης, Ναυκράτου. Mêmes altérations dans des actes amphictyoniques relatifs aux artistes dionysiaques : des noms

de hiéromnémons sont intervertis ou privés de leurs patronymiques ; pour l'un d'eux, député par les Magnètes, nous avons le choix entre Ἀλέξανδρος Φιλίππου ou Φίλιππος Ἀλεξάνδρου ; ou, dans l'énumération des privilèges, nous constatons la suppression, évidemment involontaire, de mots qui ne sont pas sans valeur : ἀτελεῖς στρατείας πεζικᾶς καὶ ναυτικᾶς καὶ εἰσφορᾶς πάσας, dit le texte de Delphes ; καὶ εἰσφορᾶς πάσης manque sur celui d'Athènes [1].

En nous souvenant de ces observations, nous n'attacherons donc pas trop d'importance à trouver dans la *IIIe Philippique* ἐκ Μήδων, au lieu de ἐκ τῶν βαρβάρων dans le discours *sur l'Ambassade*, ou εἰς Πελοπόννησον au lieu de εἰς τοὺς Ἕλληνας : c'est un texte précis substitué à un texte vague ; celui de 341 a toutes chances d'être le vrai. De même, αὐτὸς καὶ γένος est la formule courante des inscriptions ; l'addition de πᾶν à γένος était une sorte de renforcement oratoire [2]. Mais allons-nous encore en dire autant à propos d'ἄτιμος καὶ πολέμιος en face d'ἐχθρὸς καὶ πολέμιος ? Cette fois, il ne s'agit pas de deux variantes à peu près indifférentes ; car d'abord, en soi, comme terme de droit, ἄτιμος n'est pas du tout un mot quelconque, interchangeable à volonté avec d'autres ; et, de plus, ici Démosthène va s'y attacher avec insistance.

Quand, en 343, il écrivait ἐχθρὸς καὶ πολέμιος, le premier adjectif pouvait passer pour un simple synonyme, ou, tout au plus, pour une épithète augmentative du second [3]. C'est ainsi que, dans le *Philoctète* de Sophocle (v. 1302), Philoctète dit à Néoptolème (en employant, il est vrai, ἐχθρός au sens actif) : « Ah ! pourquoi m'as-tu empêché de tuer avec mes flèches *un ennemi plein de haine* ? » Φεῦ· τί μ' ἄνδρα πολέμιον ἐχθρόν τ' ἀφείλου μὴ κτανεῖν τόξοις ἐμοῖς ; et que Philoctète lui répond un peu plus loin (v. 1323) : « Tu es tombé dans une fureur sauvage ; tu n'admets plus aucun signe où se reconnaisse un ami, et, si l'on veut t'avertir en te parlant dans ton intérêt, on ne t'inspire que de l'aversion ; on passe

1. Pour le détail de ces différences et les renvois au *Corpus* attique, cf. mon édition des Inscriptions du Trésor des Athéniens (dans *Fouil. de Delphes*, t. III, *Épigr.*, fasc. 2, n°s 2, 14, 68, 69), et aussi *BCH.*, XXIV, 1900, p. 98.

2. Bien entendu, les renforcements de ce genre se sentent mieux encore dans la paraphrase de Dinarque : Arthmios a apporté l'or des Mèdes afin de corrompre les Grecs (ἐπὶ διαφθορᾷ τῶν Ἑλλήνων, § 24) ; c'était un individu étranger à la Grèce par sa race et par sa naissance (ἀλλότριον καὶ τῷ γένει καὶ τῇ φύσει τῆς Ἑλλάδος ἄνθρωπον, § 26). Cf. aussi le lieu commun assez banal sur l'état de dépendance où tombe l'homme qui accepte de l'argent (τὸν ὁπωσοῦν χρήματα λαμβάνοντα οὐχ ὑπὲρ τῆς πόλεως ἀλλ' ὑπὲρ τῶν διδόντων βουλεύεσθαι, § 24).

3. Peut-être Démosthène n'avait-il alors que le vague souvenir de deux adjectifs, dont le plus important était πολέμιος ; ἐχθρός serait une sorte de cheville, suppléant, tant bien que mal, à une défaillance de mémoire.

à tes yeux pour *un ennemi animé de dispositions malveillantes.* » Σὺ δ' ἠγρίωσαι, κοὔτε σύμβολον δέχει, ἐάν τε νουθετῇ τις εὐνοίᾳ λέγων, στυγεῖς, πολέμιον δυσμενῆ θ' ἡγούμενος. En 341, il n'en est plus de même avec ἄτιμος ; et, ce qui augmente notre étonnement, c'est de ne retrouver ce mot, à propos de la condamnation d'Arthmios, ni chez Eschine ni chez Dinarque. Je n'en veux pas conclure que Démosthène l'ait introduit de son chef dans la *IIIe Philippique*, pour se donner la matière d'un développement à effet : l'accusation serait trop grave pour être admise sans preuve décisive ; et d'ailleurs, nous le verrons, une ligne d'Eschine ne s'expliquerait guère si elle n'était pas comme le commentaire de l'ἀτιμία d'Arthmios. J'admets donc que Démosthène s'était borné d'abord à une citation approximative, inexacte, du décret, et que maintenant il la rectifie [1].

Mais sommes-nous obligés pour cela d'accepter son interprétation ? L'atimie, dit-il, dans le cas d'Arthmios, n'est pas du tout ce qu'on a l'habitude de désigner par ce nom, la *dégradation civique*, mais quelque chose de beaucoup plus grave, une véritable *mise hors la loi*, permettant au premier venu de tuer l'homme ainsi condamné sans encourir aucune espèce de pénalité. C'est le sens, ajoute-t-il, que le mot ἄτιμος avait dans les vieilles lois sur le meurtre ; et tel est bien le châtiment qui convenait à Arthmios, coupable d'avoir voulu se faire parmi les Grecs l'agent du Grand Roi.

J'accorde volontiers à Démosthène qu'ἄτιμος, dans les textes archaïques, a eu la signification qu'il lui donne ici. Nous ne possédons plus la loi de Dracon à laquelle il se réfère. Mais le mot se retrouve, ainsi employé, dans Eschyle (*Agam.*, 1279 : « Je ne mourrai pas, dit Cassandre, sans que les dieux du moins fassent payer le prix de mon sang ; un autre viendra, à son tour, qui sera mon vengeur » ; οὐ μὴν ἄτιμός γ' ἐκ θεῶν τεθνήξομεν· ἥξει γὰρ ἡμῶν ἄλλος αὖ τιμάορος), et même dans Platon (*Gorgias*, 508 *c-d.* : « A t'entendre, répond Socrate à Calliclès, je suis à la merci du premier venu, comme ces gens que la loi laisse exposés impunément aux coups de qui veut, à sa fantaisie, suivant ta pittoresque façon de dire, les souffleter au visage, leur arracher leur fortune, les expulser de la cité, et, violence suprême, les mettre à mort » ; ὡς ἄρα ἐγώ εἰμι ἐπὶ τῷ βουλομένῳ, ὥσπερ οἱ ἄτιμοι τοῦ ἐθέλοντος, ἄν τε τύπτειν βούληται, τὸ νεανικὸν δὴ τοῦτο τοῦ σοῦ λογου, ἐπὶ κόρρης, ἐάν τε

1. On remarquera toutefois qu'après avoir dit, au § 42, ἄτιμος ἔστω καὶ πολέμιος τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων, dès le § 43, dans son commentaire, il revient à ἐθχρός (ἐχθρὸν αὐτῶν ἀνέγραψαν καὶ τῶν συμμάχων).

χρήματα ἀφαιρεῖσθαι, ἐάν τε ἐκβάλλειν ἐκ τῆς πόλεως, ἐάν τε, τὸ ἔσχατον, ἀποκτεῖναι). Dans cette acception, l'ἄτιμος est bien, comme l'explique Démosthène, l'homme qu'on peut tuer sans nulle souillure (εὐαγὲς τὸ ἀποκτεῖναι), qui laisse pur son meurtrier (καθαρὸν τὸν τούτων τιν' ἀποκτείναντ' εἶναι).

Je regarde encore comme très vraisemblable qu'Arthmios, convaincu de haute trahison dans des circonstances critiques pour les Athéniens, ait été déclaré par eux hors la loi, lui et toute sa descendance. La situation juridique résultant d'une telle décision me paraît bien exposée dans la thèse de G. Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (1904), liv. III, ch. V, p. 473 et sqq. A l'origine, tout châtiment passait pour licite, en cas de crime commis contre la sûreté de l'État ; c'est ainsi que Solon déclare, à propos du tyran, qu'on peut l'écorcher pour en faire une outre, et anéantir sa race » (fr. 29 (Hiller), 7 : ἀσκὸν ὕστερον δεδάρθαι, κἀπιτετρῖφθαι γένος). Avec le temps, des adoucisssements, à Athènes en particulier, furent apportés à cette sévérité ; pourtant, jusqu'à la fin du Ve siècle, elle peut toujours reparaître, dès qu'il se produit un attentat contre la constitution démocratique, et que, par suite, les passions politiques sont surexcitées. Témoin le décret voté sur la proposition de Démophantos, en 410, après la chute des Quatre-Cents (Andocide, *Myst.*, 96) : « Si un homme cherche à renverser la démocratie à Athènes, ou exerce quelque magistrature après le renversement de la démocratie, qu'il soit tenu pour ennemi des Athéniens, qu'il soit tué impunément, et que ses biens soient confisqués, sauf un dixième réservé pour la déesse. L'auteur du meurtre, en pareil cas, comme celui qui l'aura conseillé, restera pur de toute impiété et de toute souillure [1] ». Un des progrès les plus remarquables réalisés à Athènes en semblable circonstance concerne la descendance des condamnés : assez vite, on cesse de lui appliquer la dure règle de la responsabilité collective et transmissible ; par exemple, quand Thémistocle est poursuivi si âprement à travers toute la Grèce, ses enfants ne sont pas frappés avec lui, puisqu'ils peuvent le rejoindre plus tard (Plut., *Thém.*, 24). Mais ces ménagements ne s'appliquent qu'aux citoyens ; Arthmios n'étant pas Athénien, toute sa famille,

1. Pour ce décret comme pour les suivants, puisqu'ils nous fournissent des termes de comparaison tout naturels avec celui d'Arthmios, je crois bien faire, même s'ils sont fort connus, d'en rappeler ici le texte grec. Ἐάν τις δημοκρατίαν καταλύῃ τὴν Ἀθήνησιν, ἢ ἀρχὴν τινα ἄρχῃ, καταλελυμένης τῆς δημοκρατίας, πολέμιος ἔστω, καὶ τῆς θεοῦ τὸ ἐπιδέκατον· ὁ δὲ ἀποκτείνας τὸν ταῦτα ποιήσαντα καὶ ὁ συμβουλεύσας ὅσιος ἔστω καὶ εὐαγής.

présente ou future, est atteinte du même coup. En somme, s'ils avaient attendu leur jugement, lui et ses enfants auraient été mis à mort sans distinction ; comme ils ont été condamnés par contumace, leur peine se ramène à celle d'un bannissement perpétuel d'Athènes et de tout le territoire fédéral [1], avec impossibilité d'y rentrer sous peine de mort, le premier venu étant libre alors de les frapper sans autre forme de procès.

Bref, je crois exact le châtiment infligé à Arthmios, tel que Démosthène le rapporte ; mais, à mon avis, il se trompe en voulant le faire sortir du mot ἄτιμος ; c'est dans πολέμιος τοῦ δήμου qu'il était contenu. Ἄτιμος, je l'admets, a bien eu ce sens dans la langue archaïque ; il s'agirait de savoir s'il l'a encore à l'époque classique. Or on peut en douter ; car, dans des documents du IVe comme du Ve siècle, l'idée est rendue par une autre expression, νηποινεὶ τεθνάναι ; et celle-ci se trouve unie, non à ἄτιμος, mais à πολέμιος. Tel est le cas, par exemple, à Amphipolis, en 357 : quand Philippe s'est emparé de la ville, les deux chefs du parti qui avait fait appel à Athènes, Philon et Stratoclès, sont frappés durement (*CIG.*, 2008 = Ditt., *Syll*^{3}., n° 194) : « Ils seront exilés d'Amphipolis et du territoire d'Amphipolis à perpétuité, eux et leurs enfants ; s'ils s'y font prendre en quelque endroit, *ils seront traités en ennemis publics, et mis à mort impunément* ; leurs biens seront confisqués, et le dixième en sera consacré à Apollon et au Strymon [2]. » Il en est déjà de même à Athènes, en 410, dans le décret de Démophantos cité plus haut : « *qu'il soit tenu pour ennemi des Athéniens ; qu'il soit tué impunément* ». Quant à ἄτιμος, il doit avoir une autre valeur ; car, lorsqu'Antiphon, pour avoir pris une part importante à cette même conspiration des Quatre-Cents, est accusé de trahison et condamné à mort, en 411, le décret rendu contre lui et un de ses complices, Archéptolémos, porte « qu'il ne sera pas permis de l'ensevelir à Athènes, ni dans tout le territoire de l'empire athénien ; en outre, il sera déchu de ses droits civiques, lui et toute sa famille, naturelle ou légitime ; et quiconque adoptera un de ses descendants

1. C'est bien ce que dit Eschine (§ 258 : παρ' οὐδὲν μὲν ἦλθον ἀποκτεῖναι, ἐξεκήρυξαν δ' ἐκ τῆς πόλεως καὶ ἐξ ἁπάσης ἧς Ἀθηναῖοι ἄρχουσιν), et aussi Dinarque (§ 24 : φυγὴν τοῦ κομίσαντος τὸ χρυσίον καταγνόντες, ἐξήλασαν αὐτὸν ἐξ ἁπάσης τῆς χώρας ; § 25 : πολέμιον εἶναι τοῦ δήμου καὶ τῶν συμμάχων, αὐτὸν καὶ γένος, καὶ φεύγειν Ἀθήνας).

2. Φίλωνα καὶ Στρατόκλεα φεύγειν Ἀμφίπολιν καὶ τὴν γῆν τὴν Ἀμφιπολιτέων ἀειφυγίην, καὶ αὐτοὺς καὶ τοὺς παῖδας, καὶ, ἢν που ἁλίσκωνται, πάσχειν αὐτοὺς ὡς πολεμίους καὶ νηποινεὶ τεθνάναι· τὰ δὲ χρήματ' αὐτῶν δημόσια εἶναι, τὸ δ' ἐπιδέκατον ἱρὸν τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ τοῦ Στρυμόνος.

perdra également ses privilèges de citoyen [1] ». Ἄτιμος, dans ce texte, ne signifie certes pas qu'on peut le frapper impunément, puisque l'expression s'applique à un homme que l'État se charge d'exécuter, et dont il fait rejeter le cadavre hors de l'Attique.

Dès lors, voici comment j'interprète le décret rendu contre Arthmios. J'y vois deux peines distinctes. En premier lieu, Arthmios étant venu habiter à Athènes et y ayant même été honoré de la proxénie [2], les Athéniens commencent par lui retirer les privilèges qu'ils lui avaient accordés : ἄτιμος ἔστω, en ne donnant au mot ἄτιμος que son acception classique de *déchéance légale*. Mais ensuite, à bon droit, ils estiment que son châtiment serait ainsi bien anodin ; ils en ajoutent donc un autre qui le touchera davantage ; il y a gradation. Ils proclament solennellement Arthmios ennemi du peuple d'Athènes et de ses alliés [3] ; selon moi, c'est dans πολέμιος ἔστω τοῦ δήμου que se trouve l'autorisation de le tuer impunément ; c'est cette formule qui répond à νηποινεὶ τεθνάτω. Démosthène, au § 42, citait donc, je crois, fort exactement le décret ; au § 43, il a tort d'en renverser les termes de façon à détacher ἀτίμους (ἐχθρὸν αὐτῶν ἀνέγραψαν καὶ τῶν συμμάχων, αὐτὸν καὶ γένος, καὶ ἀτίμους) ; et tout le commentaire qui suit sur la valeur de l'ἀτιμία porte à faux [4].

Si les remarques présentées ci-dessus sont exactes, l'argumentation de Démosthène, on le devine, en sort singulièrement affaiblie.

En somme, pour faire honte à ses contemporains de la décadence de leur patriotisme, de ce laisser-aller, de ce manque de

1. La *Vie des X Orat.* (*Antiphon*, 10, dans Plut., *Mor.*, 833a) rappelle d'abord sommairement la condamnation (μετὰ τὴν κατάλυσιν τῶν υ' εἰσαγγελθεὶς σὺν Ἀρχεπτολέμῳ ἐνὶ τῶν υ', ἑάλω, καὶ, τοῖς περὶ τῶν προδοτῶν ἐπιτιμίοις ὑπαγθείς, ἄταφος ἐρρίφη, καὶ σὺν τοῖς ἐκγόνοις ἄτιμος ἀνεγράφη) ; elle en donne ensuite le texte même (*ibid.*, 28, 834 b) : Μὴ ἐξεῖναι θάψαι Ἀρχεπτόλεμον καὶ Ἀντιφῶντα Ἀθήνησι, μηδ' ὅσης Ἀθηναῖοι κρατοῦσι, καὶ ἄτιμον εἶναι Ἀρχεπτόλεμον καὶ Ἀντιφῶντα, καὶ γένος τὸ ἐκ τούτοιν, καὶ νόθους καὶ γνησίους· καὶ ἐάν τις ποιήσηταί τινα τῶν ἐξ Ἀρχεπτολέμου καὶ Ἀντιφῶντος, ἄτιμος ἔστω ὁ ποιησάμενος.

2. On ne s'expliquerait guère les mots d'Eschine (ἐπιδημήσαντα εἰς τὴν πόλιν, πρόξενον ὄντα τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων), s'il n'y faisait pas allusion à la première peine, ἄτιμος ἔστω.

3. Là était le mot important du décret. Aussi est-ce le seul que Démosthène ait retenu d'abord dans le discours *sur l'Ambassade*, et le seul aussi que reprenne Dinarque ; (Eschine se contente de commenter les deux termes, sans citer expressément ni ἄτιμος ni πολέμιος).

4. Harpocration, il est vrai (s.v. ἄτιμος), accepte l'explication de Démosthène : « Celui-ci, dit-il, dans les *Philippiques*, a employé le mot dans un sens spécial, à savoir l'homme qu'on peut tuer sans encourir de châtiment », Τοῦτο ἰδίως ἔταξε Δημοσθένης Φιλιππικοῖς, ἥγουν ὃν ἄν τις ἀποκτείνας οὐχ ὑποκέηται ἐπιτιμίῳ. Mais n'aurait-il pas cédé simplement au plaisir de recueillir pour son *Lexique* un mot rare ? En tout cas, il se borne à reproduire notre passage sans aucune discussion. — Chez les modernes, les opinions sont partagées. Glotz (*op. laud.*, p. 474) fait

ressort qui ne leur permet même plus de résister aux entreprises de Philippe contre leurs propres possessions, il veut leur rappeler le temps où leurs ancêtres mettaient leur fierté à se poser en champions de l'indépendance hellénique. C'est l'idée couramment exprimée dans toutes les oraisons funèbres, ou encore, avec un éclat et un succès particuliers, dans le *Panégyrique* d'Isocrate. Seulement Démosthène ne veut ici ni se perdre dans les âges mythiques, — comme Isocrate, pour montrer dans Athènes la protectrice des opprimés, l'ennemie née de la barbarie, citait Adraste soutenu contre les Thébains, les Héraclides contre Eurysthée, ou les Thraces vaincus avec leur roi Eumolpe et les Scythes avec leurs Amazones, — ni s'en tenir au développement tant de fois fait et refait avant lui sur les héros de Salamine. Il va commenter la stèle d'Arthmios : ce sera un exemple emprunté à l'histoire, sans tomber dans la banalité. Rien de mieux ; mais qu'en tire-t-il ? Arthmios, dit-il, a été condamné pour avoir apporté l'or du Grand Roi, non pas même à Athènes, mais dans le Péloponnèse (§ 43) ; c'est la preuve qu'en ces temps lointains les Athéniens se préoccupaient du salut de tous les Grecs ; car, sans cela, il leur eût été indifférent qu'on vînt acheter et corrompre quelques personnes dans le Péloponnèse (§ 45). On saisit ici le sophisme. Ainsi présentée, l'affaire d'Arthmios semble remonter à l'année 480, quand un Thémistocle prenait en effet en considération l'intérêt et l'honneur de la Grèce entière. Mais, en 456, les dariques perses n'eussent sans doute été qu'à demi dangereux à Athènes, où il était relativement facile d'en surveiller la distribution ou d'en empêcher l'utilisation. Dans le Péloponnèse, au contraire, ils constituaient une prime alléchante pour tous les ennemis d'Athènes, juste au moment où celle-ci se trouvait aux prises, en Égypte, avec de graves difficultés, et où elle aurait eu besoin de l'ensemble de ses forces pour y éviter un échec gros de conséquences. Il s'agissait bien pour elle « du salut de tous les Grecs » ! elle se sentait directement menacée ; c'est sa cause personnelle qu'elle défendait en condamnant Arthmios. Égoïsme sacré, si l'on veut ; égoïsme néanmoins. Démosthène ne tient compte ni de la date, ni de l'occasion réelle de son décret.

Même liberté dans la façon dont il en explique les termes. A l'en-

---

un mérite à Démosthène d'avoir vu clair en la circonstance ; mais Weil, dans son édition des *Harangues* (p. 339, en note) estime qu'ἄτιμος, n'étant pas ici rapproché de τεθνάτω, ne saurait être entendu comme dans la loi de Dracon, et que Démosthène a mal interprété le mot, tout en ne se trompant pas sur le sens général du décret. C'est tout à fait la conclusion à laquelle j'aboutis aussi pour mon compte. Swoboda (art. cité) prend parti pour Démosthène, mais énumère plusieurs critiques qui, avant lui, étaient de l'avis opposé.

tendre, il ne saurait s'agir ici de l'atimie, telle qu'on la comprend de son temps ; car Zeleia est en Asie (§ 43) ; et, dès lors, qu'importe à un habitant de Zeleia, esclave du Grand Roi (*ibid.*), d'être privé de la jouissance des privilèges athéniens (§ 44) ? Une fois de plus, Démosthène se trompe, ou nous trompe. Avant 476, oui, les Grecs d'Asie étaient sujets du Grand Roi ; ils le sont redevenus depuis les tractations de Sparte avec la Perse, en 412, et, en tout cas, depuis la paix d'Antalcidas, en 387. Mais, en 456, il n'en est pas de même : à cette date, Zeleia fait partie de la Ligue maritime athénienne ; elle est comprise dans l'ἑλλησπόντιος φόρος ; elle figure à ce titre dans les fragments parvenus jusqu'à nous des versements des villes confédérées (*IG.*, I, n° 228, col. V, dernière ligne, et n° 239, col. II, l. 26) [1]. Dès lors, quelle difficulté y a-t-il à ce qu'Arthmios ait d'abord été frappé d'ἀτιμία, au sens classique du mot, avant d'être ensuite déclaré πολέμιος τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων καὶ τῶν συμμάχων, avec toutes les conséquences qu'entraîne cette situation d'ennemi public ? Bref, à mon avis, Démosthène commet ici, sur le mot ἄτιμος, l'erreur inverse de celle d'Aristote dans l'Ἀθηναίων πολιτεία. Celui-ci (au ch. XVI, 10) est frappé de l'indulgence de l'ancienne législation : « si un homme, y était-il dit, veut s'élever à la tyrannie ou aide à constituer une tyrannie, qu'il soit ἄτιμος, lui et sa famille ». Aristote, prenant le mot au sens du IVe siècle, en conclut que « chez les Athéniens, les lois relatives aux tyrans étaient douces dans ces temps lointains, en particulier celles qui concernent l'établissement d'une tyrannie ». Mais, comme il fait sa citation à propos de Pisistrate, le texte en question devait remonter encore plus haut, sans doute au temps de Cylon (vers 632). A cette date, l'ἀτιμία apparemment signifiait la mise hors la loi, comme nous l'avons admis encore pour le passage de Dracon invoqué par Démosthène (nous sommes alors en 621). Par contre, de Dracon à Arthmios, nous descendons de plus d'un siècle et demi ; les termes juridiques ont eu le temps de changer de valeur dans l'intervalle.

Reste à nous demander si, en ayant l'air de situer l'affaire d'Arthmios à une date historiquement impossible, et en donnant du décret rendu alors une interprétation abusive, dans les deux cas, Démosthène est victime d'une inadvertance involontaire, ou s'il ne cherche pas sciemment à abuser ses auditeurs. L'hypothèse

1. Ces inscriptions répondent à la troisième et à la quatorzième année après que le Trésor fédéral a été placé sous la garde d'Athéna dans l'Acropole, c'est-à-dire aux années 452 et 441. Mais il est clair que Zeleia a dû entrer beaucoup plus tôt dans la Ligue.

de l'inadvertance involontaire me paraît bien difficile à défendre. En effet, pour ce qui est d'abord de la date, Démosthène connaît sûrement la stèle dont il parle ; il sait l'endroit exact où elle est exposée dans l'Acropole (*Amb.*, 272) ; c'est une citation textuelle qu'il nous en fournit (Ἄρθμιος, φησί, *III*e *Phil.*, 42) ; il l'a donc vue de ses propres yeux ; il a dû y lire, dans l'intitulé, le nom de l'archonte sous lequel le décret a été voté (nous l'ignorons aujourd'hui), et celui du citoyen qui l'a proposé (Κίμων εἶπε, au témoignage de Crateros). Cela ne l'empêche pas de prétendre nous y montrer un trait remarquable de patriotisme panhellénique, comme si nous étions au temps des guerres médiques. Quant au mot ἄτιμος, il est, on en conviendra, assez étrange que, devant lui attribuer tant d'importance en 341, il ne l'ait même pas noté en 343 ; et que, le jour où il veut lui donner une valeur spéciale empruntée à la langue archaïque, il passe complètement sous silence la proxénie d'Arthmios, dont l'existence s'accorderait trop bien avec le sens postérieur de l'ἀτιμία, mais dont nous retrouvons la trace chez Eschine et chez le scoliaste d'Aristide[1].

Nous aboutissons de la sorte à une appréciation plutôt sévère de notre page, et nous ne sommes pas sans le regretter dans une œuvre aussi justement célèbre que la *III*e *Philippique*. Reconnaissons-le toutefois pour être équitables : les anciens, en pareille matière, auraient sans doute été, plus que nous, disposés à l'indulgence. A ce propos, il me revient en mémoire quelques lignes qu'H. Weil écrivait, il y a déjà longtemps, en tête de son édition de la *Leptinéenne* (*Plaidoyers politiques*, 1re série, p. 9) : « Il ne faut pas s'en tenir à l'impression générale : on s'exposerait à idéaliser l'éloquence et le caractère de Démosthène. Ce grand orateur n'a pas été le disciple des philosophes ; il est sorti de l'école du praticien Isée ; il s'est formé par les préceptes des rhé-

1. Il n'est même pas impossible qu'il ait existé en faveur d'Arthmios des circonstances atténuantes. En effet, le scol. d'Aristide (éd. Dind., III, p. 327)), à la suite du passage cité précédemment (p. 243), ajoute qu'Arthmios a été contraint, malgré lui, à se charger de la commission du Grand Roi : car il était tombé par hasard entre les mains des Perses (ἄκοντα ἠνάγκασεν Ἄρθμιον ἀγαγεῖν· ὁ δ' ἐν Ἀθήναις ὤκει, καὶ κατὰ τύχην ἑάλω τότε ὑπὸ Περσῶν). Il ne serait donc pas absolument, comme on l'a dit de divers côtés, le « Levantin propre à toutes les besognes ». Mais le péril où il mettait Athènes n'en était pas moins certain ; et on comprend que Cimon, en de telles circonstances, n'ait eu pour lui aucune pitié.

teurs, à commencer par Corax et Tisias, de peu honorable mémoire. Il n'a pas habité la république de Platon, mais la ville très corrompue d'Athènes. Il est avocat, il plaide une cause, et il use de tous les moyens pour la faire triompher. Ne nous figurons pas qu'il pense tout ce qu'il dit : cet honneur que lui font des admirateurs naïfs l'aurait fait sourire, si tant est qu'il ne l'eût pas pris pour une injure à son habileté ».

Ce jugement me paraît fort juste. En réalité, l'éloquence, dans l'antiquité, ne s'est jamais dégagée complètement de son origine. Elle était née, en Sicile, de la nécessité toute pratique de traiter au mieux les multiples procès soulevés par l'expulsion des tyrans ; puis les sophistes lui ont donné comme base leur scepticisme philosophique ; elle est devenue avec eux l'art de rendre fort le discours faible (τὸν ἥττω λόγον κρείττω ποιεῖν), de produire la persuasion (πειθοῦς δημιουργός), de conduire les âmes où l'on veut (ψυχαγωγία). Sans doute, elle répondait bien ainsi au tour d'esprit des Grecs ; et, tout de suite, elle a trouvé chez eux une forme caractéristique dans les *Tétralogies* d'Antiphon, où, sur des sujets divers, le même auteur imagine à la fois la thèse, l'antithèse, et les répliques que peuvent provoquer l'une et l'autre. Mais les Romains ensuite l'ont adoptée telle quelle ; et, pour nous en tenir à leurs théoriciens, on sait assez l'importance attachée par Cicéron à ce qui a l'air de la vérité, à ce qui a des chances d'emporter la conviction, d'aboutir à se faire croire (*veri similia*, *probabilia*, *credibilia*), ou la place que tiennent chez Quintilien les *colores*, c'est-à-dire les traits arrangés, ou même inventés, par l'orateur pour couvrir de beaux dehors la faiblesse de sa cause, ou pour perdre un adversaire dans l'esprit des auditeurs, même aux dépens de l'honnêteté [1].

Sans sortir de l'éloquence attique, les exemples de tout genre abondent à cet égard. Ainsi les orateurs, disions-nous, savent, selon les circonstances, soutenir avec la même force le pour et le contre : Hypéride, plaidant *pour Euxénippe*, termine en demandant aux juges de ne prendre conseil que de leur serment

---

1. Nous disons de même, en français, *des couleurs*. Racine, en particulier, semble faire volontiers usage de ce mot. *Bajazet*, V, 4 (v. 1483, Roxane à Bajazet) :

Ne prétendrais-tu point par tes fausses couleurs
Déguiser un amour qui te retient ailleurs ?

Athalie, III, 3 (v. 943, Mathan parle de ses flatteries à l'égard des rois) :

Prêtant à leurs fureurs des couleurs favorables ;

Esther, II, 1 (v. 493, Aman explique ses machinations contre les Juifs)

J'inventai des couleurs ; j'armai la calomnie.

et de la loi ; mais, dans son discours *contre Athénogène*, il emploie toute son ingéniosité à les persuader que, dans un texte juridique, il en faut considérer uniquement l'esprit et non la lettre [1]. Par ailleurs, prenons les invectives dont s'accablent volontiers deux adversaires politiques, même un Eschine et un Démosthène : sans pouvoir toujours y faire aujourd'hui le départ exact entre la vérité et le mensonge, nous avons l'impression qu'à des reproches fondés s'en ajoutent d'autres qui le sont moins, et qu'à beaucoup de médisances doivent se mêler parfois des calomnies ; ils « inventent des couleurs ». S'agit-il de faits historiques ? ils en prennent aussi avec eux bien à leur aise : témoin, dans la *Midienne* (143-148), le parallèle établi par Démosthène entre Alcibiade et Midias, morceau où la généalogie d'Alcibiade est altérée, et où des épisodes fort connus de sa carrière, entre lesquels l'orateur veut établir un lien logique, sont présentés dans un ordre différent de la réalité [2]. Le discours *contre la loi de Leptine* est plein de libertés analogues ; et, jusque dans le *discours de la Couronne*, — où Démosthène trouve les accents les plus élevés pour justifier sa politique, et pour montrer aux Athéniens la grandeur et la nécessité de la lutte où ils ont finalement succombé, — on sait assez toute l'habileté qu'il déploie pour esquiver le plus possible une discussion gênante sur les points de droit soulevés par Eschine.

La *III*e *Philippique* appelle des réflexions analogues. L'inspiration générale en est très élevée ; c'est incontestablement une des meilleures harangues de Démosthène. Mais la page qui nous occupe la dépare. Bien qu'il s'y agisse d'éloquence politique et de la pleine maturité de l'orateur, il est curieux de constater avec quelle

---

1. Un exemple plus frappant encore se tirerait du procès de Phormion contre Apollodore, si nous étions sûrs que Démosthène, en tant que logographe, y a composé également l'accusation et la défense; il aurait ainsi, comme disaient ses ennemis par une allusion malicieuse à la profession de son père, fourni aux deux parties des poignards sortis du même atelier (Plut., *Dém.*, 15, 1; *Comp. de Dém. et de Cic.*, 3, 3). Mais la chose a été contestée ; et, dans le doute, on peut admettre que Plutarque, en la circonstance, s'est fait l'écho d'un mot d'esprit malveillant.

2. Dans notre *III*e *Philippique*, on est un peu surpris d'une affirmation comme celle-ci (§ 46) : « Pour ce qui est des trirèmes, de l'effectif des troupes, de l'abondance des revenus et des autres préparatifs, de tout ce qu'on peut considérer comme faisant la force des Etats, tous aujourd'hui, en nombre comme en importance, nous en avons plus qu'autrefois, et de beaucoup ; mais tant de ressources restent sans utilité, sans effet, sans profit, parce qu'il y a des gens pour les vendre ». On voit bien la conclusion à laquelle Démosthène veut aboutir; mais on a peine à souscrire à un tel éloge de la puissance militaire ou financière de la Grèce en 341.

justesse s'appliquent encore à elle, en y changeant seulement les noms propres, les dernières réflexions d'H. Weil sur la *Leptinéenne* (*loc. laud.*, p. 10) : « Démosthène présente sous un faux jour et dénature sciemment une des clauses de la loi de Leptine (mettons ici : un des termes de la condamnation d'Arthmios). Il emploie des raisonnements qui peuvent faire illusion à l'auditeur, mais qui ne supportent pas un examen sérieux : peintre de décors, il excelle dans ces trompe-l'œil qui ne sont pas faits pour être regardés de près [1]. » Si ce n'était la crainte de paraître résumer dans un jeu de mots une discussion que j'estime très sérieuse, je conclurais volontiers en disant que notre page est pleine de vie, de feu, de *couleur*, mais que malheureusement elle n'est pas exempte aussi de *couleurs*, de *fausses couleurs* [2]. Au reste, elle prête si bien à la critique que tantôt, comme Spengel, on a, à son sujet, parlé avec indignation d'un véritable faux, et que tantôt, comme Dindorf, pour ne pas faire de Démosthène un faussaire,

---

1. De ces appréciations, déjà anciennes, d'H. Weil, il est assez piquant de rapprocher celle-ci, toute récente, que nous apporte le dernier numéro du *Journ. of hellen. Studies*, LII, 1932, part. I. Dans un article de H. W. Parke, intitulé *The tithe of Apollo and the harmost at Decelea*, l'auteur utilise un passage du discours de Démosthène *contre Timocrate*. Trois ambassadeurs athéniens sont accusés de s'être approprié une prise faite par le vaisseau de guerre qui les transportait ; suivant l'usage, on recherche tous les griefs qu'on peut trouver contre eux dans leur passé. A propos de l'un d'entre eux, Glaucétès, Démosthène s'écrie (§ 128) : « N'est-ce pas lui qui jadis avait déserté à Décélie, et qui de là, dévalant au pas de course, pillait et ravageait vos biens ? Cela, vous le savez tous. Du butin ainsi réalisé sur vos enfants, sur vos femmes, sur vos domaines, il remettait fort exactement la dîme à l'harmoste péloponnésien ». Le procès se plaidant vers 352, Glaucétès devait être très jeune au temps où les Spartiates occupaient Décélie (413-404) ; le scoliaste le remarquait déjà : et il nous apparaît que, si Glaucétès était à Décélie, il n'a pas eu sans doute une grande part d'initiative et de responsabilité dans ce qui s'y passait. Tel est aussi l'avis de M. Parke ; et, à cette occasion, d'une façon générale, il estime que les orateurs attiques ne sont guère pour nous, dans leurs invectives, des sources historiques sûres ; évidemment ils évitent les invraisemblances par trop flagrantes ; mais, sous cette réserve, ils s'inquiètent peu ou point de la vérité. Voici d'ailleurs ses propres paroles (p. 43) : « The historical value of the passage might well be impugned on the ground that Attic orators often gave vent to such pieces of vituperation with little or no regard to truth... In fact, if Demosthenes was uttering a slander, it was not likely to be an entirely nonsensical slander. Presumably, he thought that these circumstances would at least seem sufficiently plausible to his Athenian audience ; but this would not require a very high level of historical truth. »

2. C'est le caractère sophistique de l'argumentation qui nous y déplaît ; dans la forme, la rhétorique s'y fait assez peu sentir. Notons seulement qu'au § 43, διάνοια et ἀξίωμα ne sont guère que le redoublement l'un de l'autre (car l'explication du scoliaste paraît juste pour ἀξίωμα : διὰ τί ταῦτα ἠξίουν ποιεῖν), et qu'au § 45, quand Démosthène termine en disant : « la Grèce était redoutable au barbare, non le barbare à la Grèce », la symétrie est plus apparente que réelle (le barbare représentant le roi de Perse dans le premier membre de phrase, et celui de Macédoine dans le second).

ou a suggéré de voir dans le § 44 une interpolation maladroite. Il n'y a pas lieu, je crois, de suspecter l'authenticité de ce paragraphe ; car ce serait, en réalité, tout le morceau qu'il faudrait supprimer. Mais, à mon avis, nous avons là un exemple caractéristique de la déformation qu'un document historique risque de subir parfois dans une argumentation d'orateur.

Nancy, Octobre 1932.

G. Colin.

ÉTUDES

SUR LES

MANUSCRITS DU *TRAITÉ DE L'AME* D'ARISTOTE (*Suite*)

Description du MS. L.

Le *Vaticanus 253*, jadis 655 (sigle L), est un codex de in-269 fol. comprenant de 25 à 26 lignes à la page [1] et datant du XIIIe siècle. Sa matière est le papier. Il comprend plusieurs œuvres d'Aristote dans l'ordre suivant :

1. Fol. 1[r], *De Caelo.*
2. Fol. 54[v], *De Gen. et corr.*
3. Fol. 81[v], *Meteor.*
4. Fol. 155[r], *De Anima*, mais uniquement le troisième livre. Entre les fol. 162 et 163, le « glutinator » a laissé deux fol. vierges. Rien ne manque toutefois au texte.
5. Fol. 168[r], *De Sens.*
6. Fol. 184[v], *De Mem. et Rem.*
7. Fol. 196[r], *De Insomn.*
8. Fol. 203[v], *De Mot. An.*
9. Fol. 211[v], *De Long. et Brev. Vit.*
10. Fol. 215[r], *De Iuv. et Sen., De Vit. et Mort.*
11. Fol. 218[v], *De Resp.*
12. Fol. 231[r], *De Color.*
13. Fol. 241[r], *De Lin. Insec.*
14. Fol. 246[v], *Mechan.*
15. Fol. 262[v], *De Spir.*

Les titres et les ornements sont d'une main *satis rudi*. Les lettres initiales et les figures sont en rouge.

---

1. Cf. Joh. Mercati et P. Franchi de Cavalieri, *Codices Vaticani graeci*, t. I, cod. 1-329.

Il y a peu de choses à ajouter à l'examen consciencieux qu'a fait Förster de ce codex, sur photographies. Signalons :

425 *b* 15, αὐτῆς.
29, om. καί.
427 *b* 6, τὸ αὐτό.
428 *b* 1, φαίνεταί γε.
429 *b* 7, αὐτοῦ.
9, αὐτόν.
24, d'abord ἔχει corrigé par le scribe en ἔχῃ, à moins que ce soit l'inverse. Une correction identique s'observe en 430 *b* 5 : d'abord μήκει, puis μήκῃ.
431 *a* 10, καὶ$_2$], ἢ nettement (erreur dans F.).
431 *b* 6, ὅτε δ' ἐν τοῖς ἐν τῇ..., qui est le texte même du lemme de Simplicius, *ad loc.*
432 *a* 27, φαίνονται, mais le -νον- se trouve sur un endroit du manuscrit détruit par l'humidité et reconstruit ultérieurement.
432 *b* 21, ἡ omis, puis inséré par la première main.
433 *b* 4, πλεῖον, mais le -ει- est une reconstitution postérieure.

Description du MS. U.

Le *Vaticanus Graecus* 260 (sigle U) est un manuscrit sur parchemin datant du XIe siècle, et non du XIIIe comme le veut Förster sur la foi de l'*omnino non antiquus* de Brandis : pour peu que l'on compare U à C (*Parisinus Coislinianus* 386) qui contient lui aussi le *De Anima*, on est frappé de la ressemblance de caractère des deux écritures ; or, C est daté, à juste titre du XIe siècle par Förster. Le ms. U mesure 205 mm. sur 113 mm. Il se compose de 200 fol. dont chaque page comprend environ 33 lignes. Voici son contenu :

1. Fol. 1, *De Partibus Animalium.*
2. Fol. 88, *De Incessu Animalium.*
3. Fol. 103, *De Anima* lib. III, accompagné de quelques rares et brèves scholies de première main et de mains plus récentes.
4. Fol. 152^{v}, *De Sensu.*
5. Fol. 171, *De Memoria et Reminiscentia.*
6. Fol. 177, *De Somno et Vigilia*, *De Insomniis* et *De Vaticinatione per insomnia.*

Le codex est orné de lettres initiales et de titres rouges. Au fol. 103[r], on lit le début de la *vetusta translatio*, écrit par une main du XIIIe siècle : *Bonorum honorabilium noticiam ex eo quod est melior* (sic).

Nous avons noté ci-dessus les variantes qui ont échappé à Förster. On remarquera également que, par une circonstance inexplicable, d'assez nombreuses erreurs concernant les leçons de U se sont glissées dans l'apparat critique de l'édition de Förster.

402 *a* 15, οὐσίαν ἴσως ὥσπερ.
25, om. ἐν.
403 *b* 5, φησιν (erreur dans F.).
27, d'abord τὸ αἰσθάνεσθαι, puis τῷ. L'accent a été nette-refait à l'aide de deux encres de couleur différente. Seconde main ?
404 *a* 20, νηνεμία, ν- sur grattage. Après παντελὴς, on aperçoit un espace dont deux lettres ont été grattées.
30, οὐ δὲ χρῆται.
404 *b* 9, τὸ$_2$, om. (erreur dans F.).
10, οἱ μὲν, mais μὲν se trouve sur un endroit gratté où on distingue malaisément un οὖν.
16, ἐν τῷ Τιμαίῳ τὴν ψυχὴν καὶ Πλάτων.
23, om. ἐφ' ἕν (erreur dans F.).
31, d'abord ἀσωμάτοις, puis, de première main, ἀσωμάτους.
405 *a* 11, δὲ$_2$ om. Une seconde main l'a inséré.
16, ἁπάντων (erreur dans F.).
28, γιγνώσκεται.
406 *a* 17, κατὰ τὸ συμβεβηκὸς.
407 *a* 23, τῶν μὲν γὰρ ποιητικῶν ἢ πρακτικῶν, qu'une seconde main a corrigé en πρακτῶν (erreur dans F.).
407 *b* 10, ποιεῖν κυκλωφέρεσθαι (erreur dans F.).
28, καὶ om. inséré par le copiste.
408 *b* 14, διανοεῖσθαι, δια- sur grattage est de seconde main.
24, le copiste a écrit δεῖ, pui s'est repris : δὴ.
25, ἀλλ' οὔ.
409 *a* 18, δὲ om. (erreur dans F.).
409 *b* 11, d'abord τὸ, puis, de première main, τῷ.
410 *a* 5, même remarque : μορίων, puis μοιράων.
19, même remarque, ἰδίας changé en ἰδίως.
410 *b* 2, au-dessus de ὁμοίων, de la main de U^2 : τῶν γηίνων.
8, ἢ (erreur dans F.).
411 *a* 3, δὴ transformé en δεῖ par le copiste.

412 *a* 16, δ' om. suppléé par la première main.
25, τῷ$_2$ était d'abord τὸ.
412 *b* 11, ἦν inséré par une seconde main.
413 *a* 21, τῆς suppléé en marge par le scribe.
26, αὐτοῖς (erreur dans F.).
413 *b* 18, ὡς οὔσης ψυχῆς τῆς ἐν αὐτοῖς ψυχῆς, mais le premier ψυχῆς a été exponctué.
414 *a* 2, d'abord, αἰσθήσει, puis αἰσθήσεις.
20, τι om. restitué par le scribe.
12, ἐν om. (erreur dans F.).
414 *b* 33, d'abord, τὰ ἐφεξῆς, puis, de première main, τὸ.
416 *a* 20, espace libre de trois lettres avant περὶ. Aucun grattage, mais peut-être un lavage. De même, petit espace entre δι- et -ο- de διορίσαι et un espace traversé d'un trait entre le -σ- et le -αι du même mot. Ce qui révèle un διωρίσσθαι antérieur (cf. ECSVX).
416 *b* 4, εἰ δ' ἄμφω,, dans la marge, de la main du scribe.
17, αὐτὸ αὑτὸ (faute dans F.).
417 *a* 25, ἐπίσταθαι (omission dans F.).
418 *a* 4, αἰσθητικὸν transformé en αἰσθητόν.
20, de même, αἰσθητικὴ en αἰσθητή.
419 *b* 4, διορίσωμεν sur un διωρίσωμεν antérieur.
31, ἡλιωμένου (erreur dans F.).
420 *a* 4, ἀερὶ, puis ἀήρ. Première main.
421 *a* 31, même remarque ; γλυκύ : γλυκύν.
413 *a* 14, τοῦτον transformé en τούτων.
424 *a* 2, ἥ καὶ (erreur dans F.).
424 *b* 23, τῶνδε δῆλον, mais δῆλον a été lavé.
425 *a* 26, ἀλλὰ τὸ λευκὸν (erreur dans F.).
425 *b* 9, καὶ$_2$ om. inséré par une seconde main.
24, αἰσθητηρίων corrigé en αἰσθητῶν par le copiste.
426 *a* 20, d'abord ὅθεν, puis οὐθέν.
426 *b* 3, διὸ de seconde main.
16, même observation pour ἄν.
18, δὴ transformé en δεῖ par la seconde main. L'accent le révèle nettement.
26, καὶ οὐ κατὰ συμβεβηκός, mais καὶ est dû à U^2.
427 *a* 3, δέ, nettement.
14, ὥστε καὶ sur un grattage, mais de première main, ᾗ δὲ ἕν, ἑνὶ καὶ ἅμα, la seconde main a écrit ἑνί.
427 *b* 16, au-dessus de ὑπόληψις, la seconde main a écrit δόξα.
428 *a* 2, εἴ om. a été restitué par le scribe.
9, devant δέχοιτο, le copiste a placé ἐν- après coup.

428 *a* 27, ἄλλου τινός ἐστι ἡ δόξα ; de la main de U^2 sont -ου et -ινός et ἡ. On distingue un ἄλλη τις primitif.
28, ἀλλ' ἐκείνου οὗπερ ἐστὶν ὁμοῦ καὶ ἡ αἴσθησις, οὗ- et ὁμοῦ sont dus à la seconde main.
428 *b* 3, d'abord ἔχειν, puis ἔχει.
4, après μείζω, U^2 a placé un -ν final.
429 *b* 20, ἄλλο corrigé en ἄλλω par U^2.
31, μὴ νοῇ, mais μὴ est exponctué de seconde main.
430 *b* 12, ἑκάτερον τῶν ἡμίσεων νοῶν (erreur dans F.).
431 *a* 4, αἰσθητήριον primitivement ; ensuite αἰσθητόν.
22, τὸ transformé en τῷ.
24, μὴ exponctué par la seconde main.
25, ἐστι corrigé en ἔστω par le copiste.
431 *b* 8, βούλεται corrigé en βουλεύεται par U^2.
432 *a* 8, φαντάσματι (erreur dans F.).
433 *b* 12, d'abord τὸ νοηθῆναι , puis τῶ.
16, d'abord πρακτικὸν, puis πρακτόν.
19, ἡ omis ; restitué par U^2.
28, αὐτοῦ (erreur dans F.).
434 *a* 4, ἢ inséré après coup par le copiste.
18, même remarque pour δεῖ.
19, αὐτή corrigé par le scribe en αὕτη.
434 *b* 4, ὄν inséré par U^1 dans la marge.
18, d'abord τις, puis τῆς.
435 *a* 2, ἀλλοῖοι οἷον εἰ εἰς κηρὸν ; -οι οἷ- sont de seconde main.
435 *b* 14, d'abord θερμὸν καὶ ψυχρὸν ; corrigé par le scribe en θερμῶν καὶ ψυχρῶν.
22, καὶ ὅλως, puis simplement ὅλως.

Analyse du MS. P.

Le codex *Vaticanus graecus* 1339, désigné par le sigle P, déjà connu par le texte du livre B qu'il nous donne et qui diffère de celui de la vulgate, tout en se rapprochant des fragments de ce même livre que nous a transcrit E, a été spécialement examiné par les critiques au point de vue de cette anomalie qui ranimait le problème soulevé en 1862 par Torstrik. C'est un ms. sur parchemin de 0,20 sur 0,28 et composé de 400 folios. On y lit 26 lignes à la page. Il contient exclusivement des ouvrages aristotéliciens. Ce sont par ordre :

1. *De Partibus Animalium*, 1^r-71^v.
2. *De Generatione Animalium*, 72^r-165^v.

3. *De Animalium Incessu*, 165ᵛ-177ᵛ.
4. *De Anima*, 178ʳ-214ʳ.
5. *De Sensu*, 214ʳ-228ᵛ.
6. *De Memoria, de Somno, de Divinatione per somnum*, 228ᵛ-245ʳ.
7. *De Motu Animalium*, 245ʳ-252ᵛ.
8. *De Longitudine et Brevitate vitae*, 252ᵛ-255ᵛ.
9. *De Senectute et Juventute*, 255ᵛ-269ᵛ.
10. *De Coloribus*, 269ᵛ-277ᵛ.
11. *De Lineis Insecabilibus*, 277ᵛ-281ᵛ.
12. *Mechanica*, 281ᵛ-294ʳ.
13. Περὶ πνεύματος, 294ʳ-299ʳ.
14. *De Mundo*, 299ʳ-310ᵛ.
15. *De Historia Animalium*, 310ᵛ-460ʳ.

Le ms. se termine par la suscription suivante : ἔλαβε πέρας ἐνταῦθα ἡ βίβλος διὰ χειρὸς τοῦ ἐν μοναχοῖς οἰκτροτάτου [suit un espace gratté de quatre lettres environ où se trouvait vraisemblablement mentionné le nom du copiste].

Le codex est écrit tout entier de la même main dont l'écriture régulière et ferme appartient, selon Hugo Rabe (*Aristotelis De Anima liber B, secundum recensionem vaticanam*, Berolini, 1891, p. 8), au XIVᵉ ou même au XVᵉ siècle. Brandis (*Die aristotelischen Handschriften der Vaticanischen Bibliothek*) ne nous dit rien de sa date. L'assertion de Rabe se trouve confirmée par un élément qui lui a échappé, malgré sa présence dans le manuscrit lui-même. On découvre en effet au fol. 1ʳ un écusson assez fortement colorié qui tranche fortement sur la sobriété générale de l'ensemble du codex et qu'entourent les mots suivants : IA·PIC·ARAG. DE·CASTELLA·POSVIT. Il s'agit sans aucun doute ici du cardinal Jacques Piccolimini qui gratifia de nombreux manuscrits la bibliothèque de Sienne, fondée à la fin du XVᵉ siècle par son frère Franciscus Todeschinus Piccolomineus, fils de Sandomia, sœur de Pie II, et qui fut pape pendant vingt-six jours sous le nom de Pie III. Les manuscrits qu'il offrit ainsi en cadeau se distinguent par leur marque d'origine : un écusson accompagné de la phrase : *Ia. Pic. de. Castellia. Aragoniaq. ex. beneficentia. posuit* [1].

1. Sur tout ceci, cf. Aeneas Piccolimini, *De Codicibus Pii II et Pii III deque Bibliotheca Ecclesiae Cathedralis Senensis*, dans le *Bullettino Senese di Storia Patria*, anno 14, fascicolo III, Siena, 1899, p. 483-496. L'écusson de Jacques Piccolomini portait les armes des Piccolomini, de la Castille et de l'Aragon.

La collation des livres A et Γ de ce manuscrit n'avait pas encore été faite, malgré le vif intérêt que présentait un codex contenant pour le livre B un texte notablement différent du texte ordinaire. Nous avons pris comme base de notre collation le texte de l'édition de Förster, et nous avons noté tout ce qui s'en écartait dans notre manuscrit.

402 *a* 3, τῆς, accord avec STUWX (E περὶ τῆς).
5, πᾶσαν.
7, τε om.
10, δὲ καὶ, accord avec CSUWy (EVX δὲ).
11, τινὰ περὶ αὐτῆς πίστιν.
12, καὶ om , accord avec ECX (καὶ SUVWy).
13, τὸ τί ἐστι] τουτ' ἔστι (sic).
17, τοῦ, accord avec STUVWX (Ey τὸ).
20, ἔστω, surmonté d'un ἔσται de la même main.
24, δή.
25, om. ἐν.
26, om. τι, accord avec SUVWXy (EC τι).

402 *b* 2, om. ψυχή; εἰ δὲ μὴ] καὶ εἰ μή.
4, ἐοίκασιν μόνον, sauf l'ordre des mots inversé, accord avec le seul E, accord complet avec y (μονῆς SCUVWX).
9, ψυχαί εἰσιν, accord avec le seul y.
10, τὴν ψυχὴν ὅλην ; V ὅλην τὴν ; les autres τὴν ὅλην ψ.
12, ζητεῖν χρή.
14, om. ἄν τις.
15, τούτων πρότερον, accord avec Philopon, 39, 34 (texte du cod. D).
16, νοητικοῦ, accord avec CWy (S νοητοῦ ; EUVX νοῦ).
17, om. εἶναι.
18, τῶν καθ' αὐτὸ συμβεβηκότων. Y seul porte ce texte, mais avec la variante καθ' αὑτὰ.
20, ὁπόσαις, accord avec le seul y.
22, εἰδῆσαι, accord avec SCUWXy (E εἰδέναι ; S εἰδήσειν).
25, τι λέγειν καὶ μάλιστα ; seul W porte λέγειν τι μάλιστα. Une main postérieure (E^3) a écrit dans la marge de E cette variante : μάλιστα qui jusqu'ici était unique.

403 *a* 1, εἰκάζειν.
2, ἅπαντα (qu'une second main a corrigé en ἅπαντες).
3, ἅπαντα, accord avec Uy (ECSWX πάντα).
4, om. $καὶ_2$.
6, om. μὲν, accord avec CSUVW (EXy μὲν) ; ἄνευ πάσχειν σώματος.

403 *a* 13, ἢ εὐθεῖ, accord avec Wy et E³ (ESCUVX ἢ εὐθύ).
14, οὕτω, accord avec le seul E (οὕτως), tous les autres mss. ayant τούτου.
16, om. καί; παθήματα, accord avec le seul W; σώματος εἶναι.
19, ὑπὸ ἰσχυρῶν, accord avec CVWX (ESU ἰσχυρῶν).
20, καὶ παθημάτων.
22, καὶ] ἂν.
26, τοιοῦδε, accord avec le texte primitif de E. E porte actuellement τοιουδὶ, mais -ι se trouve sur un espace gratté.
27, om. ἤδη, accord avec le seul X.
29, ὁρίσαιντο; ὁ διαλεκτικὸς, accord avec WXy (ECSUV διαλεκτικὸς).

403 *b* 1, ἢ, accord avec SCUVWXy contre le seul E καὶ.
2, ὁ δὲ, accord avec ESCUVWy (X ὅδε).
4, ἂν εἴη, accord avec CW (Ey ὅτι).
5, φησι, accord avec SVWy (ECUXW² φήσει) πλίνθους καὶ λίθον.
11, πάντα, accord avec le seul C; om. τοῦ, accord avec SUW (ECVXy τοῦ); om. τῆς.
12, ὁπόσα, accord avec le seul y (καὶ ὁπόσα).
17, ἀχώριστα, accord avec SU (E οὔτε ὡς χωριστὰ).
18, ὑπάρχουσι.
21, περιελθόντας.
22, συμπεριλαμβάνειν, accord avec CWXy (ESU συμπαραλαμβάνειν).
28, δύο σχεδὸν.
29, εἶναι ψυχήν.
30, μή, accord avec SCUVWX (E μηδὲν, mais le ν y a été exponctué).

404 *a* 1, πῦρ μὲν αὐτὴν καὶ θερμόν τι.
4, om. μὲν, accord avec SCUVWXy contre le seul E qui qui le maintient.
στοιχεῖον.
6, δύνασθαι διὰ παντὸς, accord avec le seul W (ESTUVXy διὰ παντὸς δύνασθαι).
10, τὸ ἀναπνεῖν; συνάγονται.
14, κωλύει; forme voisine chez Xy : κωλύουσι.
om. ἐν, accord avec le seul y.
21, ἑαυτὸ, accord avec SCUVWXy contre E αὐτὸ.
22, οἰκειοτάτην, accord avec le seul y.
οὗτου, forme voisine chez E : οὕτω.

404 *a* 24, αὑτῆς, accord avec le seul E.
27, ὁ νοῦς, accord avec SUWXy (ECV νοῦς).
om. γ' avec le seul W.
28, om. μὲν ; τὴν ψυχήν.
31, ταὐτὸν.
404 *b* 2, τοῦ ὀρθῶς καὶ καλῶς.
3, τὸν νοῦν εἶναι τὸν αὐτῇ (*sic*) τῇ ψυχῇ, accord avec GW qui portent cependant εἶναι ταὐτὸν (ESUX τοῦτον εἶναι τὴν ψυχήν).
αὐτὸν ὑπάρχειν, accord avec UX (ECSVWy) ὑπάρχειν αὐτὸν).
4, ἀτιμοτάτοις (cf. y ἀτιματικοῖς).
5, νοῦς λεγόμενος, accord avec le seul W.
6, πᾶσιν τοῖς ζῴοις ὑπάρχειν ὁμοίως.
9, om. δὲ, accord avec VWy (ESUXC δὲ).
10, πλείους ποιοῦντες] πλείους πάντες.
14, δῖον, accord avec VWXy (ECU δῖαν).
15, om. τε, accord avec VW (EUX τε ; S πε ; Cy γε).
19, τοῖς inséré par une main ultérieure.
24, αἱ ἀρχαὶ, accord avec le seul E.
31, τοῖς ἀσωμάτοις, accord avec ESy (τοῖς ἀσωμάτους (UWX ; τὰς ἀσωμάτους V).
405 *a* 1, ἀπο φηνάμενοι τὰς ἀρχὰς.
3, φασίν.
9, ταὐτὸν, accord avec CSYVWy (EX ταὐτὸ).
12, εὐκινητότερον.
13, om. μὲν.
14, χρῆσθαι, accord avec EX.
20, ψυχὴν ἔχειν ἔφη.
22, τούτων, accord avec le seul y.
24, γινώσκειν τὰ λοιπά.
405 *b* 1, τὸν ὅλον οὐρανὸν.
3, ἔοικεν ; πάντα.
6, τῆς ψυχῆς, accord avec le seul y.
10, ἢ ὅς πάντα, accord avec le seul E (ηοσπαντα) et Sophonias, 15,7 (cf. y ἢ ὃ πάντα).
14, ἀλλήλοις λέγοντες παραπλησίως.
26, τούτων] τοιοῦτον.
29, ἀνάψυξιν.
30, οὗτοι.
31, om. μὲν, accord avec le seul y.
406 *a* 1, εἶναι ψυχήν.
2, κινῆσαι.

406 *a* 9, ἐπὶ τῶν ἀνθρώπων.
11, ἐπισκοπῶμεν accord avec le seul y.
13, αὐξήσεως μειώσεως.
18, ὑπάρχει, accord avec le seul E.
28, κινεῖται.
406 *b* 6, ὠθείη.
10, ἕνεκα.
14, τῆς οὐσίας αὐτῆς καθ' αὑτήν, accord avec le seul E.
15, om. ἡ.
16, αὐτὸ.
17, παραπλήσια.
22, τε καὶ, accord avec CVWy (ESUX καὶ).
26, δὴ.
27, τὸ γὰρ.
30, ἁρμονίαν, accord avec le ῥητὸν de Philopon (*ad loc.*) et Sophonias, 19, 21.
407 *a* 6, om. οὐ, mais un espace de deux lettres est laissé libre.
8, ὁ ἀριθμὸς, accord avec le seul E.
9, μέγεθός ἐστι συνεχὴς ἀλλ' ἤτοι ἀμερὴς.
10, γὰρ ἂν καὶ νοήσῃ.
11, ἐν ὁτῳοῦν, accord avec le seul V,
17, ἀναγκαῖον ἔσται τῷ ὅλῳ νοῆσαι.
31, πολλάκις, πολλάκις δεήσει.
33, στάσει (cf. ἐπιστάσει de E où ἐπι a été raturé par une main postérieure).
34, μακαριώτερόν γε ὃ μὴ.
407 *b* 4, om. εἶναι.
10, διὰ [espace de trois lettres] το.
13, ἀφίεμεν, accord avec le seul E.
20, ὁποῖόν τι ἡ ψυχὴ λέγειν (cf. le ῥητὸν de Simplicius *ad loc.* ὁποῖόν τι).
23, εἶδος σῶμα καὶ, accord avec le seul E.
28, καὶ οὐδεμίας, accord avec CUWXy (ESVX οὐδὲ μίας) ἥττων, accord avec CUVWXy (ES ἧττον) λόγους.
30, τινες λέγουσι, accord avec CWy (ESUVX λέγουσι.
32, om. γε, accord avec le seul E.
408 *a* 1, τοῦτο πάντες ἀπονέμουσι ὡς εἰπεῖν (cf. E πάντες ἀπονέμουσι τοῦτο μάλισθ' ὡς εἰπεῖν).
9, om. οὖν, accord avec le seul y.
13, ἢ καὶ τὸ ὀρεκτικὸν (cf. X ἢ καὶ ὀρεκτικὸν; W ἢ τὸ ὀρεκτικὸν).
16, om. τε,
19, ἐν λόγῳ, (accord avec Wy (ESCUVX λόγῳ).
25, τῷ, accord avec SCUWXy (EV τὸ).

408 *b* 7, om. τῆς.
8, τῷ, accord avec SUWy (EX τὸ).
11, τὸ δὲ, accord avec ECWXy (SU τὸ δή).
19, om. οὖσα, accord avec le seul E.
31, τούτου ; αὐτῆς. accord avec EX.
32, τὸν λέγειν καὶ εἶναι τὴν ψυχὴν ἀριθμὸν.
409 *a* 3, ἢ accord avec EWX (SUCy εἰ).
11, μικρὰ τὴν ψυχήν.
12, ἐὰν τυχὸν γένωνται.
14, μεγέθει, accord avec CWy (ESUX συνεχεῖ)
17, om. τὸ$_2$, accord avec SUWXy (EC τὸ).
21, πλ[ὴν εἰ μὴ κατάθε]σις, le passage entre parenthèses est de seconde main.
22, om. αἱ, accord avec SCUVWy (EX αἱ).
25, om. ὁ$_2$ accord avec le seul E.
29, ψυχὰς, accord avec SU (ECVWXy στιγμὰς).
32, λεπτομερέστατον.
409 *a* 5, ἔχων.
7, ὑπὸ τοῦ ἀριθμοῦ τὸ σῶμα (cf. Cy τὸ σῶμα κινεῖσθαι).
8, ἔφαμεν κινεῖν αὐτό.
11, αὐτὰς, accord avec SCUVWXy (E ταύτας).
12, τε καὶ.
18, μαντεύεσθαι, accord avec SCUVWy (EX μαντεύσασθαι).
24, om. ἵν', accord avec le seul E ; αἰσθάνεταί τι.
25, γνωρίζειν, accord avec le seul S.
410 *a* 2, τῶν [τοιού]των, le passage entre parenthèses est de seconde main.
5, τὰς, accord avec le seul W ; μᾶρα.
6, λευκ' ἐγένοντο, accord avec ESUVWX (CVy λευκὰ γένοντο).
17, τὰ στοιχεῖα, accord avec Ey (SCUVWX στοιχεῖα) μόνων, accord avec SCUVWXy (E μόνον).
18, ἢ] εἰ.
21, δὲ, accord avec le seul V.
25, τε, accord avec le seul E.
410 *b* 3, πλέον, accord avec SCUWXy (EV πλείων).
6, om. ἓν, accord avec le seul C.
νεῖχος, ultérieurement corrigé en νεῖκος.
8, ἔχει φυχὴν ; om. ἤτοι.
11, στοιχεῖα, suivi d'un εἶναι de seconde main.
16, τὴν ψυχὴν τὰ ὄντα, accord avec CSUy (EWX τὰ ὄντα τὴν ψυχὴν).
18, ἅπάσης, accord avec SCUVWXy (E πάσης).

410 *b* 19, κινητὰ.
24, ἔχει, accord avec le seul W.
26, αἰσθητικὸν ὄν.
28, καλουμένος, accord avec le seul X.
411 *a* 2, εἴπερ δὲ, accord avec VW (E εἴ τε δὲ).
4, ἑαυτό γε.
12, γὰρ, accord avec CSUVy (EWX δ').
τῆς] τοῖς.
17, ἐπεὶ, accord avec CVy (ESUWX ὅτι).
19, om. εἶναι, accord avec le seul E.
23, ἢ ὁμοιομερῆ, ὑπάρχειν ἢ μὴ ἐν ὁτῳοῦν μορίῳ εἶναι τοῦ παντός).
26, ἐπειδὴ, accord avec le seul C.
28, βουλεύεσθαι, accord avec CUVXy (ESW βούλεσθαι).
30, αὔξησις, accord avec SCUVWXy (E αὔξη).
411 *b* 2, om. τε, accord avec le seul U.
4, ἢ καὶ πᾶσιν.
5, δὲ, accord avec CSUVy (EWX δὴ).
αὐτὴν εἶναι.
7, γε τὸ, accord avec CV (E τό γε).
12, καὶ τὴν ψυχὴν εἶναι (cf. y καὶ τὴν ψυχὴν ἓν εἶναι).
13, ἐκεῖνα, accord avec le seul E.
17, ἀδύνατον, accord avec une correction de W et Philopon, 199,23.
20, om. αὐτὴν; restitué en marge par une main postérieure).
26, ἀλλήλοις, accord avec le seul W.
424 *b* 22, om. ἑτέρα (cf. le ῥητὸν de Philopon).
24, ἡ ἁφή.
25, ἔχομεν αἴσθησιν, accord avec SCUVWy (EX αἴσθησιν ἔχομεν).
425 *a* 2, τοῦ δ' ἀμφοῖν (*sic*).
6, αἰσθητικόν] αἰσθητήριον [espace blanc] δὲ.
7, om. ἰδίως, accord avec Cy.
9, ζῴων, accord avec le seul W.
10, δὲ καὶ, accord avec SUV (ELCWy γὰρ καὶ).
13, ἐλλείποι, accord avec suscription de Wy et E^2.
14, ἴδιον τι.
24, ἀναγνωρίζομεν, accord avec le seul L (E ἅμα γνωρίζομεν).
25, αἰσθανόμεθα, accord avec ELy (SUVX ἠσθανόμεθα).
26, τοῦτο, accord avec ELVX (CSUWy τούτῳ).
425 *b* 1, ὅτι χολὴν (mais le -ν semble de seconde main).
accord avec SCUVWXy (EL χολὴν ὅτι).
7, μόνον, accord avec le seul L (om. E).

425 *b* 8, ταῦτα, accord avec ELV (CWXy ταὐτὸν ; SU τοῦτο). ἀλλήλαις.
15, δ' εἰ] δὲ (cf. L δὴ).
16, ἑαυτῆς.
27, αὐταῖς οὐ ταὐτὸν, accord avec SCUVWy (EL οὐ τὸ αὐτὸ αὐταῖς).
28, om. ἡ κα' ἐνέργειαν ; ἔχοντα] ἔχων.
29, ἐνεργεῖ, accord avec le seul E.
30, ψοφῇ, contre le ψοφεῖ de E.

426 *a* 1, εἴποιεν, accord avec ELy.
12, om. καὶ, accord avec ELSV (CUWXy καὶ).
13, θάτερον ἀνώνυμον.
16, ἡ ἐνέργεια ἡ, accord avec le seul E.
24, περὶ, accord avec ECSVy (LUWX ἐπὶ).
31, χυμῷ,

426 *b* 6, καὶ τὸ βαρύ, accord avec le seul L (cf. E ἢ τὸ βαρύ).
16, αὐτοῦ.
20, ὅτι] ὃ
25, om. τὸ$_2$, accord avec ELy (CSUWX τὸ).
26, ὅτι] ὅτε γὰρ.

427 *a* 2, ἀριθμῷ ἓν καὶ ἀχώριστον ἀδιαίρετον (cf. ἀριθμῶ ἐν de E).
4, τὸ, accord avec le seul C.
6, καὶ τἀναντία, accord avec les seuls EL
10, ἢ δύο] αἱ δύο, accord avec SVy (CW ἡ ; E ᾗ ; L καὶ).
14, ὡς κεχωρισμένα, avec le seul V.
20, om. τε, accord avec VWy (ELCSUX τε).
21, om. γε (LCW γε ; SUVXy τε).
26, ajoute dans le texte même après ἐστίν : ἐπιχθονίων ἀνθρώπων οἷον ἐπ' ἦμαρ ἄγησι πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε (cf. même addition, mais en marge, chez UE^2).

427 *b* 6, ἡ αὐτὸ.
15, αὕτη, accord avec le seul C.
22, καὶ ἐὰν ᾖ, accord avec SUVWX (EL κἂν, Cy καὶ ἐὰν).

428 *a* 10, om. δ' οὐχ.
14, ἡμῖν τοῦτο.
15, δὴ, accord avec SCUVXy (ELW δὲ).
16, ἀλλὰ μὴν οὐδεμία τῶν ἀληθευόντων ἀεὶ ἔσται.
23, ajoute après πεπεῖσθαι : τῷ δὲ πεπεῖσθαι πειθώ.
27, om. ἡ, accord avec les seuls EL.

428 *b* 3, ἔχοι.
5, εἶχε ἀληθῆ, accord avec SVWX.
10, τοῦδε, accord avec SUVWy (ELCX τουδί.
15, οὔτε$_2$] τε, cf. X τε καὶ, et τε de la marge de C.

428 *b* 29, om. ἄν, accord avec le seul X.
30, om. ἤ ; ἡ φαντασία ἔχει, cf. ἡ φαντασία du seul E ; ἢ τὰ εἰρημένα.
429 *a* 7, νόσῳ, accord avec SCUVWX (ELy νόσοις).
8, οἷον ἄνθρωπος.
11, om. καὶ$_2$, accord avec les seuls EL.
14, ὥσπερ] ὡς ; τι] ὅτι, accord avec les seuls EL.
15, τι τοι (*sic*) ; εἶναι ἄρα.
21, τινα φύσιν (cf. φύσιν τινὰ de SUV).
25, d'abord αὐτὸν, puis αὐτῷ ; ἢ ψυχρὸς, accord avec le seul E.
26, ἢ$_2$ gratté (cf. son absence chez CW).
429 *b* 1, om. ἐκ.
3, νοήσει.
7, ἑαυτοῦ, accord avec le ῥητὸν de Philopon, *ad loc.*
9, ἑαυτὸν.
15, om. τὸ$_2$, accord avec les seuls EL.
16, σάρξ τις.
17, ἑαυτήν, accord avec Simplicius 232,32 et le ῥητὸν de Philopon *ad loc.*
21, καὶ ὅλως, accord avec EWy (LCSXVX ὅλως).
24, ἔχων, accord avec SUV (ELCWy ἔχει ; X ἔχειν).
26, ἔτι πῶς νοητός (cf. le δ' omis de E).
28, ὃ] ὅπερ.
31, πρὶν νοεῖ (cf. le ἄν omis par E seul).
430 *a* 1, om. ᾧ, accord avec ESUVXy (W ᾧ).
ὑπάρχειν, accord avec SUVXy (EW ὑπάρχει).
καταγεγραμμένον, accord avec les seuls EL (SCUVWXy γεγραμμένον).
12, ὃ τῷ, accord avec LCX (ESUVWy τῷ).
29, ἢ, accord avec LUX (ESCVWy ᾗ).
430 *b* 1, τῶν χρόνον (*sic*) προσεννο [espace blanc], cf. X τῶν χρόνων.
2, καὶ μὴ λευκόν, τὸ μὴ λευκὸν συνεθ [espace blanc].
5, λευκὸν ; δὴ.
8, ἐνχρόνῳ ἀδιαίρετον.
10, ἑκ ἄτερον, mais le -ον est de seconde main.
14, κατὰ τὸ ποσὸν, accord avec LX (SCUVWy κατὰ ποσὸν).
15, καὶ ἐν ἀδιαιρέτῳ.
16, ὤν.
24, μὴ [espace blanc] ἐναντίον.
25, αὐτό, accord avec LU (ἑαυτο CVXy).
27, ἀληθὴς πᾶσα.
431 *a* 7, ἡ δ' ἁπλῆ ; om. ἡ$_2$, accord avec le seul L.
11, ᾗ τοιοῦτον, cf. L ᾗ τοιούτου.

431 *a* 12, om. les deux ἡ, accord avec LW.
13, φευκτικόν, accord avec le seul L.
16, φή [blanc] ἡ ἀποφή [blanc].
om. καὶ, accord avec le seul L.
20, θερμὸν διαφέρει.
22, δὲ καὶ ὁ, accord avec CXy (SUV δὲ ὡς ὁ).
καὶ$_2$] ἡ accord avec LUVWXy (C καὶ).
431 *b* 4, om. ᾗ et 5 κινῆται, cf. corr. de X^2.
10, πράξεως] πράως (*sic*).
11, καὶ τῷ, accord avec LUX (CSVy καὶ).
13, νοεῖ λεγόμενα.
15, ἓν τὸ κοῖλον.
16, τὰ οὐ κεχωρισμένα.
22, om. γὰρ.
24, τέμνει, accord avec les seuls EL.
om. εἰς, accord avec ELX.
25, δυνάμεις, accord avec les seuls EL.
26, ἐντελεχείας, accord avec les seuls EL.
27, om. τὸ$_1$, accord avec ELSUVX (CWy τὸ).
ταὐτὸν, accord avec les seuls EL.
τὸ μὲν αἰσθητὸν τὸ δ' ἐπιστητόν.
432 *a* 4, παρὰ τὰ μεγέθη κεχωρισμένον.
5, om. ἐν, accord avec ELSCUVX (Wy ἐν).
8, ξυνίοι, accord avec EW; τε] δέ; φαντάσματα, accord avec SVWX et peut-être E dont le texte φαντασματι porte un -ι final se trouvant sur un espace gratté.
9, om. ὥσπερ.
10, τῆς φάσεως.
12, τι] τίνι, accord sur les seuls EL; δεοίσει (sic).
13, τἄλλα] ταῦτα, accord avec le ῥητὸν de Simplicius et la paraphrase de Thémistius (116,18).
23, om. τῆς, accord avec SCUVWy (ELX τῆς).
432 *b* 5, ἔν τε γὰρ.
7, om. καὶ$_2$.
21, om. διὰ τέλους; ἡ φύσις μηθέν μάτην ποιεῖ.
28, ἀεὶ δὲ ἡ] ἡ δὲ, accord avec LW (E εἰ δὲ; SCUVXy ἀεὶ δὲ ἡ).
29, om. τι, accord avec ELX (SCUVWy τι).
30, φεύγειν ἢ διώκειν, accord avec SCUVWXy (EL διώκειν ἢ φεύγειν).
433 *a* 1, om. καὶ.
3, om. ὁ, accord avec SCUVXy (ELW ὁ).
5, τινος ἑτέρου.
8, τὴν ὄρεξιν ἔχουσιν.

433 *a* 9, om. γε ; ταῦτα δύο, accord avec les seuls EL ; εἰ γὰρ μὴ τρία ἔσται τὰ κινητὰ εἴ τις τὴν φαντασίαν τιθείη ὡς νόησίν τινα.
12, [blanc] ἡ νόησις οὐ λογισμός, cf. E ἡ νόησις οὐ λογισμός et L οὐχ ἡ νόησις.
13, κινεῖται.
21, ὀρεκτὸν, accord avec les seuls EL.
22, εἶδος ἐκίνουν, accord avec SCUVWXy (EL ἐκίνουν εἶδος).
25, om. καὶ.
29, πρακτὸν$_1$] πρακτικὸν, accord avec le seul E.
πρακτὸν$_2$] πρακτικὸν.
31, κινεῖται.

433 *b* 10, ἓν inséré par une seconde main.
12, τῷ] τὸ.
15, τὸ δὲ κινοῦν καὶ κινούμενον· δεῖ προσυπακούειν τοῦ τέτταρα ἂν εἴη τὰ συντελοῦντα πρὸς τοιανδε κίνησιν. ἔστι δὲ, etc. . .
16, τὸ ὀρεκτικόν] τὸ ὀρεκτόν, cf. E^3.
17, τὸ κινούμενον, accord avec ELSUVW (CXy δὲ ὀρεγόμενον).
18, ἡ (cf. LCUWy) puis, de la même main, ᾗ (cf. SVX) om. τὸ$_2$.
19, ἐστιν ᾗδη.
21, αὐτῶν, accord avec SUVWyEL (CX αὐτοῦ).
22, ὅπου ἄν, accord avec EW (SCUVXy ὅπου).
28, ταυτ [lettre grattée].

434 *a* 1, φαντασία [ν inséré par une seconde main].
2, τούτοις ὑπάρχειν.
4, ἢ ὥσπερ καὶ κινεῖται· αἰσθανόμενα οὕτω καὶ φαντάζεται· ἀόριστος δ' ἔνεστιν ἡ μὲν οὖν. . .
8, ἐστιν ᾗδη, accord avec le seul L.
13, ἡ ὄρεξις.
14, ἐνῇ, accord avec les seuls EL.
17, ἕκαστον, accord avec ELy (LCUVWX ἕκαστα).
19, τὸ νῦν, accord avec le seul E.
20, εἰ ἄμφω.
23, καὶ μέχρι, accord avec ELW (CXy ἕως, SV καὶ).
27, ὥστε γὰρ ὧν τὸ σῶμα.
31, ἅπάντα, accord avec LCVXy (SUW πάντα).

434 *b* 2, μονία (*sic*) ; τοῦτο, accord avec CSVy (L τὸ ; VWX ταῦτα) ; ὅθι, accord avec CUy (LW ὅθεν ; LVX ὅτι).
4, μόνινον, cf. le ῥητὸν de Philopon, *ad loc.* (cod. D) ; γεννητὸν et ἀγέννητον, accord avec CSUV (LWXy γενητὸν et ἀγένητον).
5, οὐ μετέξει.

434 *b* 14, μέλλοι, accord avec CW (LSUVXy μέλλει).
18, om. τις, cf. Thémistius (124,15) (LCVWX τις ; SUy τῆς).
24, τὸ ζῷον, accord avec le seul L ; om. τε même accord.
26, δεῖ] δὴ.
32, καὶ τὸ μὲν] τὸ δὲ, accord avec le seul L.
435 *a* 1, om. οὕτω καὶ (cf. καὶ omis par LSCUVXy).
7, μέχριπερ ἂν οὗ, accord avec le seul L.
8, διότι οὗτος, accord avec le seul L.
13, οὐδεμίαν αἴσθησιν ἔχειν ἄλλην ἐνδέχεται.
16, διὰ τοῦ, accord avec le seul L.
19, δι' ἑτέρων, accord avec le seul L ; δι' αὐτῆς.
435 *b* 6, om. ὂν, accord avec SUVy (LCWX ὅτ).
14, θερμοῦ καὶ ψυχροῦ καὶ σκληροῦ (cf. L θερμὸν καὶ ψυχρὸν καὶ σκληρόν).
19, ajoute après ταύτην, τὰ ζῷα.
24, καὶ γλῶτταν, accord avec le seul L.
25, om. δὲ ; σημαίνηταί τι.

Quelle est la signification de cet état de choses ? Si nous comparons le ms. P à l'apparat critique plus ou moins complet d'une édition moderne, telle celle de Förster, nous constatons immédiatement que P contient des leçons se trouvant uniquement dans EL (groupe *a*) et des leçons se trouvant uniquement dans SC UVWXy (groupe *b*), et qu'il suit tantôt l'un, tantôt l'autre de ces groupes, aux endroits précis où ils se divisent profondément et se séparent l'un de l'autre. La proportion dans laquelle P suit le groupe *b* semble, pour le livre A, équivalente où légèrement supérieure à la proportion dans laquelle il adopte les lectures du groupe *a* ; pour le livre Γ, au contraire, nous constatons une influence plus prononcée et plus intense du groupe *a* sur notre manuscrit. En effet, dans le livre A, P suit, pour les deux premiers chapitres, 12 fois le groupe *a* (ici représenté, comme on sait, par le seul ms. E) : 402 *a* 13 ; 14, 18 ; 403 *a* 26, 27 ; 404 *a* 24 ; 404 *b* 16, 24 ; 405 *a* 7 ; 405 *b* 10, 15, 27. Dans ces mêmes chapitres, il suit 14 fois le groupe *b* : 402 *a* 3, 17, 26 ; 402 *b* 8, 22 ; 403 *a* 6, 19 ; 403 *b* 1, 15 ; 404 *a* 4, 13, 21 ; 405 *a* 8, 15. Au livre Γ, d'autre part, la proportion se renverse très nettement en faveur du groupe *a* ; ainsi, pour les chapitres 3-6, on remarque que les leçons du groupe *a* sont adoptées 21 fois : 427 *a* 18, 20, 25 ; 427 *b* 19, 21, 24 ; 428 *a* 22, 28 ; 428 *b* 2 ; 429 *a* 2, 11, 14, 18, 20, 25 ; 429 *b* 15, 27 ; 430 *a* 1, 8, 18, 19, tandis que celles du groupe *b* ne le sont que 14 fois : 427 *b* 10, 22 ; 428 *a* 1 ;

428 *b* 5, 16 (en deux endroits), 19 ; 429 *a* 7, 9; 429 *b* 11, 13 (en deux endroits) ; 430 *a* 4, 21. Jamais, toutefois, le ms. P ne s'attache servilement à un groupe à l'exclusion de l'autre : toujours on distingue chez lui, à doses différentes il est vrai, et d'une façon générale avec une prépondérance assez marquée du groupe, *a*, l'influence des deux groupes si différents dans lesquels se divise la tradition manuscrite du *De Anima*. Le ms. P est donc un manuscrit exceptionnel, et même, en un sens, unique, puisque tous nos mss. du *De Anima*, avec un ensemble étonnant, se rangent, par leurs caractères internes, soit dans l'un soit dans l'autre groupe, sans jamais présenter, à la façon de P, au lieu de cette diversification, une unification aussi nette des leçons particulières à l'un ou à l'autre groupe. Dès lors, deux hypothèses se présentent dont les chances, à première vue égales, ne s'équilibrent plus à l'examen : ou bien, P, postérieur aux groupes *a* et *b* a rassemblé, au hasard d'un choix que rien ne révèle scientifique, tantôt les leçons de *a* et tantôt les leçons de *b* ; ou bien, P est le témoin tardif, mais authentique, d'une époque où la tradiction manuscrite du *De Anima* n'était pas encore divisée en deux familles opposées. Si cette dernière hypothèse est la seule qui s'avère acceptable, on conçoit l'intérêt capital du ms. P. Or, il est impossible qu'il en soit autrement. Des arguments positifs et négatifs peuvent l'établir d'une façon indiscutable. En premier lieu, il est vraisemblable que le copiste de P ait eu à sa disposition un manuscrit de chacune des deux familles et qu'il ait puisé, selon son caprice, un peu ici et un peu par là. Diverses raisons s'y opposent : le copiste de P n'est assurément pas un moine doué d'une connaissance approfondie du grec et en particulier du vocabulaire aristotélicien ; des fautes comme τοῦτ'ἔστι en 462 *a* 13 au lieu de τὸ τί ἐστι, comme οὕτου en 404 *a* 22, comme νοήσει en 429 *b* 3, ou comme τῶν χρόνον en 430 *b* 1, sont peut-être des négligences, mais ce sont des négligences qui ne peuvent en aucune façon provenir d'un scribe hellénisant. On ne peut donc comprendre les motifs et les caractéristiques de son choix qui reste livré à l'arbitraire le plus équivoque. Au surplus, le scribe aurait dû avoir à sa disposition, non seulement un représentant de chacune des deux familles, mais encore un exemplaire des divers rameaux de ces familles : P ne se borne pas en effet à subir l'influence du groupe *a* ou du groupe *b*: c'est de tel manuscrit particulier appartenant à l'un de ces groupes qu'il subit l'influence. Certes, pour le livre A et en ce qui concerne le groupe *a*, le problème ne se pose pas puisque le groupe *a* n'a qu'un seul témoin : le ms. E. Mais il n'en est pas ainsi du livre Γ. P con-

tient des leçons que *y* seul nous présente (et nous nous en tenons ici, pour ne pas multiplier les exemples, aux différences *notées* entre P et l'édition de Förster) ; ainsi en est-il de 402 *b* 18, 20 ; 403 *b* 12 ; 404 *a* 14 ; 405 *a* 22 ; 405 *b* 6, 31 ; 406 *a* 11, 408 *a* 9, 26, etc... La dépendance entre P et W semble également étroite : 403 *a* 16 ; 404 *a* 6, 27 ; 404 *b* 5 ; 410 *a* 5 ; 410 *b* 29 ; 411 *b* 26 ; 425 *a* 9. Elle est sensible également entre P et C : 403 *b* 11 ; 410 *b* 6 ; 411 *a* 26 ; 427 *a* 4 ; 427 *b* 15. Moindre entre P et V (407 *a* 1 ; 410 *a* 21 ; 427 *a* 14) et entre P et X (403 *a* 27 ; 410 *b* 28 ; 428 *b* 29), elle est presque nulle entre P et S (403 *b* 25), et P et U (411 *b* 2), bien que P conserve des leçons très nombreuses de S et de U, mais là où elles sont également fournies par d'autres manuscrits. P s'apparente de plus aux textes qu'ont lus Thémistius, Simplicius, Philopon, Sophonias, mais d'une manière assez sporadique. Au livre Γ enfin, malgré la cohésion du groupe EL, P se place tantôt dans la ligne de L : 425 *a* 24 ; 425 *b* 7 ; 426 *b* 6 ; 434 *a* 8, tantôt, et plus souvent, dans celle de E : 425 *b* 29 ; 426 *a* 16 ; 428 *b* 30 ; 429 *b* 31 ; 433 *a* 12, 29 ; 434 *a* 19. Que conclure de là, sinon que le scribe de P aurait dû avoir à sa disposition, un nombre invraisemblable de manuscrits qu'il aurait triés de telle sorte que son texte serait l'exact équivalent d'une édition moderne du *Traité de l'Ame*. Il se peut il est vrai, que *P* soit au confluent de deux influences : celle de l'archétype du groupe *a*, et celle de l'archétype du groupe *b*, mais la difficulté ne fait que reculer, sans être résolue : on se demande pourquoi le copiste de P a suivi, en tel endroit où les familles ne se conciliaient pas, tel enseignement plutôt que tel autre. Au surplus, si cette solution était la vraie, l'intérêt du ms. P ne s'en trouverait nullement diminuée puisqu'au lieu de représenter l'archétype (plus ou moins altéré) commun aux deux familles, et qui jusqu'ici était problématique, il témoignerait des archétypes, jusqu'ici inconnus, propres à chacune de ces familles. Signalons enfin (pour user d'une notion qui a trouvé son application dans d'autres domaines) qu'il est beaucoup plus *commode* de supposer que P se situe, non point temporellement, mais virtuellement, *avant* l'ensemble de nos manuscrits qu'*après* leur effritement en divers groupes, rameaux et individualités distinctes.

En second lieu, quelques indices internes viennent étayer positivement ces résultats de la critique négative des éléments dont nous disposons. En 402 *b* 25, P porte τι λέγειν καὶ μάλιστα, lecture unique qu'aucun autre manuscrit, à notre connaissance du moins, ne nous a léguée. Or, à l'endroit où nous sommes, une main

ultérieure a écrit, dans la marge du ms. E, en face de la leçon courante κάλλιστα, un μάλιστα que nous n'étions pas encore parvenu à expliquer. Ce μάλιστα est, sans aucun doute, dû à la troisième main qui a corrigé E et qui, sans aucun doute également, est celle du copiste du second livre ; nous l'avons vérifié de très près, à la suite de Stapfer : *Tertiae vero manus litterarum ductus idem sunt ac librarii secundi libri* [1]. D'autre part, les paléographes sont d'accord pour fixer la date de ce deuxième livre *immédiatement* après celle des deux autres, sans différence nettement appréciable. Nous sommes donc en présence d'un μάλιστα qu'on peut dater approximativement du xe siècle. Le ms P nous a donc conservé une leçon d'époque très ancienne qui indique sa fidélité à la tradition manuscrite la plus reculée du *De Anima*. Du reste, le fait que le ms. P nous a transmis le texte original du second livre de E est à lui seul suffisamment éloquent et prouve, sans contestation, que le manuscrit qui a servi de base à P était d'une haute antiquité. De ce dernier fait, nous trouvons une confirmation assez importante dans cette circonstance que P contient d'assez nombreux espaces laissés sans écriture ou comblés par une main postérieure. Tout se passe comme si le copiste de P avait eu à sa disposition un manuscrit quelque peu mutilé, peut-être à l'un de ses bords, car on constate un certain rythme dans la succession des lacunes. Remarquons ici qu'une telle constatation exclut immédiatement l'hypothèse, un instant formulée plus haut, que P serait un témoin, *effectivement* et quant à son contenu et non seulement temporellement, postérieur à l'ensemble des manuscrits sur lequel reposent nos éditions. Ce manuscrit devait être ancien : il est même probable qu'il était écrit en onciales, c'est-à-dire qu'il était antérieur au xie ou au xe siècle. Des confusions, telle que celle qui s'est faite en 402 *a* 13 entre τὸ τί ἐστι et τοῦτ' ἔστι, ne s'expliquent guère que par une mauvaise lecture de l'onciale ΤΟΤΙΕΣΤΙ où le premier I a pu être confondu avec une barre indiquant la séparation des mots (cf. la leçon de B τοῦ δ' ἀμφοῖν, en 425 *a* 2 qui s'explique d'une façon analogue : ΤΟΥΔΙΑΜΦΟΙΝ). Pareillement, la ressemblance paléographique de ΑΝΑΓΝΩΡΙΖΟΜΕΝ et de ΑΜΑΓΝΩΡΙΖΟΜΕΝ a pu amener la double lecture ἀνα- et ἅμα. 425 a 24. On pourrait faire la même remarque sur ΚΑΛΛΙΣΤΑ dont le ΜΑΛΙΣΤΑ de 402 b 23 ne serait qu'une mauvaise lecture. Des précisions, assises sur une base plus fragile, mais pourvues d'une certaine base de vrai-

1. *Studia in Aristotelis de anima libros collata* (Landishutae 1883), p. 4.

semblance, sont susceptibles d'appuyer ces allégations ; il est très possible en effet que notre hypothétique manuscrit contenait d'assez nombreuses abréviations formulées selon le style de l'onciale : le commencement ou le radical du mot était seul conservé, tandis que la terminaison était suppléée par un trait oblique droit ou brisé : ainsi s'expliquent les fautes comme ἔστω, ἔσται au lieu de ἐστί (402 *a* 20), les confusions comme εἰδῆσαι, εἰδέναι, εἰδήσειν (402 *b* 22), εἰκάζειν, εἰκάσαι (403 *a* 1). De l'incertitude du copiste devant la bonne lecture de ces abréviations, il nous reste uu témoignage en 431 *a* 7 où uous avons φή [blanc] ἡ ἀποφή [blanc] et où nos manucrits nous livrent une multiplicité de leçons : SUV κατά φησιν ἢ ἀπόφησιν (corrigé en φήσειν par S^2) ; L φήσῃ ἢ ἀποφήσῃ ; CX φησὶν ἢ ἀπόφησιν ; y καταφήσῃ ἢ ἀποφήσῃ ; W κατάφασις ἢ ἀπόφασις. Des redoublements réels ou apparents, tels que αἰσθητικὸν ὄν (410 *b* 21 ; cf 429 *b* 21, πρὶν et πρὶν ἄν), sont très facilement commis dans la lecture d'une écriture compacte comme l'onciale. Enfin, la confusion, si fréquente dans nos deux groupes de manuscrits, entre la forme sans ἑ- et la forme avec ἑ- du pronom ἑαύτου dans tous les cas de sa flexion, et que nous avons souvent constatée chez P, trouve son explication dans ce fait, mis en relief par la psychologie expérimentale, que l'œil occupé à lire ne s'accroche, pour ainsi dire, qu'à une partie du mot, celle qui suffit à la pensée pour créer un sens convenable. Or, une telle confusion est avant tout possible dans l'écriture onciale où les mots, soudés les uns aux autres, n'émergent, à la lecture, que partiellement du reste de la phrase. Signalons enfin pour terminer qu'une double lecture, telle que μέλλοι et μέλλει (424 *b* 14) n'est guère possible que sur un manuscrit écrit en onciale dite moderne, c'est-à-dire en onciale où les lettres ne s'inscrivent plus dans un carré, mais dans un cercle : la confusion entre l'**Є** et l'**O** est plus aisée qu'entre l'**E** et l'**O**, si différents, de l'onciale ancienne ou carrée.

La critique de P démontre ainsi croyons-nous, que ce manuscrit occupe une place importante parmi tous les autres manuscrits que nous possédons. S'il est vrai qu'il est la copie d'une des plus anciens témoins de notre tradition manuscrite, l'intérêt qu'il présente n'est plus à souligner. Sans parler de la question du livre B qui relève d'un autre genre de critique, l'ampleur des problèmes qu'il soulève s'avère considérable.

(*A suivre.*)

Marcel De Corte,
Assistant à l'Université de Liége.

SUR UNE DIFFICULTÉ DE LA DIALECTOLOGIE GRECQUE

Une des difficultés de la dialectologie grecque est d'ordre chronologique. Pour les faits dialectaux, nous n'avons guère, dans les cas les plus favorables, de données épigraphiques antérieures au VIe ou au Ve s., c'est à dire relativement tard dans le développement de la langue. L'interprétation de ces faits repose sur la date qu'on assigne, dans chaque cas, à leur répartition, telle qu'elle apparaît dans les plus anciens documents.

Dès la période du grec commun, pour un certain nombre de particularités surtout phonétiques ou morphologiques, il a dû exister une répartition de caractère dialectal ; pour d'autres coexistaient sans doute des possibilités entre lesquelles les parlers devaient être amenés ultérieurement à faire un choix ; dès cette période enfin, le système de la langue pouvait comporter, en puissance, des innovations qui par la suite se sont réalisées, plus ou moins complètement, de façon indépendante, dans les divers parlers. Entre la période du grec commun, et les débuts de l'histoire, qui nous montre les peuples helléniques établis autour de l'Égée, ont eu lieu de grands mouvements de populations dont nous ignorons presque tout ; il est assuré toutefois qu'en beaucoup de points du monde hellénique, se sont recouvertes des vagues successives d'envahisseurs grecs ; de petits groupes d'arrivants ont dépouillé de l'autorité les groupes qui l'exerçaient auparavant, et ils ont imposé leur parler, mais ils n'ont pas toujours dépossédé entièrement le parler du plus grand nombre : il arrive alors que quelque trait du parler antérieur (quelque habitude de prononciation, le plus souvent) marque la langue du conquérant [1] ; à l'époque historique se poursuit, par la colonisation, le mélange des populations et le brassage des parlers. Enfin, dès une époque très voisine de nos plus anciennes

1. Il ne sera pas question ici de l'action qu'ont pu exercer, sur certains parlers grecs les langues préhelléniques du monde égéen et asianique, action qui intéresse peu la répartition des faits dialectaux. On notera toutefois, par exemple, que si l'articulation nasale, particulièrement solide en arcadien, est, en cypriote et en pamphylien, particulièrement débile, c'est sans doute le résultat d'une action de substrat. Cf. *BSL.* XXXIII, 67-72).

inscriptions, commence à s'exercer sur les parlers locaux l'action des langues de civilisation et des langues littéraires.

Qu'il s'agisse, dans ces conditions, d'expliquer, par exemple, la juxtaposition en béotien et en thessalien d'éléments communs à ces dialectes et aux dialectes occidentaux d'une part, au lesbien d'autre part, et la proportion des éléments occidentaux plus forte en béotien qu'en thessalien, et en thessalien occidental (Thessaliotide) qu'en thessalien oriental (Pélasgiotide, Perrhébie, Hestiéotide), deux types d'explication se présentent. On pourra, avec Solmsen, rendre compte de cet ensemble de faits par la pénétration en pays éolien d'éléments de population occidentaux, pénétration plus profonde dans les régions situées plus directement sur les voies d'invasion ; le thessalien et le béotien seraient des *mélanges*, diversement dosés, du type occidental (tel qu'on le trouve en Laconie, par exemple, pur d'éléments éoliens) avec le type éolien (tel qu'on le trouve à Lesbos, par exemple, pur d'éléments occidentaux), mélanges résultant de la superposition, dans la Grèce septentrionale, de deux couches de population.

Mais on sait, d'autre part, que le grec commun comportait des différences dialectales. Ceci suppose un domaine sur lequel des lignes d'isoglosses indépendantes limitent pour chaque fait dialectal des aires continues ; et où, entre deux parlers n'ayant en commun qu'un minimum de particularités dialectales, s'étale plus ou moins largement tout un faisceau d'isoglosses ; c'est là en effet ce que fait attendre la géographie linguistique, qui ne connaît pas de dialectes purs, aux limites tranchées. Il est légitime de considérer le thessalien et le béotien comme représentant des parlers intermédiaires, dès l'époque du grec commun, entre ceux que représentent le lesbien d'une part, les dialectes occidentaux de l'autre ; leur caractère résulterait alors, non d'une superposition de populations sur le territoire de la Grèce (accident historique secondaire), mais de la situation préhistorique des parlers les uns par rapport aux autres dans le domaine dialectal grec commun.

Les deux interprétations ne s'excluent pas nécessairement, en ce sens que le béotien et le thessalien, les parlers éoliens les plus proches, dialectalement, du type occidental, ont pu par surcroît subir ultérieurement l'action de certains parlers occidentaux. Mais on aurait tort de n'envisager que la première.

Il y a en effet dans les dialectes des faits de substrat patents (ainsi ceux qui dénoncent de l'achéen — arcado-cypriote — sous le dorien de Crète) ; ils se réduisent, au total, à peu de chose ;

car on ne peut tenir un fait de substrat pour assuré que s'il s'agit d'un trait propre spécifiquement au parler sous-jacent, et s'il y a attestation historique d'un recouvrement de populations. Il y a, d'autre part, des faits dialectaux communs, (en partie au moins), au groupe occidental et au groupe achéen (en particulier au dorien et au pamphylien), à l'achéen (à l'arcadien surtout) et à l'ionien-attique, à l'ionien-attique et à l'éolien (au lesbien surtout), à l'éolien et au groupe occidental (en particulier au béotien et aux parlers du nord-ouest), enfin, à l'éolien et à l'achéen. Ceci s'explique de la manière la plus simple à partir de la segmentation dialectale du grec commun, dont toutes ces transitions entre groupes dialectaux permettent précisément de poser l'existence, et de reconstituer même, grossièrement, la carte schématique. Chercher à en rendre compte, comme on l'a fait, par des contacts ou des mélanges de populations sur les territoires historiques du monde grec, rend nécessaire une accumulation d'hypothèses, toutes gratuites, sur des mouvements de peuples dont on ne sait rien. Il s'est trouvé, dans le cas du thessalien et du béotien que la distribution géographique des parlers à date historique, et le peu qu'on sait, par les légendes grecques, de l'invasion dorienne (retour des Héraclides), ont permis une interprétation de ce dernier type ; il n'y a peut-être là rien de plus qu'un hasard.

Il n'est pas assurément de méthode qui vaille pour tous les cas. Mais le linguiste, en présence d'un fait dialectal dont il a déterminé l'aire à date historique, et dont rien ne prouve qu'il soit récent, doit chercher à l'interpréter tout d'abord à la lumière des répartitions dialectales du grec commun ; c'est seulement si cette interprétation fait difficulté qu'il convient d'envisager, pour le fait étudié, une autre explication et une date plus basse.

*
* *

L'aire du datif-locatif singulier du type τοι ϝάρροι pose à la fois des questions de fait et des questions d'interprétation.

Il est difficile de la délimiter, à cause du manque de données sur certains points (en pamphylien notamment) et parce que le syllabaire cypriote d'une part, les alphabets grecs archaïques d'autre part (ionien excepté), ne notent pas la quantité des voyelles ; dans le dernier cas, on ne peut conclure que des plus anciennes inscriptions en graphie ionienne, aux inscriptions archaïques du même parler (dans la mesure où il n'y a pas des unes aux autres une trop grosse solution de continuité, et où il n'y a pas lieu de

soupçonner, dans l'intervalle, l'intervention d'influences extérieures).

Un passage phonétique de *-ōi* à *-ŏi* n'est attesté que dans les parlers ioniens d'Eubée (Erétrie, Orope, colonies de Chalcis) au IVe s. ; on y observe, du reste, un passage parallèle de *-ēi* (ancien ou issu de *-āi*) à *-ĕi*. C'est ainsi qu'à Erétrie on lit, dès la fin du Ve s., dans une proxénie de 411 (*I G.* XIIIx *187*) εδοξεν τει βολει, et ειναι... αυτωι, et dans un traité des environs de 400 (*ibid.* *188*) εν εκατερει τει πολει, εν στηλει, et επι Κηναιωι εν τοι ιεροι ; vers le milieu du IVe s., le traitement *-ĕi* et *-ŏi* est régulier dans les textes érétriens, ainsi dans un décret des environs de 340 (*ibid.* *189*) εδοξεν τει βουλει και τοι δημοι, etc. Ce traitement des diphtongues finales à premier élément long n'a pas été inconnu de l'attique ; *-ĕi* pour *-ēi* y apparaît au IVe s. ; ainsi, dans un décret athénien antérieur à 376 (*CIA.* II *38*), τ]ηι βολει, et (deux fois)]λιθινει — dans un décret de 375 (*ibid.* *50*), εδοξεν τει βολει και τωι..., mais par ailleurs τηι βοληι, τηι, εν ακροπολη[ι et εν τωι δημωι — etc. ; aux IIIe et IIe s., d'après Meisterhans (*Gramm.* [3] note 215), *-ĕi* est deux fois plus fréquent que *ēi*. En revanche le traitement *-ŏi* de *-ōi* est exceptionnel en attique ; il apparaît, vers le milieu et à la fin du IVe s., dans trois décrets honorifiques : aux alentours de 350, à Eleusis (*CIA.* IVii *574 b*) on trouve εν τοι δημοι, τει Δημητρι [κ]αι τει Κορει και τοι Διονυσωι, χρυσωι στεφανωι, αυτωι (deux fois), οπως αν αναγραφει... και σταθει εν τωι Διονυσιωι ; — aux alentours de 300, à Athènes (*CIA* II *277*) εν στ[η]λει λιθινει et τοι δημοι ; — en 300/299, au Pirée (*CIA.* IVii *611 b III*) αγαθει, στεφανωι, αυτωι, εν τοι ιερωι. La présence dans ces trois textes, de datifs féminins (et de subjonctifs 3e sg.) en *-ĕi* <*-ēi*, ne laisse aucun doute sur le caractère des six datifs masculins et neutres en *-ŏi* <*-ōi*. Le passage de *-ēi* à *-ĕi* (plus ancien et plus complet en érétrien qu'en attique) et le passage de *-ōi* à *ŏi* (exceptionnel en attique, général — mais postérieur au précédent — en érétrien), attestent que jusqu'au IVe s. s'était conservée, à l'ouest du domaine ionien-attique, la prononciation diphtonguée de *-ēi* et de *-ōi* ; à l'est du domaine, au contraire, dès le Ve s., la graphie indique que le second élément de ces diphtongues tendait à s'amuir.

Hors du cas qui vient d'être défini, on n'a aucune raison de croire que la finale *-ŏi* de datif, là où on la rencontre à l'époque historique, soit issue phonétiquement d'un plus ancien *-ōi*. Dans la plupart des parlers grecs, en fin de mot, le second élément d'une diphtongue à premier élément long a tendu à s'amuir ; à des dates diverses selon les parlers, *-ōi* a tendu vers *-ō* ; c'est ainsi

qu'en éolien thess. (oriental) -ου (IVe s.), lesb. -ω (IIIe s.) sont issus de *-ōi* (attesté, pour l'un et l'autre, au Ve s.) ; le second élément tendait, au contraire, à prévaloir dans la diphtongue à premier élément bref ; c'est ainsi qu'en éolien encore, béot. *-ŏi* (noté -οι, -οε) se réduit (fin IIIe s.) à *-ü* (noté-υ). Dans le seul parler qui, à la date la plus ancienne où l'on puisse y distinguer *-ŏi* et *-ōi*, présente l'une et l'autre forme avec une répartition régulière (Orchomène d'Arcadie, 369 avant J.-C.), la répartition (forme brève pour le nom, forme longue pour l'article) est exactement inverse de celle qu'on attendrait s'il s'agissait d'une réduction phonétique de *-ōi* à *-ŏi*. D'autre part, le datif en *-ōi* qui, sans constance ni cohérence, apparaît vers la fin du IIIe s. et le début du IIe s. à travers toute la Grèce du nord, de Dodone à Delphes ne peut représenter une altération vulgaire du datif en *-ōi* ; car à cette date, les diphtongues à premier élément long sont purement graphiques, et c'est avec *-ō* qu'alterne en réalité ce *-ŏi* ; il a été proposé (*BSL.* XXXIII, 73-75) de considérer cette extension du datif en *-ŏι* comme résultant de l'action politique de la ligue étolienne, et cette forme elle-même comme un datif vulgaire étolien ; l'examen des faits delphiques (*REG.* XLV, 366-379) semble corroborer cette hypothèse.

Les types en *-ŏi* et en *-ōi* n'étant pas issus l'un de l'autre représentent selon toute vraisemblance deux finales nominales, originellement distinctes, de locatif et de datif. Les cas concrets : locatif, instrumental, ablatif, ont dû ne connaître dans la préhistoire du grec qu'une existence précaire, et limitée à un type flexionnel de développement relativement récent, le type thématique ; d'aucun de ces cas il ne subsiste en grec à l'époque historique autre chose que quelques formations adverbiales ; en particulier, s'il a des adverbes comme (*F*)οἴκοι ou comme τεῖδε issus d'anciens locatifs nominaux ou pronominaux, le grec n'a pas de locatif. La confusion des emplois datif, locatif et instrumental, semble être intervenue très tôt ; pour le datif et le locatif, cette confusion d'emplois, conforme aux tendances de la langue, a été favorisée par une indistinction formelle dans le type athématique, le grec ayant éliminé la désinence *-ei* de datif (encore attestée aux Ve et IVe s. dans l'onomastique attique, ionienne et cypriote, et qui est celle de phryg. ϝανακτει) au profit de la désinence alternante *-i*, et celle-ci se trouvant coïncider avec une des formations de locatif (αἰϝεί en regard de αἰ(ϝ)ές), celle qui était, en grec, la plus clairement caractérisée. Des formes en *-ōi* et en *-ŏi* du type thématique, qui ont dû, par suite, devenir de bonne heure des formes équivalentes de datif-locatif, les parlers ont choisi l'une ou

l'autre. Seul l'examen des aires peut permettre de préciser à quelle période en est intervenue la répartition dialectale.

Sur le domaine achéen (arcado-cypriote), les données font défaut pour le pamphylien, sont ambiguës pour le cypriote [1], font difficulté pour l'arcadien. [Il sera, dans ce qui suit, renvoyé, pour les textes épigraphiques, au recueil de E. Schwyzer : *Dial. graec. exempla*... Leipzig, 1923]. A Tégée, dans les inscriptions du IVe s., [l'inscription religieuse de 390 (*n° 654*) est encore dans une graphie pré-ionienne]-, on ne lit que -οι, aussi bien pour l'article et le pronom que pour le nom [2], ainsi : ιν τοι αυτοι εργοι (*n° 656*[2]); il en va de même dans le règlement politique de 324 (*n° 657*) où l'on trouve onze exemples de datif en -οι pour le nom et autant pour l'article et le pronom, — sauf qu'on y lit aussi : εξεστω αυτωι δικασασθαι (31) en regard de : ηναι αυτοι δικασασθαι (36), et : απυδοτω τωι κατηνθηκοτι (39), απυδοτω το ημισον τωι κατιοντι (43) en regard de : απυδοτω τοι κατιοντι (45 et 47). A Orchomène le traité de 369 (*n° 664*) présente une répartition constante entre l'article τωι (cinq ex.) et le démonstratif τωινι ou 'τωινυ (dix-sept ex.) d'une part, les noms d'autre part, dont le datif est en -οι (neuf ex.) ; ainsi : απυ τωι 'οριοι τωι πος τωι Μελαμποδεοι τωι... κοινοι (4). Du mont Cotile enfin nous avons un acte d'affranchissement de la fin du Ve siècle (*n° 673*) dont la graphie distingue Ω de O, mais ne distingue pas encore H de E, et qui se termine par les datifs : [τ]Απολλωνι τοι Βασι[τ]αι και τοι Πανι [τ]ωι Σινοεντι [κ]αι τΑρτεμι ται Κοτιλεοι και τα *F*ορθασια. Ainsi donc le dialecte manque d'unité, et la répartition orchoménienne — (qu'à Orchomène même n'infirme ni ne confirme, vers 352, lε 'ται θεοι (*n° 665* [24]) du traité de synoecie) — ne vaut sans doute, dans sa rigueur, que pour cette seule cité. Faute de données, on ne saurait dire si elle est fortuite, ce qui reste possible (*REG.* XLV, 375-376), ou si elle est significative. Dans la dernière hypothèse, il est remarquable que les formes à diphtongue longue n'apparaissent — (régulièrement à Orchomène en 369, irrégulièrement à Tégée en 324 et, un siècle plus tôt, dans l'inscription du Cotile) —, que dans la

1. De la coexistence en cypriote de forme de datif telles que *to.i.te.o.i*, *to.i.te.o*, *to.te.o*, etc. il résulte que le dialecte a connu la finale -*ō*(*i*). Mais la plupart des inscriptions ne se laissent pas dater, et on ignore dans quelle mesure a pu s'exercer l'influence des langues de civilisation ; on ne possède, sur beaucoup de parlers de l'île, que des documents misérables, et on entrevoit seulement qu'ils pouvaient différer d'une région à l'autre ; il est, dans ces conditions, possible, mais indémontrable que le datif en -*ō*(*i*) ait, seul, été employé à toute époque par tous les parlers grecs de Cypre.

2. La lecture ΠΡΟΞΕΝΩΙ dans un fragment mutilé de la loi sur les travaux publics (*n° 656 g* [76]) n'est pas sûre.

flexion pronominale, et aussi bien pour τωινυ et pour αυτωι que pour τωι ; la grammaire comparée fait présumer en effet que le locatif singulier du type thématique présentait de préférence le vocalisme *e* dans la flexion pronominale, le vocalisme *o* dans la flexion nominale ; l'arcadien, choisissant pour l'expression du datif-locatif la forme d'origine locative, se serait trouvé embarrassé [1] par l'opposition du type (ϝ)οίκοι et du type αὐτεῖ ; et il aurait éliminé ce dernier [2], soit en étendant aux pronoms la finale nominale *-ŏi*, comme c'est le cas à Tégée, mais avec des flottements, (et comme ç'a été le cas, apparemment, de tous les autres dialectes à datif-locatif en *-ŏi*), soit en recourant à la forme *-ōi* de datif. Il n'y a aucun moyen de dater ces extensions, même l'une par rapport à l'autre ; au IVe s. en tout cas, il y avait des flottements ; les textes du IIIe s., — loi judiciaire de Stymphale (*n° 668*), proxénies de Tégée (*n° 659*) et d'Orchomène (*n°s 666*, *667*), etc. — sont en langue commune, plus ou, moins colorée de dialecte : la forme brève, quand on la trouve est, aussi bien dans le pronom que dans le nom, utilisée pour donner cette teinte dialectale.

Parmi les dialectes occidentaux, le dorien proprement dit ne connaît que *-ōi*. Au contraire, *-ŏi* appartient à certains parlers du nord-ouest ; c'est la forme de l'éléen ; elle est de plus, on l'a vu, attestée indirectement comme étolienne ; en revanche, en Locride et en Phocide on ne trouve que *-ōi*.

En Locride, il est vrai, on n'a de textes en graphie ionienne qu'à partir du milieu du IIIe s., (*n° 366*) et la langue en a peu d'autorité pour l'interprétation d'inscriptions archaïques qui datent du Ve s. ; mais à Delphes, la tradition épigraphique, à partir du début du IVe s., est riche et continue, et c'est — ΩΙ qu'on y lit dès que l'écriture distingue Ω de Ο ; dans les vingt premières années du IVe s., la grande inscription des Labyades (*n° 323*) présente τωι δε *hυστερωι* ϝετει (deux fois), επι ϝεκατερωι (deux fois), επι τουτωι, τωι δεομενωι, τωι καταγορεοντι, επι τωι σαματι, τωι Λυκειωι, τωι Διονυσωι, τωι Δι πατρωιωι ; la loi de Cadys (*n° 324*) : εν] αγοραι τελειω[ι], επ[ι] τωι ο[ρκωι ; le texte amphictyonique de 380 (*n° 325*) : τωι (deux fois), αλλωι, δικαιωι, et εμ πεδιωι ; c'est là ce dont on dispose pour interpréter, du début du IVe s., très peu avant la

1. L'hypothèse a été proposée, indépendamment, par M. Thurneysen (*Glotta* XII 145) et par M. Meillet (dans son enseignement oral).

2. Il est remarquable que l'arcadien l'ait éliminé également des formations proprement adverbiales : il a οικοι « à la maison », mais : ὑθι « où », μηδεποθι « nulle part », etc. Il est possible qu'il conserve trace de *-ei* dans le τ[ε]ιδευυ d'une inscription archaïque (Vo s. de Tégée (*n° 651*) ; mais la forme est restituée.

grande inscription des Labyades, la dédicace (*Fouilles* III, *III*, *62*) Φιλ[...] ανέθεκε Ασκλαπιοι ; de la seconde moitié du Ve s., les prescriptions religieuses d'Elatée (*n° 350*) εν τοι ϝαναξειοι θυοντα σκανεν, et de Delphes (*n° 321*) *h*ιλαξαστο τον θεον *h*οι κα κεραιεται ; du VIe s. enfin, la dédicace delphique de Cléobis et de Biton (*n° 319*) ταν ματαρα εαγαγον τοι δυγοι. Mais sur le phocidien se sont exercées très tôt les influences linguistiques étrangères ; les grandes inscriptions du début du IVe s. nous montrent en voie d'élimination (au moins dans la langue écrite) plus d'un trait caractéristique du dialecte ; le fait le plus saisissant est la disparition de la désinence analogique -ες à l'accusatif pluriel des thèmes consonantiques, qu'on trouve au Ve s. dans l'inscription rupestre des Labyades (*n° 320*) ..απεδειξαν [μνα]ς δεκατετορες [και] *h*εμιμναιον.., et encore tout au début du IVe s. dans l'inscription des Phasélites (*n° 322*) ..διδομεν... επτα δραχμας δελφιδες... τετορες οδελος ; mais quelques années plus tard, la grande inscription des Labyades (*n° 323*) a τους αγοντας ; la loi de Cadys (*n° 324*) : του]ς μαρτυρας, τους αντιτυ[γ]χανοντας, τους χρησ[α]ντας, et αποτει[σατω,.. στα]τηρας.. ϝεξ ; le texte amphictyonique de 380, enfin, (*n° 325*) αμφικτιονας, ιερομναμονας et (deux fois) ιαρομναμονας, καρυκας, πασταδας, et (quatre fois) στατηρας : la forme commune a complètement éliminé la forme locale dès l'introduction de la graphie ionienne. Or le datif en *-ŏi* s'est trouvé propre à des parlers qui n'ont eu ni existence littéraire (le boétien de Corinne excepté), ni importance culturelle ; il devait être de ces formes semi-barbares que l'influence des langues de civilisation tendait à éliminer. On n'est donc pas en droit de conclure des inscriptions delphiques en graphie ionienne aux inscriptions archaïques, ni dans un sens ni dans l'autre. Sans doute, à l'époque historique, les parlers du nord-ouest ne présentent pas une grande unité ; les formes du datif pluriel des thèmes consonantiques, entre autres, sont significatives à cet égard ; et rien n'empêche d'admettre, pour le phocidien et l'éléen, deux formes différentes. Mais il reste possible — bien qu'indémontrable que — *ŏi* ait eu anciennement, dans les parlers du nord-ouest, une extension plus grande qu'au IVe s. : aux deux extrémités du domaine, le sanctuaire d'Olympie s'attache davantage à ce qui singularise son parler — et le datif en *-ŏi* s'y est conservé —, le sanctuaire de Delphes s'ouvre plus volontiers et plus tôt à l'influence des langues de civilisation — et le datif en *-ŏi* y aurait été éliminé — ; dans un parler géographiquement intermédiaire à l'éléen et au phocidien, comme l'étolien, la forme commune n'aurait déplacé la forme locale que de ses emplois officiels, dans la langue politique et diplomatique.

En éolien, on a d'une part béot, -οι, -οε, qui (fin IIIe s.) se réduit à -υ-, d'autre part lesb. -ωι, qui (IIIe s.) se réduit à -ω ; la forme du thessalien oriental est -ου (IVe s.), notant -ō, aboutissement du *ōi*, noté -οι dans les inscriptions archaïques (*nos 597, 610*) ; faute de données suffisantes, le thessalien occidental fait difficulté. A Thetonion au Ve siècle le Σοταιροι τοι Κορινθιοι du bronze archaïque dit de Sotairos (*n° 557*) est ambigu ; le flottement κεν ταγα κεν αταγιαι dans la suite du texte, et : τΑφροδιται τα Πειθο[ι] dans une dédicace de même époque à Pharsale (*n° 563*), semble indiquer, pour les thèmes en -ā un datif-locatif en -*āi* ; mais si l'on considère une inscription comme l'affranchissement arcadien du Cotile (*n° 673*), où en regard de τα ϝορθασια on lit, et : τοι Βασι[τ]αι, et : ται Κοτιλεοι (avec la forme brève -*ŏi*), on voit qu'on ne saurait conclure de la forme des thèmes en -*ā* à celle du type thématique. De données ultérieures on n'a, en Thessaliotide, qu'un datif εκαστου του ειβατα au IIIe s. à Pharsale (*n° 567*[4]), et, à Kierion, dans un décret de proxénie du IIe s. (*n° 558*), toute une série de datifs en -*ŏi*, tels que : Μααρκοι Λευκιου Περπενναι Ρουμαιοι, [Μα]ρκοι Γαιου Ποπιλλιοι, etc. Il se peut que les formes de Kierion s'expliquent par l'extension secondaire de -*ŏi* dans la Grèce continentale aux IIIe et IIe s., bien qu'on n'en ait pas, sur le versant égéen, d'exemples aussi septentrionaux ; la forme -*ōi* serait alors celle de tout le thessalien ; c'est elle qui apparaîtrait à Thetonion, et (réduite) à Pharsale. Mais on sait par ailleurs que le thessalien manque d'unité et qu'en Thessaliotide même, il arrive que l'usage de Pharsale s'écarte de celui de Thetonion et Kierion, et se rapproche de l'usage thessalien oriental ; on peut donc aussi bien considérer la forme brève comme propre à Thetonion et à Kierion, la forme longue étant commune au parler de Pharsale et aux parlers orientaux ; c'est à la région de Kierion-Thetonion qu'appartiendrait alors sans doute le Thessalien qui au IIIe s. consultait en ces termes (*n° 617*[2]) l'oracle de Dodone : ερουται Κλεουτας τον Δια και ταν Διωναν αι εστι αυτοι προβατευοντι ονοιον και ωφελιμον.

L'ionien-attique, enfin, ignore le datif en -*ŏi*. La forme brève qui au IVe siècle apparaît en ionien d'Eubée (et, exceptionnellement, en Attique), résulte, on l'a vu, d'un accident phonétique secondaire.

*
* *

Le problème d'interprétation revient à ceci : à quel moment a eu lieu cette répartition entre les parlers grecs, les deux finales -*ōi* et -*ŏi* ? Elle ne date pas du grec commun. Sur l'aire dialec-

tale grecque commune on ne connaît pas de faits qui se trouvent dans les parlers du nord-ouest d'une part, dans tout ou partie des parlers achéens (arc.-cypr.) d'autre part, et qui soient étrangers au dorien. A date historique, l'aire *-ŏi* apparaît à peu près continue, géographiquement, de part et d'autre du golfe de Corinthe, dans l'ouest de la Grèce continentale : au sud, Elide et Arcadie ; au nord : parlers du nord-ouest (Etolie), Béotie (et peut-être Thessaliotide occidentale) ; on pourrait être tenté d'envisager l'hypothèse d'une extension relativement récente, sur le territoire de la Grèce continentale (extension qui se serait trouvée reprise momentanément au début du IIe s. sous l'action de la puissance politique étolienne). Mais rien n'appuie cette hypothèse, aucun autre fait linguistique, aucun fait historique ; la continuité, au reste approximative, de l'aire *-ŏi*, peut être fortuite, et il est fortuit, en tout cas, que vienne s'y adjoindre au IVe s., par suite d'un accident phonétique, le domaine ionien d'Eubée, face aux côtes béotiennes ; rien ne prouve enfin que le cypriote, ou le pamphylien, ou l'un et l'autre, n'aient pas connu *-ŏi*.

Nos données ne permettent pas de solution plus positive ni plus précise. On peut, cependant, serrer de plus près le problème en rapprochant de l'aire *-ŏi* l'aire ἐν + accusatif. Cette dernière embrasse le thessalien tout entier, le béotien, les parlers du nord-ouest dans leur ensemble, l'arcadien et le cypriote ; elle est donc analogue à l'aire *-ŏi-*, plus étendue seulement sur certains points, notamment en ce qui concerne le thessalien ; elle n'est pas continentale. En apparence, cependant, il s'agit de deux phénomènes dialectaux très différents ; l'aire ἐν semble être une aire de conservation (cf. lat. *in.* + acc., got. *in* + acc.), rompue par le développement secondaire du type ἐνς ; mais, dialectalement, l'aire ἐνς est tout aussi discontinue, puisqu'elle comprend le dorien et le pamphylien, l'ionien-attique et le lesbien ; on ne peut envisager sans quelque invraisemblance un développement indépendant de ἐνς sur ces domaines séparés d'autant que l'élargisssement en *-s* des adverbes et prépositions est en grec un fait archaïque ; les deux formes ἐν et ἐνς ont dû coexister en grec commun ; la première était héritée avec double valeur locative et lative, et la seconde, élargie par un procédé qui date de l'indo-européen, tendait à être spécialisée dans l'emploi latif ; la répartition historique de l'une et de l'autre dans ce dernier emploi résulte d'un choix ultérieur, comme celle de *-ŏi* et de *ōi* au datif singulier du type thématique.

La répartition elle-même ne comporte pas d'explication, puis-

qu'on n'en peut rendre compte ni par la segmentation dialectale du grec commun, ni par les données historiques ; il ne saurait en être autrement lorsqu'il s'agit d'un choix entre deux formes coexistentes en grec commun, choix postérieur au grec commun et antérieur à l'histoire ; il est remarquable toutefois (bien que l'hypothèse d'un hasard ne soit pas exclue) que les aires résultant de ces deux choix se recouvrent à peu près l'une l'autre.

Michel LEJEUNE.

NOTES ET DISCUSSIONS

TITE-LIVE, XXV, 24, 1.

Nous avons hasardé, dans les *Mélanges Thomas*, p. 139-144, une conjecture sur un passage de Tite-Live relatif au siège de Syracuse par Marcellus. Là où la tradition manuscrite donne *Iam mille armatorum ceperant partem cum ceterae admotae pluribusque scalis in murum euadebant*, et où les éditeurs ont écrit jusqu'ici, à quelques variantes près, *Iam mille armatorum <eam> ceperant partem, cum ceterae admotae <sunt copiae>*, nous proposons de supprimer *cum ceterae admotae* (*sunt scalae*), comme une glose de *pluribusque scalis*. M. Fabia nous a fait l'honneur de consacrer un article au moins aussi long que le nôtre à combattre cette conjecture et à défendre le texte traditionnel[1]. Nous voudrions y répondre ici en quelques mots, avec toute la déférence que nous inspire la personne de notre critique.

« L'interprétation de M. Constans, écrit-il, qui est fausse, fût-elle juste, la correction n'en serait pas moins inutile, donc condamnable. Et peut-être... pis qu'inutile. » (?) De tant d'épithètes, nous ne nous sentons pas accablé. M. Fabia distingue, à juste titre, *interprétation* et *correction*. Mais il est regrettable qu'il ait attribué à *l'interprétation* une importance primordiale qu'elle n'a jamais eue dans notre pensée. De quoi s'agit-il, en effet ? Du sens de *<eam> ceperant partem*, que nous proposons, à la dernière page de notre article, de traduire par « avaient occupé ce secteur ». Les objections que formule M. Fabia sont dignes d'attention, et nous ne ferions pas grande difficulté à renoncer sur ce point à notre interprétation, à admettre que *partem* désigne une partie du mur. Le sens auquel nous avions pensé nous avait été suggéré par le souci d'éviter une contradiction assez apparente entre *partem* (*muri*) *ceperant* et *in murum euadebant* ; M. Fabia nous ôte ce scrupule. Il écrit en effet : *Traduisons : « Déjà les mille soldats avaient occupé une partie du mur, quand le reste des troupes fut amené, et, au moyen d'échelles plus nombreuses, ils atteignaient... la crête du mur. « Ils », c'est-à-dire ceux des*

1. *Revue de philologie*, 1933, p. 5-10.

mille qui n'avaient pas encore grimpé à ce moment. La traduction de M. Fabia cadre admirablement, on le voit, avec le texte tel que nous l'établissons, c'est-à-dire amputé de *cum ceterae admotae* : nous aurions mauvaise grâce à ne pas l'admettre.

Mais il n'y a là rien que d'accessoire. Que l'on adopte notre *interprétation* ou celle de M. Fabia, notre *correction*, qui consiste à considérer *cum ceterae admotae* (*sunt scalae*) comme une glose de *pluribusque scalis*, reste entièrement indépendante du sens que l'on donnera à *ceperant partem*. Et nous remercions notre éminent contradicteur de nous en avoir fourni — sans le vouloir — l'assurance.

Cette correction, nous la maintenons fermement. M. Fabia a dépensé des trésors de subtilité dialectique pour démontrer que l'hypothétique *ceterae admotae* <*sunt copiae*> ou *ceterae* <*copiae*> *admotae* — car n'oublions pas qu'il n'y a ici que restitution conjecturale — n'était pas en contradiction avec le *omnibus copiis urbem ingressus* du § 7 : il ne nous a pas convaincu. Le texte de Polybe que nous avons rapproché de celui de Tite-Live, et dont la concordance est parfaite avec la version livienne une fois débarrassée de la glose *cum ceterae admotae*, ce texte n'a pas laissé de gêner beaucoup notre critique. Il affirme que « la comparaison ne prouve rien », parce que le texte de Polybe ne serait pas le texte intégral. Mais ici deux observations s'imposent. La première, c'est que les *Extraits* de Polybe que nous a conservés le manuscrit de la *Poliorcétique* ne sont point un *résumé* : l'épitomateur fait parfois des coupures, mais il ne se substitue pas à Polybe ; or, dans le texte qui nous occupe, la liaison des phrases est parfaite, rien ne décèle une lacune [1]. La seconde chose à observer, c'est que, d'après l'hypothèse de M. Fabia, l'auteur des *Extraits* aurait tout justement omis une phrase relatant la manœuvre importante que signifierait le conjectural *ceterae* <*copiae*> *admotae* : rencontre vraiment singulière ; et l'on n'acceptera pas sans difficulté que, pour justifier un texte supposé, on suppose une lacune. M. Fabia a constamment raisonné comme si le texte de Tite-Live était celui que les éditeurs nous ont restitué : il paraît oublier que nous sommes en présence d'une corruption de la tradition manuscrite. C'est, apparemment, ce qui lui fait dire que notre correction est « inutile, donc condamnable » : pas plus inutile — et, partant, pas plus

1 Ἐπεὶ δέ... Λαθόντων δὲ καὶ τούτων... Κατὰ μὲν οὖν τὰς ἀρχάς... Διὸ καὶ... Ἐπειδὴ δέ...

condamnable — que toutes celles qu'on a proposées jusqu'ici, que celle qu'il adopte lui-même, puisqu'aussi bien il en faut une. Nous retranchons au lieu d'ajouter : voilà tout. Le retranchement paraît à M. Fabia une opération plus « brutale » que la greffe : c'est une opinion. Mais nul ne saurait nier — ni lui-même — qu'une opération s'impose. Dès lors, si l'un et l'autre procédé — retranchement ou greffe — sont également conformes aux règles de la méthode critique (et de ceci le silence même de M. Fabia nous assure), c'est aux résultats qu'on devra juger le meilleur. Or, notre hypothèse d'une interpolation a, croyons-nous, l'avantage de mettre Tite-Live d'accord et avec lui-même et avec les sources historiques dont on dispose, tandis que l'hypothèse d'une lacune, à laquelle on a eu recours jusqu'ici, le met en contradiction et avec les autres auteurs et avec lui-même.

Un dernier mot. M. Fabia nous reproche (p. 8, note 1), de confondre le *signo ab Hexapylo dato* du § 1 et le *e muro ex composito tuba datum signum erat* du § 3. Cette confusion est volontaire, et nous sommes en bonne compagnie : Riemann, Weissenborn-Müller ne comprennent pas les choses autrement. Suivant la judicieuse remarque de ces derniers, le plus-que-parfait *datum erat* semble bien marquer une reprise du récit après une sorte de parenthèse (*quo... interfecerunt*).

L.-A. Constans.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

J. Marouzeau, *L'année philologique*, Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine, tome V, 1930; xx-354 pp. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1931.

La bibliographie de M. Marouzeau continue de paraître avec une régularité qui lui fait honneur. Cette année nouvelle fournit une masse de renseignements aussi abondante que la précédente, et semble bien prouver que l'activité philologique ne se ralentit pas. La partie auteurs et textes occupe 130 pages : les grands noms sont aussi ceux qui suscitent le plus de recherches : Homère et les hymnes homériques (pp. 44-49), Platon (pp. 74-80), l'Ancien et le Nouveau Testament (pp. 98-115), Virgile et les Vergiliana (pp. 119-127). Certains silences sont éloquents : ainsi Quintilien ne semble avoir été l'objet que de quatre études dont deux concernent la critique du texte, et la troisième un fragment d'Ovide chez cet auteur; la quatrième est un portrait du rhéteur, dû à M. D. Bassi, paru dans la collection *Profili*. Cet abandon consacrerait-il la défaveur dont semblent souffrir les études de rhétorique ? Par contre, il apparaît que la littérature chrétienne fait l'objet de travaux de plus en plus nombreux. Les philologues tendent évidemment à chercher de ce côté les observations neuves que l'étude des auteurs profanes ne fournit plus que difficilement, comme les historiens étendent à la préhistoire ou au début du moyen âge des recherches qui risquent souvent d'être vaines, appliquées à l'antiquité strictement classique. A. Ernout.

Alois Walde, *Vergleichendes Wörterbuch d. indogermanichen Sprachen*, hrsg. u. bearb. v. J. Pokorny ; 3. B., Register, 2 (Schluss-) Liefer., bearb. v. K. Reichardt ; pp. 193-269 ; Berlin, W. de Gruyter, 1932.

Cette dernière livraison contient la fin de *l'index uerborum* (fin du baltique, vieux-prussien, slave, langues non indo-européennes) ; un registre alphabétique des sens des racines indo-européennes, conçu sous la forme d'un index allemand — racine indo-européenne (par ex. : ab **apo, po* 47 ; Vater *atta* 44; *pap(p)a* 4*, *pətər-*4*), et qui permet de voir d'un coup d'œil les divers modes d'expression d'un même concept en indo-européen, ou, pour mieux dire, dans les diverses langues de la famille indo-européenne, enfin un erratum (pp. 254-269). Ainsi se trouve achevée, plus vite qu'on n'osait l'espérer, l'impression de cette œuvre considérable, dont l'exécution était rendue plus difficile encore par la mort d'Alois Walde. Si l'on peut n'être pas d'accord avec l'auteur sur le principe même de ce dictionnaire, il faut convenir qu'il apporte une somme de renseignements qui jusqu'ici n'avait pas encore été réunie ; et sans qu'on soit obligé d'adopter toutes les étymologies qu'il propose, il fournit aux linguistes un instrument de travail et d'information fort utile. C'est un livre qu'on ne refera pas de sitôt ; sachons gré à MM. Pokorny et Reichardt, ainsi qu'à l'éditeur, M. de Gruyter, d'en avoir assuré la publication. A. Ernout.

Wilhelm Havers, *Handbuch der erklärenden Syntax*, XVIII-292 pp. in-8° ; Heidelberg, Winter, 1931.

Le livre fait partie de *l'Indogermanische Bibliothek* éditée par H. Hirt et feu W. Streitberg ; mais, bien que les exemples allégués soient presque tous empruntés à des langues indo-européennes, et surtout au grec et au latin pour les langues anciennes, à l'allemand et au français pour les langues modernes, il rentrerait plutôt dans le cadre de la linguistique générale. Ce que l'auteur se propose en effet c'est de déterminer les « *Bedingungen* » et les « *Triebkräfte* » qui agissent en syntaxe et en stylistique — j'aime mieux citer en allemand les termes dont se sert M. Havers, car une traduction risque, en les précisant, de les dénaturer. A l'exposé dogmatique ou historique des faits de syntaxe et de « stylistique » — ce mot n'est pas fameux, bien qu'il soit partout adopté — vient s'ajouter l'examen sinon des « pourquoi », au moins des « comment » ces faits se produisent, et des conditions qui les font naître : causes internes, dues surtout à des conditions psychologiques, états affectifs, façon particulières de penser et de sentir, effort vers la clarté, effort vers l'expressivité, tendance à l'économie des forces ; causes externes ou sociales, influences d'un groupe sur un autre (langues techniques), effort vers la politesse, prédominance d'un type de civilisation, régressions brusques du niveau de culture dues à des catastrophes historiques (invasions, par exemple) ou à des cataclysmes d'ordre naturel.

On voit quelle vaste matière manie le livre de M. Havers. Il n'est pas étonnant que l'on puisse relever dans son exposé des lacunes, et même dans le détail des erreurs d'interprétation. Lui-même ne se dissimule pas les imperfections de ce que, modestement, il appelle une esquisse. Mais au lieu de le chicaner sur tel ou tel point, il faut le remercier d'avoir réuni dans un exposé d'ensemble le résultat de tant d'études fragmentaires, et d'avoir montré ce que leur somme pouvait avoir de suggestif. Ce livre de début, qu'il fallait avoir le courage d'entreprendre, sera corrigé, enrichi, complété par d'autres : mais il a le mérite d'être une base. En outre il fournit dans ses *Anmerkungen* (pp. 209-270) une bibliographie abondante et méthodique, et des index permettant de se retrouver commodément dans la masse des faits étudiés.

A. Ernout.

Leonard Whibley, *A companion to greek Studies*, fourth ed., XXXVIII-790 pp. in-8°. Cambridge, at the University Press, 1931.

Il n'est pas besoin de faire l'éloge de cet excellent vade-mecum dont quatre éditions parues dans l'espace de vingt-cinq ans démontrent suffisamment les mérites. L'avis imprimé sur la couverture porte que l'éditeur s'est proposé, dans cette nouvelle édition, de soumettre le livre à une révision complète sans en augmenter la longueur. Excellent principe dont on ne saurait trop le louer ; un manuel de ce type ne doit jamais être encombrant, et se contenter de donner l'essentiel, mais rien d'autre. Malgré cette limitation volontaire, l'ouvrage s'est accru de quatre chapitres nouveaux : pierres gravées (pp. 366-369) ; musique (pp. 370-374) ; monnaie (pp. 536-548) ; métrique (pp. 734-743). Quant au reste de l'exposé, il a été soigneusement révisé et tenu au courant des travaux les plus récents, soit par les précédents rédacteurs, soit par des collaborateurs nouveaux. L'illustration a été, elle aussi, enrichie ou améliorée : elle comporte 197 reproductions ou plans, et cinq cartes hors-texte. Les œuvres reproduites se trouvent

naturellement dans le chapitre beaux-arts (pp. 236-274), et l'on a plaisir à y voir, à côté des chefs-d'œuvre de l'art grec qui ont été depuis longtemps révélés à notre admiration, les photographies des découvertes les plus récentes, comme le Poseidon (ou le Zeus; l'identification n'est pas certaine) trouvé il y a quelques années en mer, au large du cap Artemisium, et maintenant exposé au musée national d'Athènes (fig. 40 a, p. 291). La part faite à la civilisation égéenne est grande, à juste titre ; il était bon, dans ce manuel des études grecques, de marquer l'existence d'une civilisation préhellénique dont l'influence sur la Grèce historique se révèle chaque jour plus grande. Enfin la bibliographie placée à la fin de chaque chapitre a été, elle aussi, mise à jour, et elle indique, sur chaque matière traitée, les ouvrages essentiels. J'aurais aimé voir signaler, dans le chapitre *Textual criticism*, le *Manuel de critique verbale* de Louis Havet : sans doute s'occupe-t-il plus spécialement de la critique des textes latins, mais les principes qu'il pose et les questions de méthode qu'il traite ont un caractère général, et s'appliquent aussi bien aux textes grecs. Et puisque j'en suis à signaler les oublis, je suis étonné, dans un ouvrage comme celui-ci qui s'efforce d'être si complet, de ne pas trouver un chapitre sur la langue grecque. La géographie, l'ethnologie, l'histoire et la préhistoire du peuple grec y ont leur place, mais non sa langue. Rien au début du chapitre « littérature, philologie, science » (ch. III) ; et il faut arriver au chapitre VIII (critique des textes et interprétation) pour trouver un exposé sommaire des dialectes, où il n'est même pas fait mention, que je sache, de l'origine indo-européenne du grec. Aussi la bibliographie de ce chapitre ignore-t-elle l'ouvrage fondamental de Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, dont la 3e édition est parue depuis deux ans déjà (1930), comme le chapitre métrique ne signale pas davantage l'*Essai* du même auteur sur *les origines indo-européennes des mètres grecs* (1923). Il y a là une lacune que M. Whibley ne manquera pas de combler dans la cinquième édition, que je souhaite prochaine, de son très utile manuel. A. Ernout.

Pierre Lavedan, *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines* ; 1037 pp. grand in-8°. Paris, Hachette, 1931.

L'utilité d'un pareil dictionnaire n'est pas discutable, non seulement en France, mais à l'étranger. Le *Reallexikon d. klasischen Altertums* de Lübker est épuisé ; les dictionnaires de Seyffert et de Smith sont vieillis et du reste fort élémentaires ; le précieux ouvrage de Rich commence, lui aussi, à avoir fait son temps : du reste, il ne comprend ni la mythologie, ni les termes relatifs aux institutions, ni au droit. N'aurait-il fait que nous donner sous une forme condensée la substance du dictionnaire de Daremberg-Saglio, M. Lavedan aurait déjà rendu, à tous professeurs, étudiants, ou lecteurs cultivés, un très grand service. Mais l'auteur ne s'est pas borné à résumer fidèlement son modèle, il en a modifié l'esprit. « La nomenclature française a été substituée à la nomenclature grecque ou latine ; il en est résulté non seulement une autre répartition des matières, mais presque un autre esprit, puisqu'il ne s'agissait plus de définir pour eux-mêmes des termes grecs ou latins, mais des mots français dont les résonnances ne sont pas seulement antiques [1]. » En outre, l'auteur a tenu un compte exact, dans la

1. Je dois dire que la substitution de la nomenclature française à la nomenclature grecque ou latine me semble, à l'usage, présenter plus d'inconvénients que d'avantages, et qu'elle rend les recherches difficiles et incertaines.

rédaction des articles comme dans la bibliographie, des ouvrages essentiels qui ont paru depuis l'achèvement du Dictionnaire de Daremberg. C'est ainsi qu'on trouve citées les thèses françaises qui font époque dans l'histoire de l'archéologie : celle de M. J. Carcopino sur *Virgile et les origines d'Ostie* (s. v. Vulcain) ; celle de M. Couissin sur *les Armes romaines* (s. v. bouclier) ; celle de M. Jean Bayet sur les *Origines de l'Hercule romain* (s. v. Hercule). L'article *habitation* comporte les plans, malheureusement à trop petite échelle, des palais de Cnossos, Phaestos, Mallia, avec des renvois qui vont des livres de S. Evans à ceux de J. Carcopino sur *Ostie* (1929), ou de Ch. Picard sur *La vie privée dans la Grèce antique* (1930) ; l'article sur le *harnachement* tient compte de l'étude si suggestive de M. Lefebvre des Noettes sur *La force motrice animale à travers les âges*. Ainsi le lecteur est assuré d'avoir sous une forme claire, dépouillée de tout appareil d'érudition, une somme de renseignements exacts et bien au courant des recherches les plus récentes. Peut-être aurait-il été possible, sans surcharger le volume, de donner, de-ci de-là, quelques lignes de plus à la bibliographie, et aussi à l'étymologie. M. Lavedan, avec une sage prudence, s'est abstenu de faire aucune allusion à l'origine des termes qu'il définit : en général on ne peut que l'approuver. Mais il eût été instructif de noter que bon nombre de termes de civilisation, de noms de divinités n'ont pas d'étymologie indo-européenne, et doivent s'expliquer par des emprunts à des civilisations autres que la civilisation indo-européenne. Son dictionnaire est plus descriptif qu'historique. Il était difficile qu'il en fût autrement. Mais sans vouloir y introduire des hypothèses, souvent aventureuses, sur l'origine des institutions ou des objets qu'il définit, il n'aurait pas fallu négliger tout à fait le côté étymologique. Ainsi par exemple, s. v. *Saturne*, le lexique note : « Saturne est une divinité d'origine italienne. . . c'est un des esprits de la vie agricole, Festus en fait le laboureur divin, dont le nom vient des semailles (*a satu dictum*) et qui a pour attribut la faucille. Or l'étymologie nous apprend : 1° que *Sāturnus* avec un *ā* ne peut avoir rien de commun à l'origine avec *sătus*, et que l'assimilation faite par Festus repose sur un mauvais calembour ; 2° que la forme du mot le dénonce comme étant de provenance non italienne (ce qui du reste est bien vague), mais étrusque. On voit combien elle permet de préciser et de rectifier la définition adoptée. Pour les noms de métaux, il est curieux de signaler que le latin a conservé un nom indo-européen du bronze (*aes*), tandis que le grec ne le connaît plus ; que les noms du fer diffèrent en latin et en grec, et sont l'un et l'autre sans étymologie, tandis que le nom du plomb est commun aux deux langues, mais évidemment emprunté, sans doute à une langue ibérique. L'histoire des métaux reçoit par là une lumière toute nouvelle. A. Ernout.

Dr Helmut Huchzermayer, *Aulos und Kithara in der griechischen Musik bis zum Ausgang der klassischen Zeit*. Emsdetten en Westphalie, 1931 ; in-12 de 76 p. ; imprimerie de Dissertations H. et F. Lechte.

Cette dissertation de Munster, bien qu'elle annonce qu'elle se borne aux sources littéraires, est cependant au courant de la documentation archéologique : elle fait état, par exemple, des découvertes de Crète et des terres cuites béotiennes et lacédémoniennes. Consacrée à la flûte et à la cithare, qui est, nous dit l'auteur, identique à la lyre, elle passe en revue en outre la plupart des instruments de musique dans l'antiquité grecque, et pour chacun d'eux fournit en somme la petite notice où sont rassemblées, comme en un bref article de dictionnaire, toutes les références utiles.

C'est ainsi que nous apprenons à reconnaître la *phorminx*, nom anatolien de ce que les grecs du Nord appelaient *lyra* et les Égéens, inspirés par les Sémites, *kitharis*. Les Tragiques disaient aussi *chélys*, mot syrien. Un instrument de construction analogue, mais avec 20 cordes, est la *magadis* lydienne, que Sapho dénomme *pectis* ; une variété spécialement lydienne est le *barbiton*. Le *trigone*, harpe triangulaire, porte aussi le nom hébreu de *sambuque* ; de même origine sémitique sont les instruments appelés *nablas* et *pandoura*.

La flûte, que l'auteur compare à la clarinette des modernes, est, à son opinion, d'origine crétoise, et par conséquent de descendance égyptienne. C'est un instrument qui accompagne notamment les danses : religieuses, funèbres, nuptiales ; les travaux des ouvriers ou des forçats, les exercices militaires ou gymnastiques. Une « invasion phrygienne » l'a apportée en Grèce au VIIIe siècle, et elle a pris dans la musique la place prépondérante que détenait jusqu'alors la *phorminx*, accompagnatrice de la poésie épique : l'élégiaque Mimnerme de Colophon n'était pas seulement un *aulode*, c'est-à-dire un compositeur de poésies pour accompagnement de flûte, mais un *aulète*, c'est-à-dire un exécutant.

La dissertation prend fin sur deux *excursus*. — Le premier porte sur ce qu'on pourrait appeler la mythologie de la flûte : Athèna inventrice de l'*aulos*, la lutte d'Apollon et de Marsyas, la légende de Midas. A ce sujet, l'auteur nous avertit qu'il laisse de côté tout le matériel archéologique. Il a raison s'il pense aux représentations figurées de ces diverses scènes ; il a tort s'il supprime du même coup tout ce que les images auraient pu nous enseigner sur les instruments eux mêmes. — Le second, moins intéressant, porte sur les rapports, dans Socrate, Platon et autres philosophes, de l'*éthos* et des *harmonies* avec les deux genres d'instruments dont il est ici question.

Georges Seure.

Hans Herter, *de Priapo* ; 1 vol. gr. in-8° de 334 p. avec 3 pl. Giessen, Alfred Töpelmann, 1932. Prix, broché : 17 mark 50.

Ce travail forme à lui seul le tome XXIII de la collection intitulée : *Religiongeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*. C'est en effet un *Vorarbeit* au vrai sens du mot : après cette enquête méthodique, minutieuse, exhaustive, divisée en chapitres par des chiffres romains, en paragraphes par des majuscules, en alinéas par des minuscules et en lignes par des chiffres ; résumée en ordre alphabétique par des renvois dans le texte et par un *Index* copieux, il ne reste plus qu'à écrire sur Priape le livre dont nous avons ici, classées puis imprimées à la suite, toutes les fiches préparatoires. Si elles n'y sont pas toutes, parce que dans cet ordre de recherches personne ne peut avec certitude se targuer de ne rien avoir oublié, il est du moins certain qu'il ne reste à peu près rien à glaner après Hans Herter, et qu'on perdrait bien du temps, avec peu de résultats probables, si on s'efforçait de trouver quelque texte ou quelque objet auquel il ait oublié de se référer.

Ce n'est pas, toutefois, que la suite du classement des matériaux soit toujours très claire, malgré la multiplicité des subdivisions et des numérotages. Un pareil livre ne se lit pas, on le consulte. Il ne nous apprend donc pas réellement ce qu'est le Dieu Priape ; il ne le situe pas définitivement ni dans le Panthéon gréco-romain, ni dans l'évolution des religions ou des

superstitions antiques, ni dans l'histoire de l'art. Mais il déblaie la voie pour qui fera cette triple recherche, et il rassemble les traits dont on pourra quelque jour composer la monographie de cette divinité anatolienne, qui a fait sa carrière dans le monde païen grâce à l'entremise des Alexandrins : ce sont, je crois, les deux seuls points qui soient à présent hors de conteste, et sur lesquels on possède désormais une quasi-certitude.

A une œuvre semblablement conçue et présentée, le meilleur service qu'on puisse rendre est de résumer la multiplicité de ses chapitres, afin que chacun, suivant ses études ou ses goûts, soit en mesure de noter quels renseignements éventuels il pourrait puiser dans un pareil livre :

I. — *Origine du Dieu* : Lampsaque plutôt que Paros.

II. — *Forme du nom* : ionienne (type primitif Πρίηπος) ; sept étymologies proposées par les Anciens sont, comme à l'habitude, des calembours ou des inventions délirantes ; une douzaine d'autres, suggérées par les modernes, ne valent guère mieux. Sauf celle du *Dictionnaire* de Boisacq, qui dit que le nom est asiatique, ce qui est évident, s'il est lampsacénien : mais ceux qui veulent préciser aboutissent à une dizaine d'opinions différentes, et les plus raisonnables sont celles qui se bornent à remarquer l'analogie entre Πρίαπος de Lampsaque, Πρίαμος de Troie et Πρίασος de Magnésie.

III. — Les *généalogies* priapéennes, au nombre d'une dizaine, prouvent seulement la fertilité d'imagination des Anciens. Quant aux *récits mythiques* de sa vie terrestre, on peut les grouper autour de trois traditions qui remontent à Sophocle, Eratosthène, Nonnus.

IV. — *Monuments* où le dieu est représenté : monnaies, statues marbre et bronze, reliefs, peintures, gemmes. L'auteur, prévient que la collection de 500 monuments, qu'il a réunie, n'est pas exhaustive. Il a, dans divers chapitres, étudié les ateliers monétaires spécialisés dans le type priapéen (Lampsaque, Nicopolis ad Istrum), classé les terres-cuites égyptiennes, catalogué les hermès priapiques, étudié l'image divine (tête, corps, attributs, position assise ou debout, isolée ou en groupe), énuméré ses vêtements (ou constaté leur absence ou leur indécence). — Ce catalogue, malgré ses répétitions, ses renvois et ses subdivisions mal rattachées les unes aux autres, est, selon moi, la partie capitale du mémoire de M. Hans Herter.

V. — *Caractéristiques* de la personnalité divine : relevé des épithètes accolées au nom de Priape. Certaines sont ironiques et n'ont rien de culturel. Leur signification est du reste amoindrie, à mon sens, par le fait que beaucoup d'entre elles sont tirées de la poésie érotique, et spécialement des compositions appelées Priapées.

Les adjectifs énumérés, joints aux développements littéraires qu'ils ornent, permettent de constater que parmi les attributions diverses du dieu, les principales sont les suivantes : il est le dieu des jardins, évidemment parce qu'il exagère le symbole de la fécondité ; — le dieu de la vie et de la mort, assurément parce qu'il fait songer aux jouissances immédiates et à la brièveté de l'existence ; —le dieu aussi des pêcheurs, pour des motifs peu clairs : je dois cependant faire remarquer que les inscriptions prouvant ce culte le montrent localisé aux rives de l'Hellespont et de l'Euxin, c'est-à-dire sur le littoral voisin de Lampsaque, sa patrie ; en outre, elles paraissent se rapporter spécialement à la pêche du thon, poisson particulièrement prolifique.

VI. — Les *lieux de culte* sont répandus dans toute la campagne, spécialement dans les vergers et les vignobles ; il faut naturellement y ajouter les lupanars, dont il convient de dire que le terme de « lieu de culte » est assez impropre, si on le prend au sens religieux : la vérité est que les effigies du dieu, sculptées ou peintes, paraissent avoir fait souvent partie du mobilier ou de la décoration de ces endroits.

Suit une liste des pays et des villes où un culte officiel de Priape a été constaté. L'Anatolie réunit 21 numéros, contre autant pour la Grèce continentale et insulaire, 30 pour l'Italie, 28 pour les pays gaulois et germaniques. Les régions adriatiques, danubiennes, pontiques, sont peu représentées : l'Égypte (sauf Alexandrie, centre de la fabrication des images de terre-cuite), l'Afrique et l'Espagne sont à peine nommées. Je me demande du reste si on peut tirer des conclusions efficaces d'une statistique fondée sur le hasard des trouvailles ou des fouilles, dans des régions très diversement connues ou explorées.

VII. — Le *rituel* priapéen reste vague ; ses prêtres ne sont mentionnés que par saint Augustin (*Cité de Dieu*, VI, 7), et l'on peut douter qu'ils aient jamais eu un caractère officiel. Plus importante et significative est la liste des victimes qu'on sacrifiait. A l'âne, tout indiqué par sa réputation de salacité exubérante, s'ajoutent le porc, le bouc, le bélier, le taureau, pour des motifs analogues. On s'attend moins à l'oie, et surtout à la colombe ; quant au poisson, nous avons vu tout à l'heure l'explication de semblable offrande.

VIII. — Un dernier chapitre parle du *syncrétisme* d'époque tardive, qui a fait assimiler Priape à Horus et à Bès. Plus intéressante serait, si on pouvait l'établir de façon définitive, la substitution du Priape gréco-anatolien au génie indigène romain Mutinus Titinus (ou Mutunus Tutunus).

Georges Seure.

Corinth, *Results of excavations conducted by the American School of classical studies at Athens*, Vol. VIII, part II : *Latin Inscriptions*. Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1931 ; 1 vol. gr. in-4° de xiv-171 p. Prix : 5 dollars relié.

Cet ouvrage est l'une des nombreuses parties de la publication officielle américaine sur les fouilles de Corinthe. Il est l'œuvre de M. Allen Brown West, aidé par Miss L. R. Taylor qui n'a point voulu être nommée. Il contient les textes latins découverts entre 1896 et 1926 ; le plus grand nombre a déjà été publié. Presque tous sont courts et fragmentaires, même parmi les 226 n^{os} du recueil principal : quant au supplément, il fournit (évidemment comme preuve de minutie) 167 textes possédant de 1 à 3 lettres et une vingtaine d'illisibles.

La publication est, comme toujours, luxueuse : bon papier, bonnes photographies, impression soignée, *Indices* complets et méticuleux, rédigés sur le modèle et dans l'ordre de ceux du *CIL*. A tous ceux qui ne sont pas des spécialistes de la Corinthe romaine ces textes fragmentaires apprendront peu de choses, soit sur l'histoire générale, soit sur l'épigraphie d'époque impériale. A des lecteurs de la *Revue de Philologie* on doit, peut-être, signaler le n° 65, où un graveur ignorant ou distrait a transcrit par les lettres ΛΕ SE ΜΙΛΙΤΟ la formule banale (*bene*) *de se merito*. Fautes d'orthographe, ou de prononciation ? On a pu depuis longtemps épiloguer à ce sujet, puisque la *Revue archéologique* a fait connaître ce texte dès 1919.

Georges Seure.

Charles-Alexandre Robinson, *The Ephemerides of Alexander's Expedition*, Brown University Studies, 1932, Providence ; 1 vol. in-4°, 81 p. avec 1 pl. et 1 carte. Prix, relié : 3 dollars.

L'auteur, professeur adjoint de Lettres grecques et latines à Brown University, ne doit pas être confondu avec son homonyme, David M. Robinson, ancien Directeur de l'École Américaine d'Athènes, professeur à l'Université Johns Hopkins à Baltimore.

Le but de ce modeste mémoire est d'aborder sous un autre angle le problème, toujours pendant, du journal de route établi au jour le jour, durant la marche d'Alexandre, en Asie, sous la direction d'Eumène de Cardia et de Diodore d'Erythrées. Un récit continu en fut tiré par l'historien Callisthène d'Olynthe. Les données de Callisthène sont reproduites par Arrien, tandis que Diodore, Justin, Quinte Curce et Plutarque ont puisé à d'autres sources.

Le travail qui consiste à mettre en regard, sur des lignes parallèles, les indications des cinq historiens, occupe les p. 13 à 68 de l'ouvrage. On doit en tirer, paraît-il, les conclusions suivantes : de 334 à 327, puis pour les derniers jours de la vie d'Alexandre, les éphémérides sont à la base des divers récits ; pour l'intervalle, elles ont été perdues avant d'être utilisées.

La présentation du livre est, comme dans toutes les publications du même genre, extrêmement soignée. La carte de l'Itinéraire est empruntée au vol. VI de l'*Histoire Ancienne* de Cambridge. On ne trouve pas mention de l'*Alexandre le Grand* de G. Radet, qui est de 1931 ; mais celui d'Ulrich Wilcken, paru la même année, est cité.

Georges Seure.

The Oriental Institute of the University of Chicago, 1931, brochure de 68 p., avec 61 fig.

Cette publication, éditée à propos de l'inauguration, en décembre 1931, du bâtiment neuf consacré à l'Institut Oriental (il est reproduit, en photographie de pleine page, en avant du volume et les fig. 58 à 60, ainsi que la couverture, en analysent les détails), possède un caractère de commémoration, de propagande, nullement d'érudition. Il n'y a donc pas lieu de lui consacrer un compte rendu sous la forme usuelle.

Mais nous rendrons volontiers aux 12 expéditions archéologiques américaines mentionnées sur la carte (1 en Anatolie, 1 en Syrie, 1 en Palestine, 1 en Irak, 3 en Perse, 5 en Égypte) le témoignage qu'elles sont installées (fig. 9, 22 à 28, 40, 50, 51) et munies de moyens de travail (fig. 16 à 18, 30 à 33, 36, 38, 40, 41, 45, 47, 48) avec un luxe que peuvent envier nos Écoles européennes d'archéologie.

G. S.

Histoire générale, publiée sous la direction de Gustave Glotz. — *Histoire ancienne*, deuxième partie. *Histoire grecque*, Tome II. La Grèce au Ve siècle, par Gustave Glotz, avec la collaboration de Robert Cohen. Paris, les Presses universitaires de France, 1929-1931, 787 pages 11 cartes.

Le second tome de l'Histoire grecque de M. Glotz ne sera pas une déception pour ceux qui avaient pu apprécier les éminentes qualités du premier (*Des Origines aux guerres Médiques*). Il est consacré à la Grèce du Ve siècle. On pourrait croire que tout est dit sur un sujet où notre documentation de

première main ne s'est pas, depuis un demi-siècle, accrue au rythme des travaux modernes. Mais un historien du tempérament de M. Glotz sait apporter, même sur une matière aussi travaillée, des vues nouvelles. On ne peut ici citer toutes les pages qui porte la marque d'une critique vigoureuse et d'une forte réflexion personnelle : qu'il suffise de mentionner la discussion sur les effectifs de l'armée perse (p. 49), où, à défaut d'une certitude, nous obtenons une approximation beaucoup plus raisonnable que celle de Delbrück et de Beloch, en même temps qu'une ingénieuse hypothèse sur l'origine des chiffres absurdes d'Hérodote ; un exposé bien nuancé de l'évolution de l'impérialisme athénien (p. 143-166) ; un développement essentiel sur l'histoire des finances d'Athènes (p. 366-376) ; enfin les fortes pages qui jalonnent le récit de la guerre du Péloponnèse, en particulier celles si fines et si justes, qui sont consacrées à la paix de Nicias (p. 656). — Naturellement, il subsiste, dans l'histoire de ces cent années, bien des points mal éclairés encore et sur lesquels les opinions peuvent différer. P. 41, j'ai peine à accepter l'explication traditionnelle de la campagne de Miltiade en 489 : cf. P. Roussel, *La Grèce et l'Orient*, p. 67. — P. 605, M. Glotz veut qu'une haine « violente » entre Athènes et Sparte, conséquence de la différence entre les régimes politiques, soit une des causes de la guerre du Péloponnèse ; cependant, de cette haine, nous ne possédons de témoignages, ni, cela va de soi, du côté spartiate, ni du côté athénien. — P. 349, il n'est pas assuré que les Athéniens aient condamné les généraux des Arginuses pour n'avoir pas recueilli les morts ; le récit très exact que M. Glotz lui-même a fait plus loin, p. 748, du procès, d'après le texte de Xénophon, le seul qui compte, montre qu'il n'était question alors que des naufragés encore vivants qu'on aurait pu sauver. — Certains jugements sur les personnes, fondés sur des plaisanteries d'Aristophane (tellement sujet à caution !) seraient peut-être à réviser : Peisandros n'était sans doute pas un « géant vorace et bête » (p. 719), à voir l'activité fort souple qu'il sait déployer (p. 720) [1].

M. Glotz a consacré la première partie de son ouvrage aux guerres médiques, la fin à la guerre du Péloponnèse, avec, entre les deux, une large étude sur les institutions et les mœurs. C'est le plan traditionnel, et, de fait, on ne saurait en imaginer un autre. Il est tout naturel qu'entre deux périodes mouvementées et tragiques, au moment où la Grèce paraît arrivée à une sorte d'équilibre, l'historien s'arrête pour étudier cette civilisation magnifique. On peut penser avec quelle maîtrise l'auteur du *Travail en Grèce* et de la *Cité grecque* a traité cette matière : il nous a donné, somme toute, un précieux Manuel des Institutions grecques, qui tient près de quatre cents pages c'est-à-dire la moitié de l'ouvrage. Peut-être certains trouveront-ils

---

1. Je me permets de signaler quelques menues erreurs, inévitables dans un ouvrage aussi considérable. P. 67, la tempête qui détruit une partie de la flotte perse sur la côte de la Magnésie n'est pas un ouragan exceptionnel pour la saison : le texte d'Hérodote décrit très précisément un de ces « coups de melten » familiers à ceux qui ont navigué en été dans la Mer Égée. — P. 693 et carte 1 : il n'y a jamais eu de retranchement circulaire aux Épipoles : outre qu'on ne voit pas l'utilité d'un pareil ouvrage, le texte de Thucydide ne s'entend pas si l'on donne ce sens au mot κύκλος, qui signifie simplement ici, comme dans nombre de passages de Thucydide et de Xénophon, l'ensemble des ouvrages de circonvallation (cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, II, 2, p. 307). — P. 736 : depuis Bergk, on corrige dans *Hellen.*, I, 1, 23, καλά en κᾶλα (les vaisseaux sont détruits) ; « Bon temps passé » ferait un début singulier à la dépêche d'un vice-amiral de Sparte.

cette proportion un peu forte, d'autant que par endroit M. Glotz dépasse nettement les limites du ve siècle, et que plusieurs de ses remarques ne valent que pour une époque postérieure (cf. en particulier p. 234 ; p. 263 ; p. 308 ; p. 415-16) ; on peut se demander s'il n'eût pas mieux valu respecter le parallélisme entre l'évolution des institutions et la marche des faits.

Ce tableau appelle une autre remarque. M. Glotz, au cours de son ouvrage, n'a pas marchandé les marques de la sympathie que lui inspire, on le sait, Athènes — sympathie à laquelle, raisonnablement, on ne peut que souscrire. Toutes les réserves qu'on est en droit de faire sur ce premier essai d'une organisation radicalement démocratique et d'un empire fortement centralisé, n'empêchent qu'il faut accepter les conclusions de M. Glotz (p. 763), et convenir que l'on ne peut concevoir ni l'histoire de la Grèce ni le développement de notre civilisation méditerranéenne sans l'Athènes du ve siècle. Mais la place éminente qu'elle occupe, le fait aussi que ses institutions nous sont particulièrement bien connues, ne doit quand même pas nous faire oublier qu'il existait au ve siècle d'autres États grecs dont l'organisation économique, juridique, sociale, méritait quelque attention. Or de ces États il n'est pas question dans ce tableau des institutions et des mœurs, limité à la seule Athènes. Peut-être l'exposé magistral de M. Glotz aurait-il gagné à être encadré par une étude des autres cités grecques. Pour prendre un exemple, M. Glotz a consacré une discussion serrée à évaluer la population de l'Attique (p. 222-228) ; il est arrivé, non à une précision et une certitude absolues, mais à un « ordre de grandeur » très vraisemblable. Ce résultat gagnerait peut-être en intérêt si on le comparait avec ce que nous savons de la population du reste de la Grèce : or c'est en un autre endroit (p. 396), et tout à fait incidemment, que nous trouvons des renseignements, d'ailleurs très sommaires, sur l'ensemble de la population hellénique. On finit par avoir l'impression qu'Athènes est, non seulement la première ville de la Grèce, ce qui est hors de discussion, mais la seule.

C'est presque une banalité de louer l'admirable documentation de ce livre. On a l'impression que tout a été dépouillé, confronté, et apprécié : textes littéraires[1], inscriptions dont M. Glotz sait faire le plus heureux usage, enfin la masse toujours croissante des travaux de seconde main. Et ce n'est pas le moindre mérite de ce livre plein de pensée que d'être en même temps un instrument de travail de premier ordre.

Jean Hatzfeld.

G. Contenau et V. Chapot, *L'art antique : Orient, Grèce, Rome* (*Histoire universelle des arts*, publiée sous la direction de Louis Réau). Paris, Armand Colin, 1930.

Voilà un excellent manuel, dont on ne saurait trop recommander l'usage aux étudiants et aux amateurs d'art. M. Contenau a été servi non seulement par sa remarquable connaissance des antiquités orientales, mais aussi par la nouveauté d'une grande partie de son sujet. On sait en effet que depuis une dizaine d'années les découvertes archéologiques ont fait

1. Il y a peut-être un peu trop de sévérité dans le jugement sur les Helléniques (p. 734, note 80) — ouvrage certes fort imparfait, mais où la partie relative à la fin de la guerre du Péloponnèse, encore inspirée de la méthode de Thucydide, est traitée avec soin, et contient, en somme, l'essentiel.

faire des progrès considérables à l'histoire ancienne de l'Orient. Des civilisations à peine soupçonnées jusqu'ici — celle des Sumériens, celles des Hittites — nous ont été révélées. M. Contenau a très heureusement utilisé les découvertes les plus récentes pour nous donner de l'art oriental antique une vue neuve. On ne saurait trop louer la façon dont il a associé l'histoire à l'archéologie, et dont il a présenté parallèlement le développement de l'art égyptien et celui de l'art asiatique : cela permet de discerner clairement leurs rapports, qui furent étroits et constants.

La tâche de M. Chapot était plus lourde, et aussi plus ingrate : plus lourde, parce qu'il avait à traiter, avec l'art de la Grèce et de Rome, un sujet immense — et, de fait, plus des deux tiers du volume lui appartiennent — ; plus ingrate, parce qu'il s'agissait d'un sujet classique et sur lequel l'essentiel a été dit. M. Chapot s'est tiré avec honneur de cette entreprise périlleuse : il nous offre un résumé très probe, très solide, soutenu et animé d'idées générales qui nous font bien saisir l'évolution des arts et ses rapports avec les grands événements historiques. Les bibliographies placées à la fin de chaque chapitre témoignent d'une information sûre et étendue ; l'illustration est abondante et choisie. Il convient cependant de faire une réserve pour la figure 220, « terre-cuite de Tanagra » représentant plusieurs personnes au marché, dont l'authenticité est suspecte. M. Chapot utilise à propos les découvertes archéologiques récentes : il ne manque pas de mentionner, par exemple, (p. 323) l'Apollon de Véies, trouvé en 1916, et il fait allusion (p. 361) au déblaiement du curieux marché qui bordait au nord-est le forum de Trajan. On eût aimé qu'il dît un mot également de ce qu'Ostie nous a appris sur l'architecture urbaine des Romains, et que fût nommée, pour son plan et pour ses stucs décoratifs, la basilique souterraine découverte en 1918 à la Porte Majeure. Signalons d'autre part à M. Chapot qu'il exagère très probablement la part de Marseille dans l'art augustéen de la Gaule du sud-est quand il écrit (p. 341), à propos des sculptures du Mausolée de Saint-Remy : « leur style paraît témoigner du rayonnement de la métropole grecque voisine, Marseille. » Il s'agit bien plutôt d'un art importé à Arles aux premiers temps de la colonie par des artistes grecs d'Asie Mineure.

L.-A. Constans.

William Déonna, *Dédale ou la Statue de la Grèce archaïque* ; vol. II, in-4° de 467 p. avec 20 fig., 37 planches et un Index. Paris, De Boccard, 1931.

Le savant Directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève a donné au public, avec sa promptitude et sa précision habituelles, le second volume de la publication inaugurée l'année précédente. Ce tome II forme le fascicule III des *Travaux et Mémoires publiés par... les Membres étrangers de l'Ecole française d'Athènes*. J'ai constaté avec plaisir qu'on avait tenu compte de certaines observations adressées au tome I ; pour ce qui concerne l'illustration, j'ai reçu de l'éditeur des renseignements dont il résulte que le fruste et la laideur de l'imagerie sont la manifestation d'un parti pris qui n'a pas pour cause un excès d'économie. Il convient donc de s'incliner devant les raisons de l'auteur, et, sans insister davantage, de le féliciter au contraire d'avoir cette fois ajouté en Appendice un certain nombre de planches suffisamment bien venues. Ces planches, outre certaines sculptures delphiques, reproduisent principalement des *Korai* de l'Acropole et des *Kouroi* de provenances diverses (Périnthe, Rhodes, Thasos, Naxos, Paros, Théra, Sounion, Volomandra, Orchomène, Ptoïon, Delphes, Naucra-

tis, Chypre). Une tête ibérique d'Alicante (Musée de Barcelone) ; un relief palmyrénien et une statue funéraire copte (Musée de Genève) complètent cette série volontairement limitée par l'auteur.

Un excellent *Index analytique* résume fort heureusement le contenu des deux tomes de l'ouvrage. Comme toutes les tables de ce genre, il n'est pas absolument exempt ni d'articles étranges [1] ni de minuties exagérées [2], et l'on ne saura pas toujours deviner le mot qu'il faudrait penser à chercher pour découvrir la référence désirée. Tel qu'il existe, cet index rendra les plus grands services, et nous sommes reconnaissants à M. Déonna de l'avoir fait établir avec une pareille ampleur. Une amélioration facile aurait été de mettre à part : provenances, noms de lieux, noms d'artistes, d'écrivains ou de possesseurs d'objets d'art [3].

Le livre contient 4 parties :

I. — Artistes (légendaires : Dédale, etc ; authentifiés : signatures, etc ; écoles ; voyages) ; groupements régionaux (Grèce asiatique, insulaire, ionienne, continentale, italiote, africaine, etc). — L'idée générale la plus importante de ce chapitre est l'interpénétration des écoles ; les voyages des artistes et des œuvres. On en arrive ainsi, fort justement à mon sens, à refuser d'accorder à une contrée quelconque le monopole d'avoir inspiré les œuvres grecques. C'est le sujet de la seconde partie.

II. — Influences subies par la statuaire archaïque. — M. Déonna expose successivement, et critique, les mirages (égéen, oriental, égyptien) ; la phénicomanie, le panhittitisme ; le panbabylonisme, etc. Il montre que, comme il est naturel, la grande plastique a toujours été plus libre dans ses inventions que ne le furent les arts industriels, dont les produits voyagent davantage et doivent satisfaire un public plus hétérogène. Mais il ne nie pas les survivances égéennes ou mésopotamiennes, non plus que les réactions réciproques de l'Egypte et de la Crète, avec leurs répercussions obligées sur l'art continental.

III. — Caractères originaux de la plastique archaïque : dans la matière (bronze et marbre) ; dans la transcription du corps humain (anatomie, vêtement, mouvement, variété, vie) ; dans l'hellénisation du monde antique (colonisation, commerce, butin de guerre). — Suit une espèce de catalogue de l'expansion de l'art archaïque à l'étranger (pays danubiens, rives de l'Euxin, Anatolie, Phénicie, Egypte, Assyrie, Perse, royaumes bactrien et parthe, Inde, Eurasie, Etrurie, Ligurie, Gaule, Espagne). Il est d'un usage commode et d'une documentation sûre : mais il aboutit jusqu'en Amérique, et j'avoue que je goûte peu pareille extension. Il est vrai que tant de comparaisons ont peut-être pour but principal de permettre l'examen du problème qui occupe, en fait, le dernier chapitre : filiation ou coïncidence ?

---

1. Abdomen ; aliénés ; cils ; dadaïsme ; écorché ; exemplarité ; juste mesure ; maussade (cf. expression) ; routine ; rupture (de la matière des conventions) ; etc.

2. Campaniforme (aspect) et cloche (corps en) ; chronophotographie ; durée (principe de) ; mammaire (indice) ; spontané (art) ; etc. — Par contre, des articles comme Acropole d'Athènes, Délos, Delphes, sont si touffus qu'ils deviennent pratiquement inutilisables.

3. Erreurs : scarabéoïdes écrit *sarabéoïdes* et renvoyant à *b* 201 au lieu de 202 ; *tynannoctones* ; p. 464, XI, Thrace, lire 160 au lieu de 123 ; p. 214, note 9, *litugiques* ; p. 291, au lieu de Crets, lire Trets, lieu de la bataille de Pourrières (?).

IV. — Survie de l'archaïsme : tradition (tendances archaïsantes ; goût des collectionneurs) ; imitation inconsciente ou érudite (christianisme primitif et médiéval ; Renaissance ; retour à l'antique aux XVIIIe-XIXe siècles) ; régression technique volontaire ou inconsciente (art contemporain ; art roman ; civilisation carolingienne). — L'auteur note avec raison toutes les bizarreries qui ne sont que des coïncidences, toutes les similitudes qui ne sont que des nécessités de matière ou de métier, et il conclut en formant le vœu d' « élargir les cadres trop étroits d'une archéologie traditionnelle, et d'en faire, non pas seulement une histoire, mais aussi une science ».

Georges SEURE.

RANULF (Sven), *Gudernes Misundelse og Strafferettens Oprindelse i Athen. Studier over aeldre Graesk Mentalitet.* København, Høst, 1930 ; in-8°, 243 p.

L'auteur de ce travail considère le problème suivant : comment une « tendance désintéressée » peut-elle s'expliquer dans le droit pénal — en d'autres termes, d'où vient que la pénalité s'applique à des actes où l'Etat n'est pas intéressé (par exemple, le vol ou le meurtre en général), voire à des actes qui ne peuvent être jugés universellement dommageables (par exemple, la consommation de boissons alcooliques ou la propagande malthusienne)? La variabilité des droits criminels nous avertit que le raisonnement *a priori* n'a que faire ici : la question est une question de fait ; et, comme il s'agit de réactions collectives, on doit l'étudier d'abord, sociologiquement, dans telle société déterminée : M. S. Ranulf s'est proposé de l'étudier dans la Grèce ancienne.

Le droit pénal athénien, que nous pouvons soumettre à l'analyse, témoigne incontestablement d'une « tendance désintéressée » qui lui est devenue immanente à la suite des réformes de Dracon et de Solon. Or il faut voir comment il fonctionne : il fonctionne grâce au système, amorcé par Solon et développé après lui, des γραφαί, des accusations publiques intentées par des particuliers bénévoles. Comment peut-il en être ainsi ? Répondre à la question, c'est retrouver le moteur psychologique qui, en déterminant les poursuites individuelles, assure la régularité de la répression. Mais on ne pourra le retrouver qu'en étudiant, à travers les expressions de la littérature, l'idée de la justice pénale : par quoi il faut entendre non pas seulement la justice réalisée par les hommes, mais celle qui est exercée par les Dieux.

C'est précisément cette dernière qui est la plus instructive ; c'est elle qui fait l'objet de la plus grande partie de l'ouvrage. L'analyse, qui utilise surtout des textes d'Hérodote et des tragiques, permet de reconnaître une idée triple de la justice divine ; les Dieux punissent : 1° pour des crimes effectivement commis ; 2° par caprice ; 3° par jalousie. Mais, dans l'esprit des Grecs, il peut y avoir confusion ou substitution entre ces motifs, et, sur le premier point, il convient d'observer que la faute peut n'être pas personnelle, mais remonter à un ancêtre, et, en outre, que les Dieux punissent souvent d'une façon intéressée. — L'idée de la jalousie des Dieux est la plus caractéristique. Elle est pour nous révélatrice. Elle doit être considérée comme traduisant un sentiment profond qui régnait dans la conscience des Grecs, qui est directement attesté par l'ostracisme, et qui fut le moteur de toute une partie du droit pénal.

Si étrange que puisse paraître d'abord cette construction, il convient d'y reconnaître et d'y apprécier un effort intéressant. L'idée dont s'inspire M. S. R. est de celles qui ont encore besoin de s'imposer quoique déjà banales, mais qui s'imposeront bien malgré qu'on en ait : c'est que les notions de droit ne sont pas l'objet d'une espèce de révélation de la conscience, mais sont à étudier comme des faits, c'est-à-dire comme des croyances variables dans les différentes sociétés — dût-on y trouver, comme notre auteur a cru le trouver dans son cas, de l' « humain trop humain ». En second lieu, la position même du problème est la position juste : ce qu'on appelle le développement des idées morales ne saurait être le produit d'une raison pure (pp. 17, 234) ; ce sont des sentiments qui sont à l'œuvre. Or le mécanisme des sentiments — c'est une conception à laquelle nous sommes faits de plus en plus — est souvent des plus obscurs : le travail de M. S. R. est avant tout une tentative, dont le principe est incontestable, pour déceler dans les institutions mêmes, et en particulier dans leur fonctionnement, l'inconscient social (cf. p. 191).

Ceci dit, il faut indiquer les critiques que nous aurions à présenter, et elles sont graves. Critiques formelles d'abord : outre qu'il règne une certaine confusion dans le premier chapitre où le problème est formulé, et que la notion même d'une « tendance désintéressée du droit pénal » est loin d'être définie comme une notion claire et distincte, il apparaît que deux questions différentes, au moins, ont interféré au cours de l'étude : l'une, c'est de savoir quel est le principe de la pénalité dans la sphère du « droit désintéressé » ; l'autre, c'est de rendre compte du système des γραφαί, c'est-à-dire d'un mécanisme procédural. Et certes, il n'y a pas de raison *a priori* pour que les deux questions ne soient pas liées entre elles. Mais il est inadmissible qu'on les mêle, alors que leurs objets ne se recouvrent pas en fait, la plupart des γραφαί sont dirigées contre des délits publics, intéressant l'Etat : par définition, le domaine du « droit désintéressé » est ailleurs ; et l'auteur nous rappelle lui-même opportunément qu'il n'y a pas de γραφὴ φόνου.

D'autre part, ni à l'une ni à l'autre de ces questions, M. S. R. ne paraît fournir une réponse satisfaisante. Sans doute, en insistant sur les conceptions grecques, pour nous extrêmement étranges, de la justice divine, il a eu le mérite de nous rappeler combien variable et combien troublante peut être la notion de responsabilité pénale. Mais il y a là un nouveau problème, nouvelle source de confusion. Pour ce qui est du principe même de la pénalité, il est possible qu'il y ait quelque chose à retenir, en un sens, de la conclusion ; mais cette conclusion, l'auteur lui donne une portée exorbitante, et on est bien obligé de constater qu'il y a une singulière disproportion entre l'analyse, d'ailleurs profitable, de certaines idées religieuses, et la simplicité du raisonnement qui en tire toute une théorie du droit pénal.

Reste la question de technique judiciaire : M. S. R. a bien vu, et il est peut-être le premier à avoir dit, que le système des γραφαί pose pour nous un problème. Mais ce problème est plus complexe, historiquement, qu'il ne le donne à penser : d'abord, c'est au cours de l'époque classique que le domaine des γραφαί s'est étendu (cf. p. 28) — et il est assez inquiétant d'observer qu'au moment où ce développement est achevé, la notion de jalousie va être en régression (p. 201) ; ensuite, il y a d'autres voies de répression que la δίκη et la γραφή, et qui ont une importance considérable. Quant au fond, je ne pense pas que le principe psychologique invoqué rende compte du procédé de l'accusation publique : aussi bien l'auteur

aurait-il obéi à une inspiration assez voisine de la sienne en considérant dans le procès criminel l'ἀγών qu'il est expressément, et ce principe de lutte organisée qui est fondamental dans la conscience des Grecs et dans leur représentation de la société elle-même.

Louis Gernet.

David Randall Mac-Iver, *Greek cities in Italy and Sicily* ; XII-226 pp. in-8°. Oxford, Clarendon Press, 1931.

Livre sans prétentions érudites, mais qui constitue un guide aimable et clair à travers les villes grecques de l'Italie et de la Sicile. Il est inutile de rappeler la compétence de l'auteur en matière d'archéologie italique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que son exposé soit au courant des plus récentes découvertes de l'archéologie et de l'histoire : le chapitre sur l'histoire de Syracuse (pp. 86-135) qui précède la description topographique de la ville (pp. 136-160), et la chronologie des monuments (pp. 161-170), est un modèle du genre. Un autre mérite du livre, c'est qu'il est rédigé par un homme qui a vécu toute sa vie au milieu des paysages dont il parle : il en aime le passé qu'il aide à reconstruire, mais il n'est pas moins sensible à leur beauté actuelle, et le printemps fleuri de la Sicile moderne n'a pas pour lui moins d'attraits que la splendeur de ses ruines. Des photographies excellentes et des cartes ou plans de ville, contribuent à l'agrément comme à l'utilité de ce guide, qu'on voudrait voir, en même temps que la Sicile grecque de M. Jean Bayet, entre les mains de tout visiteur de la Grande Grèce.

A. E.

Hermann Gummerus, *Die südgallische Terrasigillata-Industrie nach den Graffiti aus La Graufesenque*, Extr. de *Societas Scientiarum Fennica. Commentationes Humanarum Litterarum*, III, 3 (1930). Akademische Buchhandlung, Helsingfors et Otto Harrasowitz, Leipzig ; 21 p. in-8°.

La céramique à glaçure rouge, avec ou sans reliefs, a fait l'objet, surtout depuis une trentaine d'années, d'un assez grand nombre de travaux. On est arrivé à une connaissance fort précise de l'histoire de cette céramique, dont la technique, née en Méditerranée Orientale, fut ensuite appliquée en Italie (poterie arrétine), puis, dès le milieu du 1er siècle de notre ère, dans les provinces de l'empire romain. A cette époque l'industrie de la poterie sigillée prit en Gaule une importance particulière, et il s'y créa des centres de fabrication vraiment considérables, notamment dans les régions de la Graufesenque (Condatomagus) et de Lezoux. Chaque fabricant apposant sa marque sur les produits de sa maison, il a été possible d'établir des tableaux chronologiques de l'activité des différentes fabriques ; et ces tableaux, à leur tour, fournissent de précieux éléments de datation des stations romaines.

Dans cette histoire, néanmoins, plusieurs points sont encore mal élucidés, notamment le problème des inscriptions connues sous le nom de « comptes de potiers », ou simplement, « graffites de la Graufesenque ». C'est ce problème que reprend ici M. H. Gummerus.

Les graffites de la Graufesenque, comme on sait, sont des inscriptions en cursive latine gravées au poinçon sur des assiettes de céramique rouge. La région de la Graufesenque en a fourni jusqu'ici 43 exemplaires ; 26 de

ces assiettes portent en outre l'estampille de leurs fabricants. Toutes ces inscriptions se présentent de la même façon. En tête deux mots celtiques, dont l'un signifie « liste », ou quelque chose d'approchant, et dont l'autre est un adjectif numéral ordinal. Chacune de ces inscriptions est donc une liste numérotée. Toutes celles qu'on a trouvées sont ainsi numérotées, de 1 à 10 compris. Après ce titre vient, effectivement, une liste de noms de personnes, noms romains pour la plupart, mais à désinence celtique, dont plusieurs sont connus d'ailleurs comme noms de potiers. En face de chacun de ces noms propres se trouvent un ou plusieurs noms de vases (*vinari*, *panna*, *catili*, etc.), noms latins plus ou moins déformés, suivis souvent d'une indication de mesure (*pedales*, S =, etc.) et toujours d'une indication de nombre en chiffres romains. Ex. *Castos*, *broci XXX* ; *vinari L.* — *Ma* [*n*] *suetos*, *pann* [*a*] S = DL.

Ces documents, naturellement, ont reçu des interprétations diverses. La dernière en date, celle de M. Aug. Oxé, considère ces listes comme indiquant le nombre et la nature des vases dont la cuisson était assignée aux ouvriers nommés, ouvriers appartenant aux fabricants dont le nom est estampillé sur l'assiette employée à écrire chaque liste. Contre cette interprétation M. Gummerus s'élève avec une certaine énergie (p. 13 : « Es ist doch absurd »), lui opposant des objections qui paraissent décisives (p. 11-13). Il établit, au contraire : 1° que les estampilles des assiettes n'on rien à faire avec les graffites ; 2° que les noms des listes ne sont pas ceux des ouvriers mais bien ceux des patrons des fabriques eux-mêmes, et que les chiffres concernent la capacité de production des fabriques correspondantes pour une période donnée (p. 14).

Cette interprétation est voisine de celles qu'ont proposées Déchelette et M. l'abbé Hermet, considérant ces listes, l'un comme bordereaux de commande, l'autre comme bordereaux d'expédition (M. Gummerus, les deux fois, écrit *borderaux*, p. 15). Mais si c'étaient des bordereaux de ce genre, les prix y figureraient ; et l'on ne s'expliqueraient pas que, sur toutes les listes, le total des vases soit à peu près constant (environ 30.000 pièces). M. Gummerus propose donc de voir dans ces listes des états de répartition entre diverses fabriques, dressés par un groupe d'industriels associés en vue d'une production organisée suivant un plan commun (p. 16).

A quelle durée correspond chacune de ces listes ? M. G. estime, par hypothèse, que ces listes étaient au moins mensuelles : la production annuelle du centre de La Graufesenque aurait donc été d'au moins 300.000 pièces. Et comme la période florissante de ce centre dura dix à quinze ans (Oxé), le nombre de vases de toute espèce qu'il fabriqua pendant ce temps dut dépasser trois millions. Or, peu d'années après, prospèrent les fabriques de Lezoux, puis d'autres centres de Gaule, notamment en Rhénanie. La production totale en était énorme (p. 19).

M. Gummerus examine ensuite quelques questions annexes et note particulièrement l'intérêt que présente l'organisation de production collective des fabricants, « presque des trusts ».

« Ainsi, conclut-il, nous trouvons dans les graffites du pays des Rutènes une image évocatrice de la vie commerciale en Gaule au début de l'époque romaine... Là aussi la *Pax romana* montrait ses heureux effets. En même temps ces témoins nous enseignent que sur le développement industriel de l'antiquité, supposé médiocre, la réalité est tout autre qu'on ne l'a souvent pensé (p. 21).

En somme, travail très intéressant et qui, malgré sa brièveté, justifie dans une large mesure le titre général qu'il porte. L'interprétation, riche

de conséquences, que M. Gummerus propose des graffites de la Graufesenque, est très séduisante. Elle est d'ailleurs garantie par la compétence toute particulière de l'auteur, dont on connaît les savants travaux sur *l'industrie romaine et les marques des poteries romaines*. — Ajoutons enfin que l'érudit finlandais est parfaitement au courant de la bibliographie française, ce qui est tout naturel, mais moins fréquent qu'on ne voudrait.

Paul Couissin.

Félix Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, zweite verbesserte Auflage, herausgegeben durch die Stiftung Schnyder v. Wartensee. Bâle. Benno Schwab, 1931, in-8°, 604 p., 180 fig, 1 carte, 3 plans.

Parue en 1927, la première édition de cet excellent ouvrage avait été épuisée très rapidement — beaucoup plus vite, dit modestement l'auteur, que je ne m'y attendais et que je ne l'aurais souhaité. Cette seconde édition est bien une seconde édition et pas seulement un nouveau tirage. Cependant le texte a peu changé. Le plan, les chapitres, les paragraphes sont restés les mêmes. L'auteur y a simplement inséré les résultats des dernières découvertes et, dans les notes, des références aux publications nouvelles. L'ensemble se trouve ainsi augmenté d'une cinquantaine de pages et d'une dizaine de gravures. Le titre devrait dire « mise au courant » plutôt que « améliorée » car la première édition n'exigeait pas d'améliorations, je n'ai pas, dans la seconde, trouvé trace de repentirs ; je ne vois pas de corrections à suggérer à l'auteur. Le travail apparaît d'un solidité à toute épreuve.

M. Staehelin est en effet philologue en même temps qu'archéologue, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Bâle et directeur du Musée archéologique de la ville. La seule mise au point de ses notes montre avec quelle scrupuleuse exactitude il travaille. Dans la première partie de son livre, à propos des Helvètes et de leur origine il a l'occasion de citer Posidonius et divers autres historiens grecs ; il a eu soin de revoir ces textes dans la nouvelle édition des *Fragments des Historiens grecs* de Jacoby et c'est à elle qu'il renvoie. Dernièrement, en 1930, M. Franz Beckmann, dans une étude des excursus géographiques de César, a protesté contre l'hypercritique de Meusel et de Klotz. M. Staehelin qui, dans sa première édition, tendait déjà à considérer les indications de César comme mieux fondées qu'on ne le pensait couramment, se range décidément, dans la seconde, du côté de M. Bechmann à qui il renvoie. Il apparaît parfaitement au courant de toutes les publications les plus récentes et son érudition est toujours critique. Certaines de ses notes — elles sont nombreuses et abondamment fournies — représentent des résumés de discussions qui, développés, seraient autant d'articles originaux.

Nous avons dit, à propos de la première édition, tout l'intérêt de cette histoire de la Suisse romaine [1]. Elle est en effet beaucoup plus que l'histoire d'une province celtique ; c'est un chapitre important de l'histoire générale du monde antique. La première partie : l'Histoire, détaille la conquête et l'aménagement progressif de l'Helvétie et de la Rétie par les Romains ; il s'agit d'abord, jusqu'aux Flaviens, d'une marche-frontière ; après l'établissement du Limes germanique sur la rive droite du Rhin, ces anciennes provinces militaires deviennent purement civiles mais conservent

1. *Rev. Philol.*, 1928, p. 301-302.

toujours leur importance comme passage entre l'Italie, les Germanies et même la Gaule. Puis dès la seconde moitié du IIIe siècle, c'est l'aménagement d'une nouvelle frontière fortifiée au sud du Rhin supérieur ; toute une partie de l'histoire romaine du IVe siècle se déroule dans la région helvétique. Pour finir, on y voit arriver les Burgondes, puis les Alamans. Le professeur d'histoire ancienne a mis toute sa science à la composition de ces chapitres.

La seconde partie étudie particulièrement la civilisation romaine en Suisse : routes, établissements humains, économie, vie sociale, intellectuelle et religieuse, le tout suivi d'un précieux appendice topographique résumant les indications essentielles, avec la bibliographie, sur les sites archéologiques de la province. Dès la première partie, l'épigraphie et l'archéologie avaient fourni l'un des principaux éléments de l'exposé ; les inscriptions et les monuments trouvés en Suisse deviennent l'essentiel, dans la seconde. Or on sait combien l'archéologie suisse a été active, depuis une trentaine d'années surtout, avec quel soin, nous pouvons même dire, en France, avec quel luxe, elle est organisée dans chaque canton. Aussi le travail accompli a-t-il été fécond. L'exemple de tout ce que l'on sait de la Suisse romaine nous montre tout ce que l'on pourrait, ce que l'on devrait savoir de la Gaule romaine.

Depuis 1927, plusieurs trouvailles sont venues préciser les indications données par M. Staehelin dans sa première édition. C'est ainsi, par exemple, que les fragments d'un bas-relief de Victoire, trouvés à Augst et publiés par lui-même, viennent s'ajouter à toute une série de monuments et de vestiges archéologique qui semblaient déjà prouver une participation active des légions d'Helvétie à l'avance romaine sur la rive droite du Rhin, au temps de Vespasien. M. Staehelin trouve la confirmation, ou plutôt l'élargissement de son idée dans la découverte toute récente, à Mayence, d'une Victoire du même type et du même style que celle d'Augst si bien que de lui-même et indépendamment de M. Staehelin, M. Köhler qui vient de la publier la date également de Vespasien. Le document essentiel de cette conquête flavienne demeure, sans doute, l'inscription d'Offenburg en pays de Bade, mentionnant la construction par Cornelius Clemens, de la route de Strasbourg en Rhétie. Mais M. Staehelin ne manque pas, dans sa nouvelle édition, de montrer quelle envergure beaucoup plus ample, les nouveaux monuments permettent d'attribuer à cette reprise de l'offensive romaine. après soixante années d'arrêt.

D'Augst à Mayence, c'est en somme le plan d'Auguste et de Drusus qui se trouvait remis en action.

Une autre découverte récente et les indications qu'en tire M. Staehelin apportent peut-être du nouveau touchant les événements de la fin de l'Empire romain. En 1928-29, M. L. Blondel de Genève a mis au jour, au sud du Rhône, à l'ouest de la ville, à Montagny-Chancy, les ruines d'une forteresse romaine. Ces ruines se composaient d'un petit *castellum*, vraisemblablement un *castellum* de route pouvant dater de Dioclétien, puis d'agrandissements assez considérables que leur ressemblance avec la forteresse d'Albrip due à Valentinien, permet d'attribuer à ce prince. Cette nouvelle fortification paraît bien indiquer l'établissement d'un nouveau *limes* au sud du Léman et du Rhône. Serait-ce là la frontière de la *Sapaudia* ? M. Staehelin ne le dit pas expressément mais il paraît bien le penser. En effet, il rejette l'identification de l'*Ebrudunum Sapaudiae* de la *Notitia Dignitatum* avec Yverdon sur le lac de Neufchatel. Si la frontière nord de la *Sapaudia* est au Rhône, il faut en effet, avec lui, chercher cet *Ebrudu-*

num Sapaudiae sur la rive méridionale du lac de Genève et renoncer à Yverdon sur le lac de Neuchâtel. J'en prends bonne note pour mon propre compte.

Ces enrichissements dues aux dernières trouvailles sont encore plus nombreux dans la seconde partie de l'ouvrage : nouvelles villas, nouvelles mosaïques, entre autres une mosaïque de Boscèaz près d'Orbe figurant un labyrinthe entouré d'un rempart avec tours augulaires et quatre portes. On trouve dans la nouvelle édition le plan des thermes de Vindonissa, récemment fouillés et étudiés de façon extrêmement intéressante par M. Laur-Bélart. Nous avons là comme un répertoire méthodique et un précis extrêmement complet et sûr de l'archéologie helvétique.

Cette seconde édition sera bien accueillie de tous ceux qui cherchaient vainement à se procurer le livre. A. Grenier.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde. Indicateur d'Antiquités suisses. Neue Folge. Band XXXIII, 1931, Heft 1-2. *Festgabe zum siebzigsten Geburtstag von Prof. Dr. Hans Lehmann.* Zurich, 1931. Verlag Schweiz. Landesmuseum ; in-8°, 202 p.

Le nom du jubilaire, M. Hans Lehmann, n'est sans doute pas familier aux lecteurs de la Revue. Il n'est pas, en effet, un philologue. Elève de Burckhardt, directeur du Musée national suisse de Zurich et professeur à l'Université, il a pour spécialité l'histoire de l'art. Les titres des articles composant les *Mélanges* qui lui sont offerts donnent une idée des directions de son activité scientifique : A. Gessler, *Selles de tournoi du XVe siècle* — E. Gerber, *Portraits de Zwingle sur des médailles suisses* — K. Frei, *Contribution à l'histoire de la céramique argovienne du XVe au XIXe siècle* — il s'agit surtout des carreaux de fayence destinés à la construction des poëles monumentaux de l'ancien temps. L'antiquité n'est représentée dans ce volume que par un article assez bref (12 pages et 2 pl.) mais important de M. Emil Vogt, *Bemalte gallische Keramik aus Windisch.* Camp romain occupé depuis Tibère jusqu'aux Flaviens, *Vindonissa* (Windisch) est bien connu des archéologues en raison surtout de l'amas de débris accumulés aux abords du camp, débris qui ont fourni des documents de toute sorte, même des tablettes avec restes d'écriture publiés naguère par O. Bohn. Les tessons céramiques y abondent, surtout tessons de terre rouge du type courant à l'époque romaine. Il est curieux de trouver parmi eux quelques fragments de vases peints du type gaulois antérieur à la conquête romaine. Ce sont ces tessons que publie M. Vogt. Il les rapproche, entre autres, de ceux qui ont été trouvés en 1914, près de Bâle, à l'usine à gaz de la ville et qu'on attribuait au *vicus* que les Helvètes auraient brûlé lors de leur tentative de migration en 58. La trouvaille de tessons semblables à Windisch prouve que l'industrie indigène a survécu à la conquête romaine. Par conséquent le *vicus* de l'usine à gaz de Bâle a pu durer beaucoup plus tard que l'année 58. On admettra sans difficulté la conclusion de M. Vogt à savoir que la conquête romaine n'a pas immédiatement étouffé l'art et l'industrie celtiques. A. Grenier.

Carolina Lanzani, *Religione e politica nel mondo romano antico* (*Atti del I° Congresso Nazionale di Studi Romani*, 1928) ; *Sincretismo religioso nella Sibilla Virgiliana* (*Atti del 2° Congresso Nazionale di Studi Romani*, 1931) *La Venere Sillana* (*Historia*, 1925), *La rivoluzione Sillana* (*Historia*, 1931).

Mlle Lanzani dirige son activité d'une part vers les questions de politique religieuse, gréco-romaine, de l'autre vers l'histoire de la période mario-syllanienne. Les quatre articles qui nous sont parvenus permettent de juger assez exactement de ses tendances.

Le premier n'est guère que le bilan des rapports officiels de l'État romain avec l'Apollon de Delphes. L'auteur note exactement le caractère spécial de ces relations dans la deuxième moitié du second siècle, où Rome s'installait dans l'héritage des rois de Pergame, et le scepticisme dont elles eurent à souffrir pendant la période cicéronienne. On eût désiré lui voir proposer une explication moins générale de cette éclipse et de la nouvelle ferveur — artificielle — dont le culte delphique bénéficia sous Auguste.

L'étude sur la Sibylle de Virgile rendra plus de services. Mlle Lanzani en analyse les caractères ésotériques et exotériques avec précision, mais sans repères chronologiques; de sorte que l'on se demande à quand elle fait remonter le syncrétisme assez confus qu'elle reconnaît dans ce personnage. Il ressort pourtant de certains de ses rapprochements que Virgile, en faisant de sa « Deiphobè, fille de Glaucus », une prêtresse de Trivia, n'a pas dû agir tout à fait arbitrairement, comme on le lui a reproché. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille, à cette date, admettre la confusion totale Artémis — Phœbé — « Trivia » (p. 6), ni insister autant que le fait l'auteur sur les relations (douteuses) entre la Sibylle de Cumes et les divinités de Delphes.

La question de la Vénus Syllanienne est de la plus haute importance, parce qu'autour d'elle se préfigure un culte impérial, qui serait à la fois celui d'un homme et celui du peuple Romain, rattaché à la race d'Énée (cf. Lucrèce, prologue du chant I). Mlle Lanzani pense que Sylla s'était acquis une vraie et vive (?) sympathie dans le monde grec; et que l'oracle de Delphes dont il bénéficia et ses offrandes à l'Aphrodite de Carie témoignent ensemble d'une volonté politico-religieuse à tendances universelles. Il y aurait fort à dire là-dessus... Mais toute la seconde partie du mémoire sur la Vénus d'Aphrodisia (identifiée cependant, fort arbitrairement, avec l'Artémis d'Éphèse : p. 42) et la Vénus Pompéienne, sans doute celle même de Sylla, déesse « physique » (cf. Lucrèce) et proche de Fortuna, est bonne et instructive.

L'article, au contraire, sur la Révolution Syllanienne (entendez la période qui se développe entre la bataille de la Porte Colline et la nomination de Sylla à la dictature) appelle mainte réserve. L'auteur se donne beaucoup de mal pour prouver que Sylla n'avait que des intentions pures et vraiment républicaines.

Les circonstances étaient si graves, dit Mlle Lanzani, qu'elles appelaient constitutionnellement à Rome la création d'un dictateur ; et les meurtres commis par la « bande » (ἑταιρεία) de Sylla sont assimilables aux mesures prises en France, en 1793 par le Comité de Salut Public ! Mais le faisceau des preuves rassemblées tout récemment par M. J. Carcopino rend l'affirmation plus que douteuse.

Dans l'ensemble, Mlle Lanzani tend à des solutions simples, robustes et, pour une bonne part, traditionnelles. Ses études religieuses gagneraient, semble-t-il, à s'appuyer sur des recherches plus variées et plus poussées. Il sera intéressant de voir sa position d'ensemble dans son prochain volume sur la dictature de Sylla, dont elle annonce la publication. La transcription du grec (et même, en un cas, celle du latin) a souffert gravement de l'ignorance de typographes : le mal, hélas ! s'accroît tous les jours.

Jean Bayet.

Otto Immisch, Walther Kolbe, Wolfgang Schadewaldt, Hanns Heiss, *Aus Roms Zeitwende ; von Wesen und Wirken des Augusteischen Geistes* (*Das Erbe der Alten*, Heft XX) ; in-8°, 117 pages. Leipzig, Dieterich), 1931.

C'est la réunion factice de quatre conférences, bien faites toutes quatre, mais d'intérêt fort inégal. Celle d'O. Immisch, *Zum antiken Herrscherkult*, est de beaucoup la plus considérable. Ce savant, avant d'opposer les conceptions d'Antoine et d'Octave en cette matière, insiste à bon droit sur les origines *grecques* de l'apothéose personnelle (à côté du Syracusain Ménécratès, il aurait pu nommer, p. 6, dans le monde grec occidental, Pythagore, Milon, Empédocle...) et sur la perfection avec laquelle Démétrios Poliorcète assuma déjà le rôle de Dieu sur terre. Antoine, en se faisant Dionysos, remontait jusqu'à Alexandre et s'insinuait dans une tradition égyptienne : une longue suite de princes grecs « dionysiens » le précédaient. Octave, au contraire, se donna pour protecteur un dieu « spiritualiste », Apollon, sans vouloir être dieu lui-même. L'opposition est ainsi parfaite. Au fond, M. Immisch n'a pas tort, bien qu'il fasse trop bon marché de certaines velléités d'Octave et de rapprochements non négligeables avec Mercure ; on s'étonnera de lui voir dater la IVe Bucolique virgilienne « de l'hiver 41-40 » (p. 33). Et un travail aussi fin et aussi nourri aurait pu se dispenser d'une allusion (p. 21) à la conception de la propagande britannique pendant la guerre !

W. Kolbe a très exactement analysé les étapes par lesquelles Octave Auguste est passé *de la République à la Monarchie*. Sans apporter beaucoup de nouveau, son travail est un modèle de discussion serrée et claire. Quelque exagération sans doute dans la conclusion, qui prête à Auguste une réflexion « intime » sur les problèmes relatifs à la conduite de l'État et présente dans sa création un effort heureux pour réaliser l'idéal de l'État selon les Grecs. La part de « pragmatisme romain » et d'adaptation aux circonstances me paraît encore plus considérable.

Sens et devenir de la poésie virgilienne de W. Schadewaldt et *Survie de Virgile dans les littératures romanes* de H. Heiss sont des études sympatiques et compréhensives. Même maintenant, sans doute, où les Allemands cherchent à mieux goûter Virgile, ils se plaisent à répéter qu'il est surtout le poète de l'Europe occidentale, qu'eux au contraire vont vers Homère.., Il doit y avoir un charme secret à faire ainsi son « mea culpa »... Mais ne serait-il pas préférable de ne pas scinder le développement esthétique méditerranéen, dont Virgile et Homère lui-même ne représentent que des chaînons ? M. Schadewaldt a bien mesuré l'apport de Virgile à la sensibilité humaine. — M. Heiss, en choisissant, comme « types » de l'influence virgilienne dans les langues romanes, Dante, Camoëns et V. Hugo, a trop simplifié et durci son sujet ; mais sa finesse et sa justesse historique (surtout à propos de Camoëns) font vraiment plaisir.

Jean Bayet.

G. B. Picotti, *Il Senato romano e il processo di Boezio*, Extrait de l'*Archivio storico italiano*, Ser. VII, vol. XV, 2 (1931), p. 205-228.

M. Picotti, auteur d'un remarquable travail sur le patriciat au Bas-Empire, qui a paru, en 1928, dans l'*Archivio storico italiano* (Ser. VII, vol. IX, 1, p. 76 seq.) sous le titre *Il « Patricius » nell'ultima età imperiale e nei primi regni barbarici d'Italia*, vient de donner dans la même revue une intéressante étude sur le Sénat romain et le procès de Boèce : *Il Senato romano*

e il processo di Boezio (Ser. VII, vol. XV, 2 [1931], p. 205-228). C'est une réponse à la thèse soutenue par F. Gabotto, *Storia dell' Italia occidentale nel medioevo*, II (Pinerolo, 1911) p. 429 seq., et *Una nuova edizione dell' Anonymus Valesianus II e il processo di Boezio* (*Bollettino storico bibl. Subalpino*, XVIII [1913], p. 165 seq.) et reprise, à quelques nuances près, par R. Cessi, *Studi critici preliminari* (nouvelle édition des *Fragmenta historica* (*Anonymus Valesianus*), R. I. S., XXIV, 4, p. CXXV, CXXXIII-IV, CLIII, d'après laquelle le procès de Boèce serait un épisode d'une lutte religieuse entre défenseurs de l'Église et défenseurs de l'État.

Que des facteurs d'ordre confessionnel, et plus précisément la rivalité de l'arianisme et du catholicisme, aient exercé leur action dans le drame qui finit par la mort de Boèce et de son beau-père Symmaque, cela est hors de question. Mais M. Picotti a mis en lumière que l'origine du procès est purement politique : la dénonciation contre le patrice Albinus qui en fut le point de départ, n'avait aucun motif religieux. Et il serait d'autant plus singulier de faire de Boèce un martyr de la foi qu'il ne s'est pas un instant donné personnellement comme tel dans sa *Consolation philosophique* et que son christianisme même est douteux.

Mais il est un point de la discussion de M. Picotti qui mérite tout particulièrement d'être signalé : c'est celui qui concerne un passage de Suidas utilisé par M. Gabotto et relatif à une prétendue lettre écrite par Albinus à l'empereur Justin contre Théodoric et interceptée par un certain Sévère. M. Picotti a établi que ce passage, dont Suidas n'est pas l'auteur, mais qui se lit déjà dans des *Excerpta* Περὶ ἀρετῆς, attribués à Jean d'Antioche, n'est en réalité qu'un démarquage du récit d'Hérodien au sujet de la lutte entre Septime Sévère et Clodius Albinus. Sa valeur comme document historique sur le règne de Théodoric et le procès de Boèce est donc rigoureusement nulle.

Jacques Zeiller.

Lily Ross Taylor, *The divinity of the Roman Emperor* (*Philological monographs published by the American Philological Association*, I). Middleton, Connecticut, 1931 ; in-8, 296 p.

L'auteur de ce livre n'a pas prétendu refaire la thèse de l'abbé Beurlier sur *Le culte impérial depuis Auguste jusqu'à Justinien* (1891), mais la compléter, en étudiant de plus près, à l'aide des documents récemment découverts et des publications consacrées depuis quarante ans à ces questions, les origines du culte des empereurs au temps de César et d'Auguste. La période initiale, comme le dit justement la préface, a été décisive et elle a fixé pour des siècles les caractères de cette forme de religion ; elle mérite un examen attentif. Le sujet est divisé en dix chapitres et très clairement exposé. L'auteur rappelle d'abord les précédents du culte impérial : en Orient chez les Perses, les Egyptiens, les Grecs, qui rendaient un culte aux héros, particulièrement aux fondateurs de cités, sous le règne d'Alexandre héritier des Pharaons et des Grands Rois, fondateurs de soixante-dix villes, proclamé dieu par décret des cités de la Grèce continentale, sous le règne enfin de ses successeurs d'Egypte, de Syrie et de Pergame ; à Rome d'autre part, où les généraux et les gouverneurs de province étaient salués comme des sauveurs et des héros divinisés par les Orientaux vaincus, où l'on attribuait une essence divine aux rois légendaires des premiers siècles, où la philosophie elle-même à la fin de la République s'attachait à mettre en lumière l'élément divin qui existe en chaque homme. Le terrain était préparé pour l'établissement de la religion

nouvelle. Jules César en fut le fondateur. Appartenant à la *gens Julia* qui prétendait descendre de Vénus, revêtu du titre de *pontifex maximus* qui lui conférait tous les pouvoirs religieux des anciens rois, et de celui de *parens patriae*, entré en contact avec l'Egypte dont les souverains étaient considérés comme des dieux, il a voulu établir lui aussi à son profit une monarchie divine. C'est plus encore d'Alexandre que des Lagides qu'il s'inspire. On jure par son *genius*, son jour natal est célébré officiellement, des fêtes et des jeux en son honneur prennent place dans le calendrier, un mois porte son nom, sa statue figure dans tous les temples et son effigie sur les monnaies. Sa tentative prématurée échoue, mais après sa mort, grâce à Octavien et en dépit de l'opposition qu'avait manifestée d'abord Antoine, il est reçu définitivement, sous le nom de *Divus Julius*, au nombre des dieux : l'avenir du culte impérial est désormais assuré. Pendant les années troubles qui suivent, les prétendants à la succession de César ont comme lui la hantise de la divinisation. Antoine se présente comme un nouveau Dionysos. Octavien est plus prudent, il accepte les honneurs divins en Egypte, en Asie, mais non pas à Rome ; du moins d'habiles mesures, dont on peut suivre le détail dans les meilleurs chapitres du livre, habituent-elles progressivement les Romains à ce culte du *princeps* auquel tout d'abord ils répugnaient. En se réclamant du *Divus Julius* dont il est le fils adoptif, Octavien suggère l'idée qu'après sa mort il méritera comme son père l'apothéose ; Virgile, Horace, Properce entrent dans ces vues et travaillent à les répandre dans le public. Le titre d'*Augustus* donne au maître du monde romain un prestige religieux et l'élève au-dessus du commun des hommes. Le culte qu'il rend tout spécialement à Vénus Genitrix, à Mars Ultor, et plus encore à Apollon, en reconnaissance de la protection que celui-ci lui a accordée à la journée d'Actium, le culte, aussi, des abstractions qui personnifient ses propres qualités ou ses bienfaits, Victoria, Fortuna, Pax, établissent des liens de plus en plus étroits entre lui et les dieux. Le culte privé de son *Genius* se répand en Italie. A la mort de Lépide en 13 av. J.-C., Auguste le remplace comme *pontifex maximus*, et sa demeure du Palatin devient le centre de la religion de l'État ; alors se développe dans les quartiers de Rome le culte officiel de son *Genius*, associé aux *Lares compitales*, et sous cette forme voilée c'est sa personne même qu'on adore ; vers la même époque on le voit représenté avec sa famille, associée à sa grandeur, sur les sculptures de l'*Ara Pacis*. Il n'est pas encore dieu à Rome, car c'est seulement à son *Genius* que l'on sacrifie, mais il est en passe de l'être et il le deviendra dès qu'il sera mort. Les provinces n'attendront pas jusque là pour franchir ce dernier pas et en Occident même apparaissent un culte public de Rome et d'Auguste, des Collèges de *seviri Augustales*. Après la mort d'Auguste le Sénat l'inscrit sur la liste des dieux ; à son tour il est *Divus*, il a un temple, des prêtres, des fêtes annuelles et nul ne trouve à y redire : « le culte impérial est le produit d'une heureuse combinaison de propagande organisée et d'expression spontanée de loyalisme. » Pour Auguste lui-même, qui était personnellement assez sceptique, la divinisation du prince n'était qu'un instrument de politique. Ses successeurs sont restés fidèles à sa pensée. A la différence de César, il a réussi et son œuvre lui a survécu. On trouvera en appendice deux notes sur le culte des rois perses et sur la *proskynésis* exigée par Alexandre de ses courtisans, ainsi qu'un petit *Corpus* de toutes les inscriptions grecques et latines mentionnant les honneurs divins accordés à César, à Antoine, à Auguste et à sa famille.

Maurice Besnier.

B. F. C. Atkinson, *The Greek Language*. Londres, Faber et Faber, s. d. [1931]; in-8°, VIII-354 pages. Prix : 15 sh.

Ce volume inaugure une nouvelle collection « The Great Languages » dirigée par M. Braunholtz et qui entreprend de tracer à grands traits l'histoire des principales langues de civilisation (on nous annonce un volume sur le français, un autre sur l'allemand). Le projet est louable : les linguistes ne feront jamais trop d'efforts pour présenter aux autres spécialistes les résultats nouveaux que des travaux de détail ont apportés et leur permettre de suivre le développement d'une langue comme le grec qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de notre civilisation.

L'ouvrage de M. Atkinson, la préface en avertit le lecteur, ne vise pas à l'originalité. L'auteur a en tout cas cherché à s'informer : les problèmes qui ont renouvelé l'histoire du grec ancien sont posés ; on nous parle de l'importance des parlers préhelléniques ; p. 11, on nous cite les textes hittites qui mentionnent *Tavagalavas* roi des *Akhiyava* (mais l'identification avec Ἐτεοκλῆς n'est pas à l'abri de tout soupçon), etc.

Le principal défaut de ce livre de vulgarisation est d'avoir été écrit par un homme qui ne se montre peut-être pas technicien assez exercé pour donner à son exposé la rigueur indispensable. Faiblesse d'autant plus fâcheuse que l'ouvrage évoque à chaque instant la comparaison avec le chapitre de M. Kretschmer dans l'*Einleitung* de Gercke-Norden ou l'*Aperçu* de M. Meillet. Pour exposer correctement au grand public l'histoire d'une langue indo-européenne, pour en faire saillir les traits marquants et disposer les faits dans une perspective exacte, il faut dominer le sujet; dans le détail il faut trouver les formules qui expriment avec la nuance juste la complexité des faits.

Dans le livre de M. Atkinson bien des points appelleraient la discussion. C'était une bonne idée que de montrer tout ce que le vocabulaire grec a pris à des parlers méditerranéens ; le chapitre de M. Meillet dans son *Aperçu* groupe un certain nombre de traits suggestifs : on y voit quels mots par leur sens et leur structure risquent le plus d'avoir été empruntés. M. Atkinson se contente de choisir des textes d'Homère, d'Eschyle, d'Hérodote, de Platon, et de signaler les termes auxquels il n'attribue pas une étymologie indo-européenne. Ces indications ne sont pas présentées systématiquement et, comme l'auteur n'a pas de place pour les justifier, elles paraissent souvent arbitraires. Pages 19 et 20 le verbe λεύσσω « voir » est considéré comme un mot d'emprunt ; en revanche νῆσος « île » est expliqué comme un dérivé de la racine incluse dans le présent νήχω.

L'influence d'un substrat « méditerranéen » est invoquée à chaque instant, sans qu'aucun fait positif puisse être apporté en témoignage : p. 34 on suppose que la chute du digamma s'explique parce que ce phonème était inconnu à la majeure partie des parlers égéens ; — pp. 48-49, c'est la même hypothèse qui rend compte de la prothèse vocalique, tendance que le grec possède en commun avec l'arménien.

Un certain nombre de détails sont présentés de manière inexacte : p. 64, le suffixe de δοτήρ est -τήρ, non -ηρ; — p. 65, il ne faut plus enseigner que le suffixe -ā était réservé dès l'indo-européen à la formation des féminins et que le type grec νεανίας, lat. *scriba* résulte d'une innovation ; — p. 91, le rapprochement de δέδειχα avec skr. *didéça* est illusoire, le parfait à aspirée étant une création du grec, postérieure à l'époque homérique (λέλοιπα qui est ancien ne comporte pas d'aspirée) ; — p. 92, « les désinences du parfait actif sont les mêmes que celle de l'aoriste à deux exceptions près » ;

cette formule donne des faits une idée fausse : c'est le parfait qui a pu exercer une influence sur la flexion de l'aoriste ; — p. 99, « le thème du participe dans les verbes athématiques est en -εντ- au lieu qu'il est en -οντ- dans les verbes en -ω » ; et διδόντ- ? — c'est en réalité un suffixe -ντ- qui est ajouté à la racine dans διδόντ- comme dans τιθέντ- ; du reste ἰόντ-, ἐόντ- et ὄντ- sont formés avec un suffixe -οντ-. — Certaines inadvertances choqueront tous les hellénistes : p. 218, le dialecte de Pindare est présenté comme un dialecte béotien modifié par l'influence homérique.

Je ne veux pas allonger cette liste d'errata. En gros le livre décrit clairement l'histoire du grec. Après une brève esquisse de la grammaire comparée du grec, il caractérise successivement la langue des divers écrivains jusqu'à la κοινή en citant abondamment des textes qui sont traduits. Les deux parties sont juxtaposées et les faits qui commandent l'évolution du grec ne sont pas mis en évidence : la disparition de l'optatif est mentionnée d'un mot p. 99, mais le long chapitre sur la κοινή et la langue du *Nouveau Testament* n'en fait plus mention.

L'ouvrage de M. Atkinson est bien présenté, d'une lecture agréable : on le recommanderait aux personnes qui veulent se faire rapidement une idée de l'histoire du grec, si trop d'erreurs de détail n'étaient à rectifier.

P. Chantraine.

Pollucis *Onomasticon*, fasciculus posterior lib. VI-X continens, edidit E. Bethe (Lexicographi graeci, vol. IX). Leipzig, Teubner 1931 ; grand in-8°, VI-258 pages. Prix : 16 R. M.

Plus de trente ans après la publication du premier volume, M. Bethe nous donne le tome second et dernier de l'*Onomasticon*. Il regrette dans la préface d'avoir consacré tant de peine à une tâche ingrate, dont il s'était chargé, dit-il, un peu imprudemment : cette édition lui a donné plus de mal qu'aucun de ses autres ouvrages. « Pendant quarante-trois ans Pollux a été pour lui un compagnon, non un ami ». — Nous admirons l'abnégation de M. Bethe, mais nous ne partageons pas entièrement ses regrets. S'il est possible d'écrire des livres plus séduisants, il importe pourtant que des savants compétents prennent sur eux d'éditer des textes moins souvent étudiés, parce qu'ils ne présentent pas d'intérêt littéraire, mais qu'il importe d'établir avec rigueur parce qu'ils constituent une mine de renseignements précieux. Dans la collection des lexicographes grecs publiés chez Teubner, nous voyons, ces dernières années, le Pollux achevé, le Suidas très avancé. Les philologues ne sauraient trop remercier l'éditeur qui se charge de pareilles entreprises et les savants qui donnent toutes leurs forces pour les mener à bien.

On sait que l'*Onomasticon* est une sorte de vocabulaire, classé par matière, que le grammairien Pollux a composé à l'usage de l'empereur Commode. Il est rempli de citations d'auteurs de toutes sortes, et en particulier de fragments de comiques que l'on ne connaît que par lui ; il contient de longues listes de mots techniques ou familiers dont les grammairiens devront apprendre à tirer parti : le grand linguiste de Bâle, J. Wackernagel, a lu les épreuves du Pollux et a montré pour l'ouvrage de M. Bethe l'intérêt le plus vif.

Les principes suivant lesquels le texte est établi ont été exposés dans l'introduction du premier tome. Nous ne possédons qu'un abrégé de l'œuvre de Pollux, et tous nos manuscrits remontent à un exemplaire qui avait appartenu à Aréthas, archevêque de Césarée. Les manuscrits sont, les uns incomplets, les autres contaminés (voir p. XV du tome premier le stemme

généalogique). On peut reconnaître trois familles principales ; pour les trois derniers livres une partie de nos manuscrits font défaut.

On louera le soin avec lequel l'éditeur a établi le texte et l'apparat critique. Il n'a introduit qu'un minimum de corrections : cette attitude convenait particulièrement à l'égard d'un ouvrage dont l'un des intérêts est de nous fournir des mots rares, de structure souvent obscure. — Les manuscrits, dans cette énumération de termes divers présentent un grand nombre d'omissions. Ces omissions sont indiquées dans le texte par un système de crochets droits commode, mais lourd.

P. Chantraine.

Suidae *Lexicon*, edidit Ada Adler, pars II, Δ-Θ. Leipzig, Teubner, 1931 ; in-8°, xiv-740 pages.

La *Revue de Philologie* (56 [1930] p. 61 et suivantes) a donné un compte rendu détaillé du premier volume de l'édition monumentale de Suidas procurée par Mme Adler. On sait que ce travail qui peut passer pour définitif repose sur une étude nouvelle des manuscrits, en particulier des deux manuscrits de Paris 2625 et 2626 désignés par le sigle A, qui donnent en général le meilleur texte. Mais les autres manuscrits doivent entrer en ligne de compte, en particulier pour les lettres Δ, AI, E, un groupe de trois manuscrits apparentés, le *Parisinus* 2623 G, l'*Angelicanus* 75 I, le *Vaticanus* 881 T. Une des rubriques de l'apparat donne avec précision les variantes des manuscrits. — Le texte une fois établi aussi rigoureusement que possible, l'éditeur n'a pas cru sa tâche achevée. Suidas a rassemblé un grand nombre de gloses prises à des sources diverses. Mme Adler a étudié ces sources dans la préface du premier volume ; dans le texte elle les signale par un sigle apposé dans la marge. — Enfin un dernier paragraphe de l'apparat indique les gloses qui se retrouvent soit dans Suidas lui-même, soit, ce qui est plus important, dans d'autres lexiques. Là aussi nous apprenons beaucoup de nouveau. Mme Adler a dépouillé des recueils inédits qu'elle a collationnés elle-même ou qu'elle a fait collationner par d'autres, en particulier un *Lexicon Ambrosianum* et le *Laurentianus* 59, 16.

Le premier volume a paru en 1928 ; voici déjà le second tome contenant les lettres Δ à Θ.

Pour apporter une critique personnelle et pertinente d'une œuvre aussi considérable, il faudrait rassembler de nouveau tous les matériaux et recommencer l'édition ; mais qui connaît la méthode de travail de Mme Adler lui fera aisément confiance.

Le volume présente une richesse de matière qui le rendra précieux : pour certains textes littéraires comme Aristophane ou l'*Anthologie Palatine*, Suidas constitue un des éléments essentiels de la tradition indirecte, et il faudra à chaque instant se reporter à la nouvelle édition.

Les grammairiens pourront aussi glaner dans le lexique maintes curiosités qui leur proposeront parfois des problèmes difficiles à résoudre. On y rencontre des explications erronées comme la glose ἐληλέδατο · ἐκ τοῦ ἐλεύθω (p. 246). Des fautes d'orthographe sont fréquentes : p. 247 dans ἐλινιῶ· ὑμνῶ, qui ne peut pas s'interpréter, il faut peut-être reconnaître αἰλινιῶ, cf. αἴλινος, etc.,.

D'autre gloses sont plus instructives. Que faut-il penser de l'article θρίαμβος (p. 729), qui contient peut-être des éléments d'une tradition ancienne ? L'origine étrangère du mot est bien marquée ainsi que sa rela-

tion avec le culte de Dionysos ; les rapprochements proposés avec θρῖα · τὰ φύλλα τῆς συκῆς ἀνακειμένης τῷ Διονύσῳ est plus énigmatique. — P. 183, le groupement de Αἰσυῆται, Αἰσυητῆρι, Αἰσύμη et Αἰσύμνη, Αἰσυμνῆται, Αἰσυμνητήρ, Αἴσυμνος fait apercevoir le caractère singulier de ces mots.

Page 372, Suidas fournit la glose suivante : ἐπιούσιος ἄρτος ·ὁ ἐπὶ τῇ οὐσίᾳ ἡμῶν ἁρμόζων. L'explication concorde avec celle qui est le plus généralement donnée par les spécialistes de la κοινή (voir Blass-Debrunner, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch* [6], p. 74 et 296). Il eût peut-être été bon, dans les *testimonia*, à côté des références des *Anecdota* de Bachmann et de l'*Etymologicum Magnum*, de renvoyer aux passages des Evangiles, Mathieu **6**, 11 = Luc **11**, 13.

P. Chantraine.

Thaddaeus Zielinski, *Iresione*, tomus 1, dissertationes ad comœdiam et tragœdiam spectantes continens (Eos Supplementa vol. 2). Lwow et Paris, Les Belles-Lettres 1931 ; in-8°, viii-468 pages.

La collection des *Supplementa* publiée par la Revue polonaise Eos commence à éditer sous le titre symbolique d'*Iresione* un recueil des articles de M. Th. Zielinski. Ce recueil qui doit comprendre trois volumes constitue une sorte d'hommage à l'œuvre du grand helléniste polonais.

Le premier tome contient les travaux qui se rapportent à la comédie et à la tragédie. M. Zielinski a revu lui-même ses articles, dont quelques-uns sont vieux de cinquante ans, indiquant dans des préfaces d'un ton très personnel ce qu'il a voulu montrer, les retouches de détail qu'il apporterait à sa rédaction primitive.

On sait avec quelle maîtrise l'auteur des *Tragœdumena* traite des multiples questions que pose le théâtre grec. Sur la comédie citons entre autres les articles intitulés *Der Tod des Kratinos*, *Die Märchenkomödie in Athen*, *Quaestiones Comicae* etc. Dans la dernière de ces dissertations, l'étude des personnages de la comédie dorienne est pleine d'indications suggestives. Tous ces personnages portent des noms de type populaire et dont l'interprétation est difficile. P. 135 les différents μυλλός qu'énumère M. Zielinski ne doivent pas tous se tirer de la même racine ; mais il s'agit de termes expressifs dont l'analyse est malaisée. — Les dissertations qui se rapportent à la tragédie ne sont pas moins importantes. Signalons particulièrement le long article sur les *Trachiniennes*, pour lequel, dans un avant-propos, M. Zielinski avoue sa prédilection, et la conférence donnée à Oxford lorsque le maître y a reçu le grade de docteur *honoris causa*, *The Reconstruction of the lost Greek tragedies*.

P. Chantraine.

Dr. Gertrud Herzog-Hauser, *Soter*, *die Vorstellung des Retters im altgriechischen Epos*. Wien, Mayer, 1931 ; in-8°, viii-190 pages.

Mémoire dédié à M. Radermacher (auteur, en dernier lieu, d'un important commentaire de l'*Hymne à Hermès*) et qui s'applique à analyser la notion de « dieu sauveur » dans l'ancienne épopée grecque et en particulier, chez Homère. Cette notion essentielle du θεὸς σωτήρ est l'une de celles par lesquelles on peut établir une continuité qui relie l'idéologie chrétienne à celle de l'antiquité.

Une première partie énumère et définit les diverses épithètes qui caractérisent une divinité comme apportant aux hommes salut ou protection :

σωτήρ, ἀλκτήρ, ἀμύντωρ, ἀρήγων, ἀρωγός, ἀλεξίκακος etc... L'auteur réunit les textes où ces termes sont employés, les analyse, propose une étymologie. Ces indications étymologiques, pour des épithètes traditionnelles que l'on ne sait pas toujours interpréter, peuvent être sujettes à caution. Soit l'épithète ἀκάκητα appliquée à Hermès chez Homère, à Prométhée chez Hésiode : c'est un terme religieux, doublet de ἀκάκας (épithète d'Hadès à Mégare et de l'ombre de Darius dans les *Perses* d'Eschyle), affecté d'un élargissement *-t-*. Il signifie « bienveillant » et est manifestement dérivé de ἄκακος. Mme Herzog-Hauser repousse cette explication évidente, où elle ne voit qu'une étymologie populaire, pour proposer un rapprochement avec ἀκή « tranquillité », ἀκήν, ἀκᾶ, ἀκέων « silencieux » etc... Réunissant des groupes d'origines différentes, elle y joint ἀκέομαι « guérir », etc.

Dans une recherche comme celle-là l'étymologie reste accessoire, l'essentiel étant de définir exactement les diverses épithètes. Cette dernière tâche elle-même est souvent malaisée. — Hermès reçoit en quelques passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* le qualificatif d'à ἐριούνης ou ἐριούνιος qui a déjà embarrassé les anciens. Une glose de l'*Etymologicum magnum*, 374,18 fournit des équivalents divers : Χθόνιος, ἀγαθός πολυωφελής, κλέπτης, μέγας et explique le mot par un rapprochement avec ὀνίνημι, ὄνησις etc... L'auteur adopte l'explication de M. Radermacher qui rattache ἐριούνιος à la glose d'Hesychius οὖνει ·δεῦρο δράμε, Ἀρκάδες. Mais toute hypothèse étymologique reste sans fondement tant que l'on n'aura pas établi le sens du mot. Or nous ne saurons sans doute jamais la valeur de cette épithète rituelle, que les aèdes employaient sans la bien comprendre, parce qu'elle se trouvait impliquée dans des formules traditionnelles.

La seconde partie du livre étudie les divers passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* où un dieu intervient pour sauver un mortel, soit des périls de la mer, soit de ceux des combats. Cette étude contient des analyses bien menées, qui se rapportent à diverses divinités, en particulier Poséidon, Apollon, Athénè, Thétis, les Nymphes, etc... Il faut prendre garde que la conduite de chacune des divinités se trouve commandée par les événements du récit. Mme Herzog-Hauser remarque avec raison que, dans l'*Odyssée*, Poséidon intervient plutôt comme ὀλετήρ que comme σωτήρ, mais ce trait est déterminé par la haine que Poséidon a vouée à Ulysse, et l'on ne saurait en tirer des conclusions générales. P. Chantraine.

Polyaeni, *Codicem Vesontinum CDLXXXIV* ad fidem editionis Melberianae collegit, lectiones discrepantes exscripsit Vidus de Budé. Anici Vellavorum (Le Puy), ex typographia La Haute-Loire, 1931 ; in-16, 64 pages.

M. Guy de Budé a profité d'un séjour à Besançon pour relever les variantes du *codex Vesontinus 484* contenant l'œuvre de Polyen. Ses listes indiquent les divergences entre le *Vesontinus 484* et l'édition de Melber. Bon travail philologique qui rendra des services pour l'étude du texte des stratégistes qui occupe M. Dain.

Cette plaquette, dont le contenu est sévère, est élégamment présentée : titre en deux couleurs, reproduction en page de garde d'un portrait de J. B. Boisot l'un des possesseurs du manuscrit ; ce portrait, dû à C. Fiori, est conservé au musée de Besançon. P. Chantraine.

J. Bidez, *L'empereur Julien*, Œuvres complètes, Tome I, 1re partie. Discours de Julien César. Texte établi et traduit. Collection des Universités de France. Paris, les Belles-Lettres, 1932.

M. Bidez est l'un des savants qui connaissent le mieux l'empereur Julien et son œuvre. Poursuivant la série des travaux qu'il leur a consacrés, il vient de publier, à la Société « les Belles-Lettres », un volume de discours, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la présentation matérielle de l'œuvre : papier, caractères d'imprimerie, disposition typographique, ou de la science de l'éditeur et de sa compétence : en vérité, rien de ce qui intéresse Julien ne lui est étranger. Mais sa richesse d'information n'a pu tenir dans les cadres qu'il s'était d'abord fixés. Les discours de Julien sont des œuvres de circonstance ; ils ont donc besoin d'être expliqués par les conditions de milieu et de temps où ils ont été écrits. Mais une biographie de Julien eût dépassé les limites d'une « introduction ». M. Bidez a donc, comme on sait, consacré préalablement à son personnage un volume séparé, qui est bien un modèle du genre, œuvre d'histoire à laquelle le talent de l'auteur a su communiquer l'intérêt d'un roman[1]. De même il a, dans une monographie considérable, décrit et classé tous les manuscrits de Julien, et aussi discuté les raisons qui, dans la soixantaine de manuscrits examinés, ont arrêté son choix sur les représentants de traditions nettement distinctes, à l'exclusion des copies qui ne pouvaient qu'encombrer l'apparat sans utilité pour le texte[2]. En réalité le texte de Julien est établi pour la première fois d'après des méthodes scientifiques ; de plus il bénéficie de ressources qui manquaient aux éditeurs précédents.

Parmi les manuscrits qui ont servi pour l'établissement du texte, il faut nommer en premier lieu le Vossianus grec 77 (= V), un magnifique bombycin petit in-f°, de la bibliothèque de l'Université de Leyde, œuvre d'un copiste fidèle du XIIe ou XIIIe siècle, le seul qui, à part des mutilations dues à diverses causes, renferme tout ce qu'on a sauvé de l'œuvre de Julien. Grâce au Parisinus 2964, du XVe siècle (= U), on peut suppléer aux lacunes de V, car c'est une copie qui a été faite de V, dans un temps où V était intact. Après V et U, le manuscrit le plus important est le Marcianus 366, du XVe siècle (= M) ; il contient les Césars + les discours III (II de la vulgate), I, II (III de la vulgate) en partie, IV (VIII de la vulgate) ; il semble démontré que M a donné lieu à de nombreuses copies. Ajoutez à cela le Vaticanus 1390 du XIIIe siècle (= Γ), le Vindebonensis philos. philol. gr. 165 du XIII-XIVe siècle (= W), qui tout incomplets qu'ils sont, ont rendu des services ; pour le discours IV (VIII de la vulgate) les deux copies parallèles contenues dans le codex n° 157 de la bibliothèque de l'ancien couvent de la Mère de Dieu à Chalcé (Halki) (= X et Y), et enfin un manuscrit de Naples, qui contient divers extraits, du XIV-XVe siècle. Toute cette tradition manuscrite semble procéder d'une compilation des œuvres de Julien, déjà connue de Suidas au début du XIe siècle, et présentant les œuvres dans un ordre très différent de celui qu'a adopté la vulgate.

L'édition actuelle tranche nettement sur les précédentes en ce que M. Bidez se conforme à l'ordre des temps. Un premier volume, celui qui

---

1. *La Vie de l'Empereur Julien* (*collections d'études anciennes publiées sous le patronage de l'association Guillaume Budé*), par J. Bidez, Paris, les Belles-Lettres, 1930.

2. *La tradition manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien* ; *Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*, 61e fasc., Gand, 1929.

nous occupe, comprend les discours de Julien César ; un autre sera consacré aux discours de Julien empereur ; entre deux, s'intercale le recueil, publié antérieurement [1], des lettres et fragments d'écrits perdus. Pour obvier aux inconvénients qui résultent toujours d'une modification dans la disposition traditionnelle des matières, l'éditeur recourt à un système de numérotation, de renvois et de tables de concordance, qui permet au lecteur de retrouver sans trop de peine, dans l'édition nouvelle, les citations faites d'après les éditions anciennes de Spanheim et de Hertlein.

Le texte est établi d'après les mêmes principes que pour les Lettres, c'est dire que la critique y est conservatrice ; elle l'est même jusqu'à l'extrême. Certains passages peuvent arrêter quelque peu le lecteur. Ainsi :

40,37 Ἐγὼ δὲ εἰ μὴ καὶ τὴν τύχην τὴν σὴν ἀμείνω καὶ δικαιοτέραν τῆς τῶν ἀντιταξαμένων, μᾶλλον δὲ τῆς ἁπάντων ἀνθρώπων κρατίστην φήσαιμι, ἀδικεῖν ἂν εἰκότως δοκοίην. La construction n'est pas régulière. Hertlein mettait entre crochets κράτίστην. Il est certain que ce superlatif ne peut guère s'accommoder du génitif singulier τῆς ἁπ. Sans doute la différence n'est pas toujours très marquée entre superlatif et comparatif, et d'ailleurs ce qu'on nomme parfois le superlatif relatif n'est à tout prendre qu'un comparatif. A cet égard les exemples recueillis par Kühner-Gerth, § 349 b, sont assez impressionnants. Mais outre que, à ma connaissance, on ne rencontre nulle part ailleurs chez Julien un emploi de ce genre, on ne voit pas le moyen d'expliquer ici ce génitif. Il serait plus simple de supprimer ce τῆς, qui a pu très bien être amené par le τῆς τῶν ἀντιτ. qui précède. Cette suppression arrangerait tout : la construction, redevenue normale et mise d'accord avec les habitudes de Julien, et aussi la simple logique, le superlatif κρατίστην renchérissant sur les comparatifs qui précèdent.

41,22, 6 suiv., διενοοῦντο γὰρ ὡς καὶ τὰς πόλεις καθέξοντες καὶ τῆς χώρας ἤδη κρατήσαντες κληρούχους ἡμῖν ἐπάξουσι ; autre phrase embarrassante. Hertlein proposait un peu sommairement d'écrire ἐπάγειν ; j'ai suggéré moi-même κρατήσαντες <ὅπως> κληρούχους.

C'est peut-être un pis-aller. Mais il est difficile de justifier διενοοῦντο...ὡς... ἐπάξουσι.

54, 30, 9 τίς γὰρ εἶπεῖν ἔχει τῶν πρόσθεν αὐτοκρατόρων ἱππικὴν δύναμιν καὶ σκευὴν τῶν ὅπλων τοιαύτην ἐπινοήσαντα ; la conjecture τῶν <τινα> ne paraît point satisfaisante. Si la conjecture τοιαύτην <τιν'> soulève des difficultés, peut-être peut-on songer à ceci : αὐτοκρατόρων <τιν'>.

59, 15 lire οὕτω <σ'>.

60, 31 οἷον πρὸς ἀργύριον τὴν δόξαν τὰς ψυχὰς ἀποδιδόμενοι. Je crois qu'il faut voir dans οἷον un terme de comparaison et comprendre comme si οἷον = ὥσπερ : « vendant leur vie pour la gloire comme pour de l'argent ».

148, 21, 2. Il y a un « lapsus » dans l'apparat. Il faut lire : <τῶν> ἐς τὸν πόλεμον Hertlein.

174, 21 ἄχθονται γὰρ ὡς ἐναντιωτάτῳ σφίσι λοιδορίᾳ. Il s'agit des âmes généreuses qui s'irritent... Cet adjectif au superlatif neutre ne semble pas d'accord avec l'usage. Peut-être ἐναντιωτάτῳ <τῳ> ?

---

1. Imp. Caesaris Flavi Claudi Iuliani *epistulae, leges poematia, fragmenta varia*, coll. rec. J. Bidez et F. Cumont, Paris, les Belles-Lettres, 1922 (voy. Rev. de Philol., 1924, pp. 85 suiv.), et d'autre part L'Empereur Julien, œuvres complètes, tome I, 2e partie, *Lettres et fragments*, texte revu et traduit par J. Bidez, Paris, les Belles-Lettres, 1924.

235, 23 ὑπὸ τῶν αὐτοῦ στρατοπέδων. Αὐτοῦ est le texte des manuscrits ; on rencontre la même construction dans un certain nombre de cas, mais chaque fois, sauf une exception (Hertlein 382,21), il est facile de mettre le texte en harmonie avec la syntaxe normale ; il suffit pour cela de changer un esprit. C'est d'ailleurs à quoi les critiques n'ont pas manqué : voy. par ex. 12, 47 τὴν αὑτῶν (Schäfer, αὐτῶν mss.) γνώμην ; 17,33 τοῖς αὑτῶν (Schäfer, αὐτῶν mss.) παισίν ; même remarque à propos de 54,30,2 ; 119,33 τοὺς αὑτοῦ (Hertlein, αὐτοῦ mss.) παῖδας. M. B. adopte chacune de ces corrections. Il semble donc qu'il y a lieu d'écrire ici τῶν αὑτοῦ στρατοπέδων.

Ces quelques observations n'enlèvent rien, il s'en faut, à la valeur d'une édition faite avec une sagacité, un soin exemplaires. La traduction mérite les mêmes éloges que le texte ; elle semble devoir réunir tous les suffrages. On sait qu'il y a deux méthodes de traduction : l'une tient à l'exactitude rigoureuse, et ne trouve pas mauvais qu'une traduction garde le caractère exotique de l'original ; l'autre sacrifie plus volontiers à l'élégance et ne recule pas toujours devant la paraphrase. Il est difficile de les concilier. M. Bidez a, autant qu'il est possible, résolu ce problème, et satisfait par là les partisans de l'une et de l'autre. Il fait quelque part (p. xxxvii), pour des trouvailles d'expression, tout en passant condamnation sur les contresens qui la déparent, l'éloge de la traduction de Talbot. Ce n'est plus d'après Talbot, c'est d'après Bidez que les historiens désormais citeront Julien.

F. Boulenger.

Josephus Schlereth, *De Plutarchi quae feruntur Parallelis minoribus*. Freiburg i. B., Herder, 1931 ; xii-132 pp.

J. Schlereth consacre une étude, écrite en un latin qui ne manque pas d'élégance, au traité faussement attribué à Plutarque et appelé *Parallela minora*. Ce traité appartient à un genre littéraire très usité chez les anciens et nommé ὁμοιότητες, qui consiste à mettre en parallèle des récits empruntés à l'histoire grecque et d'autres tirés de l'histoire romaine. Les *Vies parallèles* de Plutarque en sont le plus illustre exemple. Une partie des traits relevés dans les *Parallela minora* se retrouve chez Jean Stobée (*Anthologion*), chez Lydus (*de Mensibus*) et chez Clément d'Alexandrie (*Protrepticon*).

Dans la première partie de cet ingénieux travail, l'auteur s'applique à déterminer les rapports qui existent entre ces quatre écrits. On croyait communément que nos *Parallela minora* étaient des extraits de la source à laquelle ont puisé Stobée, Lydus et Clément. Par une série de comparaisons poussées de façon très méthodique, avec des textes mis en regard par colonnes, J. Schlereth détruit cette opinion. Il prouve que le texte du pseudo-Plutarque est une recension indépendante pour ce qui est du fond. De leur côté, Stobée et Lydus ont eu recours à des recensions distinctes. En revanche, la tradition de Clément, bien que plus ancienne et meilleure que celle de Stobée, n'en diffère cependant pas pour le fond.

La seconde partie de l'ouvrage étudie les caractères propres de notre traité : 1) raison de la fausse attribution à Plutarque : suite d'une confusion entraînée par une note de Stobée ; 2) date à laquelle fut composée la recension primitive dont dérivent notre traité et les autres états du texte : milieu du deuxième siècle après J.-C. ; 3) forme : la langue commune ; 4) sources : étude dans l'ordre alphabétique des auteurs que l'on peut invoquer comme source des récits recueillis dans les *Parallela minora*.

En somme, ouvrage d'une portée assez limitée, mais inspiré par une

saine méthode de recherche et, en dépit des difficultés inhérentes au caractère même de la publication, présenté typographiquement d'une manière parfaite.

A. Dain.

Eckhard Leitzke, *Moira und Gottheit im alten griechischen Epos*. Sprachliche Untersuchungen, Göttingen, 1930.

L'auteur examine systématiquement chez Homère, de façon plus rapide chez Hésiode et dans les poèmes homériques l'emploi des mots qui traduisent la notion de « destinée », ou qui touchent à cet idée : μοῖρα, αἶσα, πότμος, πέπρωται, δαίμων, θεός et θεοί. Le sens de μοῖρα est « part ». Le passage au sens de « destin » s'explique par la valeur déjà fixée à l'époque homérique de l'impersonnel εἵμαρτο : « il était attribué d'avance de... » (d'où les expressions plus récentes : μοῖρά ἐστιν, μόρσιμόν ἐστιν). Μοῖρα est aussi le nom d'une divinité agissante, liée à l'idée de la mort, cf. T 87 ; puissance indéterminée qui ne connaît ni culte ni prières, débris d'une croyance préhomérique qui se révèle en particulier dans des formules comme μοῖρα πέδυσε, κατέλασε, κιχάνει — dans l'image des « fileuses ». L'emploi dans l'Odyssée de la formule μοῖρα θεῶν prouve que cette croyance s'efface. Cette puissance abstraite apparaît aussi sous les noms de δαίμων « celui qui donne en partage » (le sens de ce mot se manifeste indirectement : quand un homme est comparé à un dieu, c'est qu'il s'agit de sa beauté, de sa stature, etc... cf. θεοῖς ἐπιείκελος ; quand il l'est à un δαίμων, il ne s'agit que de violence : cf. E 438 : ἐπέσσυτο δαίμονι ἶσος) ; de θεός cf. § 444. L'ancienne croyance se juxtapose ainsi chez Homère à la religion des dieux personnels ; d'où des conceptions souvent contradictoires. Les poèmes d'Hésiode reflètent une pensée religieuse plus organisée : tout est soumis à la puissance de Zeus.

A. Prévot.

Descroix, *Le trimètre iambique, des iambographes à la Comédie nouvelle*. Paris, Klincksieck, 1931 ; 353 pages in-8°.

L'étude de M. Descroix est une utile recension, aussi complète que possible, des faits métriques relatifs au trimètre (voir pages 46 et suiv. tableau des trimètres à 1, 2 ou 3 spondées ; pages 110 et suiv. : répartition des pieds résolus aux différentes places du vers ; pages 262 et suiv. : répertoire des césures ; etc.). C'est en s'appuyant sur ces réalités métriques, et non sur des raisonnements a priori, qui trop souvent appliquent au vers ancien le cadre de la musique actuelle, que l'auteur décrit sous ses principaux aspects le trimètre iambique. Cette méthode permet de redresser quelques erreurs de détail des théoriciens : le dactyle se rencontre de préférence non à la première place, mais à la troisième ; le dactyle troisième serait même la résolution la plus appréciée des tragiques ; le dactyle, exact substitut du spondée, est, malgré son rythme descendant, non pas « toléré » dans le trimètre, mais souvent employé deux fois dans le vers des tragiques, et même trois fois chez les comiques ; ce pied, d'autre part, apparaît, dans la tragédie tout au moins, plus fréquemment que l'anapeste (3 anapestes pour 25 dactyles dans Esch. Suppl.). En ce qui concerne l'histoire du trimètre, M. Descroix rejoint la pensée exprimée par M. Meillet dans les *Origines indo-européennes des mètres grecs*. Le trimètre serait issu d'un mètre syllabique indo-européen, altéré de bonne heure en Grèce par

le groupement en dipodies et l'axiome — = ⏑⏑ (valable à l'origine dans le premier hémistiche ; c'est Euripide qui, vers 413-412, porte le principal coup à la pureté du rythme primitif par l'emploi du spondée 5e). C'est le spondée, pied dissyllabique comme l'iambe, qui est accepté le plus anciennement à l'arsis. L'apparition du tribraque et de tout autre pied de plus de deux syllabes est postérieure à celle du spondée, et même du trochée (dissyllabique) à l'initiale. L'admission de pieds trisyllabiques s'est d'ailleurs faite de plus en plus généreuse (la proportion d'anapestes reste faible chez les tragiques). Dans l'étude relative à la césure, M. Descroix note justement les anomalies ; césure après proclitique, avant enclitique ; s'appuyant sur la méthode comparative, — cf. dans le Ṛgveda l'existence d'une coupe après le premier élément d'un composé — il admet une coupe du même genre en grec, cf. Perses 501, Acharn. 382. Son essai d'une explication rationnelle de la loi de Porson, page 309, demeure, tout au moins dans l'expression, peut-être un peu subtile. A. Prévot.

S. Eitrem et Leiv Amundsen, *Papyri Osloenses, fasc. II.* Textes et planches, Oslo, 1931, Jacob Dybwad ; XI-181 pp. in-8°, IX planches.

Bien connu déjà par ses études sur les papyrus magiques — entre autres *P. Osloenses* I (*magical papyri*), *Le Papyrus Mimaut du Louvre* (*Raccolta Lumbroso*), collaboration aux *Papyri Graecae Magicae* de Preisendanz — M. E. s'est chargé de la plus lourde part dans la publication de ce fascicule II, puisqu'il est seul l'auteur des commentaires. Il rend, d'ailleurs, pleinement hommage dans la *Préface* aux mérites de son collaborateur, qui, on se le rappelle, avait déjà prêté « ses bons yeux » pour l'édition du fascicule I. Le présent fascicule, dédié à H. Idris Bell, comprend des textes littéraires et magiques (1-15), des documents (16-46), des lettres privées (47-64), un appendice de Paul Heegaard sur la date de *P. Oslo* 6 (Horoscope de Philoe) et les Index. Les planches forment une plaquette séparée. Un petit nombre de ces textes, littéraires ou documents, avaient été publiés auparavant par Eitrem, Amundsen, Holst, Rudberg, Crönert dans diverses revues, notamment les *Symbolae Osloenses* et *Klio*.

Deux fragments d'Homère (7 et 8) donnent *Iliade* V 196-275 avec des lacunes et *Odyssée* IV 483-92, texte de la Vulgate, comme on pouvait s'y attendre, en raison de leur date (3e/4e s.). Un court passage du *Politicus* de Platon (9) est le deuxième papyrus de ce dialogue ; quelques lignes de Démosthène, *De Corona* (10) sont, non pas le 6e, mais le 11e papyrus de ce discours. Deux étroites bribes de la *Septante* (11), vu le mélange des livres, paraissent avoir servi pour la liturgie. Des restes d'un Ὀνομαστικὸν Ὁμήρου (12) nous apportent, comme *P. Berlin* 5014 et *P. Achmîm* 2, le mot à mot des premiers vers de l'*Iliade* ou, plus exactement, leur transposition en prose, au moyen de gloses apparentées aux *Scholia minora*. Le fragment suivant (13) provient d'une grammaire construite sur le plan de la Τέχνη de Denys de Thrace, mais différente dans ses développements. L'importance du passage des *Oracles Sibyllins* (14) est attestée par le fait qu'il a déjà été publié, republié et commenté avant de s'incorporer à la présente édition. Enfin l'*Ostracon magique* (15), déjà connu, contient, après l'abracadabrante ἐπίκλησις rituelle, un mélange d'ἀγωγή et de διακοπός, par lequel un amoureux anonyme appelle tous les maux sur celle qu'il aime, Allous, jusqu'à ce qu'elle quitte son mari pour le rejoindre.

Les documents sont tous romains (du 2e s. en majorité), sauf le n° 16, engagement de caution, qui est de 266 ou 251 av. J.-C. La plupart pro-

viennent du Fayoum (Caranis, Théadelphie) ou d'Oxyrhynchos. Nous y trouvons des procès-verbaux de débats judiciaires (17, 18), la fin d'un placet pour l'évocation d'une affaire à la prochaine session du préfet (19), un mandat d'amener (20), une requête au centurion contre des maraudeurs (21), une autre contre inconnu pour incendie d'une vigne (23), une plainte au stratège pour violences (22), une déclaration d'immeubles (24), un bulletin de recensement (25), une très curieuse déclaration de perte d'une récolte rongée par les vers (26), adressée au topogrammate, dans l'intention évidente d'obtenir un dégrèvement, une ἀβροχίας ἀπογραφή au cômogrammate (26 a), une demande relative à l'ἐπίσκεψις (27), un reçu de sitologue (28), un reçu de ζυτηρά (29), un engagement de caution particulièrement instructif (30), un partage de terrain (31), une intéressante sous-location de 6 aroures de terre publique (32), qui semble consécutive à un prêt, des baux pour des terres (33, 34, 35), un engagement pour la construction d'un mur (36), des prêts de blé (37, 38), des prêts d'argent (39, 41), deux emprunts d'argent très détaillés (40), garantis sur une esclave et sur une terre, une liste mutilée de paiements (42), un reçu pour du vin qui est apparemment une *datio in solutrem* (43), deux reçus de denrées et d'argent (44), un contrat de vente de deux acacias (45), enfin un inventaire d'objets mobiliers (46), dont on ne saurait dire s'il a été dressé après un décès ou à l'occasion d'un mariage.

Les lettres privées, dont plusieurs sont mutilées, offrent des types bien connus : lettres de recommandation, de reproche, demande ou annonce d'achat ou d'envoi de vêtements ou de provisions, etc.

Le recueil est en somme agréablement varié. Les notes et le commentaire pertinents montrent l'étendue et la sûreté d'information des éditeurs. Les planches, très bonnes et judicieusement choisies, attestent leur science paléographique. On ne peut s'empêcher de comparer l'écriture de *P. Oslo* 16 (pl. I) à celle de *P. Michigan Zénon* 29, qui est contemporain : ce sont les mêmes lettres épaisses qui semblent presque tracées au pinceau plutôt qu'écrites à la plume. — Toute la publication fait le plus grand honneur aux deux savants norvégiens. Paul Collart.

T. G. Tucker, *A concise etymological dictionary of latin* ; xxx-307 pp. in-8°. Halle, Niemeyer, 1931.

Le dictionnaire de M. Tucker comprend deux sortes d'étymologies : celles qui ne font que résumer l'opinion généralement admise sur l'origine de tel ou tel mot ; celles où M. Tucker s'écarte de la doctrine régnante pour proposer des solutions neuves. Pour permettre au lecteur de s'y reconnaître, il a eu soin de dresser, à la fin de la préface, la liste de ces dernières. La liste est d'une longueur impressionnante, et qui ne laisse pas d'inquiéter. L'étymologie du vocabulaire d'une langue indo-européenne n'est pas terrain de recherches indéfiniment extensible, si l'on veut rester dans le domaine de la certitude ou même de la probabilité. Alors que la tendance actuelle est de débarrasser l'étymologie d'hypothèses hasardeuses ou incontrôlables, M. Tucker a préféré au contraire ajouter à celles qui ont déjà été exprimées. Je ne pense pas que notre connaissance des origines du vocabulaire latin y ait beaucoup gagné. A. Ernout.

H. Rubenbauer et J. B. Hofmann, *Lateinische Schulgrammatik auf sprachwissenschaftlicher Grundlage* ; viii-250 pp. in-8°. Münich et Berlin, R. Oldenbourg, 1929.

Alors qu'en France les grammaires destinées à l'enseignement élémentaire du latin ignorent résolument les progrès apportés par la linguistique et surtout par la grammaire comparée des langues indo-européennes à notre connaissance des langues classiques, de nombreux efforts ont été faits en Allemagne pour faire bénéficier de ces résultats les livres destinés aux classes des lycées et collèges, et les meilleurs linguistes ont été sollicités de collaborer à ces livres : on peut citer la *Vergleichende Syntax der Schulsprachen* de M. Sommer, et la *Wissenschaftliche Syntax im lat. Unterricht* de W. Kroll. Aujourd'hui c'est M. J. B. Hofmann qui prête à M. Rubenbauer sa haute autorité pour l'élaboration d'une grammaire simple, mais scientifique, où les explications sont présentés de la manière la plus claire, la plus intelligible aussi, mais avec le souci constant de faire appel à l'intelligence de l'écolier autant qu'à sa mémoire, et de substituer à une sorte de catéchisme dogmatique un livre où la raison est constamment en éveil. La part respective de chacun des collaborateurs n'est pas indiquée : mais je suppose que c'est M. Rubenbauer qui a fait l'exposé, tandis qu'on doit à M. J. B. Hoffmann les notes explicatives, les traductions des termes grammaticaux, les rapprochements avec le grec : tout ceci est extrêmement bref, sûr, et suggestif. L'enseignement du latin lui-même n'en est jamais altéré, mais éclairé. Si sur quelques points de détail on peut n'être pas d'accord avec les auteurs — je n'approuve pas pour ma part, l'adjonction de *ab, ā* devant l'ablatif des noms de personne pris pour paradigmes, car elle a l'air de supposer que la préposition est constante devant ce cas — on ne peut que louer la méthode qui les inspire et l'application qu'ils en ont faite. A. Ernout.

S. W. F. Margadant, *Lexilogus*; 96 pp. in-8°. 's Gravenhage, N. V. Joh. Ykema's U. M., 1931.

Sous ce titre M. Margadant a réuni dans deux listes séparées les principaux verbes latins et grecs, dont il a indiqué le sens fondamental ; et qu'il fait suivre de leurs principaux dérivés et composés. Le livre, très simple, est aussi très sûr, et peut fournir matière à de profitables exercices d'enseignement. On est un peu surpris que l'indication de la quantité en latin, de l'accent (et de l'esprit doux) en grec ait été systématiquement omise.

A. Ernout.

J. F. d'Alton, *Roman Literary and criticism*; viii-608 pp. in-8°. Londres, Longmans, Green and Do, 1931.

Nous possédons quantité de travaux de détail, préfaces, articles, commentaires sur la critique et les théories littéraires à Rome, et le problème a trop souvent préoccupé les Romains eux-mêmes, à toutes les époques de leur littérature, pour qu'il ait pu échapper aux philologues modernes. De là sont nés d'excellents ouvrages, mais fragmentaires ou étroitement spécialisés. M. d'Alton a repris la question dans son ensemble, et son livre traite heureusement un important problème d'histoire, comme aussi de style. Naturellement Cicéron et Horace occupent une place de premier plan. Mais les périodes qui les précèdent et qui les suivent ne sont pas négligées, et on lira avec profit le chapitre sur l'éveil de l'esprit critique où M. d'Alton a heureusement marqué les difficultés rencontrées par les plus anciens écrivains de Rome, et l'attitude qu'ils ont été amenés à prendre vis-à-vis de la Grèce, et de la rhétorique grecque. Son ouvrage fournit un utile complément aux histoires générales de la littérature. A. Ernout.

Thelma B. De Graff, *Naevian Studies* ; III-95 pp. in-8°. Geneva, New-York, W. F. Humphrey, 1931.

Ces études ont valu à leur auteur le grade de docteur en philosophie de l'Université de Columbia. C'est encore un travail d'élève, mais d'élève bien informé et consciencieux, un peu prolixe parfois. Dans l'abondante bibliographie, je n'ai pas vu figurer les *Fragmenta poetarum latinorum* de Willy Morel qui ont remplacé le Baehrens dans la collection Teubner. Et j'ai été étonné aussi de ce que, dans le commentaire des fragments 1-7 (pp. 66-92) l'étude du saturnien ait été négligée. A. Ernout.

J. T. Allardice, *Syntax of Terence*, St Andrews University Publications, N° XXVII, 1929.

Nous avions déjà dans la même collection (n° VI, 1907) la *Syntax of Plautus* de M. Lindsay ; M. Allardice a voulu donner, pour la syntaxe de Térence, l'équivalent de ce précieux livre, et suit le même plan que M. Lindsay, à quelques détails près (I Colloquialisms. The Concords, p. 1-6. — The Cases of the Noun, p. 6-37. — III. The Pronoun, p. 38-48. — IV. The Adjective, p. 48-51. — V. The Verb, p. 52-91. — VI. The Adverb, p. 91-99. — VII. The Preposition, p. 100-112. — VIII. Conjonctions and their Clauses, p. 112-151. — IX. The Interjection, p. 151-52). L'ouvrage est très clair, grâce à la table qui le précède en donnant le contenu détaillé de chaque chapitre ; toutefois un index alphabétique des matières eût rendu les recherches du lecteur plus faciles encore.

Cette subdivision rigoureuse, parfois un peu mécanique, ne va pas d'ailleurs sans inconvénients : des faits dont l'explication est semblable se trouvent répartis dans des compartiments séparés, sans qu'on voie toujours la parenté qui les unit. L'auteur s'est lui-même rendu compte de la difficulté et a mis quelques renvois d'un chapitre à l'autre : ainsi p. 1, dans celui des « colloquialisms », à propos du pléonasme, il indique que cette caractéristique de la langue familière a son importance pour l'emploi des adverbes de lieu et des pronoms — et p. 92 il la rappelle. Mais pourquoi, par exemple p. 82, quand il s'agit de la fréquence dans la comédie du pronom de deuxième personne devant l'impératif, ne pas rapprocher ce fait de la tendance à multiplier les pronoms personnels ? c'est là une caractéristique de la langue de la comédie, indiquée p. 38 (cf. également Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, § 95), tendance qui n'est elle-même qu'une manifestation de ce besoin d'expression intense de la langue familière, lequel rend compte également du pléonasme (cf. Hofmann, *ouvr. cité*, p. 92 et suiv.) ou de faits comme ceux que M. Allardice signale p. 96 (emploi de *nimis* et *nimium* au sens d'un simple *ualde*, c.-à-d. renouvellement de l'expression par l'emploi d'un terme plus fort, au moins à l'origine, cf. le français *excessivement* au sens de *beaucoup* dans la langue parlée). — Pourquoi, d'autre part, ne pas rapprocher entre eux des faits comme ceux qui sont mentionnés p. 4 (*mea Glycerium*), p. 6 (verbe au pluriel avec pour sujet *quid hominum*, ou un singulier accompagné de *cum* et d'un nom à l'ablatif), p. 39 (type Andr. 607 *ubi illic est scelus qui perdidit me* ?), toutes constructions κατὰ σύνεσιν ? Rapprocher de même, à propos de *animi* les p. 21 et 37 ; à propos de la question de *huc uiciniae*, *huc uiciniam* (Andr. 70), les pp. 16 (ligne 12), 19 (en bas), 37 (l. 16) etc.

D'une manière générale il semble que l'auteur, dans son désir de fournir un relevé complet et un classement objectif des faits (ce qui est un grand

mérite de son ouvrage), se soit interdit de tirer des conclusions d'ensemble. On peut ainsi regretter qu'il n'ait pas résumé les caractéristiques de la syntaxe de Térence pour la comparer à celle de Plaute d'une part, et à celle de Cicéron d'autre part. Sans doute fait-il quelques rapprochements avec l'un et l'autre écrivain : avec Plaute, p. 15 (à propos des noms de villes à l'accusatif de mouvement), p. 38 (à propos du relatif), p. 139 (à propos de *quoniam*), p. 143 (à propos de *quando*), p. 145 (à propos de *quom primum*), etc... — avec Cicéron et avec la langue classique en général, p. 73 (à propos du subjonctif d'ordre), p. 70 (à propos de la concordance des temps), p. 120 (à propos des propositions conditionnelles), p. 125 (prop. consécutives), p. 131 (mode de l'interrogation indirecte), p. 148 (propositions relatives), etc... Sur bien des points Térence se sépare de Plaute et se rapproche de Cicéron ; j'ai eu l'occasion de montrer dans mon ouvrage sur l'infinitif subordonné (*Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin*, Collection d'études latines, t. IX, Paris, « Les Belles Lettres » 1932), comment, à propos d'un certain nombre de faits de syntaxe, Térence est plus voisin de Cicéron que de Plaute : 1° Pour l'expression du futur dans la proposition infinitive, l'infinitif en *-turum* et l'infinitif en *-tum īrī* sont plus familiers à Térence qu'à Plaute ; réciproquement, l'usage de l'infinitif de l'*infectum* pour exprimer le futur est beaucoup plus réduit chez Térence (cf. la première partie de mon ouvrage) — 2° En ce qui concerne les rapports des propositions conjonctionnelles et des propositions infinitives après le verbe *simulo* et les verbes de sentiment, les habitudes de Térence sont déjà celles de la langue classique — 3° L'usage de l'infinitif de but est plus limité chez Térence que chez Plaute (*ouvr. cité*, 3e partie, chapitre I) — 4° De même celui de l'infinitif après les expressions nominales (3e partie, chapitre II). — 5° Pour l'emploi de l'infinitif complément et celui de la proposition infinitive après *uolo*, *nolo*, *malo*, les habitudes de Térence sont les mêmes que celles de Cicéron et de César, et l'auteur ne se permet pas autant de libertés que Plaute. C'est que, comme l'a montré M. Meillet dans son *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, la langue de Térence est déjà essentiellement classique. A un moment de l'histoire du latin, il se produit une sélection dans le nombre des constructions dont la langue pouvait disposer. La forme la plus parfaite de cette sélection est représentée par la concordance d'usages entre César et Cicéron. Chez Plaute, dont la syntaxe, en gros, ressemble à celle de Cicéron, la sélection n'est cependant pas encore aussi rigoureuse. Mais chez Térence elle est déjà accomplie. Il semble donc qu'il soit un peu illusoire de parler d'une « syntaxe de Térence ». En effet, il ne faut pas confondre l'armature grammaticale profonde de la langue et ce qu'on pourrait appeler « les formes extérieures de l'expression » : la langue de la comédie a ses conditions propres, de même celle de la correspondance familière et l'on comprend aisément que l'expression, au moins dans sa forme extérieure, diffère dans une comédie et dans un discours destiné bien souvent à être lu plutôt qu'entendu. Mais il s'agit là d'une différence de ton plutôt que de syntaxe : c'est cette confusion qui a égaré longtemps les philologues et amené à rapprocher la langue des lettres à Atticus de celle des comédies de Plaute pour l'opposer à celle des discours de Cicéron ; or, comme l'a suffisamment montré l'ouvrage bien connu de M. Lebreton, il n'y a pas de différence de syntaxe entre les lettres à Atticus et le reste de l'œuvre de Cicéron ; ce qui distingue les diverses parties de l'œuvre du grand écrivain latin c'est une tonalité générale — en accord avec la nature particulière de chaque ouvrage — plutôt qu'une différence

de langue. Il en est de même lorsqu'on compare Plaute et Térence : sans doute, il y a un certain nombre de caractères communs aux deux auteurs, qui se retrouvent d'ailleurs dans les lettres à Atticus : abondance [1], intensité de l'expression, ou, inversement, rapidité ; prédominance fréquente de l'élément affectif sur le point de vue logique (voir à ce propos la très fine étude de l'expression temporelle dans le livre de M. Allardice, p. 62 et suivantes) ; rôle de l'intonation qui permet d'économiser un certain nombre de termes (cf. Allardice, p. 127 asyndeton, p. 128 absence de particules dans les interrogations), etc... Mais quand il s'agit de la structure grammaticale profonde, la langue de Térence est beaucoup moins libre que celle de Plaute : les deux auteurs ont ceci de commun qu'ils écrivent pour la scène, mais leur public est d'un milieu social complètement différent.

Notons, enfin, que M. Allardice joint souvent à l'exposé des faits une interprétation ; sur quelques points de détail je ne suis pas de son avis : p. 22, dans l'exemple Hec. 870-1... *dixit iureiurando meo Se fidem habuisse... iure* est-il vraiment à interpréter comme un « datif archaïque » ? — P. 22, à propos de *incipio* employé avec le génitif (Ph. 709-710 *noui Negoti incipere !*) je préfère à l'hypothèse de M. Allardice (Had the Greek original ἄρχεσθαι ?), l'interprétation de M. Lindsay, *Syntax of Plautus*, p. 17. — P. 69, la distinction entre le « futur aoristique » et le véritable « futur parfait » ne semble pas toujours bien solide. — P. 87, l'auteur admet sans discussion une valeur finale primitive à l'infinitif : cela est très contestable (cf. l'introduction de mon ouvrage sur l'infinitif subordonné) ; etc...

Dans l'ensemble, le livre de M. Allardice, travail précis et méthodique, est appelé à rendre de grands services ; et cela, l'auteur de ces quelques lignes de compte rendu se croit d'autant plus autorisé à le dire, qu'il doit lui-même beaucoup à la *Syntax of Terence* de M. Allardice.

P. Perrochat.

Ernst Kieckers, *Historische lateinische Grammatik*, II. T., *Formenlehre* ; VIII-334 pp. in-8°. Munich, Max Hueber, 1931.

Cette morphologie présente les qualités qui distinguent les ouvrages de M. Kieckers : exposition claire, information abondante et sûre. On sent que l'auteur a voulu être complet, et en général, il y a réussi. Mais, malgré les dimensions relativement considérables de son livre, dont l'impression est serrée, qui comporte beaucoup de petit texte, et n'est grossi d'aucun index, la préoccupation de tout énoncer l'amène parfois à des raccourcis fâcheux. Il n'est pas vrai de dire, ni du point de vue indo-européen, ni du point de vue latin que « des huit cas de la langue mère indo-européenne, nominatif, accusatif, génitif, ablatif, datif, locatif, instrumental, et le vocatif qui est en dehors de la phrase, le latin n'en a conservé que six dans le système casuel vivant : nominatif, génitif, datif, accusatif, ablatif, vocatif [2] ». Car l'indo-européen n'avait pas les huit cas dans toutes les déclinaisons, ni à tous les nombres (singulier, duel, pluriel), et le latin n'a six cas distincts qu'au singulier des thèmes en °/e de genre animé (type *dominus*) : partout ailleurs des confusions ou des cas de syncrétisme se sont produits. — P. 169. Il est bien difficile, à quiconque ne recourt pas aux *Vorlesungen* de M. Wackernagel, de savoir quelles difficultés soulevait l'emploi des

1. Même dans la question de l'abondance, il y a une différence sensible entre Térence et Plaute (cf. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, p. 92).
2. P. 1.

formes d'ablatif et de génitif de *nemō*. Mais l'explication de M. Wackernagel s'étend sur deux pages ; le résumé de M. Kieckers tient en six lignes. — § 86, p. 261, à côté de l'article de M. Meillet sur l'origine des parfaits en *-uī*, il eût été bon de citer le livre de M. Burger, où la question est traitée tout au long[1]. — § 90, p. 272. Je suis tout à fait d'accord avec M. Kieckers quand il enseigne que, si le type *faxō* est sans rapport avec le perfectum en *-sī*, le sentiment des sujets parlants a tendu à ranger les formes de ce genre dans le système du parfait, au moins à l'époque où elles nous apparaissent encore employées. Ce que j'aurais ajouté, en effet, c'est que, dans les textes qui nous sont conservés, ces formes sont agonisantes ; elles ne subsistent que dans des formules et des emplois traditionnels, et elles ont été, tant bien que mal, rattachées au parfait avant de disparaître entièrement. Là encore, j'aurais aimé voir citer le nom de M. Benveniste, avec le titre de sa pénétrante étude[2].

M. Kieckers a poussé l'examen des formes jusque dans le latin vulgaire et dans les langues romanes. Dans cette partie de son livre, il va plus loin que ses devanciers. Un chapitre particulièrement important est celui qui a pour titre : le système verbal en roman (§ 97, pp. 291-312). Nul doute qu'ainsi étroitement incorporé à une morphologie du latin, ce chapitre ne rende aux étudiants de grands services. A. Ernout.

Prof. Leone Riccomagno, *Studio sulle Satire Menippee di Marco Terenzio Varrone Reatino* ; VIII-184 pp. in-8°. Alba, Tipogr. D. Sacerdote, 1931.

C'est une étude difficile et décevante que celle des fragments des Ménippées de Varron. Comme le dit M. Riccomagno, les « ténèbres de l'inconnu règnent encore sur cet ouvrage, et y règneront toujours, tout au moins partiellement ». Les raisons qui justifient ce jugement sont trop connues pour qu'il faille y insister : elles se résument dans l'insuffisance de nos connaissances du genre, d'abord, et de cette partie de l'œuvre de Varron, en particulier : sans les maigres restes conservés par Nonius Marcellus, en effet, nous ignorerions à peu près tout des Ménippées. Et pourtant, il nous serait utile de les mieux connaître ; car les questions qu'elles posent intéressent à la fois Varron lui-même, mais aussi la littérature et les mœurs. La littérature, en ce que nous avons là une forme toute particulière de la satire dont il importerait de connaître l'origine et le développement ; les mœurs, car il est évident que la ménippée représente une forme de cette prédication morale dont la diatribe est un autre aspect, et il serait instructif d'en pénétrer l'esprit comme les procédés d'expression. M. Riccomagno a traité tous ces problèmes dans une série de chapitres bien ordonnés et bien composés, et il a dégagé nettement le caractère pratique, positif, assez terre à terre de la morale enseignée par Varron : la ménippée devait plaire au bon sens romain, et le genre correspondait exactement d'autre part au tempérament de Varron lui-même. Le jugement de l'auteur est en général pondéré, malgré la tendance, bien naturelle, que l'on voit poindre à surfaire la valeur de l'œuvre, et ses mérites littéraires. On regrette de ne pas trouver dans son livre une étude sur le vocabulaire et la langue : c'était pourtant un complément indispensable.

A. Ernout.

---

1. *Études de phonétique et de morphologie latine*, p. 10 et suiv., Neuchâtel, 1928.

2. *Bulletin de la Soc. de Linguistique*, t. XXIII, p. 32 et suiv.

Q. Septimi Florensis, Tertulliani, *De Baptismo*, edd. J. G. P. Borleffs ; Mnemosyne, N. S. LIX, 1 pp. 1-102. Leyde, E. J. Brill, 1931.

Le premier numéro du tome LIX de la Mnemosyne est tout entier empli par une édition du traité de Tertullien sur le Baptême, due aux soins de M. Borleffs, dont on connaît la compétence en ce sujet. Le texte du *De Baptismo* n'était connu que par les éditions anciennes faites sur des manuscrits disparus, quand en 1916 Dom Wilmart eut l'heureuse fortune de retrouver dans la Bibliothèque de Troyes un codex du XIIe siècle qui en contenait une grande partie (depuis le commencement jusqu'au ch. 18,2). Il était intéressant de reprendre l'étude du texte en utilisant ce témoin et en le comparant à la Vulgate. M. Borleffs l'a fait avec tout le soin désirable. Ce n'est pas que T soit parfait, loin de là : il a des leçons singulières : ainsi l. 1. *De sacrāmto* au lieu du nominatif (ou de l'accusatif) exclamatif *Felix sacramentum* conservé par l'édition de Martin Mesnart ; l. 5, *similiter* au lieu de *simpliciter*, etc. Mais en bien des points il améliore la tradition, ou confirme de son autorité une leçon conjecturale : ainsi l. 6, *teptabilem* corrige heureusement notre texte, fondé jusqu'à présent sur la tradition corrompue et diversement corrigée *intentatam probabilem*.

Trois index excellents, *index scripturarum* (pp. 48-50), *index nominum* (pp. 50-102), *i. uerborum* contribueront grandement à l'intelligibilité du texte, comme à la meilleure connaissance de la langue de Tertullien.

A. Ernout.

Greece and Rome, Vol. 1, N° 1 ; 64 pp. in-8°. Oxford, Clarendon Press.

Sous ce titre la Clarendon Press publie, avec l'aide de la puissante Classical Association, une nouvelle revue consacrée à l'antiquité classique. Comme l'annonce M. Bailey dans l'article excellent où il définit l'objet que se proposent les éditeurs, il ne s'agit pas de rivaliser avec les revues destinées aux philologues de profession, mais de toucher un public plus large, celui des professeurs de l'enseignement secondaire, des écrivains, des « honnêtes gens », qui s'intéressent aux lettres et à l'art anciens, qui désirent être tenus au courant des recherches et des découvertes, ou qui ont à exprimer les réflexions et les sentiments que leur inspirent la vue et la lecture des œuvres classiques. Le premier numéro illustre exactement ce programme : l'histoire, la littérature, les arts, les mœurs y ont leur place. Comme il est de tradition à la Clarendon Press, la typographie et les illustrations sont très bonnes. *Greece and Rome* peut et doit avoir une influence bienfaisante sur les études classiques ; nous souhaitons à la revue tout le succès dont elle est digne [1].

A. Ernout.

Wiener Studien, *Zeitschr. fur klassische Philologie*, XLVIII Bd., Jahrg. 1930, 2[s] H. ; pp. 131-232. Wien, Oscar Höfels, 1931.

Malgré les difficultés, les Wiener Studien continuent à paraître régulièrement, et les articles sont variés, nombreux, et souvent suggestifs : histoire, littérature, critique de textes y sont bien représentés. Dans le fascicule que je viens de lire, j'ai pris un intérêt tout spécial — peut-être

1. Depuis que j'ai rédigé cet article, que l'abondance des comptes rendus m'a amené à publier plus tard que je n'aurais voulu, trois nouveaux numéros ont paru, conçus dans le même esprit que le premier, et aussi parfaitement réalisés.

égoïste — à l'étude de M. Schuster, *Der Werwolf und die Hexen* (pp. 148-178), et à celle de M. Hauler, *Zu Petrons Cena Trimalchionis*, p. 221 et suiv. Mais tout le recueil serait à citer. A. Ernout.

E. Lindholm, *Stilistiche Studien. Zur Erweiterung der Satzglieder im Lateinischen.* Lund, Glerup, 1931 ; XII-225 p.

Le mécanisme de la phrase latine retient de plus en plus l'attention des chercheurs. Le livre de M. Lindholm vient donc à son heure comme une utile contribution aux enquêtes actuelles.

Délaissant les monographies d'auteurs, parcourant au contraire toute l'histoire de la littérature latine, M. Lindholm se propose de montrer que, dans un groupe de deux ou trois membres, c'est au dernier que l'écrivain donne la plus grande étendue (*Erweiterung*) : ce procédé de style révèle, selon lui, l'application d'une loi qu'il dégage et qu'il appelle « la loi des groupes croissants » (*das Gesetz der wachsenden Glieder*). De très nombreux exemples la confirment à ses yeux : il les tire de l'ancien latin, textes de lois, œuvres de Caton, langue sacrée, poésie (p. 27-116) ; — du latin classique, ouvrages de rhétorique, notamment de Cicéron, dialogues philosophiques, œuvres historiques (César, Salluste, Tite-Live, Bellum Africum), lettres de Cicéron, poèmes de Virgile, etc... (p. 117-185) ; — du latin post-classique (p. 186-216). L'ancien latin, germe des développements ultérieurs de la langue, de ce point de vue est capital ; à l'âge classique, chez Cicéron par exemple, l'application de la loi est constante, mais elle n'est qu'un moyen de style parmi d'autres, et qui ne peut servir à caractériser la manière de l'écrivain ; dans la période suivante, Sénèque et Tacite l'observent plus encore, mais l'âge d'argent qui amène le goût d'autres effets met en concurrence « la loi des nombres croissants » avec la tendance à la parité des membres.

Les matériaux sont abondants et leur présentation bien ordonnée. Toutefois on peut discuter de leur interprétation du fait même que l'auteur n'a pas pris assez soin de définir certaines notions.

Par exemple, qu'entend-il par « groupe de mots » ? et en premier lieu quels en seront les membres ? Ne doit-il pas y avoir entre eux une similitude d'énoncé, de nature, de fonction ? N'est-ce point elle précisément qui d'ordinaire nous donne le sentiment du « groupe » ? On admettra bien comme groupe, à la p. 87, *indomita imposque animi* (Pl. Mén. 110), ou même encore *da mihi atque adfer mihi* (Tér. Heaut. 223) ; mais un exemple, à la même page, comme *recta habet rectam viam* (Pl. Mil. 491) peut-il vraiment figurer dans la même série ? On éprouve une sorte de désarroi et l'on se garde des statistiques fournies.

D'autre part, où s'arrête le groupe ? Quelles en sont les limites extérieures, les divisions intérieures ? Quels sont les éléments à retenir ? Ne doit-on considérer, comme le fait M. Lindholm, dans l'exemple donné comme une exception à la loi, p. 50, *omnia avaritiae atque pecuniae causa fecit* (Cat. Orat. 10,1) que *avaritiae* et *pecuniae* en excluant la conjonction *atque* ? Ne peut-on cependant la rattacher au second élément, ce qui modifierait le compte des syllabes et par suite augmenterait à son profit l'étendue de ce second élément ? — Dira-t-on qu'on ne veut retenir que les éléments comparables ? Pourquoi alors dans l'exemple, p. 48, *herbam altam ulvamque* (Cat. De Agric. 37,2), garde-t-on l'adj. *altam* à côté des deux subst. ? et pourquoi aussi, dans une construction similaire, p. 65, *bene dissimulatum amorem et celatum* (Ter. Andr. 132), rejette-t-on *amorem* ?

— Autre embarras pour le lecteur : s'il accepte que dans le cas, p. 92, *facta et virtutes tuas* (Tér. Eun. 1090), on néglige *tuas*, *virtutes* étant déjà plus étendu que *facta*, pourquoi, se demande-t-il, dans l'exemple, p. 134, donné comme exception à la loi, *benevolentia et fide erga populum Romanum* (Ad Fam. 15,4), limite-t-on le groupe aux deux subst. et ne comprend-on pas l'expression déterminative *erga populum Romanum* ? — et d'une manière générale, que faire des mots qui déterminent deux substantifs à la fois, comme *nostrarum* dans l'exemple, même page, *societas studiorum atque artium nostrarum* (id.) ? M. Lindholm les exclut ; qui empêche de les retenir ?

Il y a là quelque peu d'arbitraire dans les limites données au groupe et dans le choix de ses éléments : or, dans la proposition, les mots ont entre eux des rapports de symétrie ou d'appartenance et ils s'entraînent l'un l'autre avec tout leur cortège ; on ne peut à son gré retenir les uns et exclure les autres. En outre, il y a lieu, pour le groupe, de tenir compte de sa perception par l'oreille et de son enregistrement affectif ou intellectuel. M. Lindholm ne l'ignore pas, mais ses explications arrivent mal à éclaircir les divers points de vue qu'il adopte.

On est aussi frappé du nombre d'exceptions que l'auteur signale courageusement. Peut-on en ce cas-là parler de *loi* (*Gesetz*) ? La disposition de la phrase est subordonnée aux intentions de l'écrivain, aux effets de tous ordres qu'il veut produire. Il y a des *lois* grammaticales, syntaxiques, métriques : y en a-t-il à vrai dire dans le domaine de la stylistique (*Stilistische Studien*) ? Ramener la stylistique à l'application d'un nombre de *lois* données, c'est méconnaître le grand rôle que joue la personnalité de l'écrivain et les buts multiples qu'il s'assigne par le seul énoncé de sa phrase ; pourrait-on encore parler du style d'un auteur ? « Le style est » toujours, selon le mot de Buffon, « de l'homme même ». Tout au plus peut-on découvrir des tendances générales, des habitudes communes.

Peut-être y aurait-il avantage — mais c'est là une question de méthode — à n'étudier d'abord que les groupes dont les membres sont en liaison constante, que l'écrivain reçoit tels qu'ils ont été formés avant lui et où se manifeste vraiment en dehors de lui une exigence du parler (groupes dont les membres sont allitérants ou homéotéleutes, expressions populaires, locutions toutes faites, proverbes) ; puis ceux qu'il a formés lui-même : en premier lieu, ceux dont les membres sont de même nature et de même fonction, en coordination ou en juxtaposition ; en second lieu et enfin, ceux dont les membres sont parallèlement dans un rapport de subordination : la comparaison statistique et raisonnée des séries établirait le degré de rigueur de la prétendue loi, selon qu'elle s'imposerait ou non à la personnalité de l'écrivain. L'étude serait à poursuivre en partant des rapports non plus des membres entre eux, mais des groupes entre eux.

Ces réserves faites, le livre de M. Lindholm nous fait pénétrer, grâce à sa riche documentation, dans les différents styles, juridique, sacré, oratoire, etc.., familier ou affecté, etc..., nous conduit des plus anciens textes à Minucius Felix et à Arnobe, et nous montre comment on est passé, par une longue élaboration, de la constitution du simple groupement à celle de la phrase et de la période latine.

André Cordier.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Fred. G. Kenyon, *Books and readers in ancient Greece and Rome*, vi-136 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press, 1932. Pr. 5 sh.

E. Malcovati, *Note su Cornelio Nepote* ; 15 pp. in-8°; Extr. de *l'Athenaeum*, Regia Università, Pavia.

Leslie Webber Jones a. C.R. Morey, *The miniatures of the manuscripts of Terence prior to the thirteenth century*; The Plates; 796 reproductions. Publ. for the Department of Art and Archaeology of Princeton Univ., Princeton Un. Press; London, Oxford Un. Press; Leipzig, K. Hiersemann, 1930. Pr. 20 $.

Rutilius Claudius Namatianus, De reditu suo hrsg. u. erkl. v. R. Helm ; vi-59 pp. in-8°; Heidelberg, C. Winter, 1933. Pr. 1 M. 80.

J. Laurent, *Essais d'histoire sociale, I. La Grèce antique* ; 214 pp. in-8°. Paris, Les Belles-Lettres, 1933.

G. Colin, *Xénophon historien d'après le livre II des Helléniques* ; 118 pp. in-8° ; Paris, Les Belles-Lettres, 1933.

Aristotelis, *De mundo* ed. W.L. Lorimer ; 121 pp. in-8° ; Paris, Les Belles-Lettres, 1933. Pr. 50 fr.

Bessie Ellen Richardson, *Old age among the ancien Greeks* (The John Hopkins Un. St. in Arch., n° 16) ; xvi-376 pp. in-8°; Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1933. Pr. 4 $.

J. Marouzeau, *L'année philologique ; bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine* ; Tome VI, 1931 ; xx-459 pp. in-8°; Paris, Les Belles-Lettres, 1932. Pr. 65 fr.

Istituto di Studi etruschi, I *Studi etruschi*, vol. VI ; 634 pp. in-8° + cartes ; II *Studi etruschi, Indici*, volumi I-V ; viii-149 pp. in-8° ; Firenze, Rinascimento del Libro, 1932. Pr. 135 L. et 30 L.

A.S. Hunt and C.C. Edgar, *Select Papyri with an english translation*, vol. I *Private affairs* (Loeb classical library) ; xx-452 pp. in-12° ; London. W. Heinemann Ltd et New-York, G.P. Putnam's sons, 1932. Pr. 10 sh. et 12 sh. 6.

Carl Arbenz, *Die adjektive auf -ιμος, ein Beitrag z. griech. Wortbildung* ; 124 pp. in-8° + 1 table ; Tübingen, Druck von H. Laupp, 1933.

Erik Ekman, *Zu Xenophons Hipparchikos* ; 97 pp. in-8° ; Uppsala, Almqvist et Wiksells Boktryckeri. A.-B, 1933.

R. Hackforth, *The composition of Plato's Apology* ; ix-175 pp. in-8° ; Cambridge, University Press, 1933. Pr. 7 sh. 6.

J. Ithurriague, I *La croyance de Platon à l'immortalité et à la survie de l'âme humaine*, 189 pp. in-8° ; II *Les idées de Platon sur la condition de la femme au regard des traditions antiques*, 161 pp. in-8° ; Paris, J. Gamber, 1931.

Rosa Söder, *Die apokryphen Apostelgeschichten u. die romanhafte Literatur der Antike* (Würburger St. z. Altertumswiss., III[s] H.); XII-216 pp. in-8°; Stuttgart, W. Kohlhammer, 1932.

Engebert Drerup, *Das Generationsproblem i. d. griechischen u. griechisch-römischen Kultur* (Stud. z. Gesch. u. Kultur des Altertums XVIII, 1); 160 pp. in-8°; Paderborn, F. Schöningh, 1933.

G. E. Duckworth, *Foreshadowing and Suspense in the Epics of Homer, Apollonius a. Vergil*; 135 pp. in-8°; Princeton University Press, 1933. Pr. 1 $ 50.

Herbert Nesselhauf, *Untersuchungen z. Geschichte d. delisch-attischen Symmachie* (Klio, XXX[s]. Beih.; N.F. 17. Beiheft); III-144 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich, 1933. Pr. 8 M. 80.

P. Kikauka, *Interprétation métrique d'un fragment de Phérécrate* (Latvijas Universitates Raksti, S. II, 5; pp. 400-405); Riga, 1933.

Attilio Degrassi, *Abitati preistorici e romani nell' agro di Capodistria e il sito dell' antica Egide*, 44 pp. in-8°; Parenzo, Stab. tip. G. Coana e figli, 1933.

M. Tulli Ciceronis *Pro M. Caelio oratio* ed. by Roland G. Austin; XX-131 pp. in-8°; Oxford, at the Clarendon Press, 1933. Pr. 4 sh. 6.

Wilh. Kroll, *Die Kultur der ciceronischen Zeit*, I *Politik und Wirtschaft*, 157 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich, 1933. Pr. 6 M. 20; rel. 7 M.

Edm. Groag et Artur Stein, *Prosopographia imperii Romani saec. I. II. III*, Pars I consilio et auctoritate Academ. Litt. Borussicae, 2e éd.; XVI-375 pp. in-8°; Berlin; W. de Gruyter, 1934. Pr. 38 M.

Amelio Espinosa Polit., S. I. *Virgilio, el poeta y su mision providencial*; XLVIII-546 pp. in-8°; Quito, Editorial Ecuatoriana, 1932.

Gerhard Assfahl, *Vergleich und Metapher bei Quintilian* (Tübinger Beitr. z. Altertumswissenschaft, XV[s] H.); XVII-164 pp. in-8°; Stuttgart, W. Kohlhammer, 1932. Pr. 12 M.

K. Svoboda, *L'esthétique de saint Augustin et ses sources* (Opera Fac. philos. Univ. Masarykianae Brunensis. 53); 205 pp. in-8°; Brno, Vydává filos. Fakulta; Paris, Les Belles-Lettres, 1933.

Karl Jak, *Die weibliche Schönheit i. d. griechischen Dichtung*, 216 pp. in-8°; Innsbruck, Universitäts-Verlag Wagner, 1933. Pr. 7 M. 50.

Anders Gagnér, *Studien zur Bedeutung der Präposition apud* (Uppsala Univ. Arsskrift 1931, Fil. Skråkv. och hist. Vetensk. 3); XIII-178 pp. in-8°; Uppsala, A.-B. Lundequist, 1933. Pr. 6 kr.

Walther Kranz, *Stasimon, Untersuchungen z. Form u. Gehalt d. griech. Tragödie*; VIII-325 pp. in-8°; Berlin, Wiedmann, 1933. Pr. br. 18 M.

Julius Stenzel, *Zahl und Gestalt bei Platon u. Aristoteles*; 2[e] Aufl.; VIII-188 pp. in-8°. Pr. br. 10 M.; rel. 12 M.

A. W. Gomme, *The population of Athens in the fifth and fourth centuries b. C.*; 87 pp. in-8° + 1 pl.; Oxford, B. Blackwell, 1933. Pr. 5 sh.

David M. Robinson, *Excavations at Olynthus*, Part V, *mosaics, vases and lamps found in 1928 a. 1931* (The Johns Hopkins Univ. St. in Archaeol. No 18); XXI-297 pp. in-4° + 209 pl.; Baltimore, The Johns Hopkins Press et London, Humphrey Milford, 1933. Pr. 15 $.

Velleius Paterculus, edd. G. Stegmann de Pritzwald ; XII-176 pp. in-12° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1933. Pr. br. 5 m. 80 ; rel. 6.80.

Quinti Septimii Florentis TERTULLIANI, Apologeticum rec. adn. praef. est J. Martin (*Florilegium Patristicum, VI*) ; 176 pp. in-8° ; Bonn, Peter Hanstein, 1933. Pr. 6 M.

Einleitung i. d. Altertumswissenschaft, III[r] B., II[s] H : *Römische Geschichte* von J. Vogt u. E. Kornemann : 186 pp. in-8° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1933. Pr. 7 M. 80.

Michaël WITTMANN, *Die Ethik des hl. Thomas von Aquin* ; XVI-398 pp. in-8°. Münich, M. Hueber, 1933, Pr. br. 13 M. ; rel. 17 M. 50.

PLATON, *Phèdre*, texte établi et trad. par L. Robin ; CLXXXV-96 pp. in-8° ; Paris, Les Belles-Lettres, 1933. Pr. 30 fr.

Christian JENSEN, *Ein neuer Brief Epikurs wiederhergest. u. erkl.* (Abh. d. Ges. d. Wiss. zu Göttingen, Phil-Hist. Kl., 3e F., 5) ; 96 pp. in-8° ; Berlin Weidmann, 1913. Pr. 8 M.

CICÉRON, *Traité du destin*, texte établi et trad. par Albert Yon ; LXIV-25 pp. doubles + appendice et index pp. 26-48 ; Paris, Les Belles Lettres, 1933. Pr. 12 fr.

TERTULLIEN, *De Spectaculis* ; PSEUDO-CYPRIEN, *De Spectaculis*, texte établi par A. Boulanger ; 114 pp. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1933. Pr. 10 fr.

Mnemosyne Nova Series, vol. LX, p. IV ; pp. 337-448 ; Lugduni-Batavorum, E. J. Brill. 1933.

PROCLUS, *The elements of theology* a revised text with translation, introd. a. comment. by E. R. Dodds ; XLVIII-340 pp. in-8° ; Oxford, Clarendon Press, 1933. Pr. 30 sh.

David M. ROBINSON, *Excavations at Olynthus*, Part VI, *The coins found at Olynthus in 1931* ; 111 pp. in-4° + 30 pl., Baltimore, The John Hopkins Press, London, Humphrey Milford, 1933. Pr. 10 $.

Elizabeth Hazelton HAIGHT, *Romance in the latin elegiac poets ;* XII-243 pp. in-8° ; New-York, Longmans, Green and Co, 1932. Pr. 2 $ 50.

Heinz STUBBE, *Die Verseinlagen im Petron, eingel. u. erkl.* (Philologus Supptb. XXV, H.2) ; XIV-186 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh., 1933. Pr. br. 12 M., rel. 14 M.

W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3e neu bearb. Aufl., Lief. 12 ; pp. 705-768 ; Heidelberg, Winter, 1933. Pr. 2 M. 50.

Giovanni di GARLANDIA, *Integumenta Ovidii*, a cura di Fausto Ghisalberti (Testi e documenti ined. e rari II) ; 78 pp. in-8° ; Messina e Milano, Gius. Principato, 1933. Pr. 20 L.

Fausto GHISALBERTI, *Arnolfo d'Orléans, un cultore d'Ovidio nel secolo XII* (Mem. d. R. Ist. Lombardo di Sc. e Lett., Cl. di Lett., XXIV, XV-III, fasc. IV, pp. 157-234) ; Milano, Ulrico Hoepli, 1932. Pr. 20 L.

Le Gérant : F. KLINCKSIECK.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIII

LE CÉNOTAPHE DE MIDÉA ET LES « COLOSSES » DE MÉNÉLAS

Ad Æschyl. Agamemn., v. 414 sqq.

L'ingéniosité érudite de deux jeunes maîtres de la linguistique française a beaucoup éclairci, depuis peu, le problème de l'origine et du sens du mot préhellénique : *colosse*, que notre parler, à son tour, a recueilli et conserve. M. P. Chantraine a tout d'abord prouvé, contre Boisacq et Fr. Müller, qu'il n'existait aucun rapport, entre κολοσσός inscrit dans une série caractérisée par le suffixe -σσος, et le terme obscur κολεχανός « homme long et maigre (?) », attesté par un passage altéré de Strattis [1]. Acceptant justement ces données comme acquises, M. E. Benveniste, plus récemment [2], a repris et développé de façon satisfaisante l'étude des κολοσσοί, en l'intégrant dans un examen plus général des noms grecs de la statue. Il a dégagé ainsi d'intéressantes conclusions historiques, auxquelles il me plaît de marquer que, dans l'ensemble, je souscris volontiers : « Κολοσσός, écrit M. E. Benveniste, rendait une notion de chose érigée, image dressée, ce qui rejoint aussitôt le latin *statua*, postverbal de *statuō*, comme *pugna* de *pugnō* » [3]. « Les termes appliqués à la statue sont imprégnés à l'origine de notions religieuses, et traduisent certaines conceptions de la mort et de la divinité » [4]. « Les Grecs ne possédaient d'abord aucun nom de la statue ; et le peuple qui a fixé, pour le monde occidental, les canons et les modèles les plus achevés de la plastique, a emprunté aux populations autochthones la notion même de la représentation figurée. Les croyances indo-européennes, en effet, ne pouvaient porter les premiers Hellènes à substituer des κολοσσοί aux morts, ni à imaginer les dieux sous une apparence humaine ».

M. E. Benveniste a eu raison, à mon gré, et fort ingénieusement, sur tous ces points. Significatifs sont les rapprochements

1. *Bullet. Inst. français d'archéol. orientale*, XXX, 1930, p. 449-452.
2. *Rev. de philologie*, 1932, p. 118-135 ; en outre, une note complémentaire.
3. P. 124, *l. l.*
4. P. 133, *ibid.*

qu'il a notés, — déjà entrevus par Hérodote —, entre les usages d'Égypte, où les statues étaient « des ressemblances qui respirent », où elles matérialisaient à demeure le *double* des humains, avec les rites de la Grèce primitive, pays où le κολοσσός était aussi nourri, lavé, vêtu, promené. On me permettra de rappeler que j'avais moi-même noté, en 1911, 1923, des points de vue analogues [1]. Entre l'Égypte et la Grèce, nous avons maintenant, grâce à Sir A. Evans, l'intermédiaire : cette civilisation créto-mycénienne, qui, avant le bouleversement indo-européen, formait l'élément « autochthone » dont M. E. Benveniste a parlé. C'est elle qui a maintenu la croyance à l'union de l'âme et du corps dans l'au-delà, rendant ainsi nécessaire, d'abord, la statue funéraire, qui vise à conserver le défunt en vie ; puis ainsi, accessoirement, elle a imposé les sacrifices pour l'alimentation posthume, et provoqué divers rites conservateurs : masques des morts, libations souterraines (*profusiones*) faites pour apaiser la « soif inextinguible » des morts, dépôt d'objets d'offrande (*agalmata*), d'armes, de parures, etc. Les Indo-Européens qui croyaient voir l'âme s'échapper, à la mort, du corps humain « *comme une fumée* » (ἠΰτε καπνός),et qui achevaient la destruction du cadavre en le convertissant à son tour en cendres, ne pouvaient qu'exclure plus ou moins longtemps, là où ils s'installèrent, les statues divines et les κολοσσοί [2].

Si je suis ainsi parfaitement d'accord avec les conclusions, fort importantes, que des recherches exclusivement linguistiques ont ainsi préparées, on voudra bien me permettre d'ajouter sur quelques points, à la documentation de MM. P. Chantraine et E. Benveniste, certains gains récents de l'enquête archéologique. Non seulement ils ne contredisent pas les résultats obtenus, mais je suis tenté de croire qu'ils les éclairent, ici ou là, de lueurs complémentaires ; parfois, au besoin ils les rectifient ; çà et là, ils font cesser quelques doutes. Au passage, nous nous expliquerons mieux, par exemple, une glose d'Hésychius que M. E. Benveniste n'a peut-être pas eu raison de déclarer encore « obscure » (p. 122, n. 2) ; surtout, un fort curieux passage d'Eschyle (*Agamemnon*, 414 sqq.), qui a intrigué tous les philologues, et non moins les deux linguistes dont je reprends ici les traces ; j'ose espérer que l'archéologie pourra permettre d'interpréter plus complètement le texte en question ; voire, cette fois-ci, de façon définitive.

---

1. 1911 : *Dict. Antiq.*, *s. v. Statua* ; 1923, *Sculpt. antique*, I, p. 9, p. 30-31, p. 233-234.

2. Cf. E. Benveniste, *l. l.*, p. 133-134.

*
* *

M. P. Chantraine, à qui revient le mérite d'avoir deviné le premier les affinités préhelléniques du mot κολοσσός, — croyant à tort à l'ancienneté du sens de « statue colossale » — faisait acception, en ses observations, de la difficulté qu'on aurait peut-être à expliquer l'emprunt fait par les « envahisseurs grecs »[1] : « Il est vrai que les envahisseurs grecs ont pu difficilement emprunter aux Créto-Égéens le mot κολοσσός pour désigner une statue. *Ceux-ci n'ont fait que de la petite sculpture.* La plus grande de leurs figurines n'a pas cinquante centimètres de haut. Mais déjà les Mycéniens voyaient grand... ». — A son tour, M. E. Benveniste, commentant la curieuse loi de Cyrène, qui réglait la confection des κολοσσοί de bois et d'argile, mâle ou femelle, comme « substituts » de disparus ou d'absents[2], a insisté sur ce point de vue : « Ces κολοσσοί, confectionnés facilement, devaient être de petite taille, précisément *comme les premiers spécimens de la statuaire préhellénique*[3] ».

L'état actuel de notre information ne permet plus de maintenir la fausse difficulté qu'on supposait : celle de l'absence des grandes sculptures aux temps préhelléniques. J'avais déjà fait observer[4] qu'on pouvait, d'après certaines représentations crétoises[5], deviner au moins l'existence, en Crète, de vraies statues de hauts-lieux : pour la Dame de l'Ida, notamment, apparaissant ainsi sur des gemmes, presque avec la taille humaine par comparaison avec son adorant. Les fouilles si fructueuses de Sir Arthur Evans à Cnossos ont d'ailleurs transformé, depuis peu, cette présomption en certitude. Dans le Portique de l'Est du Palais, auquel on peut donner le nom de *Cloître Est*, à cause de ses galeries latérales décorées jadis de magnifiques hauts-reliefs stuqués et peints, *de grande taille* et d'intérêt religieux, il y avait aussi, primitivement, vers le côté Nord, semble-t-il, une imposante statue divine[6] ; comme elle avait été établie en bois et en bronze, il

1. *L.l.*, p. 451-452.
2. A. Vogliano, *Rivist. filologia*, 1928, p. 265-266 ; Solmsen-Fränkel, *Inscr. select*[4]., p. 60 (bibliogr.) ; M. E. Benveniste a donné une traduction, p. 112-119, du paragraphe 17, B.
3. *L.l.*, p. 120 ; cf, *ibid.*, p. 130.
4. A l'occasion de la communication de M. P. Chantraine, à l'Association des Études grecques ; *REG*, XLIV, 1931, p. LI.
5. *BSA*, VII, p. 29, fig. 9 ; reproduit par G. Glotz, *La civilis. égéenne*, I, p. 283, fig. 40.
6. *Palace of Minos at Knossos*, III, 1930; p. 497 sqq. (cf. spécialement p. 517 sqq.) ; on a trouvé en outre, du même côté, la main d'une statue de pierre, en demi-grandeur naturelle.

n'en reste plus que ce qui n'était pas de matière périssable ; notamment les boucles de la chevelure, qui indiquent les fortes dimensions. Nous avons ainsi le reste du premier, et peut-être du plus directement authentique, de ces *Daedalica signa* qu'admirait Platon (*Rep.*, VII, 529 e), et que s'efforçaient d'imiter à distance les « Dédalides » archaïsants, dans la Grèce des VIIe-VIe s. Les Mycéniens n'ont pas plus *inventé* la grande sculpture que la grande peinture. Par exemple, les lionnes de l'entrée de la citadelle des Atrides, — blason familial, vers 1400, des vainqueurs du taureau crétois, — ne rééditent guère qu'assez pauvrement, selon un symbolisme importé, les grands griffons enchaînés à la colonne du sérail minoen ; à leur tour, les *Daedalica* de Mycènes, d'Asiné, sont eux-mêmes dans la tradition appauvrie des statues de culte et d'apparat de la Crète inspiratrice[1]. Ajoutons que parmi les « idoles cycladiques » du Musée National d'Athènes, protectrices des tombeaux, il y a aussi, déjà, diverses pièces relativement *grandes*, dépassant en tout cas la hauteur de simples statuettes, et qui auraient pu rendre plus réservés les savants modernes sur les moyens de la statuaire préhellénique, même la plus barbare. Les figurines de faïence du sanctuaire de Cnossos, ex-voto singulièrement plus habiles et plus précieux, adaptaient naturellement leurs proportions aux dispositifs étroits des chapelles palatiales.

Quoiqu'il y ait lieu de donner raison à M. E. Benveniste sur la valeur *non primitive* du sens de statue « *colossale* » attaché peu à peu en Grèce au mot κολοσσός, on pourra donc abandonner le faux dogme, trop répandu, des « proportions exiguës » données communément aux statues préhelléniques. Je montrerai quelque jour, qu'à l'imitation des Égyptiens capables de dresser de hautes effigies à côté de statuettes-miniatures, les Minoens n'ont pas redouté d'établir, à l'occasion, pour des fins religieuses, *de grandes représentations humaines et animales*. Ce n'est pas certes un hasard, en effet, si les Grecs des temps classiques ont attribué à *Dédale*, — en y brodant maints commentaires licencieux, témoins de leur incompréhension du vieux rite (n'avaient-ils pas aussi fait du Minotaure un étrange bovidé carnivore ?) — l'histoire de la création d'une statue animée en forme de génisse, faite, disait-on, pour recevoir et abriter intérieurement un corps humain, celui de l'ardente Pasiphaé[2]. Mais nous connaissons

1. J'ai déjà noté l'intérêt de ces constatations : *Journ. Savants*, janv. 1932, p. 29-30.

2. Cf. le relief, célèbre, du Pal. Spada (Rome) ; Th. Schreiber, *Hellen. Reliefbilder*, pl. VIII.

indubitablement le sens et l'origine égyptisante de cette *fable*, accommodée si bizarrement par une exégèse tardive ; Hérodote[1] n'avait-il pas signalé *la sépulture* de la fille de Mykérinos *à l'intérieur* d'une vache en bois doré (symbole hathorique), que l'on voyait encore adorée en son temps au Palais de Saïs, entourée de lampes allumées et de la fumée des parfums ? Les Minoens ont gardé et transmis aux Mycéniens, sous toutes ses formes, le culte du bovidé sacré, mâle ou femelle, doté d'un pouvoir protecteur jusque dans l'au-delà[2]. Déjà, les Grecs ne le comprenaient plus.

*
* *

Voici qui est plus important, à mon gré. — M. E. Benveniste avait vivement regretté, en 1932, de ne pas pouvoir alléguer d'exemple archaïque dans la Méditerranée orientale, sinon en Asie Mineure, pour commenter au point de départ le rite, évidemment très ancien, de la fabrication des κολοσσοί, tel que, par exemple, la loi de Cyrène sur les Suppliants le perpétue[3]. L'archéologie lui eût fourni pourtant ce qu'il cherchait, dans la région même où Eschyle fait allusion rétrospectivement aux « colosses » de Ménélas. Ici intervient la curieuse découverte opérée en 1927 du *Cénotaphe* de Dendra (Midéa). Elle avait été signalée, non seulement dans les *Chroniques* annuelles des Instituts archéologiques d'Athènes[4], mais aussi, et plus en détail, dans un livre donné immédiatement au grand public par l'auteur des fouilles, M. A. W. Persson[5]. On peut aujourd'hui l'étudier complètement, grâce à la publication officielle, présentée en anglais avec un soin élégant[6].

Au lieu dit Dendra, au pied de la citadelle de Midéa, — vieille ville détruite après l'époque mycénienne, et qui semble avoir eu les meilleurs titres à passer pour la patrie d'Alcmène, la mère d'Héraclès[7] —, après avoir brillamment exploré une *tholos* voi-

1. II, 130.

2. Tête de vache orfévrée de la quatrième tombe du Cercle, à Mycènes ; le symbole *hathorique* de la vache allaitant a été retrouvé sur des gemmes mycéniennes, comme, plus tard, au-dessus de la porte du Tombeau dit des Harpyes, en haut de la Tour funéraire lycienne de Xanthos.

3. *L.l.*, p. 125. J'étudierai ailleurs le rite cyrénéen qui accompagne, en plein IVe s., la prestation du serment dit des Colonisateurs théréens : A. Ferrabino, *Rivist. filologia*, 1928, p. 250 sqq.

4. P. ex. : *BCH*, LI, 1927, p. 475-477.

5. *Kungagraven i Dendra*, Stockholm, 1928 ; cf. aussi *Forsch. u. Fortschritte*, V, 18, 1929, p. 205-207.

6. *The royal tombs at Dendra near Midea*, Lund, 1931 (Axel W. Persson).

7. Cf. A. W. Persson, *Arkeologiska Studier tillägnade H.K.H. Kronprins Gustaf Adolf*, 1932, p. 295 sqq. (cf. p. 300).

sine, qui a livré notamment des trésors d'orfévrerie comparables à ceux de Vaphio, M. A. W. Persson, a ouvert, en 1927, trois tombes à chambres enfoncées dans le flanc des pentes voisines. Dans la plus importante[1], précédée d'un long couloir d'accès et fermée par un double mur, *aucun vestige de squelette humain n'a été découvert.* Mais le dispositif qui est typiquement celui d'une tombe à chambre semblable à celles du voisinage, surtout les découvertes caractéristiques faites à l'intérieur suffisent à exclure toute interprétation de lieu de culte en forme de cave ou grotte artificielle[2]. Près de la porte, deux grandes dalles formant une sorte de seuil recouvraient une fosse où l'on recueillit un lot de trente-cinq objets de bronze, usuels, parmi lesquels une épée, un poignard, un harpon : mobilier ordinaire des trépassés. Dans la chambre même, furent découverts (cf. le plan, fig. 57, à la p. 79 de la publication) : un foyer-autel bas, d'abord, vers un angle du fond ; il rappelle ceux des nécropoles princières de Mallia[3]. Vers le centre, on a dégagé une première table de sacrifice à cupules, en pôros, puis une autre (de même matière), qui, rajustée, s'est révélée pourvue d'un rebord, et creusée de quatre grandes cuvettes rectangulaires aux extrémités (pl. XXIX, g.). M. A. W. Persson l'appelle « slaughtering table » ; dans une des cuvettes, il y aurait eu en effet des traces de sang, et il semble qu'on doive comparer la table de sacrifice peinte sur la *larnax* d'Haghia Triada, table plus haute sur laquelle un bovidé apparaît lié et préparé comme victime[4]. Deux fosses étaient creusées dans la terre, l'une contenant des ossements d'animaux, une coupe d'argent à bords dorés, un couteau de sacrifice ; mais la découverte essentielle a été celle de deux *statues-menhirs*, couchées à terre, près du bord droit de la chambre, pour le spectateur regardant de l'entrée vers le fond (pl. XXIX, dr.). Si M. A. W. Persson avait songé à la loi de Cyrène, il eût ajouté au commentaire archéologique qu'il a donné de ces documents précieux... et si barbares, — les premiers « substituts » funéraires connus en Grèce ! — leur nom préhellénique : c'étaient là des κολοσσοί, en pierre tendre (pôros).

Le cénotaphe de Midéa a paru destiné à des chefs du pays, ayant

---

1. *The royal tombs*, p. 73 sqq. à p. 91 sqq. C'est la tombe à chambre n° 2.
2. *Id.*, A. W. Persson, p. 108.
3. Fig. 54 (*The royal tombs*). Il y avait du charbon éparpillé sur tout le sol. — Pour Mallia, cf. maintenant P. Demargne, *BCH*, LVI, 1932, I, p. 60 sqq. (p. 65, n. 1).
4. P. ex. G. Karo, *Bilderatlas z. Religions-Gesch.*, *Religion d. ägäischen Kreises*, 1926, n° 89 (il s'agit, au vrai, d'une table à pieds).

péri à l'étranger, à la fin de la période mycénienne ; la date proposée pour l'organisation de leur culte funéraire serait fixée aux environs de 1300-1200 av. J.-C. [1]. L'usage des κολοσσοί se révèle ainsi au moins antérieur à la guerre de Troie, ce qu'on pouvait attendre. Je ne suis donc pas disposé, la tombe ayant dû être préparée d'avance (p. 117), à suivre M. A. Persson pour l'hypothèse qu'il a faite d'un mélange d'usages doriens (p. 117) à ceux des Préhellènes. M. E. Benveniste a soupçonné très bien, à mon gré, que seuls les « autochthones » pouvaient avoir pensé à un tel rituel compliqué de vie d'outre-tombe. Depuis 2000 au vrai, des éléments importants, originaires du Nord, s'étaient peu à peu rapprochés des races méditerranéennes, ce qui suffit à expliquer la présence justement notée de statues-menhirs dans les pays balkaniques, voire un peu partout dans l'Europe centrale [2]. Le rite de la loi sacrée de Cyrène, dont on ne faisait jusqu'ici que postuler l'archaïsme [3], trouve ainsi une référence d'origine dans les usages péloponnésiens du second millénaire, encore tout imprégnés d'influences minoennes : de la Laconie et de l'Arcadie ont dérivé tout naturellement, de siècle en siècle, les usages transférés aux suppliants dans la cité de Battos [4]. Ce n'est plus « apparemment » (E. Benveniste, p. 119), mais avec certitude, que nous dirons désormais : *on leur appliquait certaines règles concernant les disparus.*

Les κολοσσοί du cénotaphe de Midéa servaient d'abord à répéter l'ἐπίκλησις, que la loi de Cyrène prévoit à son tour pour l'envoyeur du suppliant étranger : « Si le maître de maison sait de chez qui on lui vient, il appellera d'abord (l'envoyeur) *pendant trois jours par son nom.* Si ce dernier est mort dans la région, *ou a péri ailleurs*, si (le maître de maison) sait son nom, il l'invoquera d'abord par ce nom ; s'il ne le connaît pas (il dira) :

---

1. La date 1300 avait été donnée par M. A. J. B. Wace, dans un article du *Times* : cf. p. ex. : *Mess. Athènes*, 27 mars 1928 ; dans la publication officielle, p. 115-116, M. A. W. Persson, à cause de traces conservées (p. 54) au-dessus du foyer-autel, et où il a vu la représentation de la constellation de la Grande-ourse, a rappelé les tombes de Senmout et Seti, décorées en Égypte de symboles analogues (d'immortalité ?) ; il a pensé que les disparus de Midéa pouvaient avoir été en relations directes avec les pays du Nil (objets égyptiens dans leur cénotaphe), et peut-être (?) tués dans les expéditions des Peuples du Nord, mentionnées par l'inscription de Medinet-Habou (début du règne de Ramsès III, vers 1200).

2. Cf. les ex. cités par A. W. Persson, p. 110 sqq.

3. G. de Sanctis, *Rivist. filologia*, V, 1927, p. 207 ; Radermacher, *Abhandl. Wiener Akad.*, 1927, p. 182-188.

4. Cyrène (Hérodote, IV, 163 sqq.) était colonie des Doriens de Théra, et ses institutions étaient imitées de celles de Sparte, patrie de Ménélas ; les Cyrénéens demandèrent un jour des lois à Démonax de Mantinée, qui introduisit chez eux le culte de Zeus Lykaios : cf. Fougères, *Mantinée*, p. 351.

Ô humain, qui que tu sois, homme ou femme ! Et il fera des κολοσσοί, l'un mâle, l'autre femelle... »

C'est là, comme on eût dû le noter, un usage qu'Homère connaissait bien, des temps préhelléniques : après la tentative de pillage au pays des Cicones, quand les vaisseaux d'Ulysse se retirent, laissant chacun six morts sur le terrain de la bataille :

> οὐδ' ἄρα μοι προτέρω νῆες κίον ἀμφιέλισσαι
> πρίν τινα τῶν δειλῶν ἑτάρων τρὶς ἕκαστον ἀΰσαι,
> οἳ θάνον ἐν πεδίῳ, Κικόνων ὕπο δηωθέντες[1].

L'usage, pour les suppliants de Cyrène, révèle nettement sa source antique :

« Et (le maître de maison) fera des κολοσσοί, l'un mâle, l'autre femelle », stipule la suite de la loi sacrée : « de bois ou d'argile ; il les prendra chez lui pour leur offrir une part de toutes choses ; mais quand on aura ainsi accompli ce qui est prescrit, il faudra emporter les κολοσσοί, *avec les parts de sacrifices*, dans une forêt inculte, pour les y fixer ».

M. Radermacher[2] a supposé justement que le rite était de dérivation funéraire, et qu'on voulait, en définitive, mettre à part des vivants les « esprits », avec ce qui leur revient outre-tombe. Là encore, le cénotaphe de Dendra montre clairement l'origine et atteste la transmission d'usages. Comme dans la forêt, les deux statues-menhirs que M. A. W. Persson a retrouvées avaient dans la tombe souterraine le rôle des disparus absents, dont elles visaient à continuer l'existence terrestre ; on n'a pas assez remarqué qu'elles étaient dissemblables, l'une plus petite (pl. XXIX)[3]. Peut-être avait-on ainsi voulu marquer la même différence que plus tard à Cyrène. Les trente-cinq ustensiles de bronze ensevelis *sous le seuil*, à Midéa, constituaient le matériel d'outre-tombe. A l'époque créto-mycénienne, remarque M. A. W. Persson, remonte l'idée, survivante en Grèce dans le culte des héros, qu'une partie de la *force* du mort pénètre même les objets placés en intime contact avec lui.

Nous connaissons par la *Nekyia* odysséenne l'importance de l'αἱματακουρία, « satiété du sang[4] » : les âmes anémiées des morts

1. *Odyss.*, IX, 64 sqq. — M. A. W. Persson, qui ne dit rien de la loi de Cyrène, a noté que l'ἐπίκλησις existait aussi dans le vieux rituel des Indes : W. Caland, *Die altindischen Todten-und Bestattungsgebraüche* ; *Verhandelingen d. K. Akad. van Wetenschappen*, Amsterdam, 1896, *Afd. Letterkund*, p. 88.

2. *L.l.*

3. Toutes deux ont une amorce de tête (ou cou ?), mais une des deux est plus longue, et terminée au bas avec une forte saillie latérale.

4. De κορέννυμι.

ont besoin de s'abreuver de force fraîche pour retrouver leur état vital. C'est cette nécessité qui explique, dans le cénotaphe de Midéa, à côté de la table de sacrifice, la « slaughtering table », avec ses profondes cupules angulaires où le sang des victimes a coulé. A Cyrène, il sera prescrit d'offrir aux κολοσσοί « une part de toutes choses ». Pour l'origine préhellénique de cette coutume, le cénotaphe de Dendra est lui-même révélateur; comme M. A. W. Persson l'a fait noter, les deux statues-menhirs ont leur surface piquetée de grandes et petites cupules, intentionnellement creusées, et qui évoquent la comparaison avec les tables rondes à cupules de Mallia, dont nous savons maintenant qu'elles servaient exactement au culte palatial *comme au culte funéraire*, dès le minoen moyen I[1] : dans les réceptacles des tables à offrandes circulaires, ainsi qu'aux cupules des statues-menhirs, il est évident qu'on déposait des échantillons des diverses productions du sol, cette πανσπερμία s'adressant à la Déesse-Terre des Minoens, restée protectrice des tombes dans le Péloponnèse achéen, comme encore à Cyrène, plus tard. Le charbon rencontré à Midéa, à travers la tombe-cénotaphe, partout éparpillé, mais particulièrement à gauche de l'entrée, témoigne d'usages de purification par le feu qu'on peut faire remonter jusqu'à la Crète, et qui sont attestés ailleurs qu'à Midéa, dans l'Argolide achéenne[2]. En brûlant les semences, on les fixait à l'écart de la vie, comme chose appartenant aux « esprits » ; de même, il sera prescrit, à Cyrène, d'aller isoler dans la forêt inculte, avec les κολοσσοί, τὰ μέρη : la « part de toutes choses », qui avait été donnée aux « doubles ».

C'est certainement une influence égéenne remontée vers le Nord de la péninsule balkanique, et transformée, qui peut expliquer certains menhirs de Bulgarie où l'on retrouve parfois des cupules à offrandes ; la Macédoine connaissait bien, de son côté, le rite des offrandes brûlées, pratiqué à la fois pour les sacrifices aux dieux et aux mânes ; et ce rite, très ancien, lui venait

1. F. Chapouthier, *BCH*, LII, 1928, p. 292 sqq. ; et surtout, en dernier lieu, P. Demargne, *ibid.*, LVI, 1932, p. 60 sqq. L'interprétation de S. A. Evans, selon qui il s'agirait, à Mallia, d'instruments de jeux, *Palace of Minos*, III, p. 390 sqq., malgré l'appui que lui donne à tort M. A. W. Persson, *l.l.*, p. 111, est encore moins à retenir, depuis les découvertes de la Nécropole princière de Katô-Chrysolakkos.

2. Certaines offrandes devaient être brûlées : par exemple, en Crète, dans la cavité centrale des tables circulaires à cupules, où l'idée d'installer une lampe (F. Chapouthier) n'est plus à retenir. Dans les tombes de la Messara (Xanthoudidis, *Vaulted tombs of the Messarà*, p. 135), on brûlait déjà des offrandes, comme au cercle des tombes de Mycènes : M. P. Nilsson, *The Minoan-Mycaenean Religion*, p. 531-532.

d'Orient, comme je l'ai suggéré [1]. Je crois aussi qu'il faut expliquer par les κολοσσοί-menhirs de Dendra les particularités des cupules, comme sur les documents publiés par G. Bontschew, par exemple, et que M. A. W. Persson a commentés [2]. M. A. W. Persson a bien vu qu'il s'agissait de cupules *sacrificielles* de statues-tables ; par une anthropomorphisation curieuse, on a eu tendance un jour à interpréter ces cavités, selon les détails de la figuration de vrais corps humains : une grande cavité formant bec et versoir — on comparerait déjà la table à cupules de la Nécropole de Katô-Chrysolakkos, à Mallia [3] — est devenue la *bouche* où allaient les libations de toute sorte, qu'une rainure laissait écouler ; puis on a dessiné bras, jambes, *cavité du cœur*, et même les parties génitales [4]. C'est le processus même de l'évolution de la pierre levée en « hermès » ; il s'est réalisé autrement du côté des pays barbares, dans la transformation des stèles ogivales, peu à peu détaillées aussi de figures et de particularités humaines, comme si, devenues *idoles*, elles eussent mieux perpétué le souvenir visuel des disparus : tout cela préparait la statue funéraire [5].

*
* *

Ce processus de particularisation anthromorphique qui a fait évoluer les grossiers κολοσσοί en belles statues, après le temps où ils avaient été de simples *substituts* des morts, — et les « pierres à cupules » que n'importe qui pouvait façonner en forme de tables d'offrandes, — nous en trouvons la trace, tout justement, dans le passage d'Eschyle, dont j'ai dit que nous aurions ici sans doute l'explication définitive, grâce aux découvertes du cénotaphe de Dendra.

Peut-être voit-on déjà assez clairement qu'en introduisant le

1. On le retrouve en Phrygie ; cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 38-62 (Ch. Picard et Ch. Avezou). Ce sont de très faibles arguments qu'a cru devoir produire récemment, contre cette théorie, M. P. Collart, *BCH*, *LV*, 1931, p. 58-68 ; je le montrerai bientôt ; cf. encore, pour les offrandes *brûlées* en faveur des dieux, les inscriptions macédoniennes de Bela Crkva, récemment publiées par N. Vulič, *Mél. Glotz*, 1932, II, p. 869 sqq.

2. *Sbornick*, Sofia, XVIII, 1901, p. 699 sqq. ; A. W. Persson, *l.l*, p. 110, et fig. 83, p. 112.

3. P. Demargne, *BCH*, LVI, 1932, fig. 1 à la p. 62 ; cf. la fig. 83 de A. W. Persson, *The royal tombs*, p. 112, M. P. Demargne me semble avoir eu tort de croire (*l.l.*, p. 74-75) sur l'invitation de M. Persson lui-même, au vrai, que les usages de Midéa impliquaient certains mélanges d'idées nordiques ; cf. ci-dessus p. 347.

4. W. Persson, p. 112 (menhir de Dalj) ; cf. Déchelette, *Manuel d'archéol. préhist.*, I, p. 588.

5. Aux références de M. A. W. Persson, ajouter, C^t^ Octobon, *Rev. anthrop.*, 1932, p. 299-579.

mot κολοσσός dans un de ses chœurs doriens, le poète de l'*Orestie*, en 458, faisait inconsciemment, au vrai, œuvre d'archéologue avisé : il replaçait un rite, déjà abandonné en son temps, au pays même où on devait le trouver dûment attesté, si longtemps après lui !

Hésychius, à son tour, n'a sans doute pas été tant « obscur », en posant l'équivalence : ἀλίβαντες [1] · κολοσσοί, νεκροί. Les κολοσσοί avaient servi à fixer les âmes des morts achéens à Midéa, avant de personnifier à Cyrène, en pays dorien, les disparus, les absents, masculins ou féminins.

Mais terminons par l'explication de ce passage d'Eschyle (*Agamemnon*, v. 414 sqq.), qui a pu jusqu'ici paraître lui-même obscur, ou gâté, et qui a suscité tant de commentaires contradictoires, voire d'inutiles essais de correction. Il s'agit de Ménélas, en son palais, *après la fuite d'Hélène*. La princesse vagabonde fera figure de *disparue*, de fantôme d'outre-tombe, pour un roi absent lors de son infortune, et qui n'a pas renoncé à l'amour de la belle infidèle [2] :

Πόθῳ δ' ὑπερποντίας φάσμα δό-
ξει δόμων ἀνάσσειν ·
εὐμόρφων δὲ κολοσσῶν
ἔχθεται χάρις ἀνδρί.
ὀμμάτων δ' ἐν ἀχηνίαις
ἔρρει πᾶσ' Ἀφροδίτα.

On traduira : « [Créé] par le désir de celle qui est delà les mers, un *fantôme* [3] semblera régner sur le palais. Le charme des effigies *qui la remplacent* est odieux à l'époux ; de leurs yeux vides, Aphrodite s'est enfuie toute... »

Ce sont, notons-le, les prêtres du palais (προφῆται, v. 409) [4] qui parlent ici. Ces experts du clergé local savaient mieux que quiconque, ce qu'on faisait en pays achéen, en cas de disparition ou de mort : αἱ δὲ

κα τεθνάκηι ἔγγαιος ἢ ἄλλη πη ἀπολώλη[ι],

---

1. Sur le sens du mot, cf. E. Benveniste, *l. l.*, p. 122, n. 2. Les morts de l'épopée homérique ne sont-ils pas essentiellement « sans suc, sans sève » ? Seule l'αἱμακουρία les revigore.

2. J'adopte sans changement le texte conservateur de l'excellente édition P. Mazon, *Eschyle*, II, 1925. La traduction, dont je me suis un peu écarté, ne pouvait connaître le bénéfice de la découverte faite à Midéa.

3. Celui d'Hélène, auquel on croyait déjà au temps de Stésichore, fragm. 32 ; cf. Platon, *Phèdre*, 243 ; A. N. Wecklein, *Orestie*, 1888, pensait à tort à Ménélas.

4. Il n'est pas nécessaire de traduire : *devins*.

dira la loi de Cyrène. Ménélas, après la fugue, avait fait faire en son palais, des effigies de remplacement, des κολοσσοί « exacts [1] » d'Hélène, dont Eschyle ne pouvait manquer de nous laisser entendre qu'ils furent beaux. Mais on aurait le droit de les imaginer comme les simples idoles-tables à cupules de Midéa ou d'ailleurs ; car on ne recherchait pas l'esthétique, et je ne crois guère qu'il y ait eu, en ces temps, « de belles statuettes » portraits de la désirable fille de Tyndare ; tout au plus eût-on pu songer d'abord à ces images de l'Aphrodite *Morphô*, qui avait un temple étagé près de Sparte (Pausanias, III, 15, 10), et qu'une statue de culte, en cèdre, représentait là assise avec un voile sur la tête *et des fers aux pieds* [2] : on racontait que Tyndare avait ainsi voulu venger sur la déesse l'inconduite amoureuse de ses filles [3].

Mais les rites funéraires achéeens, maintenant mieux connus, suffisent à nous éclairer sur l'usage des « colosses » de substitution. Laodameia, épouse de Protésilaos, n'avait-elle pas fait, elle aussi, une image de son époux tombé devant Troie, et dont elle n'avait pas connu l'amour ? On nous dit qu'elle passait ses jours entiers avec elle, *et qu'elle l'entourait d'un véritable culte.* En vain Acastos, le père, craignant pour la raison de sa fille, avait-il voulu détruire ce vain simulacre ; l'héroïne s'y opposait : « Je ne saurais trahir mon amour, même insensible et inanimé » [4].

Le culte de Laodameia, veuve de guerre, et celui de Ménélas abandonné autour des « colosses » de son palais vide, c'est le cénotaphe de Dendra, c'est la loi de Cyrène, par ailleurs, qui nous les expliquent. Il reste un souvenir du polysymbolisme spiritualiste des Crétois dans l'hommage rendu à la statue volontairement grossière, que chacun peut fabriquer : statue-menhir qui sert surtout, grâce à ses cupules, de table d'offrande [5]. La χάρις qui en émane n'est pas tant affaire de charme esthétique ou amou-

---

1. Tel est, je crois, le sens à donner à εὔμορφοι, v. 416. Le mot n'est-il pas appliqué un peu plus loin, v. 454, aux *cadavres* grecs ensevelis « intacts », dans le sol troyen ?

2. Comme le κολοσσός d'Actéon, dont l'âme errante dévastait la région d'Orchomène, jusqu'à ce qu'un oracle eût prescrit aux habitants de le statufier et de l'enchaîner ; Pausanias, IX, 38, 5.

3. J'avais pensé moi-même ainsi, lors de la découverte par Sir A. Evans des restes d'une grande statue de culte à Cnossos, dans le cloître Est ; ci-dessus, et *Journ. Sav.*, janv. 1932, p. 30, n. 1.

4. Fragm. 655 du *Protesilaos* (perdu) d'Euripide ; cf. L. Séchan, *Le dévouement d'Alceste*, p. 50.

5. M. A. W. Persson a rappelé les tables d'offrandes sémitiques, avec leurs cupules, *l.l.*, p. 111 ; cf. aussi F. Chapouthier, *BCH*, LII, 1928, p. 316 sqq ; ajouter là Qatna, où il y a aussi une table à onze cupules (haut-lieu). Les tables d'offrandes à cupules ont subsisté à Délos, à Théra, etc. ; celles de Délos sont inédites ; pour Théra, cf. Hiller von Gaertringen, *Thera*, III, p. 171, fig. 159.

reux : plutôt de magie évocatrice, tout d'abord ; et ce n'est que peu à peu que la représentation humaine s'impose ; alors les cupules vides figurent des yeux creux, où le charme sensuel d'Aphrodite, comme un liquide de libation, s'est desséché [1].

On ne comprendra plus guère tout cela à l'époque historique, en Grèce, avant même que le Colosse de Rhodes eût fixé plus ou moins l'emploi classique du terme [2]. C'est qu'un grand travail s'était fait pendant la période archaïque, à la fois pour le progrès de la technique réaliste des statues à forme humaine, et pour l'assimilation des vieilles idées religieuses préhelléniques, par lesquelles les « ressemblances qui respirent » étaient appelées à la vie. M. E. Benveniste a justement entrevu le principe de ces « recréations originales » de noms vidés progressivement de tout symbolisme religieux [3].

Précisément à propos d'Alcmène, dont Midéa avait été la patrie, M. A. W. Persson a récemment rappelé [4] un groupe de traditions curieuses et instructives, qui aident à suivre l'évolution des croyances relatives aux κολοσσοί funéraires, ailleurs qu'à Cyrène. Phérécyde, au 3e livre de ses Ἱστορίαι écrites au milieu du Ve s. av. J.-C., traitant de l'origine des dieux et des familles nobles d'Attique, avait raconté la mort d'Alcmène à Thèbes [5] : « Zeus, dit ce texte, envoya Hermès [6] avec ordre de s'emparer d'Alcmène, de la mener aux Iles des Bienheureux, et de la donner là comme épouse à Radamanthys. Obéissant à l'ordre, Hermès fit disparaître Alcmène, et mit *une pierre* à sa place, dans la ciste : « Lorsque les Héraclides qui portaient le coffre mortuaire furent fatigués de son poids, ils le déposèrent, nous dit-on, et, en le découvrant, *trouvèrent la pierre à la place d'Alcmène.* Ils la retirèrent, *et la dressèrent dans un petit bois* où se trouve maintenant l'*hérôon* d'Alcmène à Thèbes [7]. »

Ce passage nous montre notamment l'évolution du κολοσσός en stèle ; on notera que les Héraclides — ces Doriens ! — de Thèbes

---

1. Le dictionnaire Bailly va très au delà du terme de cette évolution lorsqu'il transcrit : ὀμμάτων δ' ἐν ἀχηνίαις, par : « regard fixe et comme perdu dans le vide » !
2. Polybe, V, 88, 1 ; cf. U. von Wilamowitz-Möllendorff, *Sitzber. Berl. Akad.*, 1927, p. 169.
3. *L.l.*, p. 128 sqq.
4. *Arkeologiska studier*, 1932, *l.l.*, p. 300 sqq.
5. Passage conservé par Antoninus Liberalis, 33 = *Fragm. hist. graec.* (éd. Müller), I, 82.
6. C'est le dieu *psykopompos*.
7. Plutarque, *Romul. vit.*, 28, 7, dit aussi que le cadavre d'Alcmène disparut pendant la cérémonie, et qu'une pierre fut trouvée à sa place sur la civière.

appliquaient par avance, et de leur côté, une des futures prescriptions de la loi de Cyrène :

ἐπεὶ δέ κα ποιῆσες τὰ
νομιζόμενα, φέροντα ἐς ὕλαν ἀεργὸν ἐρε[ῖ]-
σαι τὰς κολοσσὸς καὶ τὰ μέρη [1].

Ch. Picard.

---

1. M. E. Benveniste a signalé, d'après la Geste sumérienne et hittite de Gilgamesh, la forêt du Paradis d'Utnapišti où sont « ceux de pierre » ; cf. Virolleaud, *Rev. hist. relig.*, CI, 1930, p. 212-213 ; E. Benveniste, *l. l.*, p. 125. De son côté, Fr. Pfister, *Der Reliquienkult in Altertum*, p. 125, n. 443, avait voulu comparer le récit de l'Ascension de la Vierge, dans la *Biographie* de Willibald, de la première moitié du VIIIe s. Mais ces divers « rapprochements » restent bien lointains, à mon gré ; or, il n'en est pas de même, je crois, pour l'histoire de la mise au tombeau d'Alcmène, et de son *alsos* thébain. Pour l'ouverture du cénotaphe d'Haliartos (Béotie), affecté aussi à Sémélé, opération faite sur ordre d'Agésilas — qui voulait transporter les restes talismaniques de la mère d'Héraclès en Laconie — et au temps de l'occupation de Thèbes par les Spartiates (383-379), M. A. W. Persson a donné dans son intéressant article des *Arkeologiska Studier*, d'autres informations curieuses. L'ouverture du Tombeau d'Haliartos, une *tholos*, vraisemblablement, nous a été racontée par Philolaos, témoin oculaire ; cf. Plutarque, *De genio Socratis*, 5-7 : rien ne fut trouvé de la dépouille d'Alcmène ; la fouille rendit seulement, avec quelques objets d'offrandes d'intérêt secondaire, une vieille tablette inscrite en caractères préhelléniques. Cette sépulture était donc aussi un cénotaphe, mais sans κολοσσός.

ÉTUDES

SUR LES

MANUSCRITS DU *TRAITÉ DE L'AME* D'ARISTOTE (*Suite*)

Description du MS. V.

Du *Vaticanus 266* (sigle V), les bibliothécaires du Vatican donnent la description suivante :

Olim. 178. Saec. XIV, chart. (fol. I membran.) mm. 263 × 198 (ex. mm. 174 *c*), ff. VI. 240 (+ 209 [a]), linn. 28-33.
Aristotelis opera naturalia complura :

1. Fol. 1[r], *De Color.*
2. Fol. 8[v], *De Lin. Insec.*
3. Fol. 13[r], *De Long. et Brev. Vit.*
4. Fol. 15[v], *De Juv. et Sen., De Vit. et Mort., De Resp.*
5. Fol. 27[r], *De An. Incess.*
6. Fol. 36[r], *De Sens.*
7. Fol. 47[r], *De Mem. et Rem.*
8. Fol. 50[v], *De Somn. et Vig., De Insomn., De Div. per Somn.*
9. Fol. 60[v], *De Mot. An.*
10. Fol. 68[r], *De Part. An.*
11. Fol. 118[r], *De Gen. An.*
12. Fol. 203[r], *De An.*, l. I.
    Fol. 213[r], *De An.*, l. II.
    Fol. 227[r], *De An.*, l. III.

Vv. lib. I ἐστιν ὑπὸ τῆς ψυχῆς — ἐγγίνεται et lib. III νόησις ἐν τούτοις — ὑπάρχειν ὅταν δὲ (Bekker 408 *b* 7-409 *b* 6 ; 430 *a* 26-431 *a* 15), quae foliis duobus avolsis exciderant, subplevit manus sac. XV in. ff. insiticiis 209[a] et 233. Libris I et III conplura, II perrara scholia variis manibus addita sunt, saepius, ut videtur ex Johannis Philoponi commentario alias ex aliis excerpta... Ornatus aliquot nigri ; inscriptiones plures et litterae majores rubrae.

Nous complétons ici l'apparat critique de Förster :

402 *a* 9, om. τῆς.
403 *a* 15, μετὰ τοῦ, mais τοῦ est gratté.
403 *b* 10, une seconde main a introduit ᾗ.
27, τὸ corrigé par la première main en τῷ.
30, μὲν corrigé par la seconde main en μή.
404 *a* 3, τὰ ἐν τῷ ἀερὶ τὰ καλούμενα.
15, καὶ τὸ πηγνύον.
24, κινούμενον transformé en κινοῦν par le scribe.
404 *b* 1, διασαφῇ.
405 *a* 8, δή.
13, μὲν ἕτερον μὲν, mais le second μὲν a été gratté.
10, d'abord λέγων οὖν, puis λέγων νοῦν, de première main.
406 *a* 15, ὑπάρχῃ changé en ὑπάρχοι par le copiste.
406 *a* 28, μὴ transformé en μὲν par la seconde main ; même observation pour ᾗ δὲ transformé en εἰ δὲ.
406 *b* 14, αὐτὴν changé en αὑτὴν par la seconde main.
18, de même τὸ en τὸν.
29, καὶ gratté.
32, ἐκ sur grattage ; trois lettres grattées devant δύο.
407 *a* 11, αὐτοῦ.
407 *b* 9, καίτοι οὐ, mais οὐ barré ; γ' omis.
408 *a* 10, d'abord ἀνεξέστατος, ouis εὐεξέστατος (V^2).
11, τῶν πολλῶν μερῶν, mais πολλῶν gratté.
23, αὐτή.
410 *a* 21, στοιχείων changé en στοιχεῖον par V^2 ; τῶν omis.
410 *b* 1, d'abord ὥστε, puis ὥσπερ (V^1).
4, ἑκάστη, sans -ον au-dessus comme le veut Förster.
14, d'abord ἐστι, puis ἔτι par grattage.
15, δέ gratté.
411 *a* 23, d'abord ἀνομοιομερῆ que V^2 corrige en ὁμοιομερῆ.
27, $τι_2$ omis (erreur dans F.).
411 *b* 5, ἄλλο surmonté d'un -ω dû à la même main.
20, après αὐτὴν, trois lettres sont grattées.
25, ἐνυπάρχειν, puis, par grattage, ἐνυπάρχει.
412 *b* 13, τῷ transformé en τὸ par le scribe, de même τοῦτο en τούτῳ.
25, d'abord ᾗ, puis ἢ (V^1).
413 *b* 32, ὑπάρχειν changé en ὑπάρχει par grattage,
414 *a* 7, ὑγίειαν (erreur dans F.).
12, ζῶμεν omis (erreur dans F.).
19, καλῶς gratté.
416 *a* 15. αὔξησις ἄπειρος.

416 *b* 10, καὶ ἥ.
22, trois lettres grattées avant αὐτήν.
417 *b* 20, après τὸ, trois lettres ont été grattées. Serait-ce γάρ?
418 *a* 4, αἰσθητικόν transformé en αἰσθητόν par le scribe.
5, οὖν om. restitué par la seconde main.
21, διάρρου, mais -άρρου de seconde main.
29, τὸ gratté.
31, ἔχει gratté.
418 *b* 21, εἴ inséré par V^2.
23, περί.
30, ἀλλ' ἢ δυνάμει..
419 *a* 3, σκότῳ (erreur dans F.),
10, serait-ce κινητῷ ?
19, οὖν om. inséré par V^2.
21, οὐδὲν, mais -ν final gratté.
34, ὄν sans correction en ἐν comme le dit F.
319 *b* 24, ἄν omis (erreur dans F.).
420 *a* 20, τὸ τύπτον.
25, δὲ ou δὴ changé en δεῖ par la seconde main.
421 *a* 14, διαλλήλους changé en διαδήλους par le scribe.
23, d'abord περὶ, puis παρὰ (V^2).
421 *b* 5, ἀνοράτου transformé en ἀοράτου par grattage du -ν.
21, ἔχει changé en ἔχοι par V^2.
422 *a* 28, ἔχοι.
422 *b* 15, δυνάμενον changé en δυνάμει par V^2.
423 *a* 19, τοῦ om. (erreur dans F.). Pareillement, ἄν om. et même erreur.
424 *a* 5, d'abord αἰσθητηρίοις, puis αἰσθητοῖς (V^2).
9, δὴ (erreur dans F.).
25, ταυτὸ sans plus.
26, τῷ transformé en τὸ par le copiste.
424 *b* 27, ἐκλιπεῖν,
32, τὸ barré.
425 *a* 2, τοῦ δι' omis.
9, αἱ omis (erreur dans F.).
26, λευκόν , puis λευκός (V^1).
27, τῷ δὲ κοινῷ changé en τῶν δὲ κοινῶν par V^2,
425 *b* 4, devant τίνος, trois lettres sont grattées.
10, αἰσθητὰ τὰ κοινὰ ὑπάρχει.
13, ἑτέρῳ, puis ἑτέρα (V^2).
16, ἄπειρον εἶσιν, puis ἄπειρον ἄνεισιν par addition due à la seconde main.
26, αἴσθησις changé en ἀισθήσεις par le scribe.

426 *a* 6, κοινοῦν, puis κινοῦν (V^2); οὖν inséré par V^2.
25, μή changé en μὲν par le scribe.
426 *b* 3, διὸ gratté. Au-dessus, on lit καὶ.
18, δὴ changé en δεῖ par la première main.
427 *a* 11, ἀδιαίρετος changé en ἀδιαίρετον par la même main.
26, la suite du vers d'Homère a été placée dans la marge par le scribe.
427 *b* 1, ἠπατεῖσθαι corrigé en ἠπατῆσθαι par la première main.
14, ὑπάρχειν, mais le -ν final est gratté.
428 *a* 27, ἄλλη transformé en ἄλλου par le copiste.
28, de même ἐκείνη en ἐκείνου.
428 *b* 15, αὐτή.
429 *a* 28, ἀλλ' ἡ inséré par V^1 dans la marge.
429 *b* 8, ὁμοίως inséré par V^2.
17, αὐτὴν corrigé en αὐτὴν par V^2.
20, ἔστω corrigé en ἔστι par V^2.
430 *a* 9, ὑπάρχει corrigé en ὑπάρξει par V^2.
26, à partir de νόησις, fol. 233^r, jusqu'à ὅταν δὲ, 431 *a* 15, fol. 233^v, le texte est d'une autre main ; ce feuillet a été ajouté pour combler la perte du feuillet correspondant antérieur.
29, ἢ.
431 *a* 15, ὑπάρχειν.
431 *b* 5, ἦ.
8, βούλεται corrigé en βουλεύεται par une main indéterminée.
16, cette main a transformé ὅλος en ὅλως.
433 *a* 20, ὀρεκτικὸν, gratté, donné ὀρεκτόν.
433 *b* 6, ἡ ἐπιθυμία.
18, ἦ changé en ἡ par la seconde main.
22, ἡ ἀρχή.
28, αὐτοῦ.
434 *a* 18, τὸν τοῦτον transformé en τὸν τοιοῦτον par V^2.
434 *b* 2, τοῦτο (erreur dans F.).
18, τῆς, puis τις (V^1).
28, εἰ om. restitué par la première main qui place aussi un -ω au-dessus de τὸ.
435 *a* 6, avant τὸν, la première main a écrit τὸ.
9, τὸ] τις transformé en τὸ par le copiste.

Description du MS. W.

Le *Vaticanus 1026* (sigle W) est daté du XIIIe ou du XIVe siècle par Förster. Brandis le qualifie de *non admodum recens*. Ce manuscrit est actuellement très mutilé et porte l'étiquette « da restaurare ». Sa matière est le papier (22,5 × 15).

1. Dans l'ordre suivant : Fol. 32-36, fol. 31, fol. 1-30, fol. 37, le 8e livre de la *Physique* accompagné de quelques scholies.
2. Fol 41^r^-84^r^ : Νιχομαχοῦ Γεροιτήνου Πυθαγοριχοῦ εἰσαγωγῆς ἀριθμητικῆς. *Incipit* : οἱ παλαιοὶ καὶ πρῶτοι. Quelques scholies.
3. Fol. 85^r^ : incipit : ἴδιον ὑπόμνημα τῆς ἁρμονικῆς στοιχειώσεως.
4. Fol. 88^v^, *Ethica Nichomachea*, livres 1, 2, 9, 10.
5. Fol. 167^r^, *De Sensu*.
6. Fol. 175^r^, *De Anima*. Jusqu'au fol, 183^v^, les marges sont larges et les pages comportent 30 lignes en moyenne. Ensuite, les marges deviennent beaucoup plus étroites, mais les pages comportent encore 30 lignes (184^r^-201^v^), plus longues, à espace interlinéaire plus grand. A partir du milieu de 193^v^, l'encre change (mais non l'écriture). Le scribe resserre et amincit ses lettres. On compte alors 34 lignes environ à la page. Le fol. 202 a des marges verticales excessivement larges et couvertes de scholies : les lignes y sont donc très rétrécies. La fin du traité se lit en 203^v^. Tout l'ouvrage est encombré de scholies marginales et interlinéaires très nombreuses, mais lisibles malgré leur petitesse.
7. Fol. 204^r^, ἀρχὴ τῶν τοῦ τριτοῦ βιβλίου προλεγομένων περὶ ψυχῆς. *Incipit* : ὅτι δὲ οὐκ ἐστὶν αἴσθησις παρὰ τὰ πέντε, ὁ μὲν προηγούμενος σκοπός.
8. Fol. 206^r^, Ἐξήγησις τοῦ ἀστρολάβου.
9. Fol. 213^r^, Συνοπτικὸν σύνταγμα φιλοσοφίας.
10. Fol. 222^v^, Ἐκ τῶν περὶ νήφεως Θεοφυλακτοῦ.
11. Fol. 223^v^, Τοῦ μεγάλου βασιλείου πρὸς Χελώνιον.
12. Fol. 224^v^, Περὶ διακρίσεως de Jamblique.
13. Fol. 231^r^, fragment de Proclus : Πρόκλου ἐκ τῆς αὐτῆς φιλοσοφίας·

Nous complétons et corrigeons ici l'apparat critique de Förster :

402 *a* 21, ἔχοι.
402 *b* 1, μικρόν.
10, πρότερον om. restitué par une seconde main.
403 *b* 6, ἕτερος δὲ τούτοις, mais le δὲ est corrigé en δ' ἐν par W^2^.

403 *b* 11, τοῦ om. inséré par la seconde main.
30, μη δ' om. W² restitue μή.
404 *b* 28, γνωριστικὸν corrigé en γνωριστόν par W².
405 *a* 1, ἀπ' om.
24, ἐκ τούτον τὴν ψυχὴν λοιπά, mais -ν ψυχὴν a été exponctué et un -ὰ placé après τ-. C'est une correction de première main.
405 *b* 26, ὀνόμασίν ἐστι ποδῶν βάδισις αὕτη δὲ καὶ ἀνθρώπων ἀκολουθοῦσιν, mais l'ensemble compris entre le premier mot et le dernier a été exponctué. Cf. 409 *a* 9 où le καὶ contenu dans cette phrase, ποδῶν — ἀνθρώπων, est alors omis.
406 *b* 14, τῆς οὐσίας (erreur dans F.); ἐκ absent; on lit en outre αὐτήν.
407 *a* 4, καλούμενος corrigé en κυκλούμενος par W².
11, αὐτοῦ; δὴ corrigé en δὲ par W².
407 *b* 21, δεξαμένου.
408 *a* 3, φανερώτατον δ' ἂν εἴη εἰ....
408 *a* 26, τὸ om. restitué par la seconde main.
31, κινεῖν ἐστὶν ἑαυτὴν (erreur dans F.).
408 *b* 7, τούτων se trouve sur un endroit gratté où on peut deviner sans doute un μᾶλλον.
9, le ἢ de ἢ τοιοῦτον est de seconde main.
15, au-dessus de μὴ, W² a écrit οὐχ.
409 *a* 11, de même, au-dessus de σώματα, σωμάτια.
14, διαφέρειν om. introduit par la seconde main.
409 *b* 12, le τε de τε καὶ est dû à W².
20, ἑαυτήν (erreur dans F.).
410 *a* 10, δεῖ om. inséré par la seconde main.
29, λεχθησόμενον, mais un λεχθὲν de seconde main le surmonte.
410 *b* 8, ἤτοι om. W² a introduit un ἤ.
411 *a* 12, τοῖς ἐν τοῖς ζώοις.
28, βούλεσθαι]. Il est impossible de déterminer la leçon à cause d'une coupure pratiquée par le *glutinator* après βου. On lit cependant un frament de ε.
411 *b* 5, ἄλλο surmonté d'un -ω de seconde main. Même fait à la ligne *b* 6.
412 *a* 14, αὐτῆς. Au-dessus de ce mot, W² a écrit αὐτοῦ.
16, ἐστι καὶ, mais καὶ est de seconde main.
412 *b* 11, τοιούτῳ, mais -ούτῳ a été gratté et la première main lui a substitué -ωδί.
16, καὶ ἡ ψυχή.
22, δὲ corrigé en δὴ par la première main. Devant ἐφ', W² a inséré καὶ.

413 *a* 5, τινα se trouve après αὐτῆς (faute dans F.).
20, ἐν om. On lit τεμνομένοις.
414 *a* 18, αὐτή.
415 *a* 25, οἷς corrigé en ᾗς par W¹.
415 *b* 13, αἴτιον (erreur dans F.).
14, ὄντως corrigé en ὄντος par W².
416 *a* 16, εἶ corrigé en ᾗ par W².
30, αὔξεσθαι corrigé en αὐξάνεσθαι par W².
416 *b* 15, τρέφῃ (erreur dans F.). ἀλλ' οἷον τὸ τρεφόμενον a été omis, puis placé après οὐσία par le copiste (sauf ἀλλ' οἷον). Le tout a été ensuite exponctué, et une main ultérieure s'est acharnée à le réintroduire. Entre τρεφόμενον et ᾗδῃ, le καὶ est dû à W².
417 *a* 24, τῶν ἐχόντων ἐπιστημὴν καὶ ἐπιστημεῖ, ultérieurement corrigé en καὶ ἐπιστημόνων par la seconde main.
417 *b* 3, γένεσις καὶ inséré par W².
418 *a* 2, au-dessus de ὅτι, on lit un πως de seconde main.
21, ὑιὸς inséré par W².
419 *a* 9, καὶ inséré par W².
420 *a* 8, ἄθρυπτον corrigé en εὔθρυπτον par la seconde main.
20, τὸ τύπτον.
25, δεῖ, mais -ει se trouve sur un grattage.
420 *b* 40, τῶν ἀναίμων ; au-dessus de ἀν- se trouve un ἐν- de seconde main.
421 *a* 5, διαμαρτάνουσι (erreur dans F.).
20, ἀκριβεστάτην τὸν ἄνθρωπον (erreur dans F.).
423 *a* 4, ἐνσημαίνοι.
10, δι' ὃν corrigé en δι' οὗ par W².
424 *a* 19, ᾗ τοῦ κρυσοῦ.
424 *b* 6, ὸδμὴ corrigé en ὸσμὴ par W².
10, ὸδμή.
14, ὸδμᾶς.
16, ὁ ἀήρ ; ὸδμᾶσθαι.
17, ὸδμᾶσθαι.
425 *a* 7, διὸ se trouve dans la marge.
425 *b* 29, ἐνεργεῖν transfprmé en ἐνεργῇ par le scribe.
426 *a* 11, καὶ ἡ τοῦ αἰσθητικοῦ om., mais suppléé par W².
15, μὲν om. restitué par la même seconde main.
20, οὐθεν, mais W² le surmonte de ὄθεν.
426 *b* 7, ὁ omis, puis remis par le scribe.
30, ἐν om.
427 *a* 4, ὡς est de seconde main.
10, ᾗ corrigé en ᾗ par la seconde main,

427 *a* 13, καὶ τὰ, mais τὰ a été gratté.
22, τὸ om.
23, τοῖς ἀνθρώποισι.
20, ἕδει om. restitué par W².
427 *b* 22, καὶ ἐὰν ἦ, mais ἦ est dû à W².
428 *a* 3, ἢ corrigé en ἡ par la seconde main.
22, ἔτι εἰ πᾶσι, mais πᾶσι a été transformé en πάσῃ par W².
23, ὁ λόγος.
428 *b* 7, καὶ gratté par la première main est restitué par la seconde.
19, τὸ ᾧ συμβεβηκέναι corrigé en τοῦ ᾧ συμβεβηκέναι par W².
429 *b* 7, ἑαυτοῦ.
9, ἑαυτὸν.
11, τοῦτο δὲ καὶ.
24, εἰ τὸ νοεῖν πάσχειν τί ἐστιν omis par le copiste et introduit par le correcteur.
430 *a* 21, οὐ auquel la seconde main a ajouté -δὲ.
22, ἀλλ' ὅτε μὲν, puis en marge, de la même main, οὐ νοεῖ ὁτὲ δὲ, et enfin νοεῖ (erreur dans F.).
430 *b* 6, τοῦτο corrigé en τούτων par W².
13, μήκει corrigé en μήκη par le scribe.
21, τοῦτο corrigé en τὸ à la suite d'un grattage.
28 après ἐστι, la seconde main a placé -ν euphonique suivi de ἢ.
431 *a* 6, τοῦτο κινήσεως εἶδος.
9, ἢ καταφᾶσα corrigé en ἢ ἀποφᾶσα par le scribe.
22, καὶ ἡ στιγμὴ καὶ ὁ ὅρος.
25, τὸ omis.
27, πρὸς ἄλληλα omis, mais réintégré par W².
30, τὸ omis.
431 *b* 26, αἰσθητὸν corrigé en αἰσθητικὸν par W².
432 *b* 16, ἐστιν omis.
17, ἢ κινεῖται, mais ἢ a été barré par la première main.
27, ἐστιν omis.
29, τι après ἐστι, mais exponctué.
433 *a* 4, ὅτι omis par la première main ; introduit par la seconde.
24, κινεῖται, transformé en κινῆται par W².
433 *b* 1, διαιροῦσι transformé en διαιρῶσι par W¹.
21, au-dessus de -οῦν de τὸ κινοῦν, W² a placé le suffixe -εῖν.
29, λογικὴ corrigé en λογιστικὴ par la seconde main.
434 *a* 18, τὸν ajouté en marge par le copiste.
434 *b* 17, φάγειν (sic) corrigé en φεύγειν par le copiste.

434 *b* 25, οὐ δεῖ sur un grattage ; μόνον suppléé par W^2.
30, τοῦ corrigé en ποῦ par W^2.
435 *a* 15, τὸ corrigé en τῷ par la première main.
17, τὸ ἁπτὸν remanié en τῶν ἁπτῶν par W^2.
435 *b* 7, ταύτης.

Description du MS. X.

Le *Codex Ambrosianus H 50 sup.* (sigle X), en parchemin, du XIIe ou du XIIIe siècle, est un manuscrit de 0,24 × 0,175 (le catalogue manuscrit de l'Ambrosienne exagère un peu : 0,25 × 0,19 ; le catalogue imprimé est plus exact : 0,24 × 0,19). Il comprend 149 fol. de 24 lignes en moyenne à la page. Voici d'après Bassi et Martini son contenu [1] :

1. Fol. 1^r^, *De Anima libri III cum Scholiis.*
2. Fol. 55^r^, *De Sensu.*
3. Fol. 75^v^, *De Memoria et reminiscentia.*
4. Fol. 89^v^, *De Somniis et de Divinatione per Somnium.*
5. Fol. 99^v^, *De Motu Animalium.*
6. Fol. 110^r^, *De Longitudine et Brevitate Vitae.*
7. Fol. 114^v^, *De Juventute et Senectute, de Respiratione, de Vita et Morte.*
8. Fol. 135^v^, *De Coloribus.*

Çà et là se rencontrent des gloses marginales et des scholies interlinéaires. Ce codex appartient à l'Ambrosienne depuis sa fondation ; ses propriétaires antérieurs furent Octavianus Ferrarius et Rovidius Caesar.

L'écriture est claire, nette, de 1 à 2 mm. de hauteur. L'encre a beaucoup pâli sur certaines feuilles. La première page est un peu détruite par l'humidité, ainsi que la dernière. Sur celle-ci on lit : + ἐτελειώθη <εἰσι>ν φύλλα ρν' +. Les titres sont dorés et légèrement coloriés de bleu ou de rouge. Les majuscules, dorées elles aussi, sont rares dans les marges jusqu'à 26^v^. Nombreuses dans la suite, on en trouve une moyenne de 3 par page. Les corrections de seconde main (X^2) sont visibles à cause de l'encre plus foncée. Quoi qu'en dise Förster, les fréquentes scholies qui couvrent les marges ne sont pas de la même époque de X^2 qui est nettement postérieur : elles sont plutôt de la même époque que le manuscrit de l'écriture duquel elles ont toutes le caractère.

---

1. *Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Ambrosianae*, t. I, p. 525.

Nous avons noté ci-dessous ce qui manque à l'apparat critique de Förster pour être plus complet.

Au fol. 1^{v}, les mots mis entre crochets manquent; une partie de la page ayant été arrachée : ὥστε ζητητέον ἂν εἴη τὴν μ]έθοδον [ταύτην. εἰ δὲ μή ἐστι μία τις καὶ] κοινὴ μέθοδος περὶ τὸ τί ἐστιν.

402 *a* 25, τῶν$_2$ om. ins. X^1.
403 *a* 8, ἴδιον corr. in ἰδίῳ X^2.
404 *a* 19, κινοῦν sscr. νοῦν X^{2c}.
a 24, μηδὲν, ν ins. X (sans pouvoir préciser la main).
404 *b* 23, δόξαν ἀραθυ (?) eras. αἴσθησιν.
b 31, τὰς ἀσωμάτους et non, selon Förster, τοῖς. Sous le τὰς se trouve toutefois τοῖς. Une main qu'on ne peut préciser a remanié le ποι- de ποιοῦντες, le τοῖς et le -υ- de ἀσωμάτους. Le texte primitif devait être τοῖς ἀσωμάτοις.
404 *b* 22, διὰ τίνα αἰτιαν; le -ι- de διὰ, le -ἀ- et le -αν de αἰτίαν ont été remaniés, sans qu'on puisse toutefois distinguer le texte primitif.
406 *a* 18, le texte primitif était ἑαυτῇ, mais le ἑ- a été gratté.
407 *a* 11, ὁτῳοῦν, le -ῳ- se trouve sur un endroit gratté.
408 *b* 25, φθειρομένου, même remarque pour le -ου.
409 *a* 1, αὐτὴν] αὐτὸν, comme le seul S.
13, ἔσται] ἐστι.
413 *b* 16, καὶ ζῶντα χωριζόμενα (Förster exprime la leçon de X d'une façon amphibologique).
414 *a* 33, φυτοῖς, le -οῖ- est sur un grattage; le texte primitif était φυτῶν.
415 *a* 21, διορίσαι] ὁρίσαι, δι- ins. X^2.
415 *b* 1, ὁρέγονται
416 *a* 1, δια τὸ] διὰ τοῦτο.
416 *b* 4, πρῶτον, -ῶ- sur grattage ; il semble que le texte primitif était πρότερον; l'accent refait le suggère.
418 *a* 19, om. πάσαις. Une main ultérieure l'a inséré dans la marge, mais *avant* κοινὰ qui commence la ligne.
21, om. οἷον; même remarque que ci-dessus.
23, πάσχει τοιούτους ὑπὸ...
418 *b* 9, d'abord ἰδίῳ, puis, par une main ultérieure, ἰδίῳ.
10, d'abord, ἐν οἷς corrigé en ἐν ᾧ par une seconde main.
419 *a* 20, ὥστ' ἀναγκαιόν τι εἶναι, μεταξύ, om. X, mais X^1 le supplée au-dessus de la ligne.
422 *b* 13, d'abord στριφνὸν, puis στρυφνόν.
424 *a* 2, καὶ] ἢ καὶ et non καὶ comme l'affirme l'apparat critique de Förster.

424 *a* 3, ἢ μαλακοῦ (erreur par omission chez Förster)
17, d'abord διαλαβεῖν, puis δεῖ λαβεῖν.
425 *a* 2, X^2 supplée τοῦ dans la marge; δι' omis primitivement a été aussi inscrit dans la marge par la même main.
425 *a* 9, αἱ a été sûrement gratté (cf. le *forte eras.* de Förster).
26, d'abord ἀλλὰ τὸ λευκόν, puis ἀλλ' ὅτι λευκός.
428 *a* 2, d'abord très nettement λέγομεν, puis X^2 : λέγωμεν.
16, d'abord ὁράματι, puis X^2 ὁράματα.
27, ἄλλου τινός] précédemment ἄλλη τις.
428 *b* 2, περὶ ὧν] auparavant περὶ τοῦ.
11, κίνησίς τε, -ις et τε sur grattage.
12, αἰσθήσεις corrigé en αἴσθησις.
429 *a* 7, διά τοῦ corrigé en διὰ τό.
21, entre εἶναι et φύσιν se trouve un intervalle gratté où on peut lire, semble-t-il, τινα.
430 *a* 25, φθαρτός, primitivement φθαρτόν.
29, ἡ corrigé en ἦ par X^2.
431 *a* 11, après ἀγαθὸν, un espace vierge de 2 cms non gratté.
14, δὴ corrigé en δέ.
26, πρὸς τὸ B, πρὸς est en marge de la main de X^2; ἀέρος τὸ Δ, au-dessus du το un πρὸς (X^2).
431 *b* 16, ὡς κεχωρισμένα, l'-α est sur un endroit gratté ἐκεῖνα] ἐκεῖνο.
17, νοῶν omis, surcrit par X^2.
432 *a* 12, νοήματά τι omis, inséré par X^3. Cette troisième main est très rare.
29, ὃ omis, restitué par X^2.
232 *b* 2, εἴ τις in ras. On distingue γὰρ.
8, d'abord τῇ, puis X^2 : τὴν.
433 *a* 10, X^2 place un καὶ avant πολλὰ.
433 *b* 2, d'abord πάμπολλα γάρ ἐστι, corrigé en γίνεται par X^2.
6, ἡ ἐπιθυμία.
434 *b* 5, ἀγένητον, X^1 y ajoute un ν supplémentaire.
11, ἔχειν sur passage gratté d'un nombre correspondant de lettres ; on peut donc conjecturer le texte premier : εἶναι, leçon donnée aussi par Cy.
435 *b* 22, ὅλως sur grattage. Le texte primitif n'était-il pas ἄλλως comme dans C ?

Description du MS. Y.

Le Parisinus 2034 (sigle Y), étudié pour la première fois par Trendelenburg, est un manuscrit en papier de 142 × 220 mm.

Certaines pages sont gravement endommagées par les vers. Il comprend 228 fol.

1. Fol. 1^{r}-110^{v}, *Meteor.*, avec de nombreuses scholies marginales. Le nombre de lignes varie considérablement de page en page.

2. Fol. 111^{r}-202^{v}, *De Anima.* Le texte en est écrit par deux mains différentes, mais d'époques très voisines. La première a transcrit les fol. 111^{r}-150^{v} et de nombreuses scholies, la seconde 151^{r}-202^{v} en négligeant les scholies.

3. Fol. 203^{r}-228^{v}, *De Sensu.* Les titres sont en rouge, ainsi que quelques scholies. La date du manuscrit peut être fixée approximativement à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe.

402 *a* 9, τὰ δὲ κοινὰ καὶ τοῖς ζώοις ὅτ' ἐκείνην [-ην sur grattage] ὑπάρχειν.
402 *b* 12, δεῖ au lieu de χρή.
405 *a* 24, τὰ λοιπὰ πάντα.
405 *b* 9, ἢ ὅς πάντα.
21, οὐθενὶ οὐθέν (erreur dans F.).
406 *a* 22, κἂν εἰ βία.
406 *b* 3, κατὰ τὰ μόρια.
31, ἀπέκαμπτε.
407 *a* 8, ταῦτα δὲ ὡς ἀριθμὸς ἕν suivi d'un τῷ ἑφεξῆς de seconde main.
29, ἄκρον καὶ μέσον.
407 *b* 28, ἥττων surmonté d'un -o- de seconde main.
29, λόγοις omis.
400 *a* 13, θέσιν καὶ συνθεσιν, mais καὶ barré par la seconde main.
409 *b* 24, αἴσθηται sur grattage.
411 *a* 10, ἢ ἐν τῷ (erreur dans F.).
411 *b* 26, ἀλλήλαις (erreur dans F.).
413 *a* 14, deux fol. manquent dans Y, de 413 *a* 14 ὄρων jusqu'à 413 *b* 25 δυνάμεως. Aussi la prétendue leçon αὐτᾶς donnée en 413 *a* 26 par Y selon Förster (cf. p. 47 de son édition) est-elle manifestement une erreur.
415 *a* 16, om. τῶν.
415 *b* 2, τὸ μὲν ᾧ, τὸ δὲ οὗ.
415 *b* 5, deux fol. manquent dans Y, de 315 *b* 5 δύναται jusqu'à 416 *a* 18 ὕλης.
418 *b* 7, στερρεῶν.
419 *a* 5, μίκης corrigé en μύκης par Y^{2}.
419 *b* 26, ῥυφθῆναι.
420 *a* 21, ἕτερος κίνησις, mais ἕτερος a été ensuite gratté.

420 *a* 31, ὥσπερ οὐ δὴ ταχὺ ὂν τὸ ὀξὺ [suit un endroit rongé par les vers] βραδύ, omis par la première main, mais restitué par la seconde.
421 *b* 7, om. ἀδυνάτον ἔχειν ὀσμήν.
422 *b* 33, εὔληλον.
423 *b* 22, οἷον τὸ σῶμα τὸ λευκὸν εἴ τις ἐπὶ τοῦ σώματος.
424 *b* 14, ὀδμᾶς.
425 *b* 12, ἀκούωμεν
426 *b* 7, φεκτόν.
427 *a* 2, ἆρα μὲν οὖν, mais μὲν barré par le scribe.
3, ἔστι μὲν δή.
12, δυὸ γάρ.
15, περὶ μὲν οὖν τοῦ τῆς ἀρχῆς.
23, ἀνέξεται.
27, ὥσπερ καὶ τὸ, mais καὶ de seconde main.
427 *b* 18, βουλόμεθα.
430 *a* 4, καὶ τὸ νοῦν corrigé en νοοῦν par le scribe.
431 *a* 26, καὶ τὸ B (erreur dans F.).
432 *a* 19, τὸ ὅτι πότε ἐστι τῆς ψυχῆς.
25, διορίζονται.
432 *b* 29, om. τι.
433 *b* 6, ἡ ἐπιθυμία.
434 *b* 14, μέλλοι (erreur dans F.).
435 *a* 12, λέγω μὲν (erreur dans F.).
16, διὰ τοῦ μεταξύ.
25, γῇ (erreur dans F.).
435 *b* 19, ἔχειν μόνην.

Marcel De Corte,
Assistant à l'Université de Liége.

LE *CICÉRON* DU « CABINET DE FRANCE[1]. »

Le *De suppliciis* d'Émile Thomas, excellente petite édition[2], dont les tirages se succèdent à bref intervalle depuis 1885, porte comme frontispice un portrait de Cicéron qui nous a longtemps intrigué. On lit au-dessous :

CICÉRON (Buste en marbre du Cabinet de France).

Aucune explication dans la suite de l'ouvrage.

A force de chercher, on s'aperçoit que la petite gravure de l'édition classique est une simple réduction d'une plus grande illustration publiée dans l'*Histoire des Romains* de Duruy[3].

Ici, du moins nous avons une référence : en note « Buste en marbre de Paros, du Cabinet de France, n° 3294[4] ».

Toujours le « Cabinet de France » ! Mais les guides de Paris ne nous disent pas où il se trouve et n'en font aucune mention.

Heureusement, Bernouilli nous avertit que Duruy se réfère au *Cabinet des Médailles*, dont le catalogue a été dressé par un certain Chabouillet.

Le « cabinet des médailles » étant à la Bibliothèque Nationale, la recherche va devenir facile.

Nullement : car personne n'y connaît de buste de Cicéron.

Mais Chabouillet est pourtant affirmatif :

« N° 3294. CICÉRON. Buste de marbre de Paros. H. 22 cent. Voyez Visconti, *Iconographie romaine*, pl. XII, et tome I, p. 241[5] ».

---

1. Cet article est une addition à notre ouvrage : *Cicéron. Vie et œuvres. Villas, maisons, fortune. Culture de l'esprit. Art oratoire (théorie et pratique). Philosophie. Correspondance et correspondants. Langue et style. Iconographie. Manuscrits. Éditions. Réputation et influence.* Paris, Société « Les Belles Lettres », 1933.

2. Il s'agit ici de l'édition scolaire, non de la grande édition « à l'usage des professeurs ».

3. V. Duruy, *Histoire des Romains* (édition in-4°), II, Paris, Hachette, 1880, p. 775.

4. Duruy, *Ibid.*, p. 775, n° 1.

5. Chabouillet. *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque Nationale, suivi de la description des autres monuments exposés dans le Cabinet des Médailles.* Paris, Cabinet des médailles, sans date (sur d'autres exemplaires : Paris, Claye, 1858), p. 578.

Voyons donc Visconti, puisqu'on nous y engage.

Mais Visconti, à l'endroit cité, ne parle pas le moins du monde du Cabinet des Médailles.

Chabouillet a donné la référence pour qu'on se réfère aux autres bustes de Cicéron et qu'on puisse y constater la ressemblance avec celui qu'il mentionne sous le n° 3294.

Que faire ?

Écrire, récrire, pour avoir des informations, retourner encore à la Bibliothèque Nationale.

Toujours on persiste à nous affirmer qu'on n'y possède aucun Cicéron antique. Mais enfin, on nous y montre un tout petit buste qui porte maintenant le n° 1 et portait autrefois le n° 3294.

On admet actuellement qu'il représente Corbulon[1]. Nous ne le garantissons pas ; mais ce qui est bien certain c'est qu'il ne représente pas Cicéron.

Voilà donc au moins un fait acquis. Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines : car ce buste ne ressemble pas à la gravure du *De suppliciis*, ni, par conséquent à celle de Duruy, qui prétend le représenter.

Rouvrons encore une fois Bernouilli. Il affirme que Duruy s'est trompé : il aurait reproduit dans son *Histoire romaine* le Cicéron du Capitole[2].

Mais comment quelqu'un qui habitait Paris a-t-il pu, dans un ouvrage soigné, reproduire une statue qui se trouvait à Rome, et croire qu'elle était au « Cabinet de France » ?

Il a simplement fait copier le n° 8 de la planche XII de Visconti, à laquelle renvoyait Chabouillet.

Il faut se rendre à l'évidence. Bernouilli a raison dans son affirmation paradoxale. Duruy, qui était sans doute très occupé, n'avait pas le temps de descendre à ces détails[3].

On ferait donc bien de ne plus reproduire dans les éditions classiques le « buste du Cabinet de France ».

L. Laurand.

---

1. En cela, on est d'accord avec Bernouilli, *Römische Ikonographie*, I, p. 141, 276.

2. Bernouilli. *Römische Ikonographie*, I, p. 139, n° 1.

3. Il n'a pas été plus attentif, — ou plus heureux — en faisant reproduire un autre portrait de Cicéron. *Histoire des Romains* (édition in-4°), III, Paris, Hachette, 1881, p. 465. Ici c'est le prétendu Cicéron de Naples, avec sa verrue sur la joue.

ENCORE LES « LAGOMARSINIANI »

On sait que les « Lagomarsiniani » sont les manuscrits collationnés au XVIIIe siècle par Lagomarsini : les éditions critiques de Cicéron y renvoient fréquemment par les sigles *Lg.* 1, *Lg.* 3, etc ou *Lag.* 1, *Lag.* 3, etc.

Les collations de Lagomarsini, égarées une première fois vers la fin du XVIIIe siècle, retrouvées un peu plus tard, utilisées par Niebuhr et d'autres savants, avaient été perdues de nouveau et on ne les citait plus que de seconde main.

En 1927, nous avons pu constater qu'elles n'étaient pas détruites, mais existaient à la *Bibliothèque Vaticane*, cotes : *Vat. Lat.* 11616-11696.

Cela ne suffisait point : car ces volumes ne contiennent que les variantes avec un numéro d'ordre pour chacun des manuscrits où elles se lisent. C'est à Florence (*Biblioteca Marucelliana* B. III. 44) que se trouve le volume clef de tous les autres ; il indique les cotes des manuscrits dans les diverses bibliothèques, à l'époque où Lagomarsini les a collationnés.

Depuis que nous avons publié ces informations[1], nous avons continué nos recherches. En voici les résultats :

1° En consultant de nouveau le ms de la *Marucelliana*, nous avons constaté qu'il n'est pas absolument complet.

Les mss sont énumérés suivant l'ordre de leur classement. La Ire classe comprend les œuvres de rhétorique ; la IIe, les discours ; la IIIe, les lettres ; la IVe les traités de philosophie.

Dans la IIIe classe, deux pages ont été coupées entre les n°s 23 et 38 ; et deux pages sont restées blanches après le n° 40.

Dans la IVe classe, le n° 50 porte seulement l'indication *Codex* et rien de plus ; une page est laissée en blanc. Une autre page blanche entre les n°s 119 et 123.

De plus certains numéros sont intervertis : le 16 de la Ire classe est après le 17 ; des additions sont hors de leur place (Ire classe, 26, 30, 33 ; IIe classe, 26).

1. *Revue des études latines*, V, 1927, p. 257-261.

2° Les notes écrites par Lagomarsini sur les mss de Cicéron [1]) permettent de suppléer en partie ces lacunes :

Exemple :

Florence. Biblioteca Laurenziana. Conventi soppressi, 49, folio 1, *recto : Hic codex in mea Hieronymi Lagomarsini e Soc. Jesu Ciceronis operum editione numero 30 designabitur.*
Florentiae die 31 aug. 1739,

et un peu plus bas :

III.30.

Ce ms., qui se trouve aujourd'hui à la Laurentienne, était, du temps de Lagomarsini, à l'abbaye bénédictine de Florence (la « Badia ») ; il contient les lettres à Brutus, à Quintus, à Atticus (incomplètes) ; il répond au n° 30 de la IIIe classe.

3° Parfois les notes qui attestent, sur les manuscrits de Cicéron, le passage de Lagomarsini ont été grattées ; mais l'auteur du grattage a laissé subsister, sans le savoir, ce qu'il y avait de plus important : les chiffres indiquant la classe et le numéro.

Exemples :

Florence. Biblioteca Laurenziana. Laurentianus Sancti Marci 257 (autrefois 108, à Saint-Marc). Après un grattage de plusieurs lignes, il subsiste les chiffres IV. 11 (comparer le ms. de la Marucelliana, folios 116, *verso*-117, *recto*).
Florence. Biblioteca Nazionale. I, IX, 4 (provenant aussi de Saint-Marc), folio 1, grattage suivi des chiffres IV, 12.
Ces chiffres, sans aucun doute, sont ceux de Lagomarsini, quoique les lignes écrites par lui aient été effacées.

4° Les mss collationnés par Lagomarsini sont, pour la plupart, à Florence. Mais quelques-uns ont été dispersés ; et l'on ne sait pas toujours ce qu'ils sont devenus.
Signalons en du moins un, qui a émigré bien loin de son ancienne demeure. Le n° 39 de la classe II, que Lagomarsini consultait à l'abbaye bénédictine de Florence, est aujourd'hui à la bibliothèque Bodleienne d'Oxford, sous la cote Orvil 78. On y lit ces mots [2] :

---

1. *Ibid.*, p. 259, n. 1.
2. D'ailleurs, ils sont visibles sur un fac-similé : A.C. Clark, *Inventa Italorum*. Oxford, Clarendon Press, 1909, premier fac-similé placé à la fin du volume.

Hic codex in mea Hieronymi Lagomarsini e Soc. Jesu omnium Ciceronis operum editione n° 39 designabitur. Florentiæ 16 augusti 1739.

Cl. II. 39 [1].

5° De ce que l'on ne trouve pas, dans un ms., la note de Lagomarsini ou le chiffre de son classement, il ne s'ensuit nullement que ce ms. n'ait pas été collationné par lui.

Il n'a pas dû commencer dès le début de ses recherches à écrire sur les mss; peut-être aussi les bibliothécaires n'ont-ils pas toujours toléré cette pratique; C. T. Zumpt la trouvait encore « louable » : *Lagomarsinius laudabili instituto hoc usus erat ut in ipsis codicibus quando quemque contulisset et quem numerum ei dedisset indicare soleret* [2]. Mais, si Zumpt et Lagomarsini vivaient de nos jours, ils verraient dans les bibliothèques de nombreuses menaces d'« exclusion immédiate et définitive » contre les lecteurs qui se permettraient de faire la moindre marque sur les manuscrits. Il a pu se trouver autrefois des bibliothécaires en avance sur leur temps et qui, sans être aussi terribles, ne *louaient* pas l'habitude de tracer quelques lignes sur des manuscrits anciens.

De plus, il faut tenir compte de certaines mutilations : dans le *Laurentianus* 49, 18, les premières pages ont été enlevées quand on a réparé la reliure, entre le temps de Lagomarsini et celui de Bandini. Ce dernier remarque qu'on n'y trouve « aucune trace de la collation de Lagomarsini » [3]. Mais le volume de la Marucelliana nous apprend que le ms a été collationné par Lagomarsini; c'est le n° 18 de la classe III.

6° Même quand Lagomarsini a écrit sur les manuscrits, les formules qu'il employait n'ont pas toujours été les mêmes ; elles ont varié (*suivant les époques,* à ce qu'il semble). De plus, il n'a pas toujours récrit au-dessous l'indication complète de la classe et du numéro.

Ainsi dans le *Laurentianus* 48, 10, après le *contuli diligenter... numero 10 signabo*, il ne récrit pas au-dessous : III. 10 ni Cl. III. 10.

---

1. C'est-à-dire Classis II, numéro 39.
2. Edition des *Verrines*, p. XXXII.
3. Bandini. *Catalogus*, II, p. 476.

7° L'illustre historien Niebuhr avait utilisé les collations de Lagomarsini ; il en avait tiré des remarques critiques [1] : mais ses notes n'ont jamais été publiées intégralement. Si on les retrouvait en Allemagne, elles ne seraient pas sans intérêt.

Une partie d'entre elles avait été communiquée par Niebuhr à d'autres savants. Tous ces auteurs, et Niebuhr lui-même, ignoraient que le volume actuellement à la Marucelliana existait encore. Aussi font-ils des efforts héroïques pour identifier les mss dont ce volume leur aurait donné l'identification [2].

8° Le P. Patrizi, nommé en 1854 bibliothécaire du Collège romain, n'y trouva plus les collations de Lagomarsini, perdues, sans doute, en 1848.

Il fit de vains efforts pour savoir ce qu'elles étaient devenues ; mais, en 1870, il écrivait encore à leur sujet : « non erano encora stati trovati » [3].

Mais il eut, on ne sait comment, connaissance du volume conservé à la Marucelliana ; et il s'efforça d'en compléter les indications, par exemple en identifiant les mss consultés par Lagomarsini dans des couvents plus tard supprimés. Il écrivait à divers savants, à Zumpt, à un certain Bahlmann de Nimègue, à Boldini, Lami, au chanoine Cecconi, etc. Ceux-ci trouvaient peut-être les questions un peu importunes ; mais répondaient tout de même.

Le P. Patrizi les remerciait et joignait à ses remerciements de nouvelles questions [4]. Il finit par dresser une liste générale de concordance ; mais sans connaître directement les collations de Lagomarsini.

Ainsi tous les efforts faits jusqu'ici pour l'identification des mss l'ont été avec des documents incomplets : Niebuhr, Zumpt, Ellendt, Classen, Peyron connaissaient les collations, mais ignoraient le ms de la Marucelliana, ou même gémissaient sur sa perte [5].

---

1. B. G. Niebuhr, *Rheinisches Museum*. I, 1827, p. 232, 234-235. *Kleine historische und philologische Schriften*. 2 vol. Bonn, Weber, 1828-1843, II, p. 220, 222-223.

2. Le savant qui s'est le plus acharné à l'identification des *Lagomarsiniani*, sans connaître le volume de la Marucelliana, est, croyons-nous, C.T. Zumpt, édition des *Verrines*, p. XXXI-XXXIV ; il exprime, d'ailleurs son regret de ne pas en savoir davantage : *Utinam codicum collatorum numeros verbis explicare et ubi quisque asservetur docere possem!* (*Ibid.*, p. XXXI).

3. Archives de l'Université Grégorienne, 149.

4. Cette correspondance est conservée aux archives de l'Université Grégorienne, n° 149.

5. A. Peyron, *Pro. Milone*. Stuttgart, Cotta, 1824, p. 238.

Bandini et Patrizi le connaissaient ; mais ils n'avaient plus les collations pour l'usage desquelles cette table était faite et qui la complètent sur plus d'un point.

9° Certains numéros de Lagomarsini renvoient non à des mss, mais à des éditions.

10° Les auteurs modernes qui citent les numéros des *Lagomarsiniani* n'ont pas l'air de se douter que les mss étaient divisés en quatre classes.

Quand on cite, dans les éditions, une abréviation comme « Lg. 4 », elle peut signifier quatre mss différents.

Souvent cependant, par le contexte, on devine qu'il s'agit de telle ou telle classe.

11° Lorsqu'un ms. contient plusieurs sortes d'ouvrages, il reparaît dans plusieurs classes.

Parfois, dans ce cas, Lagomarsini a pris soin de lui donner le même numéro dans ces diverses classes.

Mais parfois aussi il a employé des numéros différents.

Exemple : Laurentianus Mediceus 76, 32, sur lequel il a écrit : *Hic codex,.. in mea Ciceronis editione numero 36 inter orationum codices, inter Philosophicos vero num° 77 designabitur...*

Et au-dessous :

II. 36.

On voit qu'il a répété le numéro de classe des discours (II. 36), mais non celui des ouvrages philosophiques.

12° Malgré l'utilité des diverses sources de renseignements que nous venons d'indiquer, les documents essentiels restent les mss du Vatican (Vat. Lat. 11616-11696) et de Florence (Marucelliana B, III, 44), cités dans notre premier article.

13° Les collations de Lagomarsini représentent, jusqu'à présent, l'effort le plus considérable qui ait été fait pour éclairer l'histoire du texte de Cicéron. Et pourtant, elles ne constituent encore qu'une minime partie du travail que représenterait l'histoire complète : elles ne fournissent d'indications que sur les mss de Florence (exceptionnellement Fiesole ou Bologne) ; ceux qui sont dispersés dans le reste du monde sont incomparablement plus nombreux.

L. Laurand.

LES VÉTÉRANS SANS DIPLÔMES[1] DES LÉGIONS ROMAINES

Il ne se passe guère d'année sans que l'on découvre plusieurs diplômes militaires. Nous en possédons aujourd'hui 138 répartis sur trois siècles[2], et l'on pourrait croire que nous avons une connaissance suffisante des conditions dans lesquelles les soldats de l'armée romaine étaient libérés. Certes nous sommes de mieux en mieux renseignés sur les variations du recrutement et de la durée légale du service, comme sur les privilèges par lesquels les anciens soldats d'origine pérégrine étaient assimilés par la cité romaine. Mais tout cela, qui est vrai pour les cohortes prétoriennes ou urbaines, les ailes, les cohortes auxiliaires et les flottes, ne concerne que les corps de troupes les moins nombreux de l'armée. Pour plus de la moitié des forces de l'Empire, pour les légions, nous n'avons aucun document du même genre. En effet, le diplôme CII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, qu'une restitution a longtemps permis d'attribuer à un légionnaire de l'armée de Mésie, est celui d'un soldat de cohorte urbaine : comme M. Degrassi l'a montré, le texte que nous avons est semblable à celui d'un vétéran de la XIIIe cohorte urbaine trouvé à Lyon en 1913[3]. Nous avons bien, il est vrai, quatre autres diplômes accordés à des vétérans des légions I et II *Adjutrices*, mais les anciens marins passés dans ces légions qui les reçurent de Galba et de Vespasien[4] n'étaient pas de vrais légionnaires. Leur cas fut si bien une exception que des deux légions I et II *Adjutrices* on ne possède aucun diplôme d'une époque postérieure. Aussi est-ce une théorie traditionnelle depuis Mommsen et encore défendue[5],

1. Les conclusions de cette étude ont fait l'objet d'une communication présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 16 septembre 1932.

2. En 1881, Thédenat comptait 81 diplômes (*dic. Antiquités s v. diploma*). — En 1922, P. F. Girard en connaissait 122 (*Textes*[4], p. 125) — Le chiffre avait été arrêté à 136 par M. Lambrino en 1931 (*Revue de Philologie*, CVII, p. 257).

3. Cf. Degrassi, *Rivista di filologia*, 1925, p. 549, d'après le diplôme publié par M. Germain de Montauzan. *An. Epig.*, 1911, n° 84.

4. CIL. III, p. 847 suiv. : Leg. I Adj. ; dipl. 4 (68 ap. J.-C.), 5 (69 ap. J.-C.), Leg. II Adj. : dipl. 75 (70 ap. J.-C.).

5. Mommsen dans CIL. III, p. 847. Domaszewski dans Marquardt, *Org. mil.*, trad. franç., p. 312. Willmans, *Comm. in hon. Mommsenni*, p. 202. Cagnat,

que les légionnaires ne recevaient pas de diplôme. Cependant Thédenat, M. Wilcken, et, plus près de nous, Lesquier dans son bel ouvrage sur l'armée romaine d'Égypte n'ont pas voulu admettre que des légionnaires aient été moins récompensés que les auxiliaires ou les marins ; c'est le hasard seul qu'il faudrait accuser de nous avoir privés des diplômes des légionnaires, qu' « une découverte heureuse nous rendra peut-être un jour ».

Elle est venue, la découverte heureuse qu'attendait Thédenat, mais pour confirmer définitivement l'opinion de ses adversaires. Nous la devons au grand savant italien Vitelli et à son élève Mme Médea Norsa, qui ont remarquablement édité en 1929 dans le volume IX des *pubblicazioni della Società italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto*, sous le n° 1026 [1], un texte double en latin, dont ils ont bien vu la grande importance pour l'histoire de l'armée romaine, mais dont ils ont, de parti pris, laissé à d'autres le commentaire historique, gardant pour eux-mêmes les difficultés du déchiffrement et de l'édition. M. Attilio Degrassi est le premier, à ma connaissance, à avoir étudié ce texte ; mais son court article de la revue italienne *Ægyptus* [2] n'a pas montré, semble-t-il, tout l'intérêt qu'il présente pour notre connaissance des institutions militaires des Romains et de leur rôle dans la cité.

Le papyrus Soc. Ital. 1026, de provenance inconnue, a été acheté en 1927 au Caire avec un lot de papyrus trouvés au Fayoum dans le nôme Arsinoïte ; il nous donne, en deux versions presque identiques, l'extrait d'un *libellus* exposé avec d'autres dans une ville non indiquée dont nous aurons à rechercher le nom. Nous y lisons d'abord le texte complet d'une pétition adressée a Vibius Kadus, *legatus pro praetore* de la province de Judée, par 22 soldats de la *legio X Fretensis* qui, incorporés dans la flotte de Misène en 125 et 126, avaient été congédiés dans les derniers jours de 149 ou les premiers de 150. En voici la traduction :

Epigraphie [4], p. 302. Th. Reinach, *le Gnomon de l'Idiologue*, *Nouv. Rev. Hist. de droit franç. et étranger*, XLV, 1620, p. 90, n. J. Carcopino, *Le Gnomon de l'Idiologue et son importance historique*, *Rev. Et. Anc.*, 1921, p. 73-74 — 1922, p. 216. etc. Thédenat, *Dic. des Ant.*, s. v. *diploma*, 1892, p. 268. Lesquier *l'armée romaine d'Egypte* dans *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XLI, Le Caire, 1918, p. 318.

1. P. 36-43 et 49-50. La lecture des éditeurs, qui ont joint à leur transcription d'excellentes photographies, a été reconnue parfaite par M. Wilcken, *Archiv. für Papyrusforschung X*, 1931, p. 91. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. le Professeur Vitelli, qui a bien voulu vérifier pour moi certains détails sur l'original conservé à l'Université de Florence.

2. *Ægyptus*, X, 1929, p. 242-244. (L'article est daté par l'auteur du mois d'avril 1930.)

« Copie vérifiée du *libellus* exposé avec d'autres sous le portique de Junia Basi [...] a sur lequel est écrit ce qui suit : A Vibius Kadus, *legatus Augusti pro praetore*, 22 vétérans, ci-dessous nommés, qui commencèrent leur service sous le consulat de Glabrion et de Torquatus et sous celui de Paulinus et d'Aquilinus. Maître, nous avons servi dans la flotte de Misène ; affectés ensuite par la faveur du divin Hadrien à la *legio X Fretensis*, pendant plus de vingt ans nous nous sommes conduits en toutes choses comme de bons soldats, et nous voici, en cette époque bienheureuse de paix, libérés de notre serment et sur le point d'aller dans notre patrie Alexandrie d'Égypte ; c'est pourquoi nous te demandons et te prions de daigner certifier que c'est par toi que nous sommes renvoyés en congé, afin que de ton certificat il ressorte que nous sommes renvoyés de la dite légion et non pas de la flotte, et que ta *subscriptio* nous tienne lieu de pièce légale toutes les fois que cela sera nécessaire. A cause de cela nous te serons éternellement reconnaissants pour ta bonté »[1].

Le texte de la pétition est immédiatement suivi des noms des 22 vétérans[2] pour chacun desquels la centurie est indiquée, et de la signature de celui d'entre eux qui a présenté au légat la demande pour lui et pour ses camarades de la « classe » ; enfin a signé le rédacteur qui appartenait sans doute aux bureaux du corps. Le papyrus se termine par la réponse du légat qui est donnée sous forme de *subscriptio*[3] ; il accepte la pétition, et bien qu'« on ne donne pas, dit-il, d'ordinaire de pièce légale aux vétérans légionnaires », il en donnera une en même temps que

---

1. Voici le texte latin, tel qu'il résulte de la comparaison des deux versions (cf. p. 43-44 de l'édition) : *Descriptum et recognitum ex libello proposito cum alis in portico* (sic) *Iuniae Basi* (...) *ae, in quo scriptum erat id quod infra scriptum est : Vibio Kado, legato Augusti pro praetore, ab veteranis legionis X Fretensis n. XXII, qui militare coeperunt Glabrione et Torquato item Paulino et Aquilino consulibus, quorum nomina subiecta sunt. Cum militaverimus, domine, in classe praetoria Misenensi et ex indulgentia divi Hadriani in legionem Fretensem translatis annos super XX omnia nobis uti bonis militibus constiterint, nunc quoque felicissimis temporibus sacramento absoluti sumus, et in patriam Alexandriam ad Ægyptum ituri petimus et rogamus digneris te adfirmare a te missos esse, ut ex adfirmatione tua appareat nos ex eadem legione missos esse, non ex classe, ut possit rebus necessaris subscriptio tua instrumenti causa nobis prodesse et humanitati tuae in perpetuo gratias agamus.*

2. Ces noms sont des plus communs : deux vétérans appartenant à deux centuries différentes portent les mêmes *tria nomina*. Pourtant nous n'avons pas pu en identifier un seul, car aucun ne figure d'une façon certaine ni dans la Prosopographie de l'armée d'Egypte dressée par Lesquier en 1918 (*op. cit.*) ni dans le *Namenbuch* de Preisigke.

3. Sur la *subscriptio*, voir les intéressantes remarques de M. Cuq dans son récent article sur le rescrit d'Auguste sur les violations de sépultures. (*Nouv. Rev. hist. de droit franç. et étrang.*, XI, 1932, p. 110 et suiv.)

les gratifications de congé. Sa réponse est datée de Césarée de Palestine le 22 janvier 150.

Pétition, signatures, *subscriptio* du légat nous sont parvenues en deux exemplaires. M. Wilcken, puis les éditeurs, ont reconnu que deux coups de ciseaux d'un marchand moderne avaient de nos jours séparé les deux papyrus qui primitivement n'en faisaient qu'un. Le texte B des éditeurs, qui occupait le haut de la page, avait été roulé trois fois sur lui-même : c'est la *scriptura interior*. Le texte A, que n'allège aucune abréviation, est écrit d'une autre main que le texte B sur une grande feuille qui paraît avoir été pliée en deux avant d'être signée ; il porte au dos les signatures des sept témoins [1] : c'est la *scriptura exterior*. A l'époque ptolémaïque, c'était un usage courant que de placer ainsi en haut de la page la *scriptura interior* roulée sur elle-même et scellée. Certes, sous la domination romaine, les scribes ont conservé un type diplomatique, le « contrat à six témoins » qui se rattache directement à cette tradition, mais ils ont de plus en plus adopté l'usage romain des tablettes enduites de cire et cachetées à la façon des diplômes militaires et des contrats de droit privé du genre de ceux que les fouilles nous ont rendus en grand nombre, hier à Pompei, et tout récemment à Herculanum. Nous possédons ainsi quelques certificats de naissance dont l'aspect serait tout romain si les témoins n'avaient apposé leurs signatures à côté de la *scriptura exterior*, à la place où on avait coutume de l'écrire sur les papyrus au temps des Ptolémées. Aussi, sous l'Empire, les documents doubles sur papyrus sont-ils devenus rares : M. Wilcken n'en connaît que cinq exemples [2]. L'un d'eux, dont la conservation est parfaite nous permet de restituer l'aspect primitif de notre document, la *scriptura interior* étant encore roulée et scellée. Pourtant il s'en distingue par un détail important : en signant à la suite du texte dont ils authentifiaient le libellé, les témoins se sont conformés à l'usage égyptien, tandis que sur notre papyrus les signatures s'alignent sur le verso de la feuille. La pièce délivrée en 150 aux vétérans de la *legio X Fretensis* rappelle donc les plus vénérables traditions de la diplomatique égyptienne, mais un détail la rapproche des docu-

1. Les témoins sont des vétérans de la *Legio X Ferrata*, cantonnée en Judée. Il est permis de supposer qu'ils appartenaient à la même « classe » que leurs camarades de la *legio X Fretensis*, et qu'ils rentrèrent ensemble chez eux en Égypte. Sur le diptyque de Philadelphie, qui est sûrement la copie de pièces administratives affichées à Alexandrie, les témoins sont tous aussi des vétérans, et leurs noms sont donnés comme dans notre papyrus au nominatif.

2. Cf. Wilcken, *Archiv*, XI, 1930, p. 81-82.

ments les plus authentiquement romains ; cette dérogation aux plus anciens usages n'a pas créé de type nouveau, car elle ne s'explique que par l'influence des diplômes de bronze dont elle doit tenir lieu ; elle est anormale parce que la situation de ceux qu'elle concernait l'était aussi.

Les deux textes que nous avons dans notre papyrus ne constituent pas une double copie commandée à titre privé par les vétérans ; aucun de ceux-ci ne semble en avoir fait les frais pour son usage personnel ; c'est un document officiel, et la formule *descriptum et recognitum*, de rigueur en pareil cas, suffit à le prouver. Il reste à savoir, car cela n'est pas dit expressément, où était affiché le *libellus* dont nous n'avons qu'un extrait [1]. Les éditeurs et M. Wilcken ont estimé qu'on le voyait exposé sous un portique à Césarée de Palestine, ville dont le nom est donné à la fin de la *subscriptio* du légat de Judée. Alexandrie n'est pourtant pas exclue. Il nous semble au contraire que nous avons de la préférer à la résidence du légat les raisons que voici :

Remarquons tout d'abord que la date que nous lisons à la fin du papyrus n'est pas celle de la copie, car dans ce cas nous devrions plutôt la rencontrer après les premiers mots du document à la place ordinaire. Le 22 janvier 150 le légat de Judée n'a fait que signer sa *subscriptio* ; lieu et date ont été indiqués dans la forme normale et à l'endroit exact où il est d'usage de les mentionner dans les *subscriptiones* qui nous sont parvenues par les inscriptions ou les livres du Digeste et des codes [2]. Le mot qui précède cette date, illisible dans l'un de nos textes a presque entièrement disparu de l'autre. Il avait 6 ou 7 lettres et, commençant par *pr*, il se terminait par *e*. MM. Wilcken et Hunt ont proposé de lire *pr*[*opone*] qui serait la traduction du grec πρόθες ou ὑπογραφαί que nous lisons à cette place sur un grand nombre de documents grecs de ce genre. Le légat donnerait à ses bureaux l'ordre d'afficher avec la pétition la réponse qu'il a donnée. Ainsi serait confirmée par le texte même l'opinion de ceux qui croient que le document tel que nous l'avons est venu directement de Palestine. Cette restitution ne s'impose pas, car d'autres sont possibles : les éditeurs avaient proposé *pr*[*oprie*]

---

1. Sur la *propositio libellorum* voir l'article de M. Wilcken dans *l'Archiv für Papyrusforschung*, IX, 1928.

2. Cf. Digeste et Codes *passim*. La lettre d'envoi d'une célèbre *subscriptio* de Commode se termine par *vale, data pr(idie) idus sept(embres) Karthagine*. (CIL. VIII. 10570.) Sur une inscription de Smyrne (CIL. III, 412) nous lisons la même formule que dans notre texte : *act(um) VI idus april(es) Romae Caes(are) Antonino II et Praesente II co(n)s(ulibus)*.

en donnant à ce mot le sens de *ad personam*, « étant donné votre situation spéciale ». Mais on pourrait songer à un mot moins riche de sens : *pr*[*oxime*]. Il serait dès lors assez vain de chercher un argument pour Césarée dans une restitution aussi peu sûre.

Aussi bien à cette conjecture en faveur de Césarée pourrait-on en opposer une autre en faveur d'Alexandrie. Sur notre meilleur texte nous lisons en effet que le *libellus* d'où l'on tira les pièces pour les copies, était exposé *in portico* (*sic*) *Iuniae Bas*[..] *ae*. Un portique de Iunie est jusqu'ici inconnu à Alexandrie comme à Césarée ; mais tout un quartier de la ville, qui occupait, dit Strabon [1], le quart de la cité, portait le nom de τὰ βασίλεια ; les textes comme les fouilles nous apprennent que ce quartier du palais royal était couvert de grands monuments pourvus de nombreux portiques [2]. L'un d'eux peut avoir été celui de Iunia Basileia, ainsi nommé pour le distinguer d'un autre portique de Iunia élevé dans un autre quartier ; la même épithète permettait au second siècle de ne pas confondre l'ἀγυία Ἀρσινόης Βασιλείας avec d'autres rues Arsinoé qui de leur côté étaient dites τελεία ou χαλχιοίκος ou χαρποφόρος [3].

L'aspect et le texte du papyrus nous donnent encore d'autres arguments ; nous avons vu que le rédacteur de notre document, tout en empruntant certaines dispositions aux diplômes de bronze, est resté fidèle à un très vieux type diplomatique proprement égyptien. En Égypte même la tradition s'en perdait. Croit-on qu'en Palestine les bureaux d'une légion romaine, que rien ne rattachait directement aux usages de la diplomatique égyptienne, auraient conservé plus longtemps que les scribes d'Alexandrie ce mode désuet de rédiger un document double ?

Du texte que nous avons sous les yeux nous tirerons d'abord un argument *ex silentio* : la mention de la ville, où copie est prise d'un document de ce genre qui y est affiché, semble nécessaire toutes les fois qu'il s'agit d'une autre ville qu'Alexandrie. Au contraire quand l'affichage et la copie sont faits à Alexandrie, la ville n'est pas nommée ; c'est le cas notamment pour le célèbre diptyque de Philadelphie où le *Caesareum magnum*, donné comme

---

1. Strabon 17-193. C'est une sorte de « cité palatine », écrit Lumbroso (*l'Egitto dei Greci e dei Romani*, 1895, p. 130).

2. Cf. Polybe dans *Frag. hist. Graec.* 2, p. XXVII, et III Maccabées 5. 20. Pour les fouilles voir Breccia, *Alexandria ad Aegyptum*, 1922, p. 63, 75, 78, 81.

3. H. I. Bell, *Notes on early ptolemaic papyri. Archiv*, VII, p. 21, pour les textes de l'époque ptolémaïque. S. Eitrem a montré que ces distinctions étaient encore en usage en 154 ap. J.-C. (*a greek papyrus concerning the sale of a slave*, *Journal of Egyptian Archaeology*, XVII, 1931, p. 44-47).

lieu de la publication, n'est pas la Forum Romain comme on l'avait cru d'abord, mais le temple d'Auguste à Alexandrie.

On doit enfin se demander quel intérêt présentait l'affichage à Césarée de Palestine d'une décision d'espèce, que seule, comme le dit le légat lui-même, la situation particulière de quelques vétérans avait rendue nécessaire. Ce qui importe en effet, c'est qu'à Alexandrie le préfet d'Égypte sache par les autorités de Judée que ces 22 anciens soldats sont bien des légionnaires dont le congé est régulier. A Alexandrie on sait qu' « un certificat de congé honorable n'est pas d'ordinaire délivré à des vétérans légionnaires ». Celui-ci peut paraître d'autant plus suspect que, nous le verrons, nos vétérans ne pouvaient s'en passer. En expliquant publiquement, avec pièces à l'appui, la procédure de leur libération, ils écartent tout soupçon de fraude.

Ce sont donc les pièces d'un vrai dossier qu'on afficha en 150 à Alexandrie sous un portique des Basileia. Le fait, pour être rare, ne doit pas nous surprendre, car en 94 un « ancien » de nos vétérans, M. Valerius Quadratus, libéré comme eux avec congé honorable de la *legio X Fretensis* après avoir servi dans une flotte, fait prendre copie des pièces le concernant que l'on pouvait voir exposées dans un autre grand monument d'Alexandrie, le *Caesareum magnum*. Nous devons demander l'explication de ces formalités un peu anormales à la procédure de libération qu'on avait dû créer presque entièrement en 93-94 comme en 150 pour des cas d'espèce. C'est cette procédure que nous étudierons d'abord ; puis nous en verrons les effets, en définissant la condition juridique des anciens légionnaires.

*
* *

Le légat de Judée nous explique admirablement dans sa *subscriptio* comment il s'y est pris pour libérer la « classe » de 150. Voici le texte latin de ses paroles : *Veterani ex legionibus instrumentum accipere non solent ; attamen sacramento vos a me iussu imperatoris n(ostri) solutos notum fieri praefecto Ægypti desideratis ; sportulam et instrumentum dabo pr⌊oxim⌋e. Actum in col(onia) I Fl(avia) Au(gusta) Caes(area) XI Kalendas Februarias.*

Ainsi, le légat le dit clairement dans une formule qui sonne comme un principe juridique, « on n'a pas l'habitude de donner aux vétérans légionnaires de pièces légales (*instrumentum*) [1] »

1. C'est ainsi que les éditeurs ont traduit *instrumentum* : cf. Pap. Soc. ital., vol. IX, p. 36 : *documento legale*.

constatant leur libération et leur créant des titres pour leur établissement futur. Qu'était exactement cet *instrumentum*? Le légat entend dire d'abord que les vétérans légionnaires ne reçoivent à aucun moment de diplôme de bronze, car les hommes qu'il vient de libérer ne lui auraient pas alors adressé la demande que nous avons ; il leur aurait suffi, à leur retour en Égypte, de présenter aux autorités leur δέλτος χαλχῆ, pour être, comme leurs camarades des *auxilia* ou des flottes [1], inscrits sur la liste des citoyens romains. Le légat ne leur promet pas non plus un certificat de congé honorable semblable à celui que présenta en 185 un cavalier de l'aile des Ituréens [2], et rédigé dans la forme de celui que nous possédons d'un autre cavalier libéré en 122 [3]. Un tel certificat eût été anormal pour un légionnaire. Nos vétérans le savent bien quand ils demandent au légat d'apostiller leur pétition pour qu'elle leur tienne lieu de pièce légale (*instrumenti causa*).

Le plus curieux dans cette affaire de papiers militaires, c'est que l'*instrumentum* que le légat veut bien accorder à nos vétérans ne sera pas davantage la *subscriptio* qu'ils demandent. En effet le légat qui, comme l'ont remarqué les éditeurs, connaît mieux que ses hommes les usages de l'administration, sait bien ce que une telle pièce aurait d'irrégulier. Aussi répond-il qu'il donnera cette pièce légale (*dabo instrumentum*) sous la forme d'une note de service adressée au préfet d'Égypte. L'*instrumentum* n'est donc ni un diplôme militaire, ni une attestation de congé honorable remise directement au soldat libéré par le commandant militaire de la province. En fait, les 22 légionnaires ne reçurent rien de la main de leur légat, car dans les documents affichés à Alexandrie dont il leur fut délivré une expédition officielle, la note du légat ne figura pas. Les bureaux de la légion réussirent ainsi à donner satisfaction aux légionnaires sans détruire un principe de leur administration.

Vibius Kadus ne se contenta pas de faire sentir aux libérés combien était grande son *humanitas* ; il y ajouta l'ironie que ses hommes n'avaient point sollicitée : à la promesse d'une démarche auprès du préfet d'Égypte il joignit celle d'une *sportula* [4]. Il les traitait ainsi en clients besogneux, en citoyens de deuxième zone, au moment même où dans le monde romain achevaient de dis-

1. Cf. Pap. Hambourg 31, et Wilcken, *Chrestomatie*, n° 459.
2. Cf. Pap. Karanis publié par Boack dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 1929, p. 58 suiv.
3. Cf. *An. Epigr.*, 1906, n° 22 = Wilcken, *Chrestomathie*, n° 457.
4. Cf. Pauly-Wissowa, *Realencyklopaedie...*, s.v. *sportula*, col. 1886.

paraître les usages de l'ancienne clientèle. C'est la première fois que ce mot est employé dans une pièce militaire pour désigner les primes de démobilisation. Caligula avait bien réduit ces gratifications, mais il n'avait jamais osé assimiler les *commoda* des vétérans à la *sportula* des quémandeurs. Il est clair que pour le légat les 22 légionnaires libérés ont quelque peu manqué de dignité en se préoccupant d'une telle assurance : un vrai légionnaire n'a rien à demander à personne, et point n'est besoin d'une pièce administrative pour justifier sa qualité de citoyen romain.

Le seul fait d'être libéré d'une légion valait à un ancien soldat lors de son retour en Égypte la reconnaissance, sans formalité et sans preuve écrite, de son droit de cité romaine ; aussi l'idiologue cherchait-il à empêcher les classes les plus basses de la population de profiter de cette romanisation automatique pour envahir les classes privilégiées en passant clandestinement par le service des légions. Tel est le but de l'article 55 de son code [1] : « si un Egyptien a servi dans une légion sans être connu pour tel, une fois renvoyé, il reprend sa qualité d'Égyptien ». Autrement dit, ni le service honorable dans une légion, ni la libération régulière ne lui servent de rien : son titre de vétéran légionnaire n'est pas en cause ; il devra reprendre sa condition d'Égyptien parce que, comme recrue, il a caché celle-ci afin de servir dans une légion. C'est ce délit vieux de 20 ans qui permet à l'idiologue d'empêcher l'Égyptien devenu citoyen romain par le service légionnaire de conserver ses droits. L'enrôlement des Égyptiens dans les légions eût-il été normal, comme il l'était dans la flotte de Misène, l'idiologue eût été désarmé. On peut donc dire que les effets de la libération ne peuvent être contestés en aucun cas.

Cette conclusion est importante car elle nous autorise à proposer une solution pour le problème toujours contesté de la condition juridique des marins. En réprimant en effet les enrôlements clandestins des Égyptiens, l'idiologue assimile les rameurs des flottes aux légionnaires : « il en est de même, dit-il, après leur renvoi, des hommes qui ont servi comme rameurs dans la flotte, exception faite de la flotte de Misène. » Ainsi, sauf dans le cas spécial de la flotte de Misène où une ancienne tradition permettait sans doute à des *dediticii* de servir comme rameurs [2], l'Egyptien enrôlé sous un faux nom ne tirait

1. Cf. Th. Reinach, *Le Gnomon de l'Idiologue*, *Nouv. Rev. Hist. de droit fr. et étr.*, XLIV, 1919, p. 611.

2. L'exception que l'article 55 prévoit en faveur de la flotte de Misène s'explique si l'on pense avec Lesquier que les *dediticii* y étaient légitimement admis à côté des pérégrins. Les Egyptiens enrôlés à Misène auraient alors conservé leur pro-

aucun bénéfice de son service militaire. Le cas est le même que pour les légionnaires, et la procédure aussi : elle autorise l'idiologue à ne pas tenir compte des effets incontestables de la libération. Nous devons en conclure que le service dans les flottes entraînait lui aussi, sans édit impérial ni diplôme, par le seul fait de l'incorporation, une condition déterminée. On sait que Mommsen a soutenu que tous les marins étaient de droit latin [1]. Ses arguments qui ont le tort de se fonder uniquement sur l'onomastique latine des recrues égyptiennes, n'ont pas convaincu Lesquier [2]. L'article 55 du code de l'idiologue et le papyrus que nous étudions aujourd'hui, deux documents que Mommsen n'a pu connaître, décident en sa faveur.

A cette simple ἀπόλυσις, M. Carcopino a opposé la νομίμη ἀπόλυσις de l'article suivant [3]. Théodore Reinach, qui a le premier donné de ce code le remarquable commentaire que l'on connaît [4], a vu dans νομίμη ἀπόλυσις la traduction de *honesta missio*, quoique celle-ci soit plutôt ἔντειμος ἀπόλυσις [5]. M. Degrassi, sans prendre garde qu'il enlève toute valeur à la loyauté des services militaires, admet que ces deux mots équivalent aussi bien à *causaria missio* qu'à *honesta missio* [6]. Un document récemment publié va nous permettre de préciser le sens de l'expression litigieuse, car nous l'y rencontrons pour la première fois [7]. D'après ce papyrus qui provient de Karanis, le soldat Valerius Clemens de la deuxième cohorte des Ituréens, libéré le 31 décembre 175, s'est présenté en août 185 à l'ἐπίκρισις qui est, comme on le sait, l'enregistrement des citoyens romains et alexandrins ; il était muni d'une lettre en latin où le préfet T. Pactumeius Magnus affirmait sa νομίμη ἀπόλυσις. Ce document suffit pour qu'on l'inscrivît parmi les citoyens romains. Ce certificat, analogue sans doute à celui que nous avons pour un cavalier libéré en 122, devait avoir les mêmes effets que la note de service du légat de Judée au préfet d'Égypte. En 150 comme en 175, le commandant des troupes de la province intervient par dessus le chef de corps comme s'il

---

motion dans la condition pérégrine. C'est aussi la raison du chagrin d'une paysanne égyptienne quand son fils préfère un moment un autre corps à la flotte de Misène ; celui-ci changea du reste bientôt d'avis, car nous le retrouvons dans la flotte que sa mère appelle « une belle arme ». Cf. Winter, *Class. Philolog.*, XXII, 1927, p. 237.

1. Cf. *Hist. Schr.*, II, p. 402 suiv.
2. Cf. *op cit.*, p. 220-222.
3. *Rev. Et. Anc.*, 1922, p. 215-216.
4. Cf. *op. cit.*, 1920, p. 89.
5. Cf. Pap. Hambourg 31.
6. Cf. *op. cit.*, p. 249.
7. Cf. Boak, *Ann. Serv. Ant. Egypte*, 1929, p. 58 suiv.

était le délégué de l'empereur, sur l'ordre duquel il agit, au moins théoriquement[1] ; c'est à cette fiction que le certificat qu'il délivre doit son caractère de pièce officielle et légale, d'*instrumentum*. Aussi la νομίμη ἀπόλυσις du Gnomon, tout en contenant implicitement l'*honesta missio*, est-elle autre chose : c'est la libération avec pièce légale, *cum instrumento*. Dès lors se trouve vérifiée et complétée une opinion que M. Carcopino avait présentée en 1922 sous la forme d'une hypothèse[2] : les articles 55 et 56 du Gnomon de l'idiologue opposent deux procédures d'ἐπίκρισις dont la différence a pour fondement la diversité des corps de troupes où les vétérans ont servi. Les anciens légionnaires et les anciens marins sont confirmés dès leur libération, les premiers dans leur *civitas* les seconds dans leur *ius Latii*. Pour les autres vétérans venus des ailes, des cohortes auxiliaires, des cohortes prétoriennes et urbaines ou des flottes (quand il s'agit pour des marins du droit de cité romaine), une pièce légale est exigée, diplôme ou certificat du gouverneur de la province. Il y a donc lieu de distinguer désormais deux catégories de vétérans : ceux qui ont reçu à leur libération une pièce légale, un *instrumentum*, et dont les titres sont consignés dans un diplôme de bronze ou tout au moins dans un certificat, et ceux, plus nombreux, qui n'ont jamais reçu de diplôme ni de certificat de libération : le papyrus Soc. Ital. 1026 nous apprend que ces οὐετράνοι χωρὶς χαλχῶν étaient les anciens légionnaires.

*
* *

Ainsi pour les autorités romaines, certains vétérans ont des droits imprescriptibles qu'ils ont acquis au service des légions, tandis que les privilèges des autres, consignés dans un diplôme de bronze, dépendent, à leur libération, de la faveur impériale. Ces droits étaient-ils les mêmes pour les uns et pour les autres ? On s'attendrait à ce qu'à cette différence dans la procédure de la libération ait correspondu quelque diversité dans le traitement des militaires ainsi rendus à la vie civile. Il en est pourtant tout autrement : rien dans les papyrus ou les inscriptions ne distingue les anciens légionnaires des autres vétérans. Il n'est pas un seul soldat libéré qui se réclame de son origine pour avoir le bénéfice d'une situation privilégiée ; pour les charges fiscales et l'attribution des lots de terres, ils paraissent avoir été tous égaux.

---

1. Cf. la *subscriptio* du légat de Judée dans le papyrus Soc. Ital. 1026 : *a me iussu imperatoris n(ostri) solutos*.
2. Cf. *Rev. Et. Anc.*, 1922, p. 216.

Aussi bien est-ce à tous les *veterani* que s'adresse la générosité de Domitien quand il leur accorde en 93 de larges immunités[1] qui seront réduites dans la suite.

Dès lors une question se pose : pourquoi les légionnaires réclament-ils avec tant d'insistance de la bonté de leur chef le certificat qui fera d'eux des *veterani ex legionibus* et non des *veterani ex classe* ? Certes un marin de la flotte jouit de moins de considération qu'un légionnaire ; encore qu'un papyrus de l'université de Michigan nous ait récemment montré le chagrin d'une mère « qui dura deux jours » parce que son fils entraîné par un camarade avait d'abord refusé de partir pour la flotte qu'elle appelle « une belle arme »[2]. Les vétérans de 150 n'obéissent pas à la vanité de l'esprit de corps, mais à leur intérêt bien entendu. C'est qu'en effet, avec leur statut personnel, tout leur avenir dépend de ce certificat qu'ils réclament. Quand ils partirent pour la flotte de Misène ils étaient très probablement des citoyens alexandrins. Hadrien leur fit une faveur non petite en les versant dans la *legio X Fretensis*, car ils acquirent de ce fait la qualité de citoyens romains. Si donc, à leur retour au pays, ils viennent, les mains vides, se prévaloir de leur titre de Romains ils seront poursuivis pour usurpation de qualité, et le quart de leur fortune sera confisqué par application de l'article 56 du Gnomon de l'idiologue. On ne peut exiger d'eux d'autre part qu'ils se résignent à reprendre dans leur retraite la condition inférieure des Alexandrins ; leurs vingt années de services honorables dans la légion ne leur auraient valu aucun des avantages accordés à leur camarades originaires des autres provinces : bien au contraire, sans avoir démérité, sans *missio causaria* ou *ignominiosa*, ils seraient déchus de ce qu'ils considèrent à juste raison comme leur droit. Quant à demander un congé honorable à leur ancien corps ils n'y peuvent songer : il leur serait sûrement refusé, car ils n'ont servi que 24 à 25 ans, et la durée normale du service, de 20 ans dans les légions, s'étend sur 26 années dans la flotte. Si donc, *veterani ex classe* sans pièce attestant leur congé honorable, ils se disent Romains à Alexandrie, ils s'exposent aux rigueurs de l'article 56 du Code de l'Idiologue[3]. Le seul moyen qu'ils aient de conserver les avantages acquis par leurs loyaux services est d'obtenir du

1. Nous en avons le texte mutilé dans le diptyque de Philadelphie. Voir sur les immunités l'excellent chapitre de Lesquier (*Armée romaine*, p. 333 suiv.).

2. Cf. Winter, *Class. Philolog.*, XXII, 1927, p. 237.

3. Art. 56 : οἱ στρατευ[όμε]νοι καὶ μὴ νομιμὴν [ἔ]χ[οντ]ες ἀπόλυσιν ἐ[ὰν χ]ρ[η]-ματίσωσ[ι] ὡς Ῥωμαῖοι τεταρτολο[γ]οῦνται.

légat de Judée un certificat qui fera d'eux d'authentiques légionnaires. La difficulté n'était pas petite, car les usages des bureaux s'opposaient à leur demande. On a vu comment ils essayèrent de la tourner en demandant au légat une *subscriptio* qui, disaient-ils, leur tiendrait lieu de certificat, et comment le légat résolut le problème à sa manière.

Au fond le rédacteur de la supplique et le légat ont cherché à concilier la procédure normale de la libération des marins avec les usages des légions. Quand le légat déclare qu'il fera savoir au préfet d'Égypte que les 22 légionnaires « ont été libérés par lui sur l'ordre de l'empereur », il transcrit peut-être une formule de la note qu'il enverra à Alexandrie, mais nous devons remarquer que les termes par lesquels il se couvre sont empruntés au langage des diplômes. Tant d'ingéniosité n'aurait pas été dépensée de part et d'autre si la situation des 22 légionnaires, déjà exceptionnelle à cause de leur mutation antérieure, n'avait été encore compliquée par les réglements de l'ἐπίκρισις. Hors d'Égypte leur libération n'aurait pas soulevé la moindre difficulté administrative, et c'est sans doute pourquoi il a fallu attendre la découverte d'un papyrus égyptien pour que nous soyons renseignés sur les légionnaires sans diplômes. Nous devons donc nous placer dans le cadre de l'ἐπίκρισις égyptienne si nous voulons maintenant comprendre le statut juridique et l'étendue des droits des anciens légionnaires.

On sait que dans les deux extraits du registre de l'ἐπίκρισις, datés de 140 et de 148, qui concernent les vétérans [1], certains d'entre eux, appelés οἱ χωρὶς χαλκῶν parce qu'ils n'avaient pas de diplômes de bronze, étaient seuls pourvus de la cité romaine à l'exclusion de leurs enfants. Le *conubium* accordé aux anciens auxiliaires, marins ou prétoriens pourvus comme eux d'un droit personnel de cité romaine, semble bien leur avoir été refusé [2]. C'est dans cette catégorie que nous devons à coup sûr ranger nos 22 vétérans. Nous avons vu que n'ayant pas reçu de diplômes à leur libération ils ne s'attendaient pas à en obtenir un jour, puisqu'ils espéraient que la *subscriptio* du légat leur en tiendrait lieu (*instrumenti causa*). Nous remarquons d'autre part que ni eux ni le légat ne disent mot d'une éventuelle régularisation par de justes noces romaines de l'union qu'ils ont pu contracter clandestinement au service, fût-ce avec une Romaine. Enfin leur attitude

1. Voir plus bas p. 390 les références et le texte de ces documents.
2. Ce n'est pas l'opinion de Lesquier, *op. cit.*, p. 294, note 1.

pour tout ce qui concerne les enfants, qu'ils ont peut-être, est en tout conforme à celle qu'on attend de leur part.

Un marin de Misène reçut en 166 un diplôme qui a permis à M. Carcopino de reprendre la question du mariage des soldats que le désaccord des papyrus et des textes littéraires avaient longtemps embrouillée [1]. On sait aujourd'hui que les mariages des militaires, illégitimes mais tolérés pendant le service, étaient régularisés à la libération par le diplôme. Après 197 les unions sont déclarées légitimes, mais elles doivent être confirmées en de justes noces par un diplôme. Nous savons maintenant que cette tolérance a toujours été accordée aussi aux cohortes prétoriennes : un diplôme récemment publié [2] nous apprend qu'Antonin le Pieux donna le *ius conubii* à des soldats de la garnison de Rome, *etiam si peregrini iuris feminas matrimonio suo iunxerint.* Comme les prétoriens reçurent les mêmes droits dans les mêmes termes au premier et au troisième siècle [3], nous pouvons croire que pendant tout l'Empire leur statut matrimonial n'a pas varié. Les empereurs ne se montrèrent pas moins bienveillants à l'égard des légionnaires, car c'est bien le même état de fait qu'Hadrien reconnut quand il accorda en 119 certains droits aux enfants des légionnaires en service [4]. Cependant ce texte nous montre précisément que dans la question du mariage les légions furent traitées autrement que les autres corps de troupes : le prétorien diplômé de Paestum, Italien de Noceria, contemporain de nos vétérans égyptiens, est comme eux un *civis romanus* ; ses enfants seront élevés, dit le diplôme de leur père, *ac si ex duobus civibus romanis nati*, et leur statut ne différera en rien de celui des enfants des auxiliaires ou des marins qu'un diplôme de bronze a déclarés légitimes et citoyens romains. Aux enfants des légionnaires une situation spéciale fut faite : Hadrien voulut adoucir la rigueur de la loi qui par principe ignorait jusqu'alors leur existence, et il leur donna la *bonorum possessio unde cognati.* C'était un vrai privilège, car en leur reconnaissant une existence légale dès leur naissance, il les distinguait des autres *ex castris* qui n'héritent de leur père mort sous les enseignes qu'à titre d'*extranei* [5]. Mais cet avantage ne pouvait être développé après la libération par les

1. Cf. Carcopino, *Le diplôme Jean Maspéro* dans les *Mélanges Paul Thomas*, 1930, p. 87, suiv.

2. *Notizie degli scavi*, 1931, p. 638.

3. Cf. Dipl. XII (a. 76), LXXXIV (a. 221), XCV (a. 254), XCVI (a. 298).

4. BGU. 140, Wilcken, *Chrest.* 373, P. F. Girard, *Textes* [4], p. 194.

5. Cf. Papyrus Cattaoui, et le commentaire qu'en ont donné P. Meyer (*Zeitschrift der Savigny-Stiftung, R. A.* XVIII, p. 49, et Lesquier (*Armée romaine d'Égypte*, p. 263).

privilèges d'un diplôme. En effet, le rescrit d'Hadrien concerne à la fois les soldats en service et les vétérans ; l'empereur ne faisant aucune distinction parmi ceux-ci, nous n'avons aucune raison de croire qu'ils avaient été renvoyés de leur corps sans congé honorable. Un fils de légionnaire a donc eu le même statut avant et après la libération de son père : toujours tenu pour illégitime, il est considéré par le droit romain comme un cognat pendant toute sa vie, c'est à dire qu'il hérite de son père à tout moment *unde cognatus*, et que son statut personnel dépend de celui de sa mère ; s'il est fils d'une pérégrine, il n'a de chance de devenir romain qu'en entrant à son tour dans la légion. Ainsi les Antonins ont refusé d'accorder aux *cives romani* libérés des légions le *ius conubii* qu'ils donnaient si facilement aux prétoriens non pérégrins. Ce serait cependant une erreur de croire qu'en maintenant ces *ex castris* dans une situation inférieure ils aient seulement cherché à favoriser le recrutement des légions dans une population pourvue d'une tradition militaire. Leur but me paraît avoir été plus noble : sous la république, quand la légion n'était pas formée de soldats de métier, mais de libres citoyens appelés à servir pour un temps en principe court, fonder une famille étant encore sous les armes était considéré comme un faute contre la discipline. Au deuxième siècle après notre ère, avec le service de vingt ans, une telle rigueur n'est plus possible. Mais s'il consent à assurer aux fils de ses légionnaires l'héritage de leur père, Hadrien leur refuse tout espoir d'être légitimés un jour et considérés comme des agnats. Cette illégitimité perpétuelle à laquelle il les condamne révèle l'esprit conservateur de la mesure prise en 119 : Hadrien a voulu maintenir, autant que l'évolution des mœurs le permettait, les principes de l'ancienne discipline légionnaire.

Aussi croyons-nous, contre l'opinion de M. Wilcken et de Lesquier, que le rédacteur du τόμος ἐπικρίσεων en 148 comme en 140 n'a pas mentionné le *ius conubii* parmi les privilèges des οὐετρανοὶ χωρὶς χαλχῶν parce que ceux-ci ne sauraient y prétendre.

Il n'est donc pas de privilège ou de droit que les vétérans de la *legio X Fretensis* aient désiré, qui ne se trouve vers le même moment dans les extraits du registre de l'ἐπίκρισις, et ils n'en ont pas demandé d'autre. Nous pouvons donc affirmer que l'identité est complète entre les vétérans sans diplômes des documents égyptiens et les vétérans légionnaires. M. Attilio Degrassi n'a pas vu cette identité[1], et il a cru devoir s'en tenir à la théo-

1. Art. cité, p. 249.

rie de Mommsen pour qui les οὐετρανοὶ χωρὶς χαλκῶν étaient des citoyens de moindre droit, renvoyés de leur corps au cours du service pour une raison quelconque même ignominieuse. Reprenant une idée déjà exprimée par M. Carcopino[1] nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'il n'en est rien : nos 22 vétérans, qui sont bien des χωρὶς χαλκῶν, ont servi dans la *legio X Fretensis* pendant plus de 20 ans, soit au delà de la durée légale. Ils ont été de bons soldats, et si leur propre témoignage nous paraissait insuffisant, nous aurions celui de leur chef qui prouve sa satisfaction en leur accordant l'*instrumentum* qu'ils demandent et en y ajoutant la gratification que l'on ne donne qu'aux bons soldats.

Le papyrus latin *Soc. Ital.* 1026 nous fournit donc les éléments d'un procès en réhabilitation des vétérans sans diplômes. Ceux-ci sont bien les anciens légionnaires, et ils sont citoyens de plein droit.

Ce droit de cité romaine qui ne comporte pas de restriction, les vétérans sans diplômes le possèdent seuls, nous l'avons vu. M. Wilcken, puis Lesquier[2] ont pourtant soutenu qu'il s'étendait parfois dans la suite à leurs enfants ; en tout cas les diplômes, que tous les soldats romains auraient un jour reçu indistinctement, constitueraient la seule pièce fixant les privilèges pour toujours. Cette opinion se fonde sur l'analyse et la restitution des deux extraits du τόμος ἐπικρίσεων auxquels il a déjà été fait allusion, et dont voici la traduction faite sur le texte publié par Lesquier d'après l'édition qu'en a donnée, après Mommsen, M. Wilcken[3].

I. En 140 après J.-C se présentent à l'ἐπίκρισις :

1°. « les vétérans qui ont servi dans les ailes, les cohortes et les deux flottes de Misène et de Syrie ; ils ont reçu ainsi que leurs enfants et leurs descendants de droit de cité romaine et celui de mariage avec les femmes qu'ils avaient alors, lorsque celles-ci avaient elles-mêmes la cité romaine, ou bien pour les célibataires avec les femmes que, chacun une, ils épouseraient par la suite ».

2°. « (Il vint) encore d'autres vétérans, ceux qui sont sans diplômes et d'autres vétérans qui sont dans le même cas : ils n'ont la cité romaine qu'à titre personnel[4] ».

---

1. *Revue Et. Anc.*, 1921, p. 73, 74.
2. *Op. cit.*, p. 293 suiv.
3. Cf. Wilcken, *Chrestomathie...*, n. 459.
4. ἕτεροι οὐετρανοὶ [καὶ] αὐτο[ὶ ἐ] πιτυχόν[τ]ες μόνοι τῆς Ῥωμαίω[ν] πολειτείας.

II. D'après le τόμος ἐπικρίσεων, daté de 148 après J.-C., se présentent à l'ἐπίκρισις :

1° les vétérans qui ont servi dans les ailes, dans les cohortes et dans la flotte de Syrie, parmi lesquels quelques-uns (ἔν[ε]ισι) ont reçu le droit de cité romaine avec leurs enfants et leurs descendants, et d'autres ne l'ont eu qu'à titre personnel, les uns et les autres ayant le droit de se marier avec les femmes qu'ils avaient alors lorsque celles-ci avaient elles-mêmes la cité romaine, ou bien pour les célibataires avec celles que, chacun une, ils épouseraient par la suite.

2° « (Il vint) encore d'autres vétérans, ceux qui sont sans diplômes, (οἱ χωρὶς χαλχῶν) qui pour le moment n'ont eux aussi la cité romaine qu'à titre personnel [1].

Entre ces textes si voisins par la date et par le libellé, Lesquier ne voyait qu'une différence de netteté, le second texte précisant les droits des vétérans sans diplômes. Mais cette précision n'est peut être qu'apparente, car elle dépend de la restitution du mot οἱ νῦν à la fin du deuxième extrait, « lecture si jolie, avoue Lesquier lui-même, que l'on craint d'y voir le fait du démon qui tente parfois les paléographes ». A vrai dire, l'exégèse du τόμος a été dominée jusqu'ici par l'opinion *a priori* que tous les vétérans sans exception recevaient un jour ou l'autre un diplôme de bronze. Le papyrus latin Soc. Ital. 1026 nous a appris que la majorité d'entre eux, les légionnaires, ne cessaient normalement d'en être dépourvus, et qu'ayant les mêmes titres et les mêmes privilèges que les χωρὶς χαλχῶν du τόμος, il n'y avait pas de raison de ne pas les identifier avec ceux-ci.

Relisons maintenant les extraits du τόμος tout entier. En 140 le rédacteur distingue :

a) les vétérans des ailes, des cohortes et des deux flottes de Misène et de Syrie, qui reçoivent avec le *conubium* la *civitas* pour eux et leurs enfants ;

b) les vétérans χωρὶς χαλχῶν et d'autres vétérans pour qui la *civitas* est personnelle.

Ces « autres vétérans » ne sont pas là par dittographie, comme l'a cru Mommsen ; ils appartiennent à des ailes, à des cohortes ou à des flottes, et, comme il est arrivé parfois dès avant le règne d'Hadrien, leurs priviléges n'ont pas été étendus à leur descen-

1. [ἔτι δὲ] καὶ ἕτεροι οὐετρανοὶ οἱ χωρὶς χαλχῶν οἱ νῦν [καὶ αὐτοὶ ἐπι]τυχόντες Ῥωμαίων πολ [ειτ] είας. Les pièces (δικαιώματα) qui sont, d'après le texte, mentionnées en face de chaque nom peuvent être de simples papiers d'identité, aussi bien que des certificats de libération ou des diplômes de bronze.

dance. Le rédacteur de 140 a donc classé les vétérans, quelle que fût leur origine, en deux catégories suivant que la *civitas* était accordée aux enfants du libéré ou à lui seul.

En 148 on distingue ;

a) parmi les vétérans issus des ailes, des cohortes ou de la flotte de Syrie, ceux qui ont la *civitas* pour eux-mêmes et leurs descendants, — ils sont peu nombreux (ἔν[ε]ιοι) — et ceux qui l'ont reçu seuls, en même temps toutefois que le *conubium*.

b) les χωρὶς χαλχῶν pour qui la *civitas* est personnelle.

Le rédacteur de 148 n'a pas simplement repris avec une netteté plus grande la classification de 140. Il en a changé le principe en se plaçant non plus au point de vue de l'extension de la *civitas*, mais à celui de l'origine des vétérans. Il a comparé l'importance numérique relative de chacun des deux groupes de vétérans issus des *auxilia* et de la flotte de Syrie. Il est clair que ceux qui en 140 recevaient la *civitas* pour eux et leurs enfants étaient les plus nombreux ; en 148 ils ne sont plus que quelques-uns, et cette indication se trouve vérifiée par la statistique des diplômes : il n'y en a pas après 138 où les enfants des anciens auxiliaires reçoivent la *civitas* ; les fils et les filles des anciens marins en ont seuls encore le bénéfice [1]. La situation est-elle changée aussi pour les vétérans sans diplômes ? Il n'y a rien à espérer de la lecture problématique que M. Wilcken a proposée pour combler la lacune qui suit la mention des χωρὶς χαλχῶν. Quel que soit le sens que l'on donne à οἱ νῦν, les deux traductions auxquelles on pourrait songer, « pour le moment » et « aujourd'hui », se heurtent l'une comme l'autre à la rigueur du principe que nous lisons dans la *subscriptio* du légat de Judée. Ce n'est pas en effet depuis quelques années ou pour un temps que les vétérans légionnaires ne reçoivent ni diplômes, ni certificat ; la coutume en est certainement plus ancienne que l'extrait du τόμος rédigé quelques mois seulement avant le papyrus 1026. S'il est vrai d'autre part que, comme le dit expressément le légat de Judée, « les anciens légionnaires ne reçoivent d'ordinaire ni diplômes ni certificat », on ne voit pas comment, toute pièce légale faisant par principe défaut, on aurait pu selon les époques étendre la *civitas* à leurs enfants ou la restreindre à leur personne [2]. Dès lors, οἱ νῦν nous paraît tout à fait impossible. Les premiers éditeurs avaient lu ὄντε[ς...] ;

---

1. Cf. Lesquier, *op. cit.*, p. 319, dont l'*Année Epigraphique* a jusqu'ici vérifié les conclusions, tout au moins pour les auxiliaires.

2. M. Carcopino semble avoir songé à cette objection, quand il a proposé de restituer : οἱ νέ ον [ου νῦν] [καὶ πάλαι ἐπι] τυχόντες... (*Rev. Et. Anc.*, 1921, p. 74).

la rigueur du principe rappelé au même moment par le légat de Judée nous suggère de restituer πάντε[ς καὶ αὐτοὶ ἐπι]τυχόντες et nous proposons de la dernière phrase du deuxième extrait du τόμος la traduction suivante : « il y a encore d'autres vétérans, ceux qui sont sans diplômes ; ils sont tous aussi dans ce cas : ils n'ont la cité romaine qu'à titre personnel ». Certes la lecture πάν[τες...] n'est qu'une conjecture, que seul l'examen de l'original pourra vérifier ; mais elle a le mérite d'être conforme au style du rédacteur qui procède par oppositions, et surtout de s'adapter aux faits nouveaux et sûrs que nous apporte le papyrus 1026 : à la diversité de traitement des vétérans pourvus d'*instrumentum*, qui sont issus des *auxilia*, des flottes, des cohortes prétoriennes et urbaines, s'opposerait alors dans les textes comme dans les faits l'homogénéité de la catégorie des vétérans sans diplômes ; ceux-ci à leur libération du service légionnaire sont seuls de leur famille à pouvoir se dire citoyens romains.

*
* *

Nous n'hésitons pas à conclure qu'il n'y a jamais eu de diplôme pour les véritables légionnaires et que ceux-ci ont toujours joui de tous les drois des citoyens romains. Il n'est pas sans intérêt à la fin de cette étude de relever cette stabilité d'un statut qui n'est lié aux termes d'aucune pièce légale. La générosité impériale, qui n'a pas toujours connu la même mesure pour les autres troupes, n'y a jamais rien changé. C'est que, citoyens dès leur incorporation et soumis comme tels aux règles générales du droit civil, les légionnaires ont toujours fait partie de la cité romaine. Comme sous la République, ils en constituent la véritable force armée. Un fait est remarquable : c'est que, bien loin de se gonfler de privilèges nouveaux, leur condition de vétérans tend à devenir sous les Antonins celle de leurs camarades des autres corps de troupes : en 148 la cité romaine n'est plus donnée aux enfants des anciens auxiliaires, et, si nous devons croire l'unanimité peut-être provisoire des diplômes trouvés à ce jour, seules les familles des anciens marins sont admises après le milieu du deuxième siècle à participer aux privilèges de la cité romaine, les autres vétérans des armées provinciales n'ayant la *civitas* qu'à titre personnel. Ainsi ce qui était une règle au début du siècle est devenu l'exception, et cette exception n'est faite qu'en faveur des marins qui sont à coup sûr les militaires les moins considérés de toute l'armée. Il n'y a donc ni injustice ni paradoxe dans l'attitude des empereurs : le diplôme n'a été conçu que pour des troupes spéciales ou admises comme auxiliaires à côté de la vieille infanterie

nationale ; dans l'ancienne Rome il n'existait pas, et sous l'Empire il valait mieux pour un ancien soldat des armées provinciales n'en pas avoir, car l'opinion publique préférait à ceux que l'on peut appeler les *veterani cum instrumento*, citoyens de fraîche date, les εὐετρανοὶ χωρὶς χαλχῶν que le service légionnaire avait, pour ainsi dire, rangés dans la vraie noblesse des soldats-citoyens. Aussi la situation qui est faite aux anciens légionnaires, vétérans sans diplômes et citoyens de plein droit, est-elle recherchée par les soldats des autres troupes, qui rendent grâces à l'*humanitas* de l'empereur pour l'heureuse mutation qui la leur procure ; elle est pour les mêmes raisons anxieusement revendiquée par les vétérans qui y ont droit. En limitant le nombre des diplômes et l'étendue de leurs privilèges, en rapprochant le statut juridique des vétérans diplômés de celui des anciens légionnaires, les Antonins n'ont donc pas cessé de considérer l'armée comme l'instrument de romanisation le plus efficace et le plus sûr, car c'est le sort du citoyen démobilisé de l'ancienne Rome qu'ils lui proposent comme idéal. Leur mérite fut de le lui faire accepter. Ils donnèrent ainsi comme objet à son dévouement plutôt Rome et l'empereur que les chefs des armées provinciales. C'est à cet esprit civique, qui empêche les généraux de se servir de leurs troupes pour conquérir le pouvoir, que le monde du second siècle est redevable pour une part des bienfaits de la Paix Romaine.

William Seston.

Strasbourg, décembre 1932.

Cette étude était déjà confiée à l'imprimeur quand j'ai eu connaissance d'un diplôme récemment publié en Bulgarie que M. Cagnat a commenté l'an dernier dans le *Journal des Savants*[1]. Les légionnaires qui en eurent le bénéfice appartenaient à la *legio II Adiutrix* que Vespasien constitua avec d'anciens marins. L'unique diplôme que nous possédions jusqu'ici pour des hommes de ce corps accordait la *civitas* et le *conubium* à des *veterani qui vicena stipendia aut plura meruerunt et sunt dimissi honesta missione*[2]. Le nouveau dyptique de bronze confère les mêmes droits à des *causarii qui bello inutiles facti ante emerita stipendia exauctorati sunt et dimissi honesta missione*. Tous deux portent la même date, le 7 mars 70, qui est sans doute, selon la juste

1. Andréev, *Bull. de l'Inst. Arch. bulgare*, VI, p. 142 suiv. ; Cagnat, *Un nouveau diplôme militaire de Bulgarie*, *Journal des Savants*, 1932, p. 274.
2. Cf. CIL. III, p. 849.

remarque de M. Cagnat, le *dies natalis* de la légion, le jour où constituée en *iusta legio* elle reçut pour enseigne le signe du Zodiaque dont la constellation était alors traversée par le soleil[1]. Ainsi, le même jour, Vespasien renvoya et raya des effectifs tous les hommes qui avaient plus de vingt ans de services honorables et les bons soldats dont la guerre avait fait des invalides. Un détail suffirait à nous prouver que ce ne fut pas par hasard : les éditeurs ont remarqué que sur le diplôme récemment découvert la date a été ajoutée par une deuxième main à un texte préparé à l'avance, comme si une telle pièce ne pouvait être délivrée un autre jour. On sait d'autre part que les diplômes accordés par Galba à d'anciens marins qui formèrent la *legio I Adiutrix* portent eux aussi une date unique, le 22 décembre 68, qui est le *dies natalis* de la légion[2]. De cette double coïncidence nous pouvons aujourd'hui connaître la raison : toute troupe, du jour où elle est constituée en *iusta legio*, possède tous les droits, charges et prérogatives des autres légions[3] et, si les hommes libérés de ces corps « ne reçoivent pas d'ordinaire de pièces légales », il ne peut en être autrement pour les vétérans des deux *legiones I et II Adiutrices*. C'est pourquoi on doit tenir pour assuré que sur les diplômes de ceux-ci nous ne lirons jamais d'autres dates que celles que nous connaissons déjà.

W. S.

---

1. Cf. Ritterling, dans Pauly-Wissowa, *Realencykl.*, s. v. *legio*, col. 1382 et 1439; et Cagnat, *art. cit.*
2. CIL. III, p. 847, 848, 1958.
3. Cf. Suétone, *Caesar*, 24.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Marcus N. Tod, *Sidelights on Greek history*, Oxford, Basil Blackwell, 1 vol. in-12, 1932, 96 p.

M. Marcus N. Tod, dont tous les épigraphistes connaissent les travaux et les excellentes chroniques périodiques, ayant eu l'occasion de faire en 1931, à Londres, trois conférences pour l'Université, y a défendu, avec bonheur et pénétration, le rôle des études dont il est spécialiste. La première « lecture » est d'intérêt général ; les deux autres se présentent à sa suite plutôt comme des corollaires, dirait-on, du principe posé : justification des mérites des inscriptions, pour enrichir la connaissance de la vie politique et sociale des Anciens. Tout cela se lit sans effort, et même avec plaisir. L'usage des textes épigraphiques remonte, chez les historiens, à Hérodote et Thucydide. Les modernes l'ont beaucoup développé, car cette « science auxiliaire » de l'histoire verse sur les événements du passé une lumière qui pour être « *oblique* » — et parfois intermittente —, n'en est pas moins sincère, plus que celle, parfois, de la tradition littéraire, plus passionnée, rarement contemporaine, d'ailleurs, des événements. Dans la période archaïque, l'épigraphie reste la seule source documentaire, précieuse à la fois pour les linguistes, les historiens de l'art, voire les historiens quels qu'ils soient. Mais l'auteur n'exagère-t-il pas l'impartialité des inscriptions les disant « aussi froides que les marbres qui les reçoivent » ? Il n'est que de les scruter attentivement, parfois, pour y sentir aussi l'écho même des passions de l'Agora, la tare des jalousies, des partis-pris de races ou de familles. Ce n'est pas diminuer leur intérêt — au contraire — que de le faire ici noter.

M. Marcus N. Tod est un spécialiste de l'étude de l'arbitrage international dans l'antiquité, et il sait bien ce que son beau livre de 1913 a dû aux textes gravés sur pierre. Nul n'était donc mieux qualifié que lui pour nous rappeler que les Grecs ont peu aimé la guerre, s'ils l'ont toujours pratiquée entre eux. Ces « pacifistes » n'avaient point donné à Arès, dès les temps de l'*Iliade*, figure sympathique : encore qu'ils lui aient, hélas ! sacrifié, comme tout le monde. Les plus anciens essais d'arbitrage remontent chez eux à l'archaïsme ; à partir du ve s. et surtout au IVe — où l'usage des tribunaux mixtes s'est imposé — les actes épigraphiques font connaître en détail la procédure et les résultats, *qui ne sont pas médiocres*. A l'aide d'exemples précis, M. Marcus N. Tod montre en combien de cas la guerre a pu être évitée. Fera-t-on mieux un jour ? Observons que ce sont toujours les petits conflits qui ont pu être apaisés le mieux. La sagesse des nations a ses limites.

Les amateurs d'études économiques, et tous ceux qu'intéresse ce que F. Poland a appelé le *Vereinswesen* des anciens, ne sont pas moins tributaires de l'épigraphie. Grâce à elle, de nombreux *clubs*, les Sociétés les plus diverses, ont revécu pour nous ici ou là. Le profit n'est pas moindre pour les études religieuses, car les associations antiques, même les plus industrielles, très « concentriques », avaient souvent des aspirations *religieuses* communes, ce qui les distingue, par exemple, de nos modernes syndicats,

plus facilement nationaux, quand ils ne sont pas internationaux — sinon des franc-maçonneries. Elles ne visaient guère — étant de formation mixte — à organiser la guerre de classes, mais plutôt à rendre à l'occasion aux morts, par exemple, les derniers devoirs. Voilà pourquoi la religion dionysiaque, qui assurait au mieux la communauté des vivants et des morts, a très souvent dominé, à partir de l'époque hellénistique, dans les thiases et sociétés.

Ch. Picard.

Sir William Ridgeway, *The early age of Greece*, vol. I, 1re édition, Cambridge University Press, 1931, in-8, xvi+684 p.

La première édition de cet ouvrage réputé date de 1901. Elle était depuis longtemps épuisée. On est amené facilement à en apprécier la valeur, en la relisant plus de trente ans après, en cette réimpression, qui volontairement a respecté le premier texte, et ne fait état que des quelques rectifications de détail notées par l'auteur en ses marges. — Mais ce qu'il n'a pas été donné à tout le talent divinatoire de Sir William de prévoir, c'est le rapide progrès de notre connaissance archéologique en ces trente ans. Vers 1901, tout commençait avec Mycènes, et la « préface minoenne » n'était qu'un tout petit « avertissement », un bien vague *postulat*. Ailleurs même, l'exploration en profondeur commençait à peine. C'est le sentiment que donne tout l'inventaire de la première partie du volume (p. 1-79) : *prehistoric remains and their distribution*. Que l'on compare seulement désormais avec les riches documents de fouilles dont a bénéficié M. Martin P. Nilsson pour établir sa théorie récente de l'origine mycénienne de la légende grecque. Dans le chapitre où il se demande : *who were the makers* ? l'auteur du livre ne donne pas, heureusement pour lui, l'impression d'une documentation aussi rétrospective, et cet exposé peut être relu avec intérêt, parce que, hélas ! nous ne sommes pas beaucoup plus avancés sur ce point qu'en 1901. Le mérite de Sir William est d'avoir, dès lors, senti qu'on ne résoudrait bien le problème qu'en étudiant *tout* le peuplement primitif : non seulement à travers la Méditerranée, mais dans l'Europe barbare. A ses chapitres III et IV (sur l'âge homérique, sur l'origine des Achéens, sur le bouclier rond), il a appliqué la même méthode qui sait, à tout instant, faire intervenir Hallstatt et le monde celtique. On admettra que la dite méthode s'est imposée aujourd'hui. Le traité : « *Inhumation, crémation, l'âme* » fournit encore aujourd'hui un dépouillement de textes indispensable. Pour les études concernant les fibules, l'emploi du fer, le dialecte homérique, par contre, le livre porte sa date — la première ; et il est dépassé.

Ch. Picard.

Sir William Ridgeway, *The early age of Greece*, t. II edited by A. S. F. Gow and D. S. Robertson, Cambridge University Press, 1931, gd in-8, xxviii + 748 p., avec un portrait et 158 figures dans le texte.

Le premier volume de cet ouvrage original avait été publié en 1901, et une simple réédition en a été faite récemment. Le second volume, au moment de la mort de l'auteur en 1926, n'avait pu paraître, mais les matériaux en étaient tout préparés ; W. Ridgeway se réservait de l'enrichir encore des découvertes en cours, dans la Crète et dans la Grèce primitive. Ce sont les exécuteurs testamentaires qui ont pris l'initiative, heureuse, de mettre au net ces recherches, hélas ! inachevées. On leur devra une vive gratitude, ainsi qu'à M. A. J. B. Wace qui a écrit la brève introduction des quatre

mémoires : *Parenté et mariage* ; *meurtre et homicide* ; *fétiches, totems et ancêtres* ; l'*Irlande à l'âge héroïque*.

De 1901 à 1926, W. Ridgeway avait conçu l'impossibilité de traiter des « anciens âges » en Grèce sans de multiples comparaisons avec le reste du monde méditerranéen, et européen. Le premier volume annonçait cette extension du côté de l'Italie ; le second la réalise en l'élargissant jusqu'à l'Irlande, où l'auteur (né à Cork) avait sa patrie. Je regrette de n'être pas plus spécialement compétent pour rendre compte ici des idées contenues dans le quatrième chapitre, que les découvertes locales et méditerranéennes, depuis trente ans, ont permis d'enrichir si bien, et de renouveler, à partir même des conclusions novatrices de d'Arbois de Jubainville. En analysant dans le *Journal des Savants* les volumes successifs du *Palace of Minos at Cnossos*, de Sir Arthur Evans, j'ai marqué à l'occasion, comment l'explorateur de la capitale minoenne croyait aussi à des liens possible, entre l'Irlande et Crète, liens susceptibles de modifier notre connaissance des origines de la civilisation du bronze en Europe occidentale. N'a-t-on pas relevé l'analogie d'un type de « hallebarde » de la sixième tombe du Cercle royal à Mycènes (*Palace*, II, p. 173, fig. 87), avec des modèles connus en Irlande, — les influences ainsi repérées à distance ayant pu passer par la vallée du Pô et les cluses des alpes liguriennes ? Naturellement il faudra beaucoup de prudence pour interpréter ces ressemblances à distance. Mais quelques-unes sont assez saisissantes. Je noterai ici par exemple, entre autres faits, la posture des squelettes trouvés avec un chariot funéraire, à Driffield, dans le Yorkshire (p. 554, fig. 41). La main du mort était ramenée intentionnellement devant les yeux, geste de protection contre l'éclat du regard de la divinité (chthonienne), que nous connaissons par la posture des adorants de Tylissos, par exemple, — et dans les tombes béotiennes d'Eutrésis, et qui entraînera, en Grèce le rituel de certains sacrifices (surtout funéraires) faits avec les « yeux détournés » ; M. Van Giffen, de Groningue, m'a signalé des attitudes fort analogues, observées par lui dans les nécropoles de Hongrie.

On retrouvera dans les trois premiers exposés la méthode originale et le vaste savoir sociologique du maître des brillantes études publiées entre 1901 et 1920 : *The origin and influence of the thoroughbred horse* (1905) ; *The origin of tragedy* (1910) ; *The dramas and dramatic dances of Non-European Races* (1915). Partout, il est fait ici encore appel à une documentation extensive, plus facile d'ailleurs à admirer qu'à contrôler. A propos de ce qui touche plus spécialement à nos domaines (ch. I), et par exemple du paragraphe sur la succession « matrilinéaire » en Attique, sur ses rapports possibles avec les usages de la Crète ou de la Syrie, de la Carie (peuplées d'émigrants crétois), on ajouterait quelques observations, assez aisément. Ce sont probablement les influences attiques passées à Sicyone qui expliqueraient la rédaction des inscriptions funéraires locales, notées encore comme singulières par Pausanias, dans la nécropole voisine de l'Asopos (*Korinthiaka*, II, 7). Ce qui nous est expliqué pour les rites primitifs du mariage intéresse singulièrement tout historien des cultes d'Éleusis. Les deux autres mémoires II, III) sont moins développés, mais non moins documentés et pénétrants. A propos du meurtre et de l'homicide, sont discutés en passant (p. 405 sqq.) les rapports possibles entre la civilisation créto-achéenne et le monde européen occidental. Le chapitre sur le totémisme et les fétiches apporte aux historiens de l'art eux-mêmes bien des observations à retenir, sur la forme des primitives idoles, sur le tatouage, etc. — Tout, d'ailleurs, se lit sans effort, quoique plein d'enseignement.

M. A. J. B. Wace a composé l'*Introduction*, montrant rapidement le pro-

grès des études préhelléniques — *helladiques*, dirait-il —, depuis 1900, et l'influence que les découvertes successives ont pu exercer sur le développement même de la pensée de M. Ridgeway, occupé dès 1896 (*JHS*), de l'origine de l'art dit « mycénien ». Cette préface, d'un bon connaisseur, marque en même temps ce que nous devons à l'auteur de *The early age of Greece*, pour la position scientifique des problèmes qui se rapportent à l'entrée des Grecs dans l'histoire. — Un *index* (*des deux premiers volumes*) a été diligemment composé et s'ajoute ici à l'ouvrage, à partir de la p. 715.

Ch. Picard.

William Scott Ferguson, *The treasurers of Athena*, Harvard University Press, Cambridge, Massachussetts, xiv + 198 p., in-8.

Ce livre austère, au frontispice duquel a été reproduite — pour le plaisir de nos yeux — la παράδοσις τῶν χρημάτων, d'après le beau relief sculpté de l'inventaire des *tamiai* d'Athéna (398/397 : *BCH*, II, pl. X = *IG*², II, 1392), ne s'égaye par la suite que d'agréments mathématiques. L'auteur, spécialiste réputé de l'histoire financière d'Athènes, a écrit là... pour ses pairs, dont la liste nominale tient en moins de trois lignes, au début de sa préface. Son but a été de nous retracer l'histoire et le rôle des trésoriers des temples athéniens, conservateurs des propriétés de ces sanctuaires (monnaies, offrandes précieuses), d'après les actes et inventaires trouvés sur l'Acropole ou aux entours. Il enrichit souvent de restitutions capitales des documents mutilés. Mais W. Scott Ferguson a été amené, pour notre plus grand profit, à nous documenter — indirectement ou non —, au passage, sur la plupart des grandes questions qui touchent à l'histoire politique « du grand siècle » ; car, en cette période comme toujours, les questions d'argent ont eu un vif intérêt social. C'est le mérite du livre de ne pas céler l'attrait de son auteur pour cette plus large histoire, à laquelle M. W. Scott Ferguson apporte le bénéfice d'une discipline d'esprit exigeante et serrée. Les *parerga*, nous le pouvons vérifier, valent partout ici en dehors même de la « construction » principale, et c'est ainsi que les historiens de l'art, à leur tour, occupés de l'histoire topographique du Plateau supérieur de l'Acropole, auront avantage à lire le volume, plume en main. On sait quelles obscurités voilent encore souvent l'histoire de l'Hécatompédon, de l'Erechtheion, du Parthénon primitif ; les discussions renouvelées par W. Kolbe, W. B. Dinsmoor, autour de la question de l'*Opisthodomos* et de l'ἀρχαῖος νεώς, trouvent ici leur écho ; sur les décrets financiers de Callias, sur l'histoire même des Propylées et du temple d'Athéna Niké, le traité devra être consulté précieusement.

Comment rendre compte d'un tel livre autrement qu'en indiquant ce qu'il révise ou explique ? Après des considérations générales sur les trésoriers d'Athéna et des autres dieux, l'auteur examine la répartition et la succession des secrétaires des trésoriers (I, p. 8 ; II, p. 141), qui, de 406/5 à 386/5, suivent, en sens inverse, l'ordre officiel. Parmi les textes étudiés, utilisés en détail, notons les actes des trésoriers d'Athéna pour 409/8 (p. 16), l'inventaire de l'Hécatompédon, pour la même année (p. 46), les inventaires du Parthénon, pour les dernières années du v. s. (p. 55), les actes des trésoriers de 406 à 404 (p. 75). Au passage, M. W. Scott Ferguson examine l'aspect financier des expéditions d'Anytos et de Thrasyllos ; il nous renseigne sur diverses questions administratives (confusion et distinction des deux bureaux des trésoriers d'Athéna, et de ceux des autres dieux ; publication des inventaires, conversion en numéraire des propriétés et des temples attiques, etc.). La chronologie des cinq dernières années de la guerre du

Péloponnèse est établie sur de meilleures bases ; les circonstances dans lesquelles Athènes a été amenée à faire sa première émission de monnaies d'or sont précisées, à l'aide de faits nouveaux ; un document resté jusqu'ici sans date vient éclairer un épisode du grand siège de 405/404 ; on nous met en lumière les idéaux politiques des adversaires de la démocratie, puis plus tard, le détail de l'activité administrative de personnages comme Androtion et Lycurgue (rôle des trésoriers pendant le IVe s. : p. 128 ; suite de l'histoire des propriétés des temples : p. 110). Le chapitre de conclusion, moins technique que le reste du livre (p. 153), examine l'état et les ressources des finances de guerre athéniennes, entre 434 av. J.-C. et 295.

Du point de vue de l'histoire de l'art, je relève que M. W. Scott Ferguson conteste (*add.* p. 185) la date de 422/1 attribuée par M. H. T. Wade Gery (*J.H.S.*, 1931, p. 57-85) aux décrets financiers de Callias (Mus. Louvre, *IG*, I², 91-92), où une célèbre conjecture de E. Preuner avait hardiment introduit [1] (par restitution quasi totale !) le nom de Mnésiclès, comme auteur du premier plan de l'Erechtheion. La joie de M. W. Dörpfeld aura été de courte durée, ainsi que celle, hélas ! des profanes de l'épigraphie. On ne cesse de répéter que l'épigraphie est le domaine de la sévère exactitude, tandis que l'archéologie ne marcherait qu'avec d'incertaines béquilles. Ceux qui croient trop à tout cela devraient relire la fable de l'Aveugle et du paralytique.

Ch. Picard.

Grace Harriet Macurdy, *Hellenistic queens : A Study of womanpower in Macedonia, Seleucid Syria and Ptolemaïc Egypt*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, London, H. Milford, Oxford University Press, 1932, un vol. in-8, xv-250 p., 25 fig.

Ce livre est le quatorzième de la série des Études de l'Université John Hopkin : études qui, on le voit, se développent vite et bien. Comme il a paru, vers le même temps, une galerie de *Portraits d'hommes d'État grecs* (de Elmer G. Suhr), on eût été tenté d'attendre ici aussi, des recherches surtout iconographiques. Mais l'auteur, qui est femme, en s'intéressant aux reines hellénistiques, a eu, semble-t-il, pour dessein principal, de venger ces souveraines, calomniées, des mépris parfois injustes de l'histoire, si souvent écrite par des plumes masculines. C'est le sous-titre qui marque ici l'intérêt du volume : ne manquons pas d'ajouter qu'il est bien illustré, et que la collection de Célébrités qu'il permet de connaître n'a rien perdu à bénéficier, à l'occasion, d'études psychologiques. Mme Macurdy se défend vivement d'ailleurs d'avoir écrit ici les vies romancées de ses nobles héroïnes, encore qu'elle aboutisse à les comparer, non avec les Athéniennes et les Spartiates, mais avec les protagonistes du drame littéraire classique.

Après la mort d'Alexandre et la formation des grands royaumes, le pouvoir personnel des femmes a partout grandi ; néanmoins, de la Macédoine à la Syrie et à l'Égypte, l'évolution de leur action n'apparaît pas uniforme, et ce sont, naturellement, plus que la politique et les climats, les questions de caractère qui ont créé ici ou là les différences. La Macédoine a vu quelques princesses énergiques, comme Eurydice I ou Olympias, qui visaient à *régner* ; du moins, après elles, il n'y eut guère que de « faibles femmes », ou de trop bonnes, puisque l'histoire, qui s'intéresse rarement aux vertus tranquilles, a pu perdre parfois jusqu'à leur nom. En Syrie,

1. Il ne restait que l'α final du nom à l'accusatif.

quelques souveraines ont fait parler d'elles-mêmes ; telle Laodicée I, qui bénéficia du patronage d'une guerre, nommée de son nom ; ou cette Cléopâtre Théa, dont M. E. Pfuhl (*Arch. Jahrb.*, XLV, 1930, p. 43 sq.) vise maintenant à reconnaître le portrait authentique dans la singulière tête à la perruque libyenne, en bronze, du Musée de Naples, — précédemment interprétée, mais depuis peu, (Lehmann-Hartleben, *Röm. Mitt.*, XL, 1925, p. 139 sq.) comme une reconstitution théâtrale du... masque de Thespis ! Nous avons en tout cas le portrait officiel de Théa sur une monnaie unique (inscrite) du British Museum, datée de 125 av. J.-C. Cette mère du lamentable Antiochos VIII Grypos ne disposa du pouvoir personnel que fort peu de temps, pendant la minorité de celui à qui... un empoisonnement opportun devait livrer le trône maternel.

Si la Macédoine et la Syrie même ont peu réussi aux reines ambitieuses, l'Égypte leur a offert, doit-on croire, un terrain de revanche. Peut-être Mme Macurdy systématise-t-elle là un peu trop la courbe ascendante du pouvoir féminin, en nous assurant qu'au point de départ, le Lagide était seul maître, mais qu'après *dix générations* plus ou moins, il n'a plus eu ...qu'à parader comme roi fainéant ou esclave de harem.

Si le nez de la très célèbre Cléopâtre dernière joue, dans l'histoire finale de la conquête de l'Égypte, le rôle « philosophique » que l'on sait, du moins les premières princesses, dès les temps de Théocrite et Callimaque, surent-elles déjà fort convenablement mettre la royauté en quenouille. Tel est le cas de Bérénice I, pour laquelle Mme Macurdy, suivant les nouveaux guides de son information, ne reconnaît sous réserves que le « portrait » (?) — en tout cas très officiel et arrangé, d'une chalcédoine de Boston (cf. E. Pfuhl, *Arch. Jahrb.*, XLV, 1930, p. 44 sq.). Nous avons pour elle des monnaies de Cos, et j'ai tenté de montrer un jour, qu'elle pourrait bien être la Pseudo-déesse du Musée d'Alexandrie : n° 3098, Sérapéum (*Monum. Piot*, XXVIII, 1925-6, p. 113 sq.) — Bérénice I et Arsinoé II n'ont pas tardé à bénéficier d'honneurs quasi divins. Les oenochoés avec les portraits d'Arsinoé II Philadelphe et Bérénice II, attestant l'assimilation à Agathé Tyché de ces reines entre autres, sont des documents probants, pour lesquels il n'aurait pas fallu oublier de mentionner les études de F. Courby (*Vases grecs à reliefs*, 1922, p. 509 sq.) Rappelons aussi que la question du Philadelpheion de Délos a été récemment reprise par M. A. Plassart (*Sanctuaires du Cynthe, Expl. archéol. Délos*). Est-ce bien cette Arsinoé II, qu'on nous présente pour la plus grande des reines d'Égypte, et qui certes, dans l'action se substitua grandement à son frère, qu'il faut reconnaître (p. 112, fig. 56), d'après la tête de bronze de Boston ? M. E. Pfuhl a consigné de très justes observations sur les précautions à garder, en Égypte, même à l'époque lagide, devant les embellissements, requis, hélas ! de l'art officiel. Il y a plus de réalisme autour de l'effigie, de bronze aussi, — conservée au Palais Ducal de Mantoue, que Mme Macurdy rapporterait à Arsinoé III (pour le portrait de marbre de Boston, cf. fig. 8-9, p. 138, p. 140) — On veut bien, au total, que « l'émancipation des reines » se soit décidée en Égypte; mais les princesses hardies, comme Cléopâtre II ou Cléopâtre III, qui ont bénéficié de larges prérogatives royales, n'ont peut-être pas été les vraies initiatrices d'une telle indépendance.

On ne s'étonnera guère que la lecture du livre, si soigneusement documenté qu'il soit, laisse subsister maintes difficultés iconographiques. De la Macédoine à l'Égypte, le domaine était semé d'incertitudes peut-être irrémédiables. Pour sa documentation historique, l'auteur avoue loyalement ses sources : Bouché-Leclercq lui a beaucoup fourni, et ainsi est-elle, à

l'occasion, tributaire... même des erreurs d'études vieillies, que le regretté Maurice Holleaux avait souvent amendées dans le détail. Si l'on ne suit pas partout sans réserves les affirmations du livre, il faut lui reconnaître des mérites sympathiques. Bérénice II se voit louée (p. 136) pour son cœur pitoyable, et parce qu'elle patronait les roseraies de Cyrène. Mme Macurdy n'a pas donné spécialement son admiration aux princesses guerrières, telle Arsinoé II ou cette Cléopâtre VII, dont nous connaissons par un buste du British Museum (fig. 11, p. 184) le front têtu et le nez busqué. Mais le livre plaide en général pour la moralité de la plupart de ces reines, dont on nous laisse cordialement entendre que les plus mauvaises n'ont pas battu, — dépravation, cruautés —, les ordinaires records masculins. On n'oublie pas d'ajouter qu'elles étaient même, à côté de leurs époux, les plus intelligentes, ce qui, après tout, n'est pas, certes, impossible [1].

Ch. Picard.

David M. Robinson, feu Cornelia G. Harcum, J. H. Iliffe, *A Catalogue of the greek vases in the Royal Ontario Museum of archæology*, Toronto, The University of Toronto press, 1930, gd in-8, vol. I (texte et dessins), 288 p., vol. II (planches), 108 pl.

Il n'y a pas longtemps qu'un voyageur belge, M. H. Philippart, signalait les ressources variées qu'offrent aux céramographes les musées d'Amérique ; ceux du Canada sont en voie d'accroissement singulièrement rapide, comme le prouvent ici pareillement, et l'histoire des collections commencées en 1919 et, à l'appendice, la liste des acquisitions récentes. Pour ces deux catalogues, d'une présentation très soignée, M. D. M. Robinson, l'éminent professeur de l'Université John Hopkin, a dirigé le travail ; la collection du Royal Ontario Museum de Toronto avait été établie surtout par la regrettée Cornelia G. Harcum ; depuis sa mort si prématurée (1927), les compléments ont été composés par son successeur au Musée, J. H. Iliffe ; on doit une spéciale mention, et bien de la gratitude, au Professeur C. T. Currelly, Sociétaire de l'Egypt Exploration Fund, qui a commencé la collection, augmentée si vite par les achats aux ventes Van Branteghem, Tyszkiewicz, et autres. — Les séries actuellement représentées comportent des vases de l'âge du bronze en petit nombre, surtout chypriotes, quelques-uns du minoen ancien (73 *bis*?) ou de l'helladique récent ; environ 25 pièces de l'époque géométrique (900-700) ; quelques séries étrusques ou de l'Italie méridionale (Peucétie, Daunie), environ soixante vases corinthiens et un de style laconien (n° 204), du vie siècle ; quelques exemplaires rhodo-milésiens, étrusco-ioniens, et d'autres de la production chypriote jusqu'à la décadence. Commencent ensuite les céramiques attiques, orientalisantes, à figures noires et à figures rouges, avec quelques lécythes, deux amphores panathénaïques (349-350) ; comme ailleurs, la décadence italiote est largement représentée. — A signaler particulièrement deux skyphoi (346-347) portant la signature du potier athénien Teisias, les deux amphores panathénaïques, une oenochoé de l'Italie du Sud (387) représentant synthétiquement le siège d'une cité (Capaneus à l'échelle ?) ; l'amphore attique de l'Italie du Sud aussi, n° 388, où l'on croit

1. Il n'y a rien pour les reines attalides, sauf une mention très courte de cette Apollonis, épouse cyzicène d'Attale Ier, à qui ses quatre fils élevèrent pieusement un temple après sa mort (*Anthol. Pal.*, III). Le portrait présumé d'Amastris (IVe s est reproduit en frontispice.

reconnaître l'influence du *Méléagre* d'Euripide, et dans les acquisitions récentes, l'amphore funéraire protoattique 630, le grand lécythe à fond blanc n° 634 (pl. CV), la loutrophore 635 (pl. C. VI-CVIII) avec une belle scène de mariage, attribuable au potier Polygnotos (vers 440-430).

Chaque vase est très soigneusement décrit, commenté, replacé dans son milieu ; et il a été figuré dans une des 108 planches du deuxième volume ; en outre, dans le texte, sont donnés, là où il était jugé nécessaire, des dessins explicatifs. On ne peut que louer cette belle présentation.

Ch. Picard.

Hesperia, Journal of the American School of classical studies at Athens, vol. I, 1932, in-4 (29 × 23), Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, 1932 217 p., pl. et hors texte.

Qui donc nous parlait de crise économique, en Amérique ou ailleurs ? Voici un naissant périodique, magnifiquement présenté au nom de l'École Américaine d'Athènes. A côté de l'*American Journal of archaeology*, qui en est à son trente-sixième tome (1932) et agrandit son format, ce nouveau *Journal* aura un peu le rôle de l'*Annual of British School*, pour l'École anglaise. On sait que l'*Annual*, depuis le début de notre siècle, est devenu frère du *Journal of hellenic studies*, qui, lui, bénéficie de cinquante-deux ans d'existence. L'*Hesperia* ne viendra pas seulement nous rappeler qu'il y a un Occident plus lointain que le Maroc (où notre revue *Hesperis* vivait déjà) ; elle va occuper une place méritée, éminente, certes, dans l'histoire d'Athènes et de l'archéologie bellénique. L'École américaine a sans doute pensé qu'elle aurait, de plus en plus, besoin de cet organe scientifique, désormais, pour la publication de ses découvertes, à Corinthe, à Athènes (Agora), ailleurs. Saluons donc de nos vœux ce puissant témoignage d'une activité qui s'accroît et ce bel instrument de travail. Dès le premier tome, les collaborateurs de l'équipe première ont brillamment inauguré la tâche. — Pas de bibliographies, pas de chroniques, pas d'actes de sociétés, mais seulement quatre articles, tous importants.

M. Rhys Carpenter, Directeur de l'Ecole américaine, a repris (p. 1-30) et développé les indications qu'il avait déjà données (*Mouseion*, 1931, 118 sqq.) sur sa belle découverte du Musée de l'Acropole. Dans un coin de la cour, vers l'entrée, sous un paquet de cordes, il a retrouvé, comme on sait, l'original du bas du corps de la statue U, au fronton Ouest du Parthénon (pl. I-II)[1]. Apparente sur le croquis de l'Anonyme de Nointel, cette pièce avait disparu ensuite, avant le temps du dessin de Dalton (1749) ; M. Rhys Carpenter la restitue et l'ajuste (pl. III), au septième bloc de la corniche, *kerkis* Sud. Il s'agit d'une des Erechthéides faisant pendant aux Cécropides de l'autre aile (g.), dans l'ensemble de la Dispute. Une copie réduite (au tiers) avait été trouvée avec d'autres en 1880 à Éleusis. Elle est reproduite et étudiée dans le groupe des sept statuettes : imitations des figures des tympans monumentaux de l'Acropole (Mus. Nat. 200-202). Il eût été intéressant de nous expliquer la cause religieuse et historique de ce transfert du *hiéron* d'Athéna à celui des Deux-Déesses ; j'ai essayé pour ma part de la faire entrevoir : *Rev. histor.*, CLXVI, 1931, p. 1-76. — M. Oscar Broneer a découvert, en janvier 1931, sur le versant Nord de l'Acropole, les

1. On annonce maintenant qu'il aurait identifié aussi, par ailleurs, de nouvelles pièces du fronton Est.

ruines d'un petit sanctuaire rupestre d'Aphrodite et d'Éros; parmi les inscription recueillies là, une se rapporte à Aphrodite même, une autre à la fête du petit dieu (fixée au printemps, le quatrième jour du mois mounychiôn) : celle-ci date le culte, du milieu du ve s., au moins; en ce lieu, il avait encore une forme surtout agraire. Une petite esplanade a été aménagée sur le roc; elle a été déblayée, à l'exception de la place occupée par un cyprès : un couloir s'amorce au Sud-Est en direction du plateau de l'Acropole. Dans le passage souterrain, on a trouvé deux lampes de basse époque romaine; une chapelle chrétienne a pu succéder au lieu-saint païen, car on a recueilli sur place une ampoule de pèlerin. M. O. Broneer (p. 31-55) a eu raison d'appeler l'attention sur le texte de Pausanias, I, 27, où il est question de la cérémonie nocturne des arréphores; il est possible que les jeunes filles soient descendues seulement au lieu-saint du versant Nord, par l'escalier pélasgique (?), et que le sanctuaire retrouvé soit le « περίβολος ἐν τῇ πόλει τῆς καλουμένης ἐν κήποις Ἀφροδίτης », dont Pausanias dit qu'il était « οὐ πόρρω », et qu'on y accédait par un couloir couvert. — Si l'on songe que le culte de l'Aphrodite Blauté, installée dans la région voisine des Propylées, vient d'être étudié très utilement par M. A. D. Keramopoullos (*Deltion*, XII, 1929, p. 73 sqq.), on pourra se réjouir du curieux appoint fourni à notre connaissance, en deux endroits si voisins de l'Acropole, pour les cultes d'Aphrodite et d'Éros. — Miss Lucy T. Shoe fait connaître ensuite (p. 56-89) le contenu d'une caisse d'antiquités saisie en 1928 par la police, et qui paraît provenir du pillage clandestin de tombes corinthiennes. Si le renseignement est juste, la belle situla de bronze des fig. 1-2 ajoutera un argument à la théorie de ceux qui voient, dans la « cité des deux mers », la métropole exportatrice des vases retrouvés dans les tombes de Trebenischte, au Nord du Lac d'Ochrida. Mais on est forcé de rester réservé sur l'indication de provenance. — MM. K. Kourouniotis et Homer A. Thompson ont résumé, enfin, dans un long mémoire (p. 90-217, 4 pl. pochette), leurs recherches sur la Pnyx. Commencées il y a plusieurs années sous la direction de l'éminent directeur des services archéologiques grecs, ces fouilles ont fini par bénéficier de la collaboration compétente du constructeur du Gennadion et de la résidence voisine. Le rocher de la Pnyx, témoin des fatales dissensions grecques, a été identifié depuis 1765 par l'Anglais Chandler, et il avait été sommairement déblayé en 1803 par le Comte d'Aberdeen : on y trouva douze inscriptions assez tardives en l'honneur de Zeus Hypsistos, ce qui valut à Curtius de prendre la terrasse pour un sanctuaire de ce dieu (1862). En 1882-3, John Crow et J. Tr. Clarke firent constater l'erreur, et, ayant achevé le déblaiement, proposèrent l'identification aujourd'hui reconnue; Drerup, Tsountas et Rhomaios avaient fait progresser les travaux. Les fouilles, exhaustives, ont prouvé l'existence d'une terrasse intérieure en hémicycle, et de deux périodes successives de l'installation; le terrain réservé aux auditeurs n'avait pas d'abord été, comme dans la *cavea* des théâtres, incliné vers la tribune aux harangues, construite au commencement du ve s. (*bêma*); au contraire. C'est plus tard que le dispositif du *koilon* prévalut, comme en avertissait Pollux. Dès lors, la tribune et le mur de fond formèrent une sorte de « scène »; le nombre des Athéniens assemblés pour les séances ordinaires ne dépassait guère un chiffre de 5000, nécessaire pour le *quorum* légal; mais à travers une superficie de 6240 m. c., plus de 18.000 personnes assises, à côté de 25.000 autres debout, auraient eu place, à la rigueur. Les fonctionnaires officiels disposaient seuls de bancs en bois, et le *laos* s'asseyait à terre dans *l'auditorium*; au ve s., on entrait à l'Est; vers 433, l'astronome Méton installa pour

régler les joutes d'éloquence, un cadran solaire (*héliotropion*). Vers la fin du ve s., un effondrement de *l'analemma* permit d'agrandir le terrain enclos ; il y eut des escaliers accédant à la tribune ; en rapport avec ce changement de dispositif, un célèbre texte de Plutarque (*Themist.*, 19, 4) raconte que vers 404/3, les trente Tyrans voulurent dérober au peuple la vue de la mer, élément de son glorieux passé historique, et instrument de la libération démocratique. Après le temps de Lycurgue, c'est, en règle, le théâtre de Dionysos, embelli et doté de façon privilégiée, qui remplaca l'enceinte rocheuse de la Pnyx ; alors, le culte de Zeus Hypsistos (p. 193 sqq.) put trouver place près du *bêma* III abandonné. Mais les Athéniens ne cessèrent pas d'entretenir, voir d'élargir (fig. 51) leur lieu d'assemblée proprement dit, élu dès les temps archaïques. Le mur de soutènement fut, de la sorte, reconstruit encore au IIe s. après J.-C. : à l'époque d'Hadrien, semble-t-il, à en juger par la similitude de l'appareil avec celui de la Bibliothèque impériale.

Ch. Picard.

Suhr (Elmer G.), *Sculptured portraits of Greek statesmen, with a special study of Alexander the great*, n° 13 de la série : *The Johns Hopkins University studies in archaeology*, edited, by D. M. Robinson, Baltimore et London (Milford), in-8, 189 p., avec 23 planches, 1931.

Les études sur l'iconographie grecque, depuis l'époque de Bernoulli (*Griech. Ikonographie*, 1901), ont continué de séduire maints érudits. En 1912 paraissaient à la fois les *Griech. Porträtsstätuen* de G. Lippold, les *Antike Porträts* de R. Delbrück ; et, de A. Hekler, *Die Bildniskunst der Griechen u. Römer*. — Il est vrai que depuis lors, les discussions engagées autour de la thèse novatrice qu'a soutenue E. Pfuhl, dans ses *Anfänge der Griechischen Bildniskunst* (1927), nous ont valu de voir traiter avec plus de scepticisme toute la documentation figurée concernant les personnages dont la vie avait été antérieure à la seconde moitié du IVe s. ; à partir de cette date seulement, à en croire le savant bâlois, l'art grec, devenu réaliste, se serait soucié d'exacte ressemblance. On ne s'est, au vrai, rejeté qu'avec plus d'ardeur, selon ces conclusions — d'ailleurs contestées, notamment par A. Hekler, F. Poulsen — vers les temps hellénistiques, pour lesquels les recherches, appuyées sur la numismatique, paraissaient devoir être plus fécondes. Outre qu'il y a une « littérature » abondante sur les portraits mêmes d'Alexandre, les diadoques ont prêté à de copieuses études, dont les *Porträtköpfe auf antiken Münzen hellenistischer u. hellenisierter Völker* de Imhoof-Blumer (1885) avaient fourni déjà la base. Il est vrai qu'après les identifications précises proposées par Six, Petersen, Wace, Dickins, Poulsen, Svoronos, et d'autres, un récent exposé de M. E. Pfuhl (*Arch. Jahrb.*, XLV, 1930, p. 1-61) a porté *aussi* le doute en ce domaine ; on nous y engage à nous tenir en défiance contre les preuves tirées trop dogmatiquement des monnaies ; car celles-ci ne représentent qu'un art trop officiel, où les souverains sont, comme il convient, « flattés » : à ce point qu'il n'y a guère, par exemple, que de jolies Lagides, et des Seleucides majestueux. Boucher n'a-t-il pas, jusqu'au XVIIIe s. encore et, tout de même, embelli, en règle, ses divers modèles ?

Parmi les travaux — souvent contradictoires — ainsi accumulés, une mise au point devenait nécessaire ; il n'est pas surprenant que M. le Professeur D. M. Robinson l'ait recommandée à l'un de ses élèves ; ni qu'ayant revu, corrigé, complété la dissertation obtenue, il lui ait fait les honneurs

de l'impression dans la série qu'il dirige. Le petit livre de M. E. G. Suhr devra être pris pour ce qu'il est : l'auteur, plus familier avec les œuvres des savants anglo-saxons et allemands (il cite Collignon dans la traduction : Baumgarten-Collignon), ne s'est pas trop soucié d'originalité, encore qu'il veuille décider çà et là. Il a parfois — ou a gardé ! — les jugements assurés de ce jeune âge que la Fontaine jugeait « sans pitié ». — Un archéologue acquiert souvent l'occasion de citer de mauvais ouvrages, même quand il ne s'agit que de ceux des autres ; fallait-il exécuter ainsi les *Greek bronzes* de Miss. W. Lamb (p. 115), qui n'ont que des défauts moyens, hélas ! répandus : « Badly written book, poorly arranged, inconsistent, full of misprints, errors and uncertain theories and obscurities ». Sans doute, Miss W. Lamb n'a-t-elle pas bien connu les petits bronzes rapportés au type d'Alexandre... . Mais qui se prétendra sûr de n'avoir, soi-même, dans le domaine de l'iconographie, rien oublié, tout jugé sagement ? Vérité d'hier, erreur de demain.

Après une courte introduction, nourrie des idées de M. E. Pfuhl, et aussi d'allusions à Rodin, et aux portraits de G. F. Watts, le premier chapitre a trait aux princes, sages, « et hommes d'État », de la période la plus ancienne, jusqu'à la guerre du Péloponnèse ; on nous indique ce que nous pourrions connaître de leurs traits, grâce à la sculpture. Lycurgue de Sparte ouvre la série avec Æacès de Samos, père de Polycrate (la statue de Charès, seigneur de Teichioussa, au British Museum, est rappelée par comparaison). Pour Solon, la théorie de Th. Reinach, qui visait à débaptiser le « Sophocle » du Latran, est rejetée ; les sept sages, et Æsope, viennent ensuite. A propos du Miltiade de Delphes, M. E. G. Suhr croit-il être équitable, lui qui cite partout et discute à l'occasion jusqu'aux moindres opinants (voire ceux qui n'ont traité les questions à étudier... que par prétérition !), en ne relevant qu'*en note* les conclusions de M. E. Bourguet ? L'œuvre a bien pu être de Phidias, et du temps postérieur à la victoire de l'Eurymédôn, quand Cimon, fils de Miltiade, était tout puissant, quand Aristide était mort (464/3), et que les alliés versaient de forts tributs. — Pour Xanthippos et Périclès, l'auteur aurait eu profit à connaître diverses observations de Fr. Poulsen, dans ses plus récentes études iconographiques (*From the Collections Ny Carlsberg*, 1931) ; le groupe (?) de l'Acropole y est remis en cause, à propos de l'Anacréon de Copenhague ; et il est fait, à la suite, une intéressante tentative de classement de divers portraits de généraux, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse. — Le second chapitre nous mène de l'époque de la guerre du Péloponnèse au temps d'Alexandre ; il est un peu maigre, car tout ce que nous pouvons deviner des portraits d'Archidamos, de Gorgias, d'Alcibiade, Lysandre, Mausole, Phocion, Pellichos et Lycurgue, reste assez décevant. Pour Alcibiade du moins, il n'eût pas été inutile de tenir compte aussi des peintures : celle de la Pinacothèque des Propylées par exemple ; l'auteur semble avoir trop ignoré l'étude de H. Koch, qui mettrait à la main gauche de Mausole une épée, rapprochant ainsi son type de celui (cf. p. 103) de l'Alexandre (?) de Magnésie (*REG*, 1932, p. 72). On eût pu allonger la liste des bénéficiaires de cette galerie d'hommes illustres. Pourquoi n'y voit-on pas figurer Thucydide (tête à Holkham Hall), ou le général de cavalerie Simon, bénéficiaire d'une statue équestre ? — C'est encore autour d'Æschine et de Démosthène que la curiosité moderne a le plus bataillé. Mais à propos de la statue du premier (p. 36), au Zeuxippos de Byzance, ne convenait-il pas de rappeler la découverte de la base inscrite (*Aischines*), confirmant la réalité des *ekphraseis* de Christodoros (*Arch. Anz.*, XLIV, 1929, p. 182) ? Sur le petit portrait en bronze de Démosthène (p. 40) signalé

BCH, XLVIII, 1924, p. 504, fig. 19, je partagerais l'avis de M. St. Casson, plutôt que celui du Prof. D. M. Robinson.

L'iconographie d'Alexandre le Grand est étudiée le plus en détail aux chapitres V-X, avec l'influence qu'elle a pu exercer sur les portraits de diadoques. L'auteur, en général bien informé, et qui ajoute çà et là, à son exposé, d'intéressantes observations critiques (notamment sur la déification du prince), n'a pas discuté l'hypothèse selon laquelle l'Épitrapézios de Lysippe aurait pu être un Alexandre en Héraclès tyrien, à dater d'après le siège, et exécuté en Phénicie (*Rev. archéol.*, 1911, I, p. 257-270) ; il oublie les conclusions de feu Svoronos, sur le sarcophage sidonien. Pour l'Hermès Azara, il eût fallu tenir compte dans un dénombrement complet des discussions engagées, — et d'avis que M. E. S. Suhr néglige, — et de la condamnation si formelle, récente, de Mlle M. Bieber : « Die Azara-Herme ist eine späte, römische, schwächliche Dutzendware » (*Arch. Jahrb.* XL, 1925, p. 181). Il est vrai que la tête de Cos, dont Mlle Bieber s'est occupée, et où elle voit l'Alexandre mentionné par Carystios de Pergame (Athénée, XV, p. 664), voire le premier grand portrait connu du prince macédonien, n'a pas été citée (*l. l.*, p. 167-183). On comparerait l'Alexandre de Gabies au Louvre (p. 108, fig. 18). Pour le Pseudo-Inopos du Louvre (p. 110), l'étude de M. E. Michon, la meilleure de toutes (*BCH*, XXXV, 1911, p. 288 sqq., pl. X) ne devait pas être négligée ; non plus, à propos des types alexandrins, la suggestive étude de M. P. Perdrizet sur les Alexandres *à l'égide* (p. 133).

Il est inutile de poursuivre ici la révision à travers les temps hellénistiques (ch. XI-XV), pour lesquels M. D. M. Robinson a fait bénéficier l'auteur des observations contenues dans les plus récents travaux de M. E. Pfuhl. Les Ptolémées, les Séleucides, les Attalides, les Antigonides sont étudiés successivement ; là aussi, au passage, on pourrait consigner plus d'une remarque critique ; mais il suffira de celles qui ont été faites ci-dessus pour montrer, et la richesse du travail, et la nécessité de le consulter prudemment. Ajoutons que l'absence de tout *Index* n'en rend pas le maniement plus facile. Comment peut-on, au pays des fichiers perfectionnés et de la bibliographie méthodique, laisser terminer un tel livre d'érudition sans cet *Appendice* utilitaire ?

Ch. Picard.

Miss Goldman (Hetty), *Excavations at Eutresis in Beotia*, conducted by The Fogg art museum of Harvard University, in cooperation with the American School of classical studies at Athens, Greece. — Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, et Milford, London, 1931, in-4, xxii + 294 p., 22 pl. (en noir et couleurs), 4 plans et 341 fig. dans le texte.

Le tell béotien d'Eutresis, à sept milles au S.-O. de la Cadmée thébaine, avait été prospecté par M. A. D. Kéramopoullos ; il a été fouillé de 1924 à 1927, aux frais du Fogg Museum d'Harvard, par l'auteur de cette riche publication, et par l'Ecole américaine d'Athènes. L'habitat, qui avait fourni un contingent à l'armée d'Agamemnon, est déjà mentionné dans le *Catalogue des vaisseaux* de l'*Iliade* (II, 502). Clarke y avait signalé jadis de grands blocs de marbre et de pierre qui encombraient une petite terrasse arable dominant la plaine, près de sources. Les ruines hellénistiques y ont été dégagées elles-mêmes sans grande difficulté, car elles affleuraient presque, ce qui explique d'ailleurs la disparition des vestiges de la cité classique. Dès 1927, il avait été donné un long rapport provisoire (*Bulletin of the Fogg Museum*) ;

et l'*Amer. Journ. of arch.*, en 1928, avait publié une inscription métrique de la Nécropole (XXXII, p. 179-181). Nous sommes en possession, désormais, de l'exposé officiel définitif, où il a été fait un sort aux moindres trouvailles, et dont la présentation est, comme on attendait, fort luxueuse. Aux observations de détail, reprises et précisées, s'ajoutent ici d'ailleurs pour notre bénéfice, maintes vues générales, notamment sur les affinités de la céramique préhellénique recueillie sur place.

On peut, sur le site d'Eutrésis, suivre tout le développement « helladique ». Dès l'époque subnéolithique, il y avait là, à en juger par une portion de mur courbe plus profonde, des habitations à plan curviligne. Avec la fin de l'helladique ancien I, du moins, le plan rectangulaire ou trapézoïdal apparaît et s'impose : deux pièces inégales, rectangulaires elles-mêmes, avec foyers fixes adossés aux murs ; la couverture semble avoir été en terrasse. — Sur le culte à cette époque, nous sommes un peu renseignés par une demeure à laquelle une chapelle est annexée : on y a reconnu une fosse à libations chthoniennes (*bothros*), une banquette, une table à libation ; près de là on a trouvé un curieux rhyton à anse, en forme de taureau ; puissant animal aux cornes énormes, et dont le large mufle, arrêté court, était percé de deux rainures étroites. Dans la maison H (HA.III), il y avait une colonne de brique.

Dès la période de 2000 (vers les débuts de l'helladique moyen), le foyer se fixe canoniquement au centre du « mégaron », dont la maison A nous offre le plus ancien type. A cette époque, le type absidial est rare (maison C, X). Le plan de la demeure privée s'enrichit, par apposition d'un vestibule dallé ; pour certaines installations au moins, la couverture paraît avoir été à double pente : d'après les indices relevés, on aurait, pour cet abri protecteur, enrobé un lit de joncs ou de branchages entre deux couches argileuses : cette palissade oblique rafraîchissante (fig. 71, p. 63) était supportée par un lit de rondins. Le mobilier intérieur s'était alors lui-même perfectionné ; on trouve la trace de fours (fig. 50, p. 46) et de coffres à provisions en terre-cuite : bien des maisons paysannes de Béotie n'ont pas beaucoup mieux aujourd'hui encore, le *dénéké* de fer-blanc, produit de l'importation du pétrole américain, remplaçant seulement la paillotte de roseaux ! — Le dispositif de l'appareil en briques a pu être observé. A l'époque de l'helladique récent, il semble qu'on soit revenu, au moins occasionnellement, à la toiture plate.

La céramique préhellénique d'Eutrésis, très bien étudiée et classée ici, marque des affinités notables pendant les deux premières périodes de l'helladique ancien (I, II), avec la poterie danubienne (Vinça) et de l'Archipel ; ensuite commencent à se faire sentir les influences plus lointaines du Nord de l'Anatolie (H.A.III) : la céramique primitive de la première période porte un décor linéaire en blanc mat peint sur engobe noir ou rougeâtre ; les incisions (cycladiques) n'apparaissent qu'ensuite. Les types fréquents sont la cruche à long bec (maison I, *saucière*), et le rhyton en forme de gourde, qui n'était pas connu ailleurs. A la seconde période, l'engobe lustré s'enrichit de tonalités diverses, grises ou brunes ; on rencontre la forme de la *pyxis*, une étrange jarre (fig. 139) globulaire, à nombreux pieds, avec ornementation plastique cordiforme. — A l'époque des influences anatoliennes, qui voit la décadence de la poterie aux affinités « cycladiques », l'usage du tour commence, et certains vases bénéficient d'un décor clair, sur fond sombre, abondamment représenté. C'est d'une zone s'étendant jusqu'à Anan du Turkestan (à en juger par certaines ressemblances révélatrices), et qui par ailleurs atteint la côte N.-O. d'Asie Mineure, que

seraient partis — avec des envahisseurs apparus alors, assez généralement en Grèce propre, vers 2000, — les procédés nouveaux de l'industrie céramique. Dans le cours de la période « pré-mycénienne » et « mycénienne » (Helladique récent I-III), on distingue trois techniques nouvelles ; dès le début, elles sont formées et se maintiendront avec monotonie : elles ont produit le « minyen » gris, apparu plus tôt ailleurs, le « minyen » jaune qui l'imite, et la poterie à décor mat (*mattpaint*). La poterie à décor mat géométrique n'est pas sans ressemblances, à Eutrésis, avec celle de l'Anatolie hittite. Les périodes de civilisation de la station béotienne ne coïncident qu'à peu près avec les grands progrès de la Crète minoenne. D'importants changements sociaux, — dus peut-être à une réorganisation politique, plutôt qu'à une soudaine invasion, — occasion, en tout cas, d'une vive activité béotienne, se distinguent dans la période de l'Helladique récent III. La bourgade avait reçu alors (p. 68) une muraille, de caractère « cyclopéen », contre le risque, trop justement redouté des invasions barbares. — On songe à la tradition de Stéphane de Byzance attribuant à Eutrésis une enceinte bâtie par Zéthos et Amphion, les urbanistes musiciens et magiciens. La nécropole a donné surtout des renseignements sur le type d'inhumation de l'Helladique moyen (sépultures à enclos de pierre, cistes, *pithoi* funéraires). Les morts sont enterrés parfois dans les maisons : les mains sont souvent ramenées devant la face, comme pour préserver le regard des morts de la vue éblouissante de la divinité chthonienne.

Rien n'est si richement, si curieusement représenté à Eutrésis, que tout ce temps préhellénique, dont la relative prospérité (historique : p. 227 sqq.) explique la mention « homérique ». Après l'âge du bronze, le gisement local perd de son importance et de sa richesse. Comme on n'a trouvé que deux tessons de poterie géométrique, on peut penser que les « Doriens » auraient passé par là, semant ruine et deuil ; du moins au VIe s. était-on réinstallé, un peu en dehors du gisement préhellénique. On a recueilli un rebord de vase avec dédicace archaïque, un Apollon de l'archaïsme avancé, acéphale (1 m. 09 +) évoquant le culte de l'Apollon Εὐτρησίτης et son ἐνδοξότατον μαντεῖον (Stéphane de Byzance) ; la partie inférieure d'une statue de femme assise, de la fin du VIe s. (*REG.* 1930, p. 90-91) ; quelques bronzes avec figures gravées au trait ; des terres-cuites de style classique ; on a exploré les ruines d'une villa gréco-romaine, etc. L'épigramme métrique de trois vers, publiée en 1928, est un très curieux exemple d'humour funéraire (milieu du IVe s.) : certain preneur de taupes, rhodien, y avoue que dans la mort, il a cessé toute joie et toute chasse : il ajoute : « si quelqu'un veut me contredire, qu'il se penche ici, et le fasse ! ». Les Byzantins ne désertèrent pas l'endroit, où ils édifièrent une chapelle, et enterrèrent leurs morts ; Eutrésis avait encore des habitants sous la domination franque, si l'on en juge par les monnaies datées de 1245 à 1382, recueillies sur place (quelques-unes au nom de G. Villehardouin et de Gauthier de Brienne). Il y a un plan, une grande photographie panoramique, et un excellent index.

Ch. Picard.

Fr. W. Goethert, *Zur Kunst der römischen Republik*, Bark et Schröter, Berlin, Dissertation pour l'Université de Köln, in-8, 73 p.

Malgré son titre élargi, cette dissertation, méthodique et nourrie, — une des meilleures qui aient été consacrées à l'art latin, — concerne principalement la *sogenannte Domitius ara*, l'« Autel » de Domitius Ahenobarbus,

dont le Louvre et Munich se partagent les frises, le Louvre ayant récemment, mais de façon encore provisoire, déplacé sa reconstitution, originaux et moulages complémentaires [1]. Les reliefs viennent, comme on sait, du Palazzo Santa Croce, d'où ils étaient passés à la Collection du cardinal Fesch. L'étiquette du Louvre porte toujours : « *Vers 40 : temple de Neptune à Rome.* » — Depuis que A. Furtwaengler, en 1896, avait rapproché les *disjecta membra*, en adhérant à l'opinion d'Urlich (pour l'appartenance au *delubrum* de Cn. Domitius, le vainqueur de Brindisi en 43 av. J.-C.), — la discussion est restée ouverte sur la date et l'interprétation de ce document crucial. M. Fr. W. Goethert étudie d'abord les difficultés qui se rattachent, tant à la date traditionnelle de fondation de l'ex-voto, qu'à sa nature même (base, ou autel?). Il repousse définitivement l'interprétation de A. Furtwaengler, à propos de la *missio exercitus* (dont la lustration témoignerait, vers 43?) ; il indique au passage que la véritable voie explicative avait été découverte dès 1841 par Clarac. Domaszewski aurait été bien inspiré en s'en apercevant. Voici l'exégèse proposée : le sacrifice représenté sur la face dont l'original est au Louvre serait celui qu'offraient les censeurs en fin de charge, à Mars, sur le Champ de Mars. De là, la présence du dieu près de l'Autel (cf. *Ara* Borghèse). On eût pu hésiter pour la consécration entre le plus ancien Cn. Domitius Ahenobarbus, censeur en 115 av. J.-C., et son fils du même nom, censeur en 92/91. Mais d'après un fragment de fastes récemment découvert à Antium, celui-ci est parmi ceux « qui lustrum non fecerunt ». Or, le cas est différent pour le plus ancien Cn. Domitius, dont le *lustrum* est bien signalé en 115, et qui est mort en 104. Les reliefs seraient donc de la période intermédiaire. Leur style s'accorde à cette conclusion.

Depuis que j'ai signalé ainsi (*Rev. Et. latines*, IX, 1931, p. 336) la position de thèse de M. Fr. W. Goethert, en ce qui touche aux dates, M. J. Carcopino a appelé mon attention sur une interprétation dont l'auteur de *Zur Kunst* n'a pas fait état, et qu'il a eu le tort, en tout cas, de ne pas signaler, à côté de l'hypothèse de C. Anti, *Atti Inst. Veneto*, 1924-25, p. 473 sqq. : celui-ci avait pensé à la *lustratio* de fin de censure de P. Servilius Isauricus (55-54), proposition que M. Fr. W. Goethert déclare insoutenable Or, par ailleurs, Mattingly interprétant dès 1922 (*Journ. Roman Stud.*, p. 231-233) les sculptures des monuments du Louvre et de Munich, par comparaison avec divers deniers significatifs, assignait, aux reliefs de l'autel, une date assez voisine de celle de M. Fr. W. Goethert, et même plus « révolutionnaire » encore : ne voyait-il pas, dans la scène de sacrifice du Louvre, l'illustration figurée de la *deductio* votée dès 118 av. J.-C., sous l'appui de L. Licinius Crassus, lors de la fondation de Narbonne (J. Carcopino, *Hist. générale*, II, p. 278-279)? L'un des deux triumvirs élus pour appliquer le plébiscite avait été Cn. Domitius Ahenobarbus, le fils du héros de Vindacium, l'autre étant L. Crassus lui-même (Cicéron, *Brut.*, XLIII, 168). *L'autel* aurait représenté, d'un côté, sous les auspices du dieu Mars, *patron de la colonie projetée* (Narbo-*Martius*), l'inscription au rôle narbonnais d'assignataires, les uns drapés de vêtements civils, les autres en soldats ; tous viendraient recevoir, des mains de *duumvirs*, et sous forme des diptyques représentés, leurs titres de propriété. Il faut reconnaître que cette exégèse, par allusion à la fondation de Narbonne, a le mérite d'expliquer plusieurs particularités des reliefs, qui n'apparaissent pas claire-

1. Elle sera exposée plus tard dans la Cour du Sphinx, couverte.

ment ailleurs, même selon la thèse Goethert : non seulement, par exemple, *la présence réelle du dieu Mars*, épiphanie rare, assez inattendue dans une simple scène de fin de censure ; mais aussi, l'importance donnée sur trois faces au *cortège marin*, où l'on avait peut-être eu tort de voir trop précisément des *Noces* de Poseidon. Les dieux principaux et secondaires de la mer, accourus parmi les flots — autre épiphanie cohérente ! — auraient visé à montrer aux Romains, sous d'heureuses auspices, la fondation de Narbo Martius : « acte considérable », a dit M. J. Carcopino, « qui n'a pris qu'avec les campagnes de J. César et le recul du temps son relief et sa grandeur » (*l.l.*). Je ferai noter qu'au moins les observations de M. Fr. W. Goethert, quant aux *dates* du monument de Cn. Domitius Ahenobarbus, telles qu'elles nous sont maintenant proposées (dernières décades du IIe s.), fortifient aussi l'hypothèse de Mattingly. Celle-ci, étant la plus explicative, a dès lors des chances d'être la meilleure : ce qu'il convenait de marquer, comme je le fais ici pour la première fois. Il ne sera plus désormais nécessaire, ainsi qu'on le jugeait, de penser que le petit-fils (?) du fondateur de Narbonne avait attendu quatre-vingts ans pour faire sculpter son *memorial* à la gloire d'un ancêtre.

J'ai déjà signalé ailleurs (*R.E.L.*, *l.l.*) le détail des autres remarques faites par M. Fr. W. Goethert à l'appui de sa proposition concernant la date de l'Autel de Domitius. Pour justifier le placement des frises avant la fin du IIe s., l'auteur a examiné armes, vêtements, etc. Or, le changement de la *toga exigua* en vêtements plus amples, ne date point, comme on le croyait de la période 35-14 : car les complices de Catilina, en 63 av. J.-C., étaient déjà « *velis* amicti, non togis », à en croire les railleries de Cicéron ; c'est plutôt dès 60 que la mode a changé ; les *togati* des peintures d'autels à Délos, entre 130 et 90, ont encore le même costume que les citoyens de l'*Ara* de Domitius ; on rectifiera aussi, dès lors, la date du Relief de la Villa Borghèse, que C. Weikert, *Festschr. P. Arndt*, p. 48 sqq., avait récemment placé au temps de César ; la stèle d'Aurelius Hermia, à Londres, a dû être elle-même antérieure à 60 av. J.-C. — M. Fr. W. Goethert signale, en passant, les analogies du vêtement, pour la célèbre statue de bronze d'Avles Metelis, à Florence, document dont la date a été si discutée : cette effigie ne peut pas être postérieure à l'an 100. La tête de bronze de Norbanus Sorex, à Naples, doit être au contraire abaissée aux entours de 50 ap. J.-C. Grâce aux observations qui peuvent fixer la date des reliefs de Domitius, on conçoit mieux les ressemblances stylistiques qu'ils offrent avec le Cratère Borghèse et les productions de l'art néo-attique, antérieures au Siège d'Athènes par Sylla (86 av. J.-C.). Le style de l'époque même de Sylla nous est peu connu ; l'auteur signale surtout, hors d'Italie, vers l'Orient, ce qui le représenterait, à son gré. Puis il reclasse un groupe de reliefs, de Florence, du Latran, qui ne semblent pas d'époque républicaine tardive, comme on disait, mais assez postérieurs. Un chapitre est consacré à la période d'art dite du « Second triumvirat », où l'on plaçait naturellement jusque-là l'Autel de Domitius. La production scupturale nous est représentée alors, au vrai, plutôt par des sculptures funéraires.

Ch. Picard.

Yale classical studies, vol. III, 1932. — L'éditeur prie d'indiquer que cette publication, bien qu'elle soit imprimée en Amérique, se trouve chez les représentants de la maison Humphrey Milford, à Leipzig, et à *Oxford University Press*, pour le prix de 14 sh. 6.

Ce livre, soigneusement édité et illustré, renferme trois mémoires. Le second, de M. Erwin R. Goodenough, sur *Une source néo-pythagoricienne*, ne touche aux études proprement philologiques que par les définitions, qu'elle examine, d'un certain nombre de mots du vocabulaire philosophique grec, et aussi par l'usage que l'auteur fait des §§ 130 et suivants du traité de Philon intitulé *Quis rerum divinarum heres*. Il montre que l'écrivain juif, tout en cherchant à définir le Verbe et la Création, d'après Moïse et la Torah, subit l'influence des théories pythagoriciennes sur les éléments. La démonstration s'appuie en grande partie sur le livre que M. Bréhier a consacré aux *Idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie*, mais en discute assez fréquemment les conclusions.

Le premier mémoire, illustré de onze bonnes planches, est un nouveau témoignage de l'activité polyglotte de M. Rostovtzeff, toujours intéressant et toujours heureux dans ses démonstrations. Il est consacré aux *Bulles et sceaux d'argile, avec inscriptions grecques, de la Babylonie séleucide*. Il n'y a dans ce travail que l'esquisse d'une publication complète. M. Rostovtzeff (p. 25) en montre l'intérêt et explique pourquoi il a renoncé à l'entreprendre : « Je suis, dit-il, trop âgé et trop occupé par beaucoup d'autres choses. Je recommande de tout cœur ce sujet à des savants plus jeunes. Mon but, plus modeste, a été de réunir et de classer toutes les empreintes, avec ou sans inscriptions, de sceaux officiels ou privés. La liste est longue, et je ne suis pas certain d'avoir réuni la totalité des matériaux. Toutefois, si incomplète qu'elle soit, ma publication rendra des services. Elle donne un nombre important de monuments dans leur ordre chronologique ; elle reproduit toutes les inscriptions ; elle essaie de les expliquer dans la mesure où on peut le faire actuellement. Une telle publication, j'en suis sûr, facilitera la tâche de ceux qui ont l'occasion de publier des documents du même type ».

Voilà, par l'auteur lui-même, la meilleure explication et la meilleure critique. Il suffira d'ajouter que le catalogue contient 81 numéros aux p. 26-48, et 80 aux p. 103-111 : ces derniers sont donnés en Appendice, par M. Robert Mac Dowell, de l'Université de Michigan.

M. John Day, dans le troisième mémoire, étudie l'*Agriculture dans la vie pompéienne*. Pareil travail, méthodique et même méticuleux, donne l'impression d'une de ces œuvres scolaires par quoi les étudiants apprennent à réunir et à commenter des matériaux épigraphiques ou archéologiques. Car l'auteur, avec raison, fait relativement peu de cas des témoignages accidentels fournis sur la culture pompéienne par les auteurs anciens de Traités généraux d'agriculture. Mais les renseignements que les ruines, les fresques, les graffites, etc., paraissent fournir avec une précision absolue, sont en réalité assez douteux et décevants. Les fouilles pompéiennes n'ont ni déblayé tous les terrains d'exploitation agricole, ni fixé rigoureusement l'usage des *communs* dans les divers villages de la périphérie. Ni les inscriptions murales, ni les natures mortes des peintures ornementales ne peuvent suffire pour établir une liste complète des légumes et des fruits récoltés par les propriétaires ruraux. Le catalogue des timbres d'amphores et de *dolia* ne peut que donner l'illusion fausse qu'on parviendra à dresser l'inventaire des crus locaux, ou à déterminer la quantité des vins indigènes exportés ou des vins étrangers importés : encore moins réussirait-on à en déduire les préférences dégustatives des riches Campaniens.

Georges Seure.

Einleitung in die Altertumswissenschaft, vol. II, 1re partie, Leipzig, Teubner, 1930-1932. Prix : 12 Marks.

Cette réédition de l'excellente Encyclopédie qui, depuis la mort d'Alfred Gercke, est dirigée par le seul Edouard Norden, comprend les trois ouvrages suivants, auxquels est ajoutée séparément une feuille contenant : *Table des Matières, Index et Liste des Abréviations :*

1. *Griechisches und Römisches Privatleben*, par E. Pernice, 37 p.
2. *Münzkunde*, par K. Regling, 37 p.
3. *Griechische und Römische Kunst*, par A. Rumpf, 106 p.

Les deux premiers ouvrages paraissent en 4e tirage ; ils sont connus de tous les travailleurs, et, malgré les améliorations et la mise au point qu'ils révèlent, ne sauraient donner lieu à un compte rendu spécial.

Le troisième ouvrage est au contraire nouveau, et remplace celui qui avait d'abord été demandé à feu E. Winter. Dans un court Avertissement au lecteur qui ouvre la feuille complémentaire dont il a été parlé ci-dessus, M. Norden lui-même signale que l'attention doit surtout se porter sur les deux extrémités du livre : époque archaïque et époque romaine.

Ceci revient à dire en somme que l'auteur a été amené par les découvertes et par les théories récentes à faire à certains pays et à certaines catégories d'objets une place que jusqu'à présent aucun manuel ne leur avait peut-être aussi expressément réservée. Je veux parler ici moins de l'art crétois ou de la culture helladique, déjà depuis longtemps connus et classifiés, que de l'importance accordée aux indications fournies par les étoffes ou les fibules. Quant au style *idéen*, tiré des boucliers de bronze de l'Ida crétois, ou au style *dédalien*, ce sont diverses particularités des trouvailles en Crète que l'on a élevées à la dignité de têtes de chapitres, et qui ne sont peut-être que de simples étiquettes.

D'autre part, il est évident que l'art romain ne doit plus se limiter pour nous aux monuments de Rome et aux peintures ou aux édifices de Pompéi. Les fouilles du Forum de Trajan, le Trophée de la Dobroudja, la Basilique de la Porte Majeure, nous ont appris l'existence et les caractéristiques d'un style *flavien*. Il existe de même un style *antonin*, et surtout un style que, ne fût-ce que pour accentuer le parallélisme et prendre une dénomination commode, je proposerais d'appeler *valérien* : pensant ainsi à Maximien et à Dioclétien, surtout à ce dernier, dont les Thermes à Rome et le Palais à Spalato sont comme une synthèse de cet art tardif. L'originalité et la personnalité de l'école syrienne, à laquelle on doit en grande partie faire remonter cette architecture, ne se manifeste pas moins par tant de bustes-portraits, de sarcophages et de mosaïques qui ornent les musées romains. M. Rumpf, qui appelle cette période l'*antiquité tardive*, en a excellemment parlé.

Le même Manuel s'est augmenté en même temps, pour le prix de 1 Mark 80, du 3e fascicule du vol. III, confié à M. Victor Ehrenberg et intitulé *der Griechische und der Hellenistiche Staat*.

En 104 p., l'auteur étudie et décrit la constitution et le fonctionnement de l'état grec. Mais le soin qu'il a pris de distinguer l'époque grecque de l'époque hellénistique, montre bien que c'est sur cette dernière que porte spécialement son effort. Naturellement, c'est le règne d'Alexandre le Grand qui marque le passage de la *cité* à *l'empire*. On s'est beaucoup occupé, ces derniers temps, du conquérant macédonien. D'autre part, depuis le début du siècle, nos connaissances sur la domination ptolémaïque en Égypte ont

considérablement augmenté. M. Ehrenberg a fait le plus large usage de toutes les études nouvelles provoquées par cette renaissance des études gréco-anatoliennes et surtout gréco-égyptiennes. Mais il ignore l'*Alexandre* de M. Radet, et des travaux de Jouguet, de Lesquier, de Lefebvre, il ne parle que très peu ou pas du tout.

Georges Seure.

M. L. W. Laistmer, *Greek History*, xiv-485 pages, 10 cartes. New-York, 1932, chez D. C. Heath and C°.

Ce livre tient, dans un sens, plus qu'il ne promet, car le premier tiers en est consacré, non seulement à l'histoire de la civilisation crétoise, mais à celle de l'Égypte, de l'Assyrie, des États hittites et syriens. L'histoire grecque proprement dite ne commence qu'à la page 130. On y trouvera un résumé commode et agréablement présenté des travaux d'ensemble parus sur la question dans ces dernières années. Le récit proprement historique est clair et prudent : on le jugera parfois un peu court, quoiqu'il soit enrichi de développements nouveaux par rapport au *Survey of Ancient History* du même auteur ; loin de trouver « disproportionate to the importance of the age [1] » le chapitre consacré à l'histoire hellénistique, on ne pourra s'empêcher d'estimer maigres ces 25 pages où sont résumées les années 323 à 133. Les chapitres sur la civilisation sont en général d'une bonne venue, en particulier ceux qui sont relatifs à l'histoire économique, où le beau livre de M. Glotz (*Le Travail en Grèce*) a été heureusement utilisé. D'autres aspects ont été moins bien mis en lumière : les notions de linguistique [2] sont vraiment insuffisantes, et aussi les développements relatifs à l'histoire de la religion [3].

Jean Hatzfeld.

Nilsson (Martin P.), *The Mycenaean origin of Greek mythology*, 1 vol. in-8°, 258 p. University of California Press, Berkeley, 1932.

Ce livre de M. Nilsson est comme une suite à sa *Religion minoenne et mycénienne*. Dans ce dernier ouvrage, il avait pu montrer que, sur tels ou tels points, la religion de la Grèce historique procédait de la religion égéenne ; ici, il est question de la mythologie, mais presque exclusivement de la mythologie héroïque (p. 30) : et l'auteur retient surtout les légendes qui sont le bien commun de la Grèce comme celles qui composent le cycle troyen ou le cycle thébain, celles des Argonautes, etc.

Le chapitre II, qui occupe plus de la moitié du livre, est intitulé : *Centres mycéniens et centres mythologiques*. La thèse, c'est que les grandes légendes remontent à l'âge mycénien. Et la méthode de démonstration est adéquate à l'objet de l'enquête : ces grandes légendes sont en rapport défini avec des centres de civilisation mycénienne ; inversement, là où il y a des centres mycéniens importants — et en raison directe de leur importance — il y a des légendes fameuses. M. N. considère ainsi, successive-

1. Préface, p. 1.

2. Dire que l' « Attic Greek » est devenu au IIIe siècle la langue universelle, sans même mentionner la κοινή (p. 435), ne peut que donner au lecteur non prévenu une notion fausse.

3. Pas un mot sur l'évolution religieuse à l'époque hellénistique, sans doute la lacune la plus fâcheuse du livre.

ment, l'Argolide, la Laconie, la région de Pylos, le sud de la Béotie, le Nord de la Béotie et le Sud de la Thessalie, l'Attique. La méthode, aussi bien, ne se contente pas de simples concordances. D'une part, il y a des résidus dont il faut rendre compte : telle légende célèbre de telle région n'est pas en rapport avec l'archéologie mycénienne ; c'est le cas de la chasse de Calydon ; inversement, tel centre mycénien ne figure pas dans la légende : c'est le cas de Midéa et de Gla. Dans le premier cas, il se peut qu'il y ait eu un centre préhistorique dont l'importance est encore méconnue : il y a tout au moins les restes d'une cité mycénienne à Calydon, où l'acropole, aussi bien, n'a pas encore été explorée (p. 186). Dans le second cas, on admettra que, les villes mycéniennes n'ayant pas laissé de traces, les légendes qui y avaient rapport se sont perdues (pp. 128, 182, 207). D'autre part, la démonstration ne sera valable, dans l'ensemble, que si un autre principe d'explication n'est pas possible. Or, la plupart des grands centres mycéniens ont été plus ou moins ruinés à la fin du IIe millénaire : on n'aurait pas inventé d'y localiser de grands héros ou des événements célèbres s'il n'y avait eu une tradition antérieure ; en outre, il est constant que l'épopée homérique conserve des souvenirs très anciens (p. 20, cf. p. 131, sur la Thèbes d'Egypte) et, si nous voulons nous représenter le milieu où la matière épique s'est constituée, il nous faut remonter par delà le « Moyen Age » — précisément jusqu'à l'époque mycénienne : la royauté d'Agamemnon suppose le royaume de Mycènes ; la guerre des Sept Chefs, la Thèbes préhistorique, etc.

Il est ensuite question du cycle d'Héraclès qui, à la différence des précédents, n'est pas attaché à une province géographique. Mais M. N. essaye de démontrer, de façon plausible, qu'il est bien antérieur à Homère, quelles que soient d'ailleurs les modifications qu'il a subies au cours du temps ; et il souligne qu'il comporte des localisations diverses, parfois simultanées et contradictoires, mais qui nous reportent également à la période mycénienne (Tirynthe, Thèbes).

Enfin, un chapitre, le plus court, sur l'Olympe. Ce qu'il y a de remarquable dans le monde des Dieux tel qu'Homère le représente, c'est l'organisation monarchique qu'on ne retrouve pas, sous la même forme du moins, dans d'autres panthéons. Or, si l'on recherche les conditions historiques dont cette pensée religieuse peut être le reflet, on ne les trouvera ni à l'époque archaïque, ni au « Moyen Age ». Une royauté puissante est au contraire un fait mycénien — comme le nom même de l'*Olympe* est un mot préhellénique. A quoi M. N. rattache une observation ingénieuse : se demandant « pourquoi les Dieux habitent sur l'Olympe », il constate que cet habitat n'appartient en propre et originairement qu'à Zeus, dieu des hauteurs ; les autres divinités, en principe, ont leurs domaines dans d'autres régions du monde : elles ont été transportées dans la demeure du « Maître des Dieux », à titre de sujets ou de vassaux (p. 231, 250 ; on pourrait ajouter, en manière de confirmation : à l'image de ce qu'on voit mentionné parfois dans la tradition relative aux *synœcismes*).

En soi, la thèse de M. N. n'est pas neuve. Elle vaut par la précision et par l'effort de démonstration ; et il y a certainement à en retenir. Mais nous craignons que la rigueur apparente de la méthode n'ait fait illusion à l'auteur, sinon quant à la valeur des résultats d'ensemble, du moins quant à la portée de la thèse elle-même. Celle-ci se présente avec des contours très nets : à l'examen, il faut en rabattre. On peut considérer comme prouvé que le souvenir des grands centres mycéniens se retrouve dans la légende de la royauté d'Agamemnon ou de celle de Nestor, dans la geste des Sept

Chefs ou dans celle des Minyens. etc. Seulement, on s'en doutait déjà : ce qui, évidemment, intéresse M. N., c'est de démontrer aussi la réciproque, à savoir qu'une certaine mythologie est toujours en rapport avec des centres mycéniens. Mais laquelle ? Admettons que la légende puisse être considérée à part des autres espèces mythologiques — ce qui n'est pas possible sans réserves, M. N. en convient : il reste que la légende elle-même n'a été retenue que partiellement et, dans certaines des parties qui en ont été retenues, résiste à la démonstration. Une légende comme celle d'Io est traitée par prétérition (p. 63), et bien d'autres simplement omises ; d'autre part, on ne voit pas que l'analyse des légendes de l'Attique (p. 159 sq.) soit bien probante. En fait de mythologie légendaire, sur quoi porte au juste la démonstration ? Avant tout, sur celles des légendes qui ont été de bonne heure matière poétique. Le résultat, d'ailleurs, reste intéressant ; seulement, la thèse aurait gagné à être précisée en d'autres termes, comme l'auteur lui-même y inclinait : la thèse, renouvelant celle d'Evans sur un mode plus plausible, ce serait que cette forme de littérature, cette exploitation littéraire de la légende, remonte bien elle-même aux temps mycéniens et que, par une tradition parfois somnolente, mais jamais interrompue, les mêmes *gestes* se sont perpétuées pendant peut-être un millénaire jusqu'à l'achèvement des poèmes homériques. Non sans variations, bien entendu : et nous ne pouvons pas définir les variations. Mais la conclusion, qui n'était que pressentie jusqu'ici, peut être considérée comme acquise : c'est bien quelque chose.

En quel sens concerne-t-elle l'histoire religieuse ? M. N. ne pose pas la question : ce qui l'intéresse, ce ne sont pas les thèmes légendaires en eux-mêmes, mais la persistance des légendes (cf. p. 165, à propos des mythes « tardifs » du cycle de Thésée, dont il admet qu'ils peuvent être un rebrassage de mythes anciens, mais dont il n'a pas à s'occuper). Or il y a peut-être ici une équivoque : ou bien on postule que ce qu'il y a d'essentiel dans la légende, c'est le récit qui s'est constitué dans certaines circonstances réelles et, par suite, les événements ou les situations historiques à quoi la légende a rapport ; ou bien on considère que, quelle que soit la réalité historique des événements ou des situations, l'essentiel, c'est le travail d'imagination dont la légende elle-même procède. Le premier point de vue se trouve plus ou moins commandé ici à l'auteur, qui va même assez loin quoiqu'il se défende de professer l'espèce d'évhémérisme aujourd'hui en faveur chez les Anglais : car non seulement il soutient que la légende des Sept Chefs a rapport à l'histoire de Thèbes et de la Grèce, mais il essaye d'interpréter la légende des Danaïdes comme le souvenir d'événements qui auraient pu se passer au XIIIe siècle, lors de la tentative infructueuse des Danaens et autres Peuples de la mer contre l'Égypte (p. 66 sq.). Mais si ce point de vue est légitime — en principe —, l'autre ne l'est pas moins : comment s'explique, dans le milieu ancien où nous reporte l'analyse, l'idéalisation même dont témoigne la légende, et ce qu'il y a de proprement mythique en elle ? Parler d'une espèce de « climat » propice à l'épopée, l'explication est insuffisante et risque d'être verbale : on n'est guère avancé quand on a dit (p. 17) que « par le besoin d'exagérer la louange et par l'insuffisance du rationalisme à un tel moment, les voies sont ouvertes au surnaturel ». Le surnaturel de l'épopée n'est pas expliqué pour autant ; et l'épopée suppose autre chose avant elle. — Question hors du sujet ? Non : car, si la solution n'en est pas au moins orientée, il n'est pas très instructif, quant à la « mythologie grecque » elle-même, de savoir qu'elle a des « origines mycéniennes ». Or, ce qui semble caractéristique de la mytho-

logie que M. N. considère, c'est qu'elle a rapport à des maisons royales — au point que, parfois, elle indique des relations de féodalité. On conçoit d'ailleurs qu'elle puisse perpétuer de très vieux thèmes, antérieurs à la floraison mycénienne elle-même : fait reconnu de l'auteur, malgré ses distinctions fréquentes et en un sens artificielles entre mythes « heroic », « divine » et « hieratic », entre mythes localisés et non localisés, entre « vrais » et « faux » mythes de fondation, entre « mythes historiques » et « folk tale ». Il en est ainsi pour le thème du « kingly magician » (p. 91), pour celui des naissances royales (p. 141 sq) et pour deux autres qui ne sont peut-être pas sans rapport entre eux et sur lesquels M. N. revient à plusieurs reprises : d'abord, le mythe de l'enlèvement de la déesse, qu'il retrouve dans la légende d'Hélène et dans celle de Thésée, et dont il admet qu'il a été « sécularisé » par les Grecs envahisseurs et transposé dans l'*aition* de la guerre de Troie ; ensuite, le mythe de la « victoire sur la mort » — c'est celui des deux derniers travaux d'Héraclès, doublets l'un de l'autre — qui suppose un voyage dans l'au-delà, avec quête d'un monstre, de richesse, de nourriture merveilleuse...

Malgré ces indications, l'objet du livre est ailleurs. Depuis les *Griechische Feste*, l'auteur a évolué : c'est à l'histoire générale qu'il s'intéresse plutôt aujourd'hui et, dans la religion même, à ce qu'il y a de proprement historique. Il y a lieu de souligner, à ce point de vue, la conception qui s'affirme dans le présent ouvrage : le terme de mycénien, pour M. N., a un contenu plus spécifique qu'il ne l'a couramment. Il s'agit toujours, bien entendu, de la civilisation qui a fleuri dans la Grèce continentale depuis la dernière période de l'Helladique moyen et qui procède, à coup sûr, de la civilisation « crétoise » ; mais, au lieu de faire du mycénien un simple prolongement du « minoen », M. N. le considère somme toute comme à part, tirant ainsi les conséquences du fait généralement admis que les représentants de cette civilisation sont les envahisseurs de parler indo-européen ; et rétablissant d'autre part, entre Mycéniens et Hellènes, la double continuité de la langue et du patrimoine légendaire, il laisse entendre que le début de l'histoire grecque proprement dite devrait être reculé jusqu'en plein second millénaire. Il y a des points, il est vrai, sur lesquels il ne s'explique pas : outre que le concept de mycénien implique parfois chez lui, de façon bien inattendue, une idée de « primitif » (p. 216), on ne voit pas quelle part est faite, dans la constitution de la légende, soit au facteur « minoen », soit au fac- « indo-européen ». Quelques allusions seulement à des mythes « préhelléniques » — « divins » ou « cultuels » — qui relèveraient du premier. Sur le second, silence complet : parce qu'il est difficile d'en parler, est-ce une raison pour nier son existence ? — Il reste que la thèse générale tient, et qu'on peut en savoir gré à M. N. ; on lui saura gré, accessoirement, de la critique qu'il dirige çà et là contre certaine « mythographie », celle qui déduit la chronologie des légendes de la chronologie des œuvres littéraires, qui, au besoin, postule ces œuvres littéraires, qui jette sans cesse dans le débat des opinions de *scholars* toujours nouvelles par définition, et qui oppose, sur l'antiquité relative de tel chant de l'*Iliade*, les thèses les plus autorisées et les plus contradictoires.

Louis Gernet.

Hommel (H.), *Metoikoi. Terminologie, Geschichte und System des athenischen Beisassenrechts* (Sonderabdruck aus Real-Encycl. der class. Altertumswiss., B. XV, 1413-1458), 1931.

Ce travail sur les métèques, qui fait partie du Pauly-Wissowa et que

doivent suivre des « recherches philologiques et historiques », est autre chose qu'un article quelconque de dictionnaire ; il représente une mise au point et témoigne en certaines parties d'une réflexion personnelle.

Il comporte les divisions qui s'imposent, étant admis que l'essentiel de l'article porte sur les métèques d'Athènes : définitions antiques — terminologie — histoire — nombre et origine des métèques — condition juridique — situation économique et sociale — les métèques hors d'Athènes — droit comparé. — On peut estimer que toutes ces parties ne sont pas également bien traitées. La plus faible est celle qui concerne la condition juridique. Sur la question du προστάτης où l'auteur adopte la solution de Wilamowitz, on peut lui donner cause gagnée. Mais le reste est bien rapide. Au point de vue de la procédure, l'exposé est confus et ne dispense pas de se reporter au travail de Hitzig dans *Zeitschrift für Savigny-Stiftung* (1907). Des lacunes ou des erreurs : M. H. admet, à la suite de Latte, que le témoignage des métèques devait être renforcé par le serment (col. 1445) — opinion qui n'est appuyée que sur une mauvaise interprétation d'Eschine II, 155 sq. ; il n'est point parlé du privilège des citoyens en matière de torture ; sur la contrainte par corps en matière civile, la discussion est insuffisante ; rien sur la question de l'ἀπαγωγή en matière d'homicide. Sur le droit « matériel » (applicabilité des droits nationaux), l'auteur passe bien vite. Sur le droit familial des métèques, l'importance du texte d'Aristote n'est pas relevée, ni le texte lui-même.

M. H. réduit trop, semble-t-il, le nombre des métèques (col. 1441 sq. ; *l'Histoire grecque* de M. Glotz, t. II, eût pu être signalée dans la bibliographie) : une trentaine de mille âmes pour le ve siècle, ce n'est vraiment pas beaucoup, en regard de 3.000 *hoplites* métèques que nous indique Thucydide, II, 13, 7. Pour ce qui est de leur origine, l'auteur admet à la suite de Clerc, et d'après les mêmes données épigraphiques, que l'élément non hellénique y était en faible minorité ; mais il ne faudrait pas oublier les affranchis dont l'origine barbare ne peut pas toujours être décelée.

Au sujet de la situation sociale des métèques, quelques expressions appellent des réserves : tout le monde ne trouvera pas aussi « pertinente » que M. H. la comparaison qu'il emprunte à Hasebroek, du métèque et du juif moderne ; et il y a peut-être un peu de « littérature » à parler de *pogrome* à propos de la persécution des métèques par les Trente (col. 1452). Dans la même section, un portrait assez curieux de Lysias où il y a de la verve et pas beaucoup de sympathie.

Quant à l'institution elle-même, M. H. la caractérise par la formule de Wilamowitz : *Quasibürgerrecht*. Le mot a eu décidément du succès — plus de succès, à tout prendre, qu'il ne méritait. Qu'est-ce qu'un quasi droit de cité pour des sujets qui non seulement sont dépourvus des attributs essentiels du citoyen tels que les définit Aristote, mais qui ne possèdent ni le *ius conubii*, ni le droit de propriété foncière — et qui en outre (M. H. l'établit par de bonnes raisons) n'appartiennent pas aux tribus ? — C'est encore pour le statut religieux — mais sur ce point, l'exposé de M. H. est plutôt succinct — que la formule serait le plus défendable.

La partie historique lui donne pourtant une espèce de justification. C'est certainement la meilleure de l'article (avec la première, où la terminologie est l'objet d'une enquête diligente : relevons, col. 1416 sq., la critique définitive de l'interprétation de μετ-οικεῖν par l'idée d'un changement d'habitat). L'auteur a bien marqué les phases de l'institution : au « Moyen Age », dans l'*Adelsstaat*, l'étranger résidant est incorporé au groupe (parfois par le biais de la clientèle) ; mais, suivant sa condition sociale, il est

rattaché à telle ou telle classe. C'est à partir du moment où la *ciuitas* est étendue à tous les *ingenui* — c'est-à-dire avec Solon — que se pose la question du statut des immigrés. Dans la constitution de Solon, c'est la naissance athénienne, en principe, qui marque la ligne de séparation ; mais Solon fait exception pour certaines catégories d'étrangers, qu'il naturalise. Clisthène reprendra cette tradition ; mais, d'une façon générale [1], la cité post-solonienne, surtout aux ve et ive siècles, manifeste un esprit aristocratique et une tendance à se replier sur elle-même : la condition du métèque représente un compromis entre cette tendance et le libéralisme, qui, hérité de Solon, reste pour Athènes comme un besoin organique ; le métèque est un étranger qu'on n'a plus fait citoyen, mais auquel on a assuré une place dans la cité. M. H. conclut que l'institution est essentiellement une création athénienne. A vrai dire, nous la connaissons mal hors d'Athènes : de nos maigres données peut-on inférer que, là où il y eut une véritable classe de métèques, où fut organisé un statut spécial pour les étrangers résidants, ce statut porte la marque de l'influence athénienne ? M. H. ne pose pas la question et, au surplus, l'avant-dernière section de son article est très sommaire. Du moins a-t-il indiqué, dans le cas d'Athènes, comment l'institution s'est trouvée liée au développement même d'une certaine démocratie.

Louis Gernet.

Vitali (Luisa), *Fonti per la storia della religione cyrenaica, raccolte e commentate* (R. Università di Padova. Pubblicazioni della facoltà di lettere e filosofia, vol. I), Padova, 1932, in-8°, xix-165 p.

Recueil des textes littéraires et épigraphiques, avec indication des monuments archéologiques et numismatiques, relatifs aux cultes de Cyrène. Les textes, accompagnés d'une traduction, sont répartis entre les divinités suivant l'ordre alphabétique.

Suit un commentaire dont l'auteur indique le caractère provisoire, les fouilles pouvant étendre et modifier nos connaissances. Il porte seulement sur les divinités et les mythes : rien sur le rituel ; c'est pourtant le plus intéressant dans les découvertes récentes ; mais, bien que les textes cités s'y rapportent parfois, l'objet de l'ouvrage est l'« histoire de la religion ». A cet égard, le commentaire ne pouvait pas donner grand chose de bien neuf, les fouilles elles-mêmes ayant assez peu enrichi nos connaissances. Le tableau des divinités n'a même rien de très instructif, ni de très particulier. Apollon, qui est le grand dieu, a pu être étudié d'un peu près (p. 125 sq.). Une figure originale, *Libya* : est-ce une personnalité bien vivante ? Nous ne voyons rien dans les textes, ni dans les remarques de l'auteur, qui nous oblige à le penser.

La partie la plus importante concerne les « légendes des origines ». Il s'agit, d'une part, du personnage de Cyrène (*Kyrana*) ; de l'autre, de légendes proprement héroïques (où, du reste, nous ne voyons guère la religion elle-même intéressée que par le culte de Battos et celui des Anténorides). Sur le premier point, l'auteur combat la thèse de Malten : il faut bien convenir qu'elle est des plus fragiles ; encore les objections présentées ne

1. Pour les naturalisations au moment de la bataille des Arginuses (col. 1437), l'auteur paraît trop hésitant : s'il n'y a pas de textes contemporains pour les métèques, il y en a pour les esclaves, ce qui fournit un argument *a fortiori*.

sont-elles pas toutes les objections possibles. Le plus probable, c'est encore — toutes réserves faites sur la construction de Studniczka — que Cyrène est une divinité grecque importée. Parmi les légendes héroïques, celles qui se rapportent aux Argonautes sont l'objet d'une analyse précise où les variations, parfois locales (p. 117), sont heureusement indiquées. On aurait souhaité que l'intérêt du thème fondamental, qui est un thème d'hospitalité, de présents échangés et d'investiture, fût mis en relief.

A propos d'Isis, nous relevons l'omission, dans la bibliographie, de l'article de F. Cumont (*Journal des Savants*, 1927, p. 318 sq.).

Louis Gernet.

F. Jacoby, *Die Einschaltung des Schiffskatalogs in die Ilias* : extrait des *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1932, XXIV, pp. 572 à 617.

Le chant B de l'*Iliade* est peut-être celui qui pose à la sagacité des homérisants les problèmes les plus embarrassants. Il faut expliquer le rapport entre l'ὄνειρος et la πεῖρα, l'origine des deux catalogues, celui des Grecs et celui des Troyens. C'est un des cas où le parti pris des unitaristes apparaît le plus malaisé à défendre. M. Jacoby, dont on connaît la pénétration, ne se range ni dans le clan des « unitaristes » ni dans le clan de ceux qu'il appelle les « analystes ». Mais dans le chant B, le catalogue fait l'effet d'une pièce rapportée. Le contenu de ce catalogue a été souvent étudié, depuis Niese jusqu'à Allen. Quelle qu'en soit l'origine, il contient des éléments fort anciens, et qui nous apprennent beaucoup sur l'histoire et sur la géographie de la Grèce archaïque. M. Jacoby néglige ces questions, mais se propose de montrer comment ce morceau a pu être introduit dans le poème. On retiendra l'analyse de la première partie du chant, où l'auteur montre comment se justifie la πεῖρα. Quant au catalogue lui-même, M. Jacoby s'applique d'abord à en délimiter l'étendue. Les vers 456-458 peignent la marche en avant des troupes et appartiennent au plus vieux fond du poème. L'interpolation commence au vers 459 avec la série de comparaisons qui constituent le raccord et avec l'invocation aux Muses. Mais l'analyse peut pousser encore plus avant. En 336-397 se placent un discours de Nestor et une réplique d'Agamemnon qui ralentissent le mouvement. Après le discours d'Ulysse et l'approbation de l'armée (v. 335), le discours de Nestor surprend. Il s'adresse non à l'armée mais à Agamemnon. Il répète en partie ce qu'Ulysse vient de dire. Mais le passage s'éclaire si l'on observe que, dans la seconde partie de son allocution, Nestor conseille à Agamemnon de passer en revue l'armée, rangée par tribus et par phratries : B 362, κρῖν' ἄνδρας κατὰ φῦλα, κατὰ φρήτρας, Ἀγάμεμνον etc... Il n'est pas douteux que ce vers et les suivants annoncent le catalogue. M. Jacoby en tire la conclusion que les vers 336-397 ont été composés par l'interpolateur qui voulait introduire le catalogue.

Reste à déterminer où finit l'interpolation. Le catalogue de l'armée grecque se termine au vers 785. L'analyse des vers suivants présente les plus grandes difficultés. Ils peignent les préparatifs, la marche des Troyens qui s'apprêtent à faire front ; mais ils introduisent en même temps le catalogue des troupes troyennes. M. Jacoby propose d'attribuer à Homère les vers 786 à 802, 807 à 815. — Les vers 803 à 806 et 816 à 877 seraient l'œuvre d'un nouvel interpolateur qui aurait inséré un développement parallèle au catalogue de l'armée grecque.

Les hypothèses de M. Jacoby sont commodément résumées dans le

tableau de la page 615. Le catalogue des troupes grecques est une très ancienne interpolation dans notre *Iliade*, et le catalogue des Troyens est une extension de cette interpolation. M. Jacoby ne marque peut-être pas assez nettement que le catalogue grec doit reposer sur un texte ancien et célèbre, ce qui expliquerait pourquoi il a été intégré dans l'*Iliade*. — Quant à la chronologie de ces insertions, M. Jacoby essaie de montrer que le catalogue grec serait antérieur aux *Chants Cypriens*, et le catalogue troyen, postérieur.

Chemin faisant l'auteur touche à des questions de portée générale. On le louera de repousser l'hypothèse des *Einzellieder* (p. 616 et 617) ; mais il est surprenant que, comme Wilamowitz, il n'attache aucune importance au fait qu'un certain nombre de manuscrits et de papyrus omettent le catalogue (p. 573). C'est se priver délibérément de données positives fournies par la tradition, dont M. Bolling (*The external evidence for interpolation in Homer*) a montré l'importance.

P. Chantraine.

Hesiod, *Works and Days*, edited by T. A. Sinclair. Londres, Macmillan, 1932, in-8°, lxvi-96 pages.

Le poème des *Travaux et des jours* est la première œuvre de littérature personnelle que nous livre l'antiquité grecque. Aucun texte, à tous les points de vue, n'appelle plus de commentaires. On s'explique donc que les philologues lui aient porté un vif intérêt. Après les éditions commentées par des maîtres comme M. Paul Mazon ou Wilamowitz le travail de M. Sinclair apporte une contribution utile. Il s'attache moins que M. Mazon à la tâche essentielle d'analyser la composition et le mouvement du poème, il ne se risque pas, à la manière de Wilamowitz, aux hypothèses suggestives mais aventureuses. Mais il s'est efforcé dans l'introduction et dans les notes de fournir tous les éclaircissements qu'un lecteur pourrait solliciter de lui : qu'il s'agisse de l'explication littérale, de la suite des idées, des digressions comme le mythe de Pandore ou celui des races, des travaux des champs ou des pratiques religieuses décrites par Hésiode, de la langue du poème enfin, M. Sinclair s'est scrupuleusement informé en puisant aux meilleures sources. Les notes relatives à la linguistique et au folk-lore ouvriront aux étudiants bien des aperçus nouveaux.

Pour le fond et l'interprétation du poème le nouvel éditeur suit souvent M. Mazon (p. ex. pour le prologue, pour la traduction du vers 39 etc.). Mais il conserve son indépendance : il choisit au vers 21 la leçon χατίζων; il considère le vers 76 comme interpolé ; il introduit au vers 240 la leçon médiocrement attestée ἐπαυρεῖ (ἀπηύρα convient en effet assez mal) ; il adopte, au vers 477, la séduisante interprétation de Wilamowitz pour πολιὸν ἔαρ ; il tente, vers 218, une explication nouvelle pour τροχαλόν « qui court » (pour se réchauffer) ; la traduction traditionnelle « courbé » s'accorde mal avec le sens propre de τροχαλός.

Quant aux explications grammaticales, M. Sinclair les a multipliées avec raison, le texte posant des problèmes de toutes sortes. On n'attendait par de lui une explication de l'infinitif ἀμᾶειν (v. 392) qui restera encore longtemps obscur. Mais là où un éclaircissement peut être fourni, l'éditeur le donne avec précision. Sur le digamma dans le vers hésiodique la note du vers 28 et quelques autres apportent, avec les nuances qu'il faut, des indications exactes : vers 198 la forme καλυψαμένω est justifiée par un renvoi aux *Vorlesungen* de Wackernagel ; — v. 347 la note sur ἔμμορε est un peu

confuse, le rapport entre εἵμαρται et ἔμμορε est en réalité parfaitement clair ; — v. 570 une inexactitude est à rectifier dans la note οἴνη « vine » n'équivaut presque jamais à οἶνος dont le sens est « wine ». Parfois l'auteur se laisse entraîner à signaler des étymologies plus ou moins assurées : v. 38 il a accueilli un rapprochement de βασιλεύς avec βάζειν qui est dénué de toute vraisemblance.

L'introduction groupe un grand nombre de données utiles sur la vie d'Hésiode (en qui M. Sinclair voit avec raison l'auteur commun de la *Théogonie* et des *Travaux*), sur les manuscrits et les papyrus, sur le caractère du poème, à la fois autobiographique, moral et didactique, sur la situation sociale et les croyances religieuses de la Grèce à l'époque où le poème a été composé. M. Sinclair écarte délibérement les combinaisons de la « haute critique » telle qu'on l'entendait au dix-neuvième siècle : « Dissection itself is neither right, nor wrong ; it is merely an occupation « (p. x). — J'aime moins le parallèle assez artificiel instauré entre le poème des *Travaux* et les *Epitres* d'Horace.

P. Chantraine.

Aristote, *La Poétique*, texte établi et traduit par J. Hardy (Collection Budé). Paris, Les Belles-Lettres 1932, in-8°, 101 pages en majeure partie doubles.

La collection Budé s'enrichit d'une *Poétique* d'Aristote due à la diligence d'un philologue belge M. J. Hardy. L'introduction expose clairement les problèmes soulevés par ce texte que les philologues ont déjà tellement étudié : la question du second livre perdu qui devait traiter de la comédie, la rédaction des traités ésotériques en général et de la *Poétique* en particulier, le problème de la κάθαρσις dont l'auteur retrace l'historique et pour lequel, après avoir signalé le rapprochement avec le livre VIII de la *Politique*, il adopte l'interprétation physiologique de Bernays et Henry Weil ; quant à la date de la *Poétique*, M. Hardy la situe au cours du second séjour qu'Aristote a fait à Athènes de 335 à 323. — On regrette seulement que l'opposition entre Aristote et Platon ne soit pas plus nettement marquée : elle se manifeste non seulement à propos du problème des rapports de la poésie et de la morale, et dans la doctrine de κάθαρσις, mais aussi dans la théorie aristotélicienne de la création poétique.

Pour l'établissement du texte, M. Hardy se fonde sur le *Parisinus* 1741 (A), sur le *Riccardianus* 46 (B) dont il montre l'origine indépendante de A et sur la version arabe. Les manuscrits A et B ont été collationnés sur photographies. — On approuvera l'éditeur de s'être généralement montré conservateur. En 1454 a, je ne comprends pas la condamnation de ἢ δεινήν « redoutable » qui convient au contexte ; l'hypothèse proposée en note d'un δειλήν, qui signifierait « lâche », ne me semble pas vraisemblable ; — en 1461a je suis embarrassé comme M. Hardy par la correction qu'Hippias de Thasos est censé avoir introduite en Ψ 327 ; mais je ne conçois pas comment la note critique peut enseigner que l'accentuation οὔ ferait porter la négation sur la groupe des deux mots qui suivent.

La traduction présente de louables qualités de précision et d'exactitude. Voici quelques passages pour lesquels on pourrait proposer une interprétation un peu différente de celle qui a été choisie : en 1447 a, 1448 b, 1449 b, ἁρμονία est traduit assez inexactement par « mélodie » ; — en 1449a διὸ καὶ ἰαμβεῖον καλεῖται νῦν : καὶ ne doit pas porter sur νῦν : « c'est justement pour cette raison... » ; — en 1457b etc..., γλῶττα est traduit par « mot

insigne » ce qui est gauche. Je me demande s'il ne suffirait pas de dire tout simplement « mot rare ». Sur la définition des γλῶτται, voir le chapitre de M. Meillet, *Aperçu*[3], p., 126.

P. Chantraine.

Aristote, *Rhétorique*, tome premier (Livre I) texte établi et traduit par Médéric Dufour (Collection G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1932, in-8° 143 pages en majeure partie doubles.

M. Médéric Dufour a consacré dès le début de sa carrière la meilleure part de son activité à l'étude d'Aristote. L'Association Guillaume Budé a donc été bien inspirée de lui confier les deux ouvrages considérables que constituent la *Rhétorique* et la *Politique*. Voici le premier livre de la *Rhétorique* qui donne une idée des services que pourra rendre l'œuvre qu'a entreprise M. Dufour.

L'introduction définit les caractères de la *Rhétorique* : Aristote, qui tient à opposer son ouvrage aux manuels empiriques de ses prédécesseurs, entend constituer une *techné* efficace, fondée sur la psychologie et sur la logique. S'il se prête à l'influence platonicienne, et s'il accueille les objections dialectiques opposées par Platon à la rhétorique des sophistes, en revanche il soustrait la rhétorique au joug de la morale ; il ne borne pas son domaine à celui du vrai, il lui assigne aussi la recherche du vraisemblable. — Dans deux autres chapitres de l'introduction, l'auteur propose de dater la *Rhétorique* des dernières années du second séjour à Athènes entre 329 et 323, et caractérise la forme des traités ésotériques. M. Dufour pense qu'Aristote a pu rédiger la *Rhétorique* après ses leçons, à l'usage de ses élèves, pour préciser et arrêter la doctrine qu'il avait exprimée oralement.

Pour établir le texte, l'éditeur n'a pas cherché à reconstituer l'histoire de la tradition ; il a pensé qu'il pouvait accepter le classement des manuscrits tel que l'a établi Roemer. On constate qu'il suit de très près le *Parisinus* A dont l'excellence a été en effet reconnue. On regrettera que les indications concernant les corrections et les mains diverses ne soient pas données systématiquement ni dans l'introduction ni dans l'apparat qui, suivant le principe admis dans la collection, a été rédigé aussi simplement que possible. Il faut seulement prendre garde à l'emploi du sigle Ω (qui n'est pas signalé dans la liste de la page 25). En 1355 b 17 la note ἡ γὰρ σοφιστικὴ : ὁ γὰρ σοφιστικὸς Ω signifie que la première leçon est celle de A (et selon Römer de la traduction latine) et que la seconde appartient aux famille Θ et Π ; — ailleurs, en 1361 b 5 le sigle Ω s'oppose à une source donnée et comprend par conséquent le manuscrit A.

Le principal mérite de M. Dufour est d'interpréter Aristote par Aristote. Ce mérite apparaît dans la notice du premier livre, où le mouvement et l'enchaînement des idées sont analysés et expliqués par le rapprochement de textes essentiels pris à la *Politique*, à *l'Ethique à Nicomaque* : la philosophie d'Aristote constitue un système dont les parties se commandent les unes les autres.

De même la traduction vaut par la précision du style et par l'exactitude du vocabulaire, où tous les termes sont choisis par un savant qui a réfléchi aux nuances délicates qu'expriment les synonymes grecs, et à la manière dont Aristote en a tiré parti. Nous ne disposions que de la très médiocre traduction de Barthélémy Saint Hilaire. Dans celle de M. Dufour les philo-

sophes trouveront maintenant un instrument de travail auquel ils pourront se fier [1].

En 1354 a 12 M. Dufour adopte la leçon figurant dans la marge de A οὐδὲν ὡς εἰπεῖν πεπορίκασι. Mais ce doit être une glose. On lit dans A ὀλίγον πεπόρικασι (que donnent aussi les autres manuscrits, l'apparat de M. Dufour n'est pas clair sur ce point). La traduction « n'en ont fourni qu'une petite partie » répond à la leçon qui a été rejetée en note. — En 1367 a 10, pour les fragments d'Alcée et de Sappho il faudrait renvoyer non à Bergk-Hiller mais à Diehl fr. 149. L'éditeur a raison de ne pas introduire de correction il s'est chargé de nous donner le texte d'Aristote, non celui des lyriques éoliens. Il n'est même pas sûr que εἰπῆν comporte un digamma. — Ces fragments dont l'attribution n'est pas certaine posent toutes sortes de problèmes difficiles.

P. Chantraine.

Aristote, *Extraits* traduits, commentés, annotés par Médéric Dufour. Paris, J. de Gigord : fascicule I, 1931, viii-123 pages in-12 ; fascicule II, 1932, viii-141 in-12.

M. Médéric Dufour, à qui nous devons un premier livre de la *Rhétorique* dans la collection Budé, a entrepris de donner à l'usage du grand public et des apprentis philosophes des extraits traduits et commentés du corpus aristotélicien. Les deux premiers fascicules contiennent des morceaux caractéristiques de la *Poétique*, des *Topiques*, de la *Rhétorique*, de l'*Ethique à Nicomaque* et de la *Politique*. Les notices de M. Dufour indiquent, un peu discrètement, les problèmes que pose la composition d'œuvres comme l'*Ethique* ou la *Politique* et que les travaux d'un Werner Jäger ont renouvelés. Mais la traduction est incisive, les commentaires, qui expliquent Aristote par Aristote lui-même, pénétrants et suggestifs. L'éditeur fait prévoir que trois autres fascicules compléteront cette utile anthologie.

P. Chantraine.

J. J. Von Manen, ΠΕΝΙΑ *en* ΠΛΟΥΤΟΣ *in de Periode na Alexander*. Zutphen, N. V. Nauta 1931, in-8° 140 pages.

Thèse d'Utrecht, précise et pleine de faits, qui étudie l'emploi des mots πενία et πλοῦτος dans les textes grecs postérieurs à Alexandre et continue ainsi le mémoire que M. Hemelrijk avait consacré à l'usage de πενία et πλοῦτος dans les textes classiques.

Le travail est fondé sur une recherche philologique soigneuse ; les principaux écrivains ont été dépouillés (Diodore, Dion, Chrysostome, *Ancien Testament*, *Nouveau Testament*, etc.) ; mais il est particulièrement fait état des œuvres des philosophes et des moralistes qui ont parlé de la pauvreté ou de la richesse : la dissertation se trouve ainsi concerner autant l'histoire des idées que celle du vocabulaire. Les stoïciens par exemple opposent la véritable richesse réservée au sage, à l'opulence de l'homme qui n'est que πολυκτήμων.

P. 17, il est question de l'adjectif πενιχρός qui, chez certains écrivains, a

1. Je ne sais pas pourquoi la bibliographie de la p 24 ne cite pas la traduction de Rhys Robert dans l'Aristote monumental d'Oxford.

concurrencé πένης. L'auteur aurait pu signaler que le mot dont la structure est inexpliquée est probablement un terme expressif.

L'ouvrage de M. Van Manen est écrit en hollandais. L'auteur n'a pas cru utile d'en donner un résumé en allemand, en anglais ou en français, ce qui n'en facilitera pas la diffusion.

P. Chantraine.

E. Lobel, *The medieval latin « Poetics »*. From the proceedings of the British Academy, vol. XVII (Communicated Dec. 15, 1931), in-8°, 28 p.

L'an dernier, Mgr G. Lacombe annonçait dans la Revue américaine *The New Scholasticism*, V, 309, la découverte à la Bibliothèque de Eton d'une traduction latine médiévale de la *Poétique* d'Aristote. Cette version figure dans les derniers feuillets du manuscrit qui porte le n° 129 au catalogue des mss. de cette riche bibliothèque. A en juger par l'écriture, elle dut être copiée aux environs de l'an 1300. Et certaines erreurs de copie (*paulatine* pour *paulatim*, *actione* pour *autem*, *khoriton* pour *khorikon*) font supposer qu'elle fut écrite d'après un texte latin antérieur. En essayant de reconstituer le texte grec que le traducteur eut sous les yeux, l'on doit donc se mettre en garde contre trois sortes d'erreurs : celles de la transmission grecque, celles du traducteur latin et celles de la transmission latine. Or, si dans certains cas il est possible de surprendre les fautes du traducteur et d'identifier le texte grec, il est souvent fort difficile, quand le texte grec impliqué par le latin diffère du texte traditionnel, d'établir l'origine et la cause réelle de cette différence. Chaque variante doit être appréciée selon ses mérites.

Dans une étude très consciencieuse, qui a fait l'objet d'une communication à l'Académie royale de Londres en décembre 1931, M. E. Lobel relève les particularités et les anomalies du texte latin, qu'il fait précéder du texte correspondant du *Parisiensis* 1741, et indique le grec supposé par la traduction. A l'occasion, il rappelle les leçons du *Riccardianus* 46 et celles de la version arabe. Enfin, il donne en appendice un spécimen de la version latine (1552 b, 28-53 b, 34 Bekker).

L'auteur ne s'adresse pas aux médiévistes. Certains, peut-être, regretteront l'insuffisance de son information quant aux traductions latines d'Aristote au moyen âge. Ainsi, dans 1449 a, 28, au texte du *Parisiensis* : καὶ τὰ ἄλλως ἕκαστα κοσμηθῆναι λέγεται correspond dans le *Etonensis* ce membre de phrase : *et alia singula delata esse dicuntur*. M. Lobel écrit : I do not understand the relation of *delata esse* to κοσμηθῆναι (p. 10). Il est pourtant fort probable que le traducteur latin lisait sur son manuscrit grec : κομισθῆναι. Dans les traductions latines d'Aristote attribuées à Guillaume de Moerbeke, nous voyons que le verbe κομίζειν est généralement traduit par *deferre*, par exemple, dans *Physique*, B 5. 196 b, 34. La leçon que suppose la version latine de Eton est d'ailleurs fort intéressante, et l'on en devra tenir compte désormais dans l'établissement du texte.

Dans certains cas, non signalés par M. Lobel, peut-être pourrait-on reconnaître une leçon propre au texte grec sur lequel fut faite la version. Par exemple, dans 1452 b, 36, le μιαρόν du texte traditionnel est représenté dans le *Etonensis* par *odibile*. Ne peut-on pas supposer que le traducteur lisait non pas μιαρόν, mais μισητόν ?

Parmi les leçons intéressantes que suggère le *Etonensis*, nous signalerons encore le καὶ τῷ χαίρειν de 1448 b, 8, le ἐπ' ἐσχάτην τὴν αὑτῆς φύσιν de 1449 a, 15 (qui peut fort bien se défendre, malgré l'étonnement qu'en

éprouve M. Lobel), le εἰ προαιρεῖται ἢ... (ἢ προαιρεῖται ἢ... *Par.*) de 1450 b, 8 (cf. l'apparat critique de Bekker à cet endroit), et enfin la répétition de ἀγνοοῦντας dans 1453 b, 38. M. Lobel, dans ce dernier passage, se demande si l'on ne doit pas supprimer un *ignorantes* du texte de la version latine : *agere quidem ignorantes, ignorantes autem agere quod dirum.* La répétition peut s'expliquer et donne un sens meilleur que celui de notre texte. Aristote voudrait dire, par opposition au cas précédemment mentionné : « mais il se peut que les personnages agissent dans l'ignorance, et que cette ignorance leur fasse commettre une action atroce, puisqu'ils reconnaissent par la suite les liens d'amitié qui les unissaient à leur victime, tel l'Œdipe de Sophocle. » Le premier participe aurait un sens simplement temporel, le second, un sens causal. Cette distinction ne surprendra pas un lecteur de l'*Ethique.*

En attendant la publication du texte intégral de la version latine de la *Poétique*, récemment découverte, il faut savoir gré à M. Lobel de sa révélation. Il n'est pas douteux que l'on ne doive désormais accorder à ce document une attention toute particulière dans l'établissement du texte de la *Poétique*, et que sur certains points il ne contribue à améliorer notre texte actuel.

H. Margueritte.

Saint Denys l'Aréopagite, *Œuvres*, traduites du grec, précédées d'une Introduction où l'on discute l'authenticité de ces livres et où l'on expose la doctrine qu'ils renferment et l'influence qu'ils ont exercée au Moyen Age, par Mgr Darboy, archevêque de Paris. Paris, 1932, CLXXVI + 321 p., gr. in-12.

La traduction des œuvres de l'*Aréopagite* par le futur archevêque de Paris, qui devait périr victime de la Commune, et qui était alors professeur de Théologie au Séminaire de Langres, a paru d'abord en 1845. La librairie Tralin vient de la rééditer, et elle méritait cet honneur. Elle ne se pique pas d'une fidélité littérale, et les images où se complaît le pseudo-Denys sont parfois transformées avec une certaine liberté. Mais elle rend bien le sens, et, malgré la réserve que je viens de faire, elle reproduit assez exactement le mouvement et la couleur générale du texte ; elle se lit avec agrément. Elle est précédée d'une *Introduction* très développée, dont la valeur est inégale : la partie où est exposée la doctrine de l'*Aréopagite* et celle où est recherchée son influence étaient dignes, comme la traduction, d'être publiées une seconde fois. Il n'en est pas de même de celle qui concerne l'origine et la date des écrits *pseudo-dionysiens*. Que l'on prenne un ouvrage récent, d'inspiration catholique, et tel qu'on puisse le comparer à celui de Mgr Darboy, — le *Manuel* de Batiffol, la *Geschichte* de Bardenhewer, l'*Histoire de l'Église* de Mgr Duchesne ou l'*Avenir du Christianisme* de M. Dufourcq, — on ne trouvera dans aucun une tentative pour défendre l'authenticité de ces écrits. Il semble bien que l'abbé Darboy, au moment où il rédigeait son *Introduction*, n'était pas demeuré tout à fait insensible aux objections dirigées contre eux, — quel que soit le ton qu'il prenne par la suite à l'égard des critiques qui les ont présentées, — car il a laissé échapper cette phrase : « ... authentiques ou non, ces livres qui remontent au moins jusqu'au IVe siècle, ont un mérite incontestable... ». Néanmoins, il s'applique à démontrer qu'ils sont bien du Denys, Athénien et Aréopagite, converti par saint Paul selon le chapitre XVII des *Actes*. Il aurait été utile qu'un avant-propos remît les choses au point et résumât l'opinion

moyenne qui règne actuellement sur un ensemble d'écrits d'un intérêt très puissant, où tout n'est certes pas éclairci, mais où l'influence du néo-platonisme — sans compter d'autres indices — suffit à réfuter une tradition qui ne remonte d'ailleurs qu'à 533 !

A. Puech.

A. Rome, *Commentaires de Pappus et de Théon d'Alexandrie sur l'Almageste*, t. I, *Pappus d'Alexandrie, Commentaire sur les livres 5 et 6 de l'Almageste*, Studi e testi 54, Roma, Bibl. Apost Vaticana, 1931, LXX-314 pp.

L'édition projetée par A. Rome, et dont il vient de nous donner les prémisses, n'est pas un travail à la portée de tous les philologues ; mais l'auteur a montré dès le principe qu'il possédait les qualités requises de précision, de rigueur et de sens critique qui font bien augurer de l'ensemble de la publication. Puisse-t-il en venir à bout !

Puisque A. Rome, qui travaille pour les savants et non pour les profanes, a négligé de donner sur ce point les indications élémentaires, disons en quelques mots de quoi il s'agit. Sous le règne de Marc-Aurèle florissait à Alexandrie le dernier des grands savants de l'antiquité, Claude Ptolémée. Les modernes connaissent principalement les travaux de géographie de cet auteur et le planisphère qui porte encore son nom : les anciens avaient surtout admiré ses travaux d'astronomie, et notamment la Σύνταξις τῆς ἀστρονομίας ; ce traité, qui était la synthèse de tout ce qu'on connaissait en cette matière, devint le manuel type de tous les astronomes postérieurs. On lui donna le nom de μεγάλη, ou mieux de μεγίστη. Les Arabes traduisirent ce texte vers le IXe siècle et le firent connaître en Occident, sous le nom d'*Almageste* (al magesthi, al μεγίστη). C'est par un abus de langage, heureusement sans portée, qu'on parle des commentaires de Théon ou de Pappus sur l'*Almageste*, puisque ces écrivains vécurent longtemps avant l'époque où le nom d'*Almageste* fut courant.

Ce fut vers l'année 320 que Pappus donna son commentaire sur le traité de Ptolémée : on suppose qu'il commenta les 13 livres que contenait la Σύνταξις, mais on n'en a la preuve que pour six livres ; il ne nous reste malheureusement plus que la partie correspondant aux livres 5 et 6. Le commentaire de Théon, qui est postérieur, est mieux conservé ; seule, la partie qui est en rapport avec le livre 11 de la Σύνταξις n'est pas représentée, même fragmentairement, dans nos manuscrits.

Le tome I de la publication de A. Rome est donc consacré au *Commentaire* de Pappus. L'édition même du texte grec est précédée de cinquante grandes pages sur le mode d'emploi des tables astronomiques de Ptolémée. Nul n'entre en ce domaine, s'il n'est astronome. L'auteur ajoute, du reste, qu'il a trouvé en son frère, Paul Rome, ingénieur architecte, l'aide nécessaire pour le tracé des épures compliquées.

Le texte lui-même est accompagné : 1) des résumés de paragraphes relevés dans le manuscrit L, Laur. XXVIII-18, résumés postérieurs à Pappus ; 2) de l'apparat critique ; 3) d'un commentaire parfois très développé. Si l'on ajoute à cela de très nombreuses épures, on verra que A. Rome n'a rien négligé pour rendre son travail aussi achevé qu'il est possible.

Mais puisqu'édition il y a, c'est la tâche de l'éditeur qu'il importe avant tout d'étudier dans cette revue. Il nous paraît que le travail critique nécessaire à l'établissement du texte a été bien fait. A. Rome reconnaît d'ailleurs que « lorsqu'il s'agit de mathématiques, la critique interne est d'un

maniement bien plus sûr que lorsqu'on l'applique aux œuvres littéraires ». Ajoutons que l'éditeur possède un texte de base excellent dans le manuscrit L, cité plus haut, et qui est donné comme du IXe siècle (?).

Nous aurions mauvaise grâce à nous en prendre à l'auteur sur ses principes d'édition, puisqu'ils ne sont, dans ce premier volume, présentés que très sommairement et que l'exposé, contrairement à l'ordre attendu, en est réservé pour le dernier tome de la publication. On croit deviner que l'auteur précise ses vues à mesure qu'il travaille et sa préface nous témoigne, dès le premier volume, des découvertes successives faites en cours de route : c'est ainsi que le manuscrit C, qui est peut-être important, ne figure ni dans l'appareil critique, ni dans le stemma des manuscrits (p. XXIII).

Toujours est-il que le stemma même proposé par l'éditeur, quoi qu'il n'en soit encore qu'à un stade d'attente, semble-t-il, doit nous éclairer au moins partiellement. Il y a d'abord une famille composée par l'unique et excellent manuscrit L ; on voit à l'opposé un groupe de manuscrits descendant d'un essai byzantin de restauration du texte (à quoi répond le trait oblique qui aboutit dans le stemma à la lettre E ?). Entre les deux se place une série de copies qu'il est difficile d'ordonner en sous-groupes et qui serait apparentée à L. L'auteur, qui craint peut-être de ne pas aboutir à un classement à trois branches, désiré de nos jours *a priori* par trop de philologues, n'a pas marqué la manière dont ces trois groupes se réunissaient par le haut. La restauration byzantine a-t-elle été faite sur un manuscrit apparenté à L ou apparenté à l'autre groupe ? est-ce au contraire sur un manuscrit tout à fait indépendant ? les deux autres groupes sont-ils toujours d'accord contre la tradition dont est issue la restauration byzantine ? Ce sont autant de questions auxquelles, soyons-en sûrs, on trouvera la solution dans la suite.

On s'explique que, faute d'être arrivé jusqu'ici aux dernières précisions, A. Rome ait pris le parti de donner une collation complète des manuscrits dont il connaissait les variantes. Il en résulte que l'appareil critique est très chargé. Comme aucun témoin récent n'est comparable à l'excellent manuscrit L, y avait-il lieu de nous donner les leçons d'une partie des *deteriores*, alors qu'on ne sait pas exactement ce qu'ils représentent ? cette pratique ne se justifie que si l'on donne l'ensemble de la tradition manuscrite connue, ce qui n'est pas le cas ici. Pourquoi l'éditeur nous donne-t-il dans chaque élément critique les leçons de l'édition de Bâle, *b*, alors qu'il ne nous fournit pas les leçons du manuscrit N dont dérive cette édition, d'autant que l'auteur a pu voir à Louvain ce manuscrit ? Pourquoi n'y a-t-il pas de sigle collectif pour la famille issue de la restauration byzantine et qui forme d'ordinaire un bloc compact ? Pourquoi enfin l'éditeur a-t-il négligé dans ce groupe le manuscrit E, qui semble le plus important, à en croire du moins le stemma où il semble qu'E représente deux sources ? Nous n'aurions pas posé cette série de questions si la rigueur ordinaire de l'éditeur ne nous avait pas permis d'être à son égard exigeant jusqu'au bout, et si nous ne pouvions espérer dans la suite les précisions suggérées. Il s'agit en effet plus de suggestions que de critiques : un travail aussi important et aussi bien mené que celui entrepris par A. Rome ne peut valoir à l'auteur que des louanges et des encouragements. A. Dain.

Steven Runciman, *The emperor Romanus Lecapenus and his reign. A study of tenth-century Byzantium.* Cambridge, University Press, 1929, in-8° VI + 275 p, 1 tab. et 1 cart. h. t.

Le travail de M. S. Runciman a comblé une lacune : aucune monographie n'avait encore été spécialement consacrée à l'empereur Romain Lécapène, qui supplanta en fait Constantin Porphyrogénète de 919 à 944, et faillit interrompre les destinées de la maison de Macédoine en établissant sa famille sur le trône de Byzance.

L'ouvrage se divise en 13 chapitres. Après avoir brièvement passé en revue les sources grecques et slaves, latines, arméniennes, caucasiennes et arabes, l'auteur se propose d'évoquer (chap. I) la vie à Byzance au début du xe siècle et l'état de l'empire à la mort de Léon le Sage (chap. II) ; il rappelle les années troublées de la régence, pendant la minorité de Constantin Porphyrogénète, sous la domination successive d'Alexandre, du patriarche Nicolas et de l'impératrice Zoé et les étapes franchies par Romain Lécapène jusqu'à son couronnement (chap. III). Il expose ensuite ce que furent la politique intérieure de Romain Lécapène (chap. IV), la guerre bulgare (chap. V), les rapports de Byzance et des « nations des steppes » (chap. VI), les événements relatifs à la frontière orientale (chap. VII), à l'Arménie et au Caucase (chap. VIII), à l'Italie byzantine (chap. IX), aux Slaves du Sud et à l'Illyricum (chap. X), aux lois agraires et autres mesures d'ordre législatif (chap. XI). Le chap. XII est consacré à la chute des Lécapènes et, dans le chap. XIII, l'auteur conclut son étude en tentant de tracer le caractère « peu romantique » de cet usurpateur sans grands vices, sans grandes vertus, sans éducation, mais non dépourvu de sens politique et à déterminer la place qui lui revient dans l'histoire. A l'intérieur, Romain Lécapène réussit par sa patience à vaincre l'hostilité du patriarche Nicolas, il met fin au différend qui divisait l'Église et l'État depuis l'affaire des quatre mariages de Léon le Sage et inaugure les mesures législatives contre les « puissants ». A l'extérieur, il a su mettre à profit, d'une part les talents militaires de Jean Courcouas et l'habileté diplomatique de Théophane, d'autre part la faiblesse des adversaires de Byzance ; l'offensive est ainsi portée en Orient et le péril bulgare enfin conjuré. C'est par là surtout que le règne de Romain Lécapène a préparé les voies aux éclatants succès de Nicéphore Phocas, de Tzimiscès et de Basile II.

On pourrait peut-être souhaiter, pour ce qui concerne la politique intérieure de Romain Lécapène exposée avec soin dans son ouvrage, que M. Runciman eût davantage insisté sur le fait que cette politique, même dans le domaine religieux, est surtout dominée par les préoccupations dynastiques du *basileus* soucieux d'installer solidement sa famille sur le trône de Byzance.

En outre on ne saurait entièrement suivre l'auteur lorsqu'il déclare (p. 242) qu'à l'intérieur, en dehors de la question religieuse, le règne de Romain est sans grand intérêt (*needs no comment*). Une telle affirmation peut être discutée alors qu'il s'agit d'une période où la lutte séculaire du *basileus* contre les « puissants » oppresseurs des « pauvres » entre précisément dans une phase toute nouvelle. En dehors des témoignages fournis par les Novelles impériales, certains faits permettent d'ailleurs de saisir sur le vif quelle était la misère des « pauvres », exposés non seulement aux vexations des δυνατοί, mais aussi à celles des fonctionnaires civils et militaires et aux razzias des pirates ennemis. Sur ce dernier point en particulier, on peut signaler certaine clause significative d'actes de ventes concernant des terres de la presqu'île de Cassandra (γῆ κλασματική) devenues improductives pour le fisc lequel peut ainsi en disposer au bout de trente ans ; il est stipulé dans ces actes que les parcelles du domaine vendu constituées par de la terre arable sont seules le bien propre de l'acheteur ; celui-ci

ne saurait interdire l'usage de ses pâturages à ceux qui le voudraient, étant donné que tous les pâturages de la presqu'île doivent être propriété commune à la disposition de ceux qui fuient devant les incursions étrangères[1]. La grave question des « pauvres » et des « puissants » n'est pas le seul problème qui se pose à l'intérieur ; dans le Péloponèse les luttes intestines des fonctionnaires et les démêlés du pouvoir central avec les Slaves, auxquels Romain Lécapène est finalement obligé de céder, ainsi que le rappelle M. Runciman, jettent quelque lumière sur les multiples difficultés de l'administration. L'étude et la recherche de faits de ce genre pourrait avoir son intérêt, bien que l'histoire intérieure sous Romain Lécapène ne soit pas caractérisée, il est vrai, par des événements particulièrement importants ou des transformations profondes.

Pour ce qui concerne la politique extérieure, M. Runciman a fait œuvre fort utile en réunissant tous les faits relatifs au règne de Lécapène et, d'une façon générale, en tâchant de préciser le rôle de ce *basileus* quelque peu méconnu jusqu'ici. Son exposé est clair, facile et mené d'une plume alerte.

G. Rouillard.

Giacomina Manfren-Bartolani, *La disfatta de C. Centenio (217 a. C.) nel racconto di Livio (XXII, 8, 1)*, brochure in-4° de 8 pages.

Cette note tend à prouver que les quelques lignes de Tite-Live relative à cet épisode connexe à la bataille de Trasimène ne sont pas inutiles pour compléter le récit, beaucoup plus circonstancié en apparence, de Polybe.

Jean Bayet.

Friedrich Cornelius, *Cannae : das militärische und das literarische Problem* (*Klio*, Neue Folge, XIII. Beiheft). 1 vol. in-8°, 86 pages, Leipzig, 1932.

M. Cornelius, sans prétendre apporter le dernier mot à l'éternelle question de Cannes, a tenté d'approcher de la solution par l'analyse combinée des données militaires et « textuelles » (« durch Verbindung von militärischer und literarischer Analyse... »). Oserai-je dire, sans jeu de mots, que ce qui manque à son travail, c'est l'étude des *intentions littéraires* de Live, Appien, Silius, même (que les dieux me pardonnent !) Polybe? seul moyen de renouveler, quoique peut-être un peu trop subjectivement, le problème de leur attitude envers leurs sources. Mais à cette étude même M. Cornelius apporte de précieux éléments.

Il traite successivement de la chronologie (la bataille se serait livrée à la mi-juin), des manœuvres préliminaires, de la topographie, des effectifs et de l'action (d'après Polybe), du rapport de Tite-Live à Polybe, des « légions de Cannes », de la valeur comparée des sources de Polybe, Appien, Silius Italicus... C'est donc une étude complète, menée avec méthode et minutie, et à laquelle on recourra avec le plus grand profit. D'autant plus que M. Cornelius traite de façon générale, à propos de Cannes, certains problèmes d'intérêt très général : chronologie *réelle* de la 2e guerre punique, tactique manipulaire, etc... Parmi les résultats de son étude, on notera les suivants :

---

1. Acte inédit provenant des archives de Lavra (Athos) (A. D. 941). Cf. pièce p. p. Alexandre E. Lauriôtês, Vizantijkij Vremennik v, 1898, p. 484-485

La bataille s'est livrée au sud de l'Aufide et à l'est de Cannes (Polybe, qui connaissait le terrain, a fait simplement [!] une erreur d'orientation de 90°, d'ailleurs habituelle dans la représentation *cartographique* de l'Italie dans l'Antiquité, comme il lui est arrivé de se tromper à propos de la topographie de Carthagène) ; les effectifs romains doivent être calculés au plus haut ; leur destruction s'est faite par enserrement (Einkesselung), non par enveloppement (Umfassung) ; l'histoire des « légions de Cannes » reléguées en Sicile est, pour la plus grande part, une amplification rhétorique.

Polybe est suivi, presque en tous points, comme une autorité sans défaut (mais M. Cornelius n'élucide pas un point troublant : Polybe ne dit pas ce que deviennent les Gaulois de la « demi-lune » enfoncés par les Romains ; une confrontation plus précise avec la double notation de Tite-Live serait ici désirable) ; Live remonte à la source même de Polybe, par l'intermédiaire de Caelius ; les premiers annalistes ne péchaient ni par imagination ni par rhétorique, mais ou bien ils n'établissaient pas la coordination entre les mesures officielles (consignées dans les *acta*) et leur réalisation plus ou moins complète, ou bien ils donnaient comme des faits les réactions affectives de la population romaine à propos des événements (ceci me semble très juste et très important) : Silius Italicus, étudié de ce biais, reprend de l'intérêt... On voit que M. Cornelius s'approche, malgré tout, du point de vue qui aurait renouvelé plus complètement son étude historique. Mais celle-ci est, par elle-même, si rigoureuse et approfondie qu'elle devra servir de base pour tout essai ultérieur qui reviendra sur la question.

Jean Bayet.

John Sparrow, *Half lines and repetitions in Virgil*, 156 pp. in-8°. Oxford, Clarendon Press, 1931.

Petits problèmes souvent examinés, mais qui n'ont jamais été traités dans toute leur ampleur et avec la rigoureuse critique que leur applique M. Sparrow. Petits problèmes, sans doute, mais dont la solution éclaire d'un jour nouveau et l'art du poète et la critique même du texte de l'Enéide tel que nous le lisons aujourd'hui. Bien que les deux questions semblent sans lien entre elles, M. Sparrow les a ingénieusement réunies dans une commune étude sur l'état d'achèvement dans lequel nous est parvenue l'Enéide. Que faut-il entendre par les *imperferti uersus* dont parlent les biographes anciens de Virgile ? S'agit-il seulement des 58 vers incomplets, ou de ceux-ci, et des vers achevés au point de vue métrique, mais dont l'expression se révèle faible, et suspects de contenir des « chevilles » ? Et si ces derniers doivent être rangés parmi les *imperfecti uersus*, n'est-il pas légitime à la critique d'essayer de déterminer les procédés de « remplissage » auxquels Virgile a pu recourir ; et n'est-on pas en droit de supposer que les répétitions constituent dans la recherche un indice dont il faut tenir compte ? D'autre part, dans les vers restés à l'état d'hémistiche, certains ne sont-ils pas dus à la recherche d'un effet ? On ne peut nier par exemple que le

Quem tibi iam Troia...

d'Andromaque, Énéide I, 343, est autrement suggestif et émouvant qu'une phrase achevée.

M. Sparrow qualifie d' « effective », des hémistiches de ce type, et il n'est pas loin d'admettre que Virgile les aurait délibérément admis ; qu'ils constituent comme des sortes de « clausules », où l'interruption du rythme

ordinaire aurait justement pour effet de mettre en relief le sentiment et l'expression. Mais il est quantité de vers incomplets où pareille intention ne se découvre pas, notamment dans les hémistiches qui introduisent un discours (ex. g. VIII, 469 ; IX, 295 ; X, 217, 490, 580 ; XII, 631), où l'inachèvement du vers semble dû à la répugnance pour des formules de remplissage du type homérique τὸν δ'ἀπαμειβόμενος. Et d'autre part, il est difficile d'admettre que Virgile eût songé à rompre l'unité métrique de l'Enéide en y introduisant des vers tronqués. Mais M. Sparrow a eu raison d'établir une différence entre ceux-ci, et de montrer que tous ne sont pas de même qualité. Les uns sont incomplets parce que Virgile n'a pas voulu affaiblir son « effet », les autres, parce qu'il lui répugnait de recourir à des clichés vides de sens. Comment dans une Énéide achevée, eût-il résolu cette double difficulté ? Nul ne le sait ; mais à mon avis, aucun doute qu'elle ne l'eût été. Ou bien peut-être Virgile se serait-il résigné — et c'est là peut-être le plus vraisemblable — à ne pas toucher à ces *imperfecti uersus*, mais certainement moins par intention que par impuissance.

On voit que le problème gagne en intérêt, à être ainsi examiné dans son ensemble. Il en est de même pour les répétitions. M. Sparrow les examine avec une minutie clairvoyante, ne négligeant aucun élément d'information, épluchant les variantes que fournissent les manuscrits en capitale. Or il est curieux — et inquiétant — que ceux-ci soient souvent en désaccord sur un mot important. D'autre part il est fréquent que dans les passages où se trouve un vers répété, l'expression soit faible ou redondante, le détail inutile ou déplacé. Enfin il est certains de ces vers que Servius ne connaît pas. Certaines de ces répétitions ne proviennent-elles pas de suppléments ajoutés à des vers incomplets ou bien de rapprochements dus à des lecteurs « *docti* » ? Cette possibilité n'avait pas échappé à la pénétration de L. Havet ; et l'on sait qu'il a condamné, pour des raisons qui semblent difficilement réfutables un supplément d'un vers et demi dans l'Énéide VI. 438-439 :

Quam uellent aethere in alto
Nunc et pauperiem et duros perferre labores !
Fas obstat tristisque palus [*inamabilis unda*
Alligat, et nouies Styx interfusa coercet][1].

Les questions soulevées sont délicates, et souvent elles ne comportent pas de réponse définitive : la critique conservatrice trouvera toujours des raisons de défendre le texte traditionnel ; et du reste, on pourra toujours soutenir que les imperfections, les inconséquences, les contradictions sont dues à Virgile lui-même, et ne font que refléter l'état d'inachèvement de l'Énéide. Mais faut remercier M. Sparrow d'avoir, dans cette étude minutieuse et précise, mis résolument le doigt sur des points douloureux, et de nous avoir forcés à porter sur eux un diagnostic d'ensemble. Nous connaissons mieux l'Énéide après l'avoir lu, même s'il semble que la certitude de notre connaissance sorte ébranlée de sa lecture.

A. Ernout.

---

1. Voir *Revue de Philologie*, 1887, p. 63, et *Manuel de critique verbale*, § 1041.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

M. Tvllivs Cicero, vol. VI, 1 : *Oratio de imperio Cn. Pompei* recogn. P. Reis ; *Orationes pro A. Cluentio, De lege agraria, Pro C. Rabirio perduellionis reo* recogn. L. Fruechtel ; vol. VI, 2, *Orationes in L. Catilinam*, IV, rec. P. Reis ; *Orat. Pro L. Murena, pro P. Sulla*, rec. H. Kasten ; *Oratio pro L. Flacco*, rec. L. Fruechtel ; XIV-247 pp. et XXX-256 pp. in-12 ; Leipzig, B. G. Teubner, 1933. Pr. br. 8 M. et 8 M. 40 ; rel. 9 M. 20 et 9 M. 60.

Catulle, Il libro di Catullo introd. testo e commento di M. Lenchantin de Gubernatis ; XCI-286 pp. in-8° ; Turin, Chiàntore, 1933.

Properzio, *Elegie*, scelte et comment. da Nicola Terzaghi ; 176 pp. in-8° ; Napoli e Citta di Castello, Francesco Perrella, L. A., 1933. Pr. 6 L.

Michel Honnorat, *Démonstration de la parenté des langues indo-européennes et sémitiques* ; 398 pp. in-4° ; Paris, Geuthner, 1933.

W. A. Heidel, *A suggestion concerning Plato's Atlantis* (Proceedings of the American Acad. of Art and Sciences), vol. 68, n° 6, May 1933, pp. 189-228.

University of Egypt, Bulletin of the Faculty of Arts, vol. 1, part 1, May 1933 ; 149 et 106 pp. in-8° ; Giza, Egypt.

Svend Ranulf, *The jealousy of the gods and criminal law at Athens*, vol. I, 161 pp. in-4° ; Londres, Williams a. Norgate Ltd, et Copenhague Levin e Munksgaard, 1933.

Georges Radet, *Notes critiques sur l'Histoire d'Alexandrie* ; 2e série VIII. (Extr. de la Revue des Études anciennes, pp. 119-142 ; Bordeaux, Feret et fils, 1933.)

Sister Mary Alberta Savoie M. A., *A Plantaire in honor of the blessed virgin Mary* taken from a french ms. of the XIVth Century ; VI-211 pp. in-8° ; Washington, D. C., The catholic Univ. of America, 1933.

Thasci Caecili Cypriani, *De mortalitate*, edd. M. L. Hannan, M. A. ; XII-102 pp. in-8° ; Washington, The Catholic Univ. of America, 1933.

Fr. Ern. Lorizio, *Il sorgere di Roma* ; 187 pp. in-12° ; Bologna, L. Cappelli, 1933. Pr. 8 L.

W. Meyer-Lübke, *Romanisches Etymol. Wörterbuch*, 3e éd., Lief. 13 ; pp. 769-832 ; Winter, Heidelberg, 1933.

Wolfgang Krause, *Die Religion d. Kelten* (Bilderatlas z. Religionsgesch. hrsg. v. D. H. Haas, L. 17) ; XIII pp. + planches ; Leipzig, A. Deichertschen Verlagsbuchh., D. W. Scholl, 1933. Pr. 5 M. 80.

J. P. Magister, *Gesta Hungarorum*, edd. L. Juhász ; 100 p. in-8° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1932. Pr. 5 M. 40. — 2° Nicolas Barius... *Reliquae*, edd. L. Juház ; 24 pp. in-8° ; *ibid.* Pr. 1 M. 50 ; 3° *Callimachus experiens, Attila*, edd. Tiberius Kardos, *ibid.* Pr. 1 M. 70 ; 4° Galeottus Martius, *Carmina*, edd. L. Juhász. Pr. 2 M. ; 5° *id.*, *Invectivae in Fr. Philelphum*,

edd. L. Juhász. Pr. 2 M 50; 6° *id.*, *Epistolae*, edd. L. Juhász. Pr. 1 M.; Th. Seneca, *Historia Bononiensis*, edd. Ios. Fögel, Pr. 3 M. 60; Bartholomaeus Fontius, *Epistolarum l. III*, edd. L. Juhász. Pr. 4 M. 50; Conradus Celtis *Protucius Oratio*, edd. Ioh. Rupprich. Pr. 1 M. 30; Barthol. Fontius, *Carmina*, edd. Ios. Fögel et Lad. Juhász. Pr. 2 M. ; Vgolinus Verinus, *Panegyricon*, edd. J. Fögel et Lad. Juhász. Pr. 2 M. 20.

F. Ghisalberti, *Giovanni del Virgilio espositore delle Metamorfosi* ; 106 pp. in-4° ; Firenze, Leo S. Olschki, edd., 1933.

F. Ghisalberti, *L'« Ovidius moralisatus »*, di P. Bersuire ; 136 pp. in-8° ; Roma, ditta Tipogr. Guggiani, 1933.

Properzio, *Elegie*, scelte a cura di Em. Cesareo ; xxxii-80 pp. in-8° ; Naples, Alb. Morano, 1933.

Tertullien, *De anima*, edd. Dr. J. H. Waszink ; 318 pp. in-8° ; Amsterdam, H. J. Paris, 1933.

Ed. Wölfflin, *Ausgewählte Schriften*, hrsg. v. G. Meyer ; xii-352 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterichsche Verlagsbuchh, 1933. Pr. 13 M.

Dr. Fr. J. Dölger, *Antike u. Christentum* ; Bd. III, H. 4 ; Bd. IV, H. 1 ; pp. 225-320 ; Bd. IV, H. 1, pp. 1-80 + planches ; Münster i. W., Aschendorffsche Verlagsbuchh., 1933. Pr. 5 M. chacun.

Arthur S. Hunt a. J. Gilbart Smyly, *The Tebtunis papyri*, vol. III, p. 1 ; xix-333 pp. in-8° + 7 pl. ; Londres, Humphrey Milford, 1933.

Mabel Gude, *A history of Olynthus* (The John Hopkins Un. St. in Arch., 17) ; xii-110 pp. in-8° ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1933.

G. Mylonas, Προϊστωρικὴ Ἔλευσις ; 183 pp. in-4° ; Athènes, Imprimerie ΕΣΤΙΑ, 1932.

Tenney Frank, *An economic survey of ancient Rome*, vol. I : Rome and Italy of the republic ; xiv-431 pp. in-8° ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1933. Pr. 3 $.

Hans Oppermann, *Caesar*, der Schriftsteller u. sein Werk ; 112 pp. in-8° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1933. Pr. 5 M. 80.

Meyer Reinhold, *Marcus Agrippa*, a biography ; viii-203 pp. in-8° ; Geneva, New-York, The W. F. Humphrey Press, 1933. Pr. 2 $ 50.

Plinivs Minor, *Opera*, ed. M. Schuster ; xxix-497 pp. in-12° + 1 pl. ; Leipzig, Teubner, 1933. Pr. br. 9 M. 20 ; rel. 10 M. 50.

M. V. Braginton, *The supernatural in Seneca's tragedies* ; 98 pp. in-8° ; The Collegiate Press, George Banta Publ. Cy., Menasha, Wisconsin, 1933.

Rutilius Namatianus, Sur son retour, texte ét. et tr. par J. Vessereau et F. Préchac ; xxvii-50 pp. in-8° en majeure partie doubles ; Paris, Les Belles Lettres, 1933. Pr. 12 fr.

Rufus, *de Podagra*, edd. H. Mørland ; 38 pp. in-8° ; Oslo, A. W. Brøgger, 1933.

Hans Lamer, *Wörterbuch der Antike* ; xi-784 pp. in-12° ; Leipzig, A. Kröner. Pr. 5 M. 80.

F. Jacoby, *Der homerische Apollonhymnos* (Sonderausg. aus d. Stzb d. Pr. Ak. d. Wiss., Ph.-Hist. Kl. 1933, XV) ; 72 pp. in-8° ; Berlin, W. de Gruyter, 1933. Pr. 4 M. 50.

G. Jacoby, *Homerisches* (Extr. de Hermes, 68 B., H. 1), pp. 1-50; Berlin, Weidmann, 1933.

F. Jacoby, *Die Einschaltung d. Schiffskatalogs in Iliad* (Sonderausg. aus d. Stzb. d. Pr. Ak. d. Wiss., Ph. Hist. Kl. 1932, XXIV); 48 pp. in-8°; Berlin, W. de Gruyter, 1932. Pr. 3 M.

Fr. Dornseiff, *Die archaische Mythenerzählung ; Folgerungen aus d. homer. Apollonhymnos*; 103 pp. in-8°; Berlin, W. de Gruyter, 1933. Pr. 4 M. 50.

Ed. Tièche, *Thespis*; 30 pp. in-8°; Leipzig, B. G. Teubner, 1933. Pr. 1 M. 50.

Gualter Rathmann, *Quaestiones pythagoreae orphicae empedocleae*; VII-152 pp. in-8°; Halis Saxonum, 1933.

L. Mariès, *Études préliminaires à l'édition de Diodore de Tarse sur les psaumes*; 184 pp. in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1933. Pr. 30 fr.

Dr. Klaus Oppenheimer, *Zwei attische Epitaphien*; 96 pp. in-8°; Berlin, Dr. Emil Ebering, 1933.

Car del Grande, *Liturgiae preces hymni christianorum* e papyris collecti; 35 pp. in-8°; Naples, L. Loffredo, 1934. Pr. 15 L.

A. G. Roos, *Papyri Groninganae*; VIII-68 pp. in-8° + planches (Verh. d. Kon. Ak. v. Wet. in Amsterdam, Afd. Letterk., N. R., D. XXXII, 4); Uitg. v. d. n. v. Noord-Hollandsche Uitgevers-Maatschappij, Amsterdam, 1933.

TABLE DES MATIÈRES

G. Colin. — La déformation d'un document historique dans une argumentation d'orateur (*Dém.*, Phil. III, 41-46 et l'affaire d'Arthmios de Zeleia) 237
Paul Collart. — Les papyrus de l'Iliade (2e article) 33
Marcel de Corte. — Études sur les Manuscrits du traité de l'Ame d'Aristote 141, 261 355
A. Ernout. — Plaute, Pseudolus 159-160 161
Philippe Fabia. — Tite Live, XXV, 24, 1 5
Félix Gaffiot. — Le futur antérieur dans les propositions indépendantes et principales 105
Paul Henry, S. J. — Pour un lexique de Plotin, recherches de style et de vocabulaire sur Enn. IV. 7-6, 3-11 73
L. Laurand. — Sur l'évolution de la langue et du style de Cicéron .. 62
L. Laurand. — Le Cicéron du Cabinet de France 368
L. Laurand. — Encore les « Lagomarsiniani » 370
Michel Lejeune. — Sur une difficulté de la dialectologie grecque 282
Max Niedermann. — Contributions à la critique et à l'explication des textes latins 11
Ch. Picard. — Le cénotaphe de Midéa et les « colosses » de Ménélas .. 341
W. Seston. — Les vétérans sans diplômes des légions romaines 375

Notes et Discussions.

A. Ernout. — L. Annaei Senecae Ad Lucilium epistulae morales, rec. Ach. Beltrami 185
L.-A. Constans. — Tite Live, XXV, 24, 1 293

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

J. T. Allardice. — Syntax of Terence (**P. Perrochat**) 331
Franz Altheim. — Terra mater (**J. Bayet**) 221
Anonymi. — Logica et Quadrivium, cum scholiis, edd. S. L. Heiberg (**H. Ch. Puech**) 214
Anthologie Palatine, t. III, l. vi, texte ét. et tr. par P. Waltz (**P. Chantraine**) 207
Apulée. — Metamorpheseon libri XI edd. R. Helm (**A. Ernout**) 230
Aristote. — Physique, V-VIII; texte ét. et tr. par H. Carteron (**P. Chantraine**) 204
Aristote. — La politique, texte ét. et trad. par J. Hardy (**P. Chantraine**) 422
Aristote. — Rhétorique, t. I, l. 1; texte ét. et tr. par M. Dufour (**P. Chantraine**) 423
Aristote. — Extraits, tr. et comm. par M. Dufour (**P. Chantraine**) .. 424
B.F.C. Atkinson. — The greek language (**P. Chantraine**) 319
J. Bidez. — L'empereur Julien, Œuvres complètes, tome I, 1re partie (**F. Boulenger**) 323

Blass-Debrunner. — Grammatik des neutestamentlichen Griechisch (**P. Chantraine**)..... 206
J. Burnet. — Platonism (**A. Diès**)..... 97
Heinrich Büttner. — Mitteilungen aus der Papyrussammlung d. Giessener Universitätsbibliothek; III Griechische Privatbriefe (**P. Collart**)..... 100
J. Carcopino. — Sylla ou la monarchie manquée (**A. Ernout**)..... 227
M. Tullius Cicero. — De officiis, iter. rec. C. Atzert ; De uiturtibus, rec. O. Plasberg (**A. Ernout**)..... 228
Paul Cloché. — La vie publique et privée des anciens Grecs : Les classes, les métiers, le trafic (**P. Couissin**)..... 118
G. Cohen. — La « Comédie latine » en France au xiie siècle (**A. Cordier**)..... 133
P. Collomp. — La critique des textes (**A. Ernout**)..... 232
G. Contenau et V. Chapot. — L'art antique (**L.-A. Constans**)..... 304
Corinth. — Results of excavations conducted by the Amer. School; v. VIII, t. II, Latin inscriptions (**G. Seure**)..... 302
Fr. Cornelius. — Cannae, das militärische u. das literarische Problem (**J. Bayet**)..... 450
Oscar Cullmann. — Le problème littéraire et historique du roman pseudo-Clémentin (**M. Goguel**)..... 105
J.-F. d'Alton. — Roman Literary a. criticism (**A. Ernout**)..... 330
Émile Delage. — 1° La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes. 2° Biographie d'Apollonios de Rhodes (**G. Seure**)..... 113
Demosthène. — Orationes, t. III, rec. W. Rennie (**P. Chantraine**).. 203
Saint Denis l'Aréopagite. — Œuvres, trad. par Mgr Darboy (**A. Puech**)..... 426
W. Déonna. — Dédale ou la statue de la Grèce archaïque (**G. Seure**). 306
Descroix. — Le trimètre iambique, des iambographes à la Comédie nouvelle (**A. Prévot**)..... 327
Ludwig Edelstein. — Περὶ ἀέρων u. die Sammlung d. Hippokratischen Schriften (**F. Robert**)..... 122
S. Eitrem et L. Amundsen. — Papyri Osloenses, f. II (**P. Collart**)... 328
A. Ernout et A. Meillet. — Dictionnaire étymologique de la langue latine ; Histoire des mots (**P. Chantraine**)..... 125
Excavations at Olynthus, III : The coins found at Olynthus in 1928 (**G. Seure**)..... 111
P. Faider et Me Faider Feytmans. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Mons (**A. Ernout**)..... 127
W. Scott Ferguson. — The treasurers of Athena (**Ch. Picard**)..... 399
Eva Fiesel. — Etruskisch (**E. Benveniste**)..... 195
Joh. Friedrich. — Hettitisch u. « Kleinasiatische » Sprachen (**E. Benveniste**)..... 195
† Gercke-Norden. — Einleitung i. d. Altertumswissenschaft: I Griech. u. Röm. Privatleben [E. Pernice]; II Munzkünde [K. Regling]; III Griech. u. Röm. Kunst [A. Rumpf] (**G. Seure**)..... 413
Glossaria latina, vol. V edd. C. Theander, M. Izguanen, C.-J. Fordyce (**A. Ernout**)..... 228
G. Glotz et R. Cohen. — Histoire grecque, t. II. La Grèce au ve siècle (**J. Hatzfeld**)..... 303
Fr. W. Goethert. — Zur Kunst d. römischen Republik (**Ch. Picard**). 409
Miss H. Goldman. — Excavations at Eutresis in Beotia (**Ch. Picard**). 407

Th. B. de Graff. — Naevian Studies (**A. Ernout**)..... 331
Greece and Rome (**A. Ernout**)..... 335
A.-M. Guillemin. — Le thème latin à la licence ès lettres (**A. Ernout**). 135
H. Gummerus. — Die südgallische Terrasigillata-Industrie nach d. Graffiti aus La Graufesenque (**P. Couissin**)..... 310
W. E. Gwatkin. — Cappadocia as a Roman procuratorial province (**J. Bayet**)..... 222
E. Habel. — Mittellateinisches Glossar (**A. Ernout**)..... 129
Krister Hanell. — Das Menologium des Liber Glossarum (**E. Benveniste**)..... 196
Wilh. Havers. — Handbuch d. erklärenden Syntax (**A. Ernout**)..... 297
G. Heintzeler. — Das Bild des Tyrannen bei Platon (**A. Diès**)..... 94
H. Herter. — De Priapo (**G. Seure**)..... 300
G. Herzog-Hauser. — Soter, die Vorstellung d. Retters i. altgriech. Epos (**P. Chantraine**)..... 322
Hesiod. — Works a. Days ed. by T. A. Sinclair (**P. Chantraine**)..... 421
Hesperia, Journal of the American School of classical Studies at Athens (**Ch. Picard**)..... 403
Hippolyte de Rome. — Philosophumena ou Réfutation de toutes les hérésies, trad. par A. Siouville (**H. Ch. Puech**)..... 216
K. Holzinger. — Erklärungen umstrittener Stellen des Aristophanes (**P. Chantraine**)..... 201
Homère. — Ilias edd. Th. W. Allen (**P. Chantraine**)..... 197
H. Hommel. — Metoikoi, Terminologie, Geschichte u. System d. athen. Beisassenrechts (**L. Gernet**)..... 417
Helmut Huchzermayer. — Aulos u. Kithara i. d. griech. Musik (**G. Seure**)..... 299
O. Immisch, W. Kolbe, W. Schadewaldt, H. Heiss. — Aus Roms Zeitwende (**J. Bayet**)..... 316
F. Jacoby. — Theognis (**P. Chantraine**)..... 200
F. Jacoby. — Die Einschaltung d. Schiffskatalogs i. d. Ilias (**P. Chantraine**)..... 420
D. Iunii Iuvenalis Saturae editorum in usum edd. Housman (**A. Ernout**)..... 129
Ernst Kieckers. — Die Sprachstämme der Erde (**A. Ernout**)..... 92
E. Kieckers. — Histor. lateinische Grammatik, t. II : Formenlehre (**A. Ernout**)..... 333
P. Kikauka. — Mètres de la métrique grecque monodique (**P. Chantraine**)..... 209
Walt. Kolbe. — Thukydides im Lichte der Urkunden (**G. Seure**)..... 109
P. O. Kristeller. — Der Begriff der Seele i. d. Ethik des Plotin (**H. Ch. Puech**)..... 219
J. Lammers — Die Doppel- u. Halbchöre i. d. antiken Tragödie (**P. Chantraine**)..... 207
Fried. Lammert. — Die römische Taktik z. Beginn d. Kaiserzeit u. die Geschichtschreibung (**P. Couissin**)..... 119
C. Lanzani. — Religione e politica nel mondo romano antico (**J. Bayet**). 314
M. L. W. Laster. — Greek history (**J. Hatzfeld**)..... 414
P. Lavedan. — Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines (**A. Ernout**)..... 298
H. Lehmann. — Festgabe z. siebzigsten Geburtstag v. Pr Dr H. Lehmann (**A. Grenier**)..... 314
Eck. Leitzke. — Moira u. Gottheit i. alten griech. Epos (**A. Prévot**). 327

E. Lindholm. — Stilistische Studien. Zur Erweiterung d. Satzglieder i. Lateinischen (**A. Cordier**)..... 336
E. Lobel. — The me lieval latin « Poetics » (**H. Marguerite**)..... 425
Ad. Lods. — Israël des origines au milieu du VIIIe siècle (**M. Goguel**). 103
D. R. Mac-Iver. — Greek cities in Italy a. Sicily (**A. Ernout**)..... 310
Gr. Harrick Macurdy. — Hellenistic Queens (**Ch. Picard**)..... 400
J. J. von Manen. — Πενία en πλοῦτος i.d. Periode na Alexander (**P. Chantraine**)..... 424
G. Manfren-Bartolani. — La disfatta de C. Centenio (217 a. C.) nel racconto di Livio XXII, 8, 1 (**J. Bayet**)..... 430
S.W.F. Margadant. — De Psychologie v. het grieksche Werkwoord (**P. Chantraine**)..... 210
S.W.F. Margadant. — Lexilogus (**A. Ernout**)..... 330
J. Marouzeau. — L'année philologique (**A. Ernout**)..... 296
Victor Martin. — Quatre figures de la poésie grecque (**P. Collart**)... 99
M. van der Mijnsbrugge. — The cretan koinon (**J. Hatzfeld**)..... 117
O. Neugebauer, J. Stenzel, O. Toeplitz. — Quellen u. Studien z. Geschichte d. Mathematik (**H. Ch. Puech**)..... 217
Martin P. Nilsson. — The Mycenaean origin of greek mythology (**L. Gernet**)..... 414
Aless. Olivieri. — Civiltà Greca nell' Italia meridionale (**G. Seure**).. 109
Oribase. — Collectionum medicarum reliquiae, t. III, edd. J. Raeder (**P. Chantraine**)..... 205
The Oriental Institute of the University of Chicago (**G. Seure**)..... 303
P. Ovidius Naso. — Fastorum libri VI... edd. Fr. W. Lenz (**A. Ernout**). 229
G. B. Picotti. — Il senato Romano e il processo di Boezio (**J. Zeiller**). 316
Platon. — Œuvres complètes, t. V, 2 Cratyle, texte ét. et tr. par L. Méridier (**A. Meillet**)..... 92
Platon. — Ausgew. Schriften, IV Protagoras, ed. W. Nestle (**A. Diès**). 96
Platon. — Ion, Ménéxène, Euthydème, texte ét. et trad par L. Méridier (**P. Chantraine**)..... 201
Plaute. — Les Prisonniers, texte ét. et trad. par L. Havet (**A. Ernout**). 232
Plotin. — Ennéades, texte ét. et trad. par F. Bréhier (**P. Chantraine**). 98
Pollux. — Onomasticon, fasc. II, edd. E. Bethe (**P. Chantraine**)..... 320
Polyaenus. — Codicem Vesontinum... exscr. G. de Budé (**P. Chantraine**) 323
Ragnar Pomsell. — Textkritiska Studier till Columellas femfte Bok (**A. Ernout**)..... 128
J. Psichari. — Quelques travaux de linguistique, de philologie, de littérature helléniques (**P. Chantraine**)..... 210
Hugo Rabbe. — Prolegomenon Sylloge (**A. Puech**)..... 102
G. Radet. — Alexandre le Grand (**G. Seure**)..... 115
Ranulf (Sven). — Gudernes Misundelse og Strafferettens Oprindelse i Athen (**L. Gernet**)..... 508
L. Riccomagno. — Studio sulle Satire Menippee di Marco Terenzio Varrone (**A. Ernout**)..... 334
Sir W. Ridgeway. — The early age of Greece (**Ch. Picard**)..... 397
Ch.-Alex. Robinson. — The Ephemerides of Alexander's Expedition (**G. Seure**)..... 303
D. M. Robinson, C.G. Harcum, J. H. Iliffe. — A catalogue of the greek vases in the royal Ontario Museum of Archaeology (**Ch. Picard**)..... 402
A. Rome. — Commentaires de Pappus et de Théon d'Alexandrie sur l'Almageste (**A. Dain**)..... 427

H. Rubenbauer et J. B. Hofmann. — Lateinische Schulgrammatik auf sprachwissenschaftlicher Grundlage (**A. Ernout**) 329
G. Rudberg. — Serta Rudbergiana, edd. H. Holst et H. Mørland (**P. Chantraine**) 211
Steven Runciman. — The emperor Romanus Lecapenus a. his reign (**G. Rouillard**) 428
Aloiz Rzach. — Charisteria z. achtzigsten Geburtstag gewidmet (**P. Chantraine**) 212
J. Schlereth. — De Plutarchi quae feruntur parallelis minoribus (**A. Dain**) 326
Magd. Schmidt. — Die Komposition von Vergils Georgika (**J. Bayet**). 225
Fred. Schroeter. — De regum hellenisticorum epistulis in lapidibus servatis quaestiones stylisticae (**G. Seure**) 109
O. Seel. — Sallust von den Briefen ad Caesarem z. Coniuratio Catilinae (**J. Bayet**) 223
L. Annaeus Seneca. — Phaedra, übers. v. Dr. Fr. Bursik (**A. Ernout**). 231
J. Sparrow. — Half lines and repetitions in Virgil (**A. Ernout**) 431
F. Stahelin. — Die Schweiz i. römischer Zeit (**A. Grenier**) 312
R. B. Steele. — The Dialogus de Oratoribus (**A. Ernout**) 231
Suétone. — Vie des douze Césars, texte ét. et trad. par H. Ailloud (**M. Durry**) 130
Elmer G. Suhr. — Sculptured portraits of Greek statesmen (**Ch. Picard**) 405
Suidas. — Lexicon, edd. Ada Adler, t. II (**P. Chantraine**) 321
L. Ross Taylor. — The divinity of the roman emperor (**M. Besnier**). 317
Quinti Septimi Florentis Tertulliani De Baptismo edd. J. G. P. Borleffs (**A. Cordier, A. Ernout**) 132, 335
Nic. Terzaghi. — Prolegomeni a Terenzio (**A. Ernout**) 128
J. Theodorakopoulos. — Platons Dialektik des Seins (**A. Diès**) 93
Marcus N. Tod. — Sidelights on greek history (**Ch. Picard**) 396
T. G. Tucker. — A concise etymological dictionary of latin (**A. Ernout**). 329
L. Vitali. — Fonti per la storia della religione cyrenaica, raccolte e commentate (**L. Gernet**) 419
A. Walde. — Vergleichendes Wörterbuch d. idg. Sprachen, hrsg. v. J. Pokorny (**A. Ernout**) 296
L. Whibley. — A companion to greek studies (**A. Ernout**) 297
J. Wieneke. — Ezechielis Judaei poetae Alexandrini fabulae quae inscribuntur ΕΞΑΓΩΓΗ fragmenta (**P. Collart**) 101
A. Wifstrand. — ΕΙΚΟΤΑ; Emendationen u. Interpretationen z. griech. Prosaikern d. Kaiserzeit (**P. Chantraine**) 99
W. Wili. — Vergil (**J. Bayet**) 224
K. Witte. — Die Geschichte d. römischen Dichtung im Zeitalter d. Augustus ; t. II, Horaz (**A. Ernout**) 230
Wiener Studien, XLVIII Bd (**A. Ernout**) 335
Heinz Wuthnow. — Die semitischen Menschennamen in griech. Inschriften u. Papyri des vorderen Orients (**G. Seure**) 110
Xénophon. — Anabase, texte ét. et trad. par P. Masqueray (**J. Hatzfeld**). 212
Xénophon. — Expeditio, rec. Car. Hude (**J. Hatzfeld**) 213
Yale Classical Studies, II (**P. Chantraine**) 208
Yale Classical Studies, v. III, 1932 (**G. Seure**) 412
Thad. Zielinski. — Iresione (**P. Chantraine**) 322
Rud. Zimmermann. — Der Sallusttext im Altertum (**A. Ernout**) 128

Le Gérant : F. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIII.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES